



HAL
open science

LUTTE POUR LA VIE ET LUTTE POUR LA VILLE : CRISE URBAINE, POLITIQUE URBAINE ET PAUVRETE A NAIROBI

Deyssi Rodriguez-Torres

► **To cite this version:**

Deyssi Rodriguez-Torres. LUTTE POUR LA VIE ET LUTTE POUR LA VILLE : CRISE URBAINE, POLITIQUE URBAINE ET PAUVRETE A NAIROBI. Science politique. Université de Bordeaux, 1994. Français. NNT: . tel-01241798

HAL Id: tel-01241798

<https://shs.hal.science/tel-01241798>

Submitted on 11 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE BORDEAUX I

DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE

**LUTTE POUR LA VIE ET LUTTE POUR LA VILLE :
CRISE URBAINE, POLITIQUE URBAINE ET PAUVRETE A NAIROBI**

Deyssi RODRIGUEZ-TORRES

DIRECTEUR: Professeur Jean Francois MEDARD

JURY:

MAI 1994

UNIVERSITE DE BORDEAUX I

DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE

LUTTE POUR LA VIE ET LUTTE POUR LA VILLE :
CRISE URBAINE, POLITIQUE URBAINE ET PAUVRETE A NAIROBI

IFRA



IFRA001496

No. d'inventaire	
Date	18/01/90
Cote	KE/Rod T 301.36

Deyssi RODRIGUEZ-TORRES

DIRECTEUR: Professeur Jean Francois MEDARD

JURY:

MAI 1994

REMERCIEMENTS

Je remercie tous les amis et collègues qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

Mon professeur, Jean François Médard, qui a dirigé les recherches et fait ressortir l'intérêt et le contenu du travail de terrain; qui a encouragé et soutenu chacune de mes démarches pratico-théoriques; qui a encadré et valorisé les "découvertes" socio-politiques faites dans les bidonvilles de Nairobi. C'est à lui que je présente ici ma profonde gratitude.

Aux membres du jury, qui ont bien voulu lire ce travail et faire des remarques de fond et de forme. Je les remercie beaucoup.

Je remercie l'Institut Français de Recherche en Afrique -Nairobi-, qui a financé les trois missions de recherche qui m'ont permis de faire le travail de terrain en Afrique de l'Est, et en particulier Mme. Colette Le Cour Grandmaison et M. François Grignon, amis et conseillers, surtout pour leur présence lors des moments de doute et de détresse durant mes séjours à Nairobi. Je les remercie de tout coeur.

Le travail dans les bidonvilles à Nairobi n'aurait jamais pu se réaliser sans la collaboration de M. Calvin Mbugua, qui tout au long de mes séjours à Nairobi m'a accompagnée, a collaboré comme interprète et m'a introduite auprès des organisations populaires des bidonvilles. Merci encore Calvin. Je tiens à remercier également tous les acteurs sociaux des bidonvilles de Nairobi qui, avec beaucoup de dignité et de fierté, m'ont permis d'entrer chez eux et m'ont appris à déchiffrer les processus de la lutte des pauvres pour la vie et la survie en ville.

Mes remerciements vont aussi au professeur Jean Philippe Peemans qui a guidé mes premiers pas dans la recherche sur l'Afrique, et dont les critiques ont contribué à l'amélioration notamment de mes travaux théoriques.

Comment ne pas remercier l'amitié, la chaleur familiale et l'aide reçues de Elias, Nadia, Lana et Ivan; l'amitié et l'appui permanent de Margot et Eva; l'amitié et les rires de Rita, Luis Fernando et Juan Camilo; la présence ô combien utile de Guido.

Je pense à ma famille; sa présence et son amour n'ont pas eu de frontières. Elle a réussi à faire la traversée de l'Atlantique pour rester toujours près de moi. Je pense à ma mère, qui m'a appris à lire et écrire, qui m'a toujours accompagnée et soutenue dans la recherche des pourquoi, qui m'a imprégné l'amour et la force qui m'ont permis de garder l'équilibre. C'est à ma mère que je dédie ce travail.

INTRODUCTION

L'idée de faire cette recherche est née de l'intérêt porté aux problèmes des secteurs urbains pauvres, surtout à partir de l'expérience acquise sur le terrain dans quelques bidonvilles colombiens. Tout au début des travaux, j'avais pensé travailler sur les crises socio-économiques et politiques qui touchent les masses de pauvres urbains, dans une perspective comparative Afrique-Amérique Latine. Ensuite, la dimension de la problématique africaine, les grandes différences trouvées tout au long de mes études théoriques sur les deux continents (quant à la pensée, les priorités dans les stratégies de survie, les modes d'organisation tant de l'Etat que de la société, la façon d'agir face aux contraintes économiques et politiques, les symboles, les réalités du quotidien, etc.), et plus tard l'intérêt d'approfondir davantage les études sur le continent africain, m'ont poussée à faire une recherche touchant uniquement la réalité socio-politique des villes africaines.

Dans ce contexte, j'ai commencé par l'étude des approches théoriques sur les problèmes urbains en relation avec les revendications de la population. Cela m'a obligé à parcourir nombre d'auteurs, avec qui j'ai cheminé sur le plan théorique ce qui m'a permis d'identifier, à tort ou à raison, la région africaine qui présentait les conditions les plus définies de changement sociologique urbain: les bidonvilles de la ville de Nairobi. En effet, Nairobi plus qu'une capitale, est un laboratoire sociologique où on peut identifier le détachement des citoyens à l'égard de la campagne, la quasi-rupture avec les traditions familiales, les transformations sociales menant à la consolidation de la famille nucléaire. Nairobi, enfin, se présentait comme un des cas les plus éloquentes de lutte pour la terre dans le contexte de l'accumulation du capital et de la logique néo-patrimonialiste.

Durant l'étude théorique j'ai commencé en même temps le travail sur le terrain, en août 1992, dans les bidonvilles de Nairobi. Pour ce faire, j'ai préparé quatre sortes d'enquêtes, qu'aujourd'hui j'appelle "formelles" (voir Annexe N°1). Pour leur élaboration j'ai utilisé les

techniques classiques et standardisés, du questionnaire, et tout cela en partant de l'idée de l'existence d'organisations populaires telles que je les connaissais et dans la littérature et d'après mon expérience en Amérique Latine. Ainsi, j'ai préparé un questionnaire adressé aux organisations populaires des bidonvilles; un autre pour les organisations populaires du "centre ville" et/ou de professionnels; et enfin, deux questionnaires pour les représentants des organismes de l'Etat et des ONGs travaillant en rapport avec le développement urbain.

Avec tout mon bagage théorique, et mon désir sincère d'étudier cette ville inconnue, de démarrer mon travail immédiatement dans les bidonvilles, je me suis trouvée confrontée à un terrain qui n'avait rien à voir ni avec mes connaissances sur la problématique urbaine, ni avec ce que j'avais déjà vécu sur d'autres terrains. Il ne s'agissait pas d'une différence des problèmes d'infrastructure, il ne s'agissait pas non plus du manque de pauvreté. Il s'agissait tout simplement d'un terrain "vierge", d'un terrain étrange au chercheur, d'une société qu'il fallait approcher et qui n'avait rien à voir avec ce qui avait été préparé pour l'interroger.

L'histoire de mes enquêtes commence donc dès le moment où je constate ma méconnaissance du terrain. Il s'agit d'une ville qui a de nombreux foyers de pauvreté; d'une ville où le bidonville est inséré mais pas tout-à-fait intégré à la politique urbaine; d'une ville où la segmentation urbaine amène la ségrégation spatiale et sociale. A ce moment-là, sur le terrain, j'ai fait mon premier choix: travailler dans le plus grand bidonville: Mathare Valley. Je comptais pouvoir m'en sortir avec l'expérience déjà acquise au district d'Agua Blanca, où se concentre la population la plus pauvre de la ville de Cali, Colombie.

A Mathare Valley j'ai été confrontée à une dimension sociale et symbolique différente. Il fallait donc apprendre à surmonter les perceptions de ses habitants à l'égard de l'étranger. Ce qui m'a le plus choqué à mon arrivée, relève de l'anthropologie culturelle; cela concerne des attitudes de la population auxquelles je n'étais pas préparée. Tout d'abord, les enfants, et quelques adultes, viennent toucher votre peau, votre visage, vous prennent les mains, regardent.

vos ongles, et sourient entre eux. Certains adultes touchent votre tête, et vous arrachent même un, trois, cinq cheveux. La foule est dans la rue, vous continuez à marcher et elle vous suit. Moi, qui n'avait jamais connu cela, qui avait relevé dans une des mes lectures que le fait de toucher un blanc portait bonheur à certains et qu'ils pouvaient même devenir "blancs", j'ai eu du mal à surmonter l'expérience. Par moments je me suis sentie perdue, dans un grand désarroi, me demandant ce que je faisais là. Ces premières "crises" face à l'inconnu urbain, ont été partagées avec les interprètes et chercheurs kenyans qui m'ont toujours accompagnée sur le terrain et qui m'ont expliqué à quoi correspondaient ces actions de la population, en restant toujours près de moi pour empêcher en même temps l'abus qui pouvait se présenter de la part d'un voyeur, ou d'un voleur.

Mise à part les "attouchements", on se voit confronté aux chœurs faits par les enfants, avec un seul et unique chant qu'ils ont à la vue d'un étranger: "how are you?". Ces trois mots commencent à être chantés par un petit enfant dès qu'on arrive dans une rue; ensuite il y a un deuxième qui adhère au chant, puis trois, quatre ... Pour vous, c'est comme si c'était tout une école d'enfants qui chantaient derrière vous. Le mot des guides et interprètes est de continuer à marcher, de ne pas s'arrêter, de ne pas regarder en arrière. Il ne s'agit pas d'un danger pour le chercheur. On ressent tout simplement une certaine déstabilisation, quelque chose à l'intérieur de vous qui vous mange, qui vous prend de l'énergie. C'est une question de sensibilité. Ils le savent.

L'arrivée dans le bidonville est ainsi entourée de symboles, de réalités qui appartiennent à l'inconnu. Ce sont des choses auxquelles on s'habitue au fil des jours, mais cela demande un certain temps. Il s'agit d'une nouvelle expérience dans laquelle les habitants du bidonville vous font prendre conscience d'une sensibilité nouvelle, vous obligent à vous mettre dans leur réalité ou à les quitter. La preuve nous la trouvons dans le fait que, sans avoir cessé d'y aller tous les jours, durant 8 heures par jour, plus ou moins deux semaines plus tard, les regards, les attouchements, les chants se sont arrêtés. Je suis devenue "partie du paysage" dans les rues du

bidonville, où j'avais le droit uniquement au mot "mzungu" (mot qui signifie blanc et qui a un sens péjoratif), prononcé par un enfant de temps en temps, au cours de mes marches dans la rue.

Ces premiers obstacles surmontés, il fallait laisser de côté le symbolique pour assumer le réel. Il fallait alors trouver et choisir les organisations avec lesquelles j'allais travailler. Une fois de plus la réalité dépassait la théorie; j'ai toujours défendu l'idée que la pauvreté n'a pas de sexe, c'est pourquoi je m'attendais à trouver des associations mixtes. La réalité était autre: on trouve seulement des associations de femmes. Cette caractéristique est valable pour tout le Kenya: d'après Fowler A. (1985), le nombre d'organisations féminines enregistrées officiellement au Kenya, jusqu'en 1988, est de 26.000; cela sans compter toutes les petites associations, qui principalement en milieu rural, n'ont pas de registre officiel, et sans compter non plus toutes ces associations informelles qui demeurent dans la clandestinité étant donné le caractère "illégal" de leurs activités. J'ai su qu'il y a, à Mathare Valley, une association d'hommes, mais il a été impossible d'entrer en contact avec eux.

On a commencé à parler avec les gens, et c'est comme cela que j'ai identifié la première association avec laquelle j'ai travaillé dans le bidonville. Il s'agit du Muungano Women's Group, organisation fondée en 1988; ses membres sont en majorité des mères célibataires. La principale activité de cette organisation est une fabrique de matériaux de construction (qui a démarré ses travaux en 1990). L'objectif principal avec cette fabrique, est d'en commercialiser les produits, et avec les bénéfices construire leurs logements; mais, à cause du manque de titres de propriété, les améliorations physiques continuent à se faire sur les taudis, sans pouvoir vraiment construire des maisons. La vente de ces matériaux s'étend actuellement à d'autres quartiers de la ville. L'association comptait, jusqu'au mois d'août 1994, un nombre approximatif de 1.200 membres, desquels 80 ont un travail fixe, avec un salaire, dans la fabrique. Cette fabrique compte 4 départements où les travaux sont réalisés presque de façon artisanale:

- département de briques: le travail est réalisé par des groupes de trois femmes; le principal matériau utilisé est le ciment, qui est mélangé à la main, et porté sur le dos par les femmes. Trois femmes produisent 160 briques par jour,

- département de maçonnerie et tuiles: l'organisation du travail est semblable à celle de la fabrication des briques; la seule différence est l'introduction de la paille comme matériau dans la fabrication,

- département de carrelages: le travail reste semblable aux précédents; les mélanges continuent à se réaliser avec les mains, sans gants. De même que pour les tuiles, le processus de séchage prend 7 jours.

- département de latrines: l'organisation du travail est semblable aux précédents.

Le travail de terrain démarre donc chez les femmes du Muungano, et la première chose faite a été d'aller visiter leur fabrique. Ce jour là, elles ont mis tout en marche pour me montrer le processus technique, la répartition du travail, le travail d'équipe; elles ont également montré tous les produits stockés prêts à être vendus. Quand j'ai commencé à poser des questions (sorties de mon questionnaire "formel"), je n'ai pas obtenu de réponses. La méfiance a commencé à se faire sentir chez les gens, surtout quand j'ai dit que je n'étais pas un donneur mais un chercheur. La réalité est qu'ils attendent toujours de l'aide, et la visite d'un étranger signifie cela. En plus, tous les regards étaient fixés sur le papier et le magnetophone: il n'y a pas eu de réponse devant le papier, et encore moins devant la machine. A la longue, ce sont ces femmes qui ont fait leur enquête: qui j'étais; ce que je voulais; pourquoi j'étais là; d'où je venais; pourquoi je posais ces questions. C'est cette dernière question qui m'a fait réfléchir: pourquoi posais-je ces questions? Je ne pouvais pas expliquer en deux mots tout ce que j'avais en tête; j'ai décidé alors de demander: de quoi voulez-vous parler? Elles ont commencé à parler de la terre, du gouvernement, de leur seule revendication: avoir le droit à un lopin de terre. Plus que de lutte pour l'infrastructure physique, elles parlaient de la lutte pour le foncier; de la lutte que les pauvres des bidonvilles doivent mener pour le droit à la ville, de la lutte symbolique pour la vie . Et moi qui croyais qu'elles allaient me dire, comme en Colombie, qu'elles

voulaient l'éducation de leurs enfants! Je constatais aussi dans leurs discours que le bidonville est le résultat de la paupérisation et non, comme on continue à le véhiculer, le résultat de la croissance démographique.

Il se produit ainsi un changement de contenu de la problématique et de la méthode parce que le terrain l'imposait. Il n'y a donc pas de méthode classique à utiliser. Il faut s'adapter au terrain. Je continue à travailler avec pour seule méthode l'observation et la participation; il n'y a plus de papier avec une liste de questions; j'ai réussi à faire accepter le magnetophone. Jusqu'à ce moment-là, j'avais toujours compté sur la compagnie de mon interprète, qui venait avec un autre travailleur social, et ils invitaient toujours deux jeunes garçons du bidonville (leurs amis) à nous accompagner; on était toujours à cinq. A partir du moment où j'ai été acceptée par les femmes du Muungano, à notre équipe se sont ajoutées deux ou trois femmes qui venaient aussi toujours avec nous, avec beaucoup de fierté, pour nous guider dans les taudis des membres de l'organisation.

Le changement d'attitude du chercheur devant la population est indispensable pour le déroulement de la recherche. Mais il était aussi nécessaire de surmonter d'autres obstacles qui se sont présentés, principalement au début de la recherche (1992). Il faut premièrement faire face à la réalité du quotidien: celle-ci s'impose aussi. Il s'agit de marcher durant toute la journée parce que dans ce bidonville il n'y a pas de parcs, de places, de verdure, de bancs sur les trottoirs (ceux-ci n'existent pas). C'est un secteur vraiment démuné de tout, il n'y a que la pauvreté et les gens dans les rues (tracées de façon irrégulière), en train de cuire dans un petit bidon le repas que chaque famille mangera à la fin de la journée; ce sera le seul repas de la journée. Le fait de marcher vous permet de connaître tous ces petits détails, mais la marche toute la journée durant s'avère fatigante surtout quand on ne peut pas manger. Comme tout chercheur, le premier jour j'avais mis mes tartines et ma bouteille d'eau dans mon sac: quand l'heure du repas est arrivée, je n'ai même pas osé sortir ma "nourriture". Comment manger devant des gens qui n'ont rien avalé de la journée? Même mon équipe d'accompagnement

n'avait rien apporté à manger. J'ai donc dû apprendre à rester debout pendant 8 heures par jour; à ne pas aller aux toilettes (il n'y en a pas), et à tenir durant toute la journée le ventre vide.

A la différence d'autres chercheurs, je n'ai pas eu de problèmes avec les autorités; on ne m'a jamais interrogée à propos des objectifs de mes séjours à Mathare Valley. Il y a deux explications: primo, on considère toujours que quand il y a un étranger dans les bidonvilles, il s'agit d'un donneur, et comme tel il est le bienvenu. Secundo, j'étais entourée de gens qui connaissent le terrain, qui habitent là-bas, et donc savent comment faire face aux possibles problèmes posés par les représentants de la justice, sans que le chercheur soit dérangé. Ce dernier point confirme l'importance de l'intégration à la communauté, de l'intégration à sa vie, à ses activités.

Tandis que j'interrogeais les femmes du Muungano, et que j'apprenais les modes de survie, j'ai remarqué l'existence de ventes d'alcool traditionnel dans certains taudis. Il s'agit du Chang'aa (sorte de gin local), vendu par les femmes et fabriqué clandestinement sur place. J'ai voulu en savoir plus sur cette activité et sur ses fabricants, mais j'ai dû attendre pour me faire accepter par les producteurs. Ce n'est qu'en juillet 1993 que j'ai été introduite auprès de quelques grands producteurs du Chang'aa à Mathare Valley. Ici il n'y a même pas de questions. Ce sont les producteurs, suivis des ouvriers, des tenanciers de bars, et finalement des distributeurs (le produit est distribué partout dans la ville), qui ont parlé et m'ont invitée à parcourir avec eux, tout le processus du Chang'aa, sur leur terrain, dans les "bars", dans la rivière, dans les "cachettes". De tous les acteurs sociaux visités à Mathare Valley, ce sont les "patrons" du Chang'aa qui ont le plus de fierté, ils sont les "seigneurs", les plus respectés, les plus puissants, même s'ils continuent à vivre dans le bidonville, à partager la vie sociale avec les habitants du secteur, à s'habiller comme les autres, et à ne pas porter de chaussures. Cette expérience a été peut-être la seule dangereuse de cette recherche: il s'agit d'une activité clandestine, illégale, réprimée par la police et les inspecteurs du City Council. Néanmoins, j'ai été témoin des actions de la police contre les producteurs et contre le produit quand elle ne

recevait pas les pots-de-vin demandés; en tant que témoin, et qu'invité, j'ai toujours été protégée par les acteurs du Chang'aa: à de nombreuses reprises, on a dû me cacher dans l'un ou l'autre taudis à cause de la présence de la police. La production du Chang'aa reste donc insérée à notre recherche, en tant qu'organisation populaire clandestine et illégale.

Au cours des visites aux autres organisations, j'ai connu The League of Kenya Women Voters (créée en 1991), qui est un groupe de volontaires qui travaillent au niveau national sans engagement dans aucun parti politique. Ce groupe a comme objectif la promotion d'une société démocratique dans laquelle la femme kenyane puisse participer, librement et à égalité, à la politique et aux affaires publiques. Il s'occupe de l'éducation des femmes adultes, la promotion des droits (dans un sens juridique), la lutte contre la violence physique et psychologique à l'égard des femmes. L'adhésion à l'organisation est libre, sans différence de sexe et sans exigence de formation académique. J'ai eu l'occasion de participer à quelques activités et rencontres avec ce groupe, qui se trouve dans le centre ville, qui n'a pas de filières à proprement parler dans les bidonvilles, mais qui s'occupe de l'éducation politique au niveau national. Après avoir passé quelque temps avec ces femmes (en août 1993), j'ai décidé de l'inclure dans la recherche, car leurs activités pourraient bien s'insérer dans les changements qui sont en train de se produire à Nairobi, et pourquoi pas, devenir dans l'avenir, une des passerelles qui permettra aux habitants des bidonvilles de participer aux activités politiques, non seulement par le vote, mais par le biais d'une mobilisation politique.

En ce qui concerne les rapports entretenus "en ville", il faut dire aussi que j'ai dû changer la façon de travailler. Une fois de plus le terrain s'impose. Mes questionnaires ne m'ont servi à rien chez les personnes que j'ai visités dans les ministères: personne n'a voulu les remplir. De nouveau j'ai eu recours à la conversation pour travailler. Ceci s'est produit tant dans les Universités, que dans les organismes internationaux qui siègent à Nairobi. Il faut dire aussi qu'au début il y avait une grande méfiance à l'égard du chercheur; les barrières sont tombées après m'avoir identifiée comme colombienne. Je dois reconnaître que c'était mon passeport

colombien qui m'a ouvert les portes des institutions, surtout auprès de l'administration, dans la ville. Il s'agit d'une perception Sud-Sud, on m'a même dit que j'étais leur "soeur"; l'étonnement ne venait pas du fait de se trouver devant une femme, mais de rencontrer quelqu'un venu de si loin étudier leur ville. J'ai tout de suite été identifiée à Ché Guevara, à Fidel Castro, et bien sûr aux affaires de la drogue. Le fait d'être une de leurs "soeurs", m'a beaucoup aidée: je n'étais plus perçue comme une "blanche"; je suis allée partout sans permis de recherche; j'ai pu obtenir des documents, des interviews, l'accès aux bibliothèques des ministères, bref, j'ai pu avoir accès à une partie de l'information théorique dont j'avais besoin.

La situation que je viens de décrire, ne s'est pas répétée dans mes visites à certaines ONGs. En fait, à Nairobi la majorité des ONGs sont étrangères, et quand j'allais demander de l'information, avec des questions en rapport avec le politique, les portes se fermaient. Je n'ai pu entrer dans aucune de ces organisations. Même si j'ai pu me débrouiller sans leur aide, il aurait été intéressant de connaître un peu plus leur fonctionnement et leurs objectifs, car il ne faut pas oublier qu'à Nairobi il y a plus de 400 ONGs étrangères (Bratton M. 1987), qui sont "chargées" de travailler à l'amélioration des conditions de vie de la population la plus pauvre.

Les recherches réalisées sur le terrain à Nairobi, principalement dans les bidonvilles, nous apprennent que la ville ne constitue pas en soi une unité monolithique. On peut dire qu'il y a plusieurs villes dans la ville, chacune d'entre elles ayant ses propres logiques, symboles et pratiques sociales. Malgré cette division sociale et spatiale, il existe une inter-relation et une sorte de sociabilité qui permettent l'intégration de la communauté, soit par le système économique, soit par les rapports politiques. Les rapports ville-bidonville sont donc une réalité.

Nairobi est une ville qui abrite, d'après le recensement de 1989, 1.324.570 habitants, dont 3.42% sont asiatiques (asiatiques kenyans, indiens et pakistanais compris) et 1.07% sont européens. D'après les estimations faites par des chercheurs à Nairobi, les chiffres donnés par le recensement ne correspondent pas à la réalité, et la population de la ville serait, en 1994, de

près de deux millions et demi d'habitants. Nairobi est aussi un espace divisé en catégories sociales -quartiers des nantis, quartiers des classes moyennes, quartiers populaires et bidonvilles-, qui fonctionnent, à l'intérieur du système urbain, de façon cohérente avec le processus de "démocratisation" en cours. Ce processus sera renforcé par l'intégration des relations existantes de néo-patrimonialisme-clientélisme et l'influence de la population sur les décisions du pouvoir politique.

Dans ce contexte, la problématique de ma recherche est définie à partir des résultats des travaux empiriques et théoriques, pour sortir de l'analyse classique de sociologie de la ville africaine et arriver à faire une sociologie politique de la ville africaine. Je cherche ainsi à saisir les processus spécifiques qui déterminent la citadinisation des habitants de Nairobi, et à montrer que la ville n'est plus une parenthèse entre la ville et la campagne. Je cherche aussi à montrer comment les gens doivent lutter pour défendre leur droit à la ville, en déchiffrant le poids politique des rapports existants entre individualisme et solidarité.

Je veux montrer aussi que les mutations structurelles en cours dans le développement urbain à Nairobi, se situent dans la grande problématique de la "transition" sociale et politique, car je crois qu'au niveau sociologique Nairobi se trouve dans une transition où l'ancien disparaît de plus en plus du quotidien, pour arriver à recréer de modes de vie et de survie sans attachement ni avec la campagne ni avec la famille traditionnelle.

Il s'agit donc d'identifier le contexte des luttes urbaines: y-a-t'il une lutte individuelle pour la survie, ou bien une structure communautaire de solidarité? Cet examen m'amènera à prouver qu'à Nairobi il n'y a pas de mouvements sociaux, mais une sorte de solidarité horizontale. Il s'agit d'identifier la réalité contradictoire des bidonvilles, où leurs habitants, dans la lutte politique, sont attachés aux nouvelles formes d'organisation autonomes même illégales. Je voudrais ainsi examiner l'"illégalité" dans une perspective qui pourrait permettre l'intégration des acteurs sociaux pauvres à la politique. L'"illégalité" pourrait être le seul chemin trouvé pour

échapper à la marginalisation, pour vivre en paix sans développer de conflits qui pourraient déboucher sur la violence. L'"illégalité" peut être aussi le moyen le plus efficace d'être en contact avec l'Etat, avec les autorités, moyennant les rapports patron-client, les pots-de-vin, et les négociations clandestines avec les autorités.

Je voudrais aussi montrer comment, à Nairobi, la rente foncière est la principale source d'accumulation. Ce sont les propriétaires fonciers qui sont intégrés dans le clientélisme, avec les organisations populaires et avec les représentants politiques. On trouve ainsi les rapports entre intermédiaires, les rapports entre *le haut* et *le bas* .

Avec l'examen des réalités du terrain, je voudrais proposer une nouvelle lecture socio-politique de la ville; proposer un axe de structuration de ces réalités qui me semblent se trouver liées à deux niveaux: individualisme-solidarité, et Etat-accumulation-clientélisme, pour arriver à réaliser une articulation dans laquelle ceux d'*en bas* vont se servir de ceux d'*en haut* et vice versa. Cet axe de structuration me permettra de montrer qu'il n'y a pas de passivité politique, même dans la misère, chez les pauvres des bidonvilles.

Dans cette perspective, je développerai deux parties concernant des études théoriques intégrées aux données et observations relevées sur le terrain à Nairobi:

- la première partie, divisée en quatre chapitres, est consacrée premièrement à l'examen de la croissance et de l'explosion urbaine. Deuxièmement, l'examen de la mutation de la ville à partir des interprétations traditionnelles concernant la croissance démographique et les relations ville-campagne, pour arriver à montrer les transformations actuelles des bidonvilles, dans lesquels on remarque la rupture avec la campagne et l'émergence de nouveaux citoyens.

- ensuite, le troisième chapitre est consacré d'une part, à la problématique générale des politiques urbaines. D'autre part, les politiques urbaines seront étudiées en tenant compte de

leurs rapports avec les enjeux fonciers. Mis à part l'examen des approches théoriques concernant la crise urbaine, cette partie introduit l'étude de la ville de Nairobi, dès ses origines, pour arriver à montrer les principales transformations socio-économiques et spatiales depuis l'indépendance. Cela nous amène au chapitre quatre où nous étudions le processus de confiscation de la terre, et faisons l'analyse de l'exclusion et marginalisation spatiale des pauvres.

- la deuxième partie, divisée en trois chapitres, analyse tout d'abord la participation populaire en ville, en intégrant le travail empirique, et en essayant de poser le problème moyennant une approche comparative avec l'Amérique Latine. Cela nous conduit à l'identification des modes de survie et *les modes populaires d'action politique*, examen que nous ferons en intégrant le travail empirique qui permettra de saisir la problématique de la participation populaire au devenir urbain. Finalement, j'analyserai les modes d'intégration Etat-population (les répertoires culturels du politique et la relation dialectique entre Etat et société), les formes de vie socio-politique traditionnelles face aux modernes. On en arrive ainsi à l'examen de la violence, qui est généralement associée à la délinquance et à la criminalité, mais que j'identifie dans mon travail à la violence d'Etat, car de la même façon que je veux prouver que c'est le clientélisme qui empêche la mobilisation collective je pense que c'est la violence qui conditionne les modes de survie.

PARTIE I.

CROISSANCE URBAINE ET CRISE URBAINE.

Chapitre I. De la croissance urbaine à l'explosion urbaine.

Les réflexions que suscite l'analyse des villes africaines renvoient à l'examen de leur situation actuelle, à leur origine historique et au chemin parcouru à ce jour. En particulier, pour analyser l'espace urbain et sa segmentation que l'on observe actuellement, il importe de prendre en compte les villes et les sociétés du passé. Cette partie introductive à la discussion sur les « problèmes des villes africaines » se propose donc de faire brièvement le point sur l'histoire de la création des villes africaines et de leur évolution (voir Annexe N°2). L'analyse du passé sert ainsi à faire ressortir les processus qui ont produit le présent.

Section I. La ville précoloniale.

Nous passerons brièvement en revue ce passé en l'illustrant avec quelques civilisations africaines précoloniales. Nous voulons ainsi offrir une vue générale de l'économie, de la politique et de l'organisation urbaine, illustrée par l'analyse sommaire de quelques villes en rapport avec leur environnement, leur aménagement sur le territoire et leur enracinement dans un passé social et politique africain.

1. Organisation économique-politique et développement des villes en Afrique pré-coloniale.

Pour illustrer notre propos, nous allons nous référer aux Empires du Ghana et du Mali, au Royaume du Dahomey et au Bénin, aux civilisations Yorouba et à celles de la Côte Orientale (ou aux peuples qui la préfiguraient). L'examen de ces six cas peut montrer les traits communs

environnement socio-politique, économique et culturel (Forde D. and Kaberry P.M. eds, 1967. Maucler Ch. et Moniot H. 1987. Tardits C. 1980. Wilks I. 1975).

1.1. L'organisation économique et politique.

Les routes commerciales, la diversification et la spécialisation du marché montrent un développement économique non négligeable. On voit ainsi que, tandis que l'or était la principale ressource d'exploitation dans l'Empire du Ghana, le Mali comptait sur l'exploitation du sel au nord, du cuivre et de l'or au sud ainsi que sur l'industrie du verre. L'exploitation traditionnelle de la terre (agriculture et chasse) permettait dans toutes les régions la subsistance alimentaire de la population et constituait en même temps l'activité économique principale au Dahomey (Boahem A. 1966. Wilks I. 1971).

La civilisation Yorouba (Bascom W.R. 1963. Mabogunje A. 1968. Mitchel M.C. 1961) maîtrisait l'exploitation du cuivre et développa la manufacture des vêtements et de l'indigo, tandis que les civilisations de la Côte Orientale (Jaspan M.A. 1958. Brion M. 1959. Vennetier P. 1976. Salmon P. et Al. 1976) font l'exploitation des métaux tels que l'or, l'étain et le cuivre. Ces dernières créèrent les plus grands points de liaisons portuaires de l'Afrique avec le monde extérieur pour le transport des marchandises de l'intérieur de l'Afrique vers l'Arabie, la Perse, l'Inde et vice-versa.

On peut dire que le « développement économique » a été facilité par différents facteurs :

- A.** L'existence de routes commerciales comme celles de l'Empire du Ghana. Celles-ci traversaient le Sahara et joignaient le Ghana au Maghreb et à l'Égypte. On remarque aussi l'établissement d'un réseau commercial au Mali qui permet de relier la région avec l'extérieur, non seulement par les voies de communication, mais aussi par l'installation des représentants commerciaux dans des endroits clés.

Les Yorouba développent leurs activités commerciales entre villes principalement à l'intérieur de la société Yorouba même. Le Bénin établit des réseaux de communication qui lui permettent d'avoir des échanges avec l'extérieur et à l'intérieur.

Dès le VIII^e siècle, de la Somalie au Canal du Mozambique, le littoral oriental devient la zone commerciale maritime la plus spécialisée de l'orient africain, en multipliant avec le temps les cités marchandes et maritimes¹. Ceci va provoquer la naissance de la civilisation Swahili et l'ouverture du marché à d'autres régions différentes du continent. Ici, le développement des activités commerciales est influencé par la localisation géographique, la proximité avec d'autres civilisations non africaines et l'existence d'un certain partenariat avec des commerçants venus d'Orient.

- B.** Les activités économiques ont toujours été rattachées à l'organisation politique grâce à un contrôle administratif permanent. Ainsi au Ghana (Salmon P. et Al. 1976) le contrôle de l'exploitation et du commerce de l'or était exercé par le Roi qui utilisait pour ce faire ses hauts fonctionnaires. Un impôt était prélevé sur tous les produits importés ou exportés.

¹ Suite à l'arrivée des ressortissants des pays d'Oman et de Perse, naissent les villes de Mogadiscio, Kilwa, Pemba, Sofala, etc. La fusion des races et la convivialité entre noirs, asiatiques, et arabes est, à notre connaissance, un des traits caractéristiques de la vie sociale de la Côte Orientale.

Au Mali, l'Empire contrôle les centres de production de même que le commerce trans-saharien. Les responsables politiques prélevaient des taxes et des droits de douane étaient appliqués sur toutes les marchandises importées ou exportées.

Au Dahomey, les rapports économie – gouvernement ont les mêmes prélèvements d'impôts sur l'agriculture et la chasse. Mais aussi sur des vendeurs de sel, des artisans et des fossoyeurs (Argyle W.J. 1966).

Au Bénin, les revenus de l'Etat étaient liés à un tribut sur des denrées alimentaires, imposé à chaque village. Ici, le Roi disposait également du travail de ses esclaves et du monopole des exportations. On voit ainsi, par exemple, que les corporations d'artisans étaient tributaires des commandes du Roi. Il était leur principal ou seul client et les contrôlait par l'intermédiaire d'un délégué.

Dans la société Yorouba, chaque village était soumis à un prélèvement d'impôts, surtout sur les activités comme le travail du fer, la sculpture du bois, la manufacture d'instruments musicaux. Ces entreprises constituaient l'unité des centres urbains. Sur la Côte Orientale, le développement des activités d'import-export produit une série de revenus tirés du marché qui s'écoulait vers l'Orient et l'Extrême-Orient chinois.

Une caractéristique économique commune à toutes ces civilisations est la taxation de la production ou du commerce, ce qui permettait l'entretien de l'État et de ses agents. Ceci détermine un contrôle sur les activités économiques et délimite la vie sociale entre les positions occupées par chaque individu dans la société (Bohannon P. and Curtin Ph. 1971. Cheik A.D. 1987. Colson E. 1975. Goody J.R. ed., 1968. Jingoies S.J. 1975).

La discussion sur l'existence ou non de l'Etat dans l'Afrique ancienne reste ouverte. L'organisation politique dans l'Afrique précoloniale comporte, à notre connaissance, des facteurs tels que la centralisation ou la décentralisation du pouvoir, et des formes d'organisation en accord avec le milieu et leurs traditions. Pour nombre d'auteurs, l'existence d'un proto-État en Afrique précoloniale serait bien établie. D'autres auteurs parlent eux d'un commencement de structure de l'Etat, tandis qu'un troisième groupe nie purement et simplement l'existence de celui-ci. On constate, par ailleurs, que la conception de l'Etat est souvent réduite à l'idée que l'on s'en fait dans la culture occidentale.

On constate aussi que l'existence des organismes militaires tels que ceux du Ghana ou de l'Empire du Mali était soutenue par une armée puissante (Cruickshank B. 1966. Wilks I. 1975). Les Yorouba avaient une grande armée qui servait non seulement à leur défense mais aussi au développement des entreprises conquérantes face à d'autres populations. Notons aussi l'exemple des civilisations de la Côte Orientale où, plutôt qu'une armée, la société avait une espèce de police qui contrôlait et surveillait l'ordre dans les cités-ports. Le Dahomey comptait sur une armée permanente constituée d'hommes et de femmes (Argyle W.J. 1966).

L'administration centralisée était pratiquée au Ghana, au Mali et au Dahomey, tandis que la décentralisation était la norme chez les Yorouba, au Bénin et sur la Côte Orientale. Dans ce dernier cas, le stade tribal était dépassé. Un autre point commun est l'existence de fonctionnaires chargés de l'ordre et de l'encaissement des impôts. C'est le cas pour le Ghana (Goody J.R. ed, 1966), le Mali et le Dahomey. Il y avait la cour, les juristes et le conseil des anciens, comme au Mali. Les relations existaient et l'Empire du Mali établissait des Ambassades dans d'autres Empires et Royaumes africains et dans les Sultanats. En général, les représentations diplomatiques se chargeaient des affaires commerciales.

Au Dahomey et chez les Yorouba (Lloyd P.C. 1960 et 1971. Morton W.P. 1960 et 1967), les postes et les dignitaires qui les occupaient font penser aux fonctionnaires d'aujourd'hui, car ces postes peuvent être assimilés à ceux de gouverneurs des provinces, ministres, maires. Les Yorouba, particulièrement, nommaient des gouverneurs pour chaque Cité-État. En général, les titres et fonctions étaient déterminés par l'Empereur ou le Roi, qui avaient leurs propres conseillers, choisis parmi des dignitaires et des nobles. Cela va constituer une échelle complexe de titres et de fonctions parmi les hommes libres, le cas du Bénin, (Bradbury R.R. 1973), ou tout simplement des gens choisis directement par leurs gouvernants. L'honnêteté, le passé sans taches et les capacités politiques étaient des conditions déterminantes pour arriver à une position élevée dans l'administration (Jingoes S.J. 1975).

Des éléments tels que les impôts, l'armée, le centralisme, etc., qu'on trouve dans l'organisation politique et les gouvernements nous permettent de parler de l'existence de l'Etat dans cette période.

- Dans la perception de l'Etat, nous tenons compte ici non seulement de l'existence de véritables civilisations mais également de peuples qui ont mené des luttes politiques et économiques à la recherche de revenus, de richesses pour le soutien de l'Etat. On constate également que la base économique de ces Etats est tributaire à la fois des ressources extraites à l'intérieur (richesses minières, agricoles, artisanales, etc.) et des échanges entre l'Etat et l'extérieur (Griffeth R. and Thomas C.G. eds, 1981).

- L'autorité souveraine (perçue soit comme un homme, ou comme un dieu, ou bien comme un demi-dieu) était reconnue et les symboles de l'Etat existaient sous des formes diverses, même s'ils ne nous sont pas bien parvenus. La pénétration des Européens en Afrique a constitué un point de rupture dans le développement autonome de l'Etat sur ce continent.

1.2 Le développement des villes en Afrique ancienne

Les villes précoloniales étaient concentrées principalement dans la région soudano-sahélienne, servant d'intermédiaires entre l'Afrique méditerranéenne et l'Afrique guinéenne et sur la Côte Orientale. Les villes africaines, comme beaucoup d'autres villes dans le monde, doivent leur développement à des intérêts commerciaux, à l'existence de structures politico-administratives stables, au commerce caravanier (le transport trans-saharien) ou maritime (sur la Côte Orientale¹), leur permettant de devenir centres de marché où se maîtrisent les relations économiques d'*import-export*, d'ordre et de contrôle politique, de foyers culturels et intellectuels.

A. Les principaux Empires et Royaumes précoloniaux sont les suivants:

- l'Empire Songhai (qui trouve sa cohérence au début du X^e siècle) avait comme ville importante Koukya qui était la capitale et qui fut transférée à Gao² en l'an mille. Gao comptait un système administratif centralisé qui assurait une base stable aux échanges commerciaux. Ici se développa, au début du XVI^e siècle, une civilisation brillante qui attira savants et littérateurs de toute l'Afrique;
- la civilisation Haoussa (au Soudan Central) concentre les plus grandes cités et l'organisation sociale la plus élaborée du Soudan. Ici, on trouve la délimitation des fonctions assignées à chaque ville : Gober était la ville guerrière, place militaire

¹ Y compris les espaces maritimes de la Méditerranée et de l'océan Atlantique.

² Au XVI^e siècle, Gao aurait compté plus de 50.000 habitants, Cf. POINSOT J. et Al. 1989, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*, La Documentation Française, Paris.

chargée de la défense, tandis que la ville de Zaria était chargée de développer les activités commerciales et économiques, et de fournir des esclaves;

- les Yorouba¹ (dans le domaine Guinéen) concentrent le plus grand nombre de villes et les plus grandes aussi. Ici, il y a une double utilisation de l'espace car les activités commerciales n'étaient pas isolées de l'agriculture. Les Yorouba étaient des agriculteurs qui avaient leurs fermes dans les environs des villes en ayant, en ville, une place pour vivre, tandis qu'ils réalisaient leurs affaires comme agriculteurs. La famille et le Royaume, dans son ensemble, consolident le modèle de vie campagne – ville. Les enclos étaient les éléments les plus importants dans les plans urbains et chacun d'entre eux délimitait le domaine de la famille étendue ou lignagère;
- les Tenda (au nord-ouest de la République de Guinée) ont comme base d'organisation politique la cité, et l'autorité politique était partagée entre trois cités principales : Nouma, Ikon et Ifane. Les Tenda avaient comme base de la vie sociale la parenté utérine;
- l'Empire d'Axoum, où la prospérité reposait sur l'agriculture, a un développement commercial depuis le port d'Adoulis, en mer Rouge, vers le monde romain et les pays de l'océan Indien. La capitale Axoum et le port d'Adoulis étaient les principales villes auxquelles s'ajoutent d'autres cités densément bâties. Dans le cas de cet Empire, l'évolution est particulière puisque le déclin des villes n'est pas dû à l'ingérence des puissances étrangères mais plutôt à des conflits internes. Ainsi, Axoum fut la capitale jusqu'au XVI^e siècle et sa place fut prise par Gondar, construite au milieu du XVII^e siècle. Une troisième capitale est née vers 1887, Addis Ababa, qui connaît un autre style de développement avec l'ouverture des relations politico-commerciales avec d'autres régions d'Afrique et des pays d'Occident;

¹ Les données générales pour les anciennes villes indiquent que chez les Yorouba, ces villes dépassaient 20.000 habitants, MAUCLER Ch. et Al. 1987, 32, et que c'est au pays Yorouba qu'il y avait les plus grandes villes (100.000 à 150.000 habitants). Chez les Yorouba, chaque enclos urbain avait entre 20 et 200 habitants, MITCHEL, 1961, 286. Au XIX^e siècle, les estimations de la population urbaine chez les Yorouba étaient de 70.000. Plus ou moins 30% des 51% des Yoroubas du Nigeria de l'Ouest habitaient en 1952 dans les villes de plus de 40.000 habitants, Cf. BASCOM 1959.

- les Pays de Kong (au nord de la Côte d'Ivoire) avaient comme capitale la ville de Kong, cité marchande qui servait de point de jonction entre la forêt et la savane. L'artisanat, la teinturerie et les activités manufacturières étaient au cœur des activités économiques.

B. L'examen du développement des villes dans les six civilisations étudiées montre que:

- l'Empire du Ghana avait développé, à l'apogée de l'Empire, plusieurs grandes villes : Koumbi- Saleh¹ , Néma, Oualata, Aoudaghost. Villes construites en pierre où se développent des activités économiques et caractérisées comme des centres d'échanges et de rencontre²;
- dans l'Empire du Mali, les villes principales étaient Tombouctou et Djenné³ , centres intellectuels et commerciaux où se fondèrent des écoles et universités coraniques qui en faisaient des foyers intellectuels. Les voyageurs étaient de deux catégories : ceux qui y allaient pour des raisons commerciales et ceux qui venaient du Maghreb et d'Espagne suivre l'enseignement religieux des doctes soudanais;
- dans le Royaume du Dahomey⁴, la cité est le cœur de la société. Elle englobe plusieurs villes dans la ville, chaque secteur de celle-ci ayant des caractéristiques et activités spécifiques, où l'on remarque l'existence de quartiers résidentiels, et de quartiers des nobles avec des palais, l'organisation spatiale s'appuyant sur des arts et des techniques;

¹ A Koumbi-Saleh, identifiée comme la partie musulmane de la capitale de l'Empire de Ghana, la population était de 15.000 et 20.000 habitants, Cf. MAUNY R.A. 1961, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, 61, Dakar. On suppose qu'au XIII^e siècle elle comptait quelque 30.000 habitants, Cf. DOMIAN S. 1989, 32, *Architecture soudanaise. Vitalité d'une tradition urbaine monumentale*, L'Harmattan, Paris.

² Pour l'organisation urbaine et les matériaux de construction, voir : Al-BAKRI, cité par Joseph M. CUOQ 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIII^e au XVI^e siècles*, Sources d'Histoire Médiévale, Paris. IBRAHIMA BABA KAKE 1983.

³ Entre les XV^e et XVI^e siècles, Tombouktou avait 25.000 habitants et Djenné avait une population entre 20.000 et 30.000 habitants, Cf. DOMIAN S. 1989.

⁴ Au XVIII^e siècle, la ville d'Abomey avait une population proche des 24.000 habitants, voir: BOAHEN 1966.

- dans le Royaume du Bénin, la grande ville était Bénin, la capitale. Le Royaume comptait des villages qui vivaient des travaux agricoles et des activités artisanales. Le Royaume était représenté dans l'administration et le système économique de chaque village;
- sur la Côte Orientale se sont constitués de véritables centres commerciaux internationaux. A partir du VIII^e siècle se développa ici une civilisation arabo-africaine qui créa des cités-ports : Brava, Mombasa, Zanzibar, Kilova, Sofala. A partir du XI^e siècle se multiplièrent les cités marchandes et maritimes avec plus de quarante villes tout au long de la côte dont : Mogadiscio, Kilwa, Socotra, Kismayau, Pemba.

L'Empire du Ghana, l'Empire du Mali, le Royaume du Dahomey, la civilisation Yorouba et le Royaume du Bénin montrent deux traits communs dans le statut des capitales:

- les capitales sont les centres où siègent les tenants du pouvoir et où sont prises toutes les décisions politiques, administratives et économiques ;
- les capitales sont les centres économiques tant de production que d'échanges.

2. Examen des structures urbaines de Koumbi-Saleh, Djenné, Kano, Ifé et Bénin¹.

2.1 Les structures urbaines

La structure urbaine a une première caractéristique due à la stratification et à la délimitation de l'espace. La stratification à Koumbi est déterminée par l'existence de deux agglomérations (situées dans une plaine): la ville impériale et la ville du peuple, connue aussi comme la ville des

¹ Localisée au sud-ouest du Nigeria, sur la rive droite du Niger. Djenné, fondée sur le delta intérieur du Niger. Ifé, localisée au nord-est du Nigeria. Koumbi-Saleh, capitale de l'ancien royaume de Ghana, localisée dans le sud de la Mauritanie. Kano, cité-Etat Hausa, localisée au sud du Soudan. (DOMIAN S. 1989).

musulmans. À Djenné, l'espace urbain a été découpé en onze quartiers organisés par castes et par métiers. La ville de Bénin comprenait une quarantaine de quartiers et chacun d'entre eux avait sa propre spécialisation économique : le travail du bronze, du cuir, la sculpture, etc. Kano¹ et Ifé ont rassemblé leur vie active autour du marché, sans délimitation spatiale connue.

La vie économique de ces villes peut être étudiée à partir de deux données : les voies de communication et le commerce. Koumbi, liée au réseau routier ou caravanier trans-saharien, permet les contacts pour les affaires commerciales et culturelles, tandis que Djenné crée des positions stratégiques de poste avancé aux confins méridionaux du Soudan. Kano n'est pas seulement un point important dans le trafic commercial mais devient aussi, avec ses routes, le lieu commercial et de passage de tous ceux qui allaient à La Mecque. Ifé et Bénin avaient des routes les reliant aux centres commerciaux.

Le commerce est la caractéristique commune à ces villes : Koumbi-Saleh reçoit les produits venant de l'extérieur en même temps qu'elle envoie l'or, le sel et d'autres produits pour les échanges avec l'extérieur. Djenné, qui est connue comme la ville la plus commerçante du Soudan, exerce ses fonctions comme centre d'*import-export*, tout en développant l'*industrie* des tissus de coton. Kano se spécialise dans le commerce avec le Tchad, l'Atlantique et la Méditerranée. Ici, on travaille les textiles, le cuir, le cuivre, l'agriculture et les affaires d'*import-export* sont développées avec ces produits. Kano est aussi connue pour avoir été la capitale commerciale et *industrielle* de tout le Soudan central pendant tout le XIX^e siècle, quand se développa principalement l'*industrie* des vêtements et la teinturerie.

Ifé, capitale spirituelle des Yorouba, était aussi centre commercial et centre d'artisanat où se développaient les activités de forgerons, tisserands, menuisiers. Bénin, qui avait comme une des principales activités économiques les affaires d'*import-export* avec les produits agricoles,

¹ Au XVI^e siècle, la ville de Kano aurait eu 75.000 habitants, Cf. MAUNY R.A. 1961.

était aussi le centre que sillonnaient les corporations des artisans, deuxième activité économique en importance dans le Royaume et dans la ville.

2.2 La ville comme centre de pouvoir, et comme foyer intellectuel et culturel.

La définition de la ville comme centre de pouvoir, de décisions politiques et siège du gouvernement vaut aussi pour l'ancienne ville africaine. En effet, la ville est le centre de la vie des Royaumes ou Empires, et elle joue un rôle clef dans la consolidation des Etats et dans l'évolution des sociétés. On ne pourrait pas définir comme des endroits stratégiques ceux qui ont été choisis pour bâtir les capitales, mais, par contre, on peut remarquer leur proximité des rivières et leur aménagement spatial permettant le contrôle politico-administratif sur l'ensemble de la société.

A Koumbi-Saleh, dans la ville impériale, on trouve le palais de l'Empereur, fortifié, entouré de maisons qui étaient les sièges de l'administration, des fonctionnaires de la cour et des fonctionnaires. A Djenné, qui n'était pas le lieu d'habitation de l'Empereur, on trouve de même une administration bien constituée, où le Djenné-Wéré était chargé de l'administration de la ville, assisté d'un conseil de notables et d'administrateurs délégués qui assuraient le contrôle de la ville et le maintien du système social par castes avec des notables et des esclaves.

Kano abritait l'habitation du Roi (qui n'avait pas un caractère sacré) et la cour. Le pouvoir politique était représenté par les fonctionnaires chargés des affaires politico-économiques, d'un chef d'armée, d'un chef de protocole, avec une société de notables et d'esclaves. Ifé fut jusqu'au XVI^e siècle le centre de puissance politique chez les Yorouba et siège du pouvoir et résidence du Roi. Comme dans d'autres villes de cette société, Ifé comptait une organisation militaire et de fonctionnaires administratifs, avec une organisation sociale divisée par castes, et régie par le droit coutumier.

La ville de Bénin était la capitale et le centre administratif du Royaume du Bénin. Le palais du Roi à lui seul était presque une autre ville dans la ville, où habitaient un grand nombre d'hommes titrés, de serviteurs, de notables et d'esclaves. Toutes les décisions étaient prises ici et le contrôle à tous les niveaux était exercé par des fonctionnaires choisis par le Roi.

D'habitude, c'est dans les endroits où siègent le pouvoir et ses représentants que se trouvent les centres d'accès à la culture et à l'éducation¹. Mais, à Koumbi on trouve le contraire: c'est justement dans le secteur de la ville destiné à loger le commun du peuple, non dans la ville impériale, que se concentrent les centres d'apprentissage et des échanges culturels. Malgré la division de la ville en deux, on peut remarquer l'existence, dans ses deux parties, de lettrés, de jurisconsultes, d'érudits.

Djenné peut être définie comme centre éducatif et de recherches, où on trouve un haut degré de formation académique et des opportunités ouvertes pour l'apprentissage grâce à de nombreuses écoles. L'Université de Djenné se vantait d'avoir des milliers d'enseignants qui donnaient des cours et poursuivaient des recherches sur de nombreux sujets dont un des plus importants était la médecine.

Kano avait des systèmes éducatifs sélectifs, tandis qu'Ifé, centre des rites et des arts, était la ville sacrée et le berceau de la civilisation Yorouba, siège du chef religieux et d'apprentissage des lois et de la religion. Cette situation se prolonge à Ifé jusqu'au XIII^e siècle quand son art atteint son apogée, mais elle perd l'hégémonie politique et culturelle pour devenir, à partir du

¹ Dans l'examen de la littérature à propos des représentations culturelles, des arts, etc. on rencontre deux tendances différentes. La première est représentée par les travaux réalisés par SELIGMAN C.G. 1935, *Les races de l'Afrique*, Payot, Paris. WESTERMANN D. 1937, *Noirs et Blancs en Afrique*, Payot, Paris. Ils offrent la perception des Européens à l'égard des manifestations culturelles des Africains durant la période coloniale. La deuxième est représentée par les travaux de BOHANNAN P. et CURIN Ph. 1971. CHEIK ANTA DIOP 1967, *Antériorité des civilisations nègres. Mythe ou vérité historique?*, Présence Africaine. A propos de la culture swahili, voir la contribution de CONSTANTIN F. 1987, *Condition swahili et identité politique*, Africa, 57.

XIV^e siècle, la ville sainte. Au Bénin, le niveau intellectuel et culturel touche principalement les connaissances religieuses qui sont acquises dans les écoles et les temples.

2.3. La ville physique : les constructions

La segmentation spatiale à Koumbi détermine les lieux de résidence des nobles et du peuple, et présente une différenciation dans les modèles architecturaux et les matériaux de construction. La ville impériale a les maisons construites en pierre et en bois d'acacia ; fenêtres vitrées et éléments décoratifs comme les sculptures et peintures à l'intérieur. La ville du peuple, ou des musulmans, n'a pas de palais mais des mosquées et montre une exploitation duale de l'espace urbain: à l'intérieur se développent les activités économique-commerciales et, à l'extérieur, à la périphérie de cette partie de la ville, se pratique la culture de légumes. Les maisons du peuple étaient des huttes en argile couvertes d'un toit de paille.

Dans le cas de Koumbi, on peut parler de l'existence d'un aménagement urbain planifié. L'existence de rues tracées, de places, d'une délimitation spatiale et économique des secteurs de la ville, et l'ordre dans les constructions à étages, font penser à l'existence d'un aménagement fonctionnel fondé sur les besoins et l'ordre social.

Djenné, qui était la ville la plus ancienne du Soudan, a un système urbain sans segmentation remarquable au niveau social. Les rues et places servaient à la vie de la ville et à son intégration aux réseaux routiers et caravaniers. Les maisons présentaient un style unique, dans lequel la seule différence extérieure est au niveau des formes décoratives des façades, éléments qui font penser plus qu'à un changement dans les formes architecturales, à une espèce de marque destinée à souligner l'appartenance des habitants à un certain niveau social. Les maisons à Djenné étaient bâties en bois et en argile. Ces matériaux étaient utilisés aussi, sans distinction, dans les constructions des palais et mosquées. Les formes décoratives et le style

architectural pourraient être aussi le reflet de l'influence d'autres modèles architecturaux étrangers.

Kano était la plus importante des Cités-États Haoussa. Peut-être fondée au X^e siècle, elle est appelée « la Ville aux Seize Portes ». L'organisation spatiale de la ville est déterminée par le rassemblement de la ville autour du palais de son prince, de sa grande mosquée et de son marché. Les maisons sont construites en argile, les rues sont tracées de façon régulière et l'aménagement présente une segmentation non au niveau social, mais de spécialisation dans les activités économiques. La ville de Djenné constitue un espace enfermé par une immense enceinte d'argile construite dès le XV^e siècle, enceinte qui avait comme objectif stratégique la protection de l'espace habité.

La segmentation urbaine à Ifé avait une connotation sacrée: elle abritait les endroits destinés au culte et des quartiers assignés en accord avec les activités économiques et la position dans la société, en accord avec l'organisation tribale et monarchique. Ifé, comme toutes les cités Yorouba, était fortifiée, fort peuplée et était un des centres privilégiés des manifestations artistiques (Mabogunje A. 1968).

La ville du Bénin avait des quartiers spécialisés en fonction des activités économiques; on y trouvait un système urbain uniforme, des rues alignées et des maisons construites en pierre ou argile. Elle avait aussi la fonction d'abriter, dans un de ses espaces, le palais du Roi, palais qui ressemblait à une autre ville. Cette segmentation ne serait pas définie par une stratification sociale, mais elle montrerait plutôt la délimitation du pouvoir du Roi et du Royaume.

En général, les villes antiques présentent, dans leur structure, des éléments en rapport avec le développement politico-économique, soutenus par deux grandes institutions

représentées par les pouvoirs politiques et religieux. Ces deux institutions, séparées et bien délimitées dans la structure urbaine, apparemment, n'ont pas eu de problèmes de convivialité.

La gestion de l'espace urbain est contrôlée à un niveau général par les représentants du pouvoir et, à un niveau particulier, l'administration et la gestion dépendent des groupes qui se trouvent à l'intérieur des villes. Ces groupes produisent une organisation et une gestion de l'espace entretenue et fonctionnelle. On y produit des tissus urbains qui permettent le développement des enclos et des passages qui constitueront le modèle architectural et urbain africain basé sur la famille, la parenté, avec communication par les cours, ce qui consoliderait la vie associative.

Section II. La ville coloniale.

1. L'organisation des comptoirs et les premières villes d'origine européenne

En faisant la description des villes autochtones précoloniales africaines, il est impossible de ne pas tenir compte des premières implantations européennes (Lombard J.A. 1967. Clayton A. et Savage D. 1974) qui formeront d'autres types d'agglomérations urbaines. L'irruption, dans le paysage africain, de nouvelles conceptions idéologiques et du modèle urbain européen ont comme but des intérêts économiques et stratégiques. Les nouveaux centres sont rattachés au commerce international, en tant que centres de traite négrière (Newbury C. 1961. Renault F. et Daget S. 1985).

Il se produit donc une occupation physique de l'espace, un changement et une différenciation dans l'ordre social, même si, au début des installations des comptoirs, le style

européen n'est pas très remarquable. Cette occupation ouvrira la porte à la future pénétration politico-économique qui aura lieu avec la colonisation.

Les nouvelles villes (ou comptoirs) créées à partir des XVI^e et XVII^e siècles ont un rapport étroit avec les réseaux économiques qui se développent avec l'économie de traite¹. A cette époque, il n'y a pas de lotissement ni de projet urbain global : il y a l'occupation de l'espace où l'objectif est le développement d'un nouveau marché international qui obligeait, avant même de développer les villes, à construire des enceintes pour enfermer les esclaves et les produits agricoles et miniers pour l'exportation. Les comptoirs sont, au début, semblables à un village africain : il n'y a pas d'uniformité dans les tailles des bâtiments mais seulement dans les matériaux choisis.

Le début des comptoirs et du marché d'esclaves affecte différemment l'organisation spatiale de l'Est et de l'Ouest africains:

- A l'Ouest, leur implantation se limite à l'occupation d'une partie du sol, sans causer (à ce moment-là), le déclin des villes précoloniales.
- A l'Est, où jusqu'au XI^e siècle se multipliaient les cités marchandes et maritimes, les Portugais dérèglèrent l'organisation politico-administrative et économique anciennes. En effet, dès 1502, ils détruisent et pillent les villes côtières qui refusent de se soumettre. En conséquence, le commerce ancien est presque ruiné et presque totalement remplacé par la traite. L'occupation de l'espace n'a pas été limitée au sol mais à l'occupation des cités-ports qui, avec leur infrastructure physique, favoriseront le développement des nouvelles filières commerciales.

L'Ouest voit se développer, sur ses côtes, le commerce humain dès le XVI^e siècle, principalement sur une bonne partie du Golfe du Bénin. Ici, le fonctionnement des comptoirs a

¹ Cfr POINSOT J. et Al. 1989, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*, La Documentation Française.

obligé d'organiser l'espace en créant les circuits utiles à la naissance de nouvelles cités-ports et à la construction d'une infrastructure nouvelle. Ce qui est bien différent de ce qui s'est fait sur la Côte Orientale.

L'installation des comptoirs attirait des gens qui voulaient tirer un profit de la traite en développant des activités secondaires. Ainsi naissent les quartiers qui abritent soit des Africains soit des Européens, ainsi que les endroits destinés au stockage des nouvelles « marchandises ». L'espace devient un endroit segmenté en fonction des activités économiques et marqué par une forte différenciation raciale et sociale. Les comptoirs plus importants ont été bâtis dans un espace fortifié où on trouve la présence des soldats, d'une vigilance plus stricte et d'une certaine administration non indigène chargée de l'ordre. La construction des quartiers s'est faite aussi en fonction des nationalités des ressortissants étrangers qui représentaient les compagnies négrières (Gayibor N. 1988, 50-58) dans les villes.

Kéta, Ada, Aflao, Aneho, Apa, Offra ont été quelques-unes des nombreuses villes qui ont été utilisées pour le trafic des esclaves. Elles ont dû évoluer en fonction d'un marché extraverti, leur croissance et leur développement étaient en rapport avec les fonctions qu'elles remplissaient. Plus de deux cents ans d'existence et de travail de ces villes (1650-1880) ne provoquèrent ni progrès social, ni développement de véritables centres urbains (Barbour K.M. and Prothero R.M. eds., 1961. Bascom W.R. 1959. Bascom W.R. and Herskovits M.J. eds. 1962). En réalité, elles étaient fonctionnelles pour le marché et non l'intérêt d'un développement urbain.

Le système colonial crée donc, dès la fin du XIX^e siècle, des nouvelles structures spatiales, modèles des institutions urbaines et d'organisation de l'espace, qui donneront naissance à un nouveau processus d'urbanisation, qui attire la population africaine en même

temps qu'elle abrite la population européenne (Ibrahima B.K. 1983). L'irruption des nouvelles structures et les changements induits dans l'espace de vie produiront des transformations profondes aussi bien sur cet espace qu'au niveau des rapports sociaux. Ces transformations induisent une dynamique sans précédent, dans la hiérarchisation de la société et de l'espace occupé.

1.1 Nécessité à laquelle ont répondu ces villes.

De nombreuses villes furent fondées avec la colonisation, et plusieurs d'entre elles existaient au moment du partage colonial. De ces villes précoloniales, beaucoup ont connu le déclin avec la création des nouveaux centres urbains, lorsqu'elles ne répondaient pas aux intérêts des colonisateurs. D'autres villes précoloniales sont utilisées par les Européens, par exemple Kumasi¹ qui reste centre de communications et point de collecte des produits agricoles. D'autres villes anciennes, comme Tananarive ou Lagos, continuent à se développer. Mais il est rare de trouver du progrès dans les anciennes agglomérations urbaines qui ont survécu à la colonisation. Elles perdent leur importance et leur place est prise par les nouvelles villes adaptées aux nécessités et activités des nouveaux habitants d'Afrique (Perroux F. 1964. Prost M.A. 1965).

Les nouvelles villes ont répondu aux besoins exclusifs des Européens, c'est-à-dire :

- le besoin d'un lieu où développer leurs activités politiques, administratives et religieuses ;
- le besoin d'un lieu d'habitation pour les Européens ;
- le besoin de lieux où pouvoir exercer les activités économiques : le principal objectif est d'extraire la plus grande quantité de surplus des activités économiques. Ainsi, la typologie des villes est subordonnée aux intérêts des systèmes économiques liés à l'entreprise

¹ Au XVIII^e siècle, les habitants de Kumasi étaient estimés entre 20.000 et 25.000, Cf. BASCOM, 1959, 30.

coloniale. L'objectif général est de pouvoir soutenir politiquement le nouveau pouvoir économique-administratif ;

- le besoin d'un lieu de contrôle et de domination de la population autochtone. L'organisation urbaine coloniale obéissait donc à la nécessité d'avoir un instrument qui assurait le contrôle non seulement sur les pays concernés mais qui facilitait aussi le rôle des élites autochtones chargées d'assurer, avec les Européens, l'intégration de la région au marché international. La ville obéit aussi à une nécessité de domination spatiale qui, symboliquement et géographiquement, maintient une distance entre les quartiers et lieux de résidence des conquérants et ceux des conquis ;
- la nécessité d'avoir des lieux stratégiques tels que les villes qui ont pour origine un poste militaire.

1.2 Configuration et situation géographique des villes coloniales

La création et la planification des villes servent les objectifs coloniaux en subordonnant la localisation dans des lieux stratégiques, en particulier sur les régions côtières. On voit par exemple, que la plupart des centres urbains les plus importants en Afrique tropicale sont situés sur les côtes de l'océan Atlantique. En dehors des villes côtières, on trouve aussi les centres urbains créés et distribués le long des chemins de fer, et les villes localisées près des mines et des lieux où se développent des activités économiques destinées à l'exportation des matières premières.

Avec cette nouvelle distribution spatiale se sont créés de nouveaux axes stratégiques où se manifeste la subordination des villes aux ports et le développement des villes à l'intérieur du continent, donnant priorité au développement des capitales et un faible développement aux petits centres urbains. On peut dire que la stratégie sélective des aires urbaines a été déterminée par l'abondance des ressources naturelles, la proximité des lieux d'exploitation minière et les facilités de communication et de transport avec les pays européens.

1.3. Structure interne des nouvelles villes – Segmentation de l'espace urbain

Les modalités de production de l'espace urbain sont marquées par la rigidité de la réglementation administrative et le contraste entre deux sous-espaces d'habitation dans un même ensemble urbain. Ceci est le produit des politiques qui privilégient une option ségrégationniste, où les lois foncières soutiennent ce type d'orientation. Ainsi, la plupart des villes montrent une structure duale dans laquelle on remarque une segmentation sociale dans l'occupation de l'espace, segmentation caractérisée par une différenciation dans la dotation en infrastructures, la dotation en services publics, la qualité des constructions et d'aménagement du territoire.

On trouve alors la ville des nantis et la ville des pauvres :

- la partie peuplée par les Européens, aménagée en raison des lignes d'évacuation des eaux usées et des déchets, dotée d'une infrastructure physique permettant l'accès à l'eau, à l'électricité et aux moyens de transport. Dans l'infrastructure sociale on trouve des écoles et des services de santé ;
- l'autre partie, tout-à-fait différente dans son infrastructure interne, composée des « quartiers populaires » et bidonvilles peuplés par les Africains, où les dotations en infrastructures sont négligées ou n'existent pas.

La composition de l'espace urbain donne l'impression de deux ou plusieurs villes dans une même ville, chacune ayant des caractéristiques propres quant à son développement économique, physique et social. L'antagonisme entre elles se manifeste par une différenciation sociale croissante et une grande différenciation dans les opportunités d'intégration dans les sphères politiques et de décision. En considérant l'existence d'une *ville officielle*, lotie et aménagée, opposée à un ensemble de quartiers principalement *spontanés* qui se caractérisent par la précarité dans les conditions de vie, on peut déduire l'existence d'une hiérarchie des

sous-secteurs urbains. Cette hiérarchisation répond à une logique individualiste et à la spécialisation économique et sociale des parties de l'espace urbain.

La ville devient aussi le lieu où se représente le pouvoir colonial, avec le centralisme politique et tous les éléments nécessaires à la gestion et l'administration de la nouvelle société. Il y a donc, dans l'organisation urbaine, l'imposition de certains schémas qui produisent un espace privé dans lequel les bénéficiaires -les Européens- ont la propriété du sol.

Les deux grands sous-secteurs des nouvelles villes ont comme caractéristiques principales :

A. Dans la ville des Européens :

- les quartiers résidentiels ;
- les quartiers administratifs ;
- les centres industriels (dans quelques cas) ;
- les centres commerciaux.

B. Dans la ville des Africains :

- les quartiers populaires périphériques et/ou bidonvilles (habités par les couches populaires et ouvrières), où on trouve des logements bâtis par autoconstruction (taudis, huttes), des logements construits et financés par les autorités coloniales (par exemple, ce qu'on appelle les H.L.M. en France).

La segmentation spatiale des nouvelles villes n'est donc pas limitée à deux types de quartiers, ceux des riches et ceux des pauvres. Le paysage urbain et sa structure sont plus riches, plus complexes, avec des subdivisions à l'intérieur de chaque segment urbain, et chaque segment montrant des différences sociales représentées par le niveau de vie de ses habitants.

2. La croissance urbaine pendant la colonisation

A partir de la période coloniale, les villes africaines connaissent des rythmes de croissance sans commune mesure avec les rythmes d'accroissement démographique des villes de la période pré-coloniale. C'est que l'avènement de la colonisation a introduit des changements considérables dans l'ensemble des sociétés africaines et particulièrement dans ses différents espaces d'habitation. C'est d'ailleurs aussi depuis cette période que le phénomène démographique, dans son aspect global comme dans ses caractéristiques urbaines, a été considéré comme une donnée essentielle des problèmes de développement des pays africains.

Il faut remarquer par ailleurs que, par delà le phénomène global d'urbanisation accélérée, les diverses régions africaines n'évoluent pas au même rythme. Aussi les niveaux d'urbanisation sont-ils différents selon les régions et les pays. Mais, dans l'ensemble, il semble bien que les rythmes de croissance de toute la population et de celle des villes sont depuis lors les plus élevés du monde.

Le traitement détaillé de ces considérations pour cette période est limité par l'insuffisance des données chiffrées s'y rapportant. Cela concerne particulièrement les premières décennies de la colonisation pour lesquelles les recensements étaient inexistantes. On sait à ce sujet que les organisations internationales – dont la plupart ne sont venues à l'existence qu'après la seconde guerre – n'ont commencé à produire des statistiques démographiques que depuis une quarantaine d'années. Les estimations pour les périodes antérieures sont en général des données très grossières. Les tableaux 1 et 2 ci-dessous nous montrent les écarts de la croissance démographique globale entre l'Afrique et le monde, et entre certaines grandes villes africaines.

Tableau 1
Estimations de la population
et taux d'accroissement de la population du monde et d'Afrique : 1920 à 1961

Région	Estimations ajustées de la population au milieu de l'année (en millions)					Taux d'accroissement annuel 1950-1961 (en %)
Années	1920	1930	1940	1950	1961	
Ensemble du monde	1.811	2.015	2.249	2.509	3.069	1.8
Afrique	141	157	176	207	261	2.1

Source : UNITED NATIONS 1963, 41, *Statistical Yearbook 1962*, United Nations, N.Y.

Tableau 2
Population urbaine et taux de croissance

Ville	Année	Population (.000)	Année	Population (.000)	Croissance par année
Dar-Es-Salaam	1948	69	1957	129	7.2
Nairobi	1948	119	1962	315	7.2
Addis Ababa	1951	400	1964	505	1.7
Lagos	1952/53	267	1963	665	8.3

Source : AJAEGBU H.I. 1979, 87, *Urbanization in Africa*, IN: UDO R.K. (Ed), *Population education source book for sub-saharan Africa*, Heineman Educational Books, Nairobi.

Le tableau 1 nous montre que l'accroissement démographique africain actuel, considéré comme sans équivalent dans le monde et dans l'histoire, avait déjà pris son envol depuis la période coloniale, même s'il s'est accentué en période post-coloniale. Le second tableau nous montre quelques écarts entre pays concernant les rythmes de croissance démographique dans les différentes villes africaines au temps colonial. Les rythmes d'accroissement sont ici les plus élevés à Lagos (Nigéria), élevés à Dar-Est-Salaam (Tanzanie) et à Nairobi (Kenya), faibles à Addis-Abeba (Éthiopie).

Vers la fin de la colonisation, en 1960, le paysage urbain africain montre un développement fort inégal selon les régions. Ainsi, l'Afrique centrale et l'Afrique occidentale ont un taux d'urbanisation beaucoup plus élevé que l'Afrique orientale. En effet, les taux d'urbanisation des deux premières vont de 10 à 23%, alors que ceux de l'Afrique orientale sont, dans l'ensemble, inférieurs à 10% (Banque Mondiale 1984, p. 22). Ainsi, par exemple, le taux d'urbanisation n'est alors que de 5% en Tanzanie, de 6% en Éthiopie et de 7% au Kenya. Le Kenya était donc, de ces trois pays de l'Afrique orientale, celui qui avait le taux d'urbanisation le plus élevé. Et ce taux demeurait cependant inférieur à 10% ! (Banque Mondiale 1984).

En Tanzanie, l'urbanisation était très faible, si on la compare avec d'autres pays. D'après Blacker J.G.C. (1972, 47), la Tanzanie avait, en 1957, une population urbaine de 364.072 habitants, dont 128.742 étaient à Dar-Es-Salaam, suivi par Tanga qui avait 38.053 habitants. Les analyses des taux de croissance, pour la période 1948-1957, montrent une moyenne de croissance de 7% pour toutes les régions urbaines (Blacker J.G.C. 1963). L'examen de la distribution régionale des centres urbains montre des différences considérables.

Par contraste avec les autres pays de l'Afrique de l'Est, le Kenya présente un plus grand développement urbain. D'après l'étude réalisée par les United Nations (1964), le Kenya avait 17 villes en 1948 avec une population urbaine de 285.445 habitants, dont 118.976 étaient à Nairobi (Morgan W.T.W. and Shaffer M. 1966). Le taux de croissance est estimé à 11% pour les années '50. Il faut tenir compte du fait que le taux de croissance très élevé à Nairobi est dû en partie à l'inclusion des grands espaces de l'ancienne région de Kiambu. Néanmoins une des particularités les plus significatives du changement spatial de la population au Kenya a été justement l'accélération de l'afflux de population provenant des secteurs ruraux (Brass W. et Al. 1968. Caldwell J.C. 1969. Caldwell J.C. ed., 1975. O'Connor A.M. 1978. UDO R.K. ed. 1979).

Section III. La ville post-coloniale.

1. Les villes africaines à partir de 1960.

A partir des années '60, les villes léguées par la colonisation connaissent un développement accéléré et une forte accentuation de l'inégalité dans l'espace habité. Cette inégalité se développe dorénavant au sein même de la société africaine urbaine. Les nouveaux Etats poursuivent des politiques de logement avec des programmes souvent financés par des organismes étrangers. Pendant les années '60, les programmes réalisés ont eu une tendance à construire des logements de coûts très élevés puisque en grande partie les logements ont été construits dans des secteurs à revenu élevé. Les sociétés parapubliques ont joué le rôle d'intermédiaires dans la construction et la gestion de ces logements.

D'après la Banque Mondiale (1981, 137), *Dans les anciennes colonies britanniques, la Colonial Development Corporation finançait des sociétés nationales de logement et des sociétés de construction qui bâtissaient des maisons sur le modèle britannique. Dans les pays francophones, de nombreuses sociétés immobilières ont été créées dans le même but . Ces politiques ont négligé la solution des problèmes des masses pauvres, qui affluent de la campagne vers les villes. Ce sont ces masses d'immigrés qui, marginalisés par les programmes officiels, occupent les espaces périphériques et s'adonnent à l'auto-construction de leurs habitations. Selon la Banque Mondiale, cette partie de la population représenterait 90% de l'ensemble des habitants urbains en Afrique sub-saharienne (Banque Mondiale 1981, 137).*

Quelques programmes ont cependant été réalisés par des organismes officiels pour fournir des logements aux pauvres. Durant les années '70, ces programmes ont été très à la mode et acceptés tant par des organismes financiers étrangers que par les gouvernements africains.

L'idée était d'encourager les gens à construire leurs propres logements par l'auto-construction tandis qu'ils recevaient une infrastructure minimale. A cause des coûts élevés de ces programmes, les réalisations ont été dérisoires et nombre de projets ont été détournés en faveur des couches sociales riches et moyennes.

Avec ou sans l'intervention de l'Etat, les villes continuent leur expansion démographique et spatiale. Le nouveau paysage de ces villes devient une sorte de mélange dans lequel on trouve les influences architecturales anciennes et modernes, une forte différenciation entre les quartiers résidentiels habités par des gens aisés et les quartiers des pauvres, entre les secteurs résidentiels des riches et les bidonvilles, comme c'est le cas de Nairobi. Cette segmentation spatiale urbaine devient plus remarquable puisqu'il s'agit d'une séparation entre les Africains eux-mêmes. Les frontières à l'intérieur de la ville recoupent les frontières entre les niveaux des revenus et les positions sociales. De la même façon que toutes les nouvelles villes africaines n'ont pas été structurées selon le même plan d'aménagement spatial, le nouveau profil social de la ville n'est pas nécessairement le produit d'une planification délibérée. Il est le produit de l'élargissement de la différenciation sociale à l'oeuvre depuis la période coloniale.

On observe que les modes de sociabilité développés par les habitants de chaque secteur déterminent non seulement des endroits de rencontre, mais aussi des lieux d'exclusion et de différenciation sociale. Ces caractéristiques seront toujours présentes dans la segmentation spatiale urbaine.

2. La croissance urbaine durant la période 1960-1975

Au cours de ces quinze premières années post-coloniales, l'accélération du processus d'urbanisation amorcée en période coloniale continue de plus belle. Ce processus s'accompagne du renforcement des inégalités spatiales entre les villes et les campagnes entraînant de grands déséquilibres socio-économiques à l'intérieur même des centres urbains. Le taux de croissance

pour la décennie des années '60-'70 a été de 5% par année et de 7% pour la période 1970-1975. En 1950 seulement 15%, soit plus ou moins 32 millions de personnes, habitent les centres urbains. En 1975, cette proportion atteint 25,7% ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3
Population urbaine en Afrique (par régions) (1960-1975)

Région	1960	1970	1975
Total Afrique	18.2	22.98	25.7
Afrique de l'Est	7.5	10.7	13.2
Afrique centrale	18.1	25.1	29.7
Afrique du Nord	29.8	36.6	40.1
Afrique australe	41.7	43.8	44.8
Afrique de l'Ouest	13.5	17.3	19.6

Source : UNITED NATIONS 1980, *World population trends and politics*, 1979 monitoring report, Vol.II, Population Policies, New York.

Ce tableau montre les grandes inégalités qui caractérisent les différentes régions de l'Afrique. L'Afrique australe et l'Afrique du Nord sont de loin les régions les plus urbanisées du continent africain. Viennent ensuite l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. L'Afrique orientale demeure, quant à elle, la région la moins urbanisée du continent.

Toutes les informations disponibles indiquent que la croissance urbaine continue à se concentrer principalement dans les capitales. Ces dernières demeurent les plus grands centres administratifs et de développement économique, ayant des possibilités d'offrir un certain volume d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire. La faiblesse de l'urbanisation de l'Afrique de l'Est pendant cette période est encore bien visible dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4
Population urbaine entre 1955 et 1970

Pays	Populations dans les villes de plus de 20.000 habitants (.000)		% sur le total de la population	
	1955	1970	1955	1970
Années	1955	1970	1955	1970
Éthiopie	780	1.470	5	6
Kenya	400	890	5	8
Nigéria	4.500	9.500	11	15
Tanzanie	340	760	4	6

Source : O'CONNOR A.M. 1978, 173.

Pour les premières années de l'indépendance, le tableau 5 ci-dessous donne une idée de croissance démographique pour quelques capitales africaines.

Tableau 5
Population urbaine et taux de croissance des capitales (1946-1964)

Ville	Année	Population (en 1.000)	Année	Population (en 1.000)	Croissance par par année
Addis-Ababa	1951	400	1964	505	1.7
Nairobi	1948	119	1962	315	7.2
Lagos	1952	267	1963	665	8.3
Dar-Es-Salaam	1948	69	1957	129	7.2

Source : Ajaegbu H.I. 1979, 87.

Les relations entre le développement d'une part et la croissance rapide et la redistribution de la population d'autre part, sont loin d'être simples ou stables dans un territoire qui a de fortes inégalités régionales, un développement polarisé et une fragmentation de la géographie politique. Une autre caractéristique commune en Afrique est l'héritage de diverses formes de domination coloniale qui ont formé et maintenu une grande influence dans les stratégies et

modèles de développement économique, de même que dans la migration et dans la distribution de la population dans l'espace.

En 1960, l'estimation de la population africaine était de 278,9 millions (United Nations 1969, 26). D'après P. Bairoch (1985), la population urbaine était de 38 millions en 1960 et le taux d'urbanisation en pourcentage de la population totale était de 15% pour la même année. Au milieu des années '60, moins de 10% de la population totale du continent habitait dans des villes de 100.000 habitants ou plus (Davis K. 1968, 38) et c'est à partir des années '60 que l'Afrique a connu le plus haut taux de croissance urbaine avec un chiffre approximatif de 5,4% par année (Udo R. 1979).

L'évolution du processus au Nigéria montre que le taux de croissance de la population entre 1960 et 1970 est de 3,9% par an (McNulty M.L. and Horton F.E. 1976) et, d'après Sada P.O. (1969), la population à Lagos était estimée entre 300.000 et 350.000 personnes en 1952, pour arriver à 1.125.000 en 1963, avec un taux de croissance selon les régions entre 10 et 43%. Ensuite, l'International Bank (1972) montre qu'entre 1952 et 1962, l'augmentation de la population à Lagos a été de 75%, dont 393.000 habitants dûs aux migrations. La croissance urbaine enregistrée dans la période '60-'70 a été de 6% par an, tandis que le total de la population à Lagos pour l'année 1970 arrivait à 2.500.000 (Gugler J. and Flanagan W.G. 1978, 39, 41).

Pour le cas de la Tanzanie, en 1957 il y avait 33 villes avec une population totale de 364.072 dont 128.742 étaient à Dar-Es-Salaam qui arrive à 272.800 en 1967, avec un taux de croissance pour la décennie de 11,2% (Blacker J.G.C. 1972. Soja E.W. and Weaver C.E. 1976). Dans le temps, le taux de croissance naturel dans le pays arrivait à 2,5% (United Nations 1978). La population à Dar-Es-Salaam en 1960 était de 148.000 et de 350.000 en 1970. La ville arrive à un taux de croissance de 9% pour la décennie (Davis K. 1969).

D'après le recensement de 1962, le Kenya avait 34 villes avec une population de 670.945 habitants. Le recensement de 1969 montre une augmentation importante. En effet, le total de la population urbaine passe à 1.079.908 distribués dans 47 villes (d'après Soja E.W. et Weaver C.E. 1976, 246). La population à Nairobi était en 1957 de 128.700 et de 272.800 en 1967 ; ce qui montre un taux de croissance pour la décennie de 11,2%. En 1969, Nairobi comptait 55,6% de cette population urbaine totale (Ominde S.H. et Ejiogu C.N. 1972 ; Morgan W.T.W. et Shaffer M. 1966). Entre 1961 et 1969, le nombre des migrants dans le pourcentage du total d'accroissement à Nairobi était de 50% (World Bank 1972).

En Éthiopie, la tendance à la concentration de la population urbaine dans la capitale a été moins forte qu'au Kenya. En effet, en 1960, Addis-Abeba comptait 27% de l'ensemble de la population urbaine du pays, et 6% de la population totale. La croissance urbaine a connu un taux de 6,3% par an entre 1970 et 1977. Il semble que ce soient les plus grandes villes qui en aient le plus bénéficié (Ponsi F. 1979, 16). Pour les villes qui font l'objet de notre étude, l'évolution de leur population est présentée dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Croissance de la population des villes en étude (1960-1975) (.000)

Ville	1960	1965	1970	1975
Addis-Ababa	490	580	850	1.100
Lagos	600	1.000	1.500	2.000
Nairobi	270	380	509	720
Dar-Es-Salaam	170	240	340	500

Source : O'Connor A.M. 1978, 177.

Au début des années 1970, environ 40 villes africaines comptaient chacune une population égale ou supérieure à 100.000 habitants. Plus ou moins la moitié de ces villes étaient localisées au Nigeria, pays à forte tradition urbaine (Mabogunje A. 1968). Si on tient compte du critère établi par les Nations Unites de classer comme ville les concentrations de plus

de 20.000 habitants, nous trouvons que pour 1970, il y avait en Afrique plus ou moins 32 millions d'habitants urbains. La répartition par région des villes de plus de 20.000 habitants est présentée dans le tableau 7 ci-dessous pour 1970.

Tableau 7
Répartition par région des villes de plus de 20.000 habitants

Sub-région	Total population urbaine de plus de 20.000 habitants
Afrique de l'Ouest	13.259.882
Afrique centrale	5.932.527
Afrique de l'Est	5.971.212
Afrique du Sud	7.059.005
	32.222.626

Source : United Nations, Economic Commission for Africa (U.N.E.C.A.) 1975, *Demographic Handbook for Africa*, UNECA, Addis Ababa.

D'après Ph. Hugon (1988, 70), le taux de croissance urbaine est passé de 5,5% en 1960-1970 à 6,3% en 1970-1980 et le taux de croissance du taux d'urbanisation de 3,2% en 1950, atteignait 3,7% durant la décennie 1970.

Chapitre II. La mutation de la ville.

Section I. Les interprétations de la ville africaine.

1. La croissance urbaine durant la période 1975-1990.

Cette période va nous montrer que la population urbaine de l'Afrique continue à croître fortement. On a déjà vu que durant les années '50, seulement 15% d'Africains habitaient dans les secteurs urbains. En 1960, l'urbanisation était de 20% et on commence les années '80 avec

une urbanisation de 30% et un taux de croissance d'environ 5% (Adepoju A. 1982, 9. Economic Commission for Africa 1983, 9. World Bank 1986, 228).

La structure de l'urbanisation au Kenya n'a pas beaucoup changé dans le temps. Depuis 1962, on peut observer l'importance des deux principales villes Nairobi et Mombasa qui concentreront l'essentiel de la croissance de la population urbaine. L'évolution suivie montre que de moins de 10% en 1962, la population urbaine kenyane passe à 16% en 1980 et atteint 22% en 1987. En 1979, la population kenyane était de 15.327.061 habitants dont 15,5%, soit 2.382.203, étaient des urbains. Près de la moitié de cette population urbaine, soit 1.162.189 habitants, était concentrée à Nairobi (United Nations 1987 et 1989, pp. 199-201 et 286-290). Les grandes villes, ici, ont connu un taux de croissance de 8,6% dans la période 1980-1987 (Morgan T.W. and Shaffer M. 1966, 4. Overseas Development Institute 1985. World Bank 1989, 278).

La Tanzanie comptait une population totale de 17.048.329 habitants en 1978, dont 87% étaient ruraux et 13% urbains. Pour la même année, Dar-Es-Salaam avait 851.522 habitants, dont 6,8% du total de l'augmentation par année est attribué à la migration rurale urbaine (Ishumi A.G.M., 1984, 22 ; *Statistical Abstract* 1973, 46-47). Le pourcentage de la population urbaine sur le total de la population était de 17% en 1980 et de 29% en 1987, ce qui montre un taux de croissance annuel de 11,3 pour les années 1980-1987 (World Bank 1989, 278). La Tanzanie atteignait une population totale de 23.217.000 habitants en 1987, dont 1.096.000 habitaient la capitale Dar-Es-Salaam (United Nations 1989, 199-201 et 286-290).

Le Nigéria avait un taux annuel moyen d'accroissement de 2,5% pour la période 1965-1980, et avec une population approximative de 103 millions d'habitants en 1986, le taux annuel d'accroissement passe à 3,3% en 1980-1986 (Banque Mondiale 1988, 308). En 1980,

le Nigéria avait un taux d'urbanisation de 27%, chiffre qui va monter à 33% pour 1987, donnant ainsi un taux de croissance annuel pour cette période de 6,3% (World Bank 1989, 278).

L'Éthiopie comptait un taux annuel moyen d'accroissement de la population de 2,7% en 1965-1980 et de 2,4 en 1980-1986, avec une population approximative de 43 millions d'habitants en 1986 (Banque Mondiale 1988, 308). Sa population urbaine, qui représentait 8% de l'ensemble en 1965, passe à 13% en 1989. Les taux de croissance, ici, auraient été de 4,9 entre 1965 et 1980, et de 5,3 entre 1980 et 1989. En 1990, la population de la capitale aurait représenté 29% de l'ensemble de la population urbaine et 4% de la population totale (Banque Mondiale 1991). Le tableau 8 nous donne un panorama de l'évolution de la population urbaine de certains pays africains, ainsi que quelques-unes de ses caractéristiques pour la longue période qui va de 1965 à 1990.

Tableau 8
Rythme d'urbanisation en 1990

Pays	Population urbaine				Population de la capitale		Population des villes d'au moins un million d'habitants en 1990			
	En % pop. totale		Croiss. an. moyenne		En % pop. urbaine	En % pop. totale	En % pop. urbaine		En % pop. totale	
	1965	1989	1965-80	1980-89	1965	1990	1965	1990	1965	1990
Éthiopie	8	13	4.9	5.3	29	4	27	30	2	4
Kenya	9	23	8.1	8.2	26	6	41	27	4	6
Nigéria	17	35	5.7	6.2	19	7	23	24	4	8
Tanzanie	5	31	11.3	10.8	21	7	38	18	2	6

Source : BANQUE MONDIALE 1991, *Rapport sur le développement dans le monde 1991, le défi du développement*, B.M. Washington.

Pour les mêmes pays, les projections faites par les experts des Nations Unies montrent que si l'urbanisation continue à se développer, les taux de croissance attendus pour la période

1990-2000 vont monter par rapport à la période 1960-1990, ainsi que le montre le tableau 9 ci-dessous:

Tableau 9
Population urbaine

Pays	Population urbaine (% de la population totale)		Taux annuel d'accroissement de la population urbaine (%) 1990-2000
	1990	2000	
Éthiopie	13	17	5.8
Kenya	24	32	7.0
Nigéria	35	43	5.4
Tanzanie	33	47	7.5

Source : P.N.U.D. 1991, 177.

1.1. Les déterminants de la croissance urbaine

D'après Ph. Hugon (1991, 64), l'expansion urbaine résulte du triple phénomène de croissance naturelle (endogène), de l'apport migratoire net (exogène) et du reclassement territorial (intégration de nouvelles populations due à des changements dans les limites de l'agglomération et à de nouvelles villes dans l'ensemble. Il est généralement admis que l'apport du reclassement territorial dans l'accroissement démographique des villes est beaucoup moins important que celui des deux premières causes citées. C'est pourquoi ce sont ces deux premières causes: la croissance naturelle (endogène) et les migrations campagne-ville (exogène) qui seront le plus développées dans cette étude. Même à ces deux niveaux, la discussion sera davantage développée au sujet des migrations rurales-urbaines qu'à celui de la croissance dite naturelle.

La nature et le rôle des migrations rurales-urbaines dans l'accroissement des villes africaines ont suscité chez les experts un débat important sur lequel il nous semble nécessaire de faire le point et de nous positionner. En fait, trois questions importantes semblent dominer ce

débat. Quel est l'apport des migrations dans les taux de croissance des populations urbaines africaines ? Qu'en est-il aujourd'hui des migrations dites circulaires et celles dites définitives ? Quels sont les principaux facteurs qui déterminent ces migrations ? C'est au terme de développements de ces différents points que nous nous permettrons d'avancer quelques hypothèses et d'établir une brève synthèse des acquis de la discussion. Le déploiement de cette dernière suivra l'ordre des problèmes tels qu'ils ont été exposés.

1.1.1 La croissance naturelle

Si tous les observateurs sont d'avis que l'accroissement de la population urbaine en ville provient principalement de la croissance naturelle et de l'apport des migrations rurales, il ne fait pas de doute que dans les premières décennies de la colonisation, l'essentiel de l'accroissement de la population urbaine provenait des migrations de la campagne. Durant les années '60, l'impact de la migration sur l'urbanisation change selon les pays, mais dans la plupart des cas, il demeure prépondérant et représente toujours plus de 50% de l'augmentation de la population urbaine.

Tableau 10
Impact de la migration sur la croissance urbaine durant les années '60

Ville	Période	Accroissement total de la population (en milliers)	Nombre de migrants comme pourcentage du total d'accroissement
Lagos	1952-1962	393	75
Nairobi	1961-1969	162	50

Source : WORLD BANK 1972, *Urbanization sector*, Working paper, Washington D.C.

Bien que les connaissances chiffrées demeurent imprécises quant à savoir exactement la part de chaque cause dans la croissance urbaine (O'Connor A. 1983), il semble bien qu'après les années '60 la part des migrations se soit considérablement accrue. Cependant, pour

beaucoup de pays, elle reste encore inférieure à 50% dans les années '70, ainsi que le montre le tableau 11.

Tableau 11
Participation en pourcentage de la migration nette dans la croissance urbaine, 1970-1975 et taux de croissance de la population urbaine et de la population totale, 1970-1975

Pays	Population totale (en millions)	Croissance population totale	Participation de la migration	Croissance population urbaine
Nigéria	77.1	2.5	64.30	7.0
Tanzanie	15.1	2.7	64.0	7.5
Éthiopie	28.7	2.6	53.57	5.6
Kenya	13.8	3.5	44.44	6.3

Source : Tableau élaboré à partir des données établies dans : UNITED NATIONS 1974, BANQUE MONDIALE 1978.

Le caractère de plus en plus définitif des migrations rurales-urbaines, la jeunesse de la population urbaine et sa forte fécondité, la réduction de la mortalité – notamment infantile – et l’allongement de l’espérance de vie à la naissance, permettent de postuler que la contribution des migrations à l’accroissement urbain aurait dépassé les 50% depuis les années 1980 pour la plupart des pays.

La comparaison pour quelques pays des taux bruts de natalité et de mortalité entre 1965 et 1980 montre d’ailleurs le maintien des premiers et la chute des derniers pour les années '80. Si ces chiffres se rapportent à l’ensemble de la population des pays cités, il nous semble que cette évolution serait encore plus marquée en ce qui concerne la population urbaine, étant donné ses caractéristiques décrites ci-dessus.

Tableau 12
Démographie et fertilité – Taux brut de natalité, de mortalité
et taux total de fertilité

Pays	Taux brut de natalité (pour 1.000 habitants)			
	1965	1980	1987	1989
Éthiopie	43	43	48	52
Kenya	52	54	52	46
Nigéria	51	50	47	47
Tanzanie	49	50	50	47
Pays	Taux brut de mortalité (pour 1.000 habitants)			
	1965	1980	1987	1989
Éthiopie	20	20	18	18
Kenya	20	14	11	10
Nigéria	23	18	15	15
Tanzanie	22	17	14	17

Source : WORLD BANK, *Sub-Saharan Africa. From Crisis to Sustainable Growth. A Long-term Perspective Study*, Washington, 1989. BANQUE MONDIALE 1991.

En revenant à l'ensemble de la population, toutes les données disponibles montrent un grand bond dans l'accroissement naturel -ville et campagne- dans la décennie '80 par rapport à la décennie '70, ainsi que le montre le tableau 13.

Tableau 13
Taux d'accroissement naturel – 1970-1975 (1) et 1980-1985 (2)

Pays	Année	Natalité		Mortalité		Accroissement naturel
		brute	fécondité	brute	fécondité	
Éthiopie	1970-75	49,4	215	25,8	84,2	23,6
	1980-85	49,7	216,6	23,2	154,9	26,5
Kenya	1970-75	48,7	218	16	51,4	32,7
	1980-85	55,1	267,1	14	80,2	41,1
Nigéria	1970-75	49,3	217,8	22,7	***	26,6
	1980-85	50,4	230,7	17,1	114,2	33,3
Tanzanie	1967	47	217	22	160-165	25
	1980-85	50,4	230,6	15,3	114,8	35,1

Sources : (1) UNITED NATIONS 1978, 81-82, *Statistical Yearbook, 1977*, U.N. New York. (2) UNITED NATIONS 1988, 71-72, *Statistical Yearbook, 1985-1986*, U.N. New York.

1.1.2 Les migrations et leurs causes

Hance W.J. (1970) postule que la croissance rapide des villes principales serait la conséquence, en grande partie, des flux des migrants des secteurs ruraux et des petites villes. Soja and Weaver (1976, 247) analysant l'évolution des villes de l'Afrique de l'Est, montrent comment une grande partie de leur croissance depuis 1960 peut être attribuée à la rapide expansion des classes rurales pauvres qui furent contraintes d'aller habiter dans les centres urbains pendant la période coloniale. Reliant les mouvements de la population au modèle de mise en valeur de l'Afrique par l'Occident, Skinner E.P. (1985, 18) considère que les migrations modernes en Afrique sont le résultat de l'expansion des Occidentaux et de l'insertion progressive de l'Afrique dans l'économie capitaliste mondiale.

1.1.2.1. Les caractéristiques socio-économiques des migrants

L'analyse de la littérature consacrée à ce problème met en relief de nombreuses considérations, parmi lesquelles les facteurs économiques, éducatifs et ceux liés aux rapports entre classes et groupes sociaux. D'après Lipton M. (1980), les migrants ne se recrutent pas tous dans les couches socio-économiques les plus pauvres du milieu rural. Ce qu'ils cherchent ne serait pas seulement la montée dans l'échelle socio-économique, mais aussi l'acquisition d'un niveau éducatif élevé en même temps que l'amélioration des conditions de vie et de santé. Ceux qui migrent vers les villes sont souvent ceux qui ont déjà un minimum d'instruction comme le montrent Grillo J. (1973) et D. Jacobson (1973): parmi les migrants, on rencontre nombre d'administrateurs et de gens possédant des qualifications dans divers métiers.

Un des traits les plus importants des migrations est le fait que ces dernières touchent principalement les jeunes gens. Imoagene S.O. (1974) considère que les jeunes émigreraient plus que les autres groupes d'âge pour fuir nombre de conflits sociaux et psychologiques à la campagne. J.K. Hart (1974) précise que par les migrations, ces jeunes tentent d'échapper au contrôle familial, à l'autorité des aînés et aux traditions de la campagne. Ces migrations rurales-urbaines sont en partie facilitées par la présence en ville d'amis ou de membres de la famille qui constituent une structure d'accueil pour les nouveaux migrants.

Plus que les autres groupes d'âge, ce sont donc les jeunes adultes, entre 15 et 35 ans qui semblent le plus attirés par la ville, et particulièrement par toutes les choses qu'ils pensent pouvoir y acquérir. La possession de l'argent par certains paysans peut révéler en eux l'envie d'acquérir des choses que l'on ne trouve qu'en ville (Hutton C. 1973). Par la suite, comme certaines de ces acquisitions ne peuvent être utilisées qu'en ville où se trouvent des infrastructures appropriées (comme l'électricité), cela pousse les migrants à ne plus rentrer à la campagne. Souvent aussi, les migrants vont directement dans les grandes villes, dont la

capitale, qui font le plus rêver les gens et sont censées les mieux à même de fournir les biens et services attendus.

Les jeunes adultes qui émigrent sont considérés comme étant parmi les gens les plus audacieux et les plus disposés à prendre le risque de se déplacer pour aller habiter hors de leur milieu d'origine (Little K. 1965. Peil M. 1981. Stichter S. 1982). Les migrations des jeunes adultes produisent un impact considérable sur leur milieu de départ et sur celui d'arrivée. Le milieu rural de départ perd de ce fait, au profit des centres urbains, sa meilleure force de travail qu'il a nourrie et entretenue jusqu'à l'âge adulte ou pré-adulte. Étant donné que les migrants – jeunes adultes – sont en plein âge de fécondité, cela contribuera par la suite à élever considérablement l'accroissement naturel (endogène) de la population urbaine (Gregory J. 1988, 382).

Pour finir, on peut décrire le profil des migrants en quatre caractéristiques : il s'agit surtout de jeunes adultes, de gens audacieux, possédant un certain niveau d'instruction et ne se recrutant pas nécessairement au sein des couches les plus pauvres de la population rurale. Ajoutons que la décision d'aller habiter en ville est d'autant plus facilitée que les migrants disposent d'un « point de chute » en ce lieu, représenté par la présence d'amis ou de membres de la famille.

1.1.2.2. Les principaux facteurs qui déterminent les migrations

En schématisant fortement, on peut classer ces facteurs en trois groupes : les raisons individuelles ou rationnelles, les conséquences des politiques de développement urbain et les facteurs économiques déterminés par les problèmes ruraux.

A. *Les raisons individuelles .*

On se trouve en face des réflexions au sein des individus ou des familles qui, ayant une bonne connaissance des faits qui les touchent le plus au niveau économique, se tournent vers la ville où ils espèrent trouver des solutions à leurs préoccupations. O. Marenin (1980) a analysé les motivations de ce groupe de migrants en relevant le rôle du chômage en milieu rural, celui de l'aide que les gens veulent aller chercher pour leurs familles de la campagne, et celui du besoin de progrès socio-économique personnel. C'est d'ailleurs à ce niveau surtout que l'on rencontre des gens qui ne se recrutent pas nécessairement parmi les plus pauvres de la campagne (Laquian A. 1980. Yap L. 1977). Ces migrants sont aussi ceux qui sont le plus attirés par le besoin d'élever leur niveau d'instruction et qui cherchent à échapper aux contraintes de la vie traditionnelle. En Afrique de l'Est, durant les années '60, ces raisons ont consisté en la recherche de travail en ville, en rapport avec le chômage et la baisse de la productivité du travail à la campagne.

Remarquons finalement qu'il n'est pas toujours facile de distinguer entre les raisons individuelles et celles dites systémiques ou institutionnelles (celles-ci étant principalement en rapport avec le développement et l'exploitation des mines, la création des centres urbains, les possibilités d'emploi et le développement industriel). Après tout, dans les deux cas, les raisons socio-économiques semblent toujours jouer un rôle déterminant dans les migrations.

B. *Les conséquences liées aux politiques de développement urbain*

On sait que l'accélération des migrations dans les années '60 et '70 coïncide avec la disparition des restrictions naguère imposées aux Africains pour vivre en ville. Alors que l'Afrique était demeurée jusqu'alors le continent le moins urbanisé, les capitales, de plus en plus « envahies » par des nationaux, se développent en centres de commerce, en sièges des

gouvernements nationaux, sources de changements, d'innovation et lieux de contact avec le monde extérieur. Les capitales concentrent l'essentiel des nouvelles infrastructures sociales qui en feront les endroits où les politiques de développement sont les plus poussées. Ces mesures en faveur de la ville dans les politiques de développement augmentent le contraste entre elle et la campagne.

La connaissance par les ruraux des nombreuses facilités qu'offre la ville à ses habitants incite les premiers à courir vers cette vie "facile" (Fuguitt V. 1979. Godfrey M. 1979. Miner H. 1978). Bromley R. and Gerry Ch. (1979) ont montré comment le processus d'urbanisation s'est accompagné d'une concentration des investissements publics et privés principalement dans les villes au détriment de la campagne. Cela explique en partie les migrations dites saisonnières qui amènent nombre de gens à travailler pour certaines périodes en ville et pour d'autres à la campagne. La ville apparaît ainsi comme le lieu susceptible de résoudre les difficultés économiques, notamment le chômage.

Après les indépendances donc, les villes apparaissent comme des centres où les élites africaines au pouvoir veulent produire des changements politiques et sociaux (Berry B.J.L. 1973, 79). Ces villes sont ainsi perçues comme les symboles de progrès par le monde rural pauvre et moins pauvre. Les ruraux se sentent donc attirés par elles dans la perspective d'améliorer leur situation économique et leur statut social.

C. Les facteurs économiques déterminés par les problèmes ruraux

Pour les années '60 et '70, R.K. Udo (1979) et L.A.P. Gosling (1979) considèrent que les migrations africaines ont été influencées par les facteurs historiques et démographiques, par les conditions écologiques et physiques à la campagne et par le processus de développement économique dans lequel l'impact de la technologie importée a joué un grand rôle dans la société africaine.

La pression de la population sur les terres, la dissolution du contrôle communal de la terre à la campagne, la transformation du statut de la terre qui tend à devenir une marchandise et la croissance de la population sans terre sont des réalités qui ne cessent de se développer et qui poussent nombre de gens à quitter la campagne pour la ville. Les politiques étatiques des prix, de contrôle fiscal et de commercialisation renforcent cette tendance.

A la campagne même, les modifications qui affectent les liens traditionnels, créent de nouvelles conditions de mobilité sociale et induisent des changements économiques et de comportement qui vont influencer les migrations (Gugler J. and Flanagan W.G. 1978. Standing G. 1981).

La localisation des opportunités économiques et de développement dans les régions côtières et les grandes villes exerce un impact qui produit à la fois le désir d'émigrer et une concentration de la population dans les zones géographiques où se sont localisés les investissements et l'emploi (Mortimore M. 1982. Hoover E.M. 1972). Reitsma H.A. and Kleinpenning J.M.G. (1985, 173) complètent cette analyse en étudiant les effets du dérèglement économique sur la campagne dont la population est en expansion. Il faut remarquer ici, que, très souvent, l'accroissement de cette population est présentée comme une des causes principales des difficultés de la campagne. On en tire d'ailleurs une conclusion discutable, comme quoi il suffirait de réduire la croissance démographique pour résoudre les problèmes actuels et à venir.

L'examen des travaux sur les migrations montre le facteur économique comme celui qui détermine les migrations rurales-urbaines. En effet, les revenus et les conditions de vie y sont perçus comme supérieurs à ceux de la campagne. Cette supériorité de la ville sur la campagne se manifeste par un certain développement industriel, commercial et administratif qui contraste

avec la stagnation ou la régression de l'agriculture. Ce développement est, dans l'ensemble, plus prononcé pour les capitales que pour les villes intermédiaires ou petites (Bates R.H. 1981. Beals R. et Al. 1967. Gugler J. 1969. Gugler J. and Flanagan W.G. 1978. Hutton C. 1973. Gulliver P.H. 1960. Rempel H. 1981.

E. Berg (1965) considère que les migrations réalisées pour aller chercher du travail représentent une adaptation « efficace » des Africains à l'environnement économique. Cependant, cet espoir est souvent déçu, étant donné que le développement des activités urbaines n'offre jamais assez d'emplois pour résorber la main-d'œuvre en provenance du monde rural (Emmerig L. 1974. Lofchie M.F. 1971 et 1989. Rempel H. 1981. Todaro M.P. 1969). Ceux qui n'arrivent pas à trouver un travail salarié régulier tendent à constituer une nouvelle catégorie de citadins. Ce sont surtout ces nouveaux citadins qui s'établiront en ville sur des sites relativement moins bien lotis et situés.

Finalement, on peut regrouper les divers facteurs qui expliquent les migrations rurales-urbaines en deux catégories : les facteurs « push » et les facteurs « pull » :

- les facteurs « push » se rapportent pour l'essentiel aux conditions de vie et de travail à la campagne, conditions qui se détériorent et sur lesquelles les ruraux n'ont aucune maîtrise. La marginalisation, l'exploitation ou l'exclusion, combinées avec les problèmes de l'écosystème et des troubles politiques, poussent nombre de gens à aller en ville (Breese G. 1966, 80. Byerlee D. and Tommy J.L. 1979. Fapohunda O. and Mott F.L. 1979).

- les facteurs « pull » montrent non seulement comment les migrations représentent une façon d'échapper à des obligations sociales et au contrôle familial, mais aussi l'attraction exercée par la ville où se trouvent les meilleures opportunités d'instruction, de services de santé, de récréation et toutes les choses qui, d'après la perception des gens (surtout des jeunes gens), représentent la lumière, la nouvelle vie, différente des traditions et pleine de « modernité » et de « savoir vivre ».

L'attraction de la ville représentée dans les facteurs « pull » tient compte de l'attraction économique, mais elle est déterminée par l'attraction même de la ville telle qu'elle est perçue dans l'imaginaire des ruraux. Les idées que ces derniers s'en font se nourrissent des histoires racontées par ceux qui ont déjà migré et qui vantent toutes les facilités qu'offrent les villes en contraste avec les difficultés de la campagne. Ces récits sont d'ailleurs souvent fort romancés, ce qui ne les empêche pas de faire de l'effet aux nombreux ruraux (Grindal B.T. 1973. Hopkins A.G. 1973, 241. Zelinsky W. 1971).

Dans les deux cas – facteurs « push » et facteurs « pull » – les facteurs objectifs et subjectifs se combinent pour pousser les gens à se créer par l'imagination de nouveaux espaces de vie où ils trouveraient des solutions à leurs problèmes. Pourtant, les villes qui sont censées être ces espaces leur apportent souvent par la suite encore plus de désillusions que de satisfactions. Par ailleurs, exceptés les cas où les gens sont forcés de quitter la campagne à cause des conflits politiques et des guerres, on peut dire que les migrations sont libres et individuelles, comme le montre bien D. Yaukey (1985). Dans l'ensemble, c'est la combinaison des facteurs « push » et « pull » qui détermine finalement les migrations.

Placées dans une perspective historique, les migrations rurales-urbaines se sont développées comme suit:

- depuis 1910, le développement de la mise en valeur coloniale donne un coup de fouet aux migrations dont une partie se réalise sous contrainte,
- après les indépendances, la suppression des contrôles¹ sur les déplacements de la population permet un accroissement sans précédent des migrations rurales-urbaines,
- dans la décennie '70, on estime que la poussée vers les villes pour y demeurer définitivement contribue pour 60% en moyenne aux taux de croissance de la population urbaine qui s'accroît alors à un rythme de 7% l'an (Hugon Ph. et al., 1991, 129 ; Adepoju A., 1982),
- durant les années '80, les programmes dits d'ajustement structurel vont rendre les conditions de vie à la campagne de plus en plus précaires. En effet, la production agricole baisse en moyenne de 2% par an et par tête (Nana-Sinkam S.C. 1989, et International Labour Organisation 1985).

1.1.3. Les migrations circulaires.

Ces migrations qui commencent depuis la période coloniale se sont longtemps poursuivies en période post-coloniale. Elles supposent un mouvement circulaire ville-campagne, un aller-retour, sans fixation permanente en ville.

En période coloniale (à son début), ces migrations n'étaient pas volontaires. Elles faisaient partie du mécanisme de l'emploi et du travail obligatoire, qui amenait l'individu à séjourner en ville uniquement le temps nécessaire pour réaliser son travail – notamment pour payer les impôts – et rentrer à la campagne par après. On pourrait donc considérer les migrations comme le produit primaire des politiques économiques imposées par le colonialisme

¹ Concerne l'abolition de porter les "laissez-passer" qui autorisaient les Africains, durant la période coloniale, à aller en ville, comme nous le verrons plus loin.

dans des contextes particuliers (Soja E.W. and Weaver C.E. 1976). B. Davidson (1964, 39, 41) estime que les principaux motifs de ce genre de migrations auraient été la recherche de l'argent pour payer les taxes, la recherche de la survie individuelle et celle de la famille. En période coloniale, on les appelle « migrations saisonnières », basées sur les fluctuations de la production et de demande des travailleurs, conditionnées par les conditions climatiques. Les offres de travail saisonnières dans les villes provenaient principalement du secteur de la construction et du secteur industriel (Elkan W. 1960 et 1967. Mitchell J.C. 1969).

Initialement, les migrants sont temporaires, accomplissant des périodes de jours, mois ou années en ville. Le migrant est sans sa famille et ceci l'oblige toujours à retourner à la campagne. Dans ce groupe, il y a ceux qui migrent pour de courts délais mais qui récidivent souvent, si bien qu'ils apprennent de plus en plus comment se débrouiller en ville et se sentent obligés d'y retourner.

Durant les années '60, la résidence non permanente est une « marque » importante du caractère urbain. On constate également l'existence d'une grande portion d'habitants qualifiés de transitoires, étant donné le caractère saisonnier et circulaire des migrations. De plus, les travailleurs ont tendance à faire des aller-retours sans nécessairement revenir chaque fois au même endroit (Breese G. 1966. Little K. 1974. Reitsma H.A. and Kleinpenning J.M.G. 1985). Les migrations circulaires de cette période peuvent être qualifiées comme un transfert temporaire de main-d'œuvre rurale vers le secteur urbain (les migrations rurales-rurales pour les pays ou régions à productions agricoles élevées existent).

Cela provoquera des changements sociaux, de nouvelles catégorisations à propos de la mobilité sociale et l'apparition d'un nouvel espace de vie, à caractère mixte, où le petit paysan

acquiert de plus en plus la caractéristique d'avoir une maison rurale comme siège principal d'unité familiale plutôt que comme unité productive (Bromley R. and Guerry C. 1979). Petit à petit, au fil des années, les migrations temporaires pourront se convertir en migrations permanentes.

Lorsqu'on se rapporte à l'Afrique de l'Est, où l'on trouve même un pays qui n'a pratiquement pas connu de colonisation comme l'Éthiopie, on constate que les migrations circulaires vont en s'estompant. Des années '50 au milieu des années '60, l'essentiel des migrations semble bien aller dans une seule direction : de la campagne vers la ville. Ishumi A.G.M. (1984) parle ainsi d'un mouvement unilinéaire des migrations qui détermine largement la croissance de la population urbaine.

Ces migrations suivent, en général, deux itinéraires : le passage direct de la campagne à la ville, ou le passage vers la grande ville avec transit par un village ou une petite ville. Ce transit est perçu par certains comme une étape d'apprentissage qui permettrait une bonne adaptation à la vie dans la grande ville (Pons V. 1969. Ridell J.B. and Harvey M.E. 1972). Mais l'avantage de cette pratique est affaibli à la fois par le petit nombre de villes intermédiaires dans les années '60 et le peu d'intérêt que portent les autorités au développement de ces petites villes pour freiner la migration vers les capitales. D'autres auteurs (Jacobson D. 1973. Weisner T.S. 1972), tout en estimant qu'il existait encore dans cette partie de l'Afrique une population itinérante dans les années '60, affirment que le plus grand nombre de migrants se fixent en ville, cette proportion étant d'ailleurs bien plus grande que celle du temps colonial (Gugler J. 1972. Ross M.H. 1973).

En Tanzanie, le C.I.C.R.E.D. (1975, 44) montre que, d'après le recensement de 1967, les migrations prenaient la direction des régions côtières et de Tanga, pour aboutir ensuite à Dar-Es-Salaam et à Arusha. Ce travail montre, par ailleurs, que le tiers de la population urbaine

est né en ville. D'après les enquêtes réalisées à Dar-Es-Salaam par A.G.M. Ishumi (1984, 62), 61,4% des gens interviewés manifestent l'intention de ne pas retourner au village en invoquant, pour rester en ville, des raisons économiques et personnelles; 27,8% seulement de ces gens avaient l'intention de rentrer à la campagne. Il faut remarquer que ces enquêtes ont montré que 52% des urbains étaient alphabétisés et souhaitaient améliorer leur instruction. On voit donc que, pour la Tanzanie, les migrations circulaires ont beaucoup diminué depuis les années '60.

Les enquêtes concernant le choix des lieux d'habitation remettent aussi en cause l'importance des migrations circulaires. Au Kenya, de nombreuses études ont montré que de nombreux habitants des villes sont propriétaires des maisons qu'ils habitent. Les enquêtes de M. Chege (1981) pour la ville de Nairobi confirment ce qui vient d'être dit. Être propriétaire procède, nous semble-t-il, du désir de se fixer définitivement en ville. Mais il faut aussi dire que ces maisons et leur propriétaire constituent « des points de chute » pour les membres de la famille engagés, soit dans les migrations circulaires, soit en attente d'avoir leurs propres toits en ville (Bujra J.M. 1973. Memon P.A. 1982).

En Afrique occidentale, on remarque aussi dans les années '60 et '70 une forte augmentation du nombre des propriétaires de leurs maisons en ville, notamment au Nigéria. La proportion des résidents propriétaires au Nigéria augmente au fur et à mesure que les migrants travailleurs se localisent dans un secteur et prennent la décision d'investir dans une maison à eux. Le processus continue par l'ajout de chambres supplémentaires pour remplir la demande de logement des migrants temporaires ou permanents (Barnes S.T. 1982. Peil M. 1981. Schwerdtfeger F.W. 1982). La situation devient plus complexe après les années '70 avec les régulations du gouvernement, le manque de terres et l'inflation.

Le sol devient moins cher et plus facile d'accès dans le secteur sub-urbain, donnant comme résultat une plus grande proportion des logements de la périphérie propriété des gens des villages voisins ou des migrants (Peil M., 1981, 131). La concentration de la propriété

dans les mains des gens aisés commence cependant à devenir un des facteurs qui déterminera, par la suite, la création d'un grand nombre de logements illégaux et la croissance des bidonvilles, faits qui n'empêchent pas la localisation définitive en ville des nouveaux migrants.

Les migrations circulaires feront donc de plus en plus partie du passé. Les villes s'accroissent principalement par la croissance naturelle, dans laquelle on compte l'établissement définitif des migrants en ville et leur propre reproduction. Toutes les informations disponibles montrent que le taux d'urbanisation a plus que doublé entre 1960 et 1980, passant de 12 à 30%. Avec ses taux de croissance de 5,5% pour la période de 1965-1973, de 5,7% entre 1973 et 1980 et de 6,9% entre 1980 et 1987, l'Afrique subsaharienne connaît donc l'accroissement démographique urbain le plus élevé du monde, même si, dans l'ensemble, son taux d'urbanisation (30%), demeure toujours modeste.

Cette croissance urbaine, considérée comme la plus élevée du monde, proviendrait pour plus de la moitié de la croissance naturelle des villes, le reste provenant de l'émigration rurale. Aux taux de croissance urbaine dépassant 6%, il faut opposer celui de la population rurale tournant autour de 1,8% pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

1.1.4. Migrations internationales

Les flux migratoires nets ont été et sont encore, généralement, déterminés par de nombreux facteurs dans lesquels la dynamique urbaine joue un rôle important, si les courants migratoires sont attirés par les progrès économiques des pays d'accueil et par le dynamisme de leur économie. Cette dynamique urbaine n'est pas toujours présente dans les migrations internationales, si on tient compte du nombre des réfugiés qui devront vivre non pas à la périphérie des villes, mais dans des campements où ils sont regroupés.

La mobilisation des gens vers les capitales des pays voisins tient donc compte du rapport population-ressources, dans lequel le progrès économique est assuré pour certaines personnes, généralement préparées professionnellement.

Certaines migrations sont encouragées par les gouvernements, compagnies multinationales et entreprises nationales. C'est ainsi qu'entre 1965 et 1975, comme résultat de cet encouragement, plus ou moins 6.900.000 personnes ont migré dans et entre de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest (Zachariah K.C. et al. 1980). Dès la moitié des années '70, des pays comme le Ghana et la Côte-d'Ivoire se sont convertis en trajet de migrations pour des travailleurs en provenance du Togo, du Burkina Faso, du Mali. Dans les migrations internationales, vers 1975, la Côte-d'Ivoire est considérée comme le premier pays des migrations. Ce facteur donne comme résultat que, dans les années '70, plus ou moins 35% des travailleurs en Côte-d'Ivoire n'étaient pas des nationaux. La population des non-Ivoiriens passe de 720.000 en 1965 à 1.400.000 en 1975 (World Bank 1989, 160), au moment où le pays présentait les meilleures opportunités d'emploi dans des plantations agricoles, dans l'industrie, le commerce et les services.

Dans les années '70, et surtout avec la relance économique produite dès l'année 1973, l'économie la plus attirante était celle du Nigéria, qui avec le boom pétrolier, attire presque deux millions de migrants. Parmi eux, un grand nombre de spécialistes et de cadres moyens de partout en Afrique, mais principalement des Ghanéens, communauté qui comptait plus d'un million de personnes travaillant dans tous les secteurs de l'économie nigériane. L'année 1982 a été précédée par l'expulsion des migrants illégaux, spécialement des Ghanéens, puisque la chute des prix du pétrole provoqua une crise dans l'économie. Les autorités nigérianes ont donc profité de la crise économique pour se débarrasser d'un grand nombre d'Africains non nigériens.

Une partie des motifs qui provoquent les migrations internationales réside donc dans l'intérêt de certains pays d'avoir des cadres spécialisés ou de la main-d'œuvre nécessaire au développement économique. La réponse est donnée par des gens de partout qui n'ont pas les mêmes opportunités de travail dans les pays d'origine. Nous considérons que seulement une partie de ces migrants vont s'établir en ville, c'est-à-dire vont fixer leur lieu de résidence dans la capitale ou les grandes villes des pays d'accueil. Cela est surtout dû au type d'activités économiques qui attirent et à leur localisation dans l'espace. Ainsi, en Côte-d'Ivoire, les migrants, pour la plupart destinés au travail agricole et agro-industriel, se fixeront principalement à la campagne, tandis qu'au Nigéria, l'économie pétrolière attire les migrants principalement vers les villes.

Les migrations provoquées par l'insécurité dans certaines régions rurales et urbaines, dépendent des situations spécifiques dans chaque pays. Dans ces cas, les gens qui émigrent sont à la recherche non seulement de la survie économique, mais de la survie physique également. Les migrations produites par les guerres, la persécution politique, les conflits ethniques, la famine, vont donner à l'Afrique le triste « privilège » de compter plus de la moitié du total des réfugiés dans le monde (environ 10 millions d'après F. Sai, 1986).

Il est intéressant de constater que, pour la plupart, les migrations internationales africaines ne sont pas le résultat des pressions économiques mais politiques. On compte ainsi une nouvelle catégorie de migrants : celle des réfugiés, et on voit aussi que, parfois, l'exode des populations des pays en guerre produit dans les régions une sorte d'échange, non programmé, des exilés. En raison du conflit qui sévit en Somalie, l'Éthiopie a dû recevoir des milliers de gens réfugiés ; le Soudan et le Kenya principalement donnent accueil aux réfugiés éthiopiens ; l'Éthiopie accueille ceux du Soudan ; la Tanzanie et le Malawi accueillent ceux du Mozambique.

Beaucoup de ces migrants, qui partent en exil, sont partis pour des régions isolées et inaccessibles où ils sont confrontés à la pénurie alimentaire, au manque d'eau, de soins médicaux, d'éducation. Leur but : la survie. Ici il ne s'agit pas de choisir le lieu pour habiter, il s'agit plutôt de suivre une chaîne humaine qui pourra les conduire dans un endroit où déposer le peu d'affaires qu'ils ont pu emporter et rester en attendant une solution venue d'ailleurs. Les villes ne sont pas touchées par ces migrants : la solution est trouvée dans les camps de réfugiés, souvent construits avec des tentes et fort précaires.

Pour conclure, il faut retenir que les migrations internationales sont motivées par des raisons économiques ou des guerres et troubles politiques divers. Quand les motivations sont d'ordre économique, les migrants s'établissent tantôt en ville (lorsque l'économie du pays d'accueil est surtout pétrolière ou industrielle) ou à la campagne (lorsque le pays d'accueil est essentiellement agricole ou agro-industriel). L'insuffisance de statistiques ne nous a cependant pas permis de faire ressortir la part chiffrée de ces migrations internationales dans les villes d'accueil. Lorsque les migrations sont provoquées par les guerres et les troubles politiques, les personnes déplacées sont généralement « entassées » dans des camps construits en tentes dans des régions principalement rurales.

Section II. Un milieu urbain coupé de la campagne et exclu de la ville.

La transformation des villes africaines n'est donc plus déterminée par les migrations rural-urbain, mais plutôt par la propre reproduction des nouveaux citadins. La segmentation urbaine se consolide avec la ségrégation spatiale et la marginalisation sociale.

Les recherches faites à Nairobi nous permettent d'illustrer ces propos, et, pour ce faire, nous allons nous appuyer sur des récits faits et par les habitants des bidonvilles et par des acteurs sociaux des classes aisés. En effet, la perception de la croissance urbaine par les pauvres des bidonvilles ne se trouve pas en rapport avec la croissance démographique; on

observe même une diminution (qui n'a pas pu être quantifiée) du nombre d'enfants par foyer à Mathare Valley: le nombre d'enfants est en moyenne de 4. En plus, d'après les habitants de Mathare Valley, ils représentent déjà la septième et même neuvième génération en ville. Cette estimation peut être cohérente si on tient compte d'abord du fait que Mathare Valley a commencé à se développer en 1919¹. Ensuite, si on considère que les femmes ont leur premier enfant entre 14 et 17 ans (d'après les témoignages), on peut déduire que le calcul fait par la propre population de Mathare Valley serait juste.

Pour des acteurs sociaux aisés, la croissance urbaine est en rapport avec les migrations, et ils souhaitent aussi que les pauvres urbains rentrent à la campagne:

a. D'après certains commerçants (des asiatiques):

- *durant la période coloniale la ville était maîtrisable grâce à l'absence des noirs (...),*
- *les problèmes d'insécurité sont causés aujourd'hui par les africains des bidonvilles (...), ils devraient "rentre" à la campagne (...),*
- *ils n'auraient jamais dû quitter la campagne (...),*
- *ils doivent retourner à leurs terres (...).*

b. Pour d'autres africains, appartenant aux groupes aisés, la pauvreté à Nairobi est encore due aux migrations campagne-ville; la pauvreté est perçue comme une conséquence de l'abandon de la campagne: *ces pauvres gens auraient dû rester là-bas (...).*

S'il s'agit de donner leur avis sur les femmes pauvres en ville, qui constituent une nouvelle catégorie sociale étant donné leur statut de mères célibataires et en même temps de chef de famille, ces avis vont dans le sens de:

¹ Il se développe près d'une caserne, aujourd'hui Moi air base.

- *faire rentrer ces femmes à la campagne (...),*
- *ils les tiennent aussi comme responsables de leur sort: les femmes savent qu'il ne faut plus avoir beaucoup d'enfants (...),*
- *elles continuent à faire des enfants et à rester en ville parce qu'elles aiment ce type de vie (...), la solution est qu'elles rentrent à la campagne (...),*
- *elles doivent rentrer à la shamba familiale où elles pourront vendre les produits de la ferme, nourrir les enfants (...),*
- *si elles rentrent à la campagne, elles pourront avoir un bon époux et ne pas être une charge ni pour la famille ni pour l'Etat (...).*

Il y a de toute façon, dans ces discours, une reconnaissance implicite du fait de la stagnation des migrations: indirectement, on reconnaît que ces "pauvres des bidonvilles" font partie de la ville.

c . pour beaucoup d'habitants des bidonvilles (d'après des propos recueillis à Mathare Valley, à Kayole, à Korogocho et à Kangemi), ils n'ont plus rien à voir avec la campagne, surtout pour les gens âgés de moins de 40 ans:

- *je n'ai rien à faire à la campagne, je n'ai même pas de la famille là-bas (...),*
- *je suis née à Nairobi, j'ai 35 ans, ma mère est née à la campagne mais elle n'a pas des terres là-bas (...),*
- *j'ai trois oncles à la campagne, mais je ne peux pas aller chez eux; la terre est pour les hommes, non pour les femmes, vous croyez qu'ils vont me donner un morceau de leur terre? (...),*
- *j'ai quitté la campagne après la mort de mon époux, quand sa famille m'a pris notre shamba; je suis restée sans rien, pourquoi retourner là-bas? , mes enfants vont grandir ici (...),*

- *ma grande-mère, ma mère, ma femme, mes enfants et moi sommes nés à Nairobi, nous avons toujours vécu à Mathare Valley, avec quel argent vais-je acheter de la terre à la campagne si on n'a même pas pu l'acheter en ville? (...).*

Même mon interprète m'a donné son avis: *je suis née ici, à Mathare Valley, où sont nées aussi ma mère et ma grande mère (...), les seules liens que j'ai avec la campagne, c'est quand les besoins de mon travail m'obligent à me déplacer là-bas* . Plus tard, on est allé connaître le taudis où il était né, où justement fonctionne actuellement un salon qui fait office à la fois d'école et de salle de réunions des riverains.

La rupture avec la campagne est représentée aussi par les changements sociaux et économiques. Il ne s'agit plus de producteurs mais de consommateurs qui devront faire face à leurs besoins en développant toutes sortes d'activités dans la logique de la *débrouille* , car seulement une petite minorité d'entre-eux a un travail rémunéré dans le secteur formel. Il y a des transformations qui détermineront le contexte social dans lequel ils font face à la pauvreté. Certains résultats, de ces transformations, nous pouvons les observer dans le relevé fait auprès de 100 foyers visités à Mathare Valley:

- âge moyen des chefs de famille : 44
- état civil:
 - mariés : 9
 - célibataires : 91
- pourcentage des chefs de famille par sexe:
 - femmes : 86
 - hommes : 14
- pourcentage de propriétaires de la terre où ils habitent : 0
- niveau d'éducation:
 - 2 ans d'école primaire : 39

- 5 ans d'école primaire : 6
- n'ont pas été à l'école : 55
- reçoivent l'aide économique d'autres membres de la famille : 2

On constate aussi que la coupure avec la campagne ne se limite pas seulement au fait de ne plus rentrer ou de ne plus avoir des terres là-bas. Les activités d'agriculteurs, avec lesquelles on identifie encore aujourd'hui les africains, ne sont plus présentes à Mathare Valley. Dans ce bidonville, il n'y a ni plantations ni agriculture de subsistance, et même pas de jardin potager. On voit que les changements sont radicaux. D'après les habitants, *il est impossible de planter dans ces terres, qui sont de très mauvaise qualité* ; d'autres montrent une totale indifférence aux travaux agricoles car *il est plus facile d'aller acheter les produits au City Market pour après les vendre dans les rues des bidonvilles* ; on compte aussi sur les conditions de la tenure de la terre, qui n'appartient presque à aucun habitant du bidonville, dès lors, *pourquoi planter dans une terre qui n'est pas la mienne? (...), on a le risque aussi de perdre ce que nous plantons quand on vient nous faire déguerpir (...)*.

Il faut penser aussi à la pression sur la terre. La réalité, c'est qu'à Mathare Valley, il n'y a pas de place pour essayer de faire l'agriculture, et si, à ce facteur, on ajoute l'intérêt des habitants à survivre grâce à d'autres activités dans le secteur informel, on arrive à constater que, dans la réalité, et de façon symbolique aussi, les gens ne sont plus attachés au discours de *la terre des ancêtres* .

Les rapports campagne-ville sont presque identiques chez les autres habitants des bidonvilles; il ne faut pas oublier qu'à l'origine, les bidonvilles ont été peuplés à majorité par les dépossédés de la terre en milieu rural. Cependant, dans d'autres secteurs, on garde encore un certain attachement au travail de la terre, raison pour laquelle on peut observer de petits terrains, cultivés, dans certains secteurs. Cela put obéir aussi à la localisation géographique du quartier

ou du bidonville, ou au fait de l'existence d'une majorité ethnique qui garde, même en ville, ses traditions.

A Kangemi, nous avons pu observer des petits terrains consacrés à l'agriculture de subsistance; des jardins potagers. La population, ici, est Kikuyu, justement celle qui a été répuissée des hautes plateaux de Nairobi par décision du pouvoir colonial. Ils ont donc été répuissés plus loin, plus à l'ouest de la ville, toujours sur des *terres kikuyu* , et, là encore, il y a des habitants qui restent attachés au travail de la terre. C'est une sorte de village dans la ville, sans que la vie paysanne domine sur la vie urbaine: les habitants de ce secteur sont, en réalité, dans la ville depuis toujours. Ils n'ont fait que se déplacer -physiquement- étant donné les décisions politiques. Ils ont dû aussi s'adapter à la vie urbaine, depuis les années '20, ce qui nous fait déduire une appartenance totale à la ville. Quand on a demandé à certains habitants, rencontrés sur place dans un atelier de produits artisanaux, pourquoi ils continuaient à vivre en ville dans cette situation de pauvreté, ils nous ont tous répondu:

- nous "venons" d'ici (...),
- nous n'avons jamais bougé d'ici (...),
- nous sommes toujours resté dans nos terres (...).

Au cours des nos dialogues avec des membres des associations qui fonctionnent dans le centre ville, on a remarqué que beaucoup d'entre-elles appartiennent aux couches aisés, qui font partie des associations avec l'idée de coopérer dans *la lutte contre la pauvreté* , ou de coopérer dans *le travail politique de leurs époux* , etc. Nous leur avons demandé aussi si elles allaient à la campagne, si elles avaient des attaches dans le secteur rural. On a su qu'elles allaient régulièrement visiter la shamba familiale,

- que l'époux possède toujours les droits sur la terre de la famille à la campagne ,

- qu'ils vont régulièrement à la campagne, dans leur terre, soit pour les affaires, soit pour le loisir .

Nous constatons que les liens ville-campagne sont coupés par les habitants de Mathare Valley, tandis qu'ils sont toujours entretenus par les citadins des couches sociales aisées, qui sont, en réalité, ceux qui ont encore des propriétés rurales. L'appartenance à la ville est constatée aussi par un changement dans certains comportements sociaux. Les nouveaux citadins continuent à parler leur langue d'origine. La majorité parle aussi le swahili; on ne peut pas croire qu'ils le font pour ne pas perdre l'identité ou pour garder les traditions. Les gens nous ont dit qu'ils parlent cette langue parce que c'est la plus utilisée, ils peuvent communiquer entre-eux sans beaucoup de difficulté. Parler les langues autochtones signifie pouvoir communiquer, pouvoir s'intégrer, on ne peut donc pas considérer l'attachement à la langue comme un synonyme d'attachement aux traditions ancestrales.

De ces changements dans le comportement social, il faut aussi faire ressortir les activités concernant les cérémonies, la vie symbolique. Généralement, d'après la tradition, les gens doivent aller mourir, ou au moins être enterrés dans leur terre, à la campagne. Nous avons enquêté à ce propos-ci et avons constaté que même les morts restent à Nairobi:

- *que fais-je avec mes morts? je les enterre au cimetière de Nairobi (...),*
- *nous, on ne rentre pas avec nos morts à la campagne (...), pour les enterrer dans quelle terre? (...),*
- *nous les enterrons à Nairobi, les samedis, comme tout le monde (...),*
- *oui, nous faisons tous la cérémonie dans le cimetière les samedis* ¹ *(...),*
- *normalement, nous allons chercher nos mortes à la morgue, les samedis (...),*

¹ Les enterrements à Nairobi se réalisent les samedis, pour tout le monde. Même si on est mort un dimanche, on doit attendre jusqu'au samedi d'après dans la morgue. Ceux qui vont être enterrés à la campagne, peuvent être sortis de la morgue n'importe quel jour.

- *non, généralement, nous ne faisons pas de cérémonie ici à Mathare, on n'a pas les moyens (...), on n'a même pas une salle pour rester tous avec lui (...),*
- *actuellement, ce sont les Kamba presque les seuls qui continuent à amener leurs morts à la campagne (...), non, ils ne sont pas plus riches que nous autres, mais ils sont obligés de le faire (...),*
- *parfois, pour amener un Kamba qui est mort, sur leur terre, ça leur prend un mois dû au manque d'argent, ils sont presque les seuls qui continuent à faire ça (...).*

Nous remarquons la coupure qui s'est produite entre la campagne et la ville, depuis que la croissance urbaine est déterminée par la reproduction naturelle de ses habitants, qui en étant en majorité des acteurs sociaux pauvres, se trouvent aussi en majorité dans les bidonvilles. Un autre élément à faire ressortir est la coupure existant entre les mêmes habitants de la ville, on pourrait identifier une situation socio-spatiale dans laquelle le bidonville se trouve confronté à la ville. L'élément le plus important est la constatation de l'existence des nouveaux citadins, habitants de Nairobi, qui luttent pour leurs droits et pour leur intégration à la ville.

Chapitre III. Crise urbaine, politique urbaine et enjeux fonciers.

Section I. Les approches théoriques sur la crise urbaine.

1. Les crises urbaines. Des années '60 aux années '75.

Cette période voit le développement de toutes les dimensions de la ville en Afrique. L'espace urbain s'étend considérablement et la population urbaine connaît un accroissement sans précédent. Le développement, ou mieux l'expansion de la ville africaine dans les diverses dimensions n'en fait pas un bloc monolithique. De grandes différences apparaissent et se développent entre les segments de l'espace urbain, donnant lieu notamment à des quartiers résidentiels et à des bidonvilles¹. Ces derniers, non aménagés et non planifiés par l'Etat, sont le produit des initiatives spontanées des populations marginalisées, qui construisent en accord avec leur expérience, leur culture et leurs faibles moyens, plutôt qu'en suivant les modèles de la planification coloniale ou post-coloniale.

Mais les différences entre les divers segments de l'espace urbain, qui se constatent aux niveaux de l'aménagement, de l'accès aux divers services publics et infrastructures, de l'habitat, reposent sur des différences plus fondamentales encore, celles qui recourent les statuts socio-économiques des habitants des villes africaines. La stratification de la ville

¹ L'évolution des bidonvilles existe depuis des décennies dans les espaces urbains africains. Même si l'Afrique du Nord ne fait pas partie de notre recherche, nous tenons à rappeler que les plus anciens bidonvilles, construits à travers un processus d'invasion de terres, ont été localisés à Casablanca en 1925 et à Kasba en Algérie en 1946. Voir à ce sujet BADIBANGA A. 1985, *L'urbanisation mimétique et l'extraversion des villes africaines*, Revue Tiers Monde, t. XXVI, n° 104, octobre-décembre. Il faut dire aussi qu'au début des années '50, à cause des politiques coloniales, les squatters – bidonvilles – étaient encore peu nombreux.

africaine est le reflet des statuts socio-économiques de ceux qui y occupent chacun de ces segments habités.

L'impression prévaut qu'il y a plusieurs villes dans la même grande ville. Les habitants de chaque segment urbain possèdent une certaine égalité socio-économique et développent davantage de relations entre eux. Ces relations sont relativement faibles entre les habitants des segments urbains hétérogènes.

A. Dans la littérature de cette période, une première tendance analyse les quartiers populaires et bidonvilles à partir de leur situation économique et de leur localisation spatiale. La situation économique est déterminée par les revenus très faibles des populations, malgré le travail de toute la famille, femmes et enfants inclus [Oram N.D. 1964]. La pauvreté qui caractérise ces populations se constate aussi bien au niveau des revenus qu'à celui de l'habitat, où la misère et la précarisation vont souvent ensemble. Cela s'observe dans les secteurs où il y a de petites « maisons » construites en terre et habitées par des familles entières, alors que la capacité physique de la construction ne permettrait pas d'abriter plus de deux personnes¹.

Les remarques les plus fréquentes, à propos de la qualité des logements concernent d'abord la mauvaise qualité des constructions, suivie par les problèmes d'hygiène ; ensuite, les questions économiques sont étudiées en tenant compte du manque d'emplois et de la pauvreté des habitants des bidonvilles². Le processus d'urbanisation (Miner H. 1978. Obudho R.A. and El-Shakhs S. 1979. Hull R.W. 1976. Turner J. 1968), comporte donc une organisation

¹ LLOYD P. 1967, 123, *Africa in social change*, Harmondsworth, Penguin, présente le cas d'un sondage fait à Accra au milieu des années '50, où ils ont trouvé que les deux-tiers des « maisons » n'avaient qu'une seule chambre qui abritait de trois à six personnes.

² Il s'agit bien entendu ici de travaux analysant la situation générale des principales villes africaines, études qui tiennent compte de la situation à la fin des années '50 et au début des années '60. Voir à ce sujet : ABRAMS Ch. 1964, *Man's struggle for shelter in an urbanizing world*, Cambridge University Press. FRANKENHOFF Ch. 1967, *Elements of an economic model for slums in a developing country*, Economic Development and Cultural Change, vol. XVI, Chicago.

différente et parfois originale de la structure spatiale urbaine, en fonction de la distribution géographique inégale de la richesse et du pouvoir.

Les espaces urbains qui en résultent constituent ainsi des univers localisés, voire juxtaposés, ayant de faibles liens entre eux. Cela a été remarqué dans les travaux de B. Ridell [1970], qui considère que les problèmes des bidonvilles doivent être analysés en tenant compte des inégalités des revenus, des différences géographiques au niveau régional et local, et des niveaux de vie. Ridell résume les facteurs déterminants pour une politique d'aménagement du territoire, en montrant qu'il y a eu un manque de politiques sociales et qu'il existe une ségrégation spatiale croissante.

Les mauvaises conditions socio-économiques des habitants des espaces urbains défavorisés ont donc des conséquences sérieuses sur la qualité des logements et des infrastructures sanitaires. Le problème de l'accès à l'eau potable notamment se trouve au centre des priorités de nombreuses études. Dans une région qui a comme modèle d'expansion urbaine l'occupation irrégulière du sol, les systèmes d'égoûts sont très peu développés et très coûteux. Les populations des bidonvilles ont des possibilités d'accès quasi nulles à ces services et n'ont pas les moyens de payer des installations sanitaires autres que celles qu'elles peuvent construire elles-mêmes avec leurs faibles moyens [Winblad U. 1972, 2-3].

B. La seconde tendance de la littérature qui se développe à partir des années '60 concentre son attention sur les aspects négatifs des squatters et des bidonvilles. Ces quartiers ont beaucoup de caractéristiques qui les font considérer comme des entités homogènes. La plus observée est la provenance rurale des habitants à travers l'exode dit rural¹. Les autres

¹ A propos de l'occupation des terres, on a l'exemple de Dar-Es-Salaam où la ville comptait en 1967 273.000 habitants dont 98.000 correspondaient à des occupations illégales, c'est-à-dire que 36% des nouveaux arrivants en ville occupaient des terrains ou développaient des logements spontanés. Cfr BERRY B.J.L. 1973, *The human consequences of urbanisation. Divergent parths in the urban experience of the twentieth century*, St. Martin's Press, New York.

caractéristiques sont, notamment, le faible niveau d'instruction, le chômage massif, le travail à mi-temps et le développement du secteur dit informel.

Cette nouvelle vision du phénomène « squatting-habitat » a une base théorique selon laquelle les invasions provoquent une grande ségrégation sociale, créant une mauvaise réputation à l'égard des squatters. Beaucoup d'auteurs ont accepté cette vision et quelques-uns pensent que les squatters et leur façon de vivre en milieu urbain (y compris leurs habitations) peuvent freiner le développement. L'argumentation développée ici culpabilise les habitants des quartiers défavorisés, considérés comme responsables de la violation de l'ordre établi dans la planification urbaine. La conclusion ultime de cette argumentation est que ces habitants doivent être chassés pour l'assainissement de l'environnement urbain. Cette manière de voir est partagée par de nombreux auteurs.

Ch. Abrams [1964, 13], trouve que, quand le processus squatting est fréquent, l'ordre et l'expansion du développement sont gênés, car cela décourage les investissements pour une grande partie des entreprises urbaines. En outre, Abrams pense qu'avec l'existence des quartiers irréguliers et avec le développement des bidonvilles, la stabilisation des nouveaux gouvernements peut être menacée. D'après N. Nelson [1979], les bidonvilles sont les centres d'associations criminelles, car le développement dans ces espaces n'est pas bien fait et la criminalité devient une importante source de revenus pour nombre d'habitants. W. Mangin [1967] souligne à son tour la criminalité qui se développe dans les quartiers populaires et le danger que ces derniers représentent pour les gouvernements en place et les propriétaires urbains les plus riches.

L'espace urbain devient le terrain où la lutte pour la survie se développe, défiant un pouvoir et une société qui ne désirent pas que les nouveaux habitants urbains revendiquent le droit au sol et au bien-être. Ch. Abrams [1964, 23] peut servir d'exemple de cette réaction sociale, car il développe aussi une attitude pessimiste quand il analyse comment il est difficile

d'*éliminer* les squatters, surtout quand le non respect de la loi et du gouvernement devient une épidémie dans un grand nombre de pays. De plus, les *dangers* sont d'autant plus grands que les squatters ont l'habitude de se localiser géographiquement dans les capitales des nations et dans les centres politiques.

D'après M. Juppenlatz [1970], les bidonvilles ne sont pas seulement une "plaie" et un foyer de "saleté et de pauvreté", mais un lieu de rencontre de gens qui ne respectent pas le droit à la propriété, et qui vont faire monter le désordre social et les tensions dans la ville¹. Ce jugement n'est pas très loin de ceux qui n'hésitent pas à considérer les squatters et bidonvilles comme des lieux auxquels sont attachés la délinquance juvénile, l'illégalité dans un sens juridique et le vagabondage. H.C. Norwood [1972] reconnaît la possibilité du développement du crime et les dangers représentés par les bidonvilles mais il trouve que la majorité des crimes sont dus aux conditions sociales, et au peu d'opportunités dans la ville, et surtout à la mauvaise qualité des logements, car les gens sont obligés de vivre sans confort et presque les uns sur les autres.

Un petit nombre d'auteurs souligne les difficultés qui assaillent les habitants des quartiers défavorisés, sans pour autant les tenir responsables de ces difficultés. Ainsi J.W. Lewis [1959] appelle le phénomène squatter « la culture de la pauvreté », qui produit peu de richesses et qui reçoit peu en retour. Sans condamner les squatters, il se contente plutôt d'analyser les problèmes qu'ils doivent vivre dans ce nouvel environnement où les gens connaissent le chômage massif et une sérieuse carence alimentaire. On trouve aussi cette vision des problèmes urbains dans le rapport des United Nations (1962) sur l'urbanisation en Afrique, qui décrit la mauvaise qualité des habitations, le manque d'hygiène et la malnutrition, et leur répercussion sur la santé. Le rapport estime que la société des pauvres urbains et des squatters

¹ Cet auteur va encore plus loin dans son analyse en considérant que ce sont les squatters qui feront monter le désordre social et les tensions dans les villes en ne faisant pas attention aux autorités.

détruit des traditions tribales en créant une désorganisation sociale qui va provoquer des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme et de maladies vénériennes.

Dans toutes ces analyses, il n'est pas tenu compte des facteurs qui ont donné naissance aux bidonvilles et aux squatters. On remarque aussi un manque d'analyse du caractère social de cette nouvelle classe urbaine qui représente le plus bas échelon dans le système économique et politique.

C. Parallèlement aux visions négatives sur les bidonvilles et sur leurs habitants, cette période voit aussi une analyse plus approfondie de la ville africaine et de ses composantes. Ceci donne lieu à une troisième tendance où on trouve une évolution dans les concepts d'habitat et quant au rôle des bidonvilles et des squatters dans le processus de développement urbain.

Etant en dehors de l'aménagement urbain, les bidonvilles se différencient de la ville par le manque de structure permettant l'enregistrement de la terre. Selon D.L. McKee et W.H. Leahy [1970], les habitants des bidonvilles créent leur propre environnement en participant au développement de la ville et en imposant de ce fait un nouveau modèle urbain. L'Etat participe peu à la solution des problèmes urbains concernant les quartiers populaires. En fait, il développe des politiques favorisant certains groupes sociaux, comme le montre S. Barnes [1982, 7] qui constate que les politiques de logement favorisent uniquement les travailleurs les mieux payés et les employés du gouvernement. La pauvreté qui touche le milieu urbain est le résultat d'un processus social et politique plutôt qu'un problème créé par la population elle-même (Bromley R. et Guerry Ch. eds. 1979). Il faut étudier la situation des pauvres comme faisant partie du système en général et en termes de relations entre riches et pauvres.

Pour J. Dwyer [1975], les bidonvilles sont la forme la plus répandue d'habitat : à l'intérieur de ces centres, la population réalise une fonction socio-économique. Elle assume les problèmes d'une façon indépendante en hébergeant les nouveaux arrivants et en assurant un processus de transition vers l'intégration à la ville. La fonction économique des habitants de ces quartiers consiste aussi dans les travaux réalisés par et pour eux-mêmes. La population engage des travailleurs parmi les membres de la communauté ou construit elle-même. Ces efforts coûtent très peu et souvent rien à l'Etat. Ces constructions ne respectent pas les réglementations imposées par les plans de l'aménagement urbain et manquent des services essentiels. A. Solow [1967] définit les priorités à cet égard: l'approvisionnement et l'évacuation des eaux, le drainage et le pavement des rues principales, et l'aménagement d'un minimum de facilités communautaires.

Dans les objectifs de construction, de développement et d'intégration urbains, Dwyer D.J. (1950, 250) suggère que l'on fasse appel à l'habileté et à l'inventivité de la population pauvre qui se constatent dans l'utilisation des capacités, des matériaux locaux et de l'énergie humaine de la communauté pour construire dans les quartiers défavorisés. On arrive ainsi petit à petit à reconnaître les bidonvilles comme une partie de l'espace urbain. Les analyses ne se sont pas arrêtées au niveau de la description de leur situation. On a fait des suggestions pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers et quant à la participation possible de l'Etat à un processus d'aménagement du territoire occupé par les bidonvilles. Une réduction des différences existant entre les niveaux de vie (Sandbrook F. and Cohen R. 1975) urbains permettrait une intégration des sociétés africaines.

Bien que le problème de logement tende progressivement à occuper une grande place dans les politiques urbaines, les projets qui en résultent sont en général trop chers et les pauvres n'en bénéficient guère. N.D. Oram [1971] fait quelques suggestions pour l'amélioration de l'accès

au logement, en montrant que la participation des gouvernements est nécessaire à la réussite des programmes, et en concluant que l'incapacité d'une grande partie de la population à réunir les moyens pour payer une maison et les services est produite par l'inégalité dans la distribution de la richesse. D'autres auteurs ont montré un certain optimisme en voyant l'arrivée d'un plus grand nombre de pauvres à la ville. Ainsi P. Marris [1962] qui pense que les squatters peuvent trouver un nouveau mode de vie avec un nouvel aménagement de l'espace. Il suggère la création d'une résidence séparée pour chaque ménage car, selon lui, cela va encourager la population déshéritée à être fière de ses maisons et à accepter les symboles d'une société *progressiste*.

Le rapport des Nations Unies [1967] montre aussi l'importance d'une participation plus directe des gouvernements à l'amélioration des bidonvilles et taudis, avec comme résultat non seulement un meilleur niveau de vie de la population, mais aussi une meilleure compréhension entre les sphères populaires et le gouvernement. Les résultats d'une telle politique ont été aussi analysés par G. Breese [1966, 87], qui considère comme un avantage, pour l'intégration de la ville et du gouvernement avec la population, le fait que les groupes qui se développent dans chaque quartier urbain sont en grande partie originaires d'une même ethnie ou tribu, ou d'une même région.

D. En théorie, depuis 1970, les gouvernements ont une nouvelle politique, ayant pour objectif l'autosuffisance alimentaire, la satisfaction des besoins essentiels et l'aide à la population la plus démunie. La réalité est que cette décennie fait apparaître de grandes différences entre les propriétaires fonciers, les locataires, les squatters et les priorités du gouvernement.

Mais à côté des analyses du système urbain, de l'acceptation des squatters et des bidonvilles dans l'environnement urbain, et des suggestions pour une action gouvernementale, on trouve aussi, dans les années '70, des politiques d'Etat destinées à *nettoyer* le tissu urbain

des bidonvilles. Cette politique d'Etat est la manifestation, de plus en plus puissante, des intérêts économiques et politiques. Quelques gouvernements ont délogé les squatters et ont « nettoyé » les espaces occupés. Ici, on est face aux intérêts des propriétaires fonciers qui luttent pour la possession des terres urbaines utiles à leurs intérêts économiques, et face aussi à des intérêts sociaux produits par de nouvelles distinctions ou ségrégations au sein même de la communauté africaine.

Les conséquences sont la prolongation d'un conflit social et une réduction des logements pour la population. La justification des expulsions donnée par les autorités est que les invasions du sol par les squatters engendrent des conflits pour le droit à la propriété de la terre et que les besoins de logement ne seraient que l'expression des besoins du développement économique, (Hake A. 1977). Les critiques contre les démolitions montrent non seulement le caractère inhumain des méthodes et des décisions mais aussi l'inefficacité de celles-ci dans la solution du problème du logement et d'accès à la terre urbaine. D'après W. Stohr et F. Todtling [1979, 152], cette attitude des gouvernements va accroître les inégalités existantes, la détérioration de l'environnement physique urbain, où la répression va donner lieu à l'augmentation des disparités spatiales.

Deux auteurs illustrent les conséquences de ces fameux « nettoyages » pour la ville de Nairobi. R. Stren [1984, 241] décrit les démolitions réalisées en 1970 à Nairobi. Ces dernières ont touché 10.000 squatters dont la moitié serait restée sans abri. D. Haldane [1971] décrit pour la même année [1970] le déguerpissement à l'est de Nairobi, qui aurait concerné 39.000 personnes. Les 6.733 habitations démolies ici auraient représenté un capital d'environ 285.000 dollars US.

La destruction des bidonvilles et des taudis -par exemple le "nettoyage" réalisé à Nairobi entre 1968 et 1972 (Hake A. 1977)-, l'expulsion de leurs habitants, suppriment aussi une source de travail, lorsque la population a établi à domicile son activité économique.

De même, la méfiance à l'égard des politiques de l'Etat s'accroît et les différenciations sociales seront encore plus ressenties par les gens expulsés¹. Les analyses montrent non seulement les conséquences au niveau du logement, mais aussi dans les structures du travail et de l'emploi, puisque la marginalité dans les structures socio-économico-politiques des villes fait que la main-d'œuvre n'est pas absorbée par le secteur productif² et que la population est privée du seul moyen de subsistance quand les lieux de travail sont détruits³.

E. Les études sur les logements populaires et la situation sociale de leurs habitants ont comporté des analyses qui ne portent pas seulement sur la qualité des maisons et des services et sur les revenus. Avec les années '70, commence une nouvelle tendance, pour notre travail la cinquième, qui montre un grand intérêt pour les questions relatives à l'alimentation de la population urbaine, élément qui va servir à l'élaboration de toutes sortes de stratégies dont on ne pourra évaluer les résultats qu'à partir des années '80.

Concernant la question alimentaire, l'accent a d'abord été mis sur les inégalités observées dans la consommation des produits selon les revenus, les classes sociales, les groupes ethniques, le degré d'occidentalisation de la population. On a observé une grande différence

-
- ¹ R. STREN et R. WHITE 1989, 63, montrent comment le gouvernement du Sénégal, au début des années '70 a entrepris une campagne pour éloigner les aires de squatting à Dakar, en détruisant Nimzatt et Angle-Mousse en 1975. VERNIERE M. 1973, complète l'étude, et fait remarquer que l'Etat opère le déguerpissement mais supporte les occupations dans la région de Pikine.
 - ² J. FRIEDMAN et F. SULLIVAN 1972, montrent comment le problème le plus lourd dans l'urbanisation du « Tiers Monde » est la rapide croissance de main-d'œuvre dans les villes où, malgré l'industrialisation, la force de travail n'est pas absorbée pleinement et de façon productive dans l'emploi.
 - ³ R. STREN (1975, 1980, 1982 et 1984) a très bien éclairé le problème des squatters en relation avec leur environnement social, politique et surtout en relation avec les lieux d'habitation, principalement en ce qui concerne l'Afrique de l'Est.

dans les niveaux et la qualité de consommation des régions urbaines et rurales. On a aussi constaté que certains produits (plus ou moins de luxe ou importés) ne sont consommés que par une minorité de la population urbaine à niveaux économiques élevés. Il s'agit là de ceux qu'on appelle les *nouvelles élites urbaines* qui sont les seules à tirer profit des bénéfices du marché et des politiques de l'Etat.

La demande urbaine des produits nouveaux s'est beaucoup développée, depuis la fin des années '60. Cet accroissement de la demande des produits nouveaux résulte des influences conjuguées des taux élevés d'accroissement démographique urbain, de la transformation du mode de vie en ville, de la transformation des habitudes de consommation, de la hausse de certaines catégories de revenus citadins et de la diversification même de l'offre pour les classes aisées (Bricas N. et Al. 1985). J. Coussy et al. [1983] ont montré comment la situation alimentaire des pays africains s'aggrave à mesure que l'Etat essaie de l'améliorer, car il contribue au développement de nouvelles habitudes alimentaires quand il recourt aux importations. Mais suite à la dégradation progressive du niveau de vie (niveau alimentaire), la population commence à élaborer ses propres stratégies de survie [I. Deble et al., 1982]. Il s'agit là de dynamiques à soutenir pour leur approfondissement et leur élargissement.

Ces stratégies sont analysées aussi par J.C. Rouveyran [1975, 21-24] qui constate la dégradation des niveaux de vie en fonction du niveau des revenus, du logement et de l'équipement domestique¹. Une conséquence de la crise alimentaire est la dénutrition, comme le montrent des études sur les politiques agricoles et la distribution des revenus (Griffon M. et Jacquemot P. 1983. Badovin R. 1975. Walton Ch. 1984). J. Blanc [1975] présente la dénutrition comme une conséquence des systèmes économiques sous-développés.

¹ Même si le travail de Rouveyran évalue le niveau de vie en tenant compte des paramètres de l'Occident, c'est-à-dire un certain confort qui ne pouvait guère exister à l'époque dans les villes africaines, son travail fait une bonne description des risques alimentaires.

J.W. Mellor [1978], dans son étude sur l'alimentation, analyse la malnutrition et la dégradation dans les systèmes alimentaires, en soulignant la faiblesse des politiques alimentaires dans le secteur urbain. Les politiques alimentaires urbaines, à partir des années '60, ont été basées sur des subsides. H. Derriennic [1977] fait aussi cette sorte d'analyse, mais en montrant que, dans les années '70, les niveaux de consommation de la population urbaine sont restés au niveau de la subsistance. De plus, étudiant les rapports ville-campagne, il observe non seulement une grande inégalité au niveau des ressources économiques mais constate que la ville ne produit sur les campagnes qu'un effet d'incitation à produire plus de vivres¹. La crise de l'alimentation est vue aussi fondamentalement comme une crise sociale². Malgré cela, les modèles de développement urbains changent peu.

Les cinq courants de pensée que nous venons de passer en revue, en matière de crise urbaine africaine, sont ceux qui nous ont semblé les plus importants. Mais ils n'épuisent pas la totalité des courants de pensée présents dans la littérature de cette période.

Avant 1960, le regard des chercheurs sur les crises urbaines d'alors s'est peu préoccupé des problèmes de la population pauvre. A la fin de la colonisation, les villes africaines connaissaient déjà un processus avancé de différenciations sociales, de ségrégation résidentielle et de mauvaise répartition des revenus. C'est à partir des années '60 que le regard de la littérature sur les problèmes urbains se porte particulièrement sur la segmentation de l'espace urbain et les conditions de vie socio-économiques et d'habitation de la population. Nous avons vu comment chaque courant de pensée a mis l'accent sur un problème urbain différent.

¹ Voir DERRIENNIC H. 1977, *Famines et dominations en Afrique noire, paysans et éleveurs du Sahel sous le joug*, Editions L'Harmattan, Paris. Ici on trouvera dans la troisième partie les éléments servant à comprendre pourquoi les gens, tant à la campagne qu'en ville, sont réduits à vivre «au jour le jour».

² Voir GRELLET G., 1982, *Les structures économiques de l'Afrique noire*, IEDES, collection Tiers Monde, Paris, P.U.F. Plutôt qu'expliquer la crise alimentaire comme le produit des causes conjoncturelles tant à la ville qu'à la campagne, l'auteur va plus loin en analysant les nouvelles structures de classe et partant les nouveaux rapports sociaux.

2. Les crises urbaines. Des années '75 aux années '90.

La fin des années '70 et le début des années '80 présentent une consolidation des thèmes et préoccupations qui avaient été constatés dès les années '60. Les analyses concernant les problèmes de logement, de l'alimentation et de la satisfaction des besoins dits de base ont suscité une grande controverse, et produit de grandes études de la part des gouvernements nationaux et d'organisations internationales.

A. La littérature concernant la crise urbaine de cette période a eu comme préoccupation première la formation des classes sociales en milieu urbain. Cette dernière est perçue comme un facteur qui aura de grandes répercussions sur le développement économique et humain et sur les politiques des Etats. Il faut, cependant, noter que si cette vision s'est beaucoup développée dans la seconde période que nous allons étudier, elle était déjà présente dans certains travaux des périodes antérieures, ainsi qu'on le constate chez J. Mitchell [1956] et chez W. Elkan [1960]. Le premier observait qu'avec la migration, les gens se détachent des traditions tribales pour entrer dans un processus d'assimilation sociale en milieu urbain, où ils vont constituer la classe sociale la plus défavorisée. Le second trouve une forte relation entre le migrant et son avenir, qui s'intègre au prolétariat ou au sous-prolétariat urbain.

G. Arrighi [1973] fait une analyse plus radicale et plus politique, en montrant non seulement la naissance de classes mais la ségrégation sociale que ce phénomène comporte. Pour cet auteur aussi, la migration a été l'élément fondamental qui mènera à la création d'un prolétariat africain, dont va se servir la < bourgeoisie > émergente. D'après J. Gregory et V. Piche [1983], l'oscillation d'une grande partie des migrants entre le monde rural et le monde urbain produit l'entrée des paysans pauvres dans les sphères capitalistes et domestiques. Ils seront donc employés aux niveaux les plus bas du système productif, et la manifestation des disparités sociales va être plus qu'évidente.

Des études sur la formation des classes sociales montrent aussi la dynamique d'une accumulation économique qui est réalisée seulement dans les villes. J. Shivji [1975] souligne les liaisons existantes entre le capital étranger et une « bourgeoisie » ou « petite bourgeoisie » nationale. La démonstration est trouvée dans les régions urbaines, où les différences physiques entre les quartiers, les différences dans les équipements des maisons, et dans l'infrastructure et la qualité du logement sont remarquables.

R. Stren [1980] montre que l'accès aux sphères de l'Etat donne l'occasion de se placer à un des niveaux sociaux de la ville. Ainsi, par exemple, au Kenya, la différenciation des classes sociales est bien déterminée : la classe moyenne étant très nombreuse, elle exerce davantage de pression pour arriver à satisfaire ses besoins. Mais en Tanzanie, ce sont les pauvres, ceux qui ont le statut social le plus bas, qui forment la majorité des travailleurs urbains et qui exercent les pressions sociales. En analysant l'étude de E. Soja [1976, 4], on peut voir que les systèmes spatiaux donnent un caractère différent à la formation de classes. Ceci peut être vu au niveau des capitales où se trouvent concentrées les principales activités de l'Etat. On peut dire aussi que la formation des classes est le produit d'une ségrégation spatiale déterminée par les facteurs économiques en ville et à la campagne (Soja E.W. 1968 et 1972. Soja E.W. and Tobin R. 1974).

A côté des travaux de cette période qui reconnaissent et analysent les classes sociales, on rencontre aussi l'idéologie courante qui nie l'existence de classes en Afrique sub-saharienne (Carter G. (ed) 1964. Coleman J.S. et Rosberg C. (eds) 1966). Cette vision, que nous ne discuterons pas ici, tend à dissimuler des intérêts de classe et elle est pour cela bien éloignée de la nôtre. L'observation des villes africaines montre une forte stratification sociale, avec des gens au sommet de l'échelle sociale (une minorité), et d'autres (la majorité) au niveau le plus bas.

L'appartenance ou l'accès au cercle qui entoure les détenteurs de pouvoir est un facteur important pour se trouver hissé au sommet de cette échelle sociale (Wallerstein I. 1973. Kuper L. and Smith M.G. (eds). 1969).

B. A côté des considérations sur la formation des classes sociales, le regard des auteurs s'est aussi posé sur l'ensemble des transformations qui affectent la vie de tous à l'intérieur du système urbain. D'après M. Santos [1979], l'urbanisation s'accompagne à la fois d'extrêmes différenciations sociales et de perspectives plus ou moins illusoire d'ascension. Cela pousse les catégories sociales dominantes à s'identifier au modèle de consommation occidentale, tandis que ce dernier exerce lui-même un puissant attrait sur les catégories dominées. Le type de consommation alimentaire apparaît comme un discriminant social de très grande importance.

La situation de blocage qui caractérise le système sous-capitalisé de l'économie urbaine entraîne de plus en plus la spéculation dans les circuits monétarisés des produits de consommation de base et des services élémentaires. Il n'y a pas de satisfaction des besoins de base alimentaires et il n'y a pas non plus d'ouverture politique visant la participation des gens au processus de création de la ville et aux stratégies menant au bien-être général. C'est ainsi qu'on peut remarquer, dans ces premiers travaux, que les crises ne sont pas seulement au niveau des services, éducation et santé parmi d'autres ; elles sont aussi politiques et il y a la crise alimentaire [Coussy J. et Al. 1983].

Il faut savoir que l'urbanisation n'est pas seulement un déplacement de la campagne à la ville. Elle implique surtout une modification radicale des rapports de production, des conditions de travail et des modes de vie. C'est dans ce contexte que les difficultés d'accès à la nourriture posent un problème lancinant et se traduisent par l'accroissement des importations. Dans la littérature sur les problèmes urbains, la malnutrition et la précarité de la santé reviennent comme une constante [Sai F.T. 1986]. M. Haubert [1985, 22] montre l'importance des conditions de l'alimentation tant au niveau rural qu'urbain ; les crises se rencontrent dans les deux régions,

mais dans les villes, la crise alimentaire est plus déterminée par le niveau des revenus et est fonction des habitudes alimentaires. Le tableau alimentaire est donc exposé comme un problème qui touche seulement une partie de la population, c'est-à-dire le monde des pauvres.

La reconnaissance d'une crise alimentaire donne lieu aussi à l'analyse des stratégies alimentaires et des facteurs qui ont abouti à produire la crise agraire. M. Lofchie [1986] analyse les faits à partir de la recherche des facteurs qui ont provoqué la chute dans la production agricole, tandis que I. Sachs [1984] tient compte des ressources disponibles pour la production agricole et des alternatives technologiques pour une amélioration des systèmes de production agraires (Adedeji A. and Shaw T.M. eds. 1985. Bates R.H. and Lofchie M.eds. 1980. Friedmann J. 1981. Stephen K. et Al. eds. 1986).

Dans ce contexte d'analyse des facteurs qui ont produit la crise agraire, pour les années '60 et '70, R.K. Udo (1979) et L.A.P. Gosling (1979) considèrent que les mauvaises conditions écologiques et physiques à la campagne ont obligé les gens à quitter la campagne. A ces facteurs s'ajoute le processus de développement économique, dans lequel l'impact de la technologie importée a joué un grand rôle dans la société africaine. De même, la pression de la population sur les terres, la dissolution du contrôle communal de la terre à la campagne, la transformation du statut de la terre qui tend à devenir une marchandise, et la croissance de la population sans terre, sont des réalités qui ne cessent de s'aggraver et qui poussent nombre de gens à quitter la campagne pour la ville. Les politiques étatiques des prix, de contrôle fiscal et de commercialisation renforcent cette tendance.

A la campagne même, les modifications qui affectent les liens traditionnels créent de nouvelles conditions de mobilité sociale et induisent des changements économiques et de

comportements qui vont influencer les migrations (Standing G. 1981). Reitsma H.A. and Kleinpenning J.M.G. (1985), complètent cette analyse en étudiant les effets du dérèglement économique sur la campagne dont la population est en expansion. Il faut remarquer que, très souvent, l'accroissement de cette population est présenté comme une des causes principales des difficultés à la campagne. On en tire d'ailleurs une conclusion discutable, selon laquelle il suffirait de réduire la croissance démographique pour résoudre les problèmes actuels et à venir.

C'est ainsi qu'on trouve des études faites avec les variables population-alimentation ; non dans le sens de la participation de la population au développement des stratégies pour résoudre la crise alimentaire, mais montrant que l'accroissement de la population va provoquer plus de difficultés dans l'approvisionnement en nourriture [Meerman J. and Hill S. 1984. Linnemann H. 1988]. R.J. Cummings [1987] et l'Overseas Development Institute [1985] analysent les facteurs qui ont provoqué des pénuries alimentaires à la campagne et en ville. Pour eux, la gravité de la crise alimentaire, non seulement réduit le niveau de nutrition de la population, mais renforce la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Dans cette période, l'aide alimentaire est considérée comme une des solutions possibles à court et moyen termes. M. Haubert [1985] analyse de façon très élargie les politiques alimentaires. L'aide alimentaire structurelle, selon plusieurs observateurs, compromettrait à terme les capacités locales de production et d'offre des produits vivriers. La F.A.O. [1985] estime, à ce sujet, que la solution serait l'amélioration des moyens techniques, l'amélioration de la formation des cadres nationaux et leur utilisation efficace dans les programmes de production agricole.

Les difficultés que l'aide alimentaire structurelle peut induire dans les systèmes productifs nationaux ont également été largement analysées par R.F. Hopkins [1986] et O. Sudrie [1985]. Ces deux auteurs remettent en question le rôle de cette aide dans la solution de la crise alimentaire (Griffon M. et Jacquemot P. 1983. O'Keefe Ph. 1984) . Pour la période 1980-

1990, H. Linnemann [1988, 46] montre la situation alimentaire dramatique dans les villes africaines, qui s'accompagne à la fois de l'augmentation de l'aide et de la montée des prix consécutive à leur libération sous l'instigation du F.M.I. et de la Banque Mondiale. Evidemment, cette situation pénalise particulièrement les couches pauvres de la population urbaine.

D'après F. Sai [1986, 140], 2 à 10% des enfants âgés entre un et quatre ans souffrent d'une carence élevée en calories et en protéines. De ce groupe, 30 à 50% ont un poids inférieur à la normale et peuvent être classés dans la catégorie de malnutrition clinique. De plus, le Great Britain [1985, 154] montre qu'au début des années '80, le déficit en calories est évalué à 10% des calories nécessaires à chaque organisme humain. La transformation des habitudes alimentaires et la flambée des prix des vivres amènent les pauvres à consommer les produits les moins chers (souvent de mauvaise qualité) et les riches ou les catégories aisées à consommer les produits de bonne qualité (Armstrong W.R. et McGee T.G. 1985. Coussy J. et Al. 1983).

C. De la crise alimentaire, les auteurs ont porté leur analyse sur le *système des besoins* et l'aptitude du système économique à les satisfaire. L'idée que la satisfaction des besoins doit être incluse dans les programmes de planification du développement et prise en compte par les gouvernements, est développée par M. Hopkins et R. Van der Hoeven [1983]. D'après F. Stewart [1985], la satisfaction des besoins est assurée quand la population est placée dans l'environnement urbain-rural avec les ressources nécessaires pour pouvoir participer aux stratégies de développement et aux décisions politiques régionales ou locales.

R. Sandbrook [1982, 47-49] met l'accent sur l'importance d'une satisfaction des besoins tant au niveau rural qu'urbain. Il est vrai que les deux sont complémentaires. Ici, les rapports entre les circuits économiques de la ville et ceux de la campagne sont traités d'une façon plus élaborée, quand il propose des transferts nets de capital pour résoudre d'abord la crise rurale.

Dans toutes les études de cette période, on souligne que l'Etat est appelé à jouer le rôle qui lui revient: agir comme médiateur dans les rapports ville-campagne et participer au processus de développement économique et social. L'Etat est déterminant dans la satisfaction des besoins des populations, car son rôle ne consiste pas seulement à diriger et contrôler les intérêts économiques, la croissance économique et industrielle, mais à agir comme médiateur des facteurs politico-économiques qui permettront la réalisation d'un bon niveau social, d'un niveau de vie acceptable (Sandbrook R. 1982. Morley D. et Al. (eds) 1980).

D. Le quatrième aspect de la crise urbaine qui a retenu l'attention de divers auteurs est la détérioration de l'environnement physique dans l'ensemble des ruptures écologiques. On constate que les préoccupations à propos de la destruction de l'environnement sont restées longtemps absentes ou quasi absentes des projets de développement, des politiques et des centres d'intérêt des Etats africains. Ce peu d'intérêt s'expliquerait comme un reflet de la thèse du caractère *universel* des problèmes d'environnement et des perspectives de *modernisation* [Timberlake L.A., 1988]. Cela a d'ailleurs aussi donné l'impression que l'environnement est une notion venue d'ailleurs.

Pourtant, la détérioration de l'environnement fait partie des principaux facteurs qui se conjuguent pour aggraver drastiquement les conditions de vie des citoyens. Il est rare que l'on aborde la description des environnements africains et que l'on fasse des propositions pour leur aménagement à partir des analyses des besoins et des aspirations des populations. Il est aussi rare qu'on le fasse en attribuant les responsabilités des détériorations à ceux qui sont directement responsables de ces dégâts. Bien souvent, on attribue à la croissance démographique la responsabilité principale de la détérioration constatée de l'environnement.

Cette manière de voir est fort répandue, malgré son caractère simpliste [Revue *Connection*, 1976]. Elle occulte les responsabilités qui découlent de la recherche effrénée de la rentabilité, du profit financier et des divers programmes de modernisation, qui ne prennent pas

en compte la dimension « environnement ». Il est vrai que la reconnaissance de la crise de l'environnement apparaît dès les années '60 [Golley F. 1988]. Mais jusque dans les années '70, les relations entre population et ressources naturelles sont étudiées souvent comme une question qui dépend davantage des effets démographiques que des décisions politiques.

C'est souvent dans sa dimension quantitative (accroissement démographique inconsidéré) que la population est incriminée comme facteur important de la détérioration de l'environnement (Cassen R. 1976. Kelly A. 1988. McGill S. 1986). Il en découle que le développement doit veiller à maintenir un équilibre convenable entre les ressources humaines et les ressources naturelles.

E. Les autres thèmes dominants, à partir de 1975, sont ceux du logement et des organisations populaires. Ils sont liés entre eux. C'est à partir des lieux d'habitation, habituellement des secteurs populaires ou des bidonvilles, qu'on observe une nouvelle forme d'organisation sociale pour survivre.

La ville africaine contemporaine est caractérisée comme le centre où réside le pouvoir, et on y distingue sommairement d'une part un « environnement importé » caractérisé par de grands immeubles et une organisation urbaine à l'occidentale, et d'autre part un environnement infra-urbain, celui des bidonvilles et des quartiers populaires, où souvent les ordures sont mal évacuées, l'alimentation déséquilibrée, le sous-emploi important [Sandbrook R. 1982 et Johnson V.O.T. 1976]. Ces études sont menées dans une perspective de changement, d'innovation urbaine, dans lesquelles vont être considérés les apports de la population et la participation de l'Etat dans la variable « emploi » (Stren R. 1980).

Une première approche se fait autour de l'existence des squatters, des bidonvilles et de la création de ceux-ci d'une façon individuelle ou collective [Leeds A. 1981]. On reconnaît ces lieux comme lieux d'habitation des pauvres, où la misère et la précarisation des conditions de

vie est évidente. A partir de cette réflexion, les études vont aboutir à la reconnaissance du droit de la population à l'accès à la propriété de la terre. C'est ainsi que S. Barnes [1982] s'attaque au manque de régulation pour acquérir un morceau de terre et pour la construction, le concept de *légalité* étant intégré dans ce processus de litiges pour la terre.

Sur ce point, il faut cependant préciser la dialectique qui lie le bidonville périphérique au centre urbain. Au fur et à mesure que le bidonville gagne en cohésion sociale, ses habitants prennent conscience de la nécessité de *légaliser* leur situation dans la ville. De plus, les bidonvilles ne sont pas localisés uniquement à la périphérie des villes : ils se trouvent aussi à l'intérieur, au milieu de quelques quartiers résidentiels, tout près des centres commerciaux. La périphérie n'a pas le privilège de la misère; celle-ci est partagée avec le centre de la ville. Les caractéristiques communes de ces quartiers spontanés, la pauvreté, la précarité dans les moyens de vivre, poussent à la recherche de réponses aux nécessités immédiates. Le squatter peut entamer ainsi une sorte d'organisation sociale pour aller plus loin dans les revendications au droit à la ville. Il est aussi possible que, par la seule négociation, les représentants de la base aient accès aux instances gouvernementales pour obtenir réponse à leurs revendications¹. Dans ce cas précis, il s'agit de l'obtention du sol et des services publics.

D'après S. Angel [1983] et P. Baross [1983], pour un développement de la ville qui articule ses différentes composantes, les facilités d'accès à la terre et l'aide à la construction pour les petites gens sont nécessaires et complémentaires. De même, une politique de satisfaction des besoins de base de la population bénéficiera des retombées de la croissance économique. Ainsi, en fournissant le logement aux populations pauvres, on peut aboutir à leur intégration aux services productifs et à une meilleure acceptation de leur rôle dans l'environnement social urbain [Paden J.N. 1982].

¹ Voir à ce propos HARDOY J.E. and SATTERTHWAITTE D. 1981, *Shelter : need and response. Housing, land and settlements politics in seventeen Third World Nations*, John Wiley & Sons, Ltd. Ils font une bonne analyse de la situation particulière au Kenya, au Nigéria et à la Tanzanie. ILIFFE J. 1987, *The african poor*, Cambridge University Press, fait une approche plus élargie sur les conditions de pauvreté urbaine, avec références à l'Ethiopie.

M.K.C. Morrison et P.C.W. Gutkind (eds) [1982], analysant l'évolution du processus « squatting », arrivent à la conclusion que le problème du logement ne sera plus lié aux sphères de la pauvreté si l'Etat intègre les populations au développement urbain et prend en compte leurs capacités d'améliorer leur propre environnement. Cette approche est liée aux travaux qui préconisent la participation de la population, soit par l'autogestion, soit dans des programmes comportant la participation de l'Etat. A.C. Lewin [1981] propose l'auto-assistance et les coopératives comme moyen de réaliser des programmes de construction, en faisant appel non seulement à la force de travail des habitants des bidonvilles mais aussi à la participation de l'Etat. Celui-ci devra régler les problèmes de possession de la terre et fournir les ressources nécessaires au niveau financier et technique pour l'aboutissement des projets.

Lorsqu'on appelle au financement de l'Etat, il faut bien tenir compte, comme le rappellent M. Boleat [1989] et D.A. Rondinelli [1989], des implications possibles que l'aide financière peut apporter aux programmes des logements populaires. Les propositions de la participation de l'Etat et de la population aux programmes pour résoudre les problèmes des logements impliquent non seulement un concept d'auto-assistance [Glasser D.E. 1988], et d'union de la population pour le développement d'un programme d'auto-construction [Turner J.F.C. 1989], mais aussi la projection des résultats qu'une politique comme celle-ci peut donner pour l'avenir de la ville africaine, dans laquelle les bidonvilles et les quartiers populaires seraient vraiment intégrés à la ville [Johal D. 1989].

On remarque qu'aujourd'hui encore, le chemin politique à parcourir pour arriver à la légalisation et à la structuration des bidonvilles est bien difficile, d'autant plus que la participation de l'Etat est toujours aléatoire. Car l'habitat ne veut pas dire seulement logement; il comporte en outre plusieurs variables, ce qui rend difficile une solution à court terme aux problèmes posés. A ce propos, M.J. Rodell [1983] fait des propositions concernant l'amélioration des niveaux de vie urbaine avec de l'aide et des subsides pour fournir les services tels que l'eau et l'électricité en faveur des secteurs de plus bas revenus. S'il n'y a pas de

subsidés, il est bien difficile de fournir les services aux secteurs de populations qui vivent au niveau de subsistance. A.A. Laquian [1983] préconise une participation plus grande de l'Etat et aussi des secteurs privés, dans la solution des problèmes généraux des villes.

Pour G.Sh. Cheema [1984], l'aménagement des services urbains est une responsabilité et un droit de tous les habitants des villes et la participation au financement de ces services doit être partagée et proportionnelle à l'usage et aux revenus. Cela donne une proposition de subside des nantis en faveur des démunis. G.Sh. Cheema [1987] complète cette approche par toutes sortes de recommandations au niveau technique. J.M. Courtney [1989] quant à lui recommande des investissements et des programmes financés par des organismes internationaux ainsi que les services de conseillers techniques.

La fourniture des services met aussi en question la participation politique de la communauté, participation qui n'est pas très représentée au niveau de l'Etat (Nawawi M.A. 1984). La participation de la population dans les travaux publics et dans la construction des logements ne peut dispenser l'Etat de réaliser les tâches qui lui reviennent dans le processus de développement social. M. Peil [1988] pose la question de savoir s'il y a une exploitation des gens ou si la seule façon d'agir de l'Etat actuellement passe par ces travaux réalisés par la population. Il est clair qu'avec ou sans l'intervention de l'Etat, les gens s'organisent; mais cela ne veut pas dire qu'ils trouveront la solution définitive à leurs besoins et encore moins que les organisations qu'ils mettent en marche seront permanentes aussi bien dans l'espace que dans le temps. De toute façon, les gens s'organisent eux-mêmes, de leur propre initiative à travers des *organisations populaires*, toutes sortes d'*associations* et même par leur attachement au *secteur informel*.

Durant les décennies '70 et '80, le fait « informel » est d'ailleurs reconnu et étudié abondamment dans la littérature. Ce secteur informel est perçu à la fois comme un secteur économique de survie et comme un lieu d'organisations populaires pour la réalisation de

nombreuses activités collectives. Les infrastructures sociales et culturelles telles que les centres de santé et les écoles, les nouvelles formes de relations familiales, les associations communautaires deviennent des composantes majeures de la société urbaine. L'auto-aménagement dans l'environnement urbain est de plus en plus considéré comme le point focal pour une stratégie de la transformation de la société urbaine. Les réalisations qui s'opèrent dans ce contexte sont censées utiliser les forces et les formes d'action disponibles [Ganassi S. 1979, 198]. Ainsi, ce processus de transformation a une nature et des objectifs qui peuvent être activés en milieu urbain à partir de la prise en compte des secteurs populaires.

D'après P.H. Henning [1978], l'analyse des économies et des organisations populaires doit tenir compte de la situation des personnes vivant dans des « communautés squatters » à très bas revenus dans les zones urbaines. Il est évident que la situation de ces gens est très difficile, non seulement à cause de leur pauvreté mais aussi du fait de leur non-intégration sociale et politique à la ville. Ce qui est le plus important, c'est de mettre en évidence l'existence au sein de ces communautés des différentes formes d'activités de survie et d'obtenir un support de l'Etat qui aidera à résoudre les problèmes d'emploi dans les secteurs de production formels ou informels.

M. Benissad [1984, 210-214] distingue, dans les différentes activités économiques développées par les sans-emploi, un secteur commercial informel et le marché des échanges parallèles. E. Archambault et X. Greffe (Eds) [1984] présentent l'analyse des différentes formes d'économies non officielles en considérant principalement le rôle des petits métiers. Dans leur approche de ce genre d'organisations, K. Hart et S.V. Sethuraman [1982] observent que ce type d'économie a pu se développer grâce à l'occidentalisation des besoins de consommation, qui a engendré le développement de certaines activités tels les services domestiques, dont bon nombre sont le produit de la demande urbaine. G. Mathias [1989] présente ces nouvelles formes économiques comme une conséquence des problèmes de l'urbanisation et des politiques de développement. Ces problèmes ont obligé les gens à trouver

eux-mêmes une source de revenu, quand l'Etat est incapable de résoudre les problèmes d'emploi et que les gens sont obligés de réaliser eux-mêmes des stratégies de survie.

L'examen de la littérature montre aussi que, dans les années '80, le secteur informel n'attire pas tellement l'attention par son caractère « illégal » ou « légal » dans l'économie. Les approches tendent plutôt à sa reconnaissance comme secteur économique dans les régions urbaines, car c'est presque la seule façon qu'ont trouvée les gens pour leur survie économique [Nihan G. 1980 et Sethuraman S.V. 1981]. C'est ainsi que K. King [1987] analyse ce secteur à partir des variables de l'emploi plutôt que de rentabilité économique, tandis que M.E. Chicot [1988] remarque les possibilités qu'a ce secteur non seulement comme pourvoyeur d'emplois mais aussi pour réaliser une épargne qui permettra ensuite l'entrée dans les circuits « formels » de l'économie.

Le secteur informel est vu comme donnant la possibilité d'apprendre un métier de survie, en même temps qu'il offre une indépendance de travail qui permettra aux gens de réaliser des travaux temporaires dans le secteur rural ou dans les entreprises de la ville. R. Bromley et Ch. Guerry [1979] analysent ce dualisme et montrent le travail informel comme un travail auquel les gens ne s'attachent pas vraiment, étant en même temps à la recherche d'un travail définitif dans le secteur formel. Les rapports du secteur informel avec les entreprises ont été analysés à partir des rapports avec le secteur formel (Davis R. 1979. I.L.O. 1985. King K. 1987. Lelart M. 1984), et du support que l'entreprise privée, l'Etat et les organisations internationales peuvent donner pour un bon déroulement de l'économie informelle et pour une formation des travailleurs [Maldonado C. et al. 1987].

Quand il s'agit de travail de formation, l'idée centrale est de faire entrer ce secteur dans les circuits économiques du secteur moderne sur le modèle des secteurs économiques formels ou légaux. C'est là qu'il y a un risque de détérioration des rapports sociaux, car l'orientation donnée peut conduire les gens à adopter des positions plus individualistes avec un grand intérêt

pour les activités du marché, en laissant de côté leur philosophie originelle née de l'idée de la survie familiale ou collective. On remarque aussi que le secteur informel n'est pas isolé, mais prend place au milieu des statuts sociaux des plus démunis, dans lesquels on trouve des gens qui sont intégrés aussi au secteur formel. Ce secteur est ainsi appelé à jouer un rôle dans son milieu et aussi au niveau social de la ville [Richardson H. 1984]. Ceci entraînera une participation plus globale au processus économique urbain, surtout dans la décennie '80.

L'idée générale que l'on a du secteur informel est qu'il s'agit d'activités qui manquent de forme dans leur organisation par rapport aux activités modernes ou étatiques organisées légalement. Il s'agit aussi d'activités qui échappent à l'appareil statistique et dont les acteurs ne paient pas de taxes (Hart K. and Sethuraman S.V. 1982. Todd D.M. and Shaw Ch. 1980). On peut ajouter à ces caractéristiques, celles d'être un élément de l'économie urbaine et non un facteur qui puisse changer les rapports sociaux ou politiques. De plus, l'existence de ce secteur ne modifie en rien la situation de pauvreté des secteurs populaires et moins encore des conditions d'habitation. Lorsque le secteur informel est axé sur des activités individuelles, il peut contribuer à l'augmentation de l'égoïsme et à élargir le fossé entre les pauvres et les autres acteurs sociaux¹.

La participation populaire commence aussi à être définie comme englobant non seulement le secteur informel et les employés du secteur formel, mais aussi les gens qui se sont groupés

¹ Pour plus d'informations à propos du secteur informel, voir CHARMES J. 1987, *Débat actuel sur le secteur informel*, Tiers Monde, t. XXVIII, N° 112, octobre-décembre. CHARMES J. 1980, *Les contradictions du développement du secteur non structuré*, Tiers Monde, N° 82, 34-336. GUERRY Ch. 1979, *The crisis of the self-employed : petty production and capitalist production in Dakar*, IN: CRUISE O'BRIEN R. (Ed.), *The political economy of under-development. Dependence in Senegal*, Sage Publications, Beverly Hills, Los Angeles. HAAN H. 1989, *Urban informal sector information : needs and methods*, International Labour Office, World Employment Programme, Geneva. HART K. 1973, *Informal income opportunities and urban employment in Ghana*, Journal of Modern African Studies, vol. 11, mars, 61-89. NILES E. et Al., 1986, *Private investment*, IN: BERG R.J. and SEYMOUR J. *Strategies for african development*, University of California Press. HUGON Ph. et Al. 1978, *La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel : le cas africain*, Paris, IEDES. MITTELIN P. 1985, *Petite production marchande et activités informelles urbaines en Afrique noire*, Cultures et Développement, vol. XVII, 1, 3-27. PAGE J.M. and STEEL W.F. 1984, *Small enterprise development : economic issues from african experience*, The World Bank, Washington. SETHURAMAN S.V. 1977, *The urban informal sector in Africa*, International Labour Review, vol. 116, # 3, novembre-décembre. SMITH M.E. et OSWEGO S. 1988, *Overview : the informal economy and the State*, IN: CLARK G. (Ed.), *Traders versus the State. Anthropological approaches to unofficial economies*, Westview Press, Boulder & Colorado.

dans des organisations volontaires, associations de voisins, associations des commerçants, confréries, cercles paroissiaux, associations de femmes, etc. Ce genre d'organisations existait bien avant la colonisation dans les sociétés africaines et elles ont continué à se développer pendant la colonisation. Ainsi, les organisations de tribus pouvaient aider à l'accès à une occupation, et les villages coloniaux se remplissaient de « spécialités tribales ». On a l'exemple des Kikuyu qui fournissaient le charbon à Nairobi et des Kamba qui avaient le monopole, entre Mombasa et Nairobi, de la manufacture des sandales en caoutchouc [Furedi F. 1973]¹.

Les organisations urbaines ont été perçues non seulement comme des éléments servant des intérêts particuliers, individuels, mais dans le cas des associations religieuses, comme des éléments pouvant jouer un rôle important dans le développement des sociétés. P.C. Lloyd [1959] montre que les associations religieuses au sud du Nigéria jouent un grand rôle dans la vie de l'Eglise, en même temps qu'elles ont une grande influence sur leurs membres, les époux et les enfants, en donnant une certaine aide visant à résoudre des problèmes de mariage et de famille. De même, d'autres associations servent strictement à promouvoir les idéaux chrétiens et l'aide mutuelle. Dans le cas des associations et d'organisations religieuses, leur rôle n'est pas limité aux divertissements en compagnie de ceux qui s'aiment ou seulement à la prière. Ces organisations servent à résoudre les problèmes auxquels sont confrontés leurs membres. Elles exercent une fonction sociale. Ces diverses associations sont donc perçues comme des facteurs actifs dans les changements historiques, où leur rôle est fort important.

Les membres des syndicats ont été perçus, au début des années '60, comme des organisations bien étendues dans le milieu urbain, mais où seuls les partis politiques – avec un

¹ Parmi les anciennes organisations africaines, nous trouvons chez J.S. COLEMAN [1958, 342-343] l'étude politique de l'association Egbe Omo Oduduwa, qui avait un objectif culturel destiné à l'étude du langage Yorouba, de sa culture et de son histoire, pour protéger les institutions monarchiques Yorouba en même temps que diffuser l'idée d'un Etat Yorouba dans la Constitution fédérale du Nigéria. A propos des sociétés culturelles et éducatives au Nigéria pendant la période coloniale, voir SMYTHE H.H. and MABEL M., 1960, *The new Nigerian elite*, Stanford University Press.

grand nombre de membres qui les représentaient – pouvaient avoir un rôle dans les affaires urbaines. Ces organisations ont comme but l'action commune pour arriver à des objectifs politiques et économiques. Les risques sont représentés dans les possibilités de fragmentation et dans la concurrence, principalement au moment des élections¹.

La création des organisations fera naître des intérêts tant politiques que culturels. La connotation politique se trouve à l'intérieur de presque toutes les associations et R. Sklar [1963, 67] montre l'exemple de l'« Action Group » qui devient l'un des trois principaux partis politiques au Nigéria, jusqu'aux années '60, quand il se divise en fractions d'origine ethnique, en produisant un renforcement idéologique avec des différences politiques au niveau des partis. Les associations des Artisans, également au Nigéria, ont joué un rôle important dans les villages Yorouba, créant des coopératives destinées à l'achat et à la vente des produits. Ce type d'organisation interne aura comme conséquence un meilleur contrôle des prix et des travaux des ouvriers (Koll M. 1969. Bray J.M. 1974).

Les différents examens et définitions relèvent aussi le souci des organisations et associations d'avoir des affaires propres au sens d'honnêtes, d'aider à trouver des solutions à des problèmes économiques et même psychologiques des membres, et de prévoir des sanctions contre ceux qui ne remplissent pas les conditions des organisations ou qui font preuve de malhonnêteté. Parmi les diverses sanctions, la plus importante est l'interdiction de participer aux activités de la vie communautaire locale [Gugler J. 1971].

Nombre d'organisations se sont même bien acquittées du travail de contrôle des migrants urbains, que les autorités du temps colonial leur avaient confié². H. Wolpe [1974] signale le

¹ Les organisations syndicales sont caractérisées comme des groupes plus instruits, localisés principalement dans les grandes villes, où les leaders nationaux et locaux peuvent entretemps les contacter plus facilement. Les leaders habitent généralement dans la capitale et participent à la politique nationale avec l'objectif de défendre les intérêts des membres et d'améliorer leur propre position. Pour le cas de ces organisations au Nigéria, voir COHEN R. 1974, *Labour and politics in Nigeria 1945-1971*, Heinemann, London.

² Un des exemples les plus visibles est celui des gens qui étaient chargés de la collecte des taxes. AKINTOYE S.A. 1971, 80, *Revolution and power politics in Yorubaland, 1840-1893*, London, a éclairé le rôle des anciennes associations des diverses sections Yorouba à Lagos, qui étaient des associations ethniques de bénéfice, d'aide. On trouve ainsi deux conceptions différentes des associations ethniques, quand les unes

caractère non traditionnel des organisations ethniques, en les désignant par le terme « géo-ethnie » pour mettre l'accent sur des unités administratives artificielles. Il remarque, de même, que le service politique ne se limite pas à aider à trouver du travail et à soutenir les membres, mais à permettre aussi la réalisation de certains intérêts personnels.

Il y a une sorte de communication qui va servir de point de référence au politicien local, qui doit aussi tenir compte des possibilités de résistance ethnique ou de la réaffirmation des distinctions culturelles qui pouvaient déranger les nouveaux intérêts citadins. Avec la naissance des partis politiques, les structures des organisations ethniques deviennent des chaînes de communication visant à obtenir le vote des urbains et, à travers les urbains, la chaîne s'étend vers les populations rurales¹.

Il est un fait que les associations tribales ou ethniques remplissent un rôle social fort important pour leurs membres. Cela se voit dans l'aide apportée aux malades, pour les enterrements, pour le paiement d'amendes et pour la solution de nombreux problèmes individuels. L'intégration des membres part du politique et du social pour aboutir aux activités économiques. On en trouve un exemple dans les organisations des « Elder Self-help Groups » constituées par des immigrants en provenance du Hurage et localisés à Addis Ababa. Ils acceptaient comme membres tant les riches que les pauvres, et les activités concentrées au début sur les funérailles, se sont élargies pour aider les chômeurs à trouver du travail et pour tous les rapports entre employeurs et chômeurs, activités qui s'avèrent indispensables dans la logique sociale des organisations.

accomplissaient des travaux politiques au service des colonisateurs, les autres le faisaient de façon sociale pour l'aide des nationaux.

¹ On voit par exemple que l'appui populaire à l'indépendance et aux mouvements nationalistes était très important et que les mouvements dans certaines régions ont été organisés par lignes ethniques. L'ethnicité devient un sujet important et dominant dans la politique et cela peut être observé au Nigéria où on constate non seulement la concurrence économique entre les groupes ethniques, mais aussi les diverses relations entre les institutions politiques et ethniques. Pour une approche générale à ce sujet, voir MELSON R. and WOLPE H. 1971, *Modernization and the politics of communalism : a theoretical perspective*, IN: MELSON R. and WOLPE H. (Eds.), *Nigeria : modernization and the politics of communalism*, East Lansing, Michigan State University Press.

Malgré les intentions des membres des organisations, on remarque aussi que le manque de ressources économiques de celles-ci empêche la réalisation des objectifs. Il existe aussi différents risques dans la gestion et les buts des organisations et même des associations des syndicats, car ceux qui veulent le pouvoir pour leur groupe ou pour leur intérêt personnel ont une tendance à être plus concernés par leur réussite que par l'avenir et les profits à long terme des associations. Cette méfiance est observée tant en Afrique de l'est que de l'ouest (Grillo R.D. 1973. Smock D.R. 1969).

On remarque aussi la reconnaissance d'un certain poids, d'une certaine influence des associations et des différentes organisations envers les gouvernements. Cela est étudié par H.L. Bretton [1966] et P. Baker [1974] au Nigéria, où les associations des commerçants sont concernées dans les affaires locales et nationales. Leur impact politique apparaît dans des votes qu'elles donnent et dans des résultats qu'elles pouvaient obtenir de cette participation aux élections. De toute façon, il existe toujours une certaine influence sur le gouvernement local, comme source d'aide dans des difficultés et parfois pour les crédits financiers.

Pour l'Afrique de l'est, les observations montrent que les organisations sont en rapport avec la distribution résidentielle, les structures hiérarchiques traditionnelles et le potentiel des statuts socio-économiques des membres, leur rapport face à la vie urbaine. Il semble établi que les gens qui se situent à une certaine hiérarchie traditionnelle et les groupes ethniques qui connaissent traditionnellement un pouvoir centralisé sont plus aptes que les autres à créer des associations en ville.

Jusqu'aux années '70, on remarque que les associations de volontaires sont seulement une alternative dans l'interaction urbaine, tandis que les associations constituées 'formellement'

« formellement » ont plus d'importance dans certaines périodes (comme au moment de la construction des indépendances). Dans les années '70, leur position est très importante dans la solution des problèmes des résidents urbains et face aux problèmes qu'eux-mêmes rencontrent pour faire face aux structures sociales locales du moment. A partir des années '70-'75, l'examen des organisations et associations urbaines montre plus clairement, de façon plus concrète et en accord avec les nouvelles réalités urbaines africaines, les fonctions qu'elles vont accomplir spécialement dans l'aménagement spatial urbain :

- aider à fournir les services publics, c'est-à-dire avoir des objectifs pour réaliser le bien-être social accompagné d'équipement dans l'infrastructure physique et sociale ;
- mobiliser les ressources sociales avec l'élaboration, l'identification des projets qui seront réalisés soit par auto-gestion ou avec l'aide des autorités locales ;
- exprimer les demandes des nécessités locales à l'administration locale, permettant aux organisations des quartiers ou des secteurs pauvres spécifiques dans les villes, de créer une conscience politique au sein de la population au niveau local.

Ainsi, le rôle des organisations commence à être analysé en tenant compte des besoins immédiats des villes. Une première tendance préconise les coopératives pour le logement, lesquelles peuvent être gérées par auto-gestion et organisées entre les gens qui ont les plus bas revenus. On considère qu'ainsi il y aura une intégration des communautés urbaines non seulement pour faire les constructions mais aussi pour fournir l'eau, l'électricité, l'éducation, etc. En même temps, les gens engagés dans des coopératives peuvent réaliser un contrôle sur la spéculation de la terre, sur les budgets destinés au financement des projets, donnant en conséquence la motivation à l'épargne et à une intégration de la collectivité (Bertaud A. et Al. 1978. Guhr I. 1980. United Nations 1976. Wakely P. et Al. 1976).

L'évolution de la réflexion, à la fin des années '70 et pour les années '80, accentue l'influence politique que peut avoir la participation à des organisations urbaines, quand celles-ci

sont établies parmi les groupes les plus démunis. Ainsi, A. Pearse et M. Stiefel [1980, 11-12] décrivent la participation comme le moyen qu'ont la plupart des pauvres d'assurer une influence dans le processus de prise de décisions à tous les niveaux de l'activité sociale¹. Certaines associations, même si elles n'accomplissent pas des actions très élargies dans le sens géographique, font du travail à un niveau micro, comme le « Wittiethe Juja Women's Club », composé de femmes qui ont été obligées de s'organiser à cause du haut coût de la vie, pour remédier au manque d'accès aux biens et services élémentaires, et à la situation de chômage de leurs époux. C'est ainsi qu'elles se sont regroupées pour payer l'éducation des enfants et produire la nourriture pour leurs familles [Pradervand P. 1989, 95-97].

Les organisations permettront donc la participation et la mobilisation populaires. Elles vont servir aussi à renforcer les liens locaux et à légitimer leur intervention dans les affaires de l'administration locale et même dans le gouvernement central. On pourrait dire aussi, avec L. Ralston et Al. [1981, 31], que si les gens n'ont pas de stimulation et restent en dehors de ces organisations, ils peuvent adopter une position passive devant les initiatives gouvernementales. D'après A. Gilbert et P. Ward [1984, 913], l'importance de la participation de la communauté à déterminer la fourniture des services et l'aide au développement urbain sert davantage à tranquiliser les gouvernements qu'à résoudre les problèmes locaux des occupations urbaines. J. Turner [1976] montre que la participation active des communautés dans les actions collectives a un grand potentiel pour fournir logement et services d'infrastructure.

¹ Des exemples de ce type d'organisations ont été donnés par CHEEMA G.Sh. 1987, 90-92, *Urban shelter and services. Public policies and management approaches*, Praeger, New York. On a le « Council of Elders » à Olaleye, Lagos, qui dans ses réunions, fait des discussions à propos des aspects sociaux, politiques et économiques de la communauté et qui par après a été appelé à participer au « Community Development Committee », organisation qui sert de relais de communication entre le gouvernement et la population. Par la suite, il s'est uni à des associations de femmes, de commerçants et à des associations religieuses pour travailler pour l'acquisition des terres destinées à la construction de centres de santé et de centres de marché public. On a aussi l'exemple du projet « Dandora » au Kenya, formé par des organisations communautaires dans lesquelles les bénéficiaires du projet travaillent dans la construction de leurs propres logements, en même temps qu'avec les associations des voisins assurant la sécurité du secteur.

La participation de la communauté à des programmes de logement et à des services d'infrastructure s'opère donc de différentes manières, qui vont, à la longue, porter presque sur les mêmes objectifs et moyens: revendication d'un espace de vie et revendication du droit à la nourriture, au logement, à la participation politique, etc. La participation est individuelle ou collective, défendant des intérêts communs dans lesquels on organise les manifestations politiques pour demander des services, pour donner l'appui à un candidat, pour inviter à l'intégration dans le travail communautaire, ou pour la prise de décisions sur un projet pour lequel tous se mobilisent (Cheema G.S. 1983. Gilbert A. and Ward P. 1984. Hollnsteiner M.R. 1977. Nawawi M.A. 1984. Pasteur D. 1979. Skinner R.J. and Rodell M.J. 1983).

La nature et le rôle des populations dans les villes sont analysés aussi à partir de leurs capacités dans la construction de logements, d'abris pour les gens qui viennent d'arriver ou qui sont déjà installés en ville. De plus, le secteur de la construction est perçu comme une source de revenus pour les chômeurs et un lieu de consolidation des rapports sociaux quand la communauté s'organise pour réaliser des programmes d'auto-construction [Turner J.F.C. 1989; Obudho R.A. et Mblanga C.C. 1988]. Cette façon de donner du travail aux chômeurs est aussi perçue comme un profit en faveur des gouvernements qui trouvent même résolu, dans une certaine mesure, le problème des sans emploi et des sans abri. M. Peil [1988] suggère qu'avec l'épargne que fait le gouvernement (parce qu'il ne subsidie pas les besoins de logement), il peut contribuer à la consolidation des associations populaires et donner des subsides pour la construction et les services. R. Burgess [1978] appelle aussi l'Etat à régler les problèmes sociaux, car, à son avis, la pauvreté urbaine est un signe de dépendance intérieure et extérieure et d'exploitation du pauvre par le riche. D'après A. Gilbert et P. Ward [1984], les

principaux facteurs dans la solution des problèmes des communautés urbaines africaines sont la fourniture de logements, de services sociaux et d'infrastructures physiques, en fonction des nécessités des bidonvilles et quartiers populaires, avec l'avis de leurs habitants et non par détermination d'ordre politique et unilatéral. C'est donc là que la participation populaire joue pleinement son rôle.

3. La politique urbaine.

Dans les systèmes gouvernés par des dictateurs, ceux-ci représentent seulement une petite élite, un petit groupe qui manipule l'Etat pour se servir de celui-ci à son propre profit. L'amélioration des conditions de vie ne touchera que cette minorité. Les Etats à vocation socialiste représentent les masses pauvres et introduisent des politiques visant la recherche de l'amélioration des conditions de vie (des logements et des conditions sociales).

Au niveau de l'organisation de la société, on peut donc dire que l'Etat, même s'il est appelé à représenter toute la société, semble ne représenter que certains groupes au détriment des autres. Ainsi, dans l'Etat capitaliste de la périphérie, l'Etat ne représente d'abord que les intérêts des classes supérieures et moyennes. Cette attitude, on la trouve particulièrement dans les Etats dirigés par des dictateurs, en dépit de quelques retombées positives qui peuvent parfois rejaillir sur les petites gens. La propagande de ces régimes met souvent en exergue ces quelques retombées pour s'assurer l'allégeance des couches populaires et renforcer les apparences de légitimité des dirigeants.

La typologie de l'Etat africain peut être enrichie par des analyses faites sur la nature sociale de l'Etat, depuis les indépendances. Ainsi, les traits dominants des années '60 et '70 sont déterminés par des phénomènes tels que les coups d'Etat, le clientélisme, la corruption. L'oppression qui s'abat sur les couches populaires prend souvent la forme de purges, de disparitions et d'incarcérations arbitraires.

Les années '60 sont perçues comme celles qui vont consolider la forme d'un Parti Unique qui va monopoliser le pouvoir. Ceci est justifié par certains chercheurs et par les leaders politiques, quand ils rationalisent le développement du Parti Unique comme une forme de gouvernement potentiellement "démocratique" et désirable pour les sociétés multi-ethniques africaines (Berins Collier R. 1982). Ce sont donc les années '60 qui donneront naissance aux tendances politiques des nouveaux gouvernements, et les changements commencent avec la fin des gouvernements civils quand l'armée prend le pouvoir par la force. A la fin des années '60, il y avait déjà eu 22 coups d'Etat dans 12 pays; entre 1970 et 1975, 8 coups d'Etat, soit en tout 30 coups d'Etat dans 16 pays. Leur but n'était pas celui d'une transition pour instaurer un autre pouvoir civil (comme cela s'est passé quelquefois), car depuis 1975, en général, les auteurs des coups d'Etat sont restés au pouvoir.

Les politiques ne vont pas seulement diriger la population, mais aussi viser une concentration et une consolidation du pouvoir de l'Etat dans les bureaux des présidents, renforçant le Parti Unique ⁴. Les Etats diffèrent dans leur degré de consolidation et de sécurité. Mais on remarque une nouvelle tendance chez les fonctionnaires d'Etat, qui font l'impossible pour garder des postes et des positions qui offriront -dans l'avenir- la possibilité de payer des clients avec des faveurs. Dans le cas des militaires, même s'ils se proclament politiquement autonomes, ils font aussi de la corruption et du trafic d'influences (Peil M. 1984, 6).

Ce paysage politique offert par les nouveaux Etats pose un nouveau dilemme face au choix des politiques de développement. Les dirigeants sont obligés de choisir entre une alternative qui favorise le développement à grande échelle et une autre, complètement différente, qui postule de garder les faveurs qui permettront de garder une certaine stabilité politique. L'analyse de la perception de l'idéologie du développement dans un système économique, conduira à la compréhension de l'environnement socio-économique et du contexte politique qui

⁴ A propos de la concentration du pouvoir et des mesures répressives que ceci a généré, voir le travail de JACKSON R.H & ROSBERG C.G. 1982.

assure la satisfaction des besoins et, dans notre cas particulier, la fourniture de logements. Dans ce contexte, la tendance presque générale a été, plus ou moins jusqu'au milieu des années '80, de faire l'analyse à partir des théories du développement.

4. Les théories développementalistes, de la modernisation et de la dépendance:

Le développement est conçu comme le processus par lequel se réalise l'amélioration des conditions de vie, individuelles et collectives. Le développement serait un processus dans lequel on doit utiliser, de façon efficace, les ressources humaines, naturelles, techniques, économiques, pour arriver à une distribution équitable des bénéfices produits par le processus.

Les théories développementalistes et de la modernisation, très répandues dans les années '60, ont été formulées dans une période où la prise en compte des expériences politiques de l'Afrique indépendante était impossible. Le développement est défini comme la naissance d'un secteur moderne qui va apparaître à partir d'une société traditionnelle qui serait restée inactive. Ces théories ont tenu compte des facteurs économiques, culturels et sociaux, du moins à un niveau d'identification des facteurs qui permettront la réussite de la modernisation avec la croissance économique permettant de restructurer toute la société.

Le développement conçu comme croissance économique est l'école dominante: le développement serait lié avec la croissance économique en termes d'échanges dans le PNB (Barkan J.D. (ed) 1984. Dudley S. 1972. Todaro M. 1985). Le développement est donc défini dans un processus multidimensionnel, avec des approches catégoriques quant à l'observation du développement à partir de différentes perspectives et disciplines. Cependant, ces théories ont été contestées et, comme l'écrivait APTER, D. (1965), la modernisation favorise la naissance de conflits que les leaders politiques devront surmonter pour pouvoir poursuivre le processus. On estime que les gouvernements sont obligés de demander le soutien du peuple pour légitimer leur mainmise sur l'Etat dans le cadre des structures sociales

existantes. Même les adhérents à un régime de Parti Unique recourent à ce principe. Ils font une distinction entre les éléments "progressistes" et "nationalistes" qui méritent une représentation, et en même temps ils vont à la recherche des éléments tribaux pour s'en servir par la manipulation politique (Barker J.S. 1971, 49).

Visant avant tout la croissance économique et définissant le processus de développement par la naissance du secteur industriel, les théories développementalistes auront comme but réel presque unique de faire des Etats, des organismes déterminés par le développement économique, appuyé sur l'industrialisation qui devient en même temps le symbole d'une modernisation réussie. D'après Todaro M. (1985, 61), le développement pourrait être perçu comme un processus multidimensionnel comportant la réorganisation et la réorientation de tous les systèmes économiques et sociaux. En plus de l'amélioration des revenus, il doit réaliser des changements radicaux dans les structures sociales, institutionnelles et administratives. Ces changements pourraient aussi se réaliser dans les attitudes populaires, et dans beaucoup de cas, même dans les habitudes et croyances.

En réalité, le développement n'est pas perçu ou réalisé de la même façon d'un pays à l'autre. L'application des principes du développement obéira ainsi aux idéologies et désirs de ceux qui sont dans les sphères de décision de l'Etat, et les résultats seront aussi mesurés de façon positive ou négative selon qui en sont les bénéficiaires et selon leur perception du développement¹. Les questions que pose le développement devraient donc tendre à observer comment et sous quelles conditions les politiques pourraient être appliquées pour réaliser le concept *particulier* du développement. Il est nécessaire aussi de s'interroger sur les objectifs que la population fixe au développement. La perception de la population à ce sujet peut être très différente de ce que les planificateurs décident (Wallman S. (ed) 1977).

¹ Par exemple, BARKAN J.D. 1984, montre dans son étude comment, si on compare la signification du développement au Kenya et en Tanzanie, on remarque que ce qui en Tanzanie était vu comme développement, était vu au Kenya comme sous-développement.

D'après Dudley S. (1972, les aspects les plus relevants du développement qui doivent être examinés sont le niveau de pauvreté, le chômage, l'inégalité. Le bon ou le mauvais résultat des politiques de développement dépendrait donc de la réussite de ces variables touchant directement la population. Le développement devrait contribuer à réaliser une société où les institutions et la population ont des rapports permettant de réaliser une croissance bénéficiant à tous les acteurs sociaux. Dans cette même perspective d'analyse, on considère que les politiques de développement doivent suivre un processus efficace et paisible (Fantu C. 1989, 11) , de façon à pouvoir intégrer toutes les catégories sociales.

Le développement, confondu avec l'accumulation à travers la théorie de la modernisation -c'est-à-dire croissance et monétarisation-, finit par négliger d'autres aspects nécessaires au même développement. Le développement n'est pas seulement la gestion financière et la participation à l'accumulation. Le développement serait conçu aussi comme la création d'un espace d'expression, permettant d'exprimer les besoins et de travailler à les satisfaire. Avec un espace ouvert, le développement pourrait être lié à la population, et celle-ci liée à son environnement pour construire aussi une identité culturelle.

Les tentatives d'application de ces théories montrent que la réalité africaine est bien souvent "rebelle". Il faut savoir que les schémas de ces théories ont été élaborés à partir de réflexions limitées à l'expérience occidentale. Il est donc difficile d'appliquer à l'Afrique post-coloniale, une idéologie qui reflète des réalités qui lui sont étrangères.

Dans les années 1970, on passe à une autre théorie, la "Théorie de la dépendance", qui met l'accent sur l'évolution de l'Afrique et du Tiers-Monde comme un sous-produit de l'expansion du capitalisme occidental. Cette théorie ne reconnaît pas la capacité d'action des Etats du Sud, qui ne sont que des victimes des déterminismes économiques.

Dans cette situation de dépendance, on peut quand même percevoir un mécanisme non passif d'après lequel les classes dirigeantes du Sud, subiraient la domination des Etats-patrons d'occident. Dans ce processus, on trouve une dynamique construite par les acteurs qui développent leurs propres stratégies ayant pour but de monopoliser le pouvoir. Il se produit donc une relation de clientèle entre Etats, mettant en relation les Etats-clients avec les Etats-patrons. Ces relations seront définies par des relations inter-personnelles qui permettront le contrôle à l'accès aux ressources, toujours dans des relations de dépendance. Ainsi, la médiation personnelle acquiert plus de valeur que la médiation institutionnelle, moyennant l'application du clientélisme d'Etat. Il y aurait ainsi une valoration du bilatéralisme, où les individus placés *par le haut* priment sur les institutions panafricaines.

La théorie de la dépendance explique les racines des problèmes économiques africains par une approche qui les rattache à la nature même du système économique international, qui produit et entretient le sous-développement. Pour les tenants de cette approche, les changements politiques dans les pays africains, à eux seuls, ne pourraient avoir que des effets marginaux dans les performances économiques. Le point principal, pour ce courant théorique, est la division de l'économie mondiale en deux grandes catégories: le centre et la périphérie. La périphérie est façonnée selon les exigences du centre. Cette articulation asymétrique produirait le développement du centre et le sous-développement à la périphérie (Amin S. 1974. Cohen B. 1973. Gunder Frank A. 1967. Wallerstein I. 1974).

Ce courant de pensée élabore des modèles intégrant une "théorie de l'Etat" comme un élément important pour le développement régional. De même, l'accent politique est mis sur les mouvements sociaux régionaux, en tenant compte des luttes comme un instrument pour le changement. Le sous-développement est perçu comme le produit des relations d'exploitation,

historiques et contemporaines, entre les pays en développement et les pays développés et, dans les pays en développement, entre les élites et la population en général (Amin S. 1974. Rodney W. 1972). Ainsi, pour ce courant théorique, la place des systèmes et centres urbains dans les pays en développement, est déterminée par des réflexions à propos du rôle que l'Etat joue en rapport avec le système économique mondial. Les politiques de l'Etat capitaliste de la périphérie seraient subordonnées aux contraintes du système économique mondial (Amin S. 1974. Rodney W. 1972).

Pour ces théoriciens, la participation de la population au développement sans l'aide des Etats est une façon de subsidier les riches par le travail des pauvres. Par exemple, quant au secteur informel de l'économie, ils considèrent que ce sont les gens appartenant à ce secteur qui vont prendre en charge la reproduction de la force de travail des classes pauvres, en dehors de l'intervention de l'Etat, et donc des coûts qui devraient être assumés par ce dernier et par le capital. Dans leur perception des problèmes urbains, ces théoriciens donnent quelques facteurs-clés de lecture des programmes de logement en rapport avec le développement capitaliste:

- "le logement devient un produit de base et une source de surplus pour certaines formes de capital,
- les formes de fourniture de logement sont attachées à la reproduction des relations sociales du capital,
- le système de logements semble être une aire pour les conflits sociaux et un centre d'intérêt pour l'intervention de l'Etat" (Amin S. 1974. Cohen R.B. 1981. Basset K. and Short J. 1980).

L'approche d'économie politique concernant le logement est perçue comme une source d'accumulation du capital, qui va assurer la reproduction du travail au moindre coût pour les employeurs et qui donnera en même temps le maximum de profit aux propriétaires. Ainsi, le

faible coût des logements spontanés va permettre la reproduction de la force de travail par elle-même, sans coût pour l'Etat et pour le capital. Les théoriciens de la dépendance présentent donc une approche économique dans leurs analyses, en se concentrant sur l'étude (parfois comparative) du capitalisme international, voire de l'impérialisme. Cette grille d'analyse, comme celle élaborée par la théorie de la modernisation, était forgée au départ des réalités d'occident et non au départ de l'observation du cas africain. C'est pourquoi on les appelle des théories "occidentalo-centriques".

Jusqu'aux années '80, l'analyse économique demeure prédominante, identifiant le développement comme la croissance économique mesurée en terme de PNB. Mais il y a aussi la proposition de mesurer la performance de l'économie nationale en tenant compte de l'environnement global, caractérisé par la récession, l'inflation, le protectionnisme (Winsone J. 1987).

D'autres auteurs analysent le processus du développement à partir de l'importance qu'ont les besoins essentiels (Dudley S. 1972. Fantu C. 1989. Todaro M. 1985. Wallman S. 1977), pour la population, en tenant compte à la fois de la perception du développement individuel, de la croissance économique et de la participation politique. A cela, on peut aussi ajouter les théoriciens de la démocratie participative, qui soulignent l'existence d'une relation réciproque entre les institutions politiques démocratiques et les institutions sociales, en mettant l'accent sur les effets que l'éducation politique peut avoir sur la participation démocratique (Sklar R. 1982).

Par la suite, les analyses politiques se sont centrées sur l'examen des racines structurelles de la crise africaine. La grille d'analyse suivie montre les tendances qu'on pourrait mettre en accord avec les théories de développement, mais aussi avec une vision élargie du problème à partir d'un examen plus politique, en tenant compte des relations Etat-dirigeants. Les racines de la crise sont donc perçues dans leur rapport avec les relations d'exploitation, la structure de classes, la dépendance externe, et la constatation de l'existence de formations sociales africaines

caractérisées par leur structure néocoloniale. L'analyse politique montre comment la crise est renforcée par la structure de classes, les relations de production et les différentes formes d'exploitation qui soutiennent le néocolonialisme en raison de la nature clientéliste des Etats post-coloniaux. Dans une perspective d'analyse semblable, on limite la crise au milieu urbain, car "ce secteur manque de fabricants et de commerçants locaux qui aient l'ambition et l'habileté leur permettant d'improviser et d'innover .

Parmi les problèmes du développement africain, on compte enfin l'absence d'efficacité des dirigeants et les politiques anti-populaires pratiquées par eux. Cela est attribué à la faiblesse des Etats, due à des questions liées au pouvoir, à la légitimité et à l'autorité. On tire la conclusion que l'Etat se trouve incapable ou inefficace dans la solution de ses crises internes.

Section II. L'idéologie et les politiques urbaines.

L'idéologie est définie comme la représentation des relations imaginaires des individus devant leurs réelles conditions d'existence. L'idéologie est en relation étroite avec les mythes qui ont comme fonction principale de donner une intention historique, une justification naturelle aux faits produits par ceux qui l'utilisent. Le mythe ne cache pas les faits, au contraire, il les présente de façon très simple, très innocente, il donne une justification naturelle et éternelle aux faits (Hart K. 1982, 105. Janeway E. 1971. Médard J.-F. 1983).

L'utilisation de la tradition, l'apprentissage des pratiques nouvelles de domination, l'exercice de la violence, sont des traits déterminés par des principes idéologiques utilisés normalement par les Etats, par les institutions, par les classes dominantes, pour exercer une domination leur permettant de "gérer" la vie économique, politique et sociale. Les idéologies ont tendance à devenir absolutistes ou autoritaristes, pouvant nier le rôle de la subjectivité dans la connaissance humaine. Au niveau politique, l'idéologie ignore ou rejette la valeur de la

participation, sans discrimination, des individus dans la société. L'idéologie aide par la manipulation à la subordination du peuple.

L'idéologie peut caractériser la distribution préférentielle des ressources au profit des élites sociales. Dans le contexte africain, les rivalités tribales, par exemple, peuvent être une caractéristique de la polarisation idéologique inspirée par l'industrialisation. Ceci peut avoir des conséquences politiques et sociales graves, car il y a le risque de voir déguiser les divisions entre les couches sociales et diminuer leur importance dans les transformations structurelles. Les systèmes politiques chercheront un équilibre (Quinn N. 1977), entre les acteurs sociaux sans montrer vraiment la situation existante.

Ces idéologies produiront les élites, qui auront comme souci principal de maintenir la stabilité sociale face aux inégalités (Court D. 1984, 267), et pour leur propre stabilité. Pour essayer de maintenir cette stabilité, les élites au pouvoir décident de réaliser des programmes destinés, en théorie, à toute la population. Mais ces programmes ne seront que la reproduction de la structure de la pensée politique et des intérêts personnels des élites. Les classes dominantes constitueront leur leadership au niveau idéologique et culturel afin de neutraliser les défis et les revendications populaires.

L'Etat est donc celui qui organise et défend les intérêts des classes dominantes. Dans la construction de leur hégémonie, les classes dominantes et l'Etat utilisent l'ensemble de la société comme moyen de consolider et de réglementer la division sociale. Un des exercices les plus utilisés dans le contexte de la manipulation idéologique concerne le contrôle social. En effet, les citoyens seront contrôlés sur leur lieu de travail, par le langage, par l'autorité (Parkin F. 1972). L'adaptation et la réalisation des changements socio-économiques et culturels sera plein d'obstacles; ces obstacles peuvent aider à faire ressortir les codes de conduite qui joueront

un rôle décisif dans la définition de l'identité culturelle. Ce processus idéologique est manifeste dès la période coloniale, au moment où les nouvelles autorités devaient définir et instaurer les politiques qui régiraient la vie du pays en général et de la ville en particulier.

L'analyse des idéologies politiques part donc de considérations qui lient les problèmes aux politiques suivies pendant la période coloniale. On observe que les fournitures de logements de la part du pouvoir colonial ont varié: dans les pays qui connaissaient un grand nombre d'occupants blancs (spécialement en Afrique de l'Est et du Sud) et dans les pays où les derniers étaient peu nombreux, la politique du logement n'était pas la même. Ces héritages sont perçus comme des facteurs qui ont contribué à la prolongation des mêmes pratiques conventionnelles de planification. La régulation des endroits à habiter, le modèle d'habitation (élaboré à partir du modèle occidental), le standard de vie et la qualité des logements continuent à marquer une séparation sociale, où les attitudes élitistes se consolident, surtout quand il s'agit de programmer non seulement les types de maisons mais les endroits où elles seront construites.

Une autre variable considérée dans cette première période, concerne les particularités du développement économique qui résultent des Plans de développement. La plus grande partie de ces Plans est conçue en termes de croissance économique et des investissements, les mesures se faisant à partir du PNB ou des revenus par tête. On trouve, pour les années '50 et '60, que les premiers Plans de développement sont centrés aussi sur une rapide industrialisation, qui pourrait conduire à la création d'emplois et produire les revenus qui devraient stimuler les secteurs urbains et ruraux.

Entre les années '50 et '60, les Plans de développement et les programmes de logements élaborés par les Etats, accordent une place importante au secteur privé. Le secteur public, et plus particulièrement les agences gouvernementales de logements, est chargé de répondre à la

demande des logements avec des subsides destinés aux employés du secteur public, et parfois aussi, aux occupants des terrains et aux projets visant les gens de plus bas revenus¹ .

Après les indépendances, des politiques coloniales ont continué avec des régulations sévères dans la construction et en poursuivant la destruction des taudis et des aires occupées par les pauvres. L'objectif premier de cette politique était d'"améliorer l'environnement des villes". On remarque aussi que, dans les régions où les villes étaient bien établies, délimitées, et d'une certaine façon ordonnées, on espérait que le secteur chargé du marché privé du logement allait s'occuper de résoudre les problèmes pour la population en général, tandis que le gouvernement se chargeait de fournir le logement exclusivement à ses propres employés, aux professeurs, aux membres des équipes de sécurité (police).

Une autre tendance dans les nouveaux Etats concerne la décentralisation de certaines institutions qui peuvent conduire à la réalisation des programmes tant au niveau rural qu'urbain. Cette politique est présentée non comme la recherche du bien-être pour l'ensemble de la population, mais comme visant à empêcher l'émigration des gens du secteur rural à la ville. Au Kenya, il y a eu des propositions d'introduire des services dans les secteurs ruraux, en réalisant une décentralisation des infrastructures institutionnelles, et en aidant au développement des institutions sociales. L'objectif est d'essayer de maintenir les gens à la campagne afin qu'ils ne partent pas en ville où ils contribueraient à un accroissement inconsidéré de la population.

¹ Les analyses de cette période résument les conceptions différentes du pouvoir politique appliquées au développement urbain par les plans destinés au logement, qui normalement dès le début s'adressent aux nantis. Pour une étude plus approfondie sur le sujet, voir les travaux de: BECKFORD G. 1972, *Persistent poverty: underdevelopment in the plantation economies of the Third World* , Oxford University Press. DRAKAKIS-SMITH D. 1980, 123, *Urbanization, housing and the development process* , St. Martin's Press, New York. HARBISON F., 1973, *Human resources as the wealth of nations*, Oxford University Press. NIGAM S.B.L. 1975, *Employment and income distribution approach in developing plans of african countries* , International Labour Office, Addis Ababa.

L'idée centrale qui sous-tend les politiques élaborées par les dirigeants est que les immigrés sont un problème et une charge (Nigam S.B.L. 1975. Lipton M. 1977) plutôt qu'une opportunité qui aidera au développement économique et urbain. Les études montrent que la logique des mouvements ruraux-urbains est autre. En effet, il est rare de trouver, dans les Etats africains, des populations qui quittent la campagne suite à une demande de force de travail. Ces mouvements reposent sur l'espoir de trouver en ville de meilleures conditions économiques. C'est de là justement que vient l'image de l'économie urbaine africaine, où la plus grande partie de la population est pauvre et où le sous-emploi, ou le manque total d'emploi, est général.

Devant cette situation "gênante" et sans une volonté politique permettant de résoudre les problèmes de la majorité de la population, les leaders politiques auront donc tendance à critiquer sévèrement l'urbanisation (Onibokun A.G. 1989)². D'abord, parce que celle-ci est considérée comme une source de problèmes sociaux, et ensuite parce que l'urbanisation n'aidera en rien à la consolidation d'un nouvel espace où le progrès social général pourrait se faire.

Toutes ces considérations, élaborées à partir des mouvements physiques campagne-ville, ont débouché sur les mouvements sociaux qui vont se produire en ville. Il y a déjà, de la part des Etats, la prise en compte des organisations urbaines, qui deviennent "dangereuses" au moment où les politiques nationales visent à retenir les populations à la campagne, à exercer un contrôle social de la ville et ont intérêt à cacher les réalités des citadins pauvres, principalement de ceux qui habitent dans les grands bidonvilles. Ainsi, selon la nature des gouvernements, les organisations populaires sont considérées comme dangereuses, car, avec elles, on risque de perdre le contrôle politique (Skinner R.J. 1983). Les nouvelles politiques, dans la pratique,

² A propos de cette idée, l'expression exacte donnée par Hyden G. (1986, 205) est "punir l'urbanisation", dans son analyse comparée des rapports sociaux ville-campagne et des interventions de l'Etat.

visent donc une complète élimination des organisations ou veulent les réduire à de petits projets en rapport avec la construction, mais en restant à côté des sphères économiques et sociales.

Le rôle de l'Etat a été reconnu comme nécessaire pour l'élaboration et l'exécution des politiques urbaines. De même, il est perçu comme un élément-clé dans les politiques d'accès au logement et autres services. On attend de l'Etat qu'il soit neutre dans sa façon de servir les intérêts nationaux (Kafandaris S. 1980. Turner J. 1979). Mais l'attitude de l'Etat n'a pas été celle qu'on espérait, comme on peut l'observer dans les résultats des premiers Plans de développement. En considérant le développement urbain comme une sorte de développement économique, où l'industrialisation rapide allait fournir les emplois nécessaires et les revenus pour l'élaboration des autres projets, on espérait stimuler les secteurs urbains et ruraux (Berry S. 1976. Sheffield J.R. 1979). On espérait aussi stimuler la croissance économique en stimulant la participation du capital privé, tant des compagnies nationales qu'étrangères. De cette tendance, on trouve un premier exemple dans les Plans et programmes de développement élaborés au Kenya depuis 1963: en général, ces programmes reconnaissent l'importance d'une politique spatiale liée à une politique socio-économique et au besoin de construire un modèle de planification qui serve à toute la nation. Un deuxième exemple est celui du Nigeria, où le développement politique produit, depuis l'indépendance, un modèle relativement décentralisé pour le développement urbain et rural; le gouvernement fédéral investit ses ressources dans les plus grandes villes en développant une infrastructure industrielle, et ainsi, les investissements privés sont attirés vers les grandes villes.

Les politiques les plus radicales sont présentées en Tanzanie, où se développa un système intégrant la planification locale, régionale et nationale. L'industrie est localisée non seulement dans la capitale, mais les programmes de décentralisation l'amènent vers 9 nouveaux pôles de développement, en décentralisant en même temps les responsabilités administratives vers toutes

les capitales régionales. A la campagne s'élabore un nouveau modèle semi-urbain, avec la création des "Ujamaa Villages". Ce dernier modèle devient la clé des politiques de populations (Berry B.J.L. ed. 1976. Demeny P. 1984. Ghosh P.K. ed. 1984. Hardoy J.E. and Satterthwaite D. 1981. Soja E.W. and Weaver C.E. 1976).

L'approche du développement urbain est considérée, pour un grand nombre de pays africains, comme gouvernée d'après des priorités données au développement du secteur rural, à l'industrie et à la croissance économique générale. Ici, il y a déjà une analyse qui partage les intérêts des Etats entre le secteur rural et le secteur urbain. Le manque de résultats dans les politiques urbaines persiste car, malgré l'élaboration de politiques à moyen et à long terme, les ressources destinées à l'infrastructure urbaine, le logement et les facilités sociales, continuent à manquer pour la grande masse des populations pauvres. A ceci, il est nécessaire d'ajouter les problèmes posés par le contrôle de la terre, qui sont pris en compte dans les politiques locales, mais qui dépendent du type de régime politique au niveau national, car l'usage de la terre et les politiques de régulation peuvent être manipulés dans certains cas. Et il arrive que l'intervention des organisations populaires ne peut rien ni contre la manipulation ni contre les décideurs de la planification (Lewin A.C. 1981. Paden J.N. 1982).

A partir des années '70, les politiques nationales sont influencées par la participation des organisations internationales -la Banque Mondiale par exemple- et l'intérêt est centré sur le financement de grands projets -tels que le logement et l'eau-. La participation de ces institutions avait pour but d'améliorer les politiques urbaines et de modifier l'inspiration de la planification et de la construction des logements, toujours faites à partir d'un schéma qui suivait les modèles coloniaux. L'introduction de nouveaux schémas de logements n'a pas été reçue de façon satisfaisante et on constate que la notion de "maison adéquate" est toujours conçue avec des standards qui représentent l'idée de celui qui élabore le projet, lequel est à nouveau inapproprié

(Mabogunje A. et Al. 1978). Parfois, les solutions de logements réalisées par le gouvernement continuent à suivre le modèle occidental, qui ne répond pas aux conditions de vie locales.

Ces considérations interpellent l'Etat, qui est censé représenter les différents intérêts de la société. Chaque groupe d'intérêt a sa propre motivation et essaie d'influencer l'Etat pour qu'il prolonge ses interventions dans les politiques de développement. Quand l'Etat essaie de satisfaire les divers intérêts, ses décisions, actions et politiques peuvent être contradictoires. C'est le cas justement pour la solution des problèmes des citoyens pauvres, des squatters, qui sont négligés malgré des politiques élaborées "en leur faveur" mais qui profitent en fait aux groupes qui ont le plus d'influence dans le secteur où se prennent les décisions.

La suite des réflexions théoriques est marquée par "la gravité" des problèmes urbains - principalement dans les capitales- et par l'"inefficacité" des politiques d'Etat. On préconise donc l'intégration population-développement avec la participation de l'Etat. Cette nouvelle tendance propose de centrer l'attention sur la promotion à grande échelle des programmes publics de logement. Etant donné la façon dont les dirigeants ont planifié le développement urbain, il s'avère nécessaire d'accélérer le processus d'accumulation du capital et il faut trouver la légitimation de l'Etat de la part de la société. C'est à cause de la façon dont la planification a été élaborée et appliquée que, dans la production de logements, la manière la plus efficace consiste essentiellement à produire par self-help, dans les secteurs qui occupent la terre de façon "illégal".

Les secteurs de la construction industrielle utilisent la force de travail des pauvres et construisent pour les riches. Les sociétés chargées de la construction construisent principalement pour les nantis et d'une manière dérisoire pour les pauvres. Il arrive, d'ailleurs, fréquemment que les maisons destinées aux pauvres leur soient inaccessibles à cause de leurs coûts prohibitifs. Malgré le dur travail que les pauvres doivent réaliser dans le cadre du "self-help" pour l'acquisition de logements, toutes les observations montrent que, globalement, le

problème est toujours mieux résolu pour les classes moyennes et les classes aisées (Burgess R. 1982 et 1985. Laquian A.A. 1983. Rodwin L. ed. 1987. United Nations Habitat 1986. Ward P. ed. 1982. Ensuite, si l'on tient compte des agences de planification urbaine et des logements, on constate la tendance qui considère que les organisations populaires ont pour rôle, dans ce contexte particulier du self-help, de légitimer les politiques de l'Etat.

Une autre perspective d'analyse met en exergue les dépenses élevées consenties par l'Etat pour la démolition des logements insalubres et la construction de logements décents. Le résultat final, ici, se traduit par la concentration à la périphérie des villes de nombreuses personnes expulsées et non relogées. Ces squatters sont donc victimes des pressions politiques et sociales en provenance des groupes dominants (Gilbert A. and Gugler J. 1982. Reisma H.A. and Klainpenning J.M.G. 1985). Le droit foncier a changé totalement de structure; la concurrence pour la propriété de la terre encourage en même temps la spéculation et le phénomène squatting.

Ce sont donc les politiques de déguerpissement qui remplaceront les plans de développement élaborés pour le développement urbain. Le manque de solution au problème de logement, le fait que les pauvres sont jetés hors de leurs "maisons", le manque de ressources économiques chez les pauvres les empêchant de payer tant les matériaux de construction que les plans de construction et le coût des licences, sont une partie des facteurs qui auront comme conséquence la croissance des bidonvilles. Les Plans concernant l'installation des systèmes d'égouts, d'eau, d'électricité parmi d'autres, sont remplacés par le bulldozer, nouvel instrument de la planification utilisé pour "résoudre" le problème du logement des citoyens pauvres.

Aux facteurs qui déterminent le manque d'accès au logement, s'ajoute de plus en plus la spéculation sur la terre. Ce dernier facteur, toléré ou mal contrôlé par le gouvernement, va

déterminer l'existence d'un monopole social et spatial de la ville. Petit à petit, l'Etat devient le pôle régulateur et organisateur des situations foncières. Les rapports entre les pratiques traditionnelles et les innovations modernes provoqueront, au début, une sorte de mélange qui finira par se préciser en accord avec les lois foncières d'Etat, c'est-à-dire que l'Etat devient un agent foncier. L'Etat devient la seule instance qui définit et conduit les politiques de développement et possède la maîtrise spatiale. Un nouveau secteur immobilier va croître au profit des nantis avec la complicité des autorités, car ce système est maintenu par des gens qui connaissent la politique et les politiciens. Au fur et à mesure que les aires d'habitations "légalés" et "spontanées" s'étendent, le gouvernement et les spéculateurs s'intéressent de plus en plus à ce nouveau marché qui, libre des traditions foncières, doit se plier aux seules règles du marché.

Les régulations ordonnées par les gouvernements ne sont pas toujours respectées et elles ne sont pas efficaces. Un courant théorique soutient même que ces régulations ont un effet discriminatoire (Gilbert A. and Jan Van Der Linden 1987, 134. Grimes O.F. 1976. Hutton J. ed. 1972. Morrison M.K.C. and Gutkind P.C.W. eds. 1982. Peil M. 1988. Stren R. 1978. Uyanga J. 1982) à l'égard non seulement des pauvres, mais des vieux et des femmes propriétaires, tandis que le spéculateur peut jouer sur les règles du marché, bénéficier des privilèges de l'Etat, et même sauver ses intérêts en mettant son argent ailleurs si l'affaire qui se présente n'est pas lucrative.

On peut ainsi dire qu'un des principaux facteurs de la crise actuelle se situe dans le secteur administratif, lourdement handicapé par des procédures bureaucratiques. La question qui se pose est celle de changer une administration néo-patrimonialiste, corrompue, inefficace, contre-incitative pour l'accumulation et la croissance économique, en une administration au service

d'une population en croissance rapide et qui s'appauvrit (Evan Glasser D. 1988. Hayden G. 1983. Sandbrook R. 1985).

Par delà les facteurs économiques, une autre vision s'intéresse aux facteurs culturels, politiques et techniques dans l'explication des problèmes urbains. Ces derniers facteurs pèsent sur la croissance économique et sur l'amélioration du bien-être des populations. Toutes ces approches ne peuvent pas non plus négliger les relations interpersonnelles, les rapports entre groupes, les relations entre diverses organisations de la société. Si on tient compte de tous ces éléments et de la participation de la population, les politiques et stratégies de développement pourraient prendre un autre chemin, plus élargi, plus démocratique, moyennant l'intervention des organismes publics et privés, et des politiciens, avec la population (Hennen B. 1973. Uchendo V.C. 1979).

La structure de la stratification sociale n'est pas rigide, et grâce à cette flexibilité, les associations populaires exercent un rôle d'intermédiaires entre la communauté locale et le pouvoir central. Il en découle que les politiques censées dirigées vers l'amélioration des logements et des conditions de vie des citoyens pauvres doivent permettre aux gens de participer à leur élaboration et à leur exécution. Il est intéressant aussi de constater la crainte des autorités et des élites au pouvoir à l'égard de ces masses de citoyens qui élaborent leurs propres stratégies de survie alors que, d'après les politiques officielles, elles devraient rester en marge de la participation politique.

Section III. Politiques urbaines et enjeux fonciers à Nairobi.

Le développement urbain à Nairobi.

La tenure traditionnelle de la terre était contrôlée, dans la majorité des régions, par les anciens ou par des tribunaux chargés de régler les problèmes, le partage et l'utilisation de la terre. Ce système se rapporte principalement au secteur rural car, les centres urbains à l'époque étaient peu nombreux. Avant le commencement de la construction de l'Uganda Railway, il y avait même très peu de villages dans le lieu appelé aujourd'hui Nairobi. Les villages concentrés à cet endroit étaient habités par des hommes qui travaillaient comme porteurs, commerçants ou soldats. Ces nouvelles occupations obéissaient aux besoins des premiers européens établis dans le pays (Maxon R.M. 1986).

Avant que le gouvernement anglais ne prenne le contrôle du Kenya en 1897, les occupants européens avaient déjà établi un système de tenure de la terre. Ce système fonctionnait moyennant des certificats octroyés aux colonisateurs pour une période de 21 ans, période qui pouvait être renouvelée pour 21 ans encore, si la terre occupée était convenablement exploitée. Le système évolua avec l'établissement de l'East Africa Protectorate et les certificats permirent de garder et d'exploiter la terre durant 99 ans (Ogot B.A. 1976. Cooper F. 1980). Ces changements se produisirent juste au moment où le nouveau Protectorat définit les frontières du Kenya qu'on connaît actuellement.

A. Les politiques coloniales, à partir de 1895, vont être déterminées par la construction du chemin de fer allant de Mombasa jusqu'en Uganda. L'objectif de sa construction était non seulement économique, mais il allait aussi faciliter l'administration politique du Protectorat. Les communautés africaines qui habitaient les terres traversées par le chemin de fer pratiquaient auparavant une économie de subsistance; celle-ci sera modifiée radicalement à cause des intérêts coloniaux, qui encouragent le développement d'une agriculture commerciale afin de pouvoir

payer les coûts de la construction du chemin de fer, de pouvoir entretenir l'administration coloniale, et de réaliser un nouveau marché d'exportation.

Pour ce faire, le gouvernement colonial détermine des nouvelles politiques d'occupation dans lesquelles les colonisateurs prennent possession des terres, appelées *White Highlands*. Les africains occuperont les *Native Reserves* et devront adopter le rôle de subordonnés. Au début du siècle, les *Native Reserves* étaient déjà établies: aucun Africain et aucune tribu n'avait de droit sur ces terres, les terres ayant été, en leur totalité, mises sous la tutelle de l'administration coloniale¹. Au milieu des années '20, tous les droits des Africains sur la terre étaient restreints aux lois des *Reserves*. Avec l'Ordonnance de 1915, le gouverneur pouvait se réserver la terre qui à son avis, était nécessaire pour l'utilisation des autochtones; il avait aussi le pouvoir de décider de tout transfert de terre à réaliser entre personnes de différentes races.

La politique coloniale introduisait, avec les *White Highlands*, des centres urbains bien délimités et destinés à héberger des ressortissants étrangers. Les principaux étaient destinés aux colonisateurs et caractérisés par les styles de vie européens et de haut standing de développement. A côté, on trouvait aussi des secteurs urbains destinés à loger les Asiatiques, spécialement les Indiens, qui avaient aussi leurs quartiers destinés au commerce, démarqués mais adjacents aux secteurs résidentiels européens (Etherton D. 1971).

La segmentation urbaine montre que les logements européens et les domaines de production de café occupent les crêtes des régions boisées dans les terres fertiles au nord, et à l'ouest du chemin de fer à Nairobi. Les lieux de stockage sont situés dans les régions du nord et de l'est de la ville. Les autres régions sont destinées à des quartiers séparés pour loger les travailleurs asiatiques qui étaient des ouvriers du chemin de fer, les vigiles pour la sécurité des

¹ En 1902, le droit des colonisateurs à garder la terre pour 99 ans, a été établi par le Crown Lands Ordinance. En 1908, le Land Titles Act est créé pour faciliter la séparation entre les Crown Lands et la propriété de la terre. En 1915, l'Ordonnance de 1902 est remplacée par une autre, qui définit le droit exclusif des blancs à la terre. (Mucui-Kattambo V. 1992. Mbithi P. and C. Barnes, 1975).

quartiers européens, et les logements et commerces asiatiques. Les rares Africains qui habitaient dans la ville étaient ceux qui avaient là un travail et qui logeaient dans des dortoirs strictement encadrés.

Le phénomène squatting, et la légitimation par les autochtones de ce mode de vie peuvent être signalés dès le début du siècle. Les origines historiques se trouvent dans le nouveau système de tenure et d'exploitation de la terre, qui enlève les droits à la terre aux Africains et qui encourage un nouveau système de travail-emploi dirigé par les "propriétaires" européens et asiatiques. On remarque, dès 1890, l'existence de Pangani, qui à ce moment-là n'était qu'une auberge pour les travailleurs africains du chemin de fer. Mais Pangani ne tarda pas à recevoir aussi les premiers dépossédés de la terre en provenance du milieu rural.

L'existence des bidonvilles, dès le début de la période coloniale, n'est donc étrangère ni au développement de la ville, ni aux politiques du gouvernement sur place. Dès les premières apparitions des squatters, le gouvernement crée des lois pour les éliminer comme il a été fait en 1901, quand le Municipal Council fait une loi destinée à éliminer les squatters de Nairobi. Ces politiques répressives ne pourront pas stopper le flux des pauvres ruraux qui vont chercher la survie en ville. On voit donc comment les "hôtels" de Pangani deviennent des habitations de squatters. En 1913, ce bidonville devient un centre africain de discussion politique, où est née l'organisation politique "East African Association".

A cette époque se développa aussi ce qui deviendra le plus grande bidonville de Nairobi: Mathare Valley. Son origine est signalée en 1919 (Etherton D. 1971), quand cette région commence une existence semi-urbaine avec l'établissement d'une caserne. D'autre part, dès 1912, la population européenne avait déjà manifesté son désir de développer une aire résidentielle moderne avec un Country Club et un terrain de golf: le Muthaiga Club ouvre ses portes en 1913, et l'idée du quartier se consolide en 1922 quand Muthaiga, situé dans le plateau Kikuyu, est déclaré ville exclusive de blancs, avec ses propres lois, son système de maintenance

de routes et son secrétaire de mairie. Quant à la population asiatique, elle a été installée à Pangani, Parklands, Ngara et Eastleigh, après la révolte qu'elle a fomentée en 1920 pour avoir le droit de sortir du ghetto résidentiel qui lui avait été assignée (Hirst T. 1994).

La transformation spatiale à Nairobi se produit dans tous les secteurs sociaux, et elle est déterminée par des réflexions qui concernent plus les races que le bien-être de la population. Nous voyons ainsi qu'en 1921, il y avait déjà 12.088 Africains habitant dans 8 villages à l'intérieur de Nairobi. Trois d'entre eux ont été détruits par le gouvernement en 1923 et ses habitants ont été relogés à Pumwani, premier quartier aménagé par le gouvernement pour les squatters urbains. Ceci a été aussi le premier de plusieurs essais pour trouver une solution à ce que le pouvoir colonial appelait un problème de sécurité (Etherton D. 1971, 7).

B. Dans les années '30 se poursuit la confiscation des terres, par la création de nouvelles frontières pour les *reserves* africaines, ce qui conduit à l'augmentation de la population sur les *reserves* déjà existantes, et à une surexploitation de la terre. Les politiques coloniales obéissent, dans ce contexte, aux demandes produites par la crise des années '30 et aux besoins d'auto-suffisance en produits céréaliers et dans l'horticulture. Il se produit un changement dans les politiques envers les Africains puisque le gouvernement, pour pouvoir parvenir à ses objectifs, utilise son pouvoir pour diriger et réguler les activités économiques tant dans les terres exploitées par les colons blancs que dans les réserves africaines. Dans ces dernières, on commence donc la promotion des coopératives, dans des endroits sélectionnés et chez des Africains choisis, sous la supervision d'un nouveau bureau de registre créé par le gouvernement (Mucui-Kattambo 1992, 7-8).

Tandis que ces politiques se développent en milieu rural, à Nairobi les restrictions pour les migrants deviennent plus fortes. Les restrictions sont plus remarquables, dans le droit au logement, à habiter dans la ville. Un grand nombre de dépossédés continuent à s'établir en ville

de façon illégale", sans avoir ni emploi ni logement. Ils continuent à agrandir les régions de squatting, soit frontières de la ville, soit à l'intérieur même de la ville.

Un fait très important est la composition des nouveaux citadins, la composition des acteurs sociaux des bidonvilles. En effet, les villages et les enceintes servaient déjà, dès les années '20, au développement de certaines activités économiques pour les femmes. Nairobi devenait ainsi l'endroit privilégié dans le processus migratoire féminin, car c'était justement dans ces aires urbaines que les modèles précoloniaux d'autorité étaient inopérants (Bujra J. 1982). Les habitants de ces aires urbaines restaient en dehors des formes existantes de contrôle exercées par les chefs coutumiers et les anciens; ils pouvaient aussi développer plus librement un autre type d'activités économiques. On peut dire que, dans ce processus de changements sociaux, les femmes prennent un nouveau "pouvoir", étant donné les conditions sociales qui leur permettent d'exercer des métiers leur donnant une certaine indépendance économique et de prendre de nouveaux arrangements autour des conditions du mariage et leur vie familiale.

Ces femmes travaillaient dans la prostitution, la fabrication du Chang'aa, en faisant la cuisine, en faisant la lessive et en réalisant des activités commerciales. Toutes ces activités économiques étaient destinées à servir les Africains travaillant en ville. Un trait distinctif des prostituées était leur succès dans la création d'une voie d'accumulation, en vendant leur travail et des services aux travailleurs migrants (White L. 1983). Elles sont arrivées à accumuler le capital pour construire des logements et les mettre en location. La prostitution n'était pas la seule façon d'acquérir le capital, car elles développent aussi le marché des légumes, tissus, chaussures, etc. La vie sociale des prostituées dépendait de leurs relations avec les autres femmes de la même profession. Elles habitaient seules ou partageaient leur logement avec une autre femme. Ces relations étaient basées sur des rapports de voisinage et d'amitié plutôt que sur les relations ethniques (Little K. 1973, 83-90).

Les revenus tirés de la prostitution ont permis aux femmes de réaliser de nombreuses activités et des investissements économiques. Elles aident aussi leurs familles à la campagne. Leurs revenus leur permettent de s'établir elles-mêmes comme partie d'un groupe social défini durant les années '25 et '35 (White L. 1983). Quelques femmes africaines et quelques familles asiatiques sont les premières à monopoliser la construction et l'approvisionnement des maisons à Nairobi (Bujra J. 1982, 224-233). Le processus économique change et les Africaines engagées dans la prostitution, avec leur propre argent, continueront à acquérir des propriétés dans la ville et à construire de nouvelles maisons.

Durant les années '30, les femmes Malaya, urbanisées et pratiquant l'accumulation par la propriété urbaine, vont former une partie importante des habitants et propriétaires urbains, car elles possèdent 50% des résidences musulmanes dans le bidonville de Pangani (Bujra J. 1982, 224-233). De la même façon qu'on a caractérisé les femmes à Nairobi comme celles qui créent une petite bourgeoisie (White L. 1983), on pourrait dire aussi que ce sont elles qui ont, dès le début du siècle, créé, développé et diversifié le secteur informel à Nairobi.

La présence des femmes, et surtout des prostituées, à Nairobi, était en contradiction avec les droits de résidence urbaine des Africains, car l'accès au logement urbain était vu comme temporaire, c'est-à-dire autorisé uniquement aux travailleurs - au masculin-, employés dans la ville. Une des explications est le fait que les hommes avaient besoin des *passes*¹ pour pouvoir aller en ville, tandis que les femmes, à ce moment-là, n'avaient besoin que de l'autorisation de leurs aînés.

La réaction du gouvernement face à toutes ces activités féminines, est d'éliminer cette "petite bourgeoisie" foncière urbaine. L'Etat colonial décida de permettre la présence des femmes à condition qu'elles ne réalisent plus que leur "profession", sans droit à accumuler ni

¹ Les "passes" ou "laissez-passer" étaient obligatoires pour les hommes âgés de plus de 16 ans; les femmes ne devaient pas en avoir, car le système avait été créé pour contrôler la migration de la force de travail, dans laquelle elles n'étaient pas incluses. (Lonsdale J. 1980).

devenir propriétaires foncières. En 1931, il y avait 3.177 habitants à Pangani, dans 312 maisons. En 1934, l'Etat décide l'expulsion des habitants du bidonville et la dépossession des propriétés aux femmes. L'Etat négocie la sortie des gens du bidonville et propose de payer aux propriétaires un loyer à vie pour leurs propriétés. En 1936, le gouvernement décide de démolir le bidonville, mais beaucoup d'habitants résistent et ne le quittent pas. En 1938, le bidonville est démoli, de nombreux habitants sont relogés à Shauri Moyo où le Municipal Council offre 174 maisons. En même temps, le gouvernement crée les réglementations pour interdire la construction de maisons en dur et de louer les maisons, en rendant illégal le droit de propriété urbaine aux Africains (White L. 1983, 170-185. Etherton D. 1971, 80-81. Lovett M. 1989).

Le contrôle exercé sur les Africains à Nairobi, va devenir plus fort à l'égard des femmes qui étaient les seules à garder une certaine indépendance à l'égard de l'Etat et de leurs familles à la campagne. La liberté de mouvement provoque la crainte, nous l'avons dit, non seulement des autorités mais des Africains eux-mêmes. Le problème ne se trouve pas seulement dans les revenus qu'elles tirent de leurs activités mais vient aussi du danger d'une migration massive des jeunes femmes, de la campagne à la ville, car c'était les femmes qui étaient chargées de la production agricole pour la subsistance. Dans le District de Nandi -Kenya-, en 1948, le Conseil local utilise la "tradition" pour justifier le *Lost Women Ordinance* qui interdisait à toutes les femmes âgées de plus de 12 ans de quitter le District sans l'autorisation écrite du chef. En même temps, cette loi interdit, et menace de pénaliser tous les chauffeurs qui transportent les femmes et les filles hors du District. De même, le système d'*Indirect Rule* et de *Customary Law*, conçu durant les années '20, devient très efficace pour le contrôle des femmes (Lovett M. 1989. Oboler R. 1985, 174).

Parallèlement à l'introduction de la prostitution comme activité économique urbaine, émerge aussi une autre activité qui, comme la première, est moralement interdite, mais devient source de revenus, d'emploi et est le monopole des femmes: la distillation et la vente d'alcool et de bière (Bujra J. 1982. Ogutu M.A. 1985. Wipper A. 1984). Dans cette activité, les femmes

étaient forcées de transférer une partie de leur profit à l'Etat sous la forme de pots-de-vin ou d'amendes. Les hommes -Africains-, de leur côté, vont payer aussi, dans leurs impôts et de façon indirecte, le droit de consommer ces boissons. Cette activité est touchée aussi par la violence d'Etat, puisque les endroits de distillation et de vente subissent les mêmes pénalisations que les maisons: destructions, expulsions.

Dans ce processus d'expulsions, de démolitions, les intérêts économiques ont toujours été déterminants pour la formation du nouveau modèle urbain, peu importe le coût social. Kangemi est un autre exemple des stratégies politico-économiques qui se sont développées dès la période coloniale. En effet, d'après les récits de quelques habitants du secteur -parmi eux certains ont vécu l'histoire-, lors de l'arrivée de l'Eglise catholique dans les années '30, celle-ci avait besoin de terres non seulement pour sa paroisse et son couvent, mais aussi pour planter du café. Le gouvernement colonial l'autorise à occuper un secteur à l'ouest du centre ville, le secteur de Lavington, mieux connu comme Kikuyuland, et à ce moment-là encore rural. La population du secteur fut expulsée. Les gens furent forcés d'aller plus à l'ouest, toujours sur des terres Kikuyu, où s'est implantée la communauté pour devenir un endroit où le rural se mélange à l'urbain, et créer ce qu'on connaît actuellement sous le nom de Kangemi.

L'évolution de la ville durant cette période n'est pas déterminée seulement par les facteurs d'ordre économique et politique. La ville s'accroît et avec elle le nombre des squatters. Durant la période coloniale, par contraste avec d'autres pays de l'Afrique de l'Est, le Kenya présente le plus grand développement urbain. D'après l'étude réalisée par les Nations Unies (1964), le Kenya avait 17 villes en 1948 avec une population urbaine de 285.445 habitants, dont 118.976 étaient à Nairobi¹. Le taux de croissance est estimé à 11% pour les années '50 (Morgan W.T.W. and Shaffer M. 1966).

¹ Il faut tenir compte du fait que le taux de croissance très élevé à Nairobi est dû aussi, en partie, à l'inclusion des grands espaces de l'ancienne région de Kiambu.

Le système de tenure de la terre se maintient sans changement jusqu'à l'année 1954, quand commence le processus de registre et d'individualisation de la propriété de la terre, avec le Swynnerton Plan (Ghai and McAuslain, 1970. Leys C. 1976). Ce Plan établit les bases d'un programme de réforme dans la tenure de la terre, d'intensification des politiques de développement agricole, et de promotion du commerce dans les terres occupées par les Africains. La philosophie du Plan était de considérer que les Africains eux aussi avaient le droit de bénéficier du développement agricole. L'abandon des pratiques traditionnelles de tenure de la terre a été recommandé.

L'introduction des droits individuels sur la terre enlève aux femmes la "sécurité" qu'elles avaient dans le système traditionnel, où elles pouvaient au moins assurer leur propre subsistance et celle de leurs enfants (Leys C. 1976. O'Barr J. 1985, 17). Ces avantages prennent fin avec l'influence des idéologies extérieures (Iliffe J. 1979, 120). Avec ces changements, on introduit une nouvelle figure dans le langage social: le "chef de famille", définition qui est donc identifiée avec l'homme.

D'après Mucai-Kattambo (1992, 11), le Swynnerton Plan avait principalement une dimension politique, car il était vu comme une solution aux problèmes politiques du Kenya, qui connaissait déjà les effets politiques des révoltes des Mau Mau. De plus, l'individualisation de la terre allait créer une nouvelle *classe moyenne*, qui allait soutenir la situation sociale telle qu'elle existait à ce moment-là. Cette approche est en accord avec la réalité, si on tient compte que le processus d'individualisation et de nouveaux registres de la terre ont été mis en oeuvre dans les réserves déjà surpeuplées. Les ordonnances concernant la tenure de la terre ont affecté tous les Africains jusqu'aux années '50. Avec l'application du Swynnerton Plan, la terre devient propriété privée et les titres de propriété sont donnés aux hommes uniquement. Les désavantages sont nombreux sur le plan social. Les changements vont consolider la nouvelle classe des sans terre, par le déplacement des parents, amis ou locataires sans terre. Cela aura

comme conséquence la montée du marché et du coût de la terre; cela se réalise de façon progressive, quand les fermiers riches commenceront à acheter les terres aux petits fermiers.

Cette période est marquée aussi par une plus grande stabilité dans les affaires agricoles - dans les années '40 et '50-, fait qui va attirer encore plus de migrants européens et renforcer encore davantage l'agriculture comme base de l'économie coloniale. Cette domination économique étrangère sera réalisée par 30.000 européens en 1948, lesquels dans les années '60 contrôlaient plus de 3 millions d'hectares, approximativement 80% de la meilleure terre-fermière au Kenya (Mbithi P. and C. Barnes 1975, 14-15). La concurrence pour la possession de la terre s'établit entre Européens et Africains. Les Africains les mieux situés sur l'échelle économique et, pourquoi pas, déjà sur l'échelle politique, vont contribuer au développement d'une nouvelle "classe" sociale liée au foncier, qui accélèrera encore la prolétarianisation des petits paysans et, partant, l'augmentation du flux migratoire des dépossédés vers Nairobi. On assiste à l'émergence d'une ville où la ségrégation raciale et sociale donne naissance à une nouvelle "classe" de riches autochtones, et une autre "classe" de dépossédés, ce qui ne changea guère avec l'indépendance.

1 . Les principales transformations socio-économiques et spatiales au Kenya depuis la période coloniale.

Le gouvernement colonial s'intéresse, à la fin des années '50 , suite aux pressions politiques internes, à la relocalisation des Africains sans terre dans leurs lieux d'origine tribaux. En 1961, on essaye de consolider un programme par l'africanisation des "terres européennes", et en 1962, ce programme devient officiel sous le nom *The Million Acre Scheme*. Son objectif était socio-politique. On croyait qu'en faisant le transfert des "terres des Européens" vers les

Africains, on allait satisfaire les demandes de terre de la part des autochtones, en même temps qu'on allait "contribuer à la stabilité politique" du pays .

Les changements réalisés dans cette période n'ont pas contribué à la stabilisation économique des Africains en milieu rural; au contraire, les changements dans le système de tenure de la terre donnent comme résultat l'augmentation des différences sociales et économiques entre les paysans qui ont un accès différent aux ressources économiques. Le processus de dépossession s'accroît: des travailleurs-locataires ont été forcés par les nouveaux propriétaires africains de quitter les fermes; d'autres petits paysans doivent vendre leur lopin de terre, forcés par les pressions des voisins riches ou par le besoin de chercher fortune ailleurs, étant donné que leur lopin ne leur donne pas assez pour entretenir leurs familles.

Le processus migratoire continue ainsi vers Nairobi et la ville arrive à avoir une population de 315.000 habitants en 1962 (Ajaegbu H.I. 1979, 87). La population à Mathare Valley continue aussi à s'accroître malgré les efforts du gouvernement pour faire déguerpir les habitants; les réactions politiques ne se font pas attendre, puisque là s'étaient réfugiés plusieurs membres du mouvement pour l'indépendance du pays (Etherton D. 1971, 10).

Une autre conséquence de ce processus de dépossession de la terre pour les Africains est subie par les femmes. En effet, elles sont confrontées à une série de changements dans leur rôle de productrices agraires. Le manque de contrôle de la terre, avec les titres de propriété donnés aux hommes (dans une nouvelle logique sociale imposée par les Européens), devient la principale cause de dépendance économique, ceci alors que ce sont les femmes qui assurent 80% de la production agricole. Sans terre, ces femmes sont réduites à l'état de dépendance, sans aucune sécurité dans la tenure de la terre et ayant l'obligation de continuer à fournir leur force de travail.

Les politiques post-coloniales commencent par un rapport réalisé par les Nations Unies (Bloomberg L. and Abrams C. 1964), à la demande du nouveau gouvernement. Cette mission recommande l'établissement, dans le Ministry of Housing, d'un bureau chargé des affaires concernant le logement, étant donné les mauvaises conditions dans lesquelles devaient vivre les Africains. On créa alors le National Housing Corporation (NHC), qui allait remplacer le Colonial Central Housing Board. Ce nouveau bureau devait se charger de la production de maisons pour les pauvres urbains au moindre coût. Dans la suite, en 1967, on créa le Housing Finance Company of Kenya (HFCK) qui devait contribuer aux programmes de logement en facilitant l'accès aux fonds nécessaires pour aider les habitants urbains à payer leurs maisons.

Après l'indépendance, il y a donc des politiques concernant les problèmes urbains, qui sont orientées à la solution des problèmes de logement. Le logement est ainsi pris en main par des institutions du gouvernement, et par des organisations privées qui fonctionnent à titre individuel ou comme sociétés immobilières. Les unités résidentielles sont développées dans les secteurs populaires et sont destinées à ceux qui n'ont pas de ressources pour payer une maison "décente". Pour ce dernier groupe social, la Banque Mondiale commence, au début des années '70, un programme de maisons style HLM destinées aux pauvres. Les coûts ont, une fois de plus, dépassé les prévisions du programme selon lequel les gens pouvaient dépenser entre 15 et 25% de leur revenu pour payer les traites mensuelles (Mayo S.K. 1985). Mais les revenus étaient toujours inférieurs à ceux requis pour avoir accès aux logements, ce qui a contribué à l'insuccès du programme parmi les pauvres et à ce que des gens d'autres couches sociales plus aisées, pour qui les programmes n'étaient pas prévus, en bénéficient.

Il est important de remarquer que, dès les premières années qui suivent l'indépendance, le processus de tenure de la terre se développa dans les secteurs pauvres avec un nombre croissant de locataires et une diminution de propriétaires-occupants. Tandis que dans d'autres secteurs,

quand les maisons sont construites par des sociétés immobilières ou par des particuliers à titre privé -avec l'aide des organismes officiels-, le nombre de maisons et de propriétaires qui les habitent augmente. On voit démarrer, à partir des années '60, le processus d'accaparement de la terre urbaine par ces minorités sociales, qui vont s'impliquer dans les affaires foncières par la spéculation de la terre.

La croissance de la population des bidonvilles s'est accompagnée de la construction de petites maisons à une chambre (voir Annexe N°4-A) -ou de maisons à plusieurs chambres dans certains endroits- destinées à être louées aux nouveaux arrivants en ville. Ces constructions sont faites par des propriétaires particuliers. Ces nouvelles représentations du droit foncier sont accompagnées, au début, par des pratiques autochtones où on trouve des arrangements sur l'espace pour l'aménagement, dans un style traditionnel qui guide la construction des huttes, utilisant de la terre et d'autres matériaux, toujours précaires, qu'on peut trouver sur place. L'utilisation des méthodes traditionnelles n'est pas déterminante dans les nouvelles pratiques foncières. En effet, on observe déjà une juxtaposition ou une sorte de synthèse positive d'intégration entre la tradition et la modernité. On innove et on construit avec ce qu'on trouve, même si les résultats ne sont pas en accord avec les principes officiels de la planification urbaine.

Actuellement, la segmentation de l'espace à Nairobi n'obéit pas seulement à des facteurs ou conflits pour la possession de la terre, mais aussi à un certain engagement économique, à un degré de participation dans la politique et à une distinction sociale qui déterminera un paysage urbain segmenté par couches sociales. Les bidonvilles et leur croissance numérique deviennent une caractéristique remarquable dans la consolidation du fait urbain. Cette croissance de la population à Nairobi, surtout dans les bidonvilles n'obéit plus à des facteurs liés aux migrations ville-campagne, mais à la simple reproduction biologique des habitants urbains, comme nous pouvons le constater dans les réponses données, par 250 personnes, à la question "pourquoi avoir choisi de vivre à Mathare Valley":

- il n'y a pas eu de choix: sont nés à Mathare Valley : 163
- manque de terre en milieu rural : 46
- manque d'emploi dans leur lieu d'origine : 11
- expulsés d'autres zones de squatting à Nairobi : 23
- famine dans le lieu d'origine : 0
- disputes familiales : 7¹.

D'après le dernier recensement de population réalisé au Kenya, la population de Nairobi aurait été de 1.340.000 habitants en 1989; d'après des estimations faites par des chercheurs africains au cours de nos missions sur place, la population de Nairobi serait approximativement, en 1994, de deux millions et demi d'habitants. Ces dernières estimations sont, à notre avis, plus cohérentes avec la réalité qu'on retrouve sur le terrain. Nous avons pu recenser sur place 29 bidonvilles qui à eux seuls peuvent avoir une population proche du million et demi d'habitants. De ces bidonvilles on en retient 4 par leur importance quant à la taille et au nombre d'habitants:

- Mathare Valley : avec une population moyenne de 200.000 habitants (peuplé par plus ou moins 40% de Kikuyus); avec une aire d'approximativement 8x 3 kms,
- Kibera : avec une population moyenne de 150.000 habitants; avec une aire d'approximativement 4 x 5 kms,
- Kawangware: avec une population moyenne de 100.000 habitants; avec une aire d'approximativement 4 x 4 kms,
- Kangemi: avec une population moyenne de 50.000 habitants; avec une aire d'approximativement 3 x 4 kms.

¹ Il s'agit de femmes qui ont perdu leur époux, et qui sont obligées de quitter leur terre. Celle-ci devient propriété de la famille du défunt

Dans ce long processus de changements et de définitions socio-politiques déterminés par la tenure de la terre, on observe une société urbaine hiérarchisée socialement, segmentée géographiquement, et pour laquelle l'Etat devra entamer des politiques qui s'avèrent ne pas toujours être ni cohérentes avec la réalité ni destinées à ceux qui en ont vraiment besoin. Ces résultats de la planification officielle peuvent obéir à la complicité implicite entre gouvernement-couches aisées et à la logique patrimonialiste qui, par des moyens autoritaires, luttent pour sauvegarder le pouvoir politique tout en gardant le pouvoir économique, et en concevant des projets qui ne resteront que des idées sur le plan théorique.

2. Le gouvernement Kenyan et la définition des Plans de Développement à partir des années '60.

La nature des politiques de l'Etat change avec l'histoire, et ces changements peuvent être expliqués par le caractère de la classe dirigeante et le rôle joué par l'Etat. L'Etat est associé aux grands propriétaires fonciers, aux couches aisées qui ambitionnent d'avoir accès au capital et qui dépendent des intérêts occidentaux, et aux industriels locaux qui ont une relation plus ambivalente avec le capital étranger (Afshar H, 1987, 2. Waterston A. 1965). Les résultats de ces relations détermineront le choix des politiques nationales.

Dans les sociétés en transition et dans des Etats en formation, comme le Kenya, le phénomène le plus significatif est le manque d'équilibre entre les institutions qui prennent les décisions dans la planification des politiques, et les institutions bureaucratiques qui exécuteront les politiques. La faiblesse relative des institutions politiques veut dire que les fonctions politiques ont tendance à être appropriées par la bureaucratie. Les luttes inter-bureaucratiques deviennent une forme primaire de la politique (Riggs F. 1963, 120), et donc un facteur important dans la façon dont les décisions concernant les stratégies de développement seront prises.

La bureaucratie au Kenya joue un rôle décisif dans le développement économique; elle exerce une influence sur les ressources financières, sur les stratégies de développement et sur la manière dont les Plans et les programmes deviendront projets concrets. Les leaders nationaux utilisent la bureaucratie pour atteindre les objectifs économiques, ceci en l'absence de secteurs privés forts qui permettraient de stimuler et de contrôler le développement (Abernethy D. 1971, 101). Le développement devient ainsi le résultat des intérêts des classes dirigeantes -les élites- qui dans les prises de décision ont pensé surtout à sauvegarder leurs propres intérêts en relation avec le capital. Devant les pratiques et les intérêts de certains groupes, l'Etat devient le lieu privilégié d'investissement, d'intérêts personnels précis qui, par la suite, négligeront d'autres formes et représentations qui pourraient conduire à la réalisation d'un développement vraiment national.

Le processus du développement suivi au Kenya n'échappe pas à ces éléments considérés comme généraux pour les pays d'Afrique. Le gouvernement Kenyan définit le développement en termes de croissance constante des institutions économiques et politiques:

- l'expansion d'un Etat administratif,
- l'établissement d'un Parti politique efficace: relations hiérarchiques entre patron-client,
- l'expansion d'un secteur économique privé qui dépend, pour sa croissance, du capital étranger (Barkan J.D. 1984, 10-11).

Les politiques et programmes établis au Kenya proposent dans leurs objectifs de faire profiter l'ensemble de la population. Il s'est réalisé une expansion, dès les années '60, dans les facilités d'accès à l'éducation et à la santé; il y a eu l'introduction de méthodes et d'équipements modernes pour l'agriculture, etc. Ces objectifs supposés profiter à tous les Kenyans ne profiteront qu'à une minorité de la population et, si on parle des pauvres urbains, on pourrait dire que les bénéficiaires n'ont pas été très représentatifs.

Les mécanismes de régulation politique s'avèrent inefficaces pour les pauvres: en effet , l'Etat planifie des programmes de logement qui, dans la suite, ne pourront être utilisés par ceux à qui ils étaient destinés. Il y a un bouleversement social déterminé, notamment, par des facteurs économiques, car la plus grande partie des projets ne peuvent être assumés par les pauvres, étant donné les coûts très élevés des logements, l'impossibilité de payer les charges supplémentaires et le manque de financement de la part de l'Etat ou des banques et d'organismes financiers privés. Un nouveau marché immobilier va donc s'imposer, où les pauvres sont soumis à la spéculation foncière par des gens qui n'ont pas toujours les titres de propriété des terrains qu'ils exploitent.

Pour comprendre la dérégulation des programmes et l'augmentation du nombre des pauvres urbains, il faut donc examiner le contexte économique-politique national. La demande s'accroît au même rythme que la croissance de la population. La pression de la population en quête de logement est en rapport avec cette évolution de la population qui, par les effets de la migration et, au fil des années, par sa reproduction même en ville, ne fait qu'augmenter. Ce sont des données à considérer par le gouvernement quand il entame les Plans de Développement, qui comportent toujours des programmes destinés à l'amélioration des conditions de vie des couches pauvres.

- Le Premier Plan de Développement (1966-1970) montre l'intérêt du gouvernement pour la production des logements nécessaires par le secteur public et privé. En même temps, ce Plan confirme les politiques déjà existantes concernant les expulsions et les destructions des taudis et des bidonvilles, qui ternissaient le prestige du nouveau gouvernement indépendant. Cette politique considérait qu'en procédant à des démolitions et expulsions, on allait réduire les migrations de la campagne vers la ville. Mais ils tardaient à réaliser des programmes de développement rural qui allaient résoudre les causes structurelles des problèmes des pauvres en milieu agricole. Ainsi, les années '60 se caractérisent par le nombre d'expulsions et de démolitions imposé par The Nairobi City Council (NCC). Les conséquences de ces politiques

ont été que, comme cela s'est fait tout au long de l'histoire de Nairobi, tandis que l'Etat démolit, les pauvres reconstruisent leurs taudis sur place ou dans une autre zone de squatting.

- Le Deuxième Plan de Développement (1970-1974) arrête provisoirement les démolitions dans les politiques urbaines, car l'Etat allait commencer de nouveaux programmes pour améliorer les conditions de vie et de logement des pauvres, avec l'aide des organismes internationaux. L'Etat introduit quelques programmes de promotion de logements, prête de l'argent aux villes et aux autorités locales pour construire des maisons quand les budgets locaux n'ont pas la capacité de financer les programmes. A ce moment, on voit intervenir les sociétés privées, des particuliers, qui participeront aux programmes comme constructeurs ou pour prêter de l'argent, pour obtenir aussi des prêts de l'Etat qui allaient leur permettre de réaliser de grandes affaires immobilières.

Durant cette période se produisent de nouveaux changements dans la tenure de la terre et dans les lois coloniales qui avaient survécu jusqu'à ce moment-là. Jusqu'en 1969, quand des coopératives commencent à acheter la terre privée à Mathare Valley, il était illégal de construire sur les terres qui étaient la propriété des trois types de propriétaires existants: l'Etat, le Nairobi City Council, et certains particuliers.

- Le Troisième Plan de Développement (1974-1978): En 1972, les logements des squatters avaient atteint le nombre de 22.000 unités et, dans l'année 1979, ils étaient 110.000, hébergeant approximativement 40% de la population à Nairobi (Amis S. 1984. CHANA T. and Morrison H. 1973). Les politiques des Plans n'ont donc pas été très efficaces, ni à la campagne ni dans la construction des logements urbains. Cela pousse le gouvernement à envisager une politique de logement urbain plus réaliste.

Les démolitions et les expulsions dans les aires de squatting ont été suspendues et, comme alternative aux démolitions, on propose l'amélioration des taudis. L'aide donnée à ceux

qui allaient investir dans l'amélioration des taudis a été détournée, certains propriétaires ayant investi dans ces régions à des fins spéculatives. De plus, l'aide était donnée à ceux qui avaient des titres de propriété, c'est-à-dire à une petite minorité; les conséquences ont été négatives pour les non propriétaires de la terre, et cela va contribuer à l'augmentation du nombre des maisons non planifiées et du prix des loyers. L'accumulation se réalise, les nouveaux grands propriétaires bâtissent ou autorisent à bâtir sur leurs terres, en provoquant un changement dans les structures des bidonvilles, puisque la majorité de leurs habitants deviennent des locataires plutôt que des propriétaires.

- Le Quatrième Plan de Développement (1979-1983) concentre l'attention sur l'allègement de la pauvreté et, pour ce faire, il propose l'augmentation des revenus des familles. On reconnaît la pauvreté comme la cause des changements dans la vie des familles. Si on tient compte que la plus grande partie des familles, de faibles ressources ou sans ressources, habitant à Nairobi, ont comme responsable de la famille une femme, cette partie du Plan vise donc l'amélioration des conditions de vie des femmes en particulier.

Ce quatrième Plan encourage aussi les activités du secteur informel dans les aires urbaines, mais l'activité continue à être considérée comme illégale, et il n'y a pas de déblocage des ressources financières permettant de réaliser, par des prêts et subventions, les activités qui produiront des bénéfices économiques. Les politiques concentrées sur le logement ne changent pas beaucoup, si on les compare avec celles de la période précédente, ni dans leur formulation ni dans leurs résultats.

- Les Plans de Développement des années 1984-1988 et 1989-1993 montrent que la structure de l'urbanisation et des problèmes urbains n'a pas beaucoup changé dans le temps ni en ampleur. Les pressions de la croissance urbaine et de la croissance de la misère ne modifient pas les programmes et ces deux Plans répètent les intentions du gouvernement d'augmenter le nombre des maisons et surtout d'améliorer les conditions de vie des pauvres. Les explications

données par les sociétés immobilières de l'Etat concernent le manque de capacité économique des gens pour pouvoir payer le coût des maisons; les faibles revenus deviennent la cause du manque d'accès aux programmes sociaux; à cela s'ajoutent les démarches bureaucratiques, parfois manipulées par des clients de l'Etat et par des spéculateurs fonciers.

Le dernier Plan donne une petite place, dans un sens pratique, au problème du logement. Il introduit des lois pour réguler les codes de construction et propose de réviser les régulations existantes dans la planification urbaine, les lois d'accès à la terre et au logement, et quelques autres éléments considérés comme des obstacles à une solution rapide des problèmes de logement et principalement des aires squatting.

Au niveau général, les politiques de l'Etat ont aussi été influencées par des modèles proposés par des organismes internationaux. Ainsi, durant les années '70 et '80, les recommandations visaient à construire des logements avec des services d'infrastructure, en facilitant aux pauvres leur accès et, pour ce faire, on proposait de ne pas suivre les standards internationaux mais de réaliser les programmes avec de la main-d'oeuvre locale, d'utiliser le self-help et les organisations populaires, qui pourraient faire partie des projets en y contribuant par de l'argent et des matériaux de construction. Dans ce sens, des programmes ont été co-financés par la Banque Mondiale, mais les résultats ont été une fois de plus catastrophiques pour les pauvres qui n'ont pas eu les moyens économiques d'accéder aux logements qui, une fois de plus, furent détournés vers d'autres bénéficiaires appartenant à d'autres couches sociales qui avaient de quoi payer .

Une des premières conclusions à tirer de ces Plans et de leur mauvais résultats, est la pression exercée sur les pauvres en les invitant, notamment à participer aux projets auxquels, dans la suite, ils ne peuvent avoir accès. Ceci pousse les pauvres à démarrer leurs propres "programmes", en accord avec leurs priorités et en restant en dehors des circuits formels de la construction, c'est-à-dire sans avoir les titres sur la propriété de la terre. Le processus devient

un cercle vicieux qui peut être manipulé d'une part par un Etat soucieux d'avoir une publicité positive en proclamant des programmes pour les couches pauvres, pour la majorité de la population (Hyden G. 1986. Oberai A.S. 1986. Pratt B. and Boyden J. 1985. Rondinelli D.A. and Shabbir Ch.G. eds. 1987). D'autre part, par les propriétaires de la terre qui laissent les squatters occuper la terre, provisoirement, pour gagner davantage de "mérites" qu'ils utiliseront dans de futures relations patron-client.

Une autre conclusion concernant les Plans relève du caractère politique des décisions du gouvernement qui, même en offrant des solutions, pourrait cacher la vérité de ses intérêts, en développant comme stratégie de soumission de laisser les pauvres tels qu'ils se trouvent dans une situation considérée comme illégale (étant donné l'occupation des espaces publics et privés), pour mieux contenir de possibles révoltes qui pourraient déstabiliser ses propres objectifs patrimonialistes. La politique à l'égard des pauvres et, dans notre cas, à l'égard des habitants des bidonvilles, peut ainsi être marquée par la peur que la "misère" ne devienne dangereuse pour la stabilité de l'Etat.

Dans une troisième remarque à propos des Plans, nous pourrions dire que, tôt ou tard, les squatters auront des problèmes de légitimité dans l'occupation de leur territoire et dans leur acceptation comme acteurs à part entière dans le processus socio-politique urbain. Même par démagogie, les politiciens et les propriétaires ne vont pas tolérer longtemps la présence des squatters dans *leurs domaines* et l'Etat ne donnera pas à cette population pauvre les titres de propriété, même si la terre lui appartient. L'Etat préférera la donner à ses clients, à la classe dominante, à ceux qui soutiennent le pouvoir. L'Etat met ainsi en place un système pour prélever et pour redistribuer l'argent et d'autres avantages au profit de ses clients. L'Etat donne

l'occasion à ses clients de prélever et, pour ce faire, l'Etat donne les outils de la légitimation, soit par l'utilisation des lois, soit par l'intervention des agents civils ou policiers qui serviront d'intermédiaires dans ce processus au profit de cette nouvelle structure sociale urbaine.

Les conflits qui apparaissent dans les droits d'usage et de propriété des terres sont un problème pour le développement urbain et, en même temps, ceci montre l'impuissance des pouvoirs publics à réaliser l'aménagement urbain et surtout à le réaliser de façon égalitaire. L'Etat ne peut pas montrer ouvertement son manque d'intérêt à contrer le processus en cours: sa logique de structuration politique n'obéit pas à une politique de recherche d'un pôle idéal de lutte contre la misère.

Chapitre IV. Exclusion et marginalisation spatiale des pauvres.

Au cours des années '60 et '70, les squatters sont perçus comme des acteurs qui n'ont de place ni dans le développement économique ni dans la participation politique. Ils sont vus plutôt comme des éléments qu'il faut évacuer du processus social, politique et urbanistique pour arriver à faire, d'une part, des villes "modernes", sans les encombrements que représentent les bidonvilles. Pour éviter, d'autre part, que ces nouveaux quartiers, représentant la pauvreté, ne puissent devenir des foyers de contestation ou de révolte contre les nouveaux pouvoirs autochtones sur place. C'est-à-dire que le phénomène squatter est perçu comme un élément capable de déstabiliser le pouvoir et son hégémonie économique-politique.

1 . La maîtrise socio-économique du territoire urbain par l'Etat Kenyan.

L'antérieur est encore plus valable si on tient compte du coupage géographique réalisé à Nairobi où nous trouvons des bidonvilles et des quartiers populaires-pauvres dans toutes le'aire urbaine. Mathare Valley se trouve ainsi à un kilomètre, approximativement, de Muthaiga le quartier le plus prestigieux des couches aisées. Les approches théoriques concernant la place, la

localisation des bidonvilles dans la périphérie de la ville ne correspondent pas au contexte spatial de Nairobi.

La division sociale de l'espace urbain à Nairobi peut se faire à partir de cinq subdivisions physiques de la ville, que confirme l'approximation physique des bidonvilles à la ville (Voir Annexe N°3-B):

- on remarque que les élites africaines et la population blanche occupent l'ancienne partie résidentielle construite et habitée jadis par les coloniaux. Nous sommes donc à Muthaiga Estate et New Muthaiga Estate au Nord, et entre Lavington et Thompson Estate à l'Ouest (**A**, sur la carte),

- une deuxième catégorie, la population asiatique, se situe dans les secteurs de haut standing et de "classes moyennes": à West Lands, à Muthaiga et dans une partie de Pangani (**B**, sur la carte),

- les "classes moyennes" africaines, en général, sont localisées dans les secteurs industriels au Sud, dans le centre de la ville et un peu partout à l'Est et à l'Ouest de la ville (**C**, sur la carte),

- les quartiers populaires sont localisés principalement à l'Est, entre Eastleigh et Buru Buru, et dans le secteur industriel au Sud (**D**, sur la carte),

- finalement on trouve le sujet central de cette étude, c'est-à-dire les bidonvilles, qui sont localisés partout dans le paysage urbain, et Mathare Valley signalé avec le numéro 17 sur la carte¹.

Par la suite, à partir des années '75, la littérature évolue avec les changements propres à la désacralisation du fait colonial, pour entamer des analyses qui renvoient à l'étude de l'Africain en soi. Le problème urbain est étudié, généralement, à partir des données concernant les aspects

¹ D'après le relevé fait sur le terrain avec l'aide des chercheurs de Nairobi, la plupart des bidonvilles ont été numérotés de 1 à 28 sur la Carte.

de construction des maisons, de l'espace géographique, de la participation des Etats et de la population à la consolidation d'une vie urbaine dans un sens spatial, à partir aussi de certaines variables concernant la santé, l'emploi, etc. Mais, à notre avis, on n'a pas vraiment fait ressortir le poids que la participation de la population exerce, toujours *par le bas*, dans le développement social et politique de la ville, surtout quand il s'agit de la capitale du pays.

On peut aussi constater que le processus d'accaparement de la terre et du pouvoir urbain est un phénomène qui n'est pas limité aux négociations des périodes antérieures et postérieures aux indépendances; négociations qui, à l'échelle macro-politique, vont sûrement contribuer à la détermination des crises et des problèmes que subissent, à tous les niveaux, les couches pauvres urbaines. En effet, le nouveau contrôle politique des Etats démarre à partir du moment où le pouvoir colonial définit et négocie avec une élite autochtone qui apparaît comme capable de maintenir un contrôle politique et économique sur le territoire. Les nouveaux gouvernements héritent des anciennes institutions et d'un appareil d'Etat bureaucratique, qui essayeront de trouver une place, une reconnaissance formelle, dans les nouvelles sociétés indépendantes.

Les efforts des nouveaux gouvernements pour lancer des politiques nationalistes se font ressentir et on entame une série de programmes de développement rural, des incitations aux niveaux nationaux et internationaux à investir du capital industriel, et aussi des investissements dans l'infrastructure économique et sociale.

Les agences techniques de l'Etat vont s'accroître, donnant comme conséquence à long terme, l'augmentation du contrôle des activités économiques et leurs bénéfiques. L'accaparement du pouvoir économique par certaines élites et couches sociales aisées devient un processus qui déterminera le contrôle de la société par des moyens coercitifs. Ces nouvelles élites travailleront sans l'appui de la population, mais avec l'aide et la complicité de l'Etat qui doit se charger de la création d'une société de classes moyennant la stratification économique et spatiale de la population urbaine. D'autre part, ces élites survivront par l'accaparement et la vente des

ressources du pays, en recevant en échange des revenus et l'aide étatique pour garder leur stabilité, en même temps qu'elles garantissent le soutien aux pouvoirs sur place (Berman B.J. and Lonsdale J.M. 1980. Bienefeld M.A. 1975. Cooper F. 1981. Grotpeter J.J. and Weinstein W. 1973).

Les coûts sociaux qui devront être assumés par la population ont donc leur origine dans ce processus de consolidation d'une classe dirigeante qui manque de fortune personnelle et qui, n'étant pas propriétaire des modes de production, devra avoir recours aux richesses nationales pour obtenir une légitimité politico-économique. L'Etat est censé maintenir un équilibre au sein de la société, par l'allégeance ou la répression, cette dernière étant utilisée aussi souvent que les événements politiques l'imposent et, surtout, quand il s'agit de réprimer d'éventuelles contestations des pauvres qui, en théorie, ont une meilleure occasion de s'organiser s'ils sont en ville.

Le contrôle de la société commence donc à se dessiner comme un processus qui doit s'accomplir, tout d'abord, dans les secteurs urbanisés, endroits où les politiciens eux-mêmes ont un accès plus facile car il y a déjà un regroupement des gens, de futurs clients, facteur qui est différent dans le secteur rural. Les démarches entamées pour le développement, spécialement ce qui concerne l'attention aux pauvres, ne favorisent pas les secteurs que visent les objectifs. Toute une série d'arguments essayent de justifier l'Etat, en le faisant voir comme une entité inefficace parce qu'il est pauvre, et parce que la structure du gouvernement au niveau urbain n'a pas de personnel avec les qualifications nécessaires pour pouvoir faire face aux projets inscrits dans les Plans de développement.

Simultanément, on commence à remarquer la croissance de l'Etat, et les différents secteurs sociaux commencent aussi à prendre une place dans la stratification sociale. La pauvreté augmenta en même temps que la montée du phénomène squatting. Même si les chiffres officiels montrent une croissance du PIB et des finances et des investissements publics, on peut

aussi voir que les politiques sont orientées et profitent à une minorité de la population, à une élite urbaine qui essayera par tous les moyens de garder et d'accroître son nouveau pouvoir économique et ce, toujours avec l'aide de l'Etat.

Les stratégies de développement font principalement recours aux investissements privés étrangers, qui produiront une croissance sans développement; ce qui veut dire que les risques d'appauvrissement de la population sont encore plus grands, car la recherche des solutions est limitée aux intérêts des organismes financiers et des propriétaires du capital financier. Dans la recherche des solutions, une autre variable concerne la méconnaissance des systèmes organisationnels d'une société qui est complexe et hiérarchisée, et qui comporte des unités et des groupes sociaux différents selon les régions, et à l'intérieur de la ville-même.

Les processus de développement national et d'intégration spatiale ont une connotation tout à fait politique, dans laquelle se trouvent impliquées les relations de pouvoir et d'échanges socio-politiques qui joueront leur rôle au moment de la détermination des politiques et des bénéficiaires potentiels. On peut en déduire l'apparition de nouvelles logiques, de nouvelles pratiques populaires, qui seront perçues comme source de conflit et potentiellement déstabilisatrices des intérêts de ceux qui, voulant garder le pouvoir, n'hésiteront pas à faire reculer et même disparaître tous les éléments considérés comme dangereux pour les logiques néo-patrimonialistes. Même avec des Etats considérés comme faibles, qui manquent de l'appui de la majorité de la population et qui souffrent pourtant d'une crise de légitimité, les nouvelles élites et la classe dominante trouveront, moyennant la participation de leurs institutions, le moyen de garder leur pouvoir sans se soucier des facteurs qui conduisent la population à avoir une vie plus pauvre, plus précaire.

Malgré le rôle autoritaire des gouvernements et l'utilisation de la violence et de la répression, de nombreux gouvernements se voient confrontés à une certaine déstabilisation et à une crise majeure de légitimité. L'autonomie et la légitimité de l'Etat pourraient être la

conséquence d'un processus dans lequel les conflits et les contradictions forcent les acteurs, impliqués dans les prises de décisions, à travailler dans des voies qui deviennent de plus en plus complexes pour la maîtrise du pouvoir et de la population (Corrigan Ph. et Al. 1980, 12). Ces conflits continueront à marquer une distance entre gouvernement et gouvernés, comme nous le verrons dans le cas de Nairobi.

2. Le processus d'accumulation et la privatisation du sol urbain.

Traditionnellement, la question foncière concernait la parcellisation de domaines coutumiers, sur lesquels les Chefs traditionnels s'occupaient de la distribution et du règlement des conflits. Les Chefs cèdent le terrain ou reconnaissent le droit d'usage à des gens de leur groupe ethnique; ils étaient, dans la pratique, des promoteurs urbains, sans s'occuper des affaires concernant la construction ni la dotation d'infrastructure physique. Leur rôle était plus centré sur la consolidation sociale par le regroupement physique du groupe.

Ce processus foncier traditionnel continue à être considéré comme déterminant dans la structure urbaine africaine, et on considère même que ce système fait partie des difficultés que rencontre actuellement la planification urbaine. En effet, dans le processus de distribution de la terre, on considère que ce sont les Chefs traditionnels qui acceptent l'expropriation pour cause d'utilité publique, ou parce qu'ils vendent lot par lot à des particuliers normalement fortunés. *Le découpage de l'espace échappe alors aux urbanistes et au pouvoir urbain* (de Maximy R. 1982). L'influence des lois coutumières empêche aussi la réalisation des affaires concernant la vente de la terre, en provoquant la montée des prix et l'accumulation de celle-ci dans les mains d'une minorité de propriétaires aisés (Ayeni B. 1981, 148).

Mais d'après nos recherches, les modes de réglementation de la propriété foncière dans la ville sont actuellement très différents des formes traditionnelles rurales: à Nairobi, le foncier est devenu, au fil des années, une véritable affaire commerciale et une source d'enrichissement,

conditionnées par la rentabilité tant de la terre que de l'immobilier. Ceci est un des facteurs qui caractérisent la spécificité urbaine actuelle à Nairobi, où nous pensons que les modes de réglementation de la propriété foncière sont plus en rapport avec les modes de réglementation sociale, qu'avec les formes foncières traditionnelles et l'autorité d'un Chef coutumier.

Le commerce de la terre urbaine devient une affaire majeure impliquant les nouvelles élites autochtones et provoquant simultanément la croissance des compagnies de construction. Spécifiquement à Nairobi apparaît une classe de spéculateurs fonciers qui structure l'espace en fonction de la rente, avec l'appui direct ou indirect de l'Etat, et sans attachement ni aux lois coutumières ni à un Chef. On entre dans un processus de compétition économique qui ne concerne pas un groupe social mais seulement l'individu impliqué, tandis que la maîtrise des lois foncières subira aussi des transformations avec l'augmentation de la spéculation immobilière (Amis P. 1984. Chana T. and Morrison H. 1973. Etherton D. 1971). On assiste ainsi à Nairobi à la consolidation d'une nouvelle forme d'habitation accompagnée par la formation d'une nouvelle classe urbaine qui sera déterminée par l'accès et l'exploitation de la terre.

Au fur et à mesure que les zones d'habitation "légale" et les zones de squatting s'étendent, le gouvernement et les spéculateurs s'intéressent de plus en plus à ce nouveau secteur qui, libéré des traditions foncières, entre dans une logique de marché. Il y a donc la manifestation d'une paupérisation massive du petit peuple (qui n'aura pas la défense des Chefs coutumiers comme jadis dans le secteur rural), et l'enrichissement d'une minorité qui s'occupe d'aggrandir l'espace de la propriété privée. Nairobi prend ainsi une place importante dans la structuration socio-politique à travers le processus de stratification sociale et rentière. L'origine du côté autochtone, l'origine de la partie africaine de Nairobi, a été le bidonville. Ce modèle devient perpétuel et continue à occuper la première place dans l'espace urbain d'habitation des Africains à Nairobi, et dans l'aggravation des contradictions entre le pouvoir étatique et les *pouvoirs* populaires.

Les problèmes pour les pauvres urbains s'aggravent puisque dans la pratique leurs demandes n'ont pas d'issue. Les demandes pour la propriété de la terre et pour le droit à la ville dérangent le gouvernement et les grands propriétaires. Une des excuses pour ne pas donner les titres de propriété est de dire que la plupart des sans-abri, des squatters, sont aussi des chômeurs et, que dans cette situation, ils sont incapables de payer le coût du terrain, de payer les taxes et de remplir les obligations fiscales de tout citoyen. Le problème de la terre produira l'émergence des gens pauvres dans l'arène politique. Leur nouvelle attitude, en faisant face aux autorités, est un élément non négligeable pour les forces politiques¹ et leurs projets de société.

Cet intérêt pour la terre est clair au niveau des hautes hiérarchies et des élites locales. Même si l'importance de la terre pour les pauvres urbains n'est pas aussi claire pour leurs dirigeants, elle est déterminante en premier lieu dans la structure socio-culturelle des gens qui la conçoivent comme un outil économique. De la question posée sur l'intérêt d'avoir la propriété d'un taudis ou d'un lopin de terre, on peut relever quelques éléments importants pour la compréhension des stratégies des pauvres. Avoir une maison ne signifie pas monter dans l'échelle sociale, mais avoir le moyen de loger sa famille et, éventuellement, de développer une activité économique à l'intérieur de celle-ci. Dans les symboles et dans l'imaginaire, on trouve la terre comme une ressource nécessaire pour ne pas être regardé comme un *rien de tout*. Ici se trouve représentée la valeur symbolique de la terre. La richesse n'est pas conçue en termes d'argent; la richesse existe, dès le moment où on possède un morceau de terre, peu en importe la taille.

Avec les transformations économiques et sociales, la possession de la terre demeure un atout majeur dans la quête du bien-être. La terre continue à être associée à la continuité de la

¹ Dans les interviews réalisées à Nairobi, 100% des enquêtés demandent en priorité la propriété de la terre et sont prêts à lutter pour l'acquérir, tandis que l'éducation, la santé, etc., occupent une place secondaire dans leur démarche.

famille, des générations. Les taudis visités hébergent les chefs de famille¹, leurs enfants et même leurs petits-enfants. Ce trait pourrait être interprété comme une des rares caractéristiques qui continuent à représenter un certain attachement au milieu rural et aux traditions ancestrales, malgré l'appartenance à la ville depuis des générations. Garder les formes d'union de la famille et les rapports avec les plus proches ne veut pas dire qu'il existe une reproduction de la vie rurale dans la ville; il s'agit plutôt de créer un environnement physique et social permettant de vivre décentement en ville et, pour ce faire, il n'y a rien de mieux que de rester ensemble: la résistance pourra ainsi être plus forte, avec des intérêts qui touchent de manière égale les membres de la famille.

Les squatters nés en ville et intégrés à celle-ci font partie d'une structure sociale et habitant dans des endroits où la logique d'occupation et la résistance aux contraintes économico-politiques montrent leur intégration à l'urbain. On ne perçoit pas seulement des logiques de résistance à connotation politique pour la lutte pour la terre; on remarque aussi des modes de vie et d'intégration sociale qui veulent être sauvegardés moyennant la solidarité, l'amitié, l'entraide.

Nous pouvons illustrer ces caractéristiques, qui définissent l'importance de l'environnement social chez les pauvres des bidonvilles par l'exemple d'un programme de redistribution des terres réalisé à Kariobangi. Dans ce bidonville, le gouvernement a entamé un programme de redistribution des terres pour ceux qui avaient de quoi payer un petit appartement dans un programme de logement réalisé à Huruma Estate, près de Kariobangi. Il s'agit de bâtiments à deux ou trois étages, modèle HLM, mieux aménagés que les taudis et où les gens pouvaient vivre plus en *sécurité*. Quelque temps après que les bâtiments aient été occupés, on a remarqué le déménagement de certains des habitants qui quittent le "confort" pour rentrer dans leur ancien bidonville. Nous avons pu rencontrer certains de ces citoyens "en fuite", à Kariobangi, et ils nous ont expliqué qu'ils avaient quitté Huruma Estate parce que là-bas, ils

¹ Sur 250 témoignages, on a repéré uniquement 21 hommes comme étant responsables du foyer, 227 étant soutenus par des femmes.

étaient complètement isolés: ils avaient perdu tout contact avec leurs amis, avec leurs voisins, avec tous ceux avec qui ils réalisaient de façon quotidienne non seulement les visites mais l'entraide. Ils ont trouvé que les nouvelles maisons n'étaient pas sûres, ils se sentaient isolés, enfermés, et le coût de la vie là-bas était beaucoup plus élevé. L'explication donnée par six de ces "propriétaires en fuite" peut se résumer ainsi:

- *J'ai perdu les contacts avec mes amis, avec mes voisins (...), on n'a plus d'aide pour garder les enfants quand nous devons sortir ou aller travailler (...),*
- *on dit qu'à Huruma Estate c'est plus sûr, mais on risque de voir tomber un de nos enfants par une des fenêtres (...), on est toujours isolés, enfermés, on a même peur (...),*
- *c'est moins sûr là-bas parce que les voleurs croient que nous avons de l'argent (...), oui, ils croient ça parce qu'on n'habite plus à Mathare Valley (...),*
- *dans le bidonville, on achète l'eau près du taudis, tandis qu'à Huruma on doit aller la chercher loin et puis aller la porter en montant des escaliers (...),*
- *là-bas tout est devenu beaucoup plus cher pour nous (...).*

Dans ce contexte de localisation spatiale des gens, où les perceptions et les idées du bien-être ne sont pas limitées au bâti, au béton, on se trouve face aux interactions sociales qui font ressortir les intérêts des acteurs sociaux qui ont leur propres dynamiques et idées de l'environnement physique, dont les désirs, les symboles, l'imaginaire et les différentes projets socio-économiques qui se réalisent *par le bas* sont intégrés.

Même si la sécurité de la tenure de la terre est un problème critique, les pauvres se battent aussi pour sauvegarder leurs modes de vie dans un système où les titres de propriété reviennent aux riches et où ils doivent se battre contre les interdictions d'occupation, sans avoir aucune protection ni garantie de stabilité sur le terrain qu'ils occupent. Dans ce processus de lutte pour la terre, le gouvernement peut créer des programmes de logement qui seront le résultat d'une

mauvaise planification ou bien le résultat des forces du marché, encadrés par ceux qui ont de quoi payer et qui veulent continuer le processus d'accumulation par l'accaparement de la terre.

De même qu'on sait que les politiques de développement sont en grande partie irréalisables, on sait aussi qu'on ne peut pas espérer la croissance massive du financement pour le logement des pauvres. En effet, dans la perspective de ceux qui détiennent le pouvoir politique, les politiques urbaines sont utilisées à des fins politiques et sous la couverture d'objectifs de la planification nationale. Il ne se produira pas, dans ce contexte, d'intégration des grandes majorités aux programmes, sans l'insertion d'un contrôle politique envers les gouvernés. L'idéal de développement collectif se manifeste uniquement dans les hautes sphères économique-politiques qui pourront, moyennant l'argent, la corruption, s'insérer dans le processus d'accumulation par l'appropriation du sol aux dépens des couches populaires (Boleat M. 1989. Budiardjo C. 1986. Colchester M. 1986; Jessop B. 1977).

3. La consommation de l'espace urbain.

Les modes d'occupation "illégaux".

La segmentation spatiale s'opère par la subdivision de la ville selon des catégories sociales qui détermineront l'inégalité spatiale en accord avec ces revenus et la qualité des maisons (l'infrastructure incluse). Barnes S.T. (1982, 9-10) définit trois types de maisons privées: les maisons légales qui sont approuvées officiellement par les autorités locales; la terre où l'on construit est légale et la propriété est enregistrée selon les procédures normales qui rendent la propriété légitime. Les maisons qui ont des caractéristiques coutumières, construites sur des terres qui appartenaient à des propriétaires traditionnels; la construction est en accord avec les principes de la planification urbaine et ce sont les autorités traditionnelles qui ont autorisé la propriété au bénéficiaire. Les maisons spontanées qui sont associées avec les squatters, avec les bidonvilles, sur des terrains pris par les habitants et où ils construisent sans

avoir ni la propriété, ni l'autorisation de construire, et sans observer aucune norme de la planification locale.

De ces formes d'habitation, seule la deuxième n'a pas grande signification à Nairobi; les transformations du régime foncier ont fait que la tradition reste en dehors des sphères productives et, partant, la légitimation des propriétés coutumières relève seulement des cas où certains quartiers, bâtis depuis des décennies par ce système, ont reçu une reconnaissance implicite des autorités; ces quartiers survivent selon cette modalité, mais sont toujours insérés aux nouvelles logiques urbaines, tel le cas de Kangemi.

La définition des différents modes d'occupation de la terre suit les différences spatiales déterminées non seulement par la qualité des maisons mais aussi la dotation des services publics. Ici, on relève des différences au niveau de la configuration sociale, politique et économique. Les inégalités spatiales sont en rapport avec l'impact des actions humaines qui auront des incidences sur le plan géographique, quant à la densité et à la taille. Ce processus social et de développement économique provoque une stratification sociale et une division par niveaux sociaux, ainsi que des conflits sociaux qui ne sont pas non plus égalitaires.

L'espace géographique sera donc différencié par rapport à l'intensité des activités humaines, leur orientation, les modes sociaux et individuels d'accès aux ressources (Soja E. 1976, 10-11). Les quartiers montreront la stratification sociale où on trouve, d'une part, la concentration de la richesse économique et du pouvoir politique qui dominant; d'autre part, d'autres secteurs urbains où les systèmes politiques et économiques seront impliqués indirectement et implicitement avec l'Etat, mais en ayant leur propres mécanismes de pouvoir et de *débrouille* économique. L'inégalité spatiale montre ainsi les différences sociales concernant la localisation géographique des élites, des classes qui dominant un certain territoire et qui ont de l'influence dans la prise des décisions et de contrôle politique. Ce secteur, spatialement

minoritaire, sera chargé de représenter l'Etat dans la configuration d'une ville segmentée, où il sera dominateur sur la majorité de la population.

Les inégalités spatiales vont aussi influencer les structures sociales que l'urbanisation en soi génère, elles vont soutenir et faire augmenter les modes d'innovation sociale ou de défense des pauvres, et vont aussi influencer les politiques de planification spatiale dans le contexte urbain. La combinaison et la croissance des inégalités, la détérioration de l'environnement social et physique urbain provoquent un mélange de sentiments et de revendications qui peuvent être la source de conflits parmi la population urbaine, toutes couches sociales confondues. Mais l'inégalité se manifeste de nouveau, car la réponse de l'Etat sera la répression des pauvres et l'aide aux aisés. De là, on ressort l'hypothèse de l'inégalité comme source de conflits politiques entre les différents groupes, entre des identités culturelles différentes; la question qui se pose à Nairobi serait plutôt celle d'une inégalité qui dépasse toutes les barrières d'identité, où il ne suffit pas d'avoir une homogénéisation culturelle pour devenir égalitaire.

Le contexte social à Nairobi présente des communautés et cultures plurielles qui pourraient bénéficier de bonnes relations, si les structures socio-économiques et politiques n'avaient déjà déterminé les différences que nous trouvons aujourd'hui dans la ville. En effet, dans ce système urbain, les relations de pouvoir et d'échanges entre les différents acteurs sont distribuées en accord avec les secteurs de résidence, avec la segmentation spatiale (Bugnocourt J. 1971. Logan M.I. 1972. Slater D. 1975. Soja E.W. 1968), et avec la ségrégation résidentielle, où il est difficile d'arriver à faire l'intégration spatiale de façon égalitaire.

Dans ce contexte d'inégalité spatiale, la légalité de l'occupation de l'espace urbain devient une affaire politique délicate, car la légalité ne définit pas la structure sociale urbaine, mais elle

essaye seulement de montrer un ordre urbain hégémonique. Les actions qui peuvent se présenter dans les secteurs particuliers de l'espace urbain ont tendance à élaborer un système de régulation de résidence et de travail, à contrôler les habitants et leurs mouvements. Dans ce processus de contrôle spatial, ce sont principalement les pauvres qui sont visés; le contrôle de la société sera donc justifié et réalisé par l'Etat et par des groupes sociaux qui exercent leur statut de classe dominante; leur but est de pouvoir insérer la population dans l'espace de la domination idéologique et économique, moyennant le pouvoir politique via la coercition¹ .

Le contrôle urbain s'exerce par la violence qui fait recours aux démolitions, aux expulsions, en reproduisant, par la contrainte ou la menace, des éléments idéologiques et symboliques qui aideront à trouver une légitimité aux actions. Un des premiers exemples à ce sujet, nous le trouvons dès 1970, quand Mathare Valley et Kibera ont été démolis; le président Kenyatta défendait le Conseil de Nairobi, auteur des actions, en faisant valoir qu'ils ne voulait pas que la capitale du Kenya devienne un bidonville (Stren R. 1975, 272-3). L'évolution de la ville continue alors à être déterminée d'une part, par des modalités de ségrégation sociale-résidentielle qui poussent les pauvres à augmenter le nombre d'aires d'habitation précaire; de l'autre, par l'idée de faire sortir les pauvres des environs où résident les classes aisées. Ceci permettrait du même coup de récupérer ces espaces qui, libres des habitants non désirés, pourraient augmenter les bénéfices de ceux qui, à la recherche du pouvoir économique-politique, s'occupent de la domination de l'espace par la spéculation foncière.

Nous avons pu constater comment ces modalités idéologiques de ségrégation sociale peuvent aboutir à imposer la ségrégation socio-spatiale. En 1993, à Nairobi, nous avons eu l'occasion de visiter Komarock Estate (voir Annexe N°4-B), quartier loti et aménagé, habité par la *middle lower class*. Dans ce quartier habitent 45 familles -appartenant à l'association

¹ "C'est au cœur du mode de production de la coercition que naît le pouvoir politique et c'est dans sa relation au symbolique et à l'économie que se développe sa légitimité" , BRAUD Ph. 1985.

Humama Women's Group (filiale du Muungamo Women's Group), desquelles 43 ont comme chef de famille une femme- dans une sorte de bidonville à l'intérieur du quartier même. Là elles ont pu, grâce à l'autorisation de la société immobilière et ce avec l'accord des propriétaires réels ou potentiels des maisons, bâtir leurs taudis dans un secteur voisin au quartier.

Ces 45 familles, originaires de Mathare Valley, sont autorisées à habiter là parce que ce sont elles qui fabriquent les matériaux de construction pour les maisons de Komarock. Elles ont construit, avec leurs propres matériaux, l'endroit où fonctionne la fabrique, et, encore une fois, on a utilisé des matériaux de récupération pour construire leurs taudis. La seule différence remarquée, si l'on compare avec la dotation au niveau de l'infrastructure physique à Mathare Valley, c'est qu'ils ont droit à une installation d'eau pour le fonctionnement de la fabrique et qu'ils s'en servent pour leurs besoins personnelles. Ils ne devront pas acheter, ici, l'eau dans des bidons. Les membres de la fabrique de matériaux ne peuvent pas dépasser l'entrée de Komarock: celui-ci est entouré d'un mur empêchant la vue à l'intérieur et destiné à protéger ses habitants *des possibles voleurs et des voisins indésirables*. Ils n'entretiennent même pas de relations de voisinage, et les enfants de la fabrique ne peuvent aller à l'école du quartier, même quand elle se trouve en face de leur taudis. Quand le travail sera fini, ces familles seront obligées de rentrer à Mathare Valley, où elles seront à nouveau des squatters; en effet, elles ont quitté les lieux sans rien laisser derrière elles, et puis elles devront rentrer et chercher un endroit, toujours illégal, pour se loger.

La structure sociale et les intérêts des classes dominantes et aisées sont donc des éléments déterminants du processus d'urbanisation; les problèmes urbains ne sont pas limités à l'infrastructure physique des quartiers, et la structuration des nouveaux rapports sociaux sera déterminante dans le processus de légitimation de l'Etat. Dans ce processus, les conflits seront articulés autour des intérêts économiques qui fixent des paramètres socio-politiques. La lutte politique pour l'accès aux ressources oppose les différents groupes en les amenant même à l'utilisation de la violence, qui, dans le cas de Komarock, n'est pas physique mais symbolique.

Ce même type de procédure s'opère à l'égard des démolitions et des expulsions, quand la population ne veut pas quitter son lieu de résidence, même s'il ne s'agit que d'un taudis. Les logiques concernant la contrainte, l'intimidation, la violence, continueront à être appliquées, toujours justifiées par des soucis de sécurité, de santé, d'hygiène, de planification et de paysage urbain.

Dans ce contexte d'occupation, de spéculation foncière, d'intervention par la force des autorités et de la police, on peut remarquer que, dans tous les cas, les actions appartiennent au domaine de l'illégal, dans un sens juridique. Mais dans le contexte de l'enrichissement, les modes de légitimation des actions violentes, tant physiques qu'idéologiques, conduiront à un plus grand appauvrissement de la population. On pourrait dire qu'il s'agit d'une manière de discipliner la population à l'égard des normes établies; mais, en même temps, ces formes de disciplines pourront conduire à une action d'autodéfense qui se trouve implicite dans les réactions des populations touchées par la violence.

La réalité de ce processus sur le terrain est donc différente de ce qu'on peut trouver dans la théorie telle que nous l'avons déjà examinée, où les courants théoriques, à partir des années '75, définissent les squatters et leurs lieux d'habitation comme de possibles éléments qui aideront au progrès de la ville, tant par les activités informelles dans l'emploi que par leur propre prise en charge pour la survie. La réalité est que, sur le terrain, les contraintes politico-économiques, les intérêts de classe ne placeront ces pauvres dans aucune catégorie du développement urbain; au contraire, ils continueront d'être conçus, -comme cela se faisait déjà dans les courants théoriques des années '60-, comme les éléments qui dérangent, qui n'ont pas droit à une place ni physique ni sociale dans la division spatiale de la ville, et qu'il faut faire sortir du paysage urbain.

Le problème réside dans le caractère urbain de la population; dans le fait qu'ils sont des citoyens de la ville, fait qu'ils revendiquent et qui, une fois de plus, confirme notre hypothèse

de la diminution de l'importance des migrations circulaires campagne-ville, et de la configuration d'une société urbanisée, attachée à la ville et sans liens avec le milieu rural. Justement, à propos de ces liens, nous avons déjà montré que les habitants urbains qui continuent à garder des liens avec la campagne et qui ont même des propriétés là-bas sont les membres des couches aisées, des fonctionnaires, des classes moyennes; ils possèdent une *shamba*, qu'ils visitent régulièrement, et même de grandes fermes.

Le pouvoir des différents groupes urbains serait, dans le contexte spatial, de nature géopolitique: ils sont physiquement localisés au centre du système politique, car même si les pauvres ne reçoivent rien de l'Etat, l'Etat a besoin d'eux pour sa propre légitimation; les pauvres participeront à la vie politique par des demandes, des manifestations, et même s'ils ne le font que par la résistance pour garder leur endroit de vie, ils peuvent provoquer une déstabilisation dans le régime politique. Dès lors, l'Etat, incapable de suivre le mouvement des couches pauvres, essaiera au moins de garder le contrôle sur eux, en faisant de l'ordre, du contrôle social et politique, une des préoccupations essentielles.

PARTIE II.

POLITIQUES URBAINES ET PRATIQUES POPULAIRES.

Généralement, la participation populaire est classée dans quatre catégories correspondant aux niveaux nationaux, régionaux, locaux et dans la communauté même. La nature de la participation populaire prend une dimension différente selon sa place, et c'est seulement au niveau local ou communautaire que la population pourra avoir accès et exercer une influence directe dans les projets et programmes de développement. A partir de cette dernière caractéristique se définit la nature des activités associatives qui, pouvant être étudiées à partir des réalités de la vie quotidienne, montreront leur capacité de devenir populaires parmi la population urbaine ou rurale.

La participation populaire est perçue, généralement, comme une des réponses données par les couches pauvres à des situations déterminées, dans le temps et dans l'espace, par la pauvreté. Mais on trouve aussi que la participation, l'insertion de la population dans des activités communautaires, fait partie des intérêts portés par toutes les couches sociales qui, en travaillant unis, pourront redéfinir des stratégies socio-économiques et politiques leur permettant de résoudre, dans une grande partie des cas, des conflits ou des problèmes ponctuels.

Selon les intérêts de chaque groupe social, les efforts viseront, en milieu urbain, à garder leur espace physique, à éviter les risques d'être déplacés de leur environnement physique et social, à fournir les éléments manquant dans l'infrastructure physique du quartier pauvre ou du

bidonville, à lutter pour avoir accès aux crédits officiels, à sauvegarder leur territoire. Les formes d'association et leur popularité dans la ville sont, en même temps, déterminées par l'histoire de la population et par la structure démographique, par la nature de la force de travail et de l'emploi, et par les caractéristiques culturelles et symboliques des acteurs impliqués. Ces caractéristiques pourront encourager ou décourager les intérêts des groupes sociaux pauvres et des groupes de décideurs des politiques gouvernementales, et elles pourront, en même temps, définir les pôles de compétition socio-économiques qui lutteront pour avoir accès aux ressources qu'offre l'Etat.

Chapitre I. La participation populaire en ville.

1. Le travail communautaire et la participation des couches populaires à la gestion et à la solution des problèmes urbains.

Dans l'évolution de la participation communautaire au développement urbain, on trouve que, durant les années '50 et '60, étant donné la croissance démesurée des bidonvilles, et donc des squatters. Les décisions visant à établir les politiques de logement encouragent les gouvernements à réaliser des programmes permettant d'éviter l'augmentation des taudis et la croissance de la précarisation des conditions de vie en ville. Ces programmes seraient, en théorie, co-financés par les Etats avec la participation financière des acteurs pauvres impliqués, qui s'avèrent, au moment de définir les paiements des nouvelles maisons, incapables de payer à cause du manque de travail et de revenus fixes, et aussi à cause du manque d'aide financière véritable de la part des organismes créanciers de l'Etat.

En plus, durant cette décennie, la population entame des processus migratoires de plus en plus accrus, qui favorisent la création d'une société urbaine qui s'établira dans les bidonvilles déjà créés durant la période coloniale, ou qui dessineront de nouveaux quartiers "spontanés".

Avec l'évolution politique des Etats indépendants et la redéfinition des normes concernant le droit à habiter en ville, les associations volontaires urbaines seront plus fortes, à partir des années '60 et '70. Il faut dire aussi que, jusqu'à cette période, la littérature concernant la classification et l'analyse des associations volontaires n'a pas été très développée. Même jusqu'au début des années '80, l'attention des africanistes a été généralement centrée sur l'étude du rôle et du développement des nouveaux Etats. De plus, la question urbaine n'est pas le focus des travaux, car ceux-ci sont centrés sur les dynamiques des relations Etat-paysannerie et sur la production agricole, en faisant certaines références aux modes de production paysanne. L'analyse et la reconnaissance de l'importance de la population urbaine commence au moment où il s'avère nécessaire de créer une base sociale plus stable, qui pourrait permettre la légitimation de l'autorité de l'Etat, ceci à partir de la fin des années '70.

La population devra s'organiser de façon presque autonome, et ces organisations seront diversifiées et déterminées par des facteurs socio-culturels parmi lesquels les traditions religieuses et tribales, la structure économique concernant la tenure de la terre, la structure et le degré de mobilité sociale. La population s'organisera dans des associations volontaires, groupes de voisins, clubs, travailleurs du secteur informel, coopératives. Les modèles de compétition vont ressortir au moment où l'organisation se consolide et définit la façon dont le travail sera réalisé, sous l'influence des types de sociétés, c'est-à-dire en accord avec la catégorisation de la société, du groupe, de la famille. Dans ces modèles, les caractéristiques de la famille seront déterminantes pour la définition du type de travail et des démarches à suivre, car il faut tenir compte des nouvelles structures familiales urbaines qui subiront des changements profonds en arrivant à consolider le modèle de famille nucléaire.

Le devenir du travail et de la participation communautaire commence, en milieu urbain, avec des associations qui ont pour origine des liens primaires tels que l'appartenance ethnique, la parenté et un lieu d'origine commun. Ces sortes d'associations exerceront des fonctions très importantes pour les migrants en provenance du milieu rural, qui profiteront de l'existence en

ville des associations ethniques (Little K. 1965), pour s'insérer dans le milieu urbain, toujours hostile aux migrants, et pour profiter des bénéfices de la vie associative qui leur offrira les moyens de survivre.

Le nouveau membre de l'association apprendra les mécanismes nécessaires pour survivre dans sa nouvelle société (Little K. 1965), car l'association l'aidera à se sociabiliser, à trouver un emploi -formel ou informel-, à trouver un logement, en même temps qu'il recevra l'aide mutuelle et aura l'occasion de participer à des activités sociales liées à ces habitudes traditionnelles. Ce sont ces sortes d'associations, appelées "associations primaires", qui commenceront l'organisation urbaine chez les couches sociales pauvres. Ces associations, tout au début, visaient à maintenir et renforcer l'identité ethnique et les liens régionaux. Leurs principaux objectifs étaient d'appuyer l'organisation pour permettre l'entrée et l'assimilation des nouveaux habitants urbains (Marris P. 1961).

L'adhésion à ce type d'organisation en Afrique de l'Est est en rapport avec le nombre de groupes, la distribution résidentielle, la structure hiérarchique traditionnelle, le potentiel socio-économique des membres, et les attitudes des membres face à la vie urbaine. Le modèle le plus commun, pour les groupes ethniques, était de s'établir dans un même secteur, et les relations de voisinage étaient en relation avec les occupations particulières à chaque groupe humain.

Les associations populaires se localiseront donc principalement dans les lieux d'habitation précaire, plus exactement dans les bidonvilles, où la solidarité des squatters, forcés par des contraintes socio-économiques externes, doivent surmonter des difficultés et des différences ethniques pour pouvoir se constituer en une organisation locale qui travaillera au bénéfice de tous les membres. Ceci, même si, traditionnellement, l'organisation et la solidarité de la population était en relation avec la famille élargie ou le lignage. Avec l'accroissement du nombre d'habitants pauvres urbains se produit donc un changement de mentalité qui permettra de casser

les délimitations symboliques et de classement ethnique, pour se rassembler dans une nouvelle logique associative.

Dans cette nouvelle logique, les rapports peuvent être égalitaires, même entre des membres qui ont un niveau de revenus différent. Ainsi, un membre pauvre de l'association pourra vivre et travailler près d'un autre membre ayant de meilleurs revenus, sans produire de conflits sociaux déterminés par le pouvoir économique d'un membre ou d'une ethnie riche par rapport à un autre membre plus pauvre et appartenant à une autre ethnie. Ce trait relationnel multi-ethnique, dans les premières organisations communautaires, sera déterminant dans l'avenir pour la consolidation d'un travail communautaire, non sélective au niveau humain. Nous pouvons avancer l'exemple des vendeurs de légumes à Mathare Valley qui, même dans la pauvreté, ont un meilleur revenu que les vendeurs de vieux journaux, mais qui peuvent travailler côte à côte, assis sur la même boîte en bois, sans montrer aucune rivalité, ni sociale ni économique.

Parallèlement aux associations primaires multi-ethniques se développent d'autres associations qui s'occuperont de donner assistance sociale, de la même façon que les associations primaires, mais elles ont comme origine des croyances religieuses ou des buts économiques très concrets. Il s'agit d'associations religieuses destinées principalement à l'entraide, à l'orientation familiale, à l'accompagnement des malades, à la solidarité et à la diffusion des croyances religieuses. Il s'agit aussi d'associations qui auront comme objectif de réaliser des activités permettant d'avoir de l'épargne pour réaliser des travaux communautaires ponctuels. Ce dernier type d'organisation, étant donné leur caractère temporaire dans le travail matériel -non sur le plan spirituel-, insistera moins sur le maintien des valeurs et sur la structure de l'autorité que sur la réalisation des objectifs finaux des projets proposés.

Les organisations urbaines vont aussi se spécialiser dans des activités concernant l'emploi et l'occupation des membres. Dans ce cas, leurs membres peuvent être placés en accord avec le

niveau des revenus. L'existence de cette sorte de différence, déterminée par leur niveau économique, est perçue comme un facteur qui va empêcher le développement d'une solidarité horizontale et l'organisation nécessaire pour faire face aux intérêts et à la participation politique (Nawawi M.A. 1984). Il se produit alors une classification sociale au sein même de la communauté, qui, même si elle ne va pas affecter le bon déroulement des activités et de la vie associative, pourrait bloquer d'une certaine façon la participation à des activités qui vont au-delà de la vie du quartier pour arriver aux échellons de la représentativité dans l'Etat.

Les rassemblements associatifs seront ainsi perçus comme des mouvements pouvant avoir de l'influence au niveau politique, en même temps qu'ils assument des fonctions sociales qui ne sont pas remplies par l'Etat. Ce type de mouvements se réalisant dans ces associations, qui sont intermédiaires autonomes, qui naissent et fonctionnent dans les espaces populaires, sont aussi susceptibles de créer une passerelle permettant la communication entre l'Etat et la population, entre les autorités publiques et les représentants des associations. C'est-à-dire qu'elles peuvent provoquer un changement d'attitude quant à la signification politique des groupes appartenant à la société civile (Bratton M. 1989).

Dans ce contexte, d'une part, la participation politique populaire peut être déclarée comment faisant partie des objectifs de l'association quand elle s'associe avec la vie politique nationale. D'autre part, l'organisation politique des citoyens -appartenant à des associations populaires-, de façon telle qu'ils puissent être conduits par des politiciens, pourrait être prise sous un leadership externe, officiel, qui servira comme moyen de contrôle de la population (Eckstein S. 1977).

On remarque comment l'organisation populaire commence avec l'établissement humain dans des aires pauvres de la ville, toujours autour des valeurs et des représentations de la vie traditionnelle, qui ne négligent même pas l'appartenance à une ethnie. Dans ce processus, les réalités de la vie urbaine vont introduire de nouvelles réflexions, qui pousseront les différents

acteurs à se rassembler sans distinctions, avec des objectifs communs et solidaires. L'évolution des caractéristiques propres à ces organisations autonomes les pousseront à la recherche d'un élargissement de leurs activités et même de ces relations: la vie relationnelle ne sera plus déterminée par des liens familiaux et affectifs. En effet, le réseau des relations va s'étendre, en accord avec les intérêts des groupes et de leurs dirigeants, à des contacts avec l'Etat et donc avec ses représentants, développant une autre sorte de communication et d'inter-relation ville-bidonville, population-Etat.

Les valeurs nationales seront, par ce processus, introduites et légitimées dans les communautés locales. Les valeurs et les perspectives locales seront absorbées simultanément sur la scène nationale, soit pour les manipuler ou pour les faire disparaître, soit pour les utiliser dans les programmes que les dirigeants nationaux pourront entamer avec les communautés concernées.

b. Ceci peut se passer dans le cadre d'une perspective étatique et politique visant à l'intégration et à la participation de la population dans certaines activités de la vie politique-publique nationale et locale. Les associations civiques peuvent aussi être perçues comme des instruments servant à être manipulés par l'Etat. Ainsi, l'effort qui se réalise pour faire entrer la population dans l'activité communautaire ne serait qu'une stratégie des élites politiques pour échapper à leurs responsabilités et accaparer des clients, en même temps qu'ils laissent la population dans la *débrouille* avec des promesses d'aide et d'assistance des organisations privées et des institutions locales officielles.

A ce sujet, il est important d'analyser ce qui se passe à Kenya au niveau de la participation des organisations privées, pour la plupart étrangères, dans les programmes de développement. Quand on examine les Plans élaborés par l'Etat Kenyan et le peu de participation dans les programmes globaux de développement, on peut dire qu'il existe une incapacité économique et

un manque de volonté politique pour arriver à exécuter les projets qui ont été programmés par les planificateurs.

L'examen de la littérature à ce sujet fait remarquer que le rôle de l'Etat est influencé ou déterminé par le contexte économique mondial (Biermann W. et Fontaine J.M. 1987. Bourenane N. 1992. Grindle M.S. 1.980). Cela veut dire que, en raison de la récession mondiale, des problèmes politiques et économiques nationaux, et des effets des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI, la capacité de l'Etat dans la fourniture de services décline. Ce déclin a créé un vide dans le développement social, raison pour laquelle l'Etat doit faire appel à l'intervention d'autres agents de développement (Fowler A. 1985. Republic of Kenya 1989).

Cette appel est entendu par les Organisations non Gouvernementales (ONGs), nationales et étrangères. En réalité, l'histoire (Salole G.M. 1988) des ONGs au Kenya commence avec l'arrivée des missionnaires venus d'Europe. Dans la suite, on assiste à une prolifération d'organisations privées. En 1974, il y avait approximativement 125 ONGs laïques travaillant au Kenya. Leur nombre augmenta pour arriver à 400 en 1988¹. Les programmes, approuvés et soutenus par l'Etat (autorisés par le Plan de développement 1989-93), sont donc orientés vers les couches sociales les plus pauvres qui, étant les groupes les plus vulnérables, vont devenir la clientèle principale des ONGs étrangères. Dans cette logique, les programmes sont donc orientés vers les organisations de femmes. Le choix des organisations de femmes n'obéit pas au hasard, car l'infrastructure organisationnelle existait déjà et les donateurs n'ont eu qu'à s'insérer dans les organisations existantes.

Les associations féminines offriront ainsi le point de départ *-par le bas -* aux ONGs dans les activités de développement (Njuguna Ng'ethe and Kanyinga K. 1992, 31). Le

¹ A propos de la situation actuelle des ONGs, et des relations des organisations de donateurs avec le gouvernement Kenyan, voir le *Special Reports*, publié par le Sunday Nation, august 29, 1993, p.12-13, Nairobi.

développement communautaire sera aussi basé dans la self-reliance, projet pour lequel on a besoin de la participation de la communauté, au niveau individuel ou collectif. Les changements de stratégies en arrivent, dans une dernière période, à programmer des actions de développement à long-terme; au centre de la nouvelle philosophie, on identifie l'utilisation de technologies appropriées et la self-reliance (Kinyanjui K. 1985. Korten D. 1987).

Dans les projets, l'assistance à l'organisation communautaire est déterminée par les buts établis par le groupe. Mais, il peut se produire le développement d'activités qui même si elles n'ont pas été réclamées par l'association, sont présentées comme un besoin exprimé par les possibles bénéficiaires. A cela, il faut ajouter le fait que la majorité des agences de coopération, de même que le gouvernement, continuent à percevoir les femmes dans leurs rôles de mères et d'épouses, et cela conduit à la programmation et réalisation de projets centrés dans des aires "typiquement féminines"¹, tels que la santé, la nutrition, la planification familiale. Très rarement, les programmes de ces ONGs s'adressent à des sujets tels que la justice sociale, les relations de pouvoir, la distribution des ressources ou la lutte contre la pauvreté et la marginalisation. Toutes les approches qui ont une connotation politique deviennent des sujets épineux, et sont laissées de côté par les organismes donateurs.

Ainsi, le processus de la participation populaire intégré à une possible participation politique est perçu comme un moyen d'avoir accès plus rapidement aux services demandés. Si les demandeurs des services et les gens chargés de fournir ces services ont une perception semblable des besoins, l'effet de la participation communautaire sera plus fort et aura de meilleures bases pour poursuivre un travail *intégré* avec les décideurs officiels. Le problème est

¹ Par exemple: la Baptist Mission: consacrée principalement aux projets d'éducation: école d'infirmerie, école commerciale. Le Crescent Medical Aid, qui a des programmes dans les domaines de la santé et de la planification familiale. Le Christian Children's Fund, qui travaille dans des programmes de santé et de planification familiale, l'attention et l'éducation élémentaire pour les enfants. Le Salvation Army, apprend aux filles l'économie domestique, programmes de nutrition et d'alimentation, attention aux anciens et aux enfants. Cf. Njuguna Ng'ethe et Al. 1990, 28-31, *Non-gouvernemental organizations: local capacity building and community mobilization*, Institute for Development Studies, Working Paper N°469, University of Nairobi, Nairobi. Voir aussi Fowler A. 1989, *Non-gouvernemental organisations and development in Kenya*, University of Nairobi Library, Nairobi.

de connaître les intérêts de chaque partie, car, dans beaucoup de cas, les acteurs sociaux préfèrent être intégrés dans des activités qui les affectent eux-mêmes directement, et pour des problèmes qui pourront être résolus de façon immédiate. Si la perception des acteurs gouvernementaux et des membres des associations sont semblables, il pourrait s'établir une sorte de partenariat, même de complicité, dans laquelle l'action communautaire aura un poids plus grand.

Les limitations pour l'établissement de cette sorte de partenariat sont nombreuses, et elles sont presque toujours déterminées par les intérêts économiques des dirigeants de l'Etat et des classes dominantes. Le problème ne se pose pas en termes de volonté politique, ni d'intégration de la population au développement. Le problème se pose plutôt en termes d'intérêts économiques qui continueront à creuser le fossé des différences sociales, et qui, même avec l'existence des associations populaires et d'éventuels programmes à réaliser avec les autorités publiques, seront soumis à des contraintes qui dépassent les capacités et les moyens d'actions des couches populaires. Dans la ville, le problème majeur se pose dans la lutte pour le droit au lopin de terre, et c'est dans ce sens que la plus grande partie des associations populaires d'Afrique de l'Est, et en particulier à Nairobi, orientent leurs travaux et leurs revendications.

Nous constatons comment la montée rapide des prix de la terre urbaine va provoquer aussi l'augmentation des coûts pour l'amélioration du logement, pour la création des petites entreprises, et donc pour la création d'emplois. Le processus d'accaparement de la richesse urbaine, de la terre, augmente les coûts de la vie et diminue les droits au sol urbain. Ce processus peut pousser et provoquer un départ des gens déjà installés dans les secteurs moins pauvres de la ville, pour aller habiter dans les bidonvilles. Ces limitations s'étendent aussi aux droits aux services publics, aux écoles, aux centres de santé.

Les politiques officielles invitent les organisations populaires à s'inscrire dans des programmes de logement comme ceux qui ont été entamés dès la fin des années '50, mais

l'industrie de la construction fournit seulement une petite proportion des logements nécessaires pour résoudre le problème de l'habitation des pauvres, et les coûts élevés produiront un détournement des programmes vers des couches sociales ayant des revenus fixes. En conséquence, dans ce processus se confrontent les organismes de l'Etat, les entités publiques et privées, et les organisations populaires, et il se produit un cercle vicieux duquel les pauvres ne pourront pas sortir gagnants (Kitay M.G. 1985), même quand ils ont réalisé des activités économiques et des démarches politiques pour aboutir à de bons résultats.

Les mécanismes qui régissent les relations entre l'organisation populaire et les organismes officiels imposeront aux populations pauvres des contraintes qu'elles devront continuer à subir et qui détermineront et limiteront, d'une certaine manière, leur intégration véritable dans les politiques de développement. La réalité, c'est que dans les programmes de développement urbain, les codes et les limitations dans l'utilisation de la terre s'avèrent inappropriés dans la plus grande partie des cas, puisqu'ils ne sont pas adaptés ni aux réalités locales ni aux revenus des bénéficiaires potentiels. Le contrôle dans l'utilisation et dans les prix de la terre, et les pratiques de spéculation foncière, vont augmenter les coûts et diminuer l'accès aux pauvres. D'autre part, ces éléments vont consolider le modèle d'habitation précaire et vont provoquer aussi le renforcement de l'union communautaire.

Les démarches à suivre évoluent avec le poids des contraintes. Les acteurs sociaux s'organiseront non seulement pour avoir accès à la terre, mais aussi pour défendre et exercer une résistance contre d'éventuelles expulsions. Le processus du travail communautaire va ainsi se renforcer, *par le bas*, dans une lutte qui ne visera pas seulement la défense de l'acquis, mais la contestation politique manifestée par les modes de résistance qui se présentent de façon quotidienne au sein de la communauté, du groupe, du quartier ou de l'association.

On peut alors se demander quelle est la réalité de l'action de la population, qui insérée dans des organisations communautaires, lutte pour la vie et la survie dans les bidonvilles. On se

trouve face à des réalités qui montrent que la population a une tendance plus grande à participer à des activités permettant l'articulation du besoin de légitimer l'occupation de la terre. Le processus qui se dessine dans le paysage urbain ne concerne donc pas seulement les acteurs populaires, mais aussi les acteurs sociaux des couches supérieures, et même l'Etat, dans une perspective de lutte commune: ils sont tous organisés, à différents niveaux, autour d'un processus qui permettrait la légitimation de leurs actions économique-politiques.

Tandis que l'Etat essaie de se légitimer politiquement aux yeux de la population, les groupes aisés luttent pour légitimer leur *droit implicite*, donné par la logique patrimonialiste, à l'accaparement des ressources économiques; et les couches populaires luttent en même temps pour légitimer leurs actions communautaires qui essaient de garder le terrain social et physique acquis. Directement ou indirectement, l'organisation populaire sera donc impliquée dans le processus politique, même si elle n'agit que par la contestation et la violation des lois, et par l'occupation *illégal*e du sol urbain.

Les stratégies populaires qui émergent de tout ce processus, en l'absence d'un modèle alternatif, progressent de façon endogène en utilisant les anciens procédés de la vie communautaire. Le poids symbolique et réel des stratégies autochtones, la persistance de leur existence, et même l'augmentation du nombre d'associations, nous permettent de dire que la participation et le travail communautaires deviennent un élément dominant dans la vie urbaine. Ceci malgré l'hétérogénéité des membres qui, généralement, conduit à des divisions au sein des organisations, en raison des différences comme le lieu d'origine, la langue, l'ethnie.

2. Identification des différentes formes de travail et d'organisation communautaires.

Les pauvres urbains s'insèrent donc dans des activités communautaires représentées par les coopératives, les sociétés d'aide-mutuelle, les associations de voisins, les clubs, les organisations qui ont un rapport avec un métier¹ -artisanat, marché de légumes, colporteurs-, associations d'épargne, religieuses, de récréation, de commerçants.

Dans le cas du développement urbain et des politiques visant à résoudre le problème du logement des pauvres, ces différentes associations n'ont pas été déterminantes, puisque on a fait appel -de façon officielle et privée- au *self-help*. Ce concept qui, jusqu'aux années '60 était compris dans un sens technique et dominant dans le milieu rural, évolue à partir des années '70 en devenant un terme intégré à l'entraide et à la solidarité communautaire. Dans l'étude officielle du milieu urbain, le concept du self-help est associé avec la construction des maisons pour les familles ayant des revenus moyens et pour les plus pauvres, qui réaliseront des projets eux-mêmes sans que leur force de travail ne soit rémunérée.

Actuellement, de même que dans le self-help traditionnel, l'activité du self-help urbain concerne des formes de décision et d'exécution sociales visant la construction des maisons et de l'infrastructure physique dans un secteur donné. Ce mécanisme devient, étant donné l'incapacité d'action et la détérioration économique de l'Etat, la stratégie la plus importante pour la majorité de la population. Les acteurs sociaux devront déployer des efforts physiques et économiques, étant obligés d'améliorer leurs revenus presque toujours en provenance du secteur informel, pour pouvoir satisfaire à leurs besoins et aux programmes entamés de façon

¹ Les associations relatives à un métier se trouvent parmi les plus étudiées dans le milieu urbain africain. Elles sont identifiées comme l'opportunité trouvée par leurs leaders pour devenir entrepreneurs, et comme une source d'aide et de bien-être mutuel pour ses membres. Les acteurs impliqués, comme la majorité des membres des associations populaires, appartiennent au secteur informel de l'économie.

individuelle ou collective pour la construction d'un logement (Skinner R.J. and Rodell M.J. 1983, 12. Sandbrook R. 1985, 148)¹.

Dans l'examen des caractéristiques des activités réalisé par self-help, Sandbrook R. (1985, 150), définit l'activité comme un moyen de libérer les petites communautés, en les poussant à participer au développement en définissant leurs propres besoins, en programmant et en exécutant leurs propres projets. De même, cette capacité locale d'organisation peut aider à augmenter les pressions populaires pour un changement au niveau du territoire. L'auteur définit ainsi une sorte de pression politique gérée de façon autonome, permettant aux habitants de réaliser certaines activités pour le développement personnel et de la ville.

L'examen du self-help conduit aussi à des réflexions concernant le rôle non seulement des associations, mais aussi des familles impliquées dans les projets. Il se produit aussi une demande adressée au gouvernement pour qu'il intègre le self-help dans les programmes publics de logement, et pour une intégration du travail et des investissements des familles concernées. On aurait ainsi un investissement, physique et économique, direct des familles, qui fourniraient la force de travail et éventuellement pourraient compter sur l'aide des autres membres de la famille et des voisins du quartier (Turner J. 1976). Il y aurait ainsi une implication de la communauté dans des travaux qui profiteraient à tous, réalisés de façon non collective au niveau communautaire, mais entamés par secteur ou par famille.

Les manifestations économiques et politiques de self-help sont présentes dans les affaires concernant les politiques de logement, et il est nécessaire de reconnaître que le logement par self-help occupe une place importante dans la solution du logement en Afrique. Ceci peut se comprendre si on tient compte des contraintes imposées par le manque d'emploi et de revenus

¹ Par exemple, pour le cas du Kenya, la fourniture de l'éducation primaire et secondaire, des services de santé de base, d'eau, etc. a été assurée par les groupes travaillant en self-help ou Harambee. Mbithi Ph. and Rasmuson R. 1977, Thomas B.P. 1985.

fixes, la dépendance du marché immobilier et de la terre, la spéculation foncière, les pressions démographiques sur certains endroits urbains, le coût des matériaux de construction, qui feront augmenter, à ce niveau-là, non seulement le self-help mais la débrouille. Ceci donne comme conséquence l'augmentation des constructions faites avec des matériaux précaires (Abrams C. 1964. Drakakis-Smith D. 1981. Ward P.M. (ed), 1982).

Dans les formes d'organisation communautaire, le self-help est toujours présent, même s'il s'agit d'associations enregistrées officiellement et avec un budget permettant le démarrage des activités. Le regroupement associatif dans ce contexte se fait dans les coopératives urbaines qui vont promouvoir la construction des maisons, mais restera encore un moyen de réaliser le travail qui n'est pas fait par l'Etat. Les difficultés rencontrées dans ces sortes d'organisation sont aussi nombreuses, car il ne suffit pas d'être reconnu officiellement pour pouvoir réaliser les projets. La réalité est que les membres des coopératives, des secteurs pauvres, continuent à subir les difficultés dues à l'absence des crédits, d'assistance technique. Les membres devront continuer à faire appel à l'entraide qui permettra de trouver les matériaux de construction et la main-d'oeuvre gratuite.

Les coopératives destinées au développement urbain, au logement, sont définies comme des moyens qui permettront la création d'un environnement urbain où les communautés seront intégrées avec des objectifs concrets, qui en même temps vont faciliter et promouvoir la création d'emploi et même à procurer de l'instruction aux participants. En effet, ceux qui sont associés aux programmes apprendront et réaliseront les tâches d'ouvriers dans la construction. Le système coopératif aidera aussi à créer des systèmes collectifs de financement et de paiement, et aidera à réduire les risques micro-économiques puisque les ressources sont mobilisées par les acteurs eux-mêmes. Ce système créera aussi des mécanismes de contrôle pour empêcher la spéculation et la vente illégale de la terre et des maisons (Guhr I. 1984).

A propos de l'expérience des programmes de logement réalisés par le système coopératif en Afrique, on observe que ce système est représentatif d'une plus grande organisation pour l'exécution du développement par le self-help (Altmann J. and Baldeaux D. 1981). On remarque aussi que la participation communautaire est réalisée de façon plus individuelle, et que les mécanismes d'insertion dans la politique peuvent se réduire au niveau de la coopérative elle-même, dont les membres essaient de ne pas aboutir à des conflits ou à de programmes ayant une connotation idéologique, en même temps qu'ils essaient de ne pas dépasser les projets établis pour aller chercher des solutions ou des projets qui ne s'avèrent pas réalisables. La discipline, la rigidité du système coopératif, peuvent obéir aux réglementations mêmes de l'association, qui en demeurant communautaire, ne produira de bénéfices que pour le groupe même. Les solutions seront donc plus personnelles.

Généralement, la participation au travail communautaire donne une place importante à l'interaction de la société, en essayant de créer des situations où les participants bénéficieront d'un pouvoir égalitaire dans la formulation et la définition des besoins, et dans l'exécution des projets. Il est probable que, dans la participation et dans l'action communautaire, les membres ne jouissent pas d'une participation égalitaire dans la prise des décisions, mais cela ne veut pas dire que les acteurs sociaux sont exclus. Il se produit une délégation du pouvoir, de gestion et de décision, dans les mains de ceux que la population considère comme les leaders communautaires (il s'agit presque de leaders "naturels").

La signification de la participation peut alors être perçue comme l'engagement de la population locale dans la prise de décisions concernant le développement et l'exécution des projets (White A.T. 1982). Mais il faut tenir compte de l'engagement formel ou informel qui se réalise aussi par les associations dans la politique, engagement qui devient au fil des années une autre activité dans le travail des organisations populaires.

Il est reconnu que la participation de la population prend des dimensions qui ne se limitent pas seulement à des questions temporaires concernant le bien-être, le logement. Les modes de travail communautaire conduisent aussi à l'ouverture d'un chemin politique produit non seulement par les besoins, mais aussi par les contacts de la population, de leurs leaders, avec les représentants de l'Etat. La participation communautaire accomplira alors des fonctions nécessaires à la vie politique, en exerçant une influence politique qui peut favoriser les groupes sociaux démunis dans la recherche d'un développement social et économique.

L'organisation communautaire peut donc devenir médiateur social et politique. Il se dessine une passerelle dans laquelle la population pourra exercer une certaine influence dans le processus de prise des décisions à tous les niveaux de l'activité sociale. Comme nous l'examinerons plus loin, les gouvernements, les décideurs des politiques officielles, répondront à l'influence populaire plus par crainte de possibles émeutes et d'une déstabilisation politique que par une volonté de résoudre les problèmes de la population.

La participation, dans une perspective de décision politique, devient un outil nécessaire aux objectifs de tous les acteurs sociaux urbains, riches et pauvres. Dans ces termes, l'organisation populaire peut être définie comme l'effort organisé pour augmenter le contrôle sur les ressources et pour réguler les institutions, pour qu'elles puissent donner une satisfaction sociale aux groupes ou mouvements qui se trouvent sous son contrôle (Pearse A. and Stiefel M. 1980, 25).

La participation serait un processus d'intégration dans la prise des décisions qui serait elle-même influencée par tous les acteurs en jeu. Dans ce sens, le pouvoir doit être distribué dans la prise des décisions entre groupes ou les personnes, à tous les niveaux de la vie associative et en accord avec la localisation des projets sur le plan national, régional, local ou communautaire (Kent G. 1981). La partie la plus critique dans ce processus est la difficulté qu'ont les pauvres urbains à constituer et à faire valoir leurs droits au niveau politique, puisque

ils peuvent être influencés par des facteurs externes -manipulation de la part des clients de l'Etat-, et par la disposition des leaders et des autres membres de la communauté à s'insérer dans le processus de lutte pour le développement à travers la participation politique.

Les formes de participation communautaire subissent donc une évolution dans laquelle se manifestent l'interaction des projets, des intérêts économique-politiques, de même qu'une certaine prise de conscience, qui permettent de présenter l'organisation communautaire non comme le rassemblement des gens pauvres à la recherche de la solution de problèmes ponctuels, mais comme la préparation et l'intégration des gens et de leurs projets dans une perspective de participation politique ouverte.

La participation politique se remarquera dans l'assistance à des réunions de la communauté, où il y a déjà la reconnaissance des capacités de négociation d'un leader communautaire. Par la suite, les associés seront impliqués dans l'envoi des demandes aux différents niveaux officiels de décision. Ils participeront à des manifestations et à des rassemblements publics, soit pour faire des demandes ou pour donner appui à leurs représentants devant les entités gouvernementales (Gilbert A. and Ward P. 1984).

Ce processus d'intégration communautaire aux sphères de décision politique permettra la consolidation d'une autre forme de travail et de participation communautaire, car la population peut avoir accès aux niveaux de décision, même de façon implicite. Ceci dépend du degré d'organisation de la population et de la volonté politique des autorités locales, car c'est à ces dernières qu'il incombe, dans le cadre des politiques nationales, de réaliser ou de repousser les projets de la population. S'il existe la possibilité de travailler de façon intégrée, on observera de nouvelles formes de participation qui favorisent l'intégration population-développement-Etat.

D'autre part, la participation à des activités pour le logement peut prendre différentes formes. D'après Turner J. (1976), ou bien les promoteurs officiels décident et les usagers

fourniront les matériaux et la force de travail (le promoteur immobilier choisira l'endroit où se réalisera le projet, réalisera les plans architecturaux et assumera les procédures administratives, pour choisir ensuite les bénéficiaires qui contribueront par leur main-d'oeuvre), ou bien les usagers prendront toutes les décisions et les promoteurs fourniront l'aide financière et technique. Dans ce dernier cas, les usagers décident et fournissent, tandis que les organismes officiels resteront en dehors des projets, et ce seront les organismes privés qui remplaceront l'Etat.

Pour Hollnsteiner M.R. (1977), il existent six façons de planifier et de diriger un processus d'organisation communautaire populaire. Dans cette définition, il faut compter l'existence d'une représentation, non officielle, de groupes des citoyens qui assument la planification et l'exécution des programmes. Les leaders locaux auront de l'influence au niveau de la bureaucratie étatique pour pouvoir obtenir une certaine aide officielle; la communauté choisit elle-même, de façon autonome, le projet, en faisant, si nécessaire, des consultations officielles aux bureaux de planification. C'est la population qui prend les décisions pour l'exécution ou le refus des projets, et c'est cette même communauté qui contrôlera l'exécution des travaux et les dépenses.

A l'antérieure perception technique, on peut ajouter celle de Nawawi A. (1984), qui présente quatre modes de participation, basés sur des critères plus politiques. En effet, d'après l'auteur, la population engagée dans des projets communautaires n'est pas isolée des projets politiques de la vie nationale, en ce qui concerne la représentation et les élections, car la participation communautaire ne tourne pas seulement autour des micro-projets économiques et territoriaux. L'auteur définit ainsi la participation individuelle qui se réalise par les campagnes électorales, par les contacts quasi quotidiens de la population avec des leaders politiques. La participation communautaire est ainsi le reflet d'une démarche qui met en jeu des intérêts communs par l'entraide et l'interaction sociale et de main-d'oeuvre. La participation rationnelle se trouve en rapport avec les relations patron-client, avec les chefs locaux et les membres de la

communauté, et entre les chefs communautaires et les représentants du gouvernement (Hollnsteiner M.R. 1977. Shabbir Cheema G. (ed), 1984).

Cette interaction leader communautaire-politiciens, association populaire-politique nationale, peut être déterminante dans la création des autres formes de travail associatif réalisées par des associations intermédiaires qui contribueront aussi au processus de développement économique, politique et social.

Le rôle de médiation qui s'exerce par la méthode intermédiaire peut non seulement consolider -peut-être de façon plus rapide, les projets communautaires, mais aussi créer une interdépendance population-Etat, quand ce dernier est poussé à l'exécution des travaux et à la prise en compte de la population, étant donné leur implication dans des domaines politiques. L'organisation intermédiaire non seulement établira des liens entre l'Etat et les intérêts sociaux, mais accomplira aussi un rôle important comme médiateur dans les objectifs macro-politiques de l'Etat et des intérêts particuliers dans lesquels les groupes sociaux sont insérés. Ce travail de médiation s'élargira d'un groupe à l'autre (Barkan J.D. and Holmquist F. 1989), et il existera même avec des organisations populaires non officiels, comme nous le verrons plus loin dans l'étude de la production du Chang'aa.

Dans le contexte de la participation, soit communautaire au niveau local ou régional, soit directe ou intermédiaire, on remarque qu'une des principales contraintes subies dans les approches d'intégration concerne la politique. Quand la participation est contrainte par le contrôle gouvernemental de façon directe, ou indirectement par les agences publiques ou privées, la représentativité réelle de la population est mise en question. On se trouve ainsi face au paradoxe d'un groupe social qui s'organise, mais qui ne reçoit pas l'appui politique et financier d'un régime qui prône la participation, dans tous les sens, comme un de ses buts politiques. Il se produira alors des conflits qui peuvent être, à une plus petite échelle, aux

niveaux locaux et régionaux, et qui empêcheront la population de manifester librement leurs objectifs et leurs idées.

Les différentes formes de participation sont aussi affectées par les attitudes du gouvernement face à l'organisation de la population dans les bases populaires. La crainte du gouvernement devient évidente à l'égard des changements organisationnels qui, au lieu de rester au niveau de l'entraide et de la fraternité, peuvent devenir des mouvements politiques de masses, qui restructureront, d'une certaine façon, la participation des résidents des secteurs populaires démunis. Les craintes ne sont pas seulement exprimées dans les sphères étatiques: elles prennent place aussi au sein même de la société qui perçoit l'organisation communautaire des pauvres comme un danger auquel il faut faire face pour défendre l'acquis.

Même si, dans la plupart des cas, les membres de l'organisation populaire sont homogènes (dans un sens socio-économique), et si la solidarité des squatters est renforcée par la perception des intérêts communs, les craintes seront aussi présentes en raison de l'existence de membres qui veulent dépasser et sortir plus rapidement de la misère moyennant n'importe quel moyen de compétition. On remarque donc comment l'organisation populaire est soumise à toutes sortes de menaces, mais comment aussi ces éléments n'arrivent pas à démobiliser la société civile (Bratton M. 1989, 417), qui continue à faire proliférer toutes sortes d'associations qui pourraient aider à la consolidation d'un ordre social et politique plus pluraliste et démocratique.

Dans toute cette démarche théorique, nous remarquons que la société et l'Etat ne sont pas très éloignés, étant donné le rôle intermédiaire des différentes organisations populaires, où la population apprend et développe elle-même les dynamiques d'entrée au gouvernement, et en même temps de création d'un "self-gouvernement populaire". Cette capacité locale d'organisation et la confiance qu'a la population dans ces différents modes d'organisation

peuvent faire augmenter les pressions populaires pour obtenir des changements au-delà du niveau local.

3. Les perceptions à propos des implications sociales et politiques de la participation communautaire sur le développement économique et de l'Etat.

Les associations privées et volontaires ont eu historiquement un profond impact dans le comportement individuel et collectif des secteurs ruraux et urbains africains. L'intérêt, dans ce sujet de recherche, a été d'identifier les différentes institutions qui pourraient le mieux créer des liens entre l'Etat et la société, pour rendre l'Etat plus responsable, plus proche des problèmes des citoyens pauvres. L'objectif final de cette démarche serait de faire apparaître un Etat qui prend soin de ses gouvernés, pour arriver à acquérir sa propre légitimité. Les stratégies qui peuvent se déployer dans ce type d'attitude correspondent aux facteurs politiques propres à chaque pays, où se constitue un leadership politique au niveau local, qui peut coopérer avec les organisations et les associations volontaires des squatters. L'influence des groupes de pression et ses effets sur le développement par self-help pourraient favoriser une réorientation des politiques gouvernementales à l'égard des pauvres.

Les implications de la participation communautaire sont donc perçues à partir des relations étatiques, et à partir de la différenciation des différentes sortes d'organisations qui, en étant populaires, ne peuvent pas être classées dans les mêmes niveaux sociaux. Dans les différentes perceptions du poids politique des associations de pauvres, on se voit confronté à la manifestation d'une passivité - que nous croyons apparente-, déterminée par l'aliénation, par l'exclusion. Dans cette perspective d'analyse, le pauvre urbain est reconnu comme acteur politique, seulement quand il s'agit de défendre des buts concrets qui affectent de façon immédiate ses besoins les plus urgents.

Ainsi, la participation est perçue comme contrainte du fait du contexte local et du désintérêt personnel. Face à cette approche, on définit la participation comme le moyen par lequel les individus et les groupes peuvent développer la capacité de définir et d'articuler leurs intérêts réels. La participation a donc une connotation plus politique, et elle serait conçue dans des termes qui permettent non seulement de catalyser l'opinion populaire, mais aussi comme moyen de créer de nouvelles stratégies, de nouvelles voies (Bachrach P. 1975).

Tandis que du côté de l'Etat -et selon la nature de l'organisation populaire-, le gouvernement peut considérer celle-ci comme dangereuse pour son contrôle politique et peut même limiter l'organisation à de petits projets ou l'éliminer complètement, la participation au politique et au développement est vue comme une obligation par la population. D'après Skinner R.J. (1983), les justifications dans cette dernière approche font appel à la consolidation des organisations qui auront une influence dans la vie de la société, principalement des squatters, car elle peut aider à mettre fin au caractère marginal des bidonvilles, fait qui aidera en même temps leurs habitants à se transformer en des "citoyens solides". Les avantages de la participation, ici, semblent perpétuer une relation inégale des promoteurs et des autorités avec les résidents qui, par leur participation, ont toujours travaillé et facilité l'exécution des projets, sans augmenter leur propre pouvoir.

Cette approche amène la discussion à propos de la manipulation des classes populaires insérées dans l'organisation communautaire. La question est de savoir si l'implication sociale et politique populaire servira aux acteurs en jeu, ou si elle va servir à ce que les élites locales et les promoteurs immobiliers l'utilisent à leur bénéfice pour promouvoir leurs intérêts personnels et minoritaires. L'implication politique sera déterminée, premièrement, par l'orientation que donnent les leaders populaires, pouvant provoquer au sein de l'organisation un noyau de luttes, de contestation, ou de résistance. Deuxièmement, l'organisation populaire pourra changer ses moyens d'action politiques et ses mécanismes de travail communautaire, selon que

les politiciens et les élites locales utilisent l'association pour créer leurs propres bases politiques.

Dans une organisation dont les membres n'ont pas la connaissance nécessaire pour évaluer les qualités de leadership d'un membre de la communauté, ou d'un étranger à la société qui vient à la communauté pour accaparer des clients, les risques de manipulation sont plus grands, car les associés n'auront pas une influence véritable sur le développement et sur la politique, mais aideront les élites à augmenter leur patrimoine économique et électoral. D'où le besoin d'un leader populaire qui, par des contacts et même des arrangements avec la classe politique, puisse défendre les intérêts de la communauté.

Le leadership dans les secteurs populaires jouera un rôle déterminant dans la définition des projets et, pour empêcher la déviation vers d'autres intérêts politiques, des résultats des projets et des membres de l'association-même. Il faut tenir compte du fait que, dans plusieurs associations populaires-communautaires, le leadership peut être formel ou informel. Sous certaines conditions, il doit y avoir un leader très fort, généralement choisi par la communauté; dans d'autres existent des formes extensives de leadership, consolidées avec le temps par les attitudes personnelles et celui-ci va être respecté et reconnu même s'il n'a pas été élu. Dans les organisations plus formelles, les membres vont élire leurs représentants; dans d'autres, le rôle de leader est assumé par le chef traditionnel du village, de la communauté, ou du quartier.

La participation dans le leadership devra comporter une forte réciprocité et interdépendance entre les leaders et non leaders, si on veut échapper à l'accaparement de l'association. Le leader ne devra pas toujours assumer la prise de décision, mais il devra être présent pour influencer et faire pression dans l'exécution et dans la protection des travaux communautaires. Les leaders devront donc avoir de bonnes relations avec leurs représentés, et entretenir des liens avec les politiciens, les élites, et les administrateurs à tous les niveaux, pour

pouvoir communiquer efficacement avec les deux secteurs et maintenir la passerelle nécessaire à l'intégration de la population à la vie politique.

Selon le travail du leader, la participation ne se limitera pas à être représentative, mais il peut y avoir l'articulation et la mobilisation d'intérêts qui serviront à tous les secteurs sociaux impliqués. Il est clair que le pauvre urbain dépend beaucoup du leader, principalement par sa capacité de créer une organisation politique et de créer d'autres intérêts qui ne soient pas limités aux seules demandes économiques. Selon la capacité du leader, la participation communautaire devient plus ouverte, créant une participation représentative et une participation au leadership. L'implication socio-politique va se remarquer au moment où la communauté arrive à placer ses demandes et sa propre représentation dans la vie publique, utilisant la passerelle de communication entre population et agences gouvernementales.

La capacité de mobilisation de la population pourra, dans ce contexte, exercer une pression *par le bas*, qui permettra de négocier et d'impliquer la population pauvre dans la solution des problèmes urbains. Dans ce processus de négociation, la population devra aussi faire face à la bureaucratie qui peut entraver le déroulement des projets d'intérêt communautaire. La bureaucratie est chargée, généralement, de communiquer à la population que le gouvernement va résoudre les problèmes, mais elle peut aussi servir les intérêts des élites, des classes dominantes, ou des spéculateurs immobiliers, et décourager et même intimider la communauté dans certains projets pour laisser la voie libre à ses patrons.

Les implications sociales et politiques, que peut avoir la participation communautaire, ont un grand poids dans la lutte pour les intérêts des différents groupes sociaux. La participation, conçue dans des termes purement économiques, est acceptée plus facilement par les autorités que la participation à connotation politique. L'organisation communautaire peut alors être contrainte à s'arrêter ou à garder certaines normes visant à ne pas déstabiliser l'Etat et les intérêts de ses clients. On comprend alors le pourquoi de la stagnation de certaines

organisations, ou tout simplement l'existence d'organisations qui se limitent à des projets ponctuels, parce que si elles sont perçues comme des entités "dangereuses" pour le régime politique, elles ne trouveront pas les moyens officiels pour devenir plus puissantes.

Ces réflexions nous permettent de constater que les pauvres urbains ne sont pas passifs¹ ni indifférents face à la politique. Ils sont soumis à des pressions qui, de façon subtile, sont introduites au niveau communautaire par d'autres membres de la société civile, qui essaient de sauvegarder leur patrimoine en cassant la solidarité et les perspectives de développement *par le bas*. Même si la population n'a pas l'occasion de participer à des manifestations, même si aux niveaux de la représentation politique son potentiel politique continue d'être perçu comme "classes dangereuses", d'une manière ou d'une autre elle arrive à réaliser ses projets, même si ce n'est qu'au niveau communautaire. La population est insérée dans un processus social quasi-autonome, distinct du développement économique et de l'Etat, et sa participation politique, étant limitée par les caractéristiques de presque tous les Etats Africains, se remarque même dans la simple occupation de la terre comme squatters².

Ces approches ont eu lieu dans une période où les pays africains ont été caractérisés comme ayant des sociétés très fortes et des Etats très faibles (Migdal J. 1988), et dans des moments où les sociétés urbaines par des signes multiples montrent leur capacité de s'impliquer dans les affaires socio-politiques *par le bas*. Il y a un bouleversement de la société qui détermine la nucléarisation des familles, une reprise des symboles et organisations traditionnels, la

¹ D'après Drakakis-Smith D. 1980, la passivité se remarque dans les milieux urbains pauvres, où "les exemples de violence spontanée pour défendre des bénéfices socio-économiques sont inexistantes. D'après Hollnsteiner M.R. 1982, 55, le niveau de pauvreté génère la passivité parmi la majorité de la population et les bénéfices sont partagés seulement entre les résidents les plus agressifs. Selon Nelson J.M. 1979, dans la plupart des cas les pauvres urbains ne donnent pas appui à des alternatives radicales (...), les Partis politiques radicaux dans les pays en développement ont très peu d'appui des marginaux urbains (...), les pauvres ne voient pas la violence comme un élément efficace et nécessaire pour le changement social et politique. Pour Verba S. et Al., 1978, la population pauvre n'a pas d'intérêts ni d'informations politiques; ses intérêts sont centrés uniquement sur la solution des besoins immédiats.

² Dans plusieurs villes du Tiers-Monde, la plus grande représentation de l'action politique des masses urbaines a été l'occupation illégale de la terre, Gilbert A. and Gugler J. 1982, 145.

création d'une société urbaine qui a quitté les liens de tutelle des aînés, la naissance de nouvelles catégories sociales telles que l'émergence des ménages dont le chef de famille est une femme.

Les changements et les adaptations des éléments de la vie traditionnelle montrent donc l'intérêt à se regrouper dans la lutte communautaire, et on crée une structure sociale où la stratification et l'autorité ne sont pas rigides. Il se produira une sorte de gouvernementalité au niveau du territoire, définie et gérée par la communauté via ses organisations. Ces associations peuvent être la seule institution au niveau local à laquelle la population reconnaît une légitimité.

4. Approche comparative de la participation populaire en Afrique et en Amérique Latine.

Nous avons voulu introduire cette partie dans notre recherche, non avec l'intérêt de faire réellement une comparaison inter-continentale, tâche déjà bien difficile, mais de proposer une réflexion à propos de l'action politique des pauvres urbains dans d'autres régions. Nous voulons, spécifiquement, exposer la problématique, et ouvrir quelques pistes de recherche pour de futurs travaux comparatifs, sur la signification politique des actions des pauvres dans les processus d'occupation et de revendication du territoire. Nous allons proposer une vision générale de la situation des squatters en Amérique Latine, pour ensuite exposer le déroulement de la problématique au District d'Agablanca à Cali, Colombie (voir Annexe N°5).

On l'a vu, la croissance démographique des villes continue d'être considérée comme une des causes des problèmes nationaux, et comme la cause principale de la pauvreté de milliers d'habitants urbains. Ce sont ces pauvres urbains qui, tous les jours, -dans les *favelas* de Rio, les *tugurios* à Cali, les *los ranchos* à Caracas, les *cinturones de miseria* à La Paz, les *barriadas* à Lima, les *poblados* à Santiago de Chile, les *villas miseria* à Buenos Aires, dans les *shantys* à Nairobi, en Tanzanie et en Ouganda, dans presque toutes les maisons d'Addis Abeba-, doivent faire face, avec ou sans l'aide de l'Etat, à leur survie.

Le processus d'occupation de la terre urbaine obéit, dans un premier temps, à des processus politiques nationaux qui paupérisent la population dans le milieu rural en les obligeant à aller habiter en ville à la recherche de la survie. Généralement, ce processus se concentre dans la capitale du pays, endroit où se déposent tous les espoirs, où on compte déjà avec des amis ou de la famille, où on espère pouvoir s'en sortir économiquement. C'est aussi dans la ville que les pauvres vont développer et innover, par la participation populaire (Razeto L. et Al. 1986), les méthodes de lutte pour la survie.

Le processus migratoire se consolide, et, dans un deuxième temps, la croissance démographique de la ville est aussi le résultat de la reproduction biologique de ces anciens migrants. Dans ce deuxième temps, la lutte pour la terre, pour l'emploi, continue à exister et en plus se renforce. La lutte des pauvres ne s'arrête jamais.

Le troisième temps, nous pouvons l'identifier avec l'arrivée des nouveaux migrants qui, touchés par les problèmes politiques, ou à cause de la violence en milieu rural, doivent quitter la campagne ou le village, et s'installer en ville, avec l'objectif, non exactement de lutte pour la survie économique, mais de survie physique. Nous constatons ce dernier trait dans les flux de réfugiés politiques qui sont en train d'occuper les villes dans différents pays d'Amérique Latine et d'Afrique:

- au Kenya le flux de réfugiés en provenance de la Rift Valley -où se déroulent les luttes inter-ethniques qui opposent les Kalenjin¹ aux autres ethnies habitant la région-, sont en train de s'installer comme squatters, sans emploi et sans espoir, dans les bidonvilles de Nairobi,

¹ L'hégémonie ethnique au pouvoir au Kenya crée des luttes et des guerres qui ne touchent pas seulement les pauvres et les minorités, mais aussi de grands groupes sociaux. Le pouvoir consolide les privilèges pour une des ethnies minoritaires, les Kalenjin, qui ne représente que 11.46% du total de la population. Cf. Kenya Population census 1989.

- en Ethiopie, après les changements politiques survenus en 1991, en plus de la déflation d'environ 80.000 travailleurs, environ 326.338 anciens soldats ont été démobilisés (ECA, 1994, 50). Les familles de ces travailleurs et de ces soldats sont restées ou venues habiter à Addis Abeba, où elles doivent faire face, par la débrouille, à la lutte quotidienne pour la survie. Si à cela on ajoute les réfugiés politiques¹ qui sont en train de quitter la campagne et d'autres villes, pour s'installer à Addis Abeba, on constate que les migrations modernes, à l'intérieur des pays, ont une connotation politique, causée par la violence d'Etat,

- au Peru, l'invasion des villes est provoquée non seulement par des problèmes économiques, mais aussi parce que les habitants pauvres doivent fuir, d'une part, de la chasse que les militaires mènent contre les guerrilleros de Sendero Luminoso, avec laquelle on liquide aussi des supporters du mouvement de gauche, et des innocents. D'autre part, ils doivent fuir aussi les actions violentes et meurtrières de ce groupe de guerrilla,

- en Colombie, la situation d'insécurité à la campagne, la guerre que mène le gouvernement contre les différents mouvements des guerrilleros, et contre les narcotraficantes, ont aussi -directement ou indirectement- pour cible la population civile. Ces gens doivent fuir la campagne pour aller s'entasser dans les *tugurios* des villes les plus proches.

La situation des pauvres dans les villes, actuellement, n'est donc pas déterminée seulement par les problèmes économiques, mais aussi par les conséquences des actions politiques, par la violence. La grande différence entre ces quatre cas se trouve dans la connotation ethnique des conflits au Kenya et en Ethiopie, et dans la signification de la violence politique au Peru et en Colombie. Dans les cas particuliers du Kenya et de la Colombie, nous trouvons des différences substantielles quant à la destination des personnes. Au Kenya, les

¹ Le FDRPE au pouvoir en Ethiopie, a créé ses propres groupes d'opposition, pour pouvoir garder le pouvoir au quel on a donné aussi une coloration ethnique. En effet, le FDRPE est composé par des Tigréens, ethnique qui ne représente que 9.7% du total de la population, mais qui maintient le pays dans le plus grand des dangers d'explosion ethnique. Cf. The 1984 population and Housing census of Ethiopia.

déplacés ont tendance à s'installer, en majorité, à Nairobi. En Colombie, la distribution spatiale et la caractéristique des capitales de province comme pôles de développement, font que les déplacés ne se concentrent pas à Bogota (sa capitale), mais qu'ils se distribuent dans plusieurs villes intermédiaires.

Un trait caractéristique, dans tous les cas, est que l'occupation de la terre urbaine se réalise normalement avec l'aide des amis; il existe une sorte de filière déterminée soit par le degré de solidarité des groupes ou associations communautaires, soit par le degré de politisation de la population. On peut aussi remarquer des différences substantielles quant à la sélection des endroits à occuper et les lieux d'origine des squatters:

- à Nairobi, les mouvements de la population se font dans le même bidonville, et si on sort de là, c'est pour aller temporairement dans un autre bidonville et revenir après au sien. Il s'agit d'un mouvement circulaire urbain, dans lequel les acteurs sociaux restent finalement dans leur bidonville de toujours. Il y a un attachement au territoire, causé par la paupérisation et par le manque d'endroits différents où aller, car la spéculation foncière se charge de réaliser une sélection sociale, en accaparant la terre, qui favorisera seulement les classes dominantes et les clients de l'Etat. Le mouvement des habitants de ces bidonvilles se fait donc autour des zones d'habitation précaires; le phénomène de la précarisation et de la paupérisation s'accroît dans les cas où il y a l'intervention de la police (les déguerpissements et les démolitions),

- en Colombie, voire à Cali, le mouvement se réalise d'un secteur pauvre à l'autre, mais généralement on s'installe et on "démarque la propriété" sans beaucoup tourner dans la ville. Ceci se réalise moyennant une invasion organisée: par des associations de voisins, de locataires ou d'organisations communautaires (Ramirez-Soto J. et Al. 1981. Hardy C. 1987). L'invasion est aussi préparée et exécutée par un groupe d'amis, par des filières spécialisées dans ce genre d'affaire, par l'action d'une association communautaire sous le patronage d'un leader politique local. Par la suite, après de grandes luttes qui sont parfois violentes et même meurtrières,

l'invasion des terrains permettra à nombre des squatters d'acquérir -légalement-, un espace urbain pour se loger (Zamudio L. y Clavijo H. 1978).

Le système d'occupation de la terre relève donc de la capacité de négociation politique, des liens qui s'entretiennent entre patron-client, de la culture politique -si l'on peut dire-, de chaque secteur social. A Nairobi, par exemple, on n'a pas connu les mouvements contestataires à connotation tout-à-fait politique tels qu'on peut les trouver en Amérique Latine. Les pressions exercées, les formes d'expression et de résistance sociale -dans son contenu et dans son mode d'organisation-, sont donc différentes (Giraldo J. et Al. 1986). Les résultats qui s'obtiennent, *par le bas*, dans la démarche foncière, sont aussi très différents.

a. En Colombie, une partie des luttes pour la ville se réalisent au niveau du quartier . Ces luttes pour le logement, pour l'eau, l'électricité, les services de santé, l'éducation, ne se produisent pas de façon isolée, individuelle, mais dans le cadre d'un réseau d'échanges et d'organisation qui font des revendications un mouvement communautaire (Velasquez C. F. 1986). Ce réseau d'échanges inclura aussi les relations de la population avec les politiciens, dans une interaction qui montre l'existence d'une clientèle qui peut se laisser utiliser, mais qui va marchander son intégration au mouvement politique officiel. A l'intérieur de ces organisations communautaires se créent donc de nouveaux modes populaires d'entraide et de mobilisation politique.

L'origine de ces organisations est déterminée par le besoin d'assurer un logement. Généralement, les citadins qui entament les invasions sont ceux qui payent un loyer, qui n'ont pas les moyens d'acheter une maison, qui n'ont pas un emploi rémunéré dans le secteur formel (Rojas-Hurtado F. et Al. 1979), et qui appartiennent aux classes sociales les plus pauvres. En conséquence vont se constituer de nombreuses organisations populaires pour réaliser l'invasion des terrains de façon collective. L'association communautaire peut commencer avant la formation du nouveau quartier, du nouveau bidonville; elle peut aussi se constituer après

l'invasion pour défendre, contre les déguerpissements et les démolitions, les terrains déjà occupés (Evers T. 1983, 37).

L'organisation d'une invasion implique des transactions pseudo-légales dans des lotissements clandestins ou pirates. Elle implique aussi, généralement, le choix d'un comité organisateur, le filtrage de ceux qui veulent participer, l'obtention de l'accord ou de l'appui tacite d'hommes ou de groupes politiques intéressés par le soutien futur que les habitants pourraient leur apporter. La date de l'invasion est choisie avec soin, généralement la nuit précédant une fête légale, ce qui laisse aux occupants quelques jours pour consolider leurs positions avant que les autorités réagissent. Le processus d'invasion et d'installation diffère selon la situation politique et les conditions physiques. La terre est lotie aussi rapidement que possible en parcelles locales qui seront distribuées par le comité organisateur (McAuslan P. 1986, 37).

Dans ce lotissement, réalisé avec l'aide ou le conseil de certains patrons politiques et même de fonctionnaires du gouvernement local, on prend soin des questions concernant l'aménagement du territoire dans le sens de la planification officielle. C'est ainsi que nous trouvons ces quartiers spontanés, ces invasions, avec des rues tracées régulièrement, avec des espaces où on a laissé la place pour les parcs, les églises, les écoles, etc., ce qui montre un choix délibéré et étudié du terrain, de même qu'un projet urbanistique programmé pour rester là, pour faire de ces lieux l'endroit où ils auront, coûte que coûte, leurs logements.

Les premières structures construites sont le produit du besoin, voire de l'improvisation. En réalité, il s'agit de taudis faits avec des matériaux de récupération dont le carton est abondant. La transformation des taudis et de l'organisation communautaire se produit suite à un processus d'apprentissage et de changements structurels -accompagné par des conflits-, au cours desquels la population consolide ses objectifs et ses liens d'union. Les conflits vont naître tout de suite après l'implantation des squatters dans ces terrains, les négociations vont se faire

par le dialogue ou par la violence, entre les acteurs sociaux chargés de représenter les squatters et les autorités étatiques. L'action de médiation doit être très bien réalisée: en effet, la capacité du leader populaire est mise à l'épreuve devant des fonctionnaires qui vont défendre la loi, et le patrimoine des classes dominantes.

Etant donné le manque de ressources économiques des squatters, exclus des moyens de reproduction, les pauvres n'ont aucun moyen économique pour exercer une pression dans les sphères politiques de décision. La pression sera donc exécutée *par le bas*, avec les moyens de bord, dans une démarche gérée et menée à bien par les leaders populaires qui devront affronter, au nom de la communauté, la négociation officielle pour la légalisation des terrains. Ce processus de légalisation des terres, les démarches officielles, doivent être entamés le plus vite possible, car il faut surtout profiter de l'absence des propriétaires du terrain. On constate ainsi que pour résoudre le problème du logement, les squatters doivent, tout-d'abord, se placer en marge de l'ordre juridique, dans l'illégalité; puis, avec le terrain acquis, ils devront s'intégrer à ce même système qui les avait rejeté.

Ces démarches sont longues, surtout parce qu'en Colombie, il existe un élément bureaucratique caractéristique des institutions gouvernementales, mieux connu sous le nom de "tramitologia"¹, qui rend encore plus longue une démarche officielle. Cette "tramitologia" peut, directement, avantager les négociateurs populaires car ils vont acquérir une plus grande mobilité sociale et politique:

- ils sont obligés de parcourir de nombreux bureaux officiels et de rencontrer aussi de nombreux "docteurs", ce qui les obligerait à nouer de nouveaux liens *par le haut*, en sachant

¹ Processus que tout citoyen subit dans les bureaux officiels: si on a besoin par exemple d'un document ou d'une attestation, il faut commencer par faire une file face à un certain guichet où on vous renseigne l'endroit où vous devez aller; vous allez là-bas et on vous dit que pour faire votre papier vous devez avoir un timbre fiscal d'une valeur X, qui doit être acheté dans tel autre endroit; après avoir eu le timbre, on revient et on vous demande l'attestation d'un certain bureau et la signature du fonctionnaire Y; vous avez tout ça, vous revenez encore et on continue à vous faire faire de démarches, inutiles, mais en attendant, on vous a fait perdre du temps, de l'argent, fait écouler des journées, voire même des semaines et des mois.

chez qui il faut faire chaque démarche administrative et qui sont les personnes clés au niveau de la décision dans l'administration publique. Ces nouvelles connaissances, pratiques et relationnelles, permettront au leader communautaire d'augmenter son prestige devant sa communauté; c'est pour cela qu'il pourra venir après sur le terrain avec tel ou tel fonctionnaire pour lui présenter les besoins de la communauté et lui demander leur aide,

- les représentants de la communauté auront du temps pour arranger encore mieux les terrains et la communauté. C'est-à-dire, plus est longue la démarche administrative, mieux vont se consolider -physiquement et socialement-, les nouveaux envahisseurs dans les terrains,

- tandis que les leaders communautaires parcourent les bureaux du gouvernement, ils feront en même temps des contacts au niveau officiel, et en profiteront même pour avoir des informations concernant les démarches officielles qui sont en train de se réaliser, par les organismes d'Etat, à l'égard de leur terrain envahi.

Il s'agit donc d'un autre processus d'apprentissage durant lequel les représentants du peuple sont entretenus (économiquement) par le reste de la communauté et soutenus (politiquement) par un politicien. Les possibilités de pression qu'ont ces organisations pour résister à la paupérisation sont déterminées par les résultats de leurs démarches devant la fonction publique: on peut développer des protestations, des manifestations, des blocages de la rue et des autoroutes. On développe, enfin, des actions politiques qui attireront encore plus l'attention du gouvernement, surtout si on tient compte que c'est dans les quartiers populaires que les politiciens ont leur plus grande source de clientèle. Le principal moyen dont disposent ces organisations, est leur importance numérique, qui leur fournissent le plus grand nombre de votes dans la ville. Les négociations doivent donc se réaliser. Les bureaux de l'Etat, qui sont aussi politisés¹, entameront des stratégies visant la légalisation des terrains, ou essayeront de

¹ Les fonctionnaires publics en Colombie sont nommés par le système de "quotas", chacun appartenant à un Parti politique, et c'est le Parti au pouvoir qui a le plus grand nombre de fonctionnaires.

trouver une autre solution pour ce mouvement des masses, qui peut déstabiliser politiquement le gouvernement régional, et faire perdre les votes aux "caciques" (patrons) régionaux.

L'orientation politique des organisations populaires vers des Partis politiques et vers les élections, de même qu'un militantisme qui ne les empêche de faire face à la police et à la répression, assure une attention aux problèmes des squatters. Simultanément, cette orientation politique contribue à orienter la contestation à l'égard de l'Etat. Le processus n'est pas purement revendicatif pour la terre, il a aussi une connotation idéologico-politique contestataire (CINEP 1988). Les manifestations publiques, en masse, deviennent ainsi l'instrument de pression des pauvres. Ces manifestations ne sont pas spontanées, elles se réalisent avec des revendications concrètes et selon la conjoncture politique, de façon telle que les acteurs sociaux en conflit peuvent définir quelles sont les voies de légitimation étatique dont ils peuvent profiter, et quelles sont les revendications qui pourront être écoutées.

Tout ce processus ne veut pas dire que les pauvres auront toujours leurs problèmes résolus en leur faveur. Les expulsions et les démolitions font aussi partie des politiques urbaines. Avec leur situation d'illégalité, les squatters sont soumis aux décisions étatiques. Ils ont violé la loi, partant la suite donnée à leur situation obéit plus à la "bonne volonté" politique qu'à l'obligation étatique de fournir les biens et services nécessaires à la survie de la population. Avec le processus de négociation, l'Etat devient *adversaire et garant; cela explique pourquoi, plusieurs fois la population croit facilement aux promesses et pourquoi elle fait tout son possible pour montrer une bonne conduite politique (...), il appartient à l'Etat de faire traîner le temps nécessaire la solution légale, avec le but de ne pas perdre ses moyens de manipulation (...)*, (Evers T. 1983, 51).

En général, les invasions sont intervenues dans des contextes d'ouverture politique qui incitent les Etats à chercher, à élargir leur base populaire et à trouver une issue aux conflits provoqués par les problèmes des pauvres urbains. En revanche, les périodes de répression

politique, pendant lesquelles les quartiers populaires sont soumis à des mesures de contrôle et d'expulsion, ne favorisent pas le développement des invasions. Dans tous les cas, l'Etat se trouve au coeur de la question foncière: tolérance, encadrement, accompagnement, sont des pratiques publiques que l'on peut observer dans toutes les villes. Cependant, l'intervention publique vise davantage à répondre au problème politique posé par les nouveaux arrivants, perçus comme une menace à l'ordre (Schneier G. 1990, 386-87).

Le rôle de l'Etat, de ses clients, est encore plus remarqué si on considère le caractère multipartiste du système politique. Les politiques, formelles ou informelles, à l'égard des exclus urbains sont donc en liaison avec le jeu démocratique qui conduit plusieurs partis à se disputer les votes de ces secteurs urbains.

L'évolution de la problématique des acteurs sociaux urbains pauvres, de l'action des gouvernements, et des pratiques populaires, peut se résumer (en accord avec l'étude réalisée par Schneier G. 1990, 389-90), pour l'Amérique Latine et partant pour le cas colombien, dans trois périodes:

- durant les années '60, les Etats nationaux et les organismes nationaux travaillent avec la notion de "droit au logement", par lequel se réalisent des programmes de logements communautaires avec l'intervention du capital privé national, des emprunts internationaux, et aussi de l'épargne des bénéficiaires des programmes. La pression sur la ville, dans cette période, est très forte, si l'on considère le contexte socio-politique, les dictatures, et la répression exercée à l'égard de toute la population. Les interventions réalisées dans les bidonvilles ont été déterminées par des logiques d'intégration ou d'élimination, car le milieu urbain connaît durant cette période l'émergence d'organisations populaires qui sont devenues des acteurs -socio-politiques-, à part entière dans les villes,

- vers le milieu des années '70, les trois grands thèmes de la crise urbaine sont: privatisation, décentralisation et participation. Sous la pression des revendications de la population et des recommandations des organismes internationaux qui attirent l'attention sur l'importance de la pauvreté urbaine et de la production populaire de la ville, les politiques d'intégration se renforcent au cours des années '80. La connotation politique des mouvements urbains, la paralysie de certains secteurs urbains suite à des grèves, des manifestations (Santana P. 1983), font réfléchir les organismes étatiques. Ainsi, les Etats vont programmer non seulement des nouvelles politiques pour répondre aux demandes populaires, mais aussi établir de nouveaux moyens de répression pour contrecarrer l'ampleur des mouvements contestataires jugés communistes ou en tous cas opposés à l'Etat. Ces politiques étaient déterminées par le caractère politique de ces mouvements populaires qui cherchaient à maximiser l'action collective et, dans certains secteurs, la lutte pour la conquête du pouvoir,

- à partir du milieu des années '80, les mouvements urbains représentent principalement un intérêt d'intégration sociale, dans lequel on remarque une organisation beaucoup plus structurée, qui ne se bat pas seulement pour un logement ou un lopin de terre, mais aussi pour l'environnement, l'éducation formelle pour tous, etc. en manifestant une nouvelle modalité d'action politique. Ces nouveaux modes de production populaire relèvent des stratégies de survie et comprennent toutes sortes de solutions collectives, accompagnées d'une politisation généralisée du mouvement populaire urbain.

b. De la même façon qu'on assiste à une évolution dans le contexte des politiques étatiques et des organisations populaires, on remarque aussi des mécanismes de pression qui, *par le bas*, réussissent à trouver des solutions, partielles ou définitives, aux problèmes des pauvres de la ville. Avec certains résultats obtenus, comme nous le verrons par la suite, on pourrait même parler d'une *réconciliation de l'Etat avec la communauté* (Gaitan de Pombo P. 1990, 27).

Dans ce contexte, nous nous intéressons à la ville de Cali, capitale de la province du Valle del Cauca, troisième ville du pays, et ayant une population de 1.786.545 habitants d'après le recensement de 1993 (DANE, 1993). Il s'agit d'une ville planifiée à partir de la segmentation sociale, où on peut identifier très facilement les secteurs résidentiels par classes sociales. Cette segmentation fait aussi que dans la planification, et dans la vente des services publics, par exemple, les coûts à payer varient selon les revenus -définis par les autorités concernées-, pour chaque quartier.

La population la plus pauvre se trouve aussi dans des secteurs déterminés, où elle réside comme locataire ou propriétaires. Une majorité d'entre elle vivant dans la pauvreté absolue¹. C'est justement avec ce dernier qualificatif qu'on peut identifier la plupart des habitants du District d'Aguablanca, où habite à peu près le cinquième de la population de la ville. Une partie de cette zone était autrefois agricole; d'autres parties étaient des terrains impropres aussi bien à l'agriculture qu'à l'habitation. De plus, Aguablanca, se situant à proximité du fleuve du Cauca, possède une nappe phréatique à faible profondeur, certains quartiers se trouvant même à une altitude inférieure à celle du Cauca. Le district est, de ce fait, sensible aux inondations et régulièrement rendu inaccessible aux transports publics durant la saison des pluies. L'absence presque généralisée d'égouts aggrave encore les conséquences de ces inondations (montée des eaux jusqu'à 1m. dessus du sol) (Guerrero J.-C. 1989, 4).

La reconnaissance de l'existence du district d'Aguablanca s'est faite au début des années '80, avec l'occupation spontanée et l'invasion des terrains réalisés, jour après jour, par d'autres habitants de la ville à la recherche d'une maison propre. L'étendue en population et en aire devient démesurée au fil des années: l'aire est de 1.141 hectares desquels 811.80 sont occupés

¹ L'Etat colombien s'est intéressé, à la fin des années '80, aux problèmes de la pauvreté et a programmé des politiques visant la solution des problèmes des secteurs pauvres et des exclus sociaux. Dans ces programmes, on définit des actions qui vont créer de nouvelles politiques de logement et d'emploi en milieu urbain. Cf. *Presidencia de la Republica, 1987, Plan de lucha contra la pobreza absoluta y para la generacion de empleo*, Programa de asentamientos humanos, Vol. I: La politica, Vol.II: Apoyo al desarrollo municipal, CONPES, Bogota.

par des logements, 260.27 sont vides et 68.92 correspondent à un secteur protégé: la Laguna del Pondaje (Departamento administrativo de planeacion municipal 1987,70). Aguablanca compte aujourd'hui 35 secteurs ou quartiers.

L'occupation des terres à Aguablanca est déterminée par des programmes de logements programmés par les secteurs officiels et privés; par les invasions "illégalles" des terrains qui seront après régularisés, en accord avec les normes de la planification urbaine par le secteur officiel; par des programmes de logements "pirates", qui sont repérés et gérés postérieurement par les agences financières et de logements spécialisés.

15.73% de l'aire d'Aguablanca correspondent à des programmes de logements officiels, planifiés et construits avec des services publics. 45.44% ont été envahis; après ils ont été pris sous tutelle par des Instituts officiels chargés du logement qui négocient, par la suite, l'achat des terrains, sans services publics, avec les habitants. 17.32% sont occupés par des programmes de logements réguliers, du secteur privé, et comptent des services publics, des aires de récréation et des rues. La moyenne de consolidation du logement dans les 35 quartiers d'Aguablanca est de 72%, la plupart construits en dur (Departamento administrativo de planeacion municipal 1987, 72).

En 1983, dans une maison à Aguablanca vivaient une moyenne de 4.78 personnes et la population totale était de l'ordre de 120.000 habitants. Deux ans plus tard, en 1985, la croissance démographique devint anormale: la population est passée à un peu moins de 180.000 habitants pour un nombre d'habitants par maison resté stable (4.81 personnes). Cette croissance de plus de 40% du nombre d'habitants à Aguablanca est due aux migrations en provenance à la fois d'autres districts de Cali et d'autres municipalités de la province. Plus de 50% de la population habitent dans le district depuis moins de 4 ans. De plus, 86% de la population sont originaires de Cali et, des 14% originaires de l'extérieur de la ville, la plupart viennent des secteurs urbains (67%). On peut déduire que la croissance d'Aguablanca est liée à

la reproduction de ces habitants plutôt qu'à l'exode rural (Dane 1985. Guerrero J.-C. 1989). D'après les dernières estimations, le nombre d'habitants par maisons continue à être stable; on ne dépasse pas les 5 membres par foyer.

Pour illustrer le processus d'occupation de la terre et les pratiques populaires qui permettent aux acteurs sociaux pauvres de s'insérer à la ville, nous avons choisi le cas d'El Vallado, un des 35 quartiers du District d'Aguablanca. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur notre expérience du travail sur place -des recherches socio-économiques-, et des récits qui à l'époque (1979-1984), ont été faits par des acteurs sociaux impliqués:

L'invasion des terrains à El Vallado est organisée par certains habitants d'un autre quartier populaire de Cali, qui vivaient comme locataires et qui n'étaient pas parvenus à acheter un terrain ni dans le secteur privé ni dans la municipalité. Dans cette dernière, les démarches avaient été entamées, presque toujours de façon individuelle, auprès de l'Institut de Logement de Cali (Instituto de Vivienda de Cali -INVICALI), de la Banque Centrale Hypothécaire (Banco Central Hipotecario -BCH-) et de l'Institut de Crédit pour le Territoire (Institut de Credito Territorial -ICT-).

Ce groupe s'est réuni pour créer et coordonner une action collective; il a nommé un comité pour le représenter dans les démarches officielles, en essayant de faire pression comme organisation populaire (Parra E. 1977. Montes L. et Al. 1988. INCA 1987), mais il n'a pas abouti dans ses objectifs. Par la suite, il a commencé des réunions pour décider les démarches à suivre et il a décidé d'envahir un terrain de la municipalité. A l'époque, les invasions à Aguablanca faisaient beaucoup de bruit partout dans la ville; certains secteurs sociaux voyaient venir un grand danger; c'était comme si les pauvres allaient envahir la ville; d'autres craignaient des révoltes, le chaos; les grands propriétaires fonciers portaient plainte auprès des autorités; d'autres propriétaires essayaient d'en tirer profit en proposant à la municipalité la vente de terrains qui, dans la plus grande partie de cas, à cause de leur qualité, ne pouvaient pas être

exploités ni dans l'agriculture ni dans le logement. C'est-à-dire, plus d'un propriétaire foncier bénéficiait de l'occupation illégale de ces terres. La spéculation de la terre prenait aussi d'autres caractéristiques propres aux relations patron-Etat, dans lesquelles se sont fait des affaires *par le haut* avec le gouvernement, mais en réalité ces négociations étaient en marge de la loi:

- par exemple un membre des classes dominantes, monsieur X, qui connaissait l'affaire qui se préparait à Aguablanca, est allé voir un des grands propriétaires fonciers du secteur à qui il achète ses terres, à très bon marché, étant donné leur inutilité. Puis, il en a profité pour le vendre au gouvernement à un prix plusieurs fois supérieur à la valeur de l'achat et à la valeur réelle,

- monsieur Y, leader politique et personnage très connu dans la ville, a aussi profité de la situation pour vendre des terres inondables, qui n'avaient jamais pu être exploitées, où on ne pouvait pas construire des services publics. Il s'es fait payer par la municipalité un prix très élevé, et puis, quand les terrains ont été envahis, il en a profité pour aller faire de la politique là-bas en disant même, pour gagner des clients, qu'il avait vendu ces terres pour trois fois rien seulement avec l'idée d'aider les pauvres.

Entretemps, l'organisation communautaire qui allait envahir El Vallado, a aussi pris des contacts avec un politicien local, un des plus puissants, qui a offert à cette communauté son appui symbolique. Un jour, le groupe s'est organisé, a défini ceux d'entre eux qui allaient participer à la prise des terres, ont ramassé leurs affaires, pris une bonne réserve de nourriture et d'eau, et sont partis la nuit (un week end), prendre possession des terres dans le District d'Aguablanca. Ils ont appelé leur nouveau quartier El Vallado; après avoir réalisé le lotissement, ils ont installé, dans une partie bien visible, un drapeau colombien et un autre du mouvement politique du leader qui leur avait donné son appui. Les taudis, faits en vitesse avec des cartons et des matériaux de récupération étaient couverts à l'intérieur par des affiches concernant la campagne politique de leur "parrain" politique. Les actions développées suite à l'occupation

obéissaient à un plan délibéré où étaient présentes les logiques d'entraide, et la délimitation des fonctions pour chaque membre de la communauté.

Suite à l'invasion, les autorités demandèrent aux squatters de quitter le lieu; les leaders de la communauté entamèrent les négociations avec les bureaux locaux chargés du logement. Tandis que les négociations entre *le haut* et *le bas* se réalisaient, la communauté elle-même a commencé à développer des stratégies de survie; la perception qu'on a de ces nouvelles actions font voir l'importance que représente pour les pauvres le fait d'avoir un lopin de terre, un toit pour leurs enfants; en réalité, on ne voyait pas de peur ni de regrets chez la population. Ceux qui avaient un travail, un emploi, partaient comme d'habitude le matin, mais il restait toujours quelqu'un à la "maison". Il s'est installé un système de vigilance interne, qui permettait de voir les mouvements des gens qui venaient de l'extérieur: on devait être préparé à de possibles démolitions, ou à la présence de la police.

Les différents comités d'entraide, autonomes, commencent eux à travailler immédiatement après l'occupation des terrains:

- on commence par le comité d'amélioration des logements. On entame ainsi l'auto-gestion du quartier avec des programmes d'autoconstruction (CINEP 1985 y 1988), qui favorisent tous les riverains: les acteurs sociaux travailleront tous pour tous: on termine la maison de madame X et on doit continuer selon les plans avec la maison de monsieur Y. Pour avoir l'argent lui permettant d'acheter les matériaux de construction, la communauté commence à réaliser des activités civiques, des fêtes, qui lui permettront d'avoir un profit; de même, chaque membre cotise à la caisse communautaire, caisse qui est gérée par un trésorier, qui est en même temps chargé de faire les achats et de rendre des comptes à la communauté,

- dans chaque taudis, ou maison, commencent aussi à se réaliser les travaux qui permettront de gagner l'argent pour la survie des familles; il n'y a pas de spécialisation par

matières; on peut trouver des gens qui vendent de la nourriture préparée dans la rue, ceux qui vendent des journaux, mais la plupart d'entre eux continueront à réaliser leur activité économique, attachée au secteur informel, dans le centre ville,

- les comités internes entament aussi la construction d'une salle qui servira provisoirement d'école; normalement, on trouve parmi la communauté même la personne qui va se charger de donner les cours aux enfants en attendant que l'école officielle soit inaugurée. On construit aussi un cabinet de services de santé, qui sera remplacé, plus tard, par un centre d'attention médicale de la municipalité. Il y aura aussi l'Eglise, mais sa construction prend du temps car généralement les services religieux sont assurés par le curé de la paroisse voisine, en attendant d'avoir le terrain et l'argent pour la construire,

- ils vont créer aussi, parmi d'autres, un comité de ramassage d'ordures, et un autre qui se chargera du maintien des rues.

Tandis que les négociations officielles se réalisent, la communauté a su s'organiser et construire un quartier qui d'après les normes de la planification, est toujours précaire, mais ils sont déjà "chez eux". L'événement de cette invasion prend aussi une tournure politique; le "parrain" politique de cette communauté, les leaders politiques de la région, les hauts fonctionnaires de l'administration locale, prennent partie dans l'affaire -comme cela se fait d'habitude dans ce genre de processus foncier-, et on arrive, au bout de quelques années de lutte, de démarches officielles, à des accords qui permettront aux squatters de légaliser la tenure de la terre.

Les démarches, par la suite, concernent des négociations pour avoir les rues, services de transports, services d'eau et d'électricité¹, école, centres de santé, aires de récréation. Tout cela

¹ En réalité les services d'eau et d'électricité n'ont pas manqué dans ce quartier, car dès le jour de l'invasion, les squatters se sont occupés de faire des raccordements "pirates", comme cela se fait d'habitude dans toutes les

ne veux pas dire que les problèmes des pauvres ont été résolus. L'organisation et la participation populaire continuent, car même s'ils ont un terrain assuré, ils continuent à être les exclus de la ville, d'être des pauvres qui doivent se battre jour après jour pour la survie.

On constate ainsi l'impact qu'ont les associations et la participation populaire, dans le comportement collectif des acteurs sociaux pauvres. Ils arrivent, même par des trafics et des manipulations, à acquérir une certaine légitimité devant les autorités. On reconnaît aussi l'acteur social comme acteur politique, qui arrive à définir et articuler les intérêts de la communauté et à mettre fin au caractère marginal qu'on veut attribuer aux secteurs populaires. Il se définit ainsi un noyau socio-politique qui ne sera déterminé que par la lutte pour la survie économique, mais qui devient un pôle social de luttes, de contestations, de résistance, contre l'exclusion.

Chapitre II. Modes de survie et modes populaires d'action politique.

Section I. La lutte pour la vie.

1. Le secteur informel.

L'emploi informel au Kenya a eu une évolution croissante à partir des années '60. La part de ce secteur sur le total de la force de travail représentait 44% de personnes non salariées, au milieu des années '70 (International Labour Office 1985, 13). Pour l'année 1983, le nombre de self-employed et de travailleurs non payés représentait 70.6% de la population féminine et 30% des hommes (I.L.O. 1986). Cette progression continue, et elle est plus forte à Nairobi où se concentre le plus grand nombre de sans emploi urbains.

zones de squatting. Ce qu'il faut, à ce moment des négociations, c'est *légaliser* la situation des squatters, de la terre, et des services.

A Nairobi, le taux de chômage, en 1986, représentait 35.8% (Republic of Kenya 1988). De même, la distribution de l'emploi dans le secteur manufacturier et dans les petites et grandes industries représentait, en 1989, pour les habitants de la capitale, le moyen le plus direct d'avoir un emploi rémunéré. La distribution de l'emploi était, en 1989, de 42% pour les employés des magasins où on engage entre un et quatre travailleurs; de 11% dans les industries moyennes qui ont entre 5 et 99 travailleurs, et de 47% dans les grandes industries qui engagent plus de 100 travailleurs (McCormick D. 1992, 5).

L'emploi formel, de toute façon, ne suit pas la croissance des demandeurs d'emploi, et il n'y a pas élaboration de politiques qui pourraient faire démarrer des activités permettant de donner de l'emploi aux citoyens urbains, principalement aux pauvres. La population développera donc ses propres stratégies de survie s'intégrant dans le secteur informel, caractérisé, théoriquement, par la facilité d'accès¹. Ces mouvements des pauvres à la recherche de revenus se constatent principalement dans les bidonvilles, où se concentre la plus grande partie de la population de Nairobi.

Les activités informelles sont exercées avec des moyens précaires, par des hommes et femmes qui se spécialisent, de façon individuelle, généralement dans des métiers fixes. On les observe dans la ville, là où il y a de nouvelles constructions de bâtiments, près des industries et des entreprises, dans les rues du centre ville, tout au long des rues des bidonvilles. On trouve aussi une grande variété d'activités et de produits dont la plupart sont achetés et puis revendus, tels que les légumes, ou transformés comme la nourriture.

¹ La liberté et la facilité d'accès au secteur informel sont des caractéristiques définies par DAVIES R. 1979, 89, et par l'ILO 1972. Cette définition semble ignorer les dynamiques sociales qui pourraient assurer, ou empêcher, l'entrée de tous les acteurs sociaux intéressés au travail informel. D'autre part, dans son travail MACHARIA K. 1988, montre comment les facteurs concernant le régionalisme ou l'ethnicité peuvent jouer un rôle important pour faciliter l'entrée, ou exclure des nouveaux acteurs sociaux dans le secteur. Cela voudrait dire que les plus grands groupes ethniques du pays et de Nairobi (les Kikuyu 48%, les Luo 36% et les Luhya 7%), favoriseront l'accès des leurs, dans les activités où chaque groupe est majoritaire.

La variété de produits vendus dans le secteur répond à une demande¹, d'une part, de produits moins chers et de l'autre, de produits qu'on ne trouve pas toujours dans les lieux où on travaille. Par exemple, les kiosques destinés à la vente de nourriture préparée, localisés principalement dans le secteur industriel, commercial et de la construction, où les ouvriers ont besoin de repas à bon prix, qui ne sont pas fournis par les employeurs. Ce besoin journalier de nourriture préparée est dû aussi à la difficulté qu'ont les travailleurs de rentrer chez eux, principalement à l'heure de midi, car leurs lieux d'habitation se trouvent loin des endroits de travail:

- parfois, il est moins cher de payer la nourriture dans un kiosque que de payer le transport jusqu'à la maison (...), en même temps cela évite le risque de ne pas être à l'heure pour reprendre le travail (...).

Chez certains travailleurs du secteur informel, on observe une grande mobilité en ce qui concerne la destination finale de leurs produits. D'une part, il s'agit de gens qui travaillent principalement pour le secteur moderne, mais toujours de façon informelle: mécaniciens, ferronniers, menuisiers, fabricants de bidons et de produits métalliques² etc. De l'autre, il s'agit de fabricants de produits artisanaux qui, dans une ville comme Nairobi qui compte une population de touristes très significative, trouveront rapidement des acheteurs; ils produisent quantité d'articles traditionnels qui contribueront non seulement à la survie des artisans mais aussi à la diffusion de la culture autochtone.

¹ D'après VEECHIBALA D. 1984, *Informal sector in socialist economies: a re-examination of relationship of informal sector to development*, Regional Development Dialogue, Vol.5, N°2, la demande est créée par la difficulté d'accès aux produits du mode de production dominante. Cette difficulté peut être due aux longues distances pour trouver le produit ou aux coûts très élevés qui rendent impossible l'accès aux pauvres, des produits du secteur formel.

² Dans son travail sur les activités économiques à Nairobi, HOUSE W.J. 1978, 11, *Nairobi's informal sector: a reservoir of dynamic entrepreneurs or a residual pool of surplus labour?* Institute for Development Studies, Working Paper N°347, University of Nairobi, Nairobi, l'auteur trouve que les sous-secteurs qui apparaissent comme les plus lucratifs sont la fabrication de meubles et de produits métalliques, la réparation de voitures et la vente de nourriture dans les kiosques.

La spécialisation des activités, à Nairobi, se fait presque toujours de façon individuelle ou par de petits groupes, généralement des membres de la famille, qui se distribueront les tâches jusqu'à aboutir à placer la marchandise chez le consommateur. C'est le cas, par exemple:

a. de la fabrication de petites lampes à pétrole, unique source d'éclairage pour des milliers d'habitants qui n'ont pas accès à l'électricité. Ces lampes, fabriquées avec des matériaux récupérés principalement chez les fabricants de produits métalliques, sont vendues tant dans la rue que dans les magasins. Il existe aussi une filière de distribution, à laquelle n'appartiennent pas tous les fabricants, que l'on pourrait considérer comme "formelle", d'après les témoignages recueillis à Korogocho:

- *nous allons chez un ami ferronnier pour récupérer les déchets qui nous serviront pour faire les lampes (...), oui, parfois on lui paye quelque chose (...), nous essayons de chercher les matériaux dans sa poubelle (...), je vends les lampes à quelqu'un qui vient les chercher chez moi (...), oui, on vend aussi sur place (...),*
- *moi, je vais vendre les lampes au City Market (...), c'est ma femme qui fait la vente ici sur place (...), nos enfants nous aident aussi, c'est l'affaire de la famille (...),*
- *je travaille seul (...), oui, ma femme m'aide mais, ici, dans la rue, je travaille à l'intérieur (...), c'est un ami qui vient chercher les lampes pour les placer dans les magasins (...),*
- *nous travaillons à la maison, ma femme, mes enfants et moi (...), non, je ne me déplace pas pour vendre les lampes (...), il y a toujours quelqu'un qui vient les chercher ici (...).*

b. de la fabrication de bougies, de savons et de détergents. Sans vouloir dire que chaque secteur urbain, que chaque bidonville se spécialise dans une production ou dans une activité déterminée, nous avons pu constater qu'il existe des endroits qui sont connus comme réseaux de production et de commercialisation de produits déterminés. La production du savon est

repérée comme une activité du domaine des habitants de Lucky Summer (Kasabuni) (n°24 sur la carte). Ils exercent cette activité, considérée comme illégale, de façon informelle, et ont tout un réseau de distribution qui arrive à se mobiliser presque dans tous les secteurs d'habitation populaires, principalement à Mathare Valley. On trouve aussi la vente du *Kat*, principalement à Eastleigh (D sur la carte); ce produit est vendu sur place et distribué partout dans la ville.

Dans ces activités, la division du travail n'est pas liée nécessairement aux structures de parenté. Même si les responsabilités peuvent être assumées par plus d'un des membres de la famille, le processus se développe de façon individuelle. Ceci est plus remarqué à Mathare Valley. Cette caractéristique est peut-être déterminée par les conditions spécifiques des structures familiales: famille nucléaire ou famille mono-parentale. En conséquence, au moins dans un premier temps, les activités de survie n'inclueront que le chef de famille ou les membres de la famille nucléaire.

La vente de produits non fabriqués par les gens, mais achetés pour être revendus tels que le sucre, le riz ou le sel, dépend de la disponibilité des produits dans les marchés et grandes surfaces. Les revendeurs achèteront donc les produits dans le centre ville, quand il y a disponibilité d'argent (pour ce secteur il n'y a pas de crédits) et du produit, pour les transporter après dans les secteurs résidentiels ou dans les bidonvilles. Généralement, dans ce genre d'affaire, les travailleurs préfèrent prendre des taxis plutôt que les "matatus" (bus), étant donné le risque d'être arrêtés par la police qui, dans le meilleur des cas, demandera de payer une amende, voire des pots-de-vin. D'après les récits faits par des acteurs sociaux du secteur informel, ce dernier risque est présent dans toutes les activités informelles.

A propos des revendeurs, un des secteurs les mieux structurés et un des plus touchés par la violence d'Etat via les démolitions est Gikomba, plus connu par les habitants comme le centre où on trouve toutes sortes de produits du "Jua-Kali" (secteur informel). Dans une partie de ses kiosques, on trouve les revendeurs de vêtements de deuxième main en bon état, à de très bas

prix. Le caractère illégal de l'activité consiste à ne pas payer les impôts, raison pour laquelle le City Council envoie les bulldozers raser les kiosques et les marchandises. Il s'agit aussi, d'après certains témoignages, de la concurrence que cet secteur exerce à l'égard des commerçants asiatiques qui voient diminuer leurs ventes, qui veulent garder le monopole du commerce à Nairobi, et qui font pression devant le gouvernement avec l'argument qu'ils payent les impôts alors que les vendeurs à Gikomba pas. Chaque kiosque est "propriété" d'une ou plusieurs personnes; on trouve toutes sortes d'habits, la plupart en provenance d'Europe ou des Etats-Unis. En effet, c'est ici que débarque une grande partie des donations faites par des organisations occidentales aux programmes des ONGs ou du gouvernement. La charité internationale est donc revendue à bon marché et, pour une fois, elle va arriver vraiment chez leurs destinataires, mais moyennant le paiement. A propos de l'origine des marchandises, deux tenanciers des kiosques nous ont dit les acheter au centre ville, mais reconnaissent qu'il y a aussi une filière de distribution qui arrive jusqu'à Gikomba.

Les activités informelles-illégales sont également nombreuses. Elles se développent, généralement, dans les secteurs "clés" de la ville et leurs "travailleurs" sont considérés comme une minorité parmi la population pauvre et parmi le secteur informel. Les principales activités seraient: la prostitution, les arnaqueurs, les *money-doubler* (hommes qui empruntent de l'argent avec la promesse de rendre le double le jour suivant, mais qui disparaissent pour toujours), la contrebande, la fabrication de Busaa (bière locale) et du Chang'aa (gin locale), les voleurs, les escrocs. Le caractère illégal de ces activités n'est pas déterminé seulement par les considérations morales et juridiques, mais aussi financières.

Tous les acteurs du secteur informel peuvent produire des rendements économiques, même si ce n'est qu'à petits niveaux: ils ont l'occasion et l'intérêt de vendre rapidement leurs produits, afin d'avoir, en liquide, l'argent qui permettra l'achat ou la fabrication de nouveaux produits pour satisfaire la demande du cercle commercial et social dans lequel ils se mobilisent. Il est évident, dans le cas de Nairobi, que la communauté des travailleurs informels pauvres est

concentrée surtout dans le secteur des services, tandis que ceux qui se trouvent à un échelon économique plus élevé, et toujours dans le secteur informel, travaillent principalement dans la production manufacturière.

Les travailleurs du secteur informel, à Nairobi, habitent principalement dans les secteurs populaires, comme squatters dans les bidonvilles. Un grand nombre d'entre eux réalisent leurs affaires sur place, dans les lieux de résidence ou tout près de leur quartier. Parfois, s'ils travaillent en groupe, ils construisent, toujours comme squatters, des structures précaires qui permettront aux "associés" de travailler à l'abri. Les conditions de vie et de travail pour les acteurs informels résidant dans les bidonvilles (voir Annexe N°4-C) ne permettent pas le développement ou la création de nouvelles activités plus spécialisées, étant donné l'environnement physique où se trouvent les taudis: il n'y a d'accès ni à l'eau ni à l'électricité, et la majorité gagne juste pour la survie, sans pouvoir investir dans des machines ou matériaux plus avancés.

Le travail non salarié se conjugue ainsi avec l'habitat précaire, dans des secteurs à haute densité de population, où la plus grande partie des habitants, en tant que squatters, sont obligés de payer un loyer. Il y a absence presque totale de droits sociaux, il n'y a pas d'accès à la justice, ce qui oblige les gens à rester dans la logique de la "débrouille", sans aucune aide ni stimulation, même pas pour avoir accès au capital qui leur permettrait de démarrer une activité *formelle* .

On arrive ainsi à former un système d'exclusion sociale dans lequel prennent sens et peuvent se consolider les stratégies de survie, la lutte pour la vie, même avec des activités illégales, qui permettront d'aboutir dans les tentatives d'accumulation et parfois d'enrichissement de certains acteurs informels. En effet, les travailleurs urbains destinent logiquement les profits à la subsistance, mais certains ont aussi l'occasion de réinvestir et de se reproduire, financièrement, moyennant les circuits d'échanges qu'ils ont établi dans chaque

activité. La grande difficulté, à ce niveau-ci, est la discrimination que subissent les acteurs informels de la part des entités bancaires et des organismes de l'Etat, qui n'offrent à ces travailleurs aucune possibilité d'accès ni aux prêts ni à des aides financières. Il est donc évident que le manque de capital provoque des difficultés dans l'expansion du secteur, et dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Les relations entre l'Etat et le secteur informel à Nairobi sont le résultat d'une crise économique et politique dans laquelle ce sont les pauvres urbains qui subissent les conséquences les plus lourdes, car ils sont pratiquement exclus des politiques de développement. En même temps, le discours politique fait appel à la solidarité nationale, en invitant les pauvres à persévérer dans la "débrouille" (Troisième et Quatrième Plans de Développement). Dans les discours politiques, les dirigeants se déchargent des obligations et des responsabilités à l'égard des pauvres, en même temps qu'ils créent des relations qui manifestent la tolérance des activités informelles dans un contexte de relations patron-client.

Les conditions économiques affectent les modes de vie des citoyens et transforment les rôles économiques et sociaux des gens des bidonvilles. Le secteur informel devient ainsi le réservoir d'entrepreneurs populaires dynamiques, qui lutteront pour leur survie, même en réalisant des activités illégales, avec le risque de punitions juridiques et d'agressions physiques.

1.1. La vente de légumes. La vente de journaux. Les coiffeurs.

Parmi les activités de revente, à Mathare Valley, une des plus importantes est celle de la vente de légumes. En effet, nous avons trouvé, sur 100 témoignage réalisés dans quelques foyers du bidonville, 48% de personnes travaillant dans cette activité. Toutes des femmes. Ce type de travail permet aux femmes de rester chez elles *sans devoir laisser les enfants seuls* (...), car les affaires se font juste en face de leurs taudis. Cette activité ne demande ni connaissances

technologiques ni l'aide d'intermédiaires, mais seulement le contact avec les marchés du centre ville.

Ces marchés jouent un rôle social et économique en servant d'intermédiaire entre la ville et le bidonville. Ils feront la liaison entre producteurs, vendeurs et consommateurs, assurant la disponibilité des produits d'un lieu à l'autre. Ce qui est encore plus important, c'est le caractère informel des acteurs sociaux qui travaillent dans le marché du centre ville. Ils sont aussi, en grand nombre, des travailleurs indépendants, plusieurs d'entre eux habitant aussi dans les bidonvilles.

Nous avons vu le caractère monoparental de nombreuses familles à Mathare Valley. On peut dès lors comprendre l'engagement des femmes à des activités qui leur permettront de rester près des enfants. L'activité ne comporte presque aucun investissement; les vendeuses ont emprunté de l'argent ou l'ont épargné d'un autre travail, et elles réalisent ainsi leurs affaires dans la porte de leur taudis. Il n'y a même pas besoin de tables. On place les produits par terre ou sur des cartons, et la propriétaire reste là toute la journée, à offrir ses produits:

- je reste ici avec mes enfants (...), non, ils ne peuvent pas encore m'aider, ils sont très petits (...), non, ils ne vont pas à l'école (...), oui, je travaille seule (...), je n'ai presque rien comme profit, il me reste presque toujours de la marchandise et c'est ça que nous mangeons le soir (...),

- je travaille ici, chez moi (...), oui j'achète les produits au City Market tôt le matin (...), non, on ne va pas toutes faire les achats (...), on se met d'accord pour aller, les autres restent avec tous nos enfants (...), non, ils ne vont pas à l'école (...), je ne gagne pas beaucoup, juste pour manger le soir (...),

- je travaille toujours chez moi (...), non, je ne crois pas que j'aurai l'argent un jour (...), je gère mon affaire, et si gagne quelque chose c'est pour moi (...), non, je ne travaille pour personne d'autre (...), non, je ne suis pas non plus associée à quelqu'un d'autre, c'est mon affaire à moi (...),

- c'est beaucoup mieux de travailler ici, chez moi, près de mes enfants (...), non, ils ne vont pas à l'école (...), un emploi "en ville"? oui, ça m'intéresse, mais où? et qui va garder mes enfants? (...), oui, je resterai ici, je pourrai garder mes enfants, protéger ma maison (...),

- je travaille pour moi et ma famille (...), non, je ne travaille pour personne d'autre, ce que je gagne est pour moi (...), non, nous n'avons pas de coopérative (...), il serait bien de s'organiser, par exemple, quand il nous reste de la marchandise, on perd l'argent investi, on pourrait peut-être faire quelque chose (...), oui, on est organisé mais on n'arrive pas à tout résoudre (...),

- je préfère quand je peux acheter aux vendeurs qui viennent ici avec la marchandise en camions (...), on ne peut pas toujours les acheter, c'est beaucoup plus cher qu'au City Market (...), mais oui, ils sont les employés des propriétaires, ils doivent gagner un salaire, et nous payons la différence (...), on doit continuer d'aller en ville chercher les produits .

On remarque donc une division du travail, avec des activités "au féminin" et "au masculin". Quand on demande le pourquoi de cette division, on n'obtient pas une explication qui puisse vraiment le justifier. Pour eux, la façon dont ils travaillent est normale. Il vient de soi que chaque groupe se spécialise dans un métier. Il ne s'agit pas de discrimination sexuelle, le choix des métiers est plutôt lié à la convenance et l'intérêt des acteurs sociaux.

Nous trouvons, par exemple, les coiffeurs -au masculin- qui ont leurs boutiques dans la rue. Nous pouvons les observer tout au long du chemin parcouru en "matatu" dans les rues des bidonvilles. A l'aide d'un miroir, d'une paire de ciseaux et d'un banc, ils restent toute la journée dans leur petit kiosque, aménagé sur un terrain qui ne les appartient pas, à l'attente des clients. Cette activité ne demande non plus d'investissements; ils ont des tarifs spéciaux selon le travail à réaliser et selon le client aussi. En effet, une coupe peut coûter entre 10 et 15 Shillings, mais pour le chercheur étranger le prix peut monter jusqu'à 20 Shillings.

Les coiffeurs ne sont organisés ni dans des associations ni dans de syndicats. Ils entretiennent des relations d'amitié entre-eux plutôt que de défense de leurs activités. Pour eux, il est très facile de se cacher, de quitter leur boutique à l'arrivée des inspecteurs du City Council quand ils viennent demander le paiement des impôts, demander les titres de propriété des boutiques, ou même marchander le droit à rester là avec les pots-de-vin. Il n'est pas étrange de trouver des inspecteurs, ou des policiers en train de se faire coiffer là, après avoir négocié les amendes en échange d'une coupe:

- je travaille seul ici, je parle avec mes clients et avec les gens qui passent en face de ma boutique (...), j'essaye de ne pas avoir de problèmes avec la police (...), il vaut mieux entretenir de bonnes relations avec eux, même si, parfois, je dois leur donner les recettes de toute la journée (...), non, on n'a pas d'association ni de syndicat (...),

- j'aime bien mon métier, je ne suis jamais seul (...), oui, j'arrive à gagner de quoi manger et à payer le loyer de mon taudis à Mathare (...), les clients aiment bien écouter la radio, j'en ai une accrochée ici (...), non, ils ne payent rien pour écouter, la radio attire des clients et des amis (...), je ne peux pas quitter ici parce qu'il n'y a pas de travail pour moi (...),

- *je n'arrive pas à nourrir ma famille avec ce que je gagne ici (...), ma femme travaille aussi, elle vend des légumes chez nous (...), je n'ai pas trop de clients, il y a de jours où personne ne vient (...), non, ils ne sont pas des clients, ce sont des amis (...), je reste ici parce que je n'ai pas d'autre travail à faire (...), non, il n'y a pas de possibilités d'avoir un salaire fixe (...), quand la police arrive, je choisis que faire, je leur donne de l'argent ou je me cache (...), non, on ne m'a jamais démoli la boutique, on arrive à s'entendre (...), non, on n'a pas d'organisation pour se défendre, c'est à moi de le faire (...), nous nous aidons par amitié (...),*

- *les clients aiment bien cette sorte de boutiques (...), je crois que si j'avais ma boutique dans un bâtiment je n'aurais pas tant d'amis (...), oui, les gens ne viennent pas seulement pour se faire coiffer, ils viennent pour parler, pour écouter la radio (...), oui, moi aussi j'ai une radio ici accrochée au mur (...),*

- *non, nous n'avons pas de syndicats (...), chacun résoud ses problèmes quand ils arrivent (...), généralement je paie à la police ou aux inspecteurs (...), non, je n'ai pas d'épargne, je ne gagne pas beaucoup (...), je reste là à faire mon métier, parce qu'il n'y a pas d'emploi payé pour moi (...), j'ai une moyenne de 3 clients par jour (...), non, tous les gens qui viennent chez moi ne sont pas là pour se faire coiffer, on aime bien parler et écouter la radio (...),*

Les activités informelles à Mathare Valley ne concernent pas seulement les affaires économiques, mais aussi des activités sociales qui vont au-delà des actions communautaires traditionnelles d'entraide. Ainsi, les coiffeurs, par exemple gagnent de l'argent et permettent aux clients de se tenir au courant de l'actualité du pays en écoutant les nouvelles. La présence d'une radio ne peut pas être considérée comme banale, du fait qu'à Mathare Valley il n'y a pas d'électricité, donc pas d'accès aux informations.

L'importance du secteur informel dans les communications se remarque aussi par l'existence de vendeurs de vieux journaux, qui se placent dans la rue où ils vendent ou louent le journal, lequel sera revendu plus tard, par le client lui-même, à un prix inférieur. D'après des témoignages, l'affaire des journaux est très importante dans la vie communautaire, car le vendeur, qui va au centre et les ramasse, offre à la communauté la possibilité d'avoir accès aux nouvelles, même si elles sont déjà dépassées. Les affaires concernant les journaux et la radio, deviennent le noyau de communication et d'échanges oraux, où on s'informe de façon informelle:

- *on échange des nouvelles (...),*
- *on me traduit le journal (...),*
- *on fait partie des discussions politiques (...),*
- *on échange la parole, on ne vend pas les récits (...),*
- *on fait occuper leur temps aux conteurs (...),*
- *on n'en tire pas de profit économique, on est ensemble (...).*

La première chose qui attire l'attention, autour de l'information, est que celle-ci ne se limite pas à connaître les problèmes de voisinage, mais permet aussi prendre connaissance de la conjoncture politique et économique du moment, dans la ville et dans le pays. Et, ici encore, on remarque une division du travail: les vendeurs de journaux sont généralement des hommes très âgés, tandis que les conteurs des nouvelles sont des hommes qui se trouvent dans la quarantaine. L'organisation du travail est déterminé par le caractère de l'activité puisque le vendeur de journaux aura un profit tandis que le conteur de nouvelles, non.

Les vendeurs de journaux n'ont même pas besoin d'un taudis pour exercer leur métier; dans le trottoir, ils déposent les journaux sur un carton, ou par terre, ils restent assis tout près de leurs marchandises. Leurs profits ne sont pas grands, d'après les témoignages, ils ne

gagnent même pas de quoi manger, mais l'activité leur permet d'être occupés et d'être en contact avec d'autres personnes:

- je ne peux pas vivre de ce que je gagne ici (...), j'habite chez ma fille, je ne paye pas de loyer, c'est elle qui paye (...), je ne peux pas changer de métier, je suis trop vieux (...), j'aime bien rester ici, je peux parler avec les gens, discuter (...), nous aimons bien parler de politique (...),

- je ramasse les vieux journaux, les plie à nouveaux, les place ici sur le carton (...), je ne paie pas pour eux (...), je peux les vendre à 5 shillings maximum, s'ils ne sont pas trop vieux (...), je ne vends pas tous les journaux, surtout le Kenya Times les gens n'aiment pas (...), parce que c'est le journal du gouvernement (...), non, je ne dirai plus rien, je n'aime pas parler du gouvernement (...),

- je vends des journaux et parfois des revues, parfois je les achète à quelqu'un en ville ou je les ramasse (...), je reste ici toute la journée, parfois je ne vends rien (...), non, je ne mange pas ici, je mange quand je rentre chez moi, le soir (...), non, je n'ai pas d'épargne, regardez-moi, vous croyez que j'ai de l'argent? (...),

- oui, les gens achètent, mais pas tous, un petit nombre seulement, ils font des économies et ils racontent les nouvelles aux autres après (...), non, je ne suis pas dérangé par la police (...), s'ils dérangent les autres, je ne sais pas; peut-être ne viennent-ils pas chez moi parce que je suis trop vieux (...), non, je ne paie pas d'amendes ni des impôts; si je dois payer, je ne travaillerai plus (...),

- parfois les clients restent assis ici, à côté de moi, ils lisent et puis je leur achète de nouveau le journal (...), c'est sont les affaires, ils ont besoin de faire des économies, je peut vendre le journal à un autre client (...), non, je ne gagne presque rien (...).

Ainsi apparaîtrait la première organisation autour de l'information, constituée de façon informelle, à laquelle adhère toute la communauté. Dans celle-ci, il n'y aura pas de profit économique ni d'activités à connotation contestataire. Il s'agit de savoir s'identifier et de comprendre son environnement social. Un élément important dans le contexte de l'information, écrite ou orale, est le fait que normalement les gens dans les bidonvilles ne savent ni lire ni écrire. A la question de savoir pourquoi et comment ils ont accès à l'information, aux nouvelles du pays, une minorité répond qu'ils lisent la presse. Sur 250 personnes interviewées à Mathare Valley, 237 ont répondu qu'elles écoutaient les nouvelles à la radio chez le voisin; il n'y avait que 13 personnes sur 250 qui ont répondu avoir une radio.

Les réunions qui se font à la fin de la journée autour de la radio servent non seulement à s'informer; en effet les liens de solidarité et de sociabilité s'élargissent. Comme tout le monde n'assiste pas aux séances d'écoute de la radio tous les soirs, il se crée alors un réseau d'information où les "raconteurs" feront circuler les nouvelles, lesquelles seront amplifiées au fur et à mesure que la nouvelle circule et suivant l'habileté du raconteur à les transmettre. Les "raconteurs" ne font partie d'aucune association: il s'agit de gens qui aiment parler, qui aiment la politique:

- j'écoute les nouvelles ou parfois je lis le journal (...), je n'ai pas de radio, mais je peux l'écouter chez mon voisin (...), oui, on se réunit chez lui le soir, on parle, on discute, je suis bien informé (...), je viens après, le lendemain, parler avec les gens dans la rue, je les tiens au courant des informations (...), non, on ne me paie rien (...), oui, je travaille, je vends de petites lampes et en même temps je parle (...),

- c'est très simple, voyez-vous, je lis le journal en ville le matin (...), non, je ne l'achète pas, un ami à moi me laisse lire, c'est le journal du jour (...), je vais au centre ville parce que j'aide un chauffeur d'un matatu (...), puis quand je rentre le soir, j'ai déjà lu le

journal et écouté les nouvelles à la radio (...), mais la radio dans le matatu (...), je sors le soir et je rencontre des amis, les voisins, et je les informe de ce qui s'est passé (...), ils aiment savoir tout, principalement sur la politique (...), non, je ne lis pas tous les journaux, un seulement (...), non, je ne parle de politique qu'avec mes amis (...),

- j'écoute les nouvelles le soir chez mon voisin, je m'informe, puis je raconte les nouvelles à ceux qui n'ont pas écouté (...), non, je suis sérieux, je répète exactement ce qu'ils ont dit à la radio (...), non, je ne sais pas lire, je ne peux pas lire les journaux (...), je raconte même les dernières chansons, c'est amusant, les gens aiment savoir tout (...), non, je ne gagne rien, j'aime bien le faire (...),

- j'ai une petite radio qui fonctionne avec des piles, mes voisins viennent chez moi pour écouter ensemble (...), non, on ne me paie rien, nous sommes amis, des voisins (...), il arrive que je n'ai pas l'argent nécessaire pour acheter des nouvelles piles et on ne peut pas écouter, alors on parle ou on attend que quelqu'un d'autre vienne nous raconter ce qui se passe (...), non, je ne raconte rien, il y a nos amis qui savent le faire (...),

- j'écoute la radio chez le coiffeur, dans la rue (...), oui, je travaille à côté de lui et j'écoute toute la journée (...), je travaille là aussi, je fais la réparation des chaussures (...), parfois je lis le journal, mais très rarement parce que je n'ai pas d'argent pour l'acheter (...), le soir je raconte les nouvelles à mes voisins, et nous discutons ici dans la rue durant la journée (...), ce qui nous intéresse le plus? savoir ce que le gouvernement fait (...), non je préfère ne pas parler avec vous de politique (...), oui, nous parlons entre nous de politique (...),

- j'ai ma fille qui travaille dans une maison en ville, quand elle vient le dimanche, elle apporte les journaux, elle les lit pour nous, et puis nous vendons les journaux au bonhomme là dans la rue (...), nous l'écoutons, la famille et quelques voisins, nous ne

devons rien payer pour être informés (...), comme ça nous pouvons savoir quand les politiciens vont venir et ce qu'ils sont en train de faire (...), non, nous parlons de politique entre nous seulement, il est mieux de ne rien dire de plus (...), oui, je raconte après à mes amis ce que nous savons de nouveaux, ils aiment bien (...),

- nous ne sommes pas organisés dans des associations, nous nous informons tout simplement, par exemple, moi, je lis le journal de temps en temps et écoute les nouvelles tous les jours chez mon voisin, et puis je raconte tout à ceux qui veulent m'écouter (...), je le fais dans la rue, dans mon kiosque, les gens qui passent savent que je suis informé et me demandent les nouvelles (...), oui, c'est très important pour moi, ne voyez-vous pas qu'en faisant ça, on a plus d'amis, on apprend beaucoup de choses? (...), nous racontons les nouvelles mais nous ne gagnons pas d'argent, ce n'est pas un travail (...), les gens? ils aiment savoir ce qui se passe au gouvernement, ils aiment aussi la musique (...), oui, nous discutons de politique, des élections (...), non, je préfère ne pas parler maintenant du gouvernement (...),

- j'écoute les nouvelles chez moi, j'ai une petite radio à piles, mais je ne raconte pas les nouvelles, c'est mon fils qui fait ça car il sait aussi lire alors il peut lire les journaux, ainsi il est vraiment bien informé (...), c'est lui qui me raconte tout ce qu'on ne dit pas à la radio, voyez-vous, il est plus éduqué, il sait bien parler et raconter, il explique tout très bien (...), il ne me raconte pas seulement à moi, non, il raconte à tous ses amis au travail (...), il travaille dans un kiosque, il vend de la nourriture (...), oui, c'est sont les gens qui viennent l'acheter qui lui posent des questions et il leur apprend tout ce qu'il sait (...), peut-être, oui peut-être qu'il peut exagérer un peu, je n'en sais rien, mais il parle très bien mon fils (...).

1.2. La production du Chang'aa.

Dans ce milieu socio-économique urbain à côté des gens qui luttent pour la vie dans des conditions précaires, qui s'occupent des activités plus symboliques d'entretien de la sociabilité, on trouve d'autres activités qui ont un poids plus grand dans la survie économique. Le brassage et la distillation se placent parmi les activités les plus rentables du secteur informel chez les pauvres de Nairobi.

Le Chang'aa est une activité qui a été apprise des Nubiens et qui a démarré au Kenya avant la période coloniale. Il semble que les premières distillations de ce produit au Kenya ont commencé à Marsabit et Eldoret, pour s'établir avec le temps à Nairobi. Les coûts de préparation ne sont pas très élevés. Il suffit d'avoir un peu d'argent pour acheter les ustensiles nécessaires (bidons pour la fermentation, pots pour la distillation, bois à brûler, grande quantité d'eau pour le refroidissement, ustensiles servant à mesurer les quantités, bouteilles), qui serviront longtemps, et pour acheter les matières premières.

La préparation du Chang'aa commence par la fermentation du maïs, dans un processus qui prend généralement trois jours; le produit est alors séché pour être ensuite mélangé avec de l'eau et de la levure traditionnelle préparée à partir du millet. Ce mélange est conservé encore trois jours et il devient ce qu'on appelle le Busaa. Ce Busaa est ensuite mélangé avec du sucre ou de la mélasse, et après plus ou moins une semaine, le produit est passé dans l'alambic (fabriqué de façon artisanale), à l'extérieur des taudis, généralement près de la rivière. Durant la distillation, on ajoute de l'hydroxyde de sodium; la quantité est calculée par le propriétaire de l'affaire.

a. Le Chang'aa fait partie d'une longue tradition où se mélangent les activités sociales et économiques. En effet, durant la période pré-coloniale, la distillation se réalisait pour la consommation familiale et pour l'utilisation dans les cérémonies. La production du Chang'aa et

des boissons alcoolisées faisait partie des activités des femmes. A Kowe (Kenya de l'ouest), par exemple, durant le 19^{ème}, siècle les femmes Luo produisaient le Kuon, sorte de bière préparée à partir du sorgho ou du millet (Hay J.M. 1979, 95-96). Cette boisson était essentielle pour le divertissement des hommes âgés et dans les fêtes et les cérémonies.

Au 20^{ème} siècle, les femmes qui migrent de la campagne vers Nairobi cherchent la survie économique dans la distillation d'alcool qui s'avère une des activités les plus rentables pour elles durant la période coloniale (Parpart J.L. 1986, 149). Mais le brassage et la distillation étaient réprimés à Nairobi: les femmes étaient emprisonnées ou expulsées des endroits de travail, comme ce fut le cas dans la localité de Ndola (Bujra J. 1982, 223), où les établissements étaient détruits quand les autorités constataient la réalisation de l'activité. Les productrices étaient aussi obligées de verser une part de leurs profits aux autorités, quand la police arrivait, pour persuader la police d'ignorer leurs activités. Le transfert d'une part de leurs profits à l'Etat se faisait sous forme d'amendes ou de pots-de-vin. Cette forme de paiement se reproduisait, de la même façon, quand les consommateurs étaient interceptés. Malgré les interdictions, la distillation continue à se faire dans la clandestinité.

Le processus socio-économique continue son évolution et, durant les années '50, la majorité des femmes travaillant dans la production du Chang'aa deviennent moins indépendantes et moins auto-suffisantes. En effet, elles devront pourvoir au travail de leurs époux (Parpart J.L. 1985, 5), qui entrent dans une nouvelle période, la pré-indépendance, et se trouvent sans emploi. Après les années '60, cette activité devient presque le patrimoine exclusif des hommes, les femmes étant remplacées par des milliers d'hommes sans emploi. La production continuera à se faire dans la clandestinité dans les secteurs squatting, et, dans cette logique, on trouve le principal centre de production à Mathare Valley.

b. Les formes d'organisation sociale de la production du Chang'aa et la structure de la production sont imposées par les structures économiques officielles qui essaient de protéger le

monopole de la production et de la vente d'alcools produits par les marchés officiels-privés, obligeant les autres secteurs à rester dans l'illégalité.

L'organisation de la production est assumée par le propriétaire de l'affaire avec la collaboration des ouvriers. Ils vont préparer les endroits pour la fermentation, cachés à l'intérieur des taudis, mais le moment où on prend le plus de soin est celui de la distillation. En effet, comme les alambics se trouvent à l'extérieur, la surveillance doit être très grande:

- j'engage mes ouvriers ici dans le voisinage, ce sont des jeunes hommes que je connais depuis toujours, et nous travaillons tous ensemble (...), c'est mon affaire, mais je dois rester toujours là, il faut bien travailler, ils doivent faire bien leur métier (...), parfois, c'est moi qui achète les matières premières, parfois j'envoie un des ouvriers, il ne faut surtout pas se faire repérer (...), je connais les prix de tout, et je sais qu'ils ne sont pas des voleurs, on fait les achats en ville mais en envoyant des gens différents chaque fois, si c'est moi qui achète, je le fais normalement quand je dois aller à la banque ou quand j'ai d'autres choses à faire en ville (...), oui, je surveille les ouvriers et le produit, il faut être attentif à tout (...), je suis sûre qu'ils vont bien protéger la production, ce sont eux qui cachent ce qu'il y a à cacher, il faut prendre soin du produit, c'est notre affaire à tous, ils mangent grâce à ce qu'ils gagnent avec (...), bien sûr il y a ceux qui ont plus d'expérience qui préparent les alambics, c'est un travail délicat, il faut bien le faire pour ne rien perdre (...), nous le cachons dans une des pièces que je possède ici, c'est plus sûr, c'est moi seul qui ai les clés, mais nous changeons souvent de cachettes, il vaut mieux pour la sécurité de tous (...).

Dans le cas de Mathare Valley (voir Annexe N°4-D), pour placer les alambics, ils cherchent des points stratégiques où ils ne pourront pas être vus par la police; juste sur la colline, en face du grand bidonville, se trouve une station, le Mathari Police, qui, en théorie, est chargée de la sécurité des habitants du secteur, mais qui est surtout attentive aux mouvements

des distillateurs. Ce qui se joue, à ce moment de la production, est une question de stratégie, pour éviter de devoir payer des pots-de-vin ou de se faire renverser les bidons avec la production, s'ils ne consentent pas à payer l'argent qu'on leur demande¹.

La spécialisation dans le travail se fait avec le temps, par l'observation des activités que les gens ont vues dès qu'ils étaient petits. Il s'agit d'une affaire traditionnelle dans laquelle, généralement, peuvent entrer les membres du groupe, les voisins. On ne peut pas dire qu'il existe de mécanismes permettant l'augmentation ni de la production ni du nombre de personnes impliquées. La distribution du travail est déterminée non seulement par la décision du propriétaire de l'affaire, mais aussi par les réseaux d'employés qui se partagent le travail.

D'après les ouvriers interviewés, ils n'ont ni contrats ni engagements formels. Il y a un réseau d'ouvriers qui vont se distribuer le travail afin de donner l'occasion aux autres de gagner aussi de l'argent. Cela veut dire qu'on ne trouvera pas toujours les mêmes ouvriers dans les alambics, et, si on les trouve, c'est parce qu'ils n'ont plus rien à faire et restent là, sur place, à accompagner celui ou ceux qui travaillent en ce moment:

- je viens travailler ici depuis des années, toujours avec le même employeur, nous n'avons pas de contrat de travail, pour quoi faire? (...), non nous n'avons pas besoin de signer des papiers, il nous donne toujours du travail, et nous nous le partageons (...), non, il nous communique quand il y a du travail, donc nous décidons qui va travailler, il faut donner l'occasion aux autres de gagner de l'argent aussi (...), avec ce que je gagne?, j'aide ma famille et je peux acheter de la nourriture et des vêtements (...), oui, je peux dire que je gagne bien, de toute façon je ne trouve pas un autre travail, je reste ici et

¹ A propos des stratégies mises en œuvre par les producteurs et même par les distributeurs, il est important de noter qu'ils prennent soin de choisir les endroits où ils peuvent travailler. Par exemple, on ne pourra pas trouver cette sorte de production à Kibera (n°9 sur la carte), où les consommateurs doivent se contenter de recevoir et d'acheter le Chang'aa venu d'ailleurs. Ceci est déterminé par le fait que tout près de ce bidonville se trouve une des maisons du Président Moi, et pourtant l'endroit est très surveillé.

collabore avec la distillation (...), non, je ne crois pas que je pourrai gagner assez bien avec un job en ville, ici je gagne bien, j'ai un travail sûr et je suis protégé (...),

- j'ai 18 ans, je suis née ici à Mathare, et j'ai toujours été près du Chang'aa (...), cela veut dire que j'ai toujours connu l'affaire et maintenant j'en fait partie, je travaille dans la distillation, je fais des achats, et parfois je viens avec les autres, en taxi, vendre le produit en ville (...), oui, je peux dire que je gagne bien, je ne travaille pas tous les jours, les autres aussi ont besoin de travail, et je crois qu'avec un autre job je ne gagnerai pas ce que je gagne ici (...), le propriétaire est notre ami, il nous donne un bon traitement, il nous paye pour ce que nous faisons, ce n'est pas un cadeau, c'est notre salaire (...), non, je n'ai pas de contrat, nous nous engageons avec lui, directement (...), non, je n'ai pas d'épargne, pas moi, je n'arrive pas à faire des économies, il en a certains qui le font, et le patron aussi (...).

Les structures de production spécialisées pour la vente ne sont pas semblables à celles des marchés officiels. D'une part, la production officielle de boissons alcoolisées est protégée par l'Etat et par les industries. De l'autre, la protection de la production illégale doit être assurée de façon informelle par tout un réseau de solidarité mis en place dans le quartier, par les voisins, producteurs et travailleurs eux-mêmes. Dans la vente comme durant la production, les informations transmises vont servir à protéger le produit jusqu'à sa destination finale.

Les réseaux que les acteurs impliqués mettent en place pour l'approvisionnement des marchés entrent en concurrence avec les circuits modernes de commercialisation. Les vendeurs de Chang'aa vont se mobiliser individuellement, en faisant passer le produit, transporté dans des bidons, comme l'eau. Il existe des mécanismes de protection pour celui qui transporte le produit et pour le produit même. Par exemple, ils ne feront pas le même chemin ni ne vont envoyer le même vendeur plus d'une fois en deux semaines, pour ne pas être repérés. Il est évident que, dans la commercialisation, il existe des arrangements avec les chauffeurs des taxis

ou des matatus, qui acceptent de transporter la marchandise, moyennant un prix plus élevé pour chaque voyage. Les coûts du transport n'affecteront pas le coût final de vente: tous les coûts ont été calculés à l'avance, même les pots-de-vin:

- pour chaque processus de production, je fais mes comptes: le prix des matières premières, le salaire des ouvriers, les pièces d'argent pour les enfants, le salaire des transporteurs, une réserve éventuelle pour payer l'amende si un d'entre nous est arrêté par la police, de l'argent extra pour les chauffeurs, et de l'argent pour la police et pour les inspecteurs du City Council (...), non, tout ça n'augmente pas les coûts finaux du produit, tout est bien calculé, nous devons être sûres d'obtenir toujours un profit (...), oui, j'ai la comptabilité de mes affaires (...), je le fais moi-même, tout est dans ma tête, je n'ai que quelques petits comptes sur le papier (...), oui, bien sûr, il y a des fois où nous perdons toute la production à cause de la police, cela aussi est calculé, c'est pour cela qu'il faut avoir des réserves, de bien calculer les pertes et les profits (...), non j'ai un montant limite pour les pots-de-vin, c'est pour cela qu'il y a des fois où je les laisse renverser la production, ils doivent savoir qu'on ne peut pas leur donner de l'argent tous les jours, sinon de quoi allons-nous vivre? Nous sommes nombreux! (...).

Nous avons pu aussi constater une division des responsabilités, dans laquelle les plus âgés, qui sont généralement les propriétaires des affaires, assureront la sécurité de ceux qui travaillent dans leur domaine. De même, le rôle joué par la famille du producteur est très important dans la sauvegarde des intérêts du producteur. S'il a de grands enfants, ils travailleront avec lui dans le contrôle des endroits de fermentation, et un peu dans la surveillance de la distillation. L'épouse, ou les épouses, du producteur ont généralement un "bar" qu'elles gèrent, où on trouve uniquement du Chang'aa produit dans l'affaire de l'époux. Les "bars", à Mathare Valley, sont également de petits taudis, où on place une petite table faite de façon artisanale, un ou deux bancs de bois, comme partout dans le bidonville sans électricité, et, dans un coin, il y a un bidon (banalisé) avec le Chang'aa et quelques verres:

- j'aide mon époux ici, j'ouvre le bar tous les jours dès le matin jusqu'au soir; on ferme durant la journée si la police arrive; si je dois faire autre chose je ferme aussi; c'est à moi de veiller à cette affaire (...), oui, j'ai deux enfants, ils sont ici avec moi (...), non, je n'ai pas un salaire, je reçois le bidon du Chang'aa, je sais combien de verres il y a dedans, et combien d'argent je dois rendre à mon époux (...), non, c'est lui qui paye tout pour moi, il paye aux autres femmes, les vendeuses, et aux ouvriers, c'est comme ça (...), non, la police n'est jamais entrée dans mon bar, nous surveillons bien et nous fermons vite quand ils arrivent (...).

Puis, il y a les vendeurs sur le site, principalement des femmes adultes aidées de leurs enfants, qui reçoivent la marchandise chez elles, en bouteilles, pour être vendue par verres aux clients qui vont la chercher chez elles, dans leur taudis, parce qu'elles n'ont pas de bar. Sur 250 témoignages, reçus à Mathare Valley, nous avons trouvé que 58 femmes, c'est-à-dire 24%, travaillent dans la vente du Chang'aa. Ce produit est la deuxième source d'emploi, après la vente de légumes, pour les femmes du bidonville:

- je vends du Chang'aa ici aux clients qui viennent chez moi, vous voulez en acheter une bouteille? (...), non, je ne gagne pas assez, j'ai trois enfants à nourrir, je suis seule, il faut que je me débrouille (...), je reçois ici la marchandise, je paie d'avance, parfois, on me fait du crédit, mais le problème c'est qu'on n'a pas des clients tous les jours (...),

- les clients viennent le soir, je vends ici chez moi, nous discutons, mais ils ne boivent pas beaucoup, ils préfèrent aller au bar (...), ils viennent ici parce qu'il y a des fois où le bar est dangereux, la police arrive le soir aussi, on peut les conduire en prison (...), non, nous vendons au même prix que dans le bar (...), oui, mes enfants m'aident à vendre durant la journée (...),

- je vends du Chang'aa parce que je n'ai rien d'autre comme travail, monsieur m'a donné l'occasion de gagner un peu d'argent mais ce n'est pas assez pour vivre, il faut beaucoup travailler et ce, seulement pour survivre (...), non, je n'ai l'aide de personne, c'est pour ça que je dois rester ici même le soir à attendre si un client arrive (...),

- non, je ne vends pas beaucoup, parfois il me faut une semaine pour vendre une bouteille, les clients n'achètent que par petits verres (...), oui, je vends des légumes aussi durant la journée mais je n'arrive pas à m'en sortir (...), oui, monsieur m'a fait crédit quand je n'ai pas eu l'argent pour lui payer la bouteille du Chang'aa, je vous dis qu'on n'arrive pas, c'est très difficile (...).

Le réseau de travailleurs s'élargit avec ceux chargés de la distillation. En septembre 1993, ils reçoivent un salaire fixe de 100 shillings pour chaque processus de distillation, chez les distillateurs visités. Mais si la production est jetée par terre ou dans la rivière par la police, tous seront perdants et personne ne protestera devant le "patron" ni demandera le paiement du travail perdu.

Comme on l'a déjà dit, le producteur compte sur un réseau d'ouvriers qui se partagent le travail, où l'un donne l'occasion à l'autre de gagner de l'argent moyennant un accord implicite. Si on tient compte que le coût du loyer d'un taudis à Mathare Valley est, en moyenne, de 200 shillings par mois, on peut comprendre le niveau de rentabilité de l'affaire et les liens de solidarité des travailleurs qui se donnent entre eux l'occasion d'avoir de quoi survivre¹:

¹ Ces logiques sont en accord avec des réflexions faites dans des travaux sur le secteur informel, qui analysent le secteur comme presque la seule voie que les pauvres ont trouvé pour leur survie sociale et économique, plutôt que de réaliser une épargne et une grande rentabilité économique. Cf. KING K. 1987. CHICOT M.É. 1988.

- moi, comme ouvrier, je gagne 100 shillings chaque fois qu'il y a distillation, je peux faire ça plus ou moins 8 fois par mois, vous voyez, je peux gagner par mois 800 shillings (...), oui c'est pour cela que je vous ai déjà dit que je ne pourrai trouver un bon job en ville (...), non, nous nous sommes mis d'accord pour donner du travail à d'autres amis ici dans notre communauté, le patron est d'accord, il nous laisse faire, nous décidons qui va travailler chaque jour, il dit que c'est très bien qu'on se partage le travail (...).

Dans ce réseau, on trouve aussi les vigiles, c'est-à-dire les enfants qui surveillent l'arrivée de la police et d'étrangers à l'affaire ou à la communauté. Ils peuvent exercer cette activité avec l'autorisation et sous la surveillance des adultes. Ils ont développé un langage codé, compris uniquement par les acteurs sociaux impliqués dans la production du Chang'aa, permettant de mettre tout le monde en garde. Ainsi, normalement, à l'arrivée des policiers, la seule chose illégale qu'ils trouvent sont les alambics en pleine cuisson, qui sont impossibles à cacher. Le reste, c'est-à-dire les vendeurs, les consommateurs, les bars et les endroits de fermentation, sont impossibles à trouver.

c. A propos des formes de mobilisation du capital social, culturel et économique, et des bénéfices qu'en tirent les acteurs sociaux impliqués dans l'affaire du Chang'aa, on a pu constater qu'il existe des initiatives propres visant l'amélioration des conditions de vie. Elles visent aussi l'augmentation de leur épargne, de leur capital. Ils ont des comptes à la banque, ils prêtent de l'argent avec des intérêts, ils investissent dans la propriété foncière dans le bidonville.

D'après les témoignages recueillis sur le terrain, les propriétaires des centres de production du Chang'aa investissent tout d'abord sur place, dans l'immobilier. Ils achètent un terrain à la municipalité ou aux propriétaires privés, toujours dans le secteur où ils travaillent. Ceci a comme objectif de ne pas quitter leur environnement social, leurs voisins, leurs amis, qui deviennent même leur *complices*. Ils commenceront à bâtir, petit à petit, de façon à ne pas

montrer trop vite leur *enrichissement* , pour ne pas être repérés par les autorités qui pourraient demander l'origine des revenus et pour ne pas casser les relations avec la communauté en devenant un *nouveau riche* du jour au lendemain. La nouvelle maison est un petit bâtiment à deux ou trois étages, construite en dur, avec trois ou quatre appartements. L'appartement occupé par le propriétaire et sa famille sera rempli d'objets *modernes* , tels que la cuisinière électrique et l'appareil de TV, qui normalement serviront à garnir le salon puisqu'il n'y a pas de raccordement électrique, et ils devront se contenter d'allumer le soir un moteur générateur d'électricité.

Cette première figure concernant l'investissement des revenus sur place peut être interprétée comme une sorte d'attachement au secteur, de l'intérêt à rester là pour aider les autres habitants du bidonville. La réponse donnée par les trois producteurs interviewés montre une autre dimension à propos de cet attachement au bidonville:

- je ne peux pas déménager, même si j'ai l'argent (...), c'est ici que je peux exercer mon travail, librement (...), je suis entouré d'amis et de personnes qui travaillent pour moi, nous nous protégeons les uns les autres, tandis qu'ailleurs je serais seul (...), non, de toute façon, je peux continuer à travailler et à investir ici, je ne peux pas dire aux ouvriers: je quitte Mathare mais je viendrai vous mettre au travail tous les deux jours, ils ne vont pas apprécier cela (...), oui, mais dans un autre quartier les gens ne vont pas apprécier mon métier, c'est très risqué (...),

- je dois rester ici, c'est ma place, je ne peux pas aller habiter dans un quartier de "riches", ils vont me repousser (...), oui, j'ai l'argent mais je vais le perdre si je quitte Mathare, c'est ici que je peux travailler, dans un autre quartier je ne pourrais pas, les voisins n'aimeraient pas ce que je fais, ils pourraient en faire part à la police (...), ici nous sommes en sécurité, entre amis (...),

- oui, j'ai de quoi acheter une maison ailleurs, hors de Mathare Valley, mais qu'est ce que je vais faire là bas? je ne peux travailler qu'ici (...), oui, je pourrais envisager d'aller habiter ailleurs et garder mon endroit de travail ici, mais je crois que je n'aurai plus l'aide de mes voisins ; et dans un autre quartier je crois que les gens ne vont pas m'accepter, vous le savez bien, je travaille avec le Chang'aa, je ne peux pas déménager avec mon affaire (...), voyez-vous, c'est comme si je venais ici rien que pour les utiliser, et je les quitte le soir pour aller chez d'autres gens plus riches, ça ne marchera pas (...), non, nous restons ici, nous pouvons travailler en paix, nous nous aidons les uns les autres, je peux investir dans d'autres choses (...).

On constate l'existence de plusieurs obstacles qui empêchent la mobilisation du capital social et économique. Les pratiques d'investissement s'arrêtent, normalement, aux frontières du bidonville. Même si le travailleur veut investir ailleurs, il n'aura pas facilement accès aux crédits des institutions formelles. Cette difficulté, chez les distillateurs, est présente dans toutes les branches du secteur informel¹.

Les acteurs sociaux du Chang'aa ont donc d'autres sources de revenus: les propriétaires auront les bénéfices perçus de la vente du produit, des loyers des maisons, ou de l'argent qu'ils prêtent à d'autres. Les femmes qui vendent le Chang'aa dans le bidonville auront aussi des revenus extras si elles travaillent, simultanément, dans la vente de légumes ou dans la prostitution: la vente d'un produit peut produire en même temps la possibilité d'en vendre un autre. Les bénéfices tirés de toutes les activités circuleront dans le même secteur. On peut dire que ce qui domine, autour de la production du Chang'aa, est une logique de subsistance, répartie différemment dans les différentes couches sociales du bidonvilles. Mais on remarque aussi le déplacement des logiques de survie, qui peuvent apparaître, à première vue, comme des

¹ Au Kenya, à partir de l'élaboration du Plan de Développement 1979-1983, le gouvernement reconnaît le grave problème de l'emploi qui touche les travailleurs pauvres qui représentent 49% de la population. Malgré la reconnaissance du secteur informel et de ses besoins, les politiques pouvant aider les travailleurs du secteur n'existent pas; ceci concerne spécialement l'accès aux crédits ou toute autre source de financement. "Dans la pratique, les actions du gouvernement, à cet égard, continuent d'être anti-informelles", ILO, 1985, 33.

activités précaires de subsistance, mais qui peuvent devenir des stratégies d'accumulation cachées, souterraines, étant donné le caractère illégal des revenus.

La spécialisation dans la distillation d'alcool crée toutes sortes d'alliances, de relations, d'activités, et même de positions sociales. La position sociale des producteurs-propriétaires devient supérieure à celle des ouvriers et des vendeurs: il existe donc une division sociale qu'on ne peut pas remarquer à première vue étant donné le comportement social, les relations d'égal à égal. Le propriétaire de l'affaire est quelqu'un qui a du prestige¹ dans la communauté. Ce prestige est d'autant plus grand qu'il entretient des relations avec les autorités locales, ou que c'est lui qui reçoit les politiciens qui viennent dans le bidonville. Ce prestige, pourtant, est limité au secteur où il habite, et il est utilisé par les politiciens ou par les propriétaires quand ils ont besoin de contacts pour faire leurs propres affaires, politiques, dans le secteur.

Le propriétaire de l'affaire peut exercer un contrôle à l'égard de la production du Chang'aa et de la génération d'emplois. Il peut aussi exercer un contrôle social et économique sur la vie communautaire. Il s'agit d'une sorte de gouvernementalité locale, de groupe, dans lequel les acteurs sociaux impliqués vont restituer tout d'abord le caractère social et de solidarité de l'"entreprise commune". On remarque aussi l'élargissement des liens sociaux, spécialement au niveau individuel, mais hors du circuit formel. Le manque de liens avec le secteur formel peut être le produit du caractère illégal de la production, de même que de la concurrence économique qu'il génère. Ce manque de liens peut être aussi la conséquence de l'impuissance des acteurs sociaux impliqués dans l'affaire, qui n'arrivent pas à entrer en contact avec les entités officielles de façon formelle, mais toujours dans la clandestinité.

¹ D'après BUJRA J. 1978, *Proletarianization and the "informal economy": a case study from Nairobi*, *African Urban Studies* 3: 47-66, étant donné que la distillation du Chang'aa est considérée comme illégale, les producteurs et personnes impliqués dans l'affaire sont considérés, au-delà des frontières du bidonville, comme des gens non respectables.

Le Chang'aa est produit uniquement par les Africains. Malgré le manque de relations avec les producteurs officiels d'alcool, et à la différence d'autres branches du secteur informel qui ont des problèmes avec d'autres couches sociales insérées dans la production informelle, les producteurs du Chang'aa parviennent, par l'évitement ou par la complicité, à tisser des rapports sociaux avec d'autres secteurs économiques informels et même au sein d'autres groupes sociaux. Par exemple, les Asiatiques, qui ont des intérêts dans le secteur informel, spécialement dans les kiosques de vente de nourriture, n'ont pas d'intérêts dans la distillation. Ceci peut obéir aux relations sociales qui se développent dans l'endroit où se fait la production; aux conditions de misère du bidonville qui n'invitent pas d'autres investisseurs à venir s'installer ou à investir sur le site; aux risques judiciaires et au manque de possibilités d'*ascension sociale* pour des personnes qui habitent à l'extérieur des bidonvilles.

d. La production du Chang'aa a aussi de répercussions sur l'emploi, les revenus et les relations avec l'Etat. Si on tient compte que sur 14 ans (1972-1986), l'emploi dans le secteur informel a crû six fois plus vite que dans le secteur industriel, embauchant à lui seul près de 15% de la population active en 1985, contre environ 11% dans l'industrie (Cooper F. (ed), 1983, 8), on se rend compte de l'importance de la croissance d'une activité comme le Chang'aa.

D'après les témoignages recueillis à Mathare Valley, l'attachement à un travail se fait à partir des possibilités qui existent d'avoir des revenus semblables et même supérieurs à ceux offerts par le secteur informel. De plus, pour l'employeur, l'emploi peut être généré moyennant l'investissement d'un capital moindre que celui qui est nécessaire pour engager des employés dans le secteur formel. Ceci a provoqué un attachement à leur métier et à l'employeur.

La production du Chang'aa semble être une panacée pour le problème de l'emploi dans le bidonville, en même temps qu'elle fournit des possibilités à de nouveaux entrepreneurs locaux. Premièrement, la signification de l'emploi temporaire présente des situations où le degré de

sécurité de l'emploi et des bénéfices recueillis assure la permanence des ouvriers dans leur travail. Deuxièmement, il faut tenir compte des niveaux de revenus, des possibilités d'épargne, d'accès aux moyens permettant de réaliser des investissements et même d'accumulation du capital. Ces dernières situations comptent principalement pour les propriétaires des affaires chez qui on a remarqué un intérêt d'intégration plus grand avec les sphères économiques formelles.

Des ouvriers et des vendeurs réussissent à constituer et à développer des marchés qu'ils contrôlent eux-mêmes, pour écouler la marchandise. Le processus de commercialisation et les habilités des commerçants arrivent aussi à développer le potentiel de ventes en transformant le processus de commercialisation en un véritable réseau d'exportation vers d'autres secteurs de la ville et ses environs. Cependant, l'échelle des opérations du secteur reste petite si on la compare à celle des opérations formelles.

Par ailleurs, à la différence du secteur formel, les travailleurs informels n'ont pas le même traitement, ni politique ni économique. Les politiques à l'égard du secteur informel, en ce qui concerne l'accès aux licences et l'attribution d'un endroit où travailler, sont inspirées des intérêts des décideurs officiels, qui donneront, principalement, priorité et protection à une affaire déterminée, en accord avec leurs intérêts personnels. Cela veut dire que, même à ce niveau de décisions, le Chang'aa reste presque totalement exclu des transactions officielles. Cette façon de formaliser le secteur informel montre la tendance qui existe à travailler sous l'influence du patronage ou du clientélisme, en même temps que les méthodes de sélection vont provoquer l'accroissement du nombre d'affaires qui continueront leur travail informel dans la clandestinité.

Le sélection officielle qui s'opère n'est donc pas influencée par le caractère "criminel" de l'affaire, mais par les liens indirects qui se créent avec les représentants officiels. Nous l'avons vu, une partie de l'argent obtenu comme bénéfice dans la distillation est ainsi perdu en amendes ou pots-de-vin payés aux officiers de police ou aux employés administratifs, quand ils opèrent

des raffles dans les centres de production. Le paiement des pots-de-vin aux officiers de police est avoué par tous les producteurs et travailleurs du Chang'aa:

- nous avons tous payé de l'argent aux inspecteurs et aux policiers, personne n'a échappé (...), c'est le propriétaire qui paie par l'intermédiaire d'un de ses employés (...), oui, généralement, c'est un d'entre nous qui négocie, nous savons combien on peut donner, cela dépend du nombre de fois qu'on a dû payer durant la semaine, ou si c'est toujours pour le même inspecteur, pour le même policier (...),

- les pots-de-vin sont inclus dans mon budget, mais je ne paie pas toujours, ils exagèrent (...), si je me refuse à payer, je perds la production, on risque même d'être ramenés en prison (...),

- quand nous ne payons pas, les inspecteurs eux-mêmes renversent le produit par terre, ou arrêtent et conduisent en prison le responsable de l'affaire, s'ils le trouvent sur place (...), oui, de toute façon on finit par payer parce qu'à la Cour il faut payer l'amende (...), nous pouvons même accuser l'inspecteur de nous avoir demandé de l'argent, mais la Cour ne fait rien, nous sommes perdants (...), cela ne sert à rien de dénoncer, il est préférable de payer l'amende à la Cour et rentrer à la maison (...),

- les policiers viennent aussi démolir nos maisons à la recherche des bars ou des cachettes de fermentation: ils détruisent aussi les alambics, ils jettent le produit par terre (...), tout cela ce passe parce qu'on n'a pas voulu leur donner de l'argent, mais nous ne pouvons pas toujours donner, on finirait par travailler pour eux (...), non, on ne dépose pas plainte, chez qui? pour quoi faire? nous devons nous défendre nous-mêmes (...).

Les organismes officiels manifestent leur désaccord à l'égard de l'espace illégal -le bidonville-, et des activités illégales -le Chang'aa-. En même temps, il existe une dérégulation

dans l'action de l'autorité, qui fait de la légalité un sujet politique délicat sur lequel on peut perdre le contrôle, puisque les actions de ses représentants sur place ne peuvent pas être contrôlées. La police et les inspecteurs exercent leur propre autorité chez les producteurs du Chang'aa. Ceux-ci, étant donné leur illégalité, ne peuvent porter plainte auprès des autorités. L'affaire devient un cercle vicieux qui permet aux plus forts de détruire des modèles socio-économiques de vie, de lutte pour la survie. Ces modèles de survie, sans appartenir à des organisations reconnues, arrivent à réaliser une coalition de groupe, un autre mode de vie associative.

On assiste à l'apparition et la consolidation de rapports entre l'illégal et le légal, rapports dans lesquels toutes sortes de trafics et d'alliances sont possibles. De plus, la capacité de négociation des acteurs impliqués dans l'affaire du Chang'aa trouve ses limites dans l'endroit même de production. En effet, ils ne peuvent pas faire appel aux organismes de contrôle du gouvernement et, pour sauver leur affaire, ils sont obligés de négocier avec les "forces de l'ordre" qui arrivent sur le terrain. On constate ainsi comment les inspecteurs ont l'occasion d'avoir des revenus complémentaires aux salaires officiels, toujours dans une illégalité qui n'est pas réprimée, mais plutôt tolérée.

L'hégémonie des pouvoirs économiques peut représenter le statut intégré entre l'informel et l'Etat, entre l'illégal et les représentants de l'Etat. Elle peut représenter aussi la façon de légitimer les activités de certains acteurs sociaux, liées aux intérêts de l'Etat et des élites économique-politiques. Dans ce contexte, la logique dominante donne le caractère d'illégitimité aux travaux réalisés par les couches pauvres. La corruption, les passe-droits, la contrebande, les pots-de-vin, seront intégrés dans cette logique de concurrence, qui met en jeu le juridique, le pouvoir économique-politique, et les stratégies de survie du petit peuple.

Les tensions qui en résultent à l'égard des distillateurs, avec les rafles et les actions de la police, peuvent aussi montrer que l'idéologie élitiste est déterminée par une culture qui se veut

hégémonique. Cet essai d'hégémonie rend plus difficiles les relations entre les acteurs appartenant à différentes couches sociales, puisqu'on veut consacrer un modèle de relations sociales et de valeurs qui ne s'insère pas dans les logiques du quotidien, ni dans l'imaginaire des couches pauvres, ni dans leurs modèles économiques destinés à la survie. Même quand le gouvernement tolère l'activité, normalement dans les périodes des campagnes politiques, il reconnaît que ni lui-même, ni les forces "légales" ne peuvent reproduire la force de travail, et qu'ils n'arrivent pas non plus à contrôler les alliances qui se font, entre *le haut* et *le bas*, en quête de bénéfices.

La réalité montre que la lutte pour la vie est permanente et que la *débrouille* pour la survie s'intensifie. La croissance de l'activité dévoile les rapports existants entre les différents acteurs. Elle montre aussi qu'il n'y a pas diminution de la demande du produit, mais uniquement, et ce à la suite des rafles, des diminutions temporaires de l'offre, ce qui provoque la montée des prix. En 1993, le prix d'un verre pouvait arriver à 25 shillings.

Le prix d'un verre ne donne pas l'idée des bénéfices pour le producteur. Il en tire profit dès le moment où le Chang'aa est prêt, le reste étant l'affaire des distributeurs ou vendeurs. On a pu constater que les bénéfices du producteur dépassent n'importe quelle autre activité du secteur informel et parfois même du secteur formel. D'après les producteurs interviewés¹, ils tirent un profit de 700 shillings pour chaque bidon de 20 litres, ce après avoir payé travailleurs, matières premières, pots-de-vin etc. Tous ces coûts étant calculés d'avance et le producteur n'ayant qu'à recevoir son argent librement. Normalement, ils sortent sur le marché 3 bidons par jour, ce qui fait 2.100 shillings de profit par jour. Le bénéfice, par mois, se chiffre donc environ à 63.000 shillings, libres d'impôts et de contrôles fiscaux. Ceci dans un bidonville où les habitants n'arrivent pas à avoir des revenus supérieurs aux 1000 shillings par mois².

¹ Les chiffres donnés ici correspondent aux prix-bénéfices déclarés par les producteurs en septembre 1993.

² D'après certains témoignages, un chauffeur de matatu peut gagner maximum 5000 shillings par mois, une ou un employé du service domestique gagne entre 3000 et 5000, un vendeur de journaux dans la rue peut gagner 300 à 400 shillings par mois.

On est face à une activité que représente la seule production faite dans le bidonville. Activité difficile à réguler et qui comporte non seulement des intérêts économiques de grande ampleur, mais aussi des liens sociaux spécifiques. Ces liens sociaux s'organisent *par le bas*, pour faire face aux empêchements de la loi, tandis que *par le haut*, les liens sociaux qui se développent essayeront d'empêcher l'activité "illégal" au bénéfice des producteurs officiels.

Les lois de la Cour Makadara à Nairobi, par exemple, s'efforceront d'imposer des amendes et d'augmenter les pénalisations contre le secteur du Chang'aa. De même, le repérage des organisations des producteurs de Chang'aa devient un but pour les autorités qui s'interrogent sur les actions des distillateurs. On suppose qu'ils ont formé des sociétés coopératives, illégales et non enregistrées. Pour d'autres, les distillateurs ont une sorte de syndicat. Ces réflexions sont le résultat des constatations quotidiennes à la Cour, quand on interpelle les gens qui ont été emprisonnés pour vendre ou distribuer du Chang'aa, mais qui ne resteront pas en prison. En effet, ils sortiront dès que quelqu'un d'autre aura payé l'amende, peu importe le montant. Seul l'existence d'une association quelconque pourrait justifier, devant les autorités et la loi, la rapidité avec laquelle sortent "les pauvres" qui sont arrêtés et conduits à la Cour.

Les associations existent et, étant donné le caractère illégal de l'activité, elles doivent rester dans la clandestinité. Dans l'endroit où nous avons travaillé à Mathare Valley, qui ne représente qu'un petit secteur du grand bidonville, les producteurs ont confirmé l'existence des associations. Elles travaillent de façon indépendante et ne touchent que le secteur où se réalisent les processus de production. Dans cet endroit, les distillateurs ont une association qui compte plus de 300 associés, et ils se réunissent une fois par mois afin d'établir des stratégies économiques, sociales et de défense (on ne peut pas encore parler de groupes d'"auto-défense"):

- nous sommes plus ou moins 300, nous n'avons pas de liste, nous nous connaissons (...), nous faisons une réunion tous les mois pour discuter de l'affaire, pour régler nos conflits internes (...), oui, il peut y avoir des conflits entre nous aussi, par exemple, quand quelqu'un qui n'appartient pas à la communauté veut s'installer ici avec son alambic (...), non, normalement, il doit rentrer chez lui, nous avons déjà organisé notre espace (...), oui, nous devons aussi discuter des stratégies pour faire face à la police, nous devons toujours être prêts à nous défendre (...), non, nous ne répondons jamais par la force, nous serions perdants, nous négocions avec eux (...), non, ils ne sont pas des amis, mais ils sont quand même des contacts (...), oui, des contacts: parfois, ils nous racontent des choses de la ville, parfois ils peuvent nous informer de choses importantes pour nous (...),

- dans nos réunions, nous discutons des décisions que la Cour a prises à notre égard (...), non, c'est toujours négatif, ils ne font rien pour nous, je crois qu'ils tirent beaucoup de profit du Chang'aa, sinon pourquoi amèneraient-ils tous les jours des gens en prison? Ils savent que nous allons payer l'amende pour eux (...), quand on est là, on vous propose deux possibilités. Soit vous payez votre crime par une amende. C'est, en effet, un "crime" de travailler avec le Chang'aa, voyez-vous. Soit vous restez en prison un ou trois mois, nous préférons payer (...), je ne comprends pas comment ils calculent les montants des amendes ni les mois de prison. Parfois, pour le même motif, on propose à une des personnes 3 mois de prison, tandis qu'à l'autre, on en propose seulement un; personne ne comprend ça (...),

- nous définissons, dans nos réunions, la suite à donner à nos affaires, nous nous communiquons les dangers existants pour la vente dans d'autres quartiers (...), nous faisons une liste, entre nous, de ceux qui ont payé les amendes à la Cour pour libérer nos travailleurs, nos amis (...), non, on n'a rien écrit, chacun d'entre nous sait quand il doit se présenter et payer pour quelqu'un d'autre (...), non, si je paie pour quelqu'un,

personne ne va me rendre mon argent, c'est comme ça, demain, quelqu'un va payer pour moi (...),

- quand quelqu'un de notre communauté est arrêté par la police et conduit en prison, il y a toujours quelqu'un qui le voit et qui vient nous informer. Nous savons par coeur qui doit aller le chercher; on n'a même pas besoin de lui rappeler, s'il ne peut pas aller, il envoie quelqu'un d'autre avec l'argent (...), oui, on arrive à la Cour, on reste là jusqu'à ce que le juge décide la pénalisation, par exemple deux mois de prison ou une amende de 500 shillings; bien sûr, nous ne laissons personne en prison, nous payons (...), bon, on va payer l'amende et on attend notre ami dehors pour le ramener chez lui (...), non, il n'est pas endetté à l'égard de celui qui a payé l'amende, il est endetté avec tous, il paiera une autre fois pour quelqu'un d'autre (...),

- la vérité, c'est que nous ne pouvons rien contre la police, nous devons être prêts à négocier avec eux, les lois n'existent pas pour nous (...), non, vous l'avez déjà vu, ils sont venus, ont détruit l'alambic, jeté la production et nous les avons laissé faire (...), mais nous pouvons négocier aussi. En faisant cela, nous ne répondons pas, ils détruisent, et quand ils reviennent, ils n'osent pas s'approcher de nous pendant quelques jours par peur des représailles (...), oui, je crois qu'ils ont quand même peur, ils croient qu'on n'a pas pu se défendre mais qu'on va les attaquer après (...), oui, ils continuent à venir et comme rien ne se passe, quelques temps après, ils demandent de l'argent de nouveau (...), ce qui compte pour nous c'est notre sécurité, il faut rester en vie (...), tout cela, nous le discutons dans nos réunions, c'est pour cela que nous réagissons tous de la même façon, nous ne provoquons pas le conflit, il faut vivre en paix (...), oui, c'est un prix à payer mais si nous ripostons, nous pourrions être tués, tandis qu'en gardant notre façon de réagir, nous pouvons garder nos rapports avec eux et notre travail aussi (...).

Cette sorte d'organisation exprime non seulement le haut degré de solidarité, mais aussi le contrôle exercé, au sein de la communauté, par les acteurs sociaux eux-mêmes. Les membres de l'association maîtrisent l'affaire économique moyennant un contrôle social qui constitue une sorte de pouvoir local, qui se chargera de la régulation sociale, économique et politique. L'emprise de l'Etat ne pourra pas vraiment opérer dans le secteur, du fait que, *par le bas*, les gens ont aussi leurs stratégies de défense, même si celles-ci n'ont rien de violentes ou de contestataires. On est, alors, en présence d'un phénomène de nature idéologique susceptible de mobiliser et d'initier un changement socio-politique au niveau du bidonville.

Ces changements pourraient se produire comme conséquence du processus de changement sociale (encore au niveau micro) qui est en train de se produire dans la communauté liée à la production du Chang'aa. En effet, on constate l'existence d'un changement de valeurs, des changements idéologiques et sociaux qui s'observent principalement chez ceux qui gagnent le plus d'argent. Ce changement de valeurs conduit à l'acquisition d'un prestige social et politique: le producteur est quelqu'un d'important dans la communauté et sa présence permanente dans l'endroit lui fait gagner encore plus de respect et de prestige. Dans la perception des acteurs sociaux de cette communauté et principalement celle des travailleurs, le producteur est une sorte de protecteur, de représentant de la communauté et de médiateur politique.

C'est peut-être grâce à l'existence d'un "chef", et à la consolidation des relations sociales fondées sur la protection sociale-communautaire que, dans les changements de valeurs on ne trouve pas de banditisme social, comme c'est le cas dans d'autres activités informelles-illégales (la vente du Kat, par exemple). Si cette hypothèse se vérifie, elle pourrait confirmer l'existence d'une articulation socio-politique permettant de "gouverner", d'avoir un micro-pouvoir au niveau local, chargé indirectement de la régulation socio-politique, toujours de façon informelle mais reconnue implicitement par la communauté.

L'articulation des demandes politiques se fait dans la clandestinité, et moyennant les trafics d'influences que les producteurs peuvent entretenir avec des représentants officiels. S'il s'agit de politiciens, de la présence en bidonville de candidats politiques, de membres de l'opposition, il sera le producteur qui se chargera de les recevoir, de discuter, et même de faire des accords. Le producteur, ce grand monsieur du bidonville, devient donc l'intermédiaire entre la ville et le bidonville, entre l'Etat et le "pouvoir local", entre les politiciens et la clientèle potentielle du bidonville.

La production du Chang'aa n'est donc pas seulement un mode de survie économique, mais d'intégration politique, toujours informel et illégal. La décision de ne pas réaliser des mouvements contestataires, de ne pas répondre par la violence à la violence de l'Etat, serait la voie choisie par les acteurs sociaux pour vivre en paix, pour ne pas entrer en conflits, et pour pouvoir garder les contacts avec l'Etat. En effet, les acteurs du Chang'aa entretiennent des contacts beaucoup plus étroits avec l'Etat, et ce par l'intermédiaire de ses représentants et de la corruption, que les autres acteurs sociaux du bidonville.

2. La survie des femmes à Mathare Valley.

Nous voudrions faire quelques réflexions à propos de la situation des femmes à Mathare Valley, non avec l'intérêt de montrer une différenciation sexuelle, mais plutôt avec le désir de mettre en exergue les conditions de vie des femmes en tant qu'acteurs sociaux majoritaires dans le bidonville.

Premièrement, les femmes ont été intégrées dans le système économique comme réserve de main-d'oeuvre et, deuxièmement, comme point d'appui pour les secteurs de subsistance et de reproduction (I.L.O. Report, 1972, 358). Le processus de dépossession des terres a commencé durant la période coloniale. La consolidation du modèle capitaliste a d'abord généré un processus de prolétarianisation qui toucha principalement les femmes dépourvues de

législations pouvant les défendre. Ensuite, les changements furent d'ordre idéologique, ou encore axés sur les habitudes culturelles, les symboles et les principes des sociétés traditionnelles. Les pauvres sont forcés de mener de véritables luttes pour la survie, mais les femmes, en plus, devront faire face à leur survie physique et sociale sans que l'homme assume ses responsabilités à l'égard de la famille, des enfants.

2.1. Contexte dans lequel les femmes de Mathare Valley devront faire face à leur survie et à celle de leur entourage.

En 1961 est mis en place le programme "The millions acre scheme", visant à réaliser l'africanisation des "terres européennes". Avec ce programme, on espérait satisfaire les demandes de terre des autochtones, en même temps qu'on allait contribuer à la stabilité politique du pays (Hertz B. 1970). Avec ce programme se consolide aussi la définition - symbolique- de l'homme comme chef de famille: les femmes n'auront pas de droit à la propriété de la terre (Caplan P. 1981. Traore A. 1975). La majorité des femmes pauvres en milieu urbain se retrouveront dans le statut de squatters ou de locataires (Bloomberg L. and Abrams C. 1964. Mayo S.K. 1985).

2.1.1. L'accès à la terre.

A Nairobi, les titres de propriété sont généralement libellés au nom des hommes. Une femme, une épouse qui veut acheter de la terre ou réaliser des améliorations dans son logement ne peut pas avoir le crédit dans les institutions financières ou organismes de logements, sans l'autorisation de l'époux. En échange, l'homme peut utiliser les titres de propriété pour emprunter de l'argent ou vendre la propriété sans avoir besoin de l'accord de la femme.

L'accès à la terre, au droit de bâtir, aux emprunts, aux crédits, se fait principalement dans le cadre des quartiers de classe moyenne et de "haut standing", et est réservé aux chefs de famille. Il en est de même de la terre dans les bidonvilles avec toutefois certaines différences:

- dans les bidonvilles, ce sont les femmes qui sont en majorité les chefs de famille, mais elles n'ont pas les moyens économiques pour payer la terre. A Mathare Valley, par exemple, sur 250 foyers visités, uniquement 21 hommes habitaient les maisons et partageaient les responsabilités économiques. Les 229 foyers restants sont habités par des femmes avec leurs enfants et ce sont elles qui assurent l'entretien et la survie de la famille. Aucune d'entre elles n'est propriétaire de son taudis; elles payent un loyer mensuel au propriétaire de la terre où elles ont bâti leur "maison",

- les terres des bidonvilles sont dans les mains du gouvernement, des sociétés de l'Etat, des spéculateurs fonciers ou des propriétaires privés. Partant, les prix dépassent la capacité financière des femmes, et comme elles n'ont pas de revenus fixes ni un époux pour les "représenter", elles n'ont pas droit aux prêts, aux crédits,

- quand l'Etat ou les sociétés immobilières réalisent les projets de logements populaires, ceux-ci sont acquis par des gens pour qui ils n'étaient pas programmés. Le manque de capacité économique fait que le projet est détourné au profit d'autres classes sociales capables, financièrement, d'assurer les traites mensuelles.

Au Kenya, d'après la loi, les femmes ont des droits à la propriété, reconnus par les quatre systèmes différents de loi: indienne, islamique, coutumière et civile. Mais dans la pratique, les choses se passent autrement: par exemple, pour les femmes qui divorcent ou pour les veuves. En général, malgré l'existence des lois on peut dire que celles-ci n'avantagent pas les pauvres, et elles doivent développer des stratégies leur permettant de faire face aux éventuels problèmes d'ordre juridique qu'elles peuvent subir. De même, leur défense est presque toujours assurée

par elles-mêmes ou par des membres de leur entourage, comme nous l'avons déjà vu chez les producteurs du Chang'aa et, comme nous le verrons par la suite, avec les associations des prostituées.

Quant aux droits à la propriété, les femmes sont les plus démunies. La coutume continue à s'imposer sur les lois constitutionnelles, même en ville, et ce sont elles qui restent les dépossédées du système foncier. En faisant une évaluation des réponses données par les femmes du Muungano Women Group, nous constatons que la terre et le logement sont le premier objectif qu'elles se fixent quand elles font partie d'une association. A la question, pourquoi participer à une organisation de femmes?, que nous avons divisée en quatre sous-questions, les réponses obtenues sont:

- a. lutter pour résoudre les problèmes économiques des femmes : 23%
- b. lutter pour avoir un logement : 47%
- c. lutter pour le droit à la terre et au logement : 100%
- d. lutter pour les droits des femmes, pour l'éducation et pour la démocratie : 78%

Des campagnes d'information, à propos des droits, sont diffusées par des associations juridiques, des ONGs, et certaines activités de sensibilisation se développent dans certains quartiers ou bidonvilles. A Kangemi (n°1 sur la carte), par exemple, nous avons eu l'occasion de rencontrer certains membres de la communauté qui nous ont dit recevoir des conseils juridiques, à propos des affaires concernant la propriété de la terre, fournis par le bureau de conseil social de la paroisse catholique du quartier. Au cours de conversations tenues avec un des prêtres de la paroisse, il nous a été expliqué comment ils travaillent à ce sujet et les cas dans lesquels ils interviennent avec beaucoup plus d'intérêt:

- Nous avons différentes activités sociales ici dans la communauté; nous avons déjà réussi à créer certaines associations de voisins, à constituer des associations de travailleurs qui

ont des ateliers et qui travaillent ici, dans l'artisanat, pour leur survie. Par exemple, il y a un groupe de femmes qui travaille dans la fabrication des poupées typiques, celles que vous rencontrez dans le marché et dans les magasins de souvenirs; elles ont même enregistré leur atelier, c'est le "Dollicraft" (...). Non, notre travail à l'église ne se limite pas à l'évangélisation, nous avons réussi à créer avec la communauté des comités chargés des affaires concernant la santé, l'éducation -l'éducation politique et l'instruction pour ceux qui veulent apprendre à lire et à écrire-, des groupes d'entraide pour la prise en charge des malades qui n'ont pas de famille ou d'argent pour se faire soigner, un atelier de fabrication de matériaux de construction, etc. (...), tout est réalisé par la communauté elle-même, nous n'intervenons, disons, que dans la partie logistique et dans les conseils (...), oui, c'est la communauté qui est intégrée, qui gère les programmes, par exemple, nous avons dans notre local d'infirmierie des aides-soignantes qui appartiennent à la communauté (...), la tenure de la terre est un problème grave dans la communauté, principalement pour les femmes, nous essayons de les aider en sensibilisant leurs époux mais ce n'est pas toujours facile (...), nous le faisons par exemple dans le cas des malades du sida; quand nous connaissons le malade, nous parlons avec lui, nous essayons de le convaincre de se marier avec sa femme par le rite catholique, parce qu'avec le mariage coutumier, elle restera dépossédée de la terre, tandis que s'ils sont mariés à l'église, nous nous chargeons d'enregistrer leur mariage au bureau d'enregistrement et elle et ses enfants auront droit, par la constitution, à l'héritage, à garder la terre quand le mari décèdera, sinon, c'est la famille de l'époux qui gardera tout (...), non, il est très difficile de les convaincre, surtout qu'il est très difficile de parler de ces choses avec un condamné à mort par une maladie qu'il ne comprend pas, et parvenir à faire changer ses idées dans des moments pareils, ce n'est pas évident (...), oui, on fait la même chose quand les gens font partie de l'église, ils se marient ici à la paroisse et leur explique les droits civiques, pas seulement les religieux. Ils acceptent d'enregistrer leur mariage pour protéger leurs femmes, mais c'est un travail très long (...). Non, les pauvres n'ont vraiment pas d'appui de la justice, on trouve toujours des arrangements faits par la

communauté même en cas de conflits; nous intervenons s'ils nous le demandent, mais il y a des moments où nous arrivons trop tard. Par exemple, et cela n'a rien à voir avec les femmes, quand la communauté arrive à capturer un voleur, un bandit, ils le brûlent vivant durant la nuit, et comme ils savent que nous sommes contre ce type de justice, l'action se fait dans la clandestinité (...), parfois, nous arrivons et c'est trop tard, parfois nous pouvons sauver la vie du condamné (...). Non, cette sorte de justice ne s'applique pas aux problèmes qui touchent à la propriété de la terre; de toute façon, ce sont les hommes qui ont les droits sur elle et ils décident de vendre ou d'acheter; la majorité des habitants ici n'a pas de titres de propriété, les femmes occupent la terre comme squatters et elles bâtissent leur taudis. On ne vit pas dans la même situation qu'à Mathare Valley, mais ce n'est pas non plus le paradis. La communauté est très pauvre, mais les femmes sont les plus pauvres de la communauté, et très peu d'entre elles son propriétaires de la terre qu'elles occupent (...).

On constate que partout à Nairobi, à part un nombre réduit de femmes éduquées, "évoluées", appartenant aux classes moyennes où à la "upper class", la majorité d'entr'elles ne possède pas de propriété. De plus, il est plus normal de trouver une femme propriétaire d'une maison à Muthaiga Estate qu'à Mathare Valley. Dans un système où la propriété foncière est le seul moyen d'acquérir la richesse, les femmes resteront à l'arrière du processus: les blocages auxquels elles doivent faire face dépassant toute capacité d'épargne, de crédit, ou d'accès à l'emploi.

L'exclusion presque totale des femmes du processus de tenure de la terre obéit donc à des contraintes d'ordre légal, juridique, culturel, et économique. L'accès à la terre pour les différentes catégories sociales diffère considérablement, et nous constatons que ce sont les pauvres qui subiront avec le plus de rigidité toutes les contraintes d'un mode de gestion néopatrimonial des ressources urbaines. Ce sont les femmes qui sont le plus touchées, car ce sont

elles qui peuplent en majorité les bidonvilles, mais nous croyons que la situation est égale pour tous les dépossédés urbains. Il n'y a pas de discrimination dans l'exclusion.

2.1.2. L'accès à l'emploi.

Au Kenya, ce n'est qu'en 1930 que les femmes furent engagées comme travailleuses temporaires dans les fabriques de séchage du café et d'emballage de cigarettes. Au début des années '50, durant la période d'état d'urgence dû aux révoltes de la pré-indépendance, le travail rémunéré pour les femmes augmenta (I.L.O. 1991). Cette période de travail salarié pour les femmes prendra fin quand cessera l'état d'urgence, c'es-à-dire dans les années '63, '64, et les hommes reviendront prendre la relève des femmes dans les fabriques.

Le recensement de 1969, au Kenya, montrait environ 525.000 ménages ruraux dirigés par des femmes. Pour quelques 400.000 de ces ménages, le chef de famille était un homme habitant en ville. La division du travail change d'une certaine façon, puisque la femme peut décider du travail dans leur shamba, mais la différence se trouve dans ce qui concerne la rémunération puisque, tandis que l'homme travaille en ville pour un salaire, la femme travaille gratuitement pour garder la terre de son mari (Goody J. and Buckley J. 1973).

A Nairobi, il y a des facteurs historiques qui ont déterminé l'absence des femmes dans les cercles de l'emploi. Ceci peut s'expliquer par les origines de l'organisation sociale- raciale développée à Nairobi depuis la période coloniale. La prédominance des européens et des asiatiques détermine la distribution des moyens de production et de commercialisation, et la position des femmes africaines dans ce système économique est déterminée par des stéréotypes concernant leurs capacités et leurs préférences pour des travaux de routine (Tilly L. and Scott J. 1978). Il faut aussi tenir compte des mauvais rapports sociaux inter-races: les commerçants indiens n'acceptaient pas d'employés noirs.

Les occasions de travail pour les femmes de Mathare Valley sont très limitées; très peu d'entr'elles peuvent avoir un emploi salarié en ville, et celles qui l'ont le trouvent principalement dans le service domestique. D'après le PNUD (1993, 191), la main-d'oeuvre en pourcentage de la population totale en 1989-91 au Kenya est de 40%, et la main-d'oeuvre féminine, en pourcentage de la main-d'oeuvre totale est de 40%. Ces 40% se trouvent dans les postes les plus bas de l'économie urbaine. On observe aussi que la participation des femmes dans l'emploi urbain augmente avec le niveau d'instruction. Le taux de chômage pour les femmes est de 24.1%, comparé à 11.7% pour les hommes. De même, le chômage chez les femmes est plus bas quand elles ont dépassé les niveaux 5 et 6 de l'instruction secondaire (Ongile G. 1992, 14). Ces dernières chiffres ne correspondraient donc pas à la situation des femmes dans le bidonville, étant donné les difficultés qu'elles ont pour avoir accès à l'école, comme nous le verrons plus loin.

Le secteur informel reste ainsi le refuge économique pour les femmes de Mathare Valley. Il faut noter qu'elles présentent des caractéristiques familiales, la femme, comme chef de famille, leur permettant de réaliser avec autonomie leur travail dans le secteur informel. Nous avons pu visiter 250 foyers à Mathare Valley, qui nous ont permis de constater que l'emploi formel n'existe guère pour les femmes des bidonvilles (Tableau N° 14). Deux femmes seulement sont des employées rémunérées et effectuent le travail dans la communauté même: une institutrice à l'école primaire et une assistante sociale. De même, il y en a une toute petite minorité, trois, plus exactement, âgées, qui vivent de la mendicité. Les 245 autres réalisent des activités économiques informelles à l'intérieur du bidonville.

TABLEAU N°14
ACTIVITES ECONOMIQUES, INFORMELLES, DES FEMMES
A MATHARE VALLEY (1.993).

Activité	Total d'employées dans l'activité	% sur le total enquêté
vente de légumes	118	48.16
vente de chang'aa	58	23.67
vente de vieux journaux	15	6.12
service domestique	15	6.12
vente d'eau	13	5.3
vente de poisson	12	4.89
vente de plats cuisinés*	8	3.26
vente de bois	6	2.44

* il s'agit de femmes qui vendent de la nourriture préparée à l'intérieur de leur hutte. Pour réaliser cette activité, elles ont une marmite et une petite table où elles viennent servir les plats; les acheteurs mangent debout, à l'entrée du taudis. Avec cette activité économique, l'endroit reçoit le nom d'"hôtel". Elles travaillent principalement à l'heure de midi.

Il existe d'autres activités, source de revenus, mais que ne sont pas mentionnées par les femmes. C'est le cas, par exemple, de la prostitution:

- dans ce cas-ci, aucune des femmes rencontrées n'a déclaré pratiquer la prostitution, mais on a su que cette activité est très présente dans la survie des femmes du bidonville et, dans beaucoup de cas, elle s'exerce de façon parallèle à la vente du Chang'aa,

- on a connu aussi l'existence d'associations de prostituées mais, étant donné les risques qu'implique faire de une recherche sur le terrain la nuit dans les rues de Nairobi, nous avons dû nous contenter des récits faits sur la situation par nos guides. Ces femmes se sont organisées, de façon informelle, pour se protéger des agressions de la police, pour trouver des maisons pour leurs familles, et pour défendre les jeunes filles de la rue des viols ou agressions physiques. Les associations de prostituées fonctionnent principalement dans le centre ville, où travaillent, le soir, les femmes des secteurs populaires. Comme dans le cas des acteurs sociaux du Chang'aa, ce sont les femmes de l'association qui se présentent à la police ou à la Cour pour chercher leurs collègues qui ont été emprisonnées; le système de paiement d'amendes est semblable aussi. La protection des jeunes filles n'est pas limitée aux filles de la rue, ou même aux filles des prostitués qui les accompagnent la nuit dans leur travail. En effet, si une fille, de n'importe quel secteur social, disparaît à la sortie de l'école, ou dans la rue, cette association de femmes se met à sa recherche en parcourant les hôpitaux, les stations de police, les bars, les hôtels, et finalement les poubelles publiques. Il semble que ces dernières sont les principaux endroits choisis par les violeurs, et c'est là aussi qu'ils laissent les filles.

On a constaté que les femmes pauvres n'ont accès ni à des emplois formels ni à l'instruction. En conséquence leur accès à l'emploi est limité et pourtant elles n'ont pas de salaire fixe. A Nairobi, en effet, les femmes ne font pas seulement partie des exclus sociaux et économiques, elles font partie aussi de ce grand nombre de kenyans qui n'ont pas accès aux écoles (Tableau N°15).

TABLEAU N°15
NIVEAU D'EDUCATION DES FEMMES A MATHARE VALLEY,
PAR TRANCHE D'AGE. (1993).

Tranche d'âge	n'ont pas été à l'école.	2 ans d'école primaire.	5 ans d'école primaire.
18-25	0	7	4
25-35	12	16	11
35-45	46	27	3
45-55	62	2	---
55-65	38	---	---
65 et plus	22	---	---
Total	180	52	18

Des 250 femmes visitées, 72% n'ont jamais été à l'école. Cela peut s'expliquer par l'âge des femmes, nées avant l'indépendance du pays, où moment où l'accès des femmes à l'éducation était plus restreint qu'aujourd'hui. De toute façon, l'évolution ne montre pas une amélioration de la situation, car même les femmes nées après 1963 montrent des progrès très faibles dans le niveau d'instruction formel: uniquement 20.8% ont accompli 2 ans d'école primaire, et 7.2% ont pu faire 5 ans d'école primaire. Aucune de ces femmes n'a été à l'école secondaire. Celles qui ont fait 5 ans d'école font partie de la nouvelle génération urbaine. L'instruction, en rapport avec l'emploi et les stratégies de survie des pauvres, devient donc un élément de sélection sociale à l'intérieur de la ville.

A propos des conditions de vie des femmes, on constate que la façon employée pour faire face à la misère et à l'exclusion obéit à des logiques qui découlent de la réalité du quotidien: on observe le mélange, d'attitudes culturelles qui sont utilisées dans chaque stratégie de survie, avec les symboles d'un Etat moderne. Nous pouvons le remarquer, par exemple, dans les réponses données à la question posée au Muungano Women Group, sur "comment les problèmes des femmes peuvent être résolus?":

- a. par l'emploi et le logement : 57%
- b. par l'unité des associations féminines : 73%
- c. par des droits politiques et économiques égaux : 44%
- d. par l'unité dans les "relations de genre" : 68%
- e. par l'éducation et la participation politique : 82%¹.

Dans ce processus d'organisation communautaire, il faut tenir compte, non seulement des problèmes à résoudre, mais aussi des problèmes auxquels les membres de l'association se voient confrontés à l'intérieur de l'organisation. Pour le Muungano Women Group (voir Annexe 4-E), les principaux problèmes de l'association sont déterminés par la pauvreté des membres qui les empêche d'investir et de s'investir encore davantage dans le travail productif de l'association. A ceci s'ajoute le manque de financements et de crédits, le manque d'aide de l'Etat et le manque de relations avec le gouvernement, voire l'absence de l'Etat.

¹ Quelques réponses n'ont pas été reprises dans ce travail. Elles sont en rapport avec la religion: par exemple, 5 femmes ont répondu que les problèmes peuvent être résolus *avec l'aide de Dieu* ; six autres ont dit que ce qu'elles ont *est suffisant* , ou que *c'est juste ce qu'elles méritent* . Elles ont répondu à la question avec plus d'une réponse; nous avons pris la première comme déterminante, et ensuite nous avons intégré les réponses secondaires dans les points correspondants; c'est pour cela qu'il y a un taux élevé de participation dans toutes les réponses.

Section II. Participation politique sans mobilisation politique.

Les actes de gestion foncière se présentent dans le contexte politique et concernent la lutte pour le pouvoir économique. Ce qui intéresse l'Etat et sa clientèle, c'est la récupération de la terre, par n'importe quel moyen, et de bâtir pour spéculer, ou tout simplement de récupérer et de vider le terrain pour le revaloriser sur le marché. Cette façon d'agir, c'est aussi une stratégie utilisée pour organiser par la répression et la contrainte une certaine soumission, pour arriver à incorporer la population dans la logique clientéliste. En même temps, tandis qu'on enlève le droit à la terre aux pauvres, nous constatons que des membres du gouvernement et des employés de l'Etat ont des propriétés à Mathare Valley et dans d'autres bidonvilles, et font des investissements dans les sociétés de construction pour bénéficier de la spéculation foncière. Cela ne signifie pas que tous ces gens, proches du pouvoir, ont acheté les terrains. Dans la logique patrimonialiste et autoritaire de l'Etat Kenyan, il est normal de trouver dans les mains du secteur privé des terres qui -en théorie- appartiennent à l'Etat. Ceci conduit à l'appropriation de la terre, et beaucoup de ceux qui possèdent des titres de propriété occupent un quelconque échelon du pouvoir.

L'intervention des acteurs dans le processus d'appropriation de la terre est parfois conjoncturelle, et apparaît quand il y a un besoin d'utiliser soit la population, soit les politiciens. Dans cette logique, les rapports sociaux seront donc déterminés par des intérêts individuels ou des groupes, et ces rapports sont entretenus -parfois de façon ambiguë- autour de la propriété foncière.

Les riches attendent que les pauvres construisent et valorisent l'espace urbain. Ensuite, après avoir créé un besoin et une sorte d'attachement au milieu, les "propriétaires" viendront demander le paiement d'un loyer, et plus tard ils les forceront à partir. Devant cette situation, l'action des pauvres est concentrée sur la défense du sol acquis et de leur vie en ville. Ils le font même en acceptant de payer un loyer, puis en développant leurs propres stratégies de survie, en

s'attachant au territoire et en devenant, si non plus revendicatifs, de meilleurs négociateurs dans ces relations avec *le haut*. Ces actions ne sont pas appréciées des propriétaires, même s'ils en tirent des profits économiques et politiques et, en réalité, provoquent la crainte -en termes politiques et de stabilité du pouvoir- des autorités et des élites.

En produisant un espace social hiérarchisé, l'Etat produit indirectement le regroupement des pauvres, l'exercice de pratiques communautaires qui créeront des pratiques socio-spatiales visant à assurer la sécurité des habitants des bidonvilles et de leurs habitations. Les pratiques socio-spatiales sont aussi un des éléments avec lesquels les élites au pouvoir peuvent envisager d'assurer leur hégémonie soit par la coercition, soit par la contrainte, soit en essayant de gagner à leur faveur des membres de la communauté qui ont la même origine ethnique qu'eux. Faute de pouvoir assurer sa légitimité dans la société, le pouvoir devra alors faire recours à la force, à l'accaparement physique des biens et à l'accaparement idéologique des acteurs sociaux, en créant un espace où la communication entre l'Etat et ses agents devient presque impossible: les relations Etat-population pauvre seront donc fortement compromises. L'Etat et sa clientèle développeront leurs programmes de prosélytisme politique et la population répondra aux appels sans réaliser vraiment de mobilisation sociale ou politique.

1. Contexte dans lequel se situe la participation politique des pauvres¹.

La tradition politique au Kenya n'est pas précisément de donner aux citoyens l'occasion de participer à la détermination du caractère du système politique ou des objectifs de développement. La "participation politique populaire", telle qu'elle est voulue par l'Etat, vise intentionnellement à nommer les représentants choisis par le pouvoir, plutôt qu'à la sélection de

¹ Nous ne développerons pas ici les caractéristiques du système politique au Kenya: Parti unique, néo-patrimonialisme, clientélisme, corruption. Nous proposons certaines lectures qui aideront à approfondir ces sujets pour l'Afrique en général et pour le Kenya en particulier: BAYART J.-F. 1989; BERINS-COLLIER R. 1982; CHABAL P. (Ed), 1986; DAUCH G. 1982; GEOFF L. 1972; HYDEN and LEYS C. 1972; JACKSON R.H. and C.G. ROSBERG 1982; LEMARCHAND R. 1972; MEDARD J.-F. 1991; OKOTH-OGENDO H.W.O. 1972; PRUNIER G. 1991; SCOTT J.C. 1972; SCHMIDT S.W. et Al. (Eds), 1977.

représentants choisis par la communauté. La participation politique au Kenya existe avec l'objectif d'élire les représentants aux institutions centrales, ce qui produit le renforcement du pouvoir par certains groupes et communautés, et l'exclusion de la grande majorité de la population -les grandes masses de citoyens pauvres-, à l'accès des bénéfices à acquérir, théoriquement, par les élections.

Par l'expansion du pouvoir, le gouvernement désigne constamment de nouveaux objectifs concernant les priorités nationales, et, dans ce processus, les pauvres joueront leur rôle (presque unique) autorisé: l'exercice du vote. Avec le droit de vote, les pauvres, de façon indépendante ou par la voie de ses associations, procurent des voix aux politiciens; en contrepartie, les politiciens essayeront d'utiliser et vont utiliser ces acteurs sociaux, afin de véhiculer leurs discours, d'acquérir de la clientèle, et d'obtenir l'accroissement des supporters de leur organisation politique, même sans une véritable mobilisation des acteurs sociaux.

Les pauvres urbains n'auront pas de participation aux pouvoirs de décision, même s'ils participent à la politique, par le vote où comme client d'un politicien. Ils sont utilisés avec des promesses qui ne seront pas tenues par après. En conséquence, l'évolution de la participation des pauvres aux postes de décisions publiques et politiques est négative. En effet, ce processus se passe sous le régime d'un Parti Unique, dans lequel le Kenya National African Union (KANU), Parti du gouvernement, prenait toutes les décisions octroyées par un système monopartidiste. Plus tard, en décembre 1991, l'Assemblée Nationale Kenyane a voté l'abrogation de l'article 2A de la Constitution, mettant fin au régime du Parti Unique (Grignon F. 1993); le KANU, qui était le Parti unique de facto, devra alors partager le pouvoir avec d'autres rassemblements politiques.

Pour les kenyans demandant l'ouverture démocratique, ces changements allaient représenter l'occasion de changer leur niveau de vie, d'avoir de meilleures opportunités socio-économiques. Pour les associations que nous avons visitées, ces changements représentaient

aussi un changement des gens au pouvoir, d'adhésion de nouveaux cadres dirigeants, et un changement des idées politiques. Pour les associations féminines visitées, celles-ci étaient aussi l'occasion de travailler et de se faire appuyer par d'autres organisations, sans compromis avec le pouvoir en place, différentes du Maendeleo ya Wanawake, organisation féminine alliée, inconditionnelle du KANU sous le régime du Parti unique.

Dans les projets du Muungano Women Group, d'après les propos recueillis le mois d'août 1992, cette ouverture démocratique représentait aussi l'occasion pour elles de participer à la politique:

- avec la démocratie, la participation politique ne se limitera plus à écouter les politiciens qui viennent dans le bidonville et à leur donner nos votes (...),

- nous espérons que, par l'éducation politique qu'on est en train de faire ici, nous pourrons nous défendre, et demander nos droits sur la terre, pas seulement les droits de vote (...),

- oui, nous savons qu'il y a des candidats du gouvernement, et d'autres qui sont dans l'opposition, je crois que nous allons choisir parmi ceux de l'opposition (...), nous aimerions avoir nos candidats, des gens d'ici de Mathare Valley, il est préférable d'avoir quelqu'un qui connaît vraiment nos problèmes, nos besoins (...), non, nous aimerions bien en avoir au moins un, mais nous n'avons pas de candidat chez nous, les candidats viennent de là-bas, de la ville (...),

- oui, nous allons voter, mais nous n'avons pas de candidat d'ici, de Mathare Valley (...), oui, ce serait bien d'avoir quelqu'un de chez nous, comme ça il pourrait négocier comme il faut avec ces monsieurs-là (...), on va voir ce qui va changer, nous sommes optimistes, malgré que nous ne pouvons pas bouger (...), oui, nous restons ici et

discutons de politique entre nous. Vous savez, nous sommes au courant des nouvelles, et parfois certains candidats viennent ou ils ont des entretiens avec certains membres de notre communauté (...), non, nous ne faisons pas de manifestations politiques ici, nous irons voter quand ce sera le moment (...).

A propos de leur participation aux élections de décembre 1992, des membres appartenant à The League of Kenya Women Voters manifestaient:

- pour nous, la participation à la politique est déterminante pour arriver aux changements de perceptions des positions, des statuts des femmes. La participation à la politique ne doit pas se limiter à aller voter, mais à pousser des candidates qui défendront et lutteront pour les intérêts des femmes (...), oui, je dis des femmes, mais ce sont les femmes les plus pauvres, les plus exclues de notre société, ce sont seulement les femmes qui n'ont pas de droits au Kenya (...),

- nous ne soutenons aucun candidat en particulier, notre objectif est d'éduquer le peuple, les femmes à la politique; c'est à eux de choisir celui ou celle qui conviendra à leurs intérêts, qui contribuera à résoudre les problèmes de la société (...), oui, nous travaillons dans ce sens-ci avec tous ceux et celles qui le veulent, il faut défendre notre société, et notre société est remplie de pauvres, d'exclus, d'exploités (...),

- nous sommes convaincues que l'éducation politique doit se faire dans la pratique, en intégrant tout le monde, à la campagne et dans la ville (...), oui, nous avons des hommes dans notre association, nous ne sommes pas du gouvernement, nous ne faisons pas de discrimination. Nous voulons travailler pour qu'à travers la lutte politique, notre société puisse être améliorée, il y a trop de pauvreté et d'ignorance des droits (...).

Pour les femmes de ces organisations, leur rôle dans la politique est perçu comme la source de pouvoir qu'elles ont pour leur promotion socio-économique. Pour le groupe Muungano, l'organisation doit se faire autour des revendications qui touchent le bidonville, la défense de leurs droits, avoir le droit de s'exprimer. Il s'agit d'une demande autour de la création d'un espace d'expressions qui soit reconnu et valable. C'est chez les membres de The League qu'on remarque des qualités politiques -dans le vécu et dans les projets à venir-, par les discours, l'éducation, l'engagement et le militantisme politique. On constate la première différence existant entre une association du bidonville -centrée sur la lutte pour la survie physique et économique-, et une association du centre ville qui, en ayant les problèmes économiques résolus, peut concentrer son action à la politique.

Le rapport de ces deux organisations s'articule autour de la figure de l'Etat. Ceci est toujours présent dans la pensée et les représentations matérielles ou symboliques des membres. L'Etat est aussi toujours critiqué par son absence, pour son manque d'engagement dans la réalité quotidienne de ceux qui comptent sur lui. Il y a donc une représentation de l'Etat dans l'élaboration des stratégies, et une absence de l'Etat dans la réalisation de celles-ci. C'est-à-dire qu'on constate une absence presque totale de l'Etat sur le terrain. L'articulation des stratégies autour de l'Etat ne serait pas interprétée comme une revendication mais plutôt comme "un rappel à l'ordre". On ne demande pas à l'Etat de prendre en charge des problèmes collectifs, mais de s'intégrer aux logiques sociales à tous les niveaux, ce qui empêcherait une rupture totale des liens sociaux déjà assez fragiles.

Durant la campagne politique des élections de décembre 1992, il y a eu du prosélytisme, des discours, c'est-à-dire, toute une nouvelle dynamique politique dirigée *par le haut* . L'éducation politique, dirigée principalement vers ceux d'*en bas* , a été réalisée par:

- des institutions de l'Etat qui ont continué à faire les campagnes de façon traditionnelle et avec des ressources économiques qui dépassaient celles des autres organisations,

- des ONGs locales qui ont contribué avec du matériel didactique et avec des fonds pour la publicité,
- des organisations et des entreprises privées, qui ont contribué avec le financement des campagnes,
- avec l'intégration des Eglises, qui ont pris part aux campagnes d'éducation à la politique, avec des brochures, cahiers, et sermons,
- par des associations féminines de la ville.

Au mois d'août 1993, nous avons questionné des membres du Groupe Muungano à propos des résultats de ces élections, et 86% ont répondu être d'accord; les 14% restants considèrent qu'on leur a volé les élections, que les politiciens ont triché. Pour leur part, les membres de The League se déclarent satisfaites des résultats, mais provisoirement; pour elles, on a déjà fait du chemin dans l'éducation politique. Elles ont commencé leur travail politique au mois de mai 1992, c'est-à-dire qu'elles n'ont pu travailler à la campagne des élections que sept mois, dès lors:

- si douze mois après que le multipartisme ait été institutionnalisé et après sept mois de travail de The League, on a réussi à faire élire 6 femmes¹, dans les cinq ans qui restent avant les prochaines élections, on aura un chemin à parcourir, espérant pouvoir produire un effet multiplicateur permettant de poursuivre les changements politiques (...).

Nous observons l'existence d'une participation dans la politique active, du militantisme, de la part des associations du centre ville. Nous constatons aussi l'absence d'une mobilisation, différente de celle concernant devoir se déplacer pour aller déposer le vote, de la part des associations populaires. Nous avons voulu interroger le Groupe Muungano sur les demandes faites au gouvernement. Mais nous avons constaté une fois de plus que les contacts entre *le haut*

¹ Dans ces élections, approximativement 130 femmes se sont présentées comme candidates dans un processus où, pour la première fois en 26 ans, il y avait plus d'un Parti politique en la course. Uniquement 6 femmes ont eu une place dans le Parlement, sur un total de 188 sièges.

et *le bas* sont presque inexistantes quand il s'agit de questions officielles ou de demandes faites par la population. En fait, il n'y a pas une véritable communication entre les deux secteurs, et le pont qu'on peut utiliser pour communiquer est presque toujours informel. C'est pour cela que les réponses concernant les demandes faites au gouvernement durant la campagne électorale de 1992 doivent être considérées plutôt comme les demandes qu'elles "aimeraient" poser au gouvernement¹. Une fois de plus, la présence de l'Etat et même des politiciens est limitée dans le temps et dans l'espace:

- demande de logement et d'emploi : 100%
- aider les pauvres : 18%
- servir le peuple : 63%
- en finir avec la corruption : 35%
- avoir les droits à la santé et à l'éducation : 23%
- donner la parole et les moyens de travailler aux associations populaires : 85%
- le droit à la terre : 93%

¹ - Le point où le groupe demande la parole et des moyens qui permettront aux associations de travailler fait mention de la politique, de la participation aux décisions, la revendication d'un "espace d'expression" politique.
- Le classement des réponses n'a pas été réalisé selon l'ordre des priorités exprimées par le groupe; comme dans presque toutes les questions, il y a eu plus d'une réponse, on les a triées pour les regrouper par sujet.

Chapitre III. Pratiques populaires et violence d'Etat.

La violence urbaine affecte les pauvres urbains sous de multiples aspects. Elle affecte les bidonvilles de manière plus accentuée, dans une réalité sociale où la plupart des délits ou conflits ne sont pas dénoncés, ou enregistrés, ou reconnus par l'Etat. Ces pages présentent une esquisse du problème de la manipulation ethnique, des luttes pour le pouvoir et des conflits fonciers dont l'importance est souvent minimisée par l'Etat. Les pauvres à Nairobi sont concernés, par exemple, par les discours idéologiques de l'ethnicité, par le risque d'être délogés, les litiges fonciers, la violence privée, et bien d'autres conflits qui poussent les classes populaires à renforcer leurs modes d'action politique par la solidarité communautaire.

Section I. La violence latente et les relations de pouvoir. La manipulation de l'ethnicité par l'Etat.

Discuter les rapports existants entre les pouvoirs anciens et nouveaux renvoie à la discussion concernant l'origine de la population urbaine et les modes de production d'une identité qui pourrait être liée à la notion d'ethnie. De même que le concept d'ethnie résulte d'une construction historique, la production populaire résulterait de l'identification des acteurs sociaux à une certaine identité urbaine; il peut aussi être le résultat d'un processus d'évolution politique et de l'apparition de nouveaux rapports de force, tel que nous pouvons le constater dans nos travaux sur le terrain:

- à Nairobi, nous avons pu identifier des groupes sociaux organisés, même de façon non officielle, qui sont chargés de la régulation politique et sociale tant dans leur communauté, que dans les rapports communauté-Etat. La production populaire apparaît ici représentée par la création des liens informels qui permettent le rapprochement de secteurs sociaux et politiques différents et divergents. La lutte se réalise de façon pacifique et constante; les rapports de force sont mesurés par la négociation, toujours par la défense de l'"acquis" en ville,

- en Addis Abeba, les mécanismes de négociation sont très différents de ceux de Nairobi, mais la situation de la population est semblable: ici, on se trouve dans une ville dont on peut dire que 80% de sa population survivent dans les mêmes conditions de précarité, de misère, que les habitantes de Mathare Valley. D'après les témoignages recueillis chez des habitantes pauvres (en septembre 1994), chaque quartier a sa propre organisation, son propre comité qui négocie avec le pouvoir central; la corruption telle que nous avons pu l'identifier à Nairobi, apparemment, n'est pas (encore) présente. Les liens entre *le haut* et *le bas* sont formels, mais cela ne veut pas dire que la population en tire de grande bénéfices. Malgré le caractère pacifique des contacts (provoqués par la peur de représailles), les habitants pauvres ont trouvé d'autres formes de survie, qui n'ont rien à voir avec l'identité ni avec le discours ethnique: à la violence d'Etat vient s'ajouter la violence de la rue, la délinquance, principalement chez les jeunes, la mendicité chez les enfants et les adultes. La production populaire n'est donc pas déterminée par la lutte pour la survie et pour le droit à la ville comme à Nairobi: nous croyons qu'il s'agit carrément, au moment actuel, de la lutte pour rester en vie.

Dans le processus de partage spatial, le discours ethnique se comprend comme le moyen qu'a l'Etat de l'utiliser comme moyen politique, et comme le moyen qu'ont les élites de garder le pouvoir. A la fin des années '80, par exemple, commencent les processus de démocratisation dans certains pays africains, étant donné -principalement- les pressions économiques faites par les organismes créanciers internationaux. Le Président Moi au Kenya déclare, en 1991, que le multipartisme va provoquer des hostilités ethniques, et c'est justement à cette époque que les troubles commencent dans la Rift Valley (Wanjala S. 1993). En effet, le Président Moi appartenant au groupe Kalenjin, et les politiciens partisans du Président, résistent à l'arrivée au pouvoir d'autres forces politiques. Leur stratégie est de mobiliser dans la Rift Valley les Kalenjin, de faire appel au discours ethnique, en leur présentant la notion de multipartisme comme anti-Moi et donc comme anti-Kalenjin. Ainsi, durant les élections de 1992, la manipulation idéologique s'amplifie, prend la forme de l'ethnicité. La compétition pour les

biens matériels et pour le contrôle de l'Etat Kenyan, accélère ainsi les processus de différenciation ethnique de la société.

Quant au Président Meles Zenawi, en Ethiopie, il promet des élections pour l'année 1994, et présente son régime comme étant déjà démocratique, tout en écartant l'opposition du pouvoir. De façon indirecte, l'Etat Ethiopien exerce aussi le discours ethnique. Le Front Démocratique et Révolutionnaire du Peuple Ethiopien (FDRPE) affiche une participation globale des mouvements politiques nationaux, y compris les mouvements d'opposition. A l'intérieur de ces organisations, on constate l'existence de groupes inconnus auparavant, mais qui ont été créés à Addis Abeba, dès l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement. Ces groupes sont soutenus par l'Etat dans une stratégie visant à montrer une diversité d'organisations politiques, appartenant à différents groupes ethniques, mais toujours sous le contrôle de l'Etat (Africa Confidential 1991, 1; Merera Gudina 1993). Ainsi, le gouvernement trouve un moyen de se légitimer, en parlant au nom de nombreuses organisations politiques, même si celles-ci ont été créées par lui même. Cette stratégie, tout en permettant d'avoir une représentation politique, apparemment multi-ethnique, en sa faveur, peut en même temps détruire les bases sociales des forces d'opposition en appliquant aussi le nouveau modèle d'organisation politique basé sur l'ethnicité.

Nous avons ainsi, grosso modo, deux exemples de ce qui se passe au niveau national avec le discours ethnique comme moyen de manipulation politique, qui est en même temps, la forme la plus grave de violence d'Etat à l'heure actuel. En effet, les répercussions des troubles inter-ethniques se rencontrent dans la vie quotidienne, provoquant des changements qui amènent les gens à devenir des réfugiés dans leur propre pays. Nombre des personnes touchées par la violence dans la Rift Valley, au Kenya, sont en train d'aller se réfugier à Nairobi, dans les bidonvilles. En 1992, on compte au Kenya approximativement 1000 morts et plus de 50.000 personnes déplacées; à ces chiffres, il faut ajouter la perte des terres, des propriétés, des

cultures et des troupeaux. En 1993, la violence touche d'autres régions et le nombre des déplacés se chiffre à plus de 130.000¹.

Entre les mois de juillet et d'août 1994, nous avons eu l'occasion de rencontrer 153 de ces réfugiés à Kayole, et, d'après les témoignages recueillis, le nombre de morts jusqu'en 1994 s'élève à plus de 5000, et le nombre de déplacés s'élèverait à 200.000. A cette époque, on comptait un nombre approximatif de 5000 réfugiés dans différents bidonvilles de Nairobi:

- approximativement 600 familles en provenance de Burnt, qui sont réfugiées en Korogocho (n°28 sur la carte), Githurai (n°23 sur la carte), Kibera (n°9 sur la carte), et à Mathare Valley,

- approximativement 400 familles en provenance de Narock, qui sont réfugiées en Githurai, Kibera et Mathare Valley,

- approximativement 1000 familles en provenance de Molo, réfugiées à Kayole (n°25 sur la carte).

La chiffre donné, c'est-à-dire 5000 personnes, est le résultat des calculs réalisés par eux-mêmes, qui ont fait la moyenne du nombre d'enfants par famille. Dans nos culculs, d'après le nombre des membres de chacune des 153 familles visitées à Kayole, nous avons un total de 648 personnes seulement pour ce groupe.

Ils sont organisés en associations par lieu d'origine, non par appartenance ethnique. C'est le cas des réfugiés visités à Kayole, qui se sont regroupés dans l'association "Mukuyu Wanaruona Self help Group" (The tree that survives through hard ships), et qui ont un nombre approximatif de 1000 membres-réfugiés. Cette organisation a déjà été enregistrée officiellement. Ce groupe a un comité d'accueil pour les nouveaux migrants, un comité chargé de trouver l'aide

¹ Cf. *Courting disaster: a report ont the continuing terror, violence and destruction in the Rift Valley, Nyanza and Western Provinces of Kenya* , Report by: National Election Monitoring Unit (NEMU), Council of Elders, 29th april, 1993.

nécessaire pour pouvoir se nourrir, s'habiller, et sont à la recherche de la légalisation des endroits où ils habitent comme squatters. Il est important de noter que c'est le Muungano Women Group qui s'est chargé de trouver les places, de fournir les taudis où les réfugiés sont hébergés. La population sur place les a accueilli sans problèmes; l'Etat, responsable de la situation, n'a rien fait pour eux. Même dans les médias, on ne parle pas de ces réfugiés, on ne connaît même pas leur existence en ville; tout ce qui concerne ces "troubles inter-ethniques" est très bien manipulé par l'Etat. Après avoir parcouru les endroits dans les bidonvilles où ces personnes sont installées, nous avons eu l'occasion de rencontrer l'éditeur politique et d'autres journalistes d'un des principaux journaux Kenyan, qui nous ont dit ne rien connaître à propos de ces réfugiés; d'après eux, les personnes déplacées de la Rift Valley trouveraient, normalement, refuge dans les villages voisins.

Le problème ethnique pour les réfugiés est incompréhensible. D'après les témoignages recueillis chez les 153 membres du groupe de réfugiés à Kayole, on peut constater d'une part, que les troubles sont une conséquence de la violence d'Etat et de l'autre, que le bidonville continue à être le réservoir de tous les démunis, des exclus, de tous ceux qui, comme les réfugiés, sont encore en vie mais, ont perdu presque toute espoir:

- nous avons toujours vécu en paix à la Rift Valley, mais un jour de jeunes hommes armés sont arrivés pour incendier les cultures, tuer les animaux, terroriser la population, nous faire quitter nos fermes, incendier les maisons, voler ce qui les intéressait, et nous menacer de nous tuer si on revenait (...), ils disaient qu'ils étaient de Kalenjins et qu'ils venaient récupérer leurs terres (...), nous avons vécu là-bas depuis des années, maintenant nous avons tout perdu (...),

- nous savons quand les bandits arrivent parce qu'on commence à voir la fumée au loin, ils commencent à incendier maisons et cultures dès qu'ils arrivent. Quand les choses sont devenues graves, nous avons compris que nous devons prendre la fuite avant leur

arrivée. Ils avaient déjà commencé à tuer les paysans, nos amis (...), oui, j'ai été témoin des assassinats, on a tué deux de mes voisins (...), non, nous avons toujours vécu en paix, on a vécu ensemble, dans ma région nous étions tous mélangés: Kikuyus, Luo et Luhyas; depuis des années, on a même commencé à se marier entre nous, nous n'avons pas de problème d'ethnie, cela est un problème du gouvernement, pas le notre (...),

- je suis venu à Nairobi parce que j'ai des amis ici, je n'avais pas d'autre endroit où aller (...), oui, j'ai tout perdu, ma ferme a été incendiée, les cultures aussi, la seule chose que nous avons pu prendre avec nous durant la fuite, c'est un poulet que ma petite fille n'a pas voulu laisser (...), je ne sais pas ce que nous allons faire maintenant, les choses ne se sont pas encore améliorées là-bas, je crois que nous allons rester ici (...). Non, nous n'avons reçu pas d'aide du gouvernement, comment voulez-vous qu'il nous aide si c'est lui qui nous a chassé de nos terres? (...), oui, nous sommes sûrs que c'est de leur faute, personne ne nous a défendu, les bandits sont de Kalenjins, ils n'ont pas de pitié, ils ont tué beaucoup de personnes dans ma région (...),

- Je crois que nous allons rester ici, à Nairobi (...), non, nous n'avons pas de terres ici, mais pour le moment nous n'allons pas rentrer chez nous, nous devons attendre (...), non, nous n'avons pas de travail, nous attendons l'aide (...), je ne sais pas comment nous allons nous en sortir ici, peut être pourrons-nous trouver un travail (...). Oui, nous sommes toujours informés de ce qui se passe là-bas, les troubles continuent, rien ne se calme (...),

- nous nous sommes organisés dans une association, monsieur la dirige (...), oui, il est de chez nous aussi, il est venu aussi comme réfugié, il est quelqu'un de bien, c'est lui qui nous représente (...), avec notre association? nous cherchons de l'aide (...), oui, nous avons toujours des nouvelles de là-bas, il y a toujours quelqu'un qui va sur place pour s'informer, nous l'attendons ici, mais il nous rapporte toujours de mauvaises

nouvelles (...), oui, que rien n'est encore calme. Par exemple, ceux qui ont pris la fuite avant l'arrivée des bandits, ne savent pas dans quel état se trouve leur ferme, ils peuvent s'informer par celui qui arrive, c'est très triste, c'est ici qu'on réalise qu'on n'a plus rien, qu'on a tout brûlé, qu'on a tué un ami, une connaissance (...),

- non, nous n'avons pas de problèmes à cause de l'origine ethnique, voyez-vous, je suis Luo, ma voisine est Luhya, et je suis aidée ici par des Kikuyu (...). Le problème est que l'Etat veut tout prendre, donner tout aux Kalenjin, mais nous avons toujours vécu là-bas, ce sont nos terres, qu'est-ce que nous allons faire maintenant? ils disent que nous devons rentrer sur la terre de nos ancêtres, mais où? (...),

- nous avons tous de la famille, presque tous ici avons fui avec nos enfants, certains de nos enfants, adultes, sont restés là-bas pour voir s'ils arrivent à faire quelque chose, pour essayer de récupérer les terres, de sauver les cultures, mais c'est très difficile (...), non, généralement, on nous prend par surprise, nous n'avons pas riposté, nous ne sommes pas des bandits (...). Non, nous ne les connaissons pas, nous savons qu'il s'agit de Kalenjins parce qu'ils parlent entre eux, mais nous ne voyons pas leurs visages, ils sont cachés avec des cagoules (...), on nous a dit que ce sont des jeunes hommes engagés ailleurs, qui ne sont pas de la région je n'en sais rien (...),

- oui, nous allons rester ici, à Nairobi (...), oui, c'est très difficile ici et très différent. Là-bas, on avait de quoi donner à manger aux enfants, mais ici nous devons rester assis à attendre de l'aide (...), non, jusqu'au aujourd'hui, aucun d'entre nous n'a d'emploi en ville, vous le savez, nous vivons de la charité (...). Non cela ne nous plaît pas du tout, mais nous n'avons pas le choix, comment rentrer chez nous sans être sûres qu'on ne va pas nous tuer, ou faire du mal à nos enfants? (...), non, ce n'est pas un problème de la communauté, nous n'avons pas de problèmes, je suis Luo et habite ici chez un Kikuyu, le

problème vient du gouvernement (...). Oui, définitivement, c'est la faute du gouvernement (...).

L'ethnicité devient un phénomène urbain dans la mesure où, premièrement, se vivent les conséquences de la violence d'Etat tel le cas des troubles inter-ethniques. Deuxièmement, parce que c'est dans cet espace que se développeront les luttes et les partages entre Etat-élites pour le pouvoir. Les troubles, par exemple, sont commandés à partir de Nairobi, et le dérèglement de la société touchera aussi bien la région rurale que la région urbaine. C'est donc de la ville que sortiront les règles pour la manipulation des masses, pour l'aménagement de leur comportement et de leur allégeance civique. Il se passe la même chose pour la production économique, toujours à la recherche d'une gestion du territoire, de ses habitants et, partant, de la maîtrise de l'Etat.

Ceci a une grande signification si on place la problématique ethnique dans un contexte spatial, où on remarque que la population devient de plus en plus étrangère à la politique nationale, malgré l'intérêt qu'elle manifeste pour savoir ce qui se passe. Ceci montrerait l'indocilité de la société urbaine qui ne reconnaît pas l'Etat et son monopole sur le pouvoir et sur la société; ceci pourrait être aussi la conséquence de l'exclusion à laquelle est soumise la population, qui provoquerait chez elle une certaine indifférence, un statut quo. Le fait urbain à Nairobi n'impliquerait pas obligatoirement la coupure avec les représentations traditionnelles de l'ordre légitime: celles-ci se trouvent placées bien plus entre les mains des groupes ou communautés populaires recréées en ville qu'entre celles de l'Etat.

On retrouve la dialectique classique liée à la trajectoire de l'imposition d'un Etat fort, autoritaire, patrimonialiste, sur un contrôle social traditionnel des communautés, lui aussi très fort. D'où le problème de la subsistance quotidienne, qui accentue les antagonismes sociaux et augmente la nécessité pour l'Etat de trouver le moyen de domination par le discours de la manipulation ethnique. L'exécution du recours de l'ethnicité serait la réponse à l'aggravation

d'une situation générale de compétition entre le contrôle social et communautaire et le contrôle social étatique. L'identification des acteurs sociaux serait donc forgée et mise en place à partir des réponses qu'il faut donner aux problématiques liées au territoire¹ ou de la maîtrise de l'espace de vie. Une vie basée sur des liens communautaires n'est pas toujours en rapport avec l'ethnie, et permettra d'attribuer au territoire une signification culturelle en rapport direct avec les hommes et leur société.

Dans un contexte plus général, on peut trouver aussi la segmentation de l'espace urbain à partir de quartiers peuplés entièrement, ou presque, par des personnes originaires d'une même région rurale, tribu ou ethnie. Ceci peut être vérifié dans les bidonvilles, où les habitants ne sont pas à la recherche de la segmentation urbaine ou de la stratification sociale, sinon du contact d'un ami, d'un membre de leur famille qui puisse l'aider dans son déménagement d'un endroit à l'autre de la ville, ou dans son installation comme nouvel habitant urbain. Les formes de vie associative qui vont se créer dans ce cas-ci peuvent être très solidaires et unificatrices, les habitants pourront créer des institutions et mécanismes de gestion très originales (Breese G. 1966, 87).

Mais nous constatons que cette caractéristique donnée par l'origine ne pourra pas être maintenue longtemps, car la croissance urbaine et, partant du quartier, ouvrira l'espace à des personnes ayant d'autres origines, qui devront poursuivre des relations sociales et continuer ensemble dans la récréation de nouvelles formes d'auto-gestion et même de gouvernement. Il peut se produire, dans le cas des quartiers peuplés et gérés en majorité par des personnes revendiquant une même ethnie, un accès inégal aux ressources. De même, le phénomène ethnique arrivera à prendre forme pour devenir soit le gestionnaire du pouvoir au niveau local, soit une source de conflit. Dans le cas où la distribution des bénéfices et le développement se font de façon égalitaire, les conflits politiques et sociaux -que la différenciation ethnique

¹ *Dans l'ordre de l'Etat, le territoire devient un cadre fonctionnel de regroupement politique, parce que celui-ci implique des individus qui fondent leur identité sur leur rapport d'allégeance à un centre qui prétend monopoliser l'autorité* , BADIE B. 1992, 83.

manipulée peut engendrer pour créer des éléments différenciés culturellement dans la société-, pourraient être éliminés.

D'après Hanna and Hanna (1971, 109-111), les minorités ethniques urbaines travaillent dans un environnement politique qui est, tout au début, contrôlé par une élite d'origine agraire composée par des membres de différentes ethnies ou groupes religieux. Cette approche n'est plus applicable au cas des quartiers pauvres de Nairobi, mais si nous regardons en arrière l'histoire Kenyane, nous trouvons qu'elle était valable pour la période de l'après indépendance. A ce moment-là, de nombreux Africains montèrent dans l'échelon socio-politique, tandis que les Asiatiques et les Européens sont restés dans une position ambiguë, subordonnés à la nouvelle élite et à la nouvelle stratification sociale africaine. Cette ambiguïté se présente dans les difficultés que rencontrent ces deux derniers groupes sociaux à entrer dans la nouvelle stratification hiérarchique du pouvoir.

La conjonction identitaire devient, avec le temps, un sujet plus compliqué qui n'est pas limité aux réflexions et réalités des ethnies. Les Asiatiques qui restent au Kenya et la population européenne contribueront aussi à cette segmentation socio-spatiale, au renforcement des rapports sociaux en rapport avec leur propre identité, et nous croyons qu'ils contribuent aussi, principalement les Asiatiques, à cette manipulation que l'Etat et les élites veulent exercer, via l'élément ethnique, à l'égard des populations pauvres.

Le discours ethnique qui manipule *par le bas*, devient aussi sujet de renforcement d'identités et de luttes de ceux qui, *par le haut*, luttent pour garder le pouvoir. L'ethnicité pourrait donc être vue à Nairobi comme source de manque d'unité politique, et les problèmes politiques et sociaux pourraient ainsi être interprétés comme le résultat des tensions inter-ethniques, comme nous l'avons fait remarquer plus d'une fois dans le processus de construction de l'Etat Kenyan.

Bien que dans les attributs de l'Etat se trouve l'exécution de mesures pour garder l'ordre, il arrive que l'appel qu'on fait à la cause ethnique n'ait pas beaucoup de sens et qu'elle ne corresponde pas à la réalité. L'Etat n'utilise pas l'ethnie seulement pour la manipulation, mais aussi comme prétexte pour réaliser des actions coercitives avec le recours à la violence, à l'encontre des protestations et des demandes faites par la population pauvre, qui continue d'être considérée comme une classe potentiellement dangereuse pour la stabilité de l'Etat.

Le facteur ethnique provoque des rivalités quand il s'agit de la consolidation sociale et politique des élites et des groupes dirigeants. Les rivalités, dans ce sens, peuvent être étudiées à partir des réflexions concernant les dernières élections présidentielles au Kenya, où les groupes en compétition se proclamaient d'une certaine ethnique, tandis que d'autres jouaient le jeu de l'unité nationale. Durant le processus de la campagne politique aux élections de 1992, l'on remarque que les intérêts politico-sociaux sont déterminés par les identifications avec une ethnique plutôt que par des idéologies. Des alliances se sont faites à l'intérieur des organisations politiques, avec l'objectif de défendre une appartenance ethnique. Par exemple: le Kenya National African Union (KANU), parti au pouvoir, est dominé par les Kalenjin; le Forum for the Restoration of Democracy (FORD-ASILI), est dominé par les Kikuyu; le Forum for the Restoration of Democracy (FORD-KENYA), est dominé par les Luo; le Democratic Parti (DP), est dominé par les Gema.

Dans notre cas d'étude, à savoir les acteurs sociaux les plus démunis, nous croyons que leurs activités ne sont pas déterminées par ce type de concurrence. D'après ce que nous avons pu relever sur le terrain, l'unité se consolide autour de la pauvreté, dans la lutte contre la violence, dans la lutte pour la survie, dans la lutte pour la ville, en constituant dans les quartiers une mosaïque ethnique, qui dans très peu de cas, selon les témoignages, tiendrait un discours ethnique dominant:

- je suis Kikuyu et je travaille avec des gens qui ne le sont pas; cela n'a rien à voir avec notre vie ici, nous faisons tous partie de la communauté (...), je sais qui sont les autres, et ils me connaissent, vous croyez que je ne veux pas donner du travail à l'un d'entr'eux parce qu'il n'est pas Kikuyu? (...). Non, on ne sépare pas les personnes; regardez par là...oui, là où ils sont en train de distiller. Là vous pouvez trouver des gens de différentes ethnies; allez jusque là et parlez avec eux, vous aller voir que ce qui les intéresse, c'est le travail, l'amitié, rien d'autre (...), oui, parfois, je dois m'identifier avec mon ethnie, parce qu'il y a des policiers ou des inspecteurs qui appartiennent à la même, même si cela ne m'aide pas à ne pas payer les pots-de-vin, au moins ils sont un peu moins durs avec moi (...),

- nous sommes toutes égales ici dans l'association, nous n'avons pas de différence de religion, ni d'ethnie, nous sommes des travailleuses, pauvres, nous n'avons rien à gagner avec l'ethnie (...), non, il n'y a pas de conflits pour cela, vous avez vu, nous nous sommes réunies avant de commencer à travailler dans la fabrique, fait la prière ensemble, nous discutons ensemble, marchons ensemble, gardons nos enfants entre nous, nous sommes unies, c'est la seule façon de nous défendre. L'ethnie, la religion, ne comptent pas (...),

- avant les troubles inter-ethniques, nous avons habité tous ensemble. Aujourd'hui, après avoir dû quitter nos terres à cause des troubles nous continuons à vivre ensemble. Les seuls qui manquent sont les Kalenjin, parce que ce sont eux qui ont provoqué les problèmes, nous n'avons pas de problèmes d'ethnie (...), mais non, même ici nous continuons, tous mélangés. Croyez-vous que nous pourrions trouver un endroit où habiter, chaque ethnie séparée? (...), non, c'est comme si on allait créer un pays pour les uns, un autre pour les autres, c'est impossible, il y a beaucoup de monde. Ces divisions ne font qu'embêter les gens et provoquer des désastres, pourquoi croyez-vous que nous nous sommes réfugiés ici? (...),

- nous n'avons pas de différenciations ethniques, ni politiques, ni religieuses, ni de genre, ces différenciations intéressent seulement certaines personnes du gouvernement (...), non, nous avons des contacts avec le peuple quand nous allons faire les campagnes d'éducation dans les villages, à la campagne, partout où nous pouvons aller, et nous rencontrons des personnes appartenant à toutes sortes d'ethnies, cela ne pose aucun problème (...), non, la seule chose, c'est que parfois, aucune d'entre nous ne connaît la langue d'une ethnie donnée, il est un peu compliqué d'entrer en contact avec eux, mais on trouve toujours un interprète et ceci n'est pas mal accepté. Les gens ne croient pas pour cela qu'on les discrimine ou qu'on est contre leur ethnie (...), oui, dans notre association, nous avons des personnes appartenant à toutes sortes d'ethnies. En vérité, je ne peux pas vous donner de chiffres parce que nous n'en n'avons pas, nous n'avons pas compté nos membres par ethnie, nous les comptons par région, par secteur de la ville, nous luttons justement contre toute sorte de discrimination (...).

Il faut dire aussi qu'à Nairobi, certains quartiers ont non seulement une origine ethnique majoritaire, mais ils se sont aussi spécialisés par matières -comme nous l'avons déjà vu-, et gardent une certaine autonomie dans ces deux sens. Il est nécessaire aussi de tenir compte que l'ethnie majoritaire dans le pays est Kikuyu, et donc majoritaire dans nombre de cas dans les différents bidonvilles, et particulièrement à Mathare Valley. Ce bidonville, en réalité, ne présente pas, comme certains autres, l'image d'un endroit dominé par une ethnie, mais plutôt d'un endroit multi-ethnique dominé par la pauvreté.

Comme groupe de bidonvilles à caractère ethnique majoritaire, et qui de plus revendiquent et veulent le garder "unitaire", nous avons pu recenser, par exemple, Kitui Village (n°14 sur la carte) et Lucky Summer (n°24 sur la carte), à majorité Kambas. Eastlight, bien que n'étant pas un "quartier autochtone", mais peuplé en majorité par des réfugiés éthiopiens et somaliens, se réclame d'origine somalienne. Kangemi (n°1 sur la carte), par ses origines, est un des rares

quartiers à Nairobi qui continue à garder une certaine identité propre à partir de l'origine ethnique: environ 90% de la population sont des Kikuyus, suivis par les Luos et les Kambas. A Kangemi, la vie de la communauté continue à être régie par les 10 ou 15 clans qui se sont chargés de la structurer dès la période coloniale.

Nous pouvons donc constater comment, dans les relations sociales urbaines, se conjuguent l'ethnicité comme outil de l'Etat et de sa clientèle, et l'ethnicité comme élément conservé dans les symboles par la population mais qui ne déterminera pas ses relations sociales. Les élites du secteur privé et public peuvent déterminer la validité de la notion de l'urbain en partant du principe de la solidarité urbaine, qui permettrait aux leaders politiques d'agrandir et d'assurer leur patronage. Dans un contexte social où la majorité de la population est politiquement impuissante, le pouvoir du gouvernement sera reconnu implicitement par la manipulation que font les élites en satisfaisant certaines demandes de leurs "clients", par le discours de l'ethnicité.

Les politiques à l'égard de l'urbain seraient, principalement, le reflet des intérêts des élites nationales et, dans une moindre mesure, ceux de la population (Ndulu B.J. 1986, 82). En réalité, dans l'absence d'un système politique plus ouvert, dans lequel les intérêts des différents groupes peuvent être écoutés dans leur propre spécificité, la participation de l'Etat dans l'allocation des ressources sera déterminé par les intérêts de leurs proches pour arriver à maintenir les liens entre patron-client. Entretemps, la population fera recours aux pouvoirs anciens pour les recréer dans leur nouvelle réalité.

Les relations patron-client seront maintenues non seulement par les représentants des hautes sphères de la vie politique, mais aussi par les nouveaux patrons qui se créeront dans les quartiers. Ces nouveaux patrons fonctionneront dans le cadre de relations politiques plus étroites avec les leaders placés *par le haut*, à qui ils veulent faire plaisir, en même temps qu'ils visent à acquérir une certaine légitimité sous leur patronage. C'est le cas des propriétaires

urbains qui, sans appartenir aux classes dirigeantes, ont monté d'échelon au niveau du bidonville. Ils essayent de devenir les ponts de communication entre le bidonville et la ville.

La richesse des propriétaires de maisons du bidonville est relative. Leurs investissements ne dépassent, généralement, pas les limites du quartier. Le potentiel d'investissement et de revenus qu'ils ont ne leur permettra pas de dépasser le stade de patron de bidonville, avec des clients du même bidonville. Leur succès dépendra de leur capacité de leadership, mais, comme nous le verrons plus loin, leur capacité de mobilisation politique et économique, libre d'interprétations ethniques, sera aussi déterminée par la légitimité que le groupe, le voisinage, veulent lui procurer. Ceci se ferait dans un espace où les membres utiliseront des critères traditionnels qui détermineront les droits et les capacités des personnes à participer aux affaires politiques de la communauté.

1 . La création ou le renforcement des pratiques communautaires face à la violence d'Etat.

Face à la violence privée et la violence d'Etat, les pratiques populaires sont renforcés, *par le bas*, par la solidarité communautaire. Ces pratiques populaires permettent le *partage avec un segment d'élite d'une appartenance politico-culturelle ...* (Bayart J.-F. 1992, 59), différente de la leur. Dans cette démarche, le phénomène politique concernant l'appartenance ethnique ne va pas beaucoup influencer les actions des membres communautaires, mais aide plutôt au renforcement de la cohésion du groupe.

Tandis que les acteurs dominants essayent d'utiliser la tactique ethnique à des fins d'encadrement politique, cette tactique fonctionnera seulement dans les couches d'où est issu le discours. Les acteurs sociaux dominés utiliseront ce discours à leur convenance, car ils centreront leurs démarches principalement sur des intérêts socio-économiques, déterminants pour la survie de l'individu comme acteur social, et de la communauté comme groupe de

pression politique. La communauté pauvre ne se trouve pas tout à fait *capturée*, ce qui nous amène à dire que les actions mêmes de l'Etat ont amené la population à créer des communautés hors de l'Etat, des communautés qui reconnaissent son existence mais qui ne croient pas en lui, ce qui amènera aussi la création de toutes sortes de solidarités, d'alliances, d'entraides, d'organisations formelles ou informelles, d'organisations qui travailleront dans la clandestinité ou officiellement enregistrées, etc.

Tout ceci se passe dans la logique de la débrouille, accompagnée d'une circulation massive d'information concernant les nouvelles du jour, dans le pays et ailleurs, information qui circuleront sans contrôle officiel et qui aideront la discussion *par le bas*, vers la création de nouvelles pratiques politiques urbaines. Dans ce champ politique, les acteurs reprendront l'information, la feront circuler par la voie orale, vont la chanter dans de chansons contestataires, vont la faire circuler dans les matatus qui parcourent les chemins conduisant de la ville au bidonville. Les acteurs sociaux pauvres, ces exclus du bidonville, reprendront les données qu'ils pourront utiliser en fonction de leurs seuls intérêts, pour continuer à créer, à inventer des symbolisations et des projets, à entrer dans l'arène de l'idéal et du matériel, sans s'insérer dans le champ politique étatique.

A l'égard de l'information officielle ou informelle que les acteurs populaires reçoivent, nous avons parlé des modes de communication à Mathare Valley, des medias informels, qui sans être branchés sur la "radio trottoir" présentée par J.-F. Bayart (1991, 217), pour la Côte-d'Ivoire, se trouvent branchés sur un réseau de communication semblable à tous les réseaux communautaires propres à la société africaine. D'après J.-F. Bayart (1991, 217-18), *ce sont des réseaux horizontaux qui favorisent les alliances entre les élites des différentes régions et qui articulent les villes aux terroirs ruraux grâce à de multiples échanges démographiques, matériels ou symboliques. Mais aussi, simultanément, réseaux verticaux dans le cadre desquels s'effectuent les transactions entre les entrepreneurs politiques et les clients.*

Au cours de notre recherche, nous avons trouvé de nombreuses activités, qui, parfois, en étant nouvelles, sont renforcées par "le traditionnel" pour les adapter au contexte social du bidonville. Les modes les plus évolués, parmi ces activités, concernent à notre avis, ces systèmes d'informations, ces médias de la rue et des réunions de la nuit, ces nouvelles filtrées ou amplifiées, écoutées chez le coiffeur ou chez le grand-père du coin de la rue. Nous ne savons pas jusqu'à quel point ces pratiques configurent ce que J.-F. Bayart (1983,37; 1992,75), définit comme limitant et relativisant *le champ étatique, assurant aussi une certaine revanche de la société sur celui-ci*, et surtout quand il dit que ces pratiques *contribuent à sa faillite économique*.

Nous croyons que, plutôt que de provoquer la faillite économique, ces pratiques consolident des modèles de survie économique, politique et sociale, en dehors des pratiques traditionnelles, et en dehors de l'autorité étatique, en reprenant des symboles du passé et en les recréant avec les symboles de la "modernité". Cela est remarqué, principalement, quand ces activités montrent que les activités des acteurs sociaux dominés, exclus, ne concernent pas seulement la survie économique insérée dans un projet quantifié avec des objectifs financiers. Nous pouvons donc repérer un phénomène politique auquel s'associent les acteurs sociaux pauvres pour se défendre de toutes sortes d'exclusions, des autorités, de la clientèle et de l'appareil bureaucratique. Les acteurs sociaux dominés vont donc fonder des actions symboliques ou matérielles pour contrecarrer les intérêts socio-économiques des classes dominantes.

Dans ce sens, la pratique populaire aura sa propre spécificité, en produisant aussi sa propre reproduction de façon endogène, mais toujours en contact avec d'autres segments de la société et de l'appareil d'Etat. Ces pratiques populaires, implicites dans la société, libres de toute manipulation exogène, et sans intérêts économiques, trouveront aussi leur place du côté des autres modes de production populaire élaborés à des fins matérielles, et réalisés par les acteurs eux-mêmes, par les associations, enregistrées ou non.

L'entretien de nouvelles relations sociales, les activités autochtones telles que l'artisanat et les danses, les éléments quotidiens repris de la tradition culturelle, la transmission des langues, etc., seront des éléments repris dans l'exécution de nouvelles actions par les associations, par les groupes. Il se produira la reproduction de certaines valeurs anciennes et l'adoption ou adaptation d'autres; ou, tout simplement, certains continueront à recréer le passé dans le présent: le vécu fera partie d'aujourd'hui. Les variables culturelles urbaines dans lesquelles vont s'insérer ces activités sont en rapport avec l'habitation, la scolarisation, les relations sociales des citoyens. On ne peut pas dire que la transmission culturelle reproduise dans la totalité les éléments du passé. On voit comment, dans la ville, en ce qui concerne l'habitation, par exemple, les nouveaux modèles architecturaux n'ont aucun rapport avec les systèmes de logement traditionnels.

Dans tout le système urbain, à Nairobi, les innovations dans les modèles de construction des logements se feront moins en cherchant un rapport avec la tradition, qu'en cherchant le moyen de s'insérer au milieu urbain "moderne". Dans les bidonvilles, ces pratiques concernant les rapports de famille et de voisinage, vont enrichir les relations sociales, car la communication ne se fera plus en tenant compte de l'origine, mais en pensant à l'intégration communautaire, et en donnant l'occasion à l'un des leurs d'avoir un logement. A ce propos, à Kangemi, nous avons rencontré un système qu'on pourrait qualifier de traditionnel-moderne: avec le caractère semi-urbain du secteur, on remarque une influence marquée des modes de construction traditionnels, mais cela n'empêche nullement leur adaptation au moderne tel que nous l'observons dans la délimitation des rues, et dans l'utilisation de matériaux de construction propres à la ville. A Mathare Valley, on ne trouve rien en rapport avec le traditionnel; ici, on construit vraiment avec "les moyens du bord":

- quand nous allons construire nos logements, nous ramassons des matériaux ici même dans le secteur. Parfois on utilise ceux qui ont été laissés après la démolition des

maisons, ou ceux qui restent de la construction de ces petits bâtiments construits par les sociétés immobilières (...), non, généralement nous n'achetons pas, nous n'avons pas les moyens (...), c'est pour cela que vous voyez nos maisons construites avec des matériaux de récupération (...), non, il est impossible pour nous de faire des maisons comme celles "de Nairobi", elles sont très chères (...),

- oui, nous tous construisons avec des matériaux de récupération (...), oui, on pourrait acheter les matériaux dans la fabrique de matériaux qu'il y a ici, mais avec quel argent? je crois que cette fabrique vend très peu ici; ils vendent plus dans d'autres quartiers (...), non, normalement, on récupère les matériaux ici sur place, par exemple après les démolitions, et les gens dont on a démolit les maisons, récupèrent après les matériaux pour reconstruire (...),

- non, nous ne faisons pas de calculs, nous voyons l'espace disponible et nous bâtissons là. La vérité, c'est que nous ne faisons pas attention à ces choses, ce qui compte c'est d'avoir un toit (...), non, les rues sont irrégulières parce que nous ne nous chargeons pas de mesurer, nous suivons la ligne de ce qui est déjà fait (...), non, je vous ai dit, normalement on cherche un endroit vide, bien sûr c'est bien si les voisins sont déjà des amis, en général ce sont les amis qui transmettent l'information de l'endroit où les autres pourraient s'installer, mais s'il n'y a pas d'amis peu importe, on les aura après (...),

- les terrains vides sont chaque fois moins nombreux, c'est pour cela que les habitants doivent aller plus loin, à l'est du bidonville (...), cela arrive surtout pour le nouveaux couples, les parents ne peuvent pas leur offrir la terre, donc ils doivent trouver l'endroit ailleurs, mais dans de nombreux cas, ils restent aussi chez leurs parents, chez la mère, ils n'ont pas de quoi payer le loyer après (...), oui, nous fournissons des matériaux de construction à des habitants d'ici de Mathare, mais pas toujours, ce que nous vendons le

plus pour les gens d'ici sont les tuiles. Les matériaux sont chers et nous ne pouvons pas faire de crédit (...), non, on ne construit pas des toilettes, elles sont encore plus chères (...), oui, nous fabriquons de latrines mais presque toutes sont vendues ailleurs (...),

- non, nous n'avons pas les moyens de construire autrement, nous faisons avec ce que nous trouvons ici, cela ne ressemble pas aux maisons de la campagne, non (...), celles de la ville non plus (...), en réalité, ce sont des maisons du bidonville, d'ici, c'est tout (...), on fait attention à l'endroit choisi, surtout si c'est près de la rivière parce que quand il pleut tout est inondé. En plus, nos enfants devenus adultes ont besoin de leurs propres maisons, on cherche à les construire plus à l'est (...), non, nous n'avons pas de services, vous l'avez vu, et nous ne les volons pas non plus (...), oui, peut-être qu'il est facile de faire un raccordement d'électricité grâce à celle qui passe par la rue principale et d'en ramener et même de l'eau, mais nous ne le faisons pas (...).

Dans ce processus d'installation, de consolidation dans la ville, les habitants sont tous insérés dans ce processus de lutte pour la terre, de l'endroit pour vivre. Avec les relations qui s'établissent, on pourrait parler même d'une décrispation des rapports sociaux.

D'après les observations sur le terrain, nous pouvons dire que les organisations sont en train de contribuer socio-culturellement à l'adaptation des changements produits par la *modernisation* : la société se transforme pour devenir plus ouverte, et les demandes ne sont plus uniquement des revendications économiques. Ces transformations peuvent être perçues comme la manifestation de la participation de la politique *par le bas* en se servant *du haut*. En effet, ces changements dans le comportement socio-culturel traditionnel produisent de nouveaux rapports sociaux et politiques, entre les pouvoirs politiques, institutionnels, administratifs et religieux. L'insertion des Eglises, par exemple, obéira aussi à des demandes d'ordre social faites par les organisations, par la communauté; leur rôle ne sera plus perçu, nous l'avons vu, comme celui

de donneurs de doctrine religieuse, mais comme des acteurs sociaux qui devront jouer leur rôle socio-économique avec la communauté.

Dans les changements des pratiques socio-culturelles, on remarque aussi une coupure entre le public et le privé. La communauté, les associations, n'attendent pas que le secteur public agisse de lui-même pour résoudre les problèmes des pauvres urbains. Les organisations du bidonville, placées au niveau privé de décision, agiront avec ou sans l'aide officielle. La notion de protection sociale devient alors presque inexistante: la protection se réalise, en cas de besoin, pour les activités politiques des membres du secteur public. Les organisations et la communauté agiront devant ces manifestations de protection sociale, en jouant le jeu; elles accepteront les promesses et l'"aide", elles essayeront aussi d'en tirer profit. Il n'en résultera, normalement, aucun type d'engagement ni de promesse. Ceci est aussi déterminé par la façon dont les habitants pauvres sont reçus par ceux d'*en haut*.

La nature du lien social urbain prendra la forme d'une dernière instance, où se confondent la solidarité, la communication, et l'union autour d'objectifs communs. Dans le cas du groupe Muungano, par exemple, la nouvelle structure sociale comprend la famille nucléaire, la mère célibataire comme unique responsable de la famille, l'union avec les amis et le voisins. Dans le groupe The League, sa structure organisationnelle et ses objectifs déterminent une structure sociale composée plutôt d'amis-amies, de collègues, et les autres associations de professionnelles au Kenya. Chez les producteurs du Chang'aa, à part la famille (avec une ou plusieurs épouses) et la communauté la plus proche, la structure sociale va même toucher les clients et la bureaucratie étatiques.

Avec les nouvelles structures sociales du bidonville, on comprend, jusqu'à un certain point, que les notions d'effort, de participation, de discipline collective, de responsabilité et de sens du devoir, entraînent une adhésion différente, mais néanmoins importante dans chacun des

groupes. La façon d'adhérer peut être vue comme modérée ou inégale; ceci est déterminé par la place de l'acteur social dans l'association ou dans la communauté.

La place de ces acteurs sociaux dans la société urbaine est déterminée par les contraintes économiques qui aident ou empêchent la mobilisation sociale, et même physique, des acteurs. Les acteurs sociaux habitant les bidonvilles ont beaucoup de difficultés à se mobiliser, par exemple, dans des travaux au-delà des frontières du bidonville. Ceci est dû à leur manque de ressources économiques. Nous avons remarqué que ceux qui ont une plus grande mobilité sont les acteurs sociaux du Chang'aa qui, obligés par leur travail d'"exportation" du produit, parcourent la ville dans tous les sens à la vente du produit. Mais, en général, pour tous les habitants du bidonville, leur mobilisation physique n'est pas facile étant donné les coûts du transport, car, dans beaucoup des cas, il ne suffit pas de prendre un seul "matatu" pour arriver à un certain lieu; il y a beaucoup d'habitants qui n'ont même pas de quoi payer le transport pour aller d'urgence à l'hôpital.

Pour les membres du groupe The League, la mobilisation physique et même sociale présente moins de difficultés. Les membres du groupe, pourvus d'une grande motivation politique, et une grande partie d'entre-elles ayant des ressources économiques personnelles leur permettant la mobilisation, pourront se déplacer et réaliser des travaux qui, par leur nature, ne pourront pas être considérés comme plus efficaces que ceux du Muungano.

Dans toute cette logique, les associations doivent de toute façon installer des stratégies comme celles qu'on appelle de "sauve qui peut", à commencer par soi-même, étant donné les contraintes réelles auxquelles ils doivent toujours faire face. Suivant la chaîne humaine urbaine amorcée depuis des générations, des pratiques populaires nouvelles et différentes sont apparues. Cela se fait en accord avec les changements socio-culturels introduits depuis la période coloniale. Depuis lors, les acteurs sociaux doivent faire face, avec leurs modes populaires d'action politique, à l'exercice du pouvoir officiel qui a recours à la coercition, la

contrainte, la répression. Dans tout ce processus, malgré la manipulation politique, nous constatons aussi l'"exit option", qui sans utiliser l'*humour* ou la *dérision*, se fait par des actions qui échappent à tout contrôle social, comme nous l'avons vu dans l'affaire de la production du Chang'aa.

Il peut alors se produire une recomposition du champ politique et social, car la domination ne fonctionne pas dans tous les espaces, ni dans tous les coups de force étatiques. En suivant l'analyse d'A. Mbembe (1992, 155), les *pratiques populaires se caractérisent entre autres, par une réactivation de recours aux symboliques culturelles (...) revécues en fonction d'un contexte lui-même chargé de demandes nouvelles*. Cela permettrait d'expliquer d'autres pratiques qui, encore plus dans *le bas du bas*, se réalisent de façon traditionnelle pour faire face aux problèmes de la *modernité*. Cet examen peut être illustré par l'action que déploient des membres de la communauté des pauvres pour faire face au fléau du sida, car celui-ci va aussi modifier de façon permanente l'attitude de certaines communautés urbaines, qui choisissent la logique de la solidarité et de l'entraide, pour continuer à développer des pratiques autonomes leur permettant de faire face au malheur social et biologique de l'un ou plusieurs des leurs:

- au Kenya, il y a plus de 800.000 personnes touchées par le VIH, et plus de 70.000 malades du sida. Des estimations faites sur l'augmentation du sida pour l'an 2000 montrent que 1.2 million de personnes seront infectées par le VIH et plus de 200.000 enfants seront orphelins. De 10 à 15% des femmes en surveillance prénatale et de 5 à 7% de donneurs de sang sont infectés par le VIH¹.

- dans les régions urbaines, la propagation du sida a été expliquée par l'assouplissement des principes concernant les relations sexuelles, par la possibilité d'avoir des contacts avec des partenaires sexuels différents, comme une conséquence de la prostitution, comme le résultat de

¹ D'après le docteur Elizabeth Ngugi, University of Nairobi Social Health, dans le cadre de son intervention à la journée sur "Rape and violence against women", Nairobi, le 21 août 1993.

la détérioration des services sociaux et médicaux, et comme le résultat de la pauvreté. *Partout dans le monde ce sont les pauvres qui souffrent le plus de la maladie parce que la prostitution qui facilite la diffusion du virus est un sous-produit de la pauvreté. Si les préservatifs sont très chers, aucune protection n'est possible. La pauvreté signifie aussi un accès inégal aux soins de santé et à la médecine préventive, elle oblige à aller à l'hôpital ou chez les guérisseurs* (Garrison L. 1990).

- L'exemple du groupe Muungano, à Kayole, illustre les actions déployées par les pauvres, encore une fois, pour faire face à un problème de santé moderne. Etant donné la composante féminine de l'organisation et les difficultés qu'elles subissent dans les rapports avec leurs partenaires, elles ont décidé de participer à des programmes de lutte contre le sida. Pour le faire, elles reçoivent l'aide de certaines ONGs locales qui fournissent les préservatifs, et aussi les programmes d'éducation pour la prévention de la maladie. Dans le cadre de ce travail volontaire avec la communauté, elles s'occupent aussi de l'attention aux malades et de la prise en charge des enfants orphelins.

- divers points de vue se dégagent du travail de ces femmes avec les malades, en décalage constant avec le rôle de l'Etat, toujours présent chez les acteurs sociaux pauvres mais absent sur le terrain. La puissance symbolique de la figure étatique apparaît ici plus forte qu'en milieu rural. La plupart des personnes réclament la prise en charge collective des malades par l'Etat, et demandent l'établissement de programmes contre la pauvreté qui avantageraient l'ensemble de la société. Les motifs avancés sont le manque de moyens et de matériel permettant d'aider convenablement les malades et l'incapacité financière d'assurer l'attention et la prévention de la maladie. Les droits aux soins de santé et au bien-être sont revendiqués, et ces revendications sont chargées d'une idéologie représentant un Etat moderne, produit des mutations démocratiques qui transforment la ville et ses habitants. Il y a donc une certaine détente des rapports sociaux et politiques, et un refus à l'alternative des discours caritatifs.

- dans cette communauté, la responsabilité des orphelins (qui peuvent également être infectés par le virus), est assumée principalement par la famille, généralement les grands parents, d'un âge avancé et sans ressources économiques. Quand ils n'ont plus personne, ces enfants sont pris en charge par l'association. La réalité du sida dans la ville ne montre pas de privilège urbain par rapport au monde rural. Les conditions de vie dans les secteurs les plus pauvres, en ce qui concerne le niveau socio-économique, ont un impact sur des éléments tels que le système de santé, l'éducation et l'information, qui sont les trois principaux facteurs liés au VIH. Les réseaux sociaux où évoluent les malades sont ceux formés par leurs voisins, par leur famille. Les représentations de la vie, pour les malades, sont tous les mouvements de leur entourage, les entrées et les sorties des amis, bref, toutes ces manifestations du quotidien auxquelles le malade assiste comme acteur et comme spectateur passif. Leur statut économique n'existe plus, ils vivent de la charité publique. Sur le plan social, ils comptent sur leurs familles, sur la solidarité du groupe.

Ces pratiques populaires se réalisent partout dans les bidonvilles, depuis l'existence des associations, pour assurer la sécurité dans les "quartiers", associations qui vont même jusqu'à assurer la sécurité des prostituées dans la rue. Nous confirmons l'existence d'un espace urbain où la population pauvre développe ses stratégies sans penser uniquement au logement ou à la nourriture. Nous confirmons aussi que nous nous trouvons face à un espace qui produit des *conflits, des reflux et des défaites temporaires, des exils et des refuges dans les symboles et les codes, des langages et des réseaux d'oralité* (A. Mbembe 1992, 181). C'est-à-dire que nous nous trouvons face à un espace où l'imagination, le passé, le présent, se conjuguent pour recréer des dynamiques de groupe, avec le recours au travail et l'investissement collectif, où vont s'affronter les sociétés urbaines placées dans la ville ou dans les bidonvilles, dans le champ du pouvoir ou dans le territoire des dominés.

Toutes ces représentations ont pourtant une connotation purement politique, car les actions qui se produisent *par le bas*, seront ressenties *en haut* ; sinon comment expliquer

l'intérêt du pouvoir à maintenir la population au niveau de la domination? Comment expliquer le recours à la violence chaque fois que l'Etat ou les élites craignent l'insubordination des dominés? Comment expliquer, enfin, la croissance d'une population urbaine qui ancre ses racines dans la ville et même dans le bidonville, en protestant contre l'exploitation subie dans le milieu rural par ses aînés, et qui doit aujourd'hui inventer de nouveaux modes de vie, même en faisant recours à la manipulation, non à la soumission politique?

Le travail d'*en bas* n'est pas porteur uniquement de revendications pour nourrir les bouches affamées d'une société en crise, mais il peut aussi être porteur d'actions, de pratiques qui créeront des relations directes ou indirectes, symboliques ou réelles, entre les alliés et les antagonistes du pouvoir. Nous croyons que toutes ces actions réalisées *par le bas* sont porteuses d'une conscience politique, et peut-être aussi d'une conscience de classe.

2. La problématique de la participation populaire au devenir urbain.

La domination politico-économique est le vecteur de la dépendance de la société civile vis-à-vis de l'Etat et des classes dominantes. On se trouve face à un travail réalisé *par le haut* et visant l'appropriation des terres et des richesses, et même de la population par la domination idéologique. Dans ce cadre, la population pauvre répond par le recours à la vie associative et par les différentes pratiques sociales pour faire face à ces contraintes externes et internes qui veulent la pousser tout au *bas du bas* de l'échelon socio-économique et dans l'exclusion politique.

Dans les logiques de l'activité populaire, les changements sociaux qui s'opèrent dans la société Kenyane vont produire non seulement de nouvelles logiques et d'autres modes d'insertion à l'Etat, mais aussi de nouvelles représentations produites par des changements subis dans la vie de famille, dans le comportement social et dans la participation à des activités qui, au niveau urbain, dans le cas de Nairobi, deviennent presque le domaine exclusif des femmes.

La société des bidonvilles, nous l'avons vu, entre dans un processus qui ne sera pas seulement consacré à des activités de survie, du type de celui qu'on nous a toujours présenté comme traditionnel. Il se produira d'autres manifestations où les traits caractéristiques concernant la famille élargie, le poids de l'influence des ancêtres, les formations sociales qui montrent à l'homme -au masculin- comme l'individu dominant de la société, etc., auront une autre connotation. En effet, le moment est à l'intégration, à la consolidation du fait urbain, à la lutte pour la survie physique et morale, de façon telle que les groupes subordonnés ne témoigneront pas de la passivité dont on a qualifié la société africaine.

Le poids de ces groupes sociaux, dits subordonnés, dans le système socio-politique et économique se manifestera donc par des caractéristiques qui leur seront propres, reprenant des éléments constitutifs de la vie traditionnelle, mais adaptés par les acteurs sociaux aux contraintes et aux réalités du présent. Les pratiques seront ainsi inscrites dans un processus de construction-récréation du social et du communautaire. Ces pratiques se réaliseront à travers les organisations populaires, les associations, qui sont dans beaucoup de cas enregistrées officiellement, et dans d'autres restant en dehors des circuits formels, étant donné l'incapacité d'insertion des acteurs sociaux, ou le non besoin d'une officialisation. Dans d'autres cas, le refus au formel est provoqué tout simplement par les types d'activités qui, par leur caractère illégal, devront rester dans une clandestinité, connue de la société et des autorités, mais qui restera interdite.

C'est dans le cadre de ces associations, formelles ou informelles, que nous allons développer cette discussion sur la participation de la population au devenir urbain. L'idée, avec cet examen, est d'élargir la connaissance des caractéristiques du champ politique dans lequel ces groupes s'insèrent, en regardant les comportements du quotidien. Il ne s'agit pas ici des grandes dimensions de la macro-politique, mais tout simplement d'un relevé de ce qui, au quotidien, avec des regards *au ras du sol*, montre les relations entre *le haut* et *le bas*, et entre

les différents acteurs sociaux inscrits dans les pratiques sociales constituant les relations *par le bas avec le bas* .

Les associations "traditionnelles" vont s'adapter au fil des années aux changements de la société et aux besoins créés par l'indépendance politique et la *modernisation* économique. Les associations populaires Kenyanes, au lieu de disparaître sous la pression des contraintes économiques, politiques et juridiques, vont se consolider et se multiplier, vont s'élargir vers l'espace urbain, pour devenir une force sociale qui arrive à faire marcher, à faire survivre, la société la plus pauvre. Dans le contexte des changements sociaux produits par l'urbanisation, après l'étude théorique réalisée, on constate:

- premièrement, la reconnaissance de la ville comme l'endroit privilégié pour la création et le démarrage de toutes sortes d'activités: les organisations adoptent la ville comme siège et travaillent pour elle, parce qu'il y a une reconnaissance de celle-ci et qu'il y a un attachement à elle,

- deuxièmement, il est manifeste que la croissance de la ville n'est plus caractérisée pour être le point de chute des migrants du secteur rural: les habitants de la ville, aujourd'hui, sont des citoyens de la ville, nés en grande partie de familles qui sont établies à Nairobi depuis des générations. On constate ainsi que le fait d'être nés en ville offre aux habitants une représentation de la ville très naturelle: il ne s'agit plus d'une adaptation, il s'agit plutôt d'une continuité, naturelle, de la vie comme citoyen dans le contexte urbain,

- troisièmement, la caractérisation de la société urbaine montre que les changements sociaux sont produits avec la contribution des acteurs sociaux les plus pauvres, chez les habitants des bidonvilles, où plus de la moitié de la population de Nairobi livre la bataille journalière pour la survie. C'est justement là, dans le bidonville, que se produisent les

transformations les plus grandes concernant la catégorisation de la famille: des mères célibataires, détachées de la vie traditionnelle, deviennent les chefs de famille.

Dans ce processus de transformations de la vie familiale et sociale, il est nécessaire de relever l'importance des organisations féminines au Kenya, car ce sont elles qui entamèrent des activités en milieu urbain, dès la période coloniale, et, avec le temps, elles continueront à croître et à établir leur siège à Nairobi. Par exemple, la "Maendeleo ya Wanawake Organization" (depuis toujours alliée inconditionnelle du KANU, Parti au pouvoir), fondée en 1952. "The Nairobi Business Women", et la "Kenya Girls Guides the Mother's Union", fondées en 1955; la "Home Economics Association of East Africa", fondée en 1958.

L'évolution qu'ont subi ces organisations et d'autres, dans le temps et dans l'espace, montre que l'adoption de nouvelles variables culturelles ne pose pas de problème aux organisations et leurs membres. Les choses nouvelles sont acceptées ou adoptées, ou tout simplement tolérées. Il n'y a pas de refus au nouveau, au changement, au moderne. Le refus se trouve plutôt dans l'incapacité qu'ont les pauvres de pouvoir y avoir accès.

Les membres des associations populaires peuvent avoir un processus d'adaptation difficile à l'égard des relations avec d'autres sphères socio-politiques urbaines, étant donné leurs conditions de vie. Le refus qu'ils subissent d'autres couches sociales, et l'ignorance qu'ils ont à plusieurs égards, car leur niveau d'instruction est très bas ou presque inexistant, rendent les rapports parfois difficiles. Il est important aussi de remarquer que les membres de ces communautés parlent leur langue d'origine, mais d'après ce qu'on a pu constater, la langue n'est pas un problème majeur pour eux: leurs stratégies -qui sont généralement locales-, ne font pas de l'ignorance d'autres langues un handicap.

On voit aussi comme la société contemporaine s'adapte aux transformations matérielles, idéologiques et même symboliques, sans faire appel à une soi-disant authenticité, car leurs

propres valeurs sont intrinsèques à la société qui ne vise pas à en faire un mythe, mais plutôt à les insérer dans le processus changeant que la société vit jour après jour. L'homme de la rue, qui dans le cas de Mathare Valley peut être compris dans le sens strict du terme, devient un acteur social qui fonde, qui crée, qui innove, par l'intermédiaire de l'organisation ou de la communauté à laquelle il appartient. Evidemment, les perceptions qu'on a de ces organisations locales peuvent changer en accord avec les intérêts des bénéficiaires et de ceux qui les dirigent. Ce qu'il faut reconnaître, c'est la capacité qu'ont les associations de rassembler les acteurs sociaux impliqués autour d'objectifs communs; c'est une mobilisation *par le bas* avec ceux d'*en bas* uniquement. L'action de ces acteurs autour de la politique nationale, obéira, dans ce contexte, à la tradition de la participation politique au Kenya, c'est-à-dire, qu'ils devront jouer dans un milieu où se produit le renforcement du pouvoir de certains groupes et communautés, et l'exclusion des pauvres des bénéficiaires -théoriques-, que l'Etat devrait leur fournir.

L'Etat établit donc des liens subtils qui produiront une soi-disant intégration, dans laquelle il y aura une réciprocité avec des compromis conclus entre les parties, en essayant d'intégrer dans le contexte national, une culture politique à laquelle vont se joindre, en premier lieu, des représentants d'entités politiques, les clients "naturels" de l'Etat. D'après Bayart J.-F. (1992, 78), *de concert avec des institutions dotées d'une autonomie relative, telles la presse, les organisations féminines, les églises, l'université, le pluralisme de fait a rendu singulièrement conflictuelles la succession présidentielle et l'évolution autoritaire du régime*. Ces caractéristiques du système de Parti Unique peuvent être illustrées par la confrontation de la participation de ces entités aux réalités politiques du quotidien, et aussi par l'intérêt de chacune d'entre elles à jouer le jeu de l'Etat.

Cette situation, il faut le dire, subira des changements à partir de 1991, nous y reviendrons. Nous remarquons que dans le jeu avec l'Etat, dès l'origine des associations féminines, une des plus anciennes, la Maendeleo ya Wanawake Organization (NYWO), créée durant les luttes pour l'indépendance comme un mouvement volontaire d'assistance sociale,

adhère à la pensée politique officielle. A l'origine le groupe était destiné à des activités d'entraide et de solidarité, et puis, il s'est associé au KANU, peut-être dans le but d'avoir accès aux fonds d'aide extérieure et de mobiliser les femmes en faveur du Parti dominant. Ainsi, la MYWO et la KANU comptent des comités de volontaires, même après l'ouverture au multipartisme, au niveau national, pour la réalisation de leurs activités sociales et l'acquisition de votes pour le Parti au pouvoir. Ce groupe est le seul qui s'est vu octroyer des postes dans les hautes sphères de l'Etat.

Dans cette logique, le rôle des Eglises était aussi celui de complaisance et presque d'indifférence à l'égard de la vie politique. Ceci peut obéir aux objectifs de christianisation de la population, en suivant leurs propres intérêts pastoraux, sans s'introduire dans des discussions politiques qui pourraient être considérées comme contestataires, et pour lesquelles ils pourraient subir des sanctions officielles.

L'expansion du pouvoir du gouvernement désigne constamment de nouveaux objectifs concernant les priorités nationales. Dans ce processus, et de façon très subtile, les citoyens prennent un rôle plus actif. Premièrement, en questionnant ces priorités, en ce qui concerne l'allocation et l'utilisation des fonds publics. Deuxièmement, le questionnement est fait aux institutions et au manque de droits pour les citoyens. Ces questionnements font partie des discours politiques qui, par la suite, seront repris par les pauvres dans l'exercice du droit du vote, en espérant que, par celui-ci, ils pourront avoir réponse à leurs demandes.

Avec le vote, les pauvres procurent des voix aux politiciens. Leur participation à ces activités prosélytistes pourraient, dans l'avenir, renforcer les liens politiques. Avec l'exercice du vote, ils s'insèrent dans un processus d'"apprentissage" des activités et des stratégies de la politique nationale, car de toute façon, de façon directe ou indirecte, il existe un contact avec l'Etat. Tandis que les pauvres fournissent leurs votes, en contrepartie, les politiciens essayeront d'utiliser la population, et vont le faire via les associations populaires, par les leaders locaux,

par les "patrons" de certains secteurs des bidonvilles. Ils se serviront de ces habitants pauvres, entourés de prestige autour de leur communauté, afin de véhiculer leurs discours, d'acquiescer de la clientèle, et d'obtenir aussi l'accroissement du nombre de supporters de leur groupe politique. D'après ce qu'on a pu observer, ce processus n'obéit pas spécifiquement à un endoctrinement idéologique, mais plutôt à un discours individualiste, car la réalité est que les différences entre les différents Partis politiques sont plus déterminées par l'origine ethnique des candidats, ou par leur intérêt personnel, que par une culture politique.

L'intégration de la population pauvre aux pouvoirs de décisions, et à une mobilisation politique, n'est pas évidente. Ils seront utilisés avec des promesses qui ne seront pas tenues par la suite. On peut aussi dire que l'accès de la population urbaine pauvre aux postes de décision, à la représentation politique officielle, même à un emploi formel, est peu représentative dans les résultats des élections. L'expérience politique actuelle, dans les bidonvilles, est entretenue par la créativité sociale dans la recherche d'une démocratie qui pourra se faire à partir de véritables rapports entre l'Etat et la société. Les revendications démocratiques qui se développent à l'intérieur des communautés pauvres rendent manifeste le potentiel politique des *petits collectifs politiques* répertoriés par Bayart J.-F. (1992, 82), dans un contexte où le concept de démocratie est déjà approprié par les acteurs sociaux. Ils utiliseront, dans les secteurs pauvres, leurs symboles et leurs pratiques traditionnelles pour l'exercice politico-démocratique. Ils vont aussi s'insérer, à leur façon et convenance, dans le jeu politique duquel ils essayeront de tirer aussi du profit.

Pour les membres des organisations et secteurs populaires visités, leur rôle dans la politique est perçu comme un moyen pour pouvoir acquiescer leur promotion socio-économique:

- oui, nous connaissons la politique et les candidats (...), j'ai mon candidat, je vais voter pour lui, nous devons le faire pour changer les choses ici à Mathare (...). Oui, peut-être que nous n'obtiendrions rien, déjà nous n'avons rien, mais nous devons essayer, peut-

être que ça peut marcher un jour et que nos conditions de vie pourront s'améliorer, nous devons continuer à lutter pour notre progrès (...), nous discutons de politique ici dans la fabrique de matériaux, pas seulement dans le voisinage. Nous toutes nous avons déjà notre carte d'identité et nous allons toutes participer aux élections (...), oui, nous savons que les élections ne vont pas résoudre nos problèmes immédiatement, mais il faut commencer un jour à nous faire écouter, et si on nous donne l'occasion maintenant, nous allons en profiter pour parler (...), (récit recueilli le mois d'août 1992 chez un groupe de membres de l'organisation Muungano),

- c'est un droit que nous avons de participer à la politique. Au début, cela a été très difficile. Quand nous sommes allées enregistrer notre organisation, on nous a bloqué pendant des mois. Seulement quelques mois avant les élections, nous avons eu l'autorisation de commencer nos travaux (...), vous savez, le pouvoir ne veut pas partager. L'Etat est dans les mains d'une minorité, toujours la même, ils veulent continuer à manipuler la population en leur faveur, c'est pour cela que nous devons réagir, et si on nous donne l'occasion de choisir entre plusieurs candidats, si nous pouvons aussi présenter nos candidats, nous pouvons mener une lutte politique. Mais pour le faire, il faut éduquer la population, c'est la seule façon de s'en sortir, de pouvoir progresser, d'obtenir des améliorations socio-économiques pour tous et toutes au Kenya (...), (récit recueilli le mois d'août 1993 chez les dirigeantes du groupe The League).

Pour les femmes du groupe Muungano, l'organisation politique doit se faire autour des revendications qui touchent l'ensemble des problèmes des habitants des bidonvilles, la défense de leurs droits civiques, et leur droit à s'exprimer. Il s'agit d'une demande autour de la création d'un espace d'expression qui soit reconnu et valable. Ce même espace est demandé par les femmes du groupe The League; c'est pour cela que, d'après leurs objectifs, il faut maintenir la lutte politique et,

- soutenir les candidates femmes, car seule une femme peut comprendre l'importance des demandes des autres femmes, de la famille, de la communauté (...). Ce sont les femmes qui ont toujours vécu les pires des contraintes et, en plus, elles se trouvent aujourd'hui faisant face, presque toujours seules, aux responsabilités sociales et familiales .

Le travail des organisations et de la communauté peut être examiné tout d'abord par leur travail réalisé durant le processus électoral au Kenya en 1992. Le travail à été réalisé à tous les niveaux: il y a eu du prosélytisme, des discours, c'est-à-dire toute une nouvelle dynamique politique, dans laquelle le rôle des organisations dans l'éducation politique a été partagé avec des institutions de l'Etat, certaines ONGs, des entreprises privées, et avec l'intégration des Eglises. A la paroisse de Kangemi, en juillet 1992, les prêtres nous ont expliqué la façon de travailler avec la communauté dans ce processus d'éducation politique; les dirigeantes du groupe The League nous ont expliqué, au mois d'août 1993, la façon dont elles avaient travaillé dans ce processus d'éducation:

- nous avons commencé par faire des brochures bilingues, en swahili et anglais, pour apprendre à la population leurs droits civiques, on leur a présenté quelques principes, les plus importants de la Constitution Kenyane. Nous expliquons la façon dont se déroulent les élections, et la signification du droit au vote. Dans ce sens, nous montrons comment il faut faire, c'est-à-dire la manière de voter sans se faire rouler. Le choix des candidats, c'est à chacun d'entre eux de le faire, nous ne pouvons pas influencer les gens (...), nous le faisons à la paroisse, les habitants viennent et nous discutons ensemble, il y a aussi des comités chargés de la diffusion des matériaux. Nous essayons de faire arriver nos brochures à d'autres secteurs pauvres (...), non, c'est très difficile de faire l'éducation par des cahiers ou des documents écrits, presque tous les pauvres sont analphabètes. Les brochures sont prises par ceux qui savent lire et ils se chargent de parler dans leur voisinage, chez leurs amis (...),

- nous avons démarré notre travail ici, à Nairobi, et puis nous avons commencé à avoir des filières partout dans le pays, dans les régions urbaines et rurales. Chaque région compte sur un comité chargé de l'éducation politique des habitants du secteur qui veulent apprendre, qui veulent s'informer. Nous avons fait l'édition d'un cahier ¹ sur la démocratie et le droit du vote, en sept langues -l'anglais inclu-, et nous espérons pouvoir l'éditer dans toutes les langues du pays (...), non, nous l'avons distribué gratuitement (...), non, nous n'avons aucune aide ni du gouvernement ni des ONGs, nous avons l'argent parce que les membres paient un droit d'inscription, nous avons un compte à la banque, et cet argent procure des intérêts (...), oui, nous croyons que ce que nous avons fait durant la campagne a beaucoup servi dans le processus d'ouverture démocratique, c'était la première fois qu'on pouvait choisir parmi de nombreux candidats (...), nous travaillons surtout chez les habitants pauvres (...), les ateliers que nous faisons, partout où nous faisons du travail politique, tout cela sert non seulement pour les élections mais aussi pour le renforcement des associations ou des groupes déjà existants (...).

D'après les témoignages, en général, les associations qui ont travaillé dans leurs lieux d'habitation n'ont guidé la population vers le choix d'aucun candidat de préférence. L'éducation politique a eu pour but d'apprendre aux gens à voter, sans favoriser l'un ou l'autre Parti politique. Tous ces exercices de la politique sont ressentis par d'autres acteurs sociaux de la société Kenyane. Alliés ou antagonistes, tous ressentiront les retombées de cette nouvelle interprétation de la participation communautaire, qui même sans créer une mobilisation politique ou de véritables mouvements sociaux, concrétise le droit à s'insérer, partiellement et avec plus d'autonomie, dans le processus politique. L'effet le plus remarqué, dans les bidonvilles, est que dans ce processus d'éducation politique, les politiciens et les hommes du pouvoir sont touchés par le choix que font les pauvres pour d'autres candidats, non seulement dans leurs

¹ League of Kenya women voters 1992, *Women and democracy. A voters' handbook*, Bookman Consultants, Nairobi.

intérêts personnels, mais aussi dans le fait qu'ils devront partager leur clientèle: leur patrimoine se réduit.

Avec sa participation dans la politique, l'organisation populaire devient vraiment populaire dans le sens où elle va rassembler des acteurs sociaux de toutes les couches sociales, qu'elle appellera à l'union dans les relations entre la ville et le bidonville. Le rapport entre les différents groupes ou associations s'articule autour de la figure de l'Etat; celui-ci est toujours présent dans la pensée et les représentations matérielles ou symboliques des membres. L'Etat est aussi toujours critiqué par son absence, pour son manque d'intégration dans la réalité quotidienne de ceux qui comptent sur lui. On y trouve donc la représentation de l'Etat dans l'élaboration des stratégies, et il y a l'absence de l'Etat dans la réalisation de celles-ci. C'est-à-dire qu'on constate une absence presque totale de l'Etat sur le terrain.

L'articulation des stratégies autour de l'Etat n'est pas interprétée comme une revendication, mais plutôt comme un "rappel à l'ordre". On ne demande pas à l'Etat de prendre en charge les problèmes collectifs, mais de s'intégrer aux logiques sociales à tous les niveaux, pour empêcher une rupture totale des liens sociaux. La participation à la politique et aux élections est un indicateur qui permet de mesurer l'ampleur de l'intérêt pour la politique, l'Etat, les affaires publiques. On repère ainsi des tendances nouvelles, qui dépassent les idées conçues uniquement autour des revendications pour la survie économique.

De ces observations on peut déduire que l'idée de la démocratie est acquise et construite autour du vécu et des réalités quotidiennes, en essayant l'intégration du *bas* avec le *bas* , et du *bas* avec le *haut* , dans un processus dans lequel l'individu comme tel trouve une place qui a de l'importance d'après sa propre échelle de valeurs. Les stratégies socio-politiques, dans ce contexte, seront donc impulsées par des idéaux communautaires et ne seront pas restreintes au niveau de la famille. Ceci se réalise dans un processus social où la parole et l'action s'intègrent pour devenir les éléments directeurs d'une société en pleine mutation.

3. Rapports de Force et Clientélisme.

La question qui émerge à propos des relations sociales urbaines, est en rapport avec l'interaction socio-économique dans un contexte où les différences existantes consolident la stratification du système urbain, au-delà de distinctions conventionnelles entre élites dirigeantes et masses urbaines. Les élites occuperont une situation privilégiée dans le pouvoir, les propriétaires des logements vont aussi s'insérer dans la logique patrimonialiste et clientéliste, tandis que les petits propriétaires urbains auront une position privilégiée si on la compare avec la position des locataires ou tout simplement des occupants de la terre. Chacun de ces acteurs, dans l'échelon social où il se place, aura un rôle distinct à jouer dans les affaires politiques nationales ou communautaires; partant, chacun d'entre eux luttera, si ce n'est pour se maintenir à son niveau, au moins pour ne pas tomber encore plus bas.

Les stratégies qui se développeront guideront les différents acteurs à travailler en accord implicite avec leur besoins et leur position sociale, et, pour ce faire, ils auront recours à toutes sortes de manipulations et même d'alliances socio-politiques. Dans cette nouvelle logique urbaine, les expressions de sociabilité peuvent indiquer l'existence d'une autre logique du pouvoir, où les nouveaux rapports sociaux, les rapports de force et la polarisation de la pensée politique -déterminée par le processus d'*ouverture démocratique* au Kenya-, se servent l'un de l'autre. De la même façon que l'Etat peut utiliser la population, celle-ci utilise l'Etat, ce qui ne veut pas dire qu'ils se sont laissés *capturer* par celui-ci. Dans aucun cas, ces rapports ne sont innocents. Ces rapports ne sont pas non plus égalitaires: l'Etat et sa clientèle tireront toujours un plus grand profit, peu importe le coût social et économique, à l'égard des masses pauvres ou paupérisées.

Dans le contexte urbain, la terre et les politiques pour la réguler peuvent être manipulées et la question concernant la participation populaire dans la prise des décisions devient secondaire à

côté des décisions de la planification officielle (Paden J.N. 1982, 39). Ceci serait le produit de conflits dans la concurrence économique-politique, où les décideurs prendront position en accord avec leurs distinctions culturelles et leurs intérêts personnels. Ainsi, les élites pourront utiliser, pourront se servir de l'Etat, de façon indépendante ou en collaboration avec des entrepreneurs privés, pour arriver à entrer dans les sphères des affaires financières, en créant une forte symétrie d'intérêts entre le secteur privé, la bureaucratie de l'Etat, et même les membres de la famille et les proches des gouvernants.

Dans le régime "nationaliste" Kenyan, les intérêts des groupes nationaux sont fortement représentés, et ont de l'influence dans la machinerie de l'Etat et dans la bureaucratie. L'Etat jouera, dans ce contexte, un rôle clé dans l'allocation des ressources, dans le contrôle du processus de développement, et dans la satisfaction des demandes de sa clientèle, et même dans la complicité ou la tolérance des actions de cette clientèle, que ses buts soient honnêtes ou non, pour acquérir le pouvoir économique.

La tolérance de l'Etat à l'égard de certaines actions de ses proches dépasse parfois les limites de la complicité; ce sont les membres de l'Etat qui se servent de ce même Etat, au dépens de la population pauvre, qui n'aura même pas la présence d'un patron pour les défendre, même par démagogie. A certains moments, la coupure entre *le haut* et *le bas* est radicale. L'effet est l'émergence et la consolidation de forces sociales qui ne sont pas générées par les structures sociales africaines, mais par le développement et l'expansion d'un mode de production inséré dans le processus économique mondial. Dans ce processus, Nairobi montre l'existence d'une société de classes qui évolue avec les forces productives et l'accumulation du capital, en réorganisant les relations de classes et de pouvoir local.

Généralement, la vie productive et l'enrichissement des "high classes" et des élites a comme origine les profits des activités industrielles ou agraires, ou de l'expansion commerciale. Mais ce qui se passe à Nairobi est différent de ce qui se réalise normalement dans toute société

de marché. Nairobi -et ainsi le Kenya- génère une nouvelle classe liée au foncier et à l'immobilier. Cette classe absorbe des capitaux publics et privés par le biais de l'appropriation du sol et le contrôle du marché des terrains, de façon telle que le foncier accomplit une fonction de régulation des intérêts des membres du pouvoir, de leurs politiques économiques globales, dans un processus où ce sont les classes dirigeantes qui se servent directement de l'Etat et des autres classes aisées.

Ce type d'exemple est fréquent à Nairobi, et nous pouvons l'illustrer avec ce qui s'est passé à Mountain View¹, quartier de "high middle" classe, localisé dans le voisinage de Kangemi:

- dans ce quartier se trouvait une grande propriété foncière-agraire, dont le propriétaire, qui était un colonisateur, produisait du café. Avec l'indépendance, un proche des leaders du KANO -Parti politique auquel appartient le *père de l'indépendance* et premier Parti politique au Kenya indépendant-, invita les voisins du secteur, qui faisaient toujours partie du Kikuyuland, à faire un Harambe pour acheter ces terres et les partager entre tous. L'affaire se fit avec l'argent des Africains, le promoteur de l'affaire acheta et signa comme seul propriétaire et ne donna rien à ceux qui avaient avancé l'argent,

- cette terre resta là, jusqu'à ce que des constructeurs d'Afrique du Sud s'y intéressent, achètent la grande propriété foncière, et commencent la construction de Mountain View au début des années '80, avec de grandes infrastructures, voies de communication, maisons de haut standing. La planification de ce nouveau quartier s'est faite sans tenir compte des coûts très élevés et encore moins de la capacité d'achat des gens. Les promoteurs n'ont pas tenu compte non plus des problèmes qui pouvaient surgir du voisinage d'un bidonville: Kangemi. En

¹ Ce développement s'inspire de récits faits par les habitants de Kangemi les 16, 17 et 18 août 1993. Les habitants de Mountain View n'acceptent aucun contact ni avec leurs voisins ni avec les étrangers.

quelque sorte, Mountain View est planifié de façon telle qu'il allait servir de bouchon à Kangemi: en construisant le quartier, on allait bloquer l'entrée au bidonville,

- ce quartier est un échec étant donné les hauts coûts et le voisinage non désirable de Kangemi; les promoteurs immobiliers planifièrent donc la construction d'un grand mur qui devait isoler le nouveau quartier et le protéger, mais celui-ci s'est avéré très coûteux et impossible à réaliser. Les résultats ont été la faillite de la société de construction sud africaine. Suite à la faillite, ils proposèrent en vente publique 60% de la terre non construite. Est alors arrivé un autre client, un proche du nouveau gouvernement, qui acheta et entama la construction de quelques voies de communication et de nouvelles infrastructures,

- ces travaux ont été arrêtés dès l'année 1992, au début de la campagne électorale, peut-être pour ne pas échauffer les esprits chez les gens de Kangemi, qui virent comment la terre qui leur appartenait était bradée sans aucun problème. Ainsi apparaît une classe de spéculateurs fonciers, qui structure l'espace en fonction de la rente et avec l'appui direct ou indirect de l'Etat, ce qui met en évidence la force du clientélisme dans la production de l'espace à travers la nouvelle logique de l'accumulation et les représentations des politiques d'Etat. La corruption et les fonctions de contrôle social prennent ainsi une place démesurée au coeur du dispositif de reproduction politique.

Les intérêts économiques, liés à la clientèle d'Etat, n'ont pas de limites. Ces intérêts vont générer un conflit d'intérêts dans les différents systèmes urbains. Etant donné la faible participation des pauvres dans les organes de décision politique, leurs revendications et leurs mécanismes de défense seront plus faibles comparés à ceux auxquels peuvent faire appel les acteurs liés étroitement au pouvoir: il n'y aura pas seulement corruption et clientélisme, mais aussi impunité. Tandis que l'attention des élites et des classes aisées se portera dans les endroits où ils pourront toujours tirer profit, en étant toujours actifs politiquement, les pauvres seront soumis à tous les mécanismes et pratiques d'expropriation et d'exclusion.

La division sociale dans la nouvelle stratification spatiale de la ville se constate dans les modèles de résidence urbaine et dans les différentes stratégies des acteurs impliqués, qui seront confrontés aux deux extrémités les plus éloignées de la division sociale: c'est ce que nous appelons la confrontation de la ville avec le bidonville; la confrontation des différents acteurs, chacun d'entre eux défendant l'acquis. L'habitat devient ainsi un système *pratico-symbolique*, dans lequel les pratiques des habitants sur l'espace habité, peu importe l'endroit social où ils se placent, trouvent un sens et vont légitimer un nouveau modèle de société généré par les acteurs eux-mêmes. Ces pratiques seront suivies d'accords implicites, sans compromis entre les parties, mais dans un processus qui pourra être principalement manipulé par les pauvres qui joueront le jeu des *patrons* pour arriver à avoir une réponse à certaines revendications, et pour s'insérer dans un système qu'ils ne reconnaissent pas mais qui s'avère nécessaire à leur survie en ville.

En effet, les pauvres savent ce qu'est la politique actuelle au Kenya, de même qu'ils savent ce qu'il faut faire et comment réagir devant les clients de l'Etat, et face à l'Etat même. Dans les interviews réalisées en juillet 1992, les membres du "Muungano women group" racontent la visite du Président Arap Moi à leur fabrique de matériaux. Cette organisation, qui fonctionne comme un coopérative, a été créée par des mères célibataires qui ont décidé de subvenir à leurs besoins de logement en fabriquant des matériaux de construction. Elles ont occupé un terrain, construit les ateliers, reçu la formation -par une ONG locale-, pour réaliser une technologie appropriée avec des matériaux locaux, et ont démarré avec la vente de matériaux de construction dans certains quartiers populaires à Nairobi. Mais elles n'avaient pas la propriété de la terre où elles ont bâti la fabrique, les entrepôts de stockage, leur salle de réunions et de prières, et où elles font le marché de ses produits.

Elles ont fait appel aux autorités pour la légalisation de la propriété du terrain au nom de la coopérative, mais les démarches n'ont pas réussi. Le 22 août 1990, le Président Arap Moi visite

la fabrique. Dans son discours d'encouragement à ces "braves mères de la localité", il récupère pour lui et son gouvernement la réussite du projet et le bon déroulement des plans de développement dans les secteurs pauvres. Personne n'a contesté la parole du Président. Des demandes seront aussi faites à ce moment: les dirigeants de l'association demandent à avoir la propriété du terrain et la construction d'un minimum d'infrastructures physiques. La réponse fut immédiate: le Président s'engagea à faire établir le droit de propriété et la mise en place des services essentiels: l'eau et une cabine téléphonique, et il donna aussi un camion qui servira à assurer le transport des matériaux de construction:

- oui, le Président Moi est venu nous rendre visite, il a beaucoup apprécié notre travail, nous lui avons montré tout le processus de fabrication des matériaux de construction, on a même mis l'équipe au travail pour qu'il puisse voir de plus près notre travail (...), oui, nous lui avons expliqué notre situation. Nous lui avons dit que nous avons à plusieurs reprises demandé les droits sur cette terre où nous avons notre fabrique (...), oui, il nous a promis de l'aide et après on nous a donné les titres de propriété au nom de l'association (...), écoutez, il sait maintenant ce qui se passe ici. Avant, il ne connaissait rien de tout cela; peut-être qu'en voyant, il y prendra plus d'intérêt pour après (...),

- durant sa visite, le Président s'est intéressé à toutes les activités de l'organisation, nous lui avons même parlé de nos projets pour sauver nos enfants de la rue (...), mais oui, nous avons des problèmes avec nos enfants, ils n'ont pas d'espoir ici à Mathare. Ils quittent la maison pour aller chercher du travail au centre ville, ils ne trouvent pas, alors ils doivent se débrouiller, ils deviennent même des voleurs (...), nous lui avons expliqué ces problèmes, si nous pouvons avoir l'aide du gouvernement, nos enfants ne seront pas forcés de quitter la maisons. Il est très difficile de les faire revenir. Parfois, moi je dois aller chercher mon fils ailleurs, parce que les jours s'écoulaient et je n'ai plus de ses nouvelles; l'autre jour, j'ai dû aller le chercher en prison (...), oui, si nous avons de

l'argent pour continuer nos travaux ici, nous pourrons aussi faire des projets pour donner du travail aux jeunes, le Président Moi le sait (...),

- écoutez, nous avons fait notre fabrique avec nos mains, nous travaillons avec nos mains, nous n'avons pas de machines, nous portons tout sans l'aide des machines, c'est notre dos qui porte tout, nous avons déjà l'habitude, nous sommes travailleuses, nous ne sommes pas paresseuses, mais nous avons besoin de renforts, d'aide (...), c'est pour cela qu'on a demandé de l'aide au Président, et s'il a dit que c'était le gouvernement qui avait aidé à faire notre fabrique, cela ne fait rien, il devra continuer à nous aider. Par exemple, on nous a déjà donné les titres de propriété de la terre où nous travaillons (...),

- oui, le Président a dit que c'était le genre d'associations qui manquaient au Kenya. Il a dit aussi que grâce à l'aide du gouvernement et au travail de tout le monde, la société va s'améliorer (...), il est vrai aussi que nous n'avons rien reçu du gouvernement pour démarrer notre affaire (...), mais nous pourrons peut-être le recevoir dans l'avenir. Par exemple, nous avons déjà reçu les titres de propriété des terrains de la fabrique. Maintenant, ils nous connaissent et ils connaissent notre organisation (...).

Pourquoi laisse-t-on utiliser et laisse-t-on revendiquer un travail qui a été réalisé par l'effort communautaire? La réponse est très simple: il faut jouer le jeu: de la même façon que les femmes ont laissé dire qu'il s'agissait d'un projet appuyé par le gouvernement, le gouvernement s'est laissé flatter et honorer, en sachant -bien sûr- le prix que cette appropriation allait lui coûter. Il y a de la malice et de la complicité des deux côtés: le gouvernement a besoin d'accumuler du prestige auprès des couches populaires; les couches populaires ont besoin de ressources économiques pour la survie et pour commencer le processus d'accumulation *par le bas*.

A ce système de solidarité et de clientélisme, tous les acteurs sociaux sont associés. C'est un système d'alliances, dans lequel on compte sur les relations politiques, religieuses, familiales, pour jouer le jeu de l'unité de la nation.

Même quand la communauté n'a pas d'organisations ou d'associations reconnues, formalisées, les habitants des bidonvilles sont organisés de façon informelle et utilisent leur propre leadership et leur propre influence personnelle pour se servir des membres du gouvernement, surtout quand il s'agit d'affaires qui se trouvent hors la loi comme c'est le cas pour la distillation du Chang'aa. En effet, les acteurs sociaux qui travaillent dans cette affaire font aussi des compromis avec les autorités pour ne pas se faire expulser ou prendre leurs marchandises: les accords ne seront pas formels, de même que le produit ou les affaires qu'ils concluent sont aussi dans l'illégalité: ils paient les policiers quand ils viennent contrôler leurs affaires, ils donnent des pots-de-vin à tous ceux qui pourraient empêcher le déroulement de l'affaire; ils arrivent même à obtenir le parrainage de certains politiciens à qui ils assurent allégeance, mais dans la réalité ce n'est qu'un moyen d'aider le politicien pour qu'il les aide aussi quand ils auront des problèmes avec la justice. Etant donné le caractère illégal de l'affaire, les accords qui se font, autour de la distillation clandestine d'alcool, entre patron-client ne sont pas très connus.

Le système de relations patron-client, et le système de se servir l'un de l'autre, n'est pas l'apanage des élites-couches pauvres. Ce système relationnel s'étend aussi sur trois niveaux: locataire-propriétaire-politicien, comme nous avons pu le constater à Kangemi. Ici, les propriétaires bâtissent de grandes maisons divisées en petits appartements qui sont loués à des membres de la même communauté -originellement Kikuyus-, ou à de nouveaux arrivants en ville. A la différence de ce qu'on trouve à Mathare Valley, à Kangemi, le propriétaire reste dans le quartier, dans sa maison, en gardant ainsi son espace de vie et sans perdre les liens avec sa communauté. La présence du propriétaire obéit aussi à un projet, à un intérêt d'augmenter le contrôle social qu'il exerce et à sa capacité de manoeuvre économique.

D'après les récits des locataires de certaines maisons à Kangemi, l'abus social de la part des propriétaires est très marqué. Les locataires occupent une chambre et doivent suivre les règles de la maison en commençant par respecter les heures d'arrivée le soir et par présenter les gens qu'ils veulent inviter à entrer chez eux. Pour certains, ce système est perçu comme avantageux parce qu'il procure une plus grande sécurité. Si le propriétaire a la liberté d'expulser le locataire "indésirable", le locataire veillera à ne pas créer de conflits au sein de la communauté. Les règles sont celles du propriétaire qui se constitue comme une sorte de patron, qui va réguler non seulement les paiements des loyers mais aussi exercer un contrôle social, qui l'amènera à avoir aussi plus tard une influence politique sur ses locataires. Il n'y a donc pas de règles à respecter en dehors de celles du propriétaire; de plus, il n'existe pas de moyens de défense officiels pour les locataires.

La différence entre le propriétaire et le locataire, dans ce cas-ci, est économique, non sociale. Même si la maison du propriétaire est beaucoup mieux bâtie, en dur, en pierre, avec un minimum de services d'infrastructure, il continue à vivre là, et il aura une grande liberté en ce qui concerne les lois et principes qu'il peut imposer au comportement des locataires. Il bénéficie aussi d'une grande flexibilité dans les décisions qu'il prend à l'égard de son bâtiment, car il a la liberté et l'appui des chefs "traditionnels". Ceci lui permet de construire, sans aucun contrôle, des maisons avec plusieurs chambres à louer, qui lui donneront de quoi vivre avec un revenu presque égal à celui d'un haut fonctionnaire, avec la seule différence que, pour le gagner, il doit seulement s'asseoir devant la porte de sa maison, veiller à ce que tous payent leur loyer à la date prévue, pour aller ensuite le déposer à la banque et protéger son profit, et continuer le processus d'accumulation de capital.

Ces propriétaires à Kangemi ont généralement le soutien et l'"amitié" d'un des leaders politiques, reçoivent son aide, son appui et même son réconfort quand cela est nécessaire. En échange, le propriétaire, client inconditionnel, lui assure une fidélité qui va plus loin que son

engagement personnel, engageant en même temps *sa clientèle* de locataires: il offrira donc les votes des membres de sa maison et leur appui, si besoin il y a.

Dans tout ce processus qui implique locataires, sans-abris, spéculateurs fonciers, on remarque à tous les niveaux un grand désir d'avoir accès aux symboles "modernes" de la ville (électricité, radio, télévision). Même si le locataire reste soumis à l'obligation de payer des loyers parfois plus élevés que ses possibilités économiques, il essaiera toujours d'avoir des équipements qui l'aideront à vivre mieux en ville: dans la plupart des cas, ils n'arrivent à acquérir qu'une petite radio à piles. Le problème ici n'est pas d'avoir ou non envie de ces objets, il se pose plutôt à partir du moment où l'on constate qu'ils sont très chers, ou que leur bidonville ne compte pas avec ces services. Le refus se manifeste alors à l'égard des conditions socio-économiques qui les empêchent d'y avoir accès.

L'axe de structuration du modèle d'accumulation et d'une certaine "servitude" fonctionnelle se trouve ainsi représenté à tous les niveaux sociaux. Ceci se fait de façon proportionnelle, avec d'abord l'existence de la spéculation, d'une politique sélective où chaque couche sociale garde et prend soin de sa place, et avec des relations inter-sociales qui permettront des rapprochements dans les moments où chaque groupe ou chaque acteur en a besoin. Ensuite, ces structures sont représentées par l'existence d'un contrôle qui empêche que le niveau de contestation puisse mettre en danger la stabilité de l'Etat et la stabilité du politicien ou membre de l'élite. Ce contrôle empêche aussi que le niveau d'accumulation dépasse ce qui est "permis" pour garder l'équilibre -socio-économique- entre les différentes couches sociales.

Le soutien des riches, des principaux clients de l'Etat, se fait avec l'appui direct ou indirect des autres couches sociales et principalement avec l'appui des pauvres qui sont la plus grande partie de la population et dont ils essayeront de tirer le plus grand profit matériel et démagogique. Les squatters et les couches populaires ont été perçus comme une source de revenus pour les riches, pour les politiciens, et pour les spéculateurs fonciers. Les squatters

sont aussi pris en tutelle politiquement par des politiciens qui profitent de leur situation d'"illégalité" ou de leurs conditions de précarité dans la vie de tous les jours. Des politiciens et ceux qui ont des "pistons" politiques offrent aux gens leur protection contre les expulsions, les démolitions, mais, en réalité, on trouve des propriétaires de ces terrains habités par les pauvres parmi les membres de l'élite politique.

Durant le séjour réalisé en 1992¹ à Nairobi, les habitants de Mathare Valley et de Kayole racontèrent comment les politiciens sont venus offrir des "cadeaux" pour obtenir leur soutien aux élections de décembre 1992. A ce moment là, il y avait vraiment de l'agitation politique à Nairobi. Pour la première fois, des membres de partis politiques différents de celui du Président, c'est-à-dire du Parti Unique (KANU), allaient se présenter aux élections. Il s'agissait de l'ouverture du système politique Kenyan au multipartisme, d'après certains, l'ouverture du chemin vers la démocratie. A ce moment là, les organisations populaires, à travers leurs Comités avaient commencé les programmes d'éducation politique destinée à la participation aux élections. Ceci se fit dans un moment politique tellement important que, nous l'avons vu, même les Eglises se sont unies pour faire de l'éducation politique, par des bulletins financés par The National Council of Christian Churches of Kenya et l'Eglise Catholique. Tout bougait à ce moment-là. Les politiciens et les candidats se sont aussi mobilisés et ils sont allés visiter les gens de tous les bidonvilles. A propos de ces visites, les habitants ont commenté:

- *ils sont venus ici nous demander notre vote et nous ont promis de parler au Ministère de Lands and Housing pour qu'il intervienne afin de régler la propriété de nos terrains (...),*
- *on nous a assuré qu'il n'y aurait plus de démolitions; ils ont dit que c'était illégal de nous faire sortir de la terre qui, de droit, nous appartient (...),*
- *s'il ne peut pas me donner la propriété de mon terrain, il va demander pour qu'on me donne une nouvelle maison, de celles que construit la Housing Corporation (...),*

¹ Ce développement s'inspire de récits faits par des habitants de Mathare Valley les 27, 28 et 29 juillet 1992, et par des habitants de Kayole rencontrés les 2, 4, 5, et 6 août 1992.

- *il y a beaucoup d'espions ici, dans notre communauté. Ils ont été payés par les politiciens (...), ils veulent savoir si on va voter pour eux (...), Non, ils veulent savoir si nous avons une organisation politique dans le quartier (...),*
- *les politiciens nous ont donné des paquets de sucre et de maïs (...),*
- *ils viennent surtout chercher les organisations de femmes (...), parce qu'ils savent que nous sommes organisées, et ils nous offrent des cadeaux, pouvez-vous imaginer cela? (...), nous ne demandons pas de petits cadeaux, nous demandons nos droits à la terre, mais ils ne se souviennent de nous que dans la période des élections (...), oui, je vais voter, mais pas pour celui qui m'a offert le sucre. Il faut changer, je vais voter pour l'opposition (...), oui, ils offrent aussi des petits cadeaux, nous avons l'habitude, mais cela ne nous oblige pas à voter pour celui qui les offre, nous choisissons nous-mêmes (...),*
- *jamais ils ne donnent de l'argent (...), ils offrent seulement de petits cadeaux (...), nous acceptons tout ce qu'ils nous donnent (...), pourquoi pas? il faut tout recevoir. De toute façon, ils ne donnent jamais rien, et si pour une fois on nous offre un paquet du salt nous le recevons, cela ne va rien changer (...), non, ils ne vont pas nous acheter avec un paquet du salt ou de sucre , même du maïs (...),*
- *ils viennent payer ce qu'ils nous ont volé avec un paquet de sucre (...),*
- *même si nous savons qu'il ... veut nous acheter avec un paquet de sucre, nous le recevons (...), on en a besoin (...), mais on n'a presque rien, on a même besoin de ce paquet de sucre (...)*
- *nous allons tous voter (...), on veut la démocratie (...), on veut qu'on nous respecte, qu'on nous rende justice, qu'on nous donne la terre, je ne veux plus voir mourir mes enfants ici, ni les voir survivre dans la saleté (...),*
- *on va essayer avec un candidat de l'opposition (...), on va tous voter (...) nous voulons tous la démocratie (...),*
- *oui, il ... est venu chez moi, on s'est même assis dans un de nos "bars", et on a discuté (...), non, il n'a pas bu du Chang'aa, mais il n'a rien dit de mnaçant, il était très gentil*

(...), *il ne m'a rien donné, je ne lui ai rien demandé. De toute façon, on ne me donne pas de sucre à moi* (...), *il voulait voir avec qui on comptait ici pour voter pour lui, il demandait de l'aider à inviter les gens à voter pour lui* (...), *vous savez, ils font tous ça, ils le font toujours, maintenant qu'ils ont besoin, ils viennent et bien sûr on me cherche moi. Je ne peux rien leur garantir, je ne dis rien, j'essaye de faire des arrangements convenables pour tous* (...), *non, ce n'est pas le premier qui vient chez moi, notre représentant au City Council vient souvent ici aussi* (...), *oui, nous sommes de bons amis, il fait ce qu'il peut pour nous là-bas, il est coincé, vous savez il est seul au milieu de tous ces gens de Nairobi. Maintenant, il vient chercher aussi les votes pour sa réélection* (...), *ça, je ne sais pas, chacun a son candidat, moi personnellement je vais voter pour un candidat de l'opposition, il faut changer tout ici, on va voir si on peut faire quelque chose de bien* (...).

Les promesses et la façon de "rassurer" des élites et des politiciens pour avoir accès aux couches pauvres, ont pour objet non seulement d'offrir une certaine sécurité mais aussi de gagner la confiance à des fins électoralistes. Ceci induit la structuration d'une dynamique socio-politique, dans laquelle les moyens de se servir les uns des autres renforcent quelquefois la clientèle existante et procurent, au moins provisoirement, de nouveaux clients qui répondront positivement dans un moment conjoncturel. On se trouve ainsi face à une interaction socio-politique entre les intérêts des différents groupes sociaux.

3.1. La légitimation idéologique par le contrôle politique. Les relations patron-client.

L'union progressive des forces sociales populaires avec d'autres forces qui, hors du contexte de la pauvreté, s'associent aux revendications des grandes masses de population pauvre, est l'objet d'un contrôle politique par lequel l'Etat essaie de fonder sa légitimité. Cette

légitimité fondamentalement idéologique est une des modalités sur laquelle reposait l'efficacité du régime du Parti unique, qui se mettait en valeur en vue d'arriver à l'encadrement politique.

A. L'ouverture au multipartisme en 1991 ne veut pas dire la consolidation de la démocratie, mais pourrait cependant permettre l'ouverture de nouveaux champs politiques, dans lesquels des forces sociales pourront essayer de construire leur propre espace pour sortir d'une certaine clandestinité et mettre en lumière les différentes pratiques politiques locales travaillées et utilisées dans les milieux populaires. De ces petits pouvoirs urbains pourrait se créer une certaine légitimation, car la population légitime généralement ses propres actes, croit à son travail, tandis qu'elle ne reconnaît aucune légitimité à l'action de l'Etat et de sa clientèle, malgré les mécanismes de coercition et d'encadrement socio-politique mis en place.

On assiste alors à un processus de manque de reconnaissance ou tout simplement de délégitimation idéologique vers *le haut*, et à une légitimation idéologique et symbolique par *le bas*. Dans la trajectoire historique du développement urbain, l'Etat essaie de s'imposer par la force, de façon autoritaire, en voulant établir un contrôle social sur les formes traditionnelles de subsistance quotidienne -qui parfois ne reconnaissent pas l'Etat, mais constituent des modes d'organisation populaire-, en accentuant, directement ou indirectement, les antagonismes sociaux. La légitimation implicite de l'action autonome populaire pourrait se trouver dans le fait que ces gens restent dans les endroits interdits, toujours prêts à se défendre, à résister, en développant toutes sortes de solidarités qui favoriseront le groupe sans distinctions sociales ou ethniques.

Les arguments qui veulent montrer les habitants des bidonvilles comme des éléments dangereux politiquement, ne peuvent pas être défendus longtemps ni vus comme la seule et unique caractéristique de ces acteurs sociaux. Dans la réalité, on ne peut pas parler d'une contestation, d'une violence typique de l'urbain, du bidonville. Le rôle que jouent les acteurs sociaux dans le fonctionnement du système politique n'est pas passif mais intégré d'une façon

claire, pour la population, mais vue comme dangereuse par les autorités. Il existe donc des pressions dues à la façon dont les dirigeants ont planifié la politique urbaine, où les symptômes d'inégalité sont évidents. Ces pressions ne feront qu'accélérer le processus par lequel l'Etat doit prouver sa légitimité aux yeux de la société, en s'occupant en premier lieu de satisfaire la demande de sa propre clientèle, de la petite minorité de propriétaires urbains. Les conflits et les différentes démarches qui sont entamées par de larges masses de la population urbaine feront ressortir le caractère inégalitaire de la dynamique économique-sociale et montreront le nouveau contre-pouvoir social urbain.

La dimension de ce nouveau processus dans lequel les riches et les pauvres vont se rencontrer, n'est que le résultat des décisions de l'Etat, bien calculées, de calculs rationnels, dans lesquels la négociation se réalise par *le haut* en accord avec la nécessité de légitimer la démarche du dirigeant politique, et cela sans tenir compte des démarches entreprises par la population, même moyennant la participation aux activités politiques. Cette démarche est entreprise normalement par le Parti unique, qui dans son discours présente ses stratégies de gouvernement comme potentiellement "démocratiques" et désirables pour les sociétés "multi-ethniques africaines".

Cependant, il faut voir qui sont ceux qui seront choisis pour recevoir les bénéfices des politiques et l'intérêt que la démarche renferme, en voulant ainsi garder le pouvoir pour ces membres "multi-ethniques" qui ont déjà été choisis a priori comme seuls bénéficiaires du développement économique. Cette approche est bien exprimée par le Président Arap Moi dans ses dernières allocutions (août-septembre 1993), lorsqu'il se réfère aux troubles "inter-ethniques" qui se développent dans le pays. Pour lui, ces problèmes sont le résultat du "multipartisme". Il continue à défendre le régime de Parti Unique à "vocation démocratique"; l'exercice du pouvoir se réalise ainsi sous des pressions et des manipulations idéologiques.

Ainsi, les situations de contrôle politique vont produire l'accentuation des relations, toujours inégalitaires, entre les différentes sphères de décision et la population civile; ces relations seront renforcées par la manipulation *de haut en bas* et vice-versa, en constituant des rapports sociaux inégaux, mais, dans aucun cas, ces rapports ne seront innocents. De la même façon que la population peut se laisser utiliser à des fins spécifiques, l'Etat et sa clientèle seront aussi utilisés par la population qui jouera le jeu politique pour obtenir satisfaction à ses demandes. La culture populaire, la culture politique, seront donc déterminées, en partie, par la reprise que les différents acteurs feront des variables appartenant à d'autres catégories sociales.

Dans cette logique d'utilisation des uns par les autres, l'Etat met en place un système pour prélever et pour distribuer l'argent et d'autres avantages au profit de ses clients. L'Etat donne l'occasion, autorise de façon très subtile, ses clients à prélever à leur tour. Pour ce faire, l'Etat donne les outils de légitimation, soit par l'utilisation des lois, soit par l'intervention des agents civils ou policiers -méthode de "persuasion"- qui serviront d'intermédiaires dans la spéculation foncière au profit de cette nouvelle structure sociale urbaine. Se manifeste ici, ce qui a été présenté par J.-F. Bayart comme une des conséquences des relations dans l'exercice du pouvoir, le jeu factionnel et l'accès à l'appareil d'Etat : l'appropriation privée du domaine foncier. Par cette appropriation, l'Etat veut réaliser une sorte d'intégration et de cohérence dans ses objectifs urbains face aux pratiques autonomes de la population. Les objectifs à l'égard des bidonvilles seront de limiter leur extension et même de les faire disparaître, c'est-à-dire qu'au lieu de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté, le pauvre est considéré comme le responsable de sa mauvaise condition et même de la crise de la ville.

Les conflits qui vont apparaître dans les droits d'usage et de propriété des terres sont un problème pour le développement urbain, et, en même temps, ceci dénote une certaine impuissance des pouvoirs publics à réaliser l'aménagement urbain et surtout à le réaliser sans connotation raciste ou ségrégationniste à l'égard des pauvres. L'Etat ne peut pas montrer ouvertement son manque d'intérêt à contrer le processus en cours. Sa logique de structuration

n'obéit pas à une politique de recherche d'un pôle idéal de lutte contre la misère et l'anarchie. Bien au contraire, l'Etat et l'appropriation sont le moyen d'utiliser le foncier pour accumuler.

Le patrimonialisme exprime ainsi sa distance vis-à-vis de la démocratie en utilisant l'autoritarisme: l'accumulation des ressources a recours à la prédation économique et à l'extorsion politique. Pour ce faire, on utilise la violence, physique ou idéologique, soutenue par les réseaux clientélistes. Ceci est tout simplement une des façons de se légitimer. Il y a aussi l'intérêt pour la compétition politique, l'accaparement du pouvoir, l'accumulation des ressources, et, pour ce faire, on utilise une politique sélective dans laquelle -on le sait-, les "privilegiés" seront toujours en minorité et les défavorisés en majorité.

Le discours de quelques membres de l'opposition politique veut renverser le pouvoir en place pour que le partage ne se fasse plus dans le même cercle de privilégiés. Ceci montre le désir qu'ont d'autres élites, de nouvelles élites, d'entrer dans ce qu'on a appelé "le partage du gâteau national". La configuration de l'Etat au Kenya montre donc une lutte précise et directe pour le contrôle des ressources. Les principaux dirigeants concluent leurs accords entre eux. Les fonctionnaires de l'Etat essaient de garder leurs postes moyennant le paiement de clients par des faveurs et par la redistribution des rentes. Les représentants du petit peuple, en se donnant l'air d'"innocents", joueront le jeu. Ainsi, la corruption et le trafic d'influences institutionnalisés permettent d'une part, d'accélérer le processus d'accumulation du capital, et de l'autre, de garder une certaine "stabilité politique".

B. Les associations populaires sont donc confrontées à un espace politique, où la concurrence pour les ressources et la lutte pour le pouvoir les obligent à déployer des tactiques et des stratégies. Ils travaillent dans les deux sens, pour essayer, sinon de s'insérer, au moins de ne pas se laisser exclure totalement du processus de développement économique-politique. A Nairobi, les associations contribuent au développement en général et particulièrement au développement de l'espace urbain représenté par le logement et les travaux d'infrastructure. Les

organisations des bidonvilles deviennent des éléments de la communauté qui modifient les modèles économiques et politiques: l'espace politique et urbain se transforme en un espace où des générations de citoyens urbanisés se rassembleront autour d'une structure urbaine que les membres des associations aideront à organiser.

La ville, envahie par la consommation de produits manufacturés et par des éléments nécessaires ou de luxe, crée un nouveau système de besoins, où l'argent et l'accumulation auront la place principale, même pour le petit peuple. La pénétration du marché ne se fait pas toute seule, elle est accompagnée de la présence accrue du pouvoir de l'Etat à tous les niveaux. Ceci produit des changements dans l'environnement socio-économique, qui, du même coup, produira des changements dans le système de normes, de valeurs et d'attitudes autour de la participation citadine dans le processus du développement. Ces changements se sont produits tout au long de l'histoire de Nairobi.

Il est difficile d'évaluer de façon quantitative la part créée par les couches pauvres; de toute façon, on peut constater que l'épargne, monétisée ou non, est omniprésente sous des formes multiples, par exemple sous forme de matériaux utilisés dans leurs travaux et par l'épargne qu'ils font même à la banque, comme on a pu le constater chez les acteurs associés à des activités de production du Chang'aa. Dans le groupe Muungano, on a pu repérer des activités économiques qui permettraient peut-être de réaliser l'accumulation, si les activités développées par les membres continuent à croître. On n'a pas d'estimations et il est très aventureux de faire des projections, surtout quand les membres manifestent à cet égard un certain refus: ils considèrent qu'il y a des choses plus importantes que *de garder de l'argent*, car ils doivent, avant de penser à accumuler, nourrir leur famille et garder leur logement. L'accumulation pourrait donc se faire par des activités dans le secteur informel, qui est la principale source de revenus du groupe.

Devant une situation économique évidemment inégalitaire comparée avec d'autres groupes sociaux, avec d'autres couches sociales, les membres de l'organisation se posent des questions, non seulement à propos de leur exclusion, mais aussi à propos des moyens économiques que possèdent ces politiciens qui viennent dans le bidonville, à la recherche de clients, et ils concluent à l'existence de la corruption comme moyen utilisé par les élites pour arriver au pouvoir politique et économique. A la question: qu'est-ce que vous demandez au gouvernement? 35% des membres questionnés ont répondu: *de ne plus voler, (...), d'en finir avec la corruption*.

A partir des conditions de vie, en voyant les niveaux économiques auxquels les membres de cette organisation peuvent accéder dans le processus d'accumulation *par le bas*, on peut constater que tous ces facteurs constituent le noyau de différenciation des statuts socio-politiques. Ce sont les politiques qui vont déterminer les conditions de vie, c'est le pouvoir politique qui a entraîné le pouvoir économique tel qu'il a été défini par R. Sklar, et c'est le pouvoir économique qui déterminera les statuts socio-politiques. Dans ces logiques qui obéissent à des processus historiques propres à la société, ce ne sont pas seulement les pouvoirs nouveaux qui définiront le champ politique, mais il y a aussi une reproduction partielle des lignes anciennes qui entraîneront l'inégalité, la domination ou l'exclusion, comme cela se passe principalement dans le milieu rural.

En effet, nous avons rencontré parmi les membres des associations des bidonvilles, des femmes qui, d'après les logiques traditionnelles, ont été expulsées de leur terroir rural après la mort de leur époux, et qui sont venues avec leurs enfants chercher refuge en ville. Nous avons vu aussi les logiques de *patronage* qui se développent *par le bas* chez les propriétaires des maisons à Kangemi, où le propriétaire prend les locataires comme sa propre clientèle, appuyé non seulement par les normes de la tradition qui demeurent actives dans le secteur, mais aussi avec la complaisance des politiciens et des bureaucrates, qui trouvent en lui quelqu'un qui peut aider à contrôler socialement ce secteur de la population pauvre. On remarque une coupure

totale avec le milieu traditionnel chez les femmes qui se chargent d'élever seules leurs enfants, dans un contexte social où leurs caractéristiques de mères célibataires les poussent à la débrouille et à subvenir à leurs besoins sans tenir compte des principes appris des ancêtres.

Si les membres des associations des bidonvilles pouvaient avoir une plus grande autonomie dans les mécanismes d'accumulation, il pourrait se produire la création d'un milieu d'affaires autochtone, qui, *par le bas*, aiderait non seulement à la recréation des pratiques de subsistance mais aussi, d'une façon plus représentative, à la construction d'un véritable développement. Tous les membres de la société à Nairobi sont intégrés d'une façon ou d'une autre à la production pour la survie, et partiellement à la reproduction du capital: il y a des compétitions, des exploitations, qui font que les surplus obtenus des activités sont accaparés presque totalement par les détenteurs du pouvoir politique.

L'intérêt n'est donc pas de faire le développement ni le bien-être de la société; le processus s'insère dans la logique qui permettra d'accumuler tant des ressources économiques que politiques. L'accumulation économique par le haut n'est pas déterminée seulement par l'accès facilité par l'Etat aux ressources; il y a aussi une série de prébendes et d'alliances dans lesquelles différents acteurs peuvent s'insérer pour tirer profit d'une activité déterminée. Ils créent aussi les moyens pour faire de l'accumulation indirecte par le biais des amendes, des autorisations administratives, par les pots-de-vins, par des prélèvements d'impôts.

Le cas le plus représentatif de cette accumulation indirecte, citée par J.-F. Bayart (1992), de ceux d'*en haut* aux dépens de ceux d'*en bas*, que nous avons pu observer sur le terrain concerne les producteurs du Chang'aa, qui se voient *voler* leurs profits par les autorités et par la police. Les politiques du secteur informel, en ce qui concerne l'accès aux licences et à l'attribution d'un endroit où développer l'affaire, sont inspirées des intérêts des décideurs officiels, qui donneront, dans une grande partie des cas, priorité et protection à une affaire déterminée, en accord avec leurs intérêts personnels. Cette façon de formaliser le secteur

informel-illégal montre la tendance qui existe à travailler sous l'influence du patronage ou du clientélisme, en même temps que les méthodes de sélection vont provoquer l'accroissement du nombre d'affaires qui continueront leur travail informel dans la clandestinité.

La sélection qui s'opère n'est donc pas influencée par le caractère "criminel" de l'affaire, mais par les liens indirects qui se créent avec les représentants officiels. Par exemple, le paiement des pots-de-vin aux officiers de police avoué chez tous les producteurs du Chang'aa. Au cas où un producteur refuse de payer, les inspecteurs eux-mêmes renversent le produit par terre ou arrêtent et conduisent en prison le responsable de l'affaire trouvé sur place. Ainsi se consolident non seulement l'accumulation économique mais aussi l'accumulation du pouvoir par la coercition.

En accord avec J.-F. Médard (1990, 31), il y a l'accumulation des ressources dans une perspective de consolidation du pouvoir et de la survie politique; il y a donc recherche d'une accumulation économique et politique dans le cas des bidonvilles; si elle ne se réalise pas directement par les grands d'*en haut*, ceux-ci seront bien représentés par les cadres administratifs, par leur propre clientèle, qui se chargeront de réaliser les prélèvements, pouvant réaliser un enrichissement très facile, en accaparant théoriquement plus de clientèle et toujours en relation avec des activités en rapport avec l'Etat. Ainsi se consolident les pratiques du patronage et de la coercition qui permettent la survie politique du *patron*. Dans ce contexte clientéliste, les luttes factionnelles citées par J.F.-Bayart (1991, 219) consolident une position sociale, une place dans le pouvoir politique et économique, sans que le petit peuple arrive à se libérer des contraintes qu'il doit subir pour que les grands puissent monter.

Nous constatons avec J.-F. Médard (1990, 30) que le clientélisme et le patronage constituent la modalité première de la redistribution et de l'accumulation politique; ces pratiques sont à la base de systèmes personnels de pouvoir qui vont contribuer, ou plutôt déterminer la consolidation d'une société de classes. En effet, l'hétérogénéité des faits urbains et les diverses

perceptions des voies d'accès au pouvoir sont déterminées par les conditions de vie et par les fondements de la formation politique de l'Etat. Du côté de la population pauvre, cette perception fait partie des éléments culturels, de l'imaginaire, de l'expérience qu'on a de la réalisation de projets communautaires, des désirs personnels, et, à certains stades, de la position dans la communauté. Les perceptions font valoir aussi les liens avec d'autres branches du pouvoir qui n'appartiennent pas à l'organisation populaire.

Ces faits et ces perceptions sont en rapport avec la société dans son ensemble, et les logiques des organisations visitées sont en rapport étroit avec la caractérisation même de la société. La logique de fonctionnement de la société à Nairobi est celle d'une société de classes, dans laquelle les habitants des bidonvilles sont obligés d'occuper une place dans l'exclusion et la marginalisation, avec pour conséquence la précarisation des conditions de vie. On l'a déjà vu, cette position ne peut pas être considérée comme égalitaire, ni dans les relations entre les différents secteurs de la société, ni dans la position même des acteurs sociaux pauvres dans le bidonville. Cette division sociale, provoquée par des facteurs politiques, économiques et idéologiques, fait qu'une petite minorité d'acteurs urbains peut occuper les plus hauts échelons dans le processus de développement socio-économique et politique. Les autres acteurs subissent les conséquences de la présence, réelle ou symbolique, des patrons et d'un Etat *prédateur* (Darbon D. 1990), qui essayeront par tous les moyens de les *capturer* idéologiquement.

Ce processus idéologique est en rapport avec la vie en ville; c'est pour cela qu'il est nécessaire de comprendre aussi la logique de la croissance urbaine. Nairobi, divisé en quartiers de nantis et en quartiers pauvres et bidonvilles, placera les pauvres dans les positions spatiales où, même s'ils occupent une place, ils n'ont pas les mêmes droits, ni sur la propriété, ni sur la politique, ni sur les libertés individuelles. De la même façon qu'on ne peut pas considérer les couches pauvres comme un groupe homogène dans la société, on ne peut pas rêver de relations privilégiées, produites de façon naturelle, dans l'ensemble de la communauté.

Les relations de la société sont déterminées par les relations de classe, que même les gens organisés en associations n'arrivent pas encore à maîtriser. Nous trouvons des quartiers résidentiels de haut standing, où les habitants des quartiers populaires ne peuvent entrer que comme employés. De même, nous trouvons des associations, généralement de professionnels, n'appartenant pas aux secteurs populaires, auxquelles on se demande comment les pauvres pourront avoir accès, car l'arrogance et le manque de simplicité dans les rapports interpersonnels font craindre l'avenir entre les groupes et associations du centre ville et celles du bidonville.

Le tissu social urbain n'est donc pas un espace de rêve et de compréhension. La ville est un espace de lutte, dans lequel la communication inter-classes est mise à l'épreuve. La ville, endroit privilégié pour la diffusion et pour l'acquisition de nouvelles valeurs culturelles et matérielles, est aussi un champ privilégié pour la concurrence inter-groupes, inter-classes. Les relations qui se créent entre les associations et les organisations populaires sont aussi empreintes d'une grande dose de subtilité, qui permettrait d'arriver à la compréhension et à l'intégration des organisations. Même quand les organisations ne sont pas inspirées par les mêmes perceptions et besoins, la participation en soi a des points communs, surtout quand il s'agit de se défendre, par la vie associative, des impositions des *patrons*. On trouve des éléments qui s'insèrent très fortement dans la logique des activités des pauvres dans cette lutte provoquée par les relations patron-client; ces éléments sont déterminés par l'environnement social et économique:

- d'après The League of Kenya Women Voters, il est nécessaire de se placer dans l'espace physique de la ville, de tenir compte de toutes ses composantes et de connaître le tissu social, avant de se jeter dans des campagnes et projets pour l'intégration des groupes et pour l'amélioration des relations inter-classes, car il y a le risque de tomber dans le paternalisme et le racisme,

- les membres de l'organisation Muungano disent qu'ils n'ont pas besoin de beaux discours ni de la charité ou des promesses des politiciens et des autorités publiques, mais de projets concrets avec une participation réelle de la communauté,

- les acteurs associés à la production du Chang'aa ont une logique plus éloignée de celle des associations *formelles*, étant donné le caractère illégal de leur activité, et ils fonctionnent plutôt dans un auto-gouvernement au lieu de rester en attente de l'aide de l'Etat. Pour eux l'espace urbain est non seulement leur lieu privilégié pour les échanges et la survie, mais aussi le moyen de pouvoir réaliser des alliances *par le bas* avec la communauté, et *par le haut* avec les autorités; ils n'ont pas besoin non plus de discours, car ils jouent le jeu politique à leur façon et convenance quand ils en ont besoin.

Ce qu'on apprend de ces trois groupes, dans ces logiques idéologiques et d'action, c'est le besoin de comprendre les formes de contrôle social de la ville. Même si Nairobi est contrôlé par des politiciens, par l'Etat, le contrôle social est exercé aussi en partie par les membres et les dirigeants des organisations populaires, puisque, à la longue, ce sont eux qui ont soutenu l'équilibre de leur micro-société par leurs travaux économiques -non reconnus-, par le soutien de la famille, et par la défense des habitants face aux incursions policières.

Les actions concernant la société civile sont aussi influencées par les politiques de l'Etat: l'Etat réalise des projets visant principalement l'espace bâti légalement, et dans ces politiques les bénéficiaires sont normalement le groupe des élites, les couches aisées. La société civile dans son ensemble n'est donc pas bénéficiaire des retombées développementalistes; comme cette société est composée en majorité de gens pauvres, la plus grande partie des acteurs sociaux urbains est exclue des bénéfices des politiques d'Etat.

Dans ces rapports pauvre-riche se met en place un système d'échanges symboliques qui ont comme base la distribution; car de même que les pauvres achètent les produits fabriqués par les riches, les riches doivent aussi acheter chez les pauvres au moins leur main-d'oeuvre; il y a

donc une réciprocité, inégalitaire, dans les échanges économiques. L'accès aux ressources, aux moyens de production, au droit de rester en ville, sont aussi déterminés par des pratiques et des formes d'échange social institutionnalisées, telles que le clientélisme et le patronage. Ainsi se crée un cercle d'échanges dans lequel on extrait des ressources symboliques ou matérielles de la société, cercle dans lequel se voient inscrits l'Etat, sa clientèle et la population civile. Nous rejoignons la thèse de J.-F. Médard (1990, 28): *l'Etat est lui-même capturé par ceux qui agissent en son nom et le font fonctionner à leur propre profit* .

Etant donné le rôle privilégié de l'Etat dans la consolidation de la stratification sociale, la société urbaine est classée presque automatiquement dans une société de classes, qui entretiennent des rapports ou qui s'utilisent entre elles, même si l'on n'arrive pas encore à saisir la distinction sociale précise: on ne peut nier l'existence d'une classe dominante, minoritaire, chargée d'extraire les ressources du reste de la société en copinage avec l'Etat; on trouve aussi les grandes masses de population pauvre, qu'on ne peut pas, à notre avis, qualifier de prolétariat, mais plutôt de classes populaires; il y a aussi une classe moyenne en formation, qui lutte pour monter dans l'échelon social et qui est, à l'heure actuelle, la plus *dangereuse* , car dans la course pour l'accès aux ressources et même au pouvoir, elle se place du côté de l'Etat en aidant à écraser la mobilisation populaire, pour défendre ce qu'elle a déjà acquis ou ce qu'elle veut acquérir, et veut avoir une part du pouvoir politique.

On assiste à la consolidation des antagonismes entre dominants et dominés, dans un processus, défini par J.-F. Bayart (1979), pour le Cameroun, mais qui s'adapte aussi à la société Kenyane, où la domination socio-politique tend à devenir de plus en plus bureaucratique, avec l'entrée dans la lutte pour le pouvoir d'une classe moyenne, plus que bureaucratique, qui va servir de tampon ou d'intermédiaire dans les logiques de négociation, de communication ou de contrôle entre *le haut* et *le bas* . Il se dessine aussi une lutte d'influences qui fonctionnent au niveau personnel, du copinage, où toutes les formes d'échange social et

symbolique sont utilisées pour garder la place et pour aider à la consolidation des autres classes qui se trouvent en formation.

Tandis que les classes dominantes font des alliances principalement avec les classes moyennes, les classes populaires ne sont pas homogènes et continuent à constituer une mosaïque dans la stratification sociale. Par cette caractéristique, nous croyons qu'elles pourront aider le processus de définition des rapports sociaux, et peut-être d'une distinction sociale au sein même des classes populaires. L'hétérogénéité sociale de ces groupes montre en même temps les luttes internes pour les ressources, utilisant presque les mêmes procédures que celles des classes dominantes.

Dans ce sens, le cas de Nairobi est encore plus représentatif, car, dans la ville la stratification sociale n'est pas seulement déterminée par le pouvoir économique, mais aussi par la ségrégation raciale héritée de la formation urbaine réalisée durant la colonisation. Nous avons l'exemple de la population asiatique qui lutte pour se consolider comme une classe différente et peut-être supérieure à celle des autochtones. Elle arrive à consolider sa place dans les milieux financiers, commerciaux, et dans le foncier. En effet, la lutte pour la ville est favorable au plus fort et dans ce cas-ci ce sont les asiatiques qui ont plus de pouvoir étant donné leur capacité économique: ils créent donc des alliances avec l'Etat, sont inscrits dans une partie de la clientèle de l'Etat et exercent le patronage -malgré leur racisme à l'égard des autochtones; ils jouent le rôle du *patron* et pratiquent même le paternalisme-, et ils obtiennent la collaboration des autorités pour exercer leur propre accumulation et l'amélioration des conditions de vie de la communauté.

A cet égard, nous avons eu l'occasion de dialoguer avec des habitants de Pangani, bidonville localisé au nord-ouest du centre ville, qui nous ont raconté comment les asiatiques (indiens) sont en train de prendre possession de l'espace de leur bidonville. Dans ce secteur, plus exactement à West Lands et Parkland Road, la majorité de la population est asiatique, et

étant donné sa croissance, elle essaye d'élargir son aire de résidence dans le même secteur avec l'aide des autorités. On pratique en ce moment une politique d'expulsion des autochtones du secteur pour permettre à cette classe moyenne asiatique de consolider son espace physique.

L'enrichissement par le foncier d'abord, et ensuite la consolidation d'une stratification urbaine par races, ne sont pas étrangers aux logiques d'occupation de la terre à Nairobi. La construction de maisons dotées de services d'infrastructure et la politique de sélection des habitants provoquent aussi la consolidation de la pauvreté. Les gens expulsés de Pangani n'ont d'autre alternative que d'aller augmenter le nombre de la population dans les autres bidonvilles, principalement à Mathare Valley. Ainsi, avec l'appui de l'Etat, les élites et la classe dominante provoquent une légitimation idéologique sur le contrôle de l'espace urbain et de la population, même en utilisant la violence, pour permettre la réalisation de l'accumulation et l'insertion des nouvelles classes sociales tant dans les logiques patrimonialistes que dans le contexte de l'internationalisation du capital. Ceci aidé par le fait que le patron et le client ont pris le pouvoir de contrôler les ressources, de façon inégale, provoquant l'inégalité sociale, économique, et politique.

C. Les relations patron-client sont en rapport avec le pouvoir politique, avec toutes sortes de relations sociales susceptibles de pouvoir être manipulées, hors des sphères de la famille nucléaire ou élargie; en effet, le patronage et la clientèle s'accrochent à des relations déterminées par l'amitié, le copinage, les relations d'intérêt permettant une possible protection ou parrainage. Ceci explique, comme le montre A. Mbembe (1992, 255), *la multiplication des réseaux de protection, d'intermédiation (...), et ces réseaux ne se cantonnent pas aux seuls domaines de la politique et de l'économie* .

L'exemple des producteurs du Chang'aa est très représentatif car il comporte des caractéristiques qui reprennent toutes sortes d'activités et d'alliances intra-urbaines, et micro-politiques. Nous voyons comment les sphères officielles manifestent leur désaccord à l'égard

de l'espace illégal -le bidonville- et des activités illégales -la production du Chang'aa-; en même temps qu'il existe une dérégulation dans l'action de l'autorité, qui fait de la légalité un sujet politique délicat dont on peut perdre le contrôle, puisque les actions de ses représentants sur place ne peuvent pas être contrôlées. Les autorités officielles, la bureaucratie, la police et les inspecteurs, exercent leur propre autorité chez les producteurs du Chang'aa, parfois avec leur alliance, parfois avec l'alliance et en accord avec des autres patrons officiels, parfois pour leur propre compte en se constituant en représentants du pouvoir mais à leur propre profit.

Les relations patron-client ne sont donc pas très claires: celui qui arrive peut menacer, mais on ne sait pas toujours s'il travaille pour son propre compte ou si en réalité il fait partie du réseau de clientèle. Les producteurs du Chang'aa, étant donné leur illégalité, ne peuvent porter plainte auprès des autorités. Ce cercle vicieux permet aux plus forts de détruire des modèles socio-économiques de vie qui, sans appartenir à des organisations reconnues, arrivent à réaliser une coalition de groupe, une autre forme de vie associative, un autre pouvoir inséré seulement dans le milieu où ils opèrent.

Par ailleurs, la population des bidonvilles est vue aussi, par le secteur économique formel et aisé, comme le secteur qui possède le plus grand potentiel pour l'achat des produits légaux; il est ainsi appelé à procurer des bénéfices économiques au secteur formel, en s'insérant en même temps dans un contrôle social exercé par la clientèle de l'Etat. Cette possibilité de profit à grande échelle va consolider l'hégémonie des pouvoirs économiques qui, représentés par les autorités locales, par le pouvoir politique, essayeront d'écraser la concurrence informelle, et surtout illégale, présente dans les secteurs populaires. Les producteurs clandestins, c'est-à-dire tous les acteurs impliqués dans l'affaire du Chang'aa, sont censés disparaître, même moyennant l'emploi de la force, de la violence physique, du blocage économique, de la répression juridique. Les mesures restrictives auxquelles les autorités font appel pour contrecarrer l'existence de ce secteur de la production sont aussi accompagnées de discours concernant l'environnement physique de la ville, la santé, l'esthétique urbaine, ou tout simplement

l'occupation illégale de la terre où sont bâtis les taudis, bref, les discours utilisés pour expulser les pauvres urbains des bidonvilles.

Ce qui se présente, avec tous les systèmes de contrôle et leurs conséquences de corruption et de clientélisme, peut être perçu comme le résultat de la réaction officielle contre la possibilité qu'ont les travailleurs des secteurs populaires d'établir un modèle de relations et de mobilisation sociale avec d'autres secteurs populaires. Les contradictions de la société urbaine se manifestent, d'une part, par les discours sur les droits égaux pour tous les citoyens, d'autre part par les actions qui empêchent l'union quand les acteurs et leurs activités sont considérés comme dangereux pour le système politique, pour les revenus des classes dominantes et de la clientèle. Ce qui se joue, c'est le maintien du système économique, déterminé et contrôlé par le pouvoir politique, dans lequel l'argent occupe la place principale, peu importe que la population soit volée par les patrons ou escroquée par les clients de l'Etat.

Les organisations populaires peuvent aussi se constituer en entreprises d'auto-défense contre l'Etat, sa clientèle et ses politiques, de même qu'en vecteur du développement, réalisé par elles-mêmes et pour leur propre communauté, qui arrivent à s'insérer dans un processus d'accumulation et pourront jouer un rôle dans ce que nous appellerions l'auto-développement communautaire. Chez les producteurs du Chang'aa, on trouve une certaine indépendance qui pourrait être interprétée, à première vue, comme une manifestation non réelle, apparente, et qui ne serait représentée que par la maîtrise de l'affaire à l'intérieur de la communauté impliquée. Nous croyons que cette indépendance comporte non seulement un refus de s'insérer dans un système où ils ne se sentent pas acteurs à part entière. Nous croyons aussi que, grâce au degré d'autogestion acquis, ce secteur continuera à servir comment articulateur des différents éléments socio-économiques et politiques, déjà présents dans sa propre société.

Si on considère, d'une part, que le rôle d'un secteur est conçu dans les sphères économiques à partir du poids et de la capacité que ce secteur peut avoir dans l'absorption de la

force de travail. Et, d'autre part, que le développement est conçu comme un phénomène qui présente de nombreux aspects et activités dans la structure économique de la ville, on peut dire que la production du Chang'aa joue un rôle dans le développement de la ville tant au niveau social qu'économique. Par ailleurs, ce secteur produit une série de changements dans la survie économique-politique urbaine, quand l'affaire devient une source d'emploi, de même qu'un moyen d'intégration politique, même s'il ne s'agit que des contacts avec la clientèle de l'Etat.

Il se configure le cadre des relations entretenues du *bas* vers le *haut*. Ces changements subis par la société urbaine sont en rapport avec les changements subis par la population au niveau de la croissance démographique, de la précarisation des conditions de vie, du chômage, de la pauvreté. Ces changements touchent des acteurs sociaux dans tous les secteurs de la ville, et ils suscitent en même temps la crainte des autorités, qui voient se consolider une organisation populaire, communautaire, développant de nouvelles relations socio-politiques hors des sphères et du contrôle de l'Etat.

Si nous regardons du côté des associations formelles, enregistrées officiellement, nous trouvons des ressemblances avec l'association non enregistré. En réalité, les associations populaires, légalisées ou non, n'ont pas de retombées de bénéfices économiques dans les caisses de l'Etat. Nous voyons aussi comment la contribution de l'association Muungano, à travers sa fabrique de matériaux de construction, vise à la fois l'amélioration des conditions de vie en ce qui concerne l'habitat, les équipements, la survie économique, et la consolidation des rapports sociaux permettant, par la participation politique, de lutter pour l'accès aux organes de décision et pour la défense des droits civils.

La contribution au développement du groupe Muungano n'est pas centrée sur l'acquisition d'argent pour plus des neuf cents membres de l'association. L'intérêt premier est de pouvoir aider les autres habitants du bidonville à améliorer leur logement, et de réaliser d'autres travaux d'ordre socio-communautaire dans lesquels prend place l'éducation à la

politique. C'est-à-dire que l'on apprend même à entretenir des relations avec les clients de l'Etat sans se laisser *capturer* par eux, à participer à des activités politiques qui sont permises à la population. Ce groupe agit selon une logique de solidarité pour élaborer des projets qui aideront à faire face à ses besoins immédiats et à long terme.

Il est difficile de chiffrer sa contribution au développement: l'organisation et ses activités existent et se multiplient, comment évaluer la contribution sociale? Le groupe Muungano, par ses activités économiques, peut entamer des projets qui se matérialisent dans l'environnement physique du bidonville, tandis que The League apporte une contribution idéologique, symbolique et politique au développement, et de l'Etat et de ses habitants. En effet, The League of Kenya Women Voters s'insère dans les mêmes logiques socio-politiques que le groupe Muungano; la principale différence se trouve dans le fait que le premier se déplace partout au Kenya, tandis que le second travaille au niveau local du bidonville. The League accepte et appelle dans son organisation des citoyens de tous les milieux sociaux, et son travail, fondamentalement politique, est la logique choisie pour lutter contre l'oppression, l'exclusion et la manipulation clientéliste.

La lutte pour la politique est choisie par The League comme la façon de s'éduquer et de lutter pour avoir accès à la parole, à la reconnaissance de toute la population comme acteurs égaux dans le processus de formation de l'Etat. La logique est donc de pouvoir atteindre tous les citoyens Kenyans, par l'éducation et la participation à la politique. Ici, il n'y a pas non plus moyen d'évaluer un profit économique chiffré, mais d'après la direction de The League, ce profit se traduit de façon indirecte par l'amélioration des rapports sociaux, et l'encouragement à la participation et aux demandes pour de meilleures conditions de vie.

Ces groupes ont des objectifs sociaux, économiques et politiques, et cela montre, comme l'a dit Little K. (1973, 71), que les associations populaires ne sont pas préoccupées seulement par l'organisation de *picnics* et *detams-tams*. De même, cela conteste l'approche exprimée par

Bayart J.-F. (1983, 36): *les femmes s'efforcent plutôt d'utiliser les ressources de celui-ci* (l'Etat post-colonial), *au plan politique et économique pour mener à bien des stratégies de promotion individuelle ou familiale, plus rarement collective (...)*, car ce sont les organisations féminines, au moins au Kenya, voire à Nairobi, qui ont en charge les associations populaires-communautaires.

La participation aux organisations pourrait aboutir à la redistribution du contrôle des forces productives, au changement des relations de production et à l'élimination des inégalités socio-économiques. De plus, le contrôle social peut être en rapport, de façon étroite, avec les problèmes que les membres rencontrent dans leurs organisations; le moyen de faire face à ces problèmes peut donc être la participation active à la politique. Et dans ce contexte, il ne faut pas oublier que dans les trois cas présentés, on trouve des clients de l'Etat faisant partie des groupes. Ils serviront peut-être de médiateurs. D'après les réflexions qui nous ont été faites, ces participants des groupes, sans devenir des espions, pourront aussi mesurer l'ampleur des travaux idéologiques et matériels des organisations et en faire part aux organes officiels qui, étant informés, devront prendre des mesures permettant l'intégration des acteurs dans le développement et dans la vie politique.

Les stratégies socio-économiques et politiques mises en oeuvre par ces organisations ne sont ni souples ni personnelles, mais s'inscrivent dans un cadre social très rigide. Toutefois ce cadre social est en train de changer, modifié par les activités mêmes des acteurs sociaux. Comme J.-F. Médard (1990, 36) l'analyse, *on n'en a pas encore conscience, mais l'heure n'est plus vraiment au développement mais à la survie* ; nous constatons en fait que les activités des groupes visités à Nairobi luttent pour la survie en contribuant au développement, même si ceci ne se fait qu'au niveau micro, au niveau communautaire ou du bidonville. Même la légitimité qu'aura pu gagner l'Etat dans le processus de développement humain et physique de la ville, sera plutôt dirigée vers une légitimité symbolique de l'action populaire, légitimité qui est octroyée par les acteurs sociaux eux-mêmes, comme nous le verrons plus loin. Dans tout ce

processus, si *la légitimité idéologique s'est exprimée par le mythe du développement*, on constate que ce n'est pas précisément l'Etat qui a donné aux organisations populaires ce qu'elles ont aujourd'hui.

Dans ces actions menées autour du *développement*, on trouve bien sûr les discours qui invitent à associer les gens aux idéaux de l'Etat, en même temps qu'ils exercent des pressions vers une soumission de la population, soumission bien nécessaire à la stabilité de l'Etat. On remarque le fossé existant entre l'Etat et la population civile, *ces comportements de diachronie par rapport au champ du pouvoir (...), ce "yes sir" qu'opposent les planteurs aux agents du développement (...)* décrits par J.-F. Bayart (1992, 87). Nous avons pu constater ce *double langage* et ces *doubles fonds*, qu'expriment les membres des sociétés pauvres, à l'égard non seulement des politiciens mais aussi des agents du développement nationaux ou étrangers. Cela prouve une fois de plus que la manipulation ne se réalise pas seulement du côté du pouvoir, mais que la population dans ses tactiques déploie un comportement susceptible de convaincre les agents de l'Etat et du développement. La manipulation se réalise aussi, indifféremment, du *bas vers le haut*.

L'enjeu est plus complexe qu'il n'y paraît. Les ONGs locales et internationales se servent des organismes de coopération et des donateurs privés pour obtenir l'argent leur permettant d'entamer les projets. L'Etat et les ONGs établissent des relations administratives très importantes, déterminantes dans la nature de la lutte pour le développement spatial et peut-être aussi pour l'acquisition de l'espace politique. Les associations populaires entretemps reçoivent l'*aide* ponctuelle offerte par les donateurs et continuent à mener leurs propres stratégies, car il n'y a pas de continuité dans la réalisation des projets. Dans le cadre du travail des associations populaires à Nairobi, celles-ci attendent les 'donors' avec beaucoup d'intérêt. Cela permet en effet une action plus rapide -même si elle n'est que conjoncturelle-, et plus efficace que si on attend la même chose du gouvernement.

Nous avons vu qu'un grand nombre d'ONGs au Kenya sont centrées sur des programmes touchant uniquement les "besoins" des femmes (soulagement des problèmes structurels et la recherche du bien-être). Les activités de ces ONGs ont d'abord un caractère développementaliste, pour devenir ensuite des activités où l'ONG va envahir l'espace qui était monopolisé par l'Etat. Ce seront les ONGs qui prendront place dans les projets de développement, principalement dans les secteurs les plus pauvres.

Dans les associations visitées dans les bidonvilles, nous avons eu l'occasion de rencontrer des représentants des ONGs étrangères et des délégués des Ministères de la Coopération Européens. Les membres des organisations se préparent à recevoir les donateurs potentiels. Ceux-ci arrivent dans des voitures appartenant à un bureau du gouvernement ou à une ONG locale; il y a un chauffeur et un interprète à leur service. Les représentants de l'association sont là, en attente. Le "donneur" jette trois coups d'oeil au projet, pose trois questions aux représentants de la communauté, et voilà qu'en moins de trente minutes le projet a été évalué et l'aide décidée. A ce propos, nous avons dialogué avec des membres du groupe Muungano qui venaient de recevoir la visite d'un des "donneurs":

- Qu'est-ce que vous attendez du donneur? ... *de l'argent (...), rien d'autre? ... s'ils veulent nous donner autre chose personne ne va refuser, mais nous avons besoin d'argent pour pouvoir acheter la nourriture (...),*

- Ca vous plaît qu'un étranger vienne voir votre taudis? ... *ça ne fait rien, il nous donnera de l'argent (...) oui, il regarde un petit peu, de toute façon il n'y a presque rien à regarder. Nous n'avons rien, mais il pourra aller raconter comment on vit ici et nous trouver de l'aide (...),*

- Qu'est-ce que vous attendez des organisations étrangères? ... *qu'elles nous donnent de l'argent, qu'elles nous donnent de l'aide pour pouvoir manger, nous habiller (...), oui,*

parfois, nous recevons des choses (...), par exemple des vêtements ou des chaussures, ils trouvent cela ailleurs et ils nous le rapportent, mais ils ne le font pas toujours (...), non, ça ne me gêne pas, pourquoi? j'en ai besoin, mes enfants aussi (...),

- *Comment croyez-vous que les problèmes de votre quartier peuvent être résolus? ... avec l'aide des donateurs (...) il faut qu'ils viennent nous aider, avec des vêtements, de l'argent (...), oui, des médicaments et même des médecins, des écoles aussi bien sûr, mais personne va nous donner cela. Il est plus facile pour eux de venir nous donner une blouse ou un peu d'argent (...), non, ils ne font pas toujours de projets, ils disent qu'ils vont les faire, normalement ils le font avec une association, ils les aident un peu, avec de l'argent aussi (...),*

- *Que se passera-t-il quand l'argent qu'ils vont vous donner sera épuisé? ... il ne se passera rien; nous continuerons notre travail, nous continuerons à vivre (...) Oui, mais avec quel argent? ... il y aura un autre donneur qui viendra nous en donner (...),*

- *Et s'il n'y a plus de donateurs qui viennent? ... nous continuerons à survivre et à travailler, comme toujours (...), nous survivons déjà sans argent (...),*

- *Pouvez-vous parler de tous vos problèmes avec le donneur? ... oui, normalement oui (...), Parlez-vous de politique et du gouvernement avec lui? ... Non, ça non ... Pourquoi? ... ils n'aiment pas (...), ils disent que c'est très dangereux (...) ils disent qu'ils sont là uniquement pour aider (...),*

- *Est-ce que les donateurs viennent à la fabrique? ... oui, parfois ils viennent ici (...), est-ce que vous savez quel jour ils vont venir? ... nous ne savons pas, ils viennent de temps en temps, comme ce monsieur qui vient d'arriver, c'est la première fois qu'il vient ici (...), il dit qu'il vient pour un projet de services de santé, nous ne savons rien, ceux qui*

savent sont ceux qui sont avec lui (...), ils font un petit projet, mais ils ne le font pas tout le temps, ce sont des petits projets, par exemple, pour donner un peu d'argent pour notre fabrique, mais c'est tout (...), non, ce ne sont pas des projets qui dureront longtemps. Peut-être que s'ils donnent l'argent pour de, projets plus grands, on pourrait développer des choses meilleures, mais pour l'instant on ne fait que de petites choses (...), oui, de petites choses, par exemple prêter de l'argent à une femme qui vend des légumes, mais on ne solutionne pas le problème (...), non, je peux parler, ils n'entendent pas, vous n'allez pas lui raconter ce que j'ai vous ai dit, et de toute façon ils vont continuer à venir (...),

Est-ce que les donneurs viennent chez vous? ... non, jamais (...), pourquoi pas? ... nous ne parlons avec les étrangers, vous le savez, en plus ils n'ont rien à faire ici (...), non, nous n'avons aucun besoin d'eux, en plus c'est très dangereux, vous le savez, s'ils viennent, nous devons leur montrer tout concernant la distillation et nous ne pouvons pas, on doit se méfier (...), oui, peut-être qu'ils peuvent aller visiter les habitants dans leurs maisons. Mais ici dans notre travail ils ne viendront jamais, que pourraient-ils nous offrir? Nous travaillons et avons besoin de choses qu'ils ne peuvent pas nous donner (...), par exemple qu'on nous laisse travailler tranquillement (...)¹.

Voici une autre approche dans les programmes de solidarité et de participation communautaire, sans compromis ni envers la population ni envers l'Etat. Ces attitudes peuvent être interprétées aussi comme des actions qui développent en même temps ce qu'on pourrait appeler la culture du mendiant, et cette fois-ci, non au niveau du quartier ni des rues du centre de Nairobi, mais au niveau international. Cela peut obéir à la façon dont ces donneurs arrivent sur le terrain, et bien sûr aux offres qu'ils peuvent faire, même si pour différentes raisons, leurs promesses ne peuvent pas toujours être tenues par après.

¹ Propos recueillis à Kayole, Nairobi, août 1993.

Avec l'interaction Etat-ONGs, nous pouvons constater la présence d'alliances internationales permettant d'arriver à la connaissance socio-politique des majorités de la population, en travaillant par *le bas*. On constate aussi, que dans la logique du développement, les relations patron-client ne s'insèrent pas seulement au niveau de l'Etat, et que la manipulation circule dans tous les sens.

Section II. La violence ouverte comme recours de survie de l'Etat et des classes dominantes.

Les revendications populaires s'appuient sur l'espace politico-économique, étant donné le déclin du secteur formel et la consolidation d'un pouvoir autoritaire, qui n'est guère favorable à la cause populaire. Si les gens doivent vivre avec presque aucune ressource économique, ils sont aussi prêts à vivre avec moins d'Etat. La réalité est que la figure de l'Etat, comme nous avons pu l'observer dans notre travail de terrain, n'a pas beaucoup de crédit dans les classes populaires. Il se produit ce qui a été défini par J.-F. Médard (1991, 363-64), comme la transformation de la société, dans laquelle *les gens doivent s'accommoder dans l'économie de la survie, hors du champ étatique (...). Les gens s'habituant ainsi à vivre avec moins d'Etat. Cette désétatisation par le haut est entreprise par l'Etat lui-même, avec l'encouragement et sous les pressions des organisations internationales*.

Chacun des acteurs sociaux joue son rôle socio-politique ou économique. De son côté, l'Etat chasse ou déplace les classes populaires, selon une stratégie fonctionnelle en termes d'accumulation, pour une classe dominante qui vit entre autres des revenus de la rente foncière. Par ailleurs, en fonction de ses intérêts à lui, l'Etat n'oublie pas les pauvres. En maintenant les gens comme de simples occupants de la terre, on développe d'une part, une stratégie qui peut être interprétée comme l'exercice d'un contrôle politique, qui aura comme conséquence le renforcement des disparités sociales en ville: de cette façon l'Etat aide au processus d'accumulation ciblé sur quelques privilégiés. D'autre part, avec les objectifs politiques, le

recours à la violence, à l'intimidation, devient une pratique qui sont fonctionnelle dans les stratégies de l'Etat et des classes dominantes.

Les squatters et les habitants des bidonvilles subissent généralement des pressions politiques en provenance des groupes dominants, et ces pressions n'obéissent pas toujours au désir de voir de grandes quantités de gens comme "supporters" de leurs campagnes politiques, de leurs activités prosélytistes et de leurs programmes de gouvernement. Ces pressions obéissent aussi à la crainte des autorités et des élites au pouvoir à l'égard de ces masses de population qui élaborent leurs propres stratégies de survie, alors que, d'après les politiques officielles et la pensée des dirigeants, ces masses pauvres devraient rester en marge de la participation politique.

La crainte des élites au pouvoir s'est accrue au fil des années, surtout lorsqu'il y a eu des manifestations qui montrèrent la force avec laquelle un mouvement des masses pourrait déstabiliser le régime et mettre en péril les privilèges des minorités. La spécificité sociale et politique des bidonvilles provoqua des réactions contestataires inattendues¹, comme celles qui se sont produites en 1990, à l'époque où les discours pour en finir avec le régime de Parti unique accaparaient toute l'attention du pays et réveillaient de nouveaux espoirs chez les pauvres. Même si les émeutes qui ont secoué Nairobi en juillet 1990 n'avaient pas un sens économique, mais plutôt une revendication du multipartisme, elles déclenchèrent un sentiment de solidarité, où les pauvres manifestèrent tant leur mécontentement à l'égard du pouvoir, que leur colère et leur indignation face à "l'autre ville", aux "autres citoyens", tout en exprimant leur refus de leur mal-vivre. Tous les dispositifs ont été mis en place pour contrecarrer les manifestants, mais on n'a pas pu empêcher les destructions et la mise à sac du centre commercial urbain et des zones clés pour le gouvernement. Les relations entre *le haut* et *le bas*

¹ Ceci peut aussi être illustré par les faits du 1er août 1982, quand avec la tentative du coup d'Etat au Kenya, les habitants des bidonvilles, sans suivre les ordres ni des dirigeants politiques ni des dirigeants locaux, sont sortis spontanément exprimer leur mécontentement à l'égard de leur situation socio-économique et ont été vite réprimés et renvoyés chez eux sans que personne ne se soucie ni de leurs demandes ni des gens qui ont été blessés en conséquence des répressions

ne sont donc pas représentatives d'un pôle idéal de convivialité inter-urbaine, inter-classes; ces relations, dans toutes les manifestations de la vie économique et politique, sont aussi la preuve de l'existence d'un fossé entre riches et pauvres, entre Etat et population.

Dans le cas des manifestations urbaines, la violence a été inversée: normalement, ce sont les autorités et les élites qui viennent détruire les maisons et le commerce informel chez les pauvres. Pour une fois, ce sont les pauvres qui sont allés détruire chez les classes dominantes. Ces irruptions spontanées et massives des pauvres urbains mettent en garde les élites et le pouvoir, qui essayeront désormais de s'occuper d'eux via le prosélytisme et la démagogie politiques. Pour ce faire, ils utiliseront encore une fois une légitimation idéologique par des symboles comme celui de "paix sociale" -telle qu'elle a été définie dans le dernier Plan de Développement-, en cherchant en réalité à avoir plus d'adhésion à leur réseau clientéliste.

On constate, d'après les dernières manifestations des habitants des bidonvilles, l'émergence de nouveaux enjeux autour desquels se développent de nouveaux rapports sociaux et politiques. L'organisation des habitants des bidonvilles, loin d'être passive, noue des liens de solidarité qui ne se limitent pas à accompagner un malade ou à garder des enfants, mais qui visent plutôt une intégration politique. La contestation politique et le refus de l'exclusion sont deux éléments intégrés dans le projet socio-politique communautaire. La parole et leur avis à propos des événements nationaux sont aussi insérés dans la vie quotidienne et discutés sur place. Des personnes rencontrées en 1993¹ ont largement exprimé leur désaccord par rapport aux résultats des élections de décembre 1992:

- on nous a volé les élections, nous avons toutes voté pour le candidat de l'opposition, et les résultats ont été favorables aux autres (...), oui, je suis sûre qu'on nous a volé (...),

¹ Interviews réalisées au mois d'août 1993 à Mathare Valley.

- *oui, je crois que le gouvernement a triché, il y a des témoins qui ont vu quand ils changeaient les votes dans les urnes (...), non, je n'ai rien vu, mais je crois que le résultat n'est pas juste (...),*
- *oui, j'ai vu quand ils ont changé les votes. Ils les ont sortis et les ont changés par les siens (...)* -Seulement deux personnes ont déclaré avoir vu la manipulation des urnes et le changement des votes-
- *je ne suis pas d'accord avec les résultats, nous tous dans la communauté étions d'accord pour un candidat et c'est un autre qui l'a remporté (...),*
- *nous savons qu'ils ont triché surtout à la campagne, voyez-vous, comme nous ne savons pas lire, il est facile de nous rouler (...), à la campagne, par exemple, ils ont montré aux gens les bulletins de vote, il fallait choisir avec une croix, à côté de la photo du candidat, celui pour qui on voulait voter. On nous a dit qu'à la campagne les partisans du gouvernement avaient dit à la population qu'il fallait mettre une croix à côté de celui qu'ils ne voulaient pas, et bien sûr, ils ont voté ainsi pour le Président Moi (...), non, je vous ai dit que je n'ai pas vu, mais je crois ceux qui nous l'ont raconté, nous croyons tous ça, ce n'est pas juste (...),*
- *je crois que nous sommes tous en désaccord avec les résultats des élections, on attendait des changements et nous continuons avec les mêmes gens au pouvoir (...).*

Le projet socio-politique entamé par les pauvres est donc le résultat d'un rapport de force qui a déterminé l'ampleur du mouvement de contestation et de refus à la violence, à la coercition, à l'exclusion. Ces principes définiront les actions des acteurs sociaux, et même si les rapports propriétaire-locataire, politicien-client, société civile pauvre-société civile riche, structurent très fortement la société urbaine, la production d'une contestation populaire va mobiliser des acteurs différents de ceux qui, *par le haut*, ont traditionnellement dominé les processus économiques et les logiques socio-politiques.

Le pouvoir cherche à entretenir sa clientèle sans mesurer les coûts sociaux ni les moyens utilisés par la coercition. Les réflexions de A. Mbembe (1992, 256) semblent être très proches de ce type de situation, car la culture de la terreur se développe jour après jour par des discours, par la simple présence d'un policier face à un kiosque qui est la propriété d'un travailleur du secteur informel, par les menaces proférées par les commerçants du centre ville contre tous les passants qu'ils soupçonnent d'être des voleurs potentiels, par la parole menaçante des interventions des politiciens à la radio ou lors des manifestations publiques, enfin, par les rafles effectuées de façon quotidienne dans les lieux d'habitation de la société la plus pauvre, et donc la plus vulnérable. *La culture de la terreur repose sur une sémiologie et sur des actes de parole qui ont des propriétés génératives. Elle tend à indiquer qu'en Afrique la légitimité ne constitue pas le seul ressort du pouvoir ni l'unique fondement de la domination. La question est de savoir comment perpétuer la domination sans en ruiner les assises .*

Les pratiques socio-spatiales sont un des éléments pour lesquels les élites et le pouvoir peuvent envisager d'assurer leur hégémonie soit par la coercition, soit par la contrainte. Faute de pouvoir assurer sa légitimité dans la société, principalement dans les bidonvilles, le pouvoir a recours à la force, à l'accaparement des biens, en créant un espace où la communication entre l'Etat et ses agents devient presque impossible: les relations Etat-population civile sont donc fortement compromises. Il va se produire aussi la privatisation de la violence qui va bénéficier à l'Etat, aux autorités et aux représentants du pouvoir politique. Elle va bénéficier aussi à toute cette clientèle qui, d'une façon ou d'une autre est située dans les classes moyennes, et a un rôle aussi à jouer dans l'exercice du pouvoir comme détenteurs du droit à l'exercice de la violence privée.

Les acteurs de la violence privée exercent leurs activités dans un contexte où les relations patron-client sont dominants; ils reproduisent ces relations en imposant leurs règles à leur propre clientèle. Les contacts sont donc toujours dans le cadre d'un rapport de force, de domination et de subordination, où la force réelle ou potentielle de la violence utilise tous les

acteurs impliqués, aboutissant à réprimer principalement les pratiques populaires et toutes les manifestations qui pourraient déstabiliser leur position dans la société.

La violence n'est pas employée uniquement dans le sens physique du terme: elle est exercée dans le but de terroriser, de calmer une ambiance contestataire, de prélever des ressources. Tout ceci est déterminé par les conflits que subissent les différents groupes sociaux en quête d'accès au pouvoir politico-économique; on fait recours à la violence comme moyen de régler les conflits. Les conflits sont donc articulés autour des intérêts économiques que fixent des paramètres socio-politiques. La contrainte est exercée par un secteur déterminé de la société, qui compte sur l'appui des autorités en exerçant la violence, non seulement de façon physique, mais aussi idéologique et symbolique. Ceci correspond à la logique générale de la formation de l'Etat, où la violence est une ressource en même temps qu'un mode d'action politique (Charlton R. and May R. 1989).

Dans tous ces exercices d'*en haut* vers le *bas*, les actions matérielles ou symboliques doivent toujours avoir l'"aide" des autorités, qui appelées à accomplir des fonctions d'"allégeance" à l'égard de la population, se limitent à accomplir les fonctions indiquées par leurs patrons. Les bureaucrates, les cadres moyens, les autorités civiles et policières, se chargent de creuser davantage le fossé entre les deux villes, entre les deux pouvoirs. Nous rejoignons la définition proposée par J.-F. Médard (1991, 101), à ce sujet, car elle correspond à ce que nous avons vu et constaté sur le terrain à Nairobi: *la relation qui s'établit entre l'Africain moyen et les représentants de l'Etat est odieuse; le comportement des fonctionnaires, des policiers à l'égard de la population est insupportable. La population est livrée à leurs tentatives d'extorsion, à leur arbitraire et à leur violence. Les policiers ont des droits sur les gens: ils peuvent abattre les suspects impunément, passer à tabac les gens qui refusent de leur donner de l'argent, et les envoyer devant le juge qui les condamnera à la prison. Si l'on est dépourvu de relations ou d'argent, il n'y a pas de salut possible. Cet autoritarisme au quotidien,*

avec ses conséquences pour la population, a été escamoté: le visiteur ne voit rien et l'étranger résident n'est pas concerné .

A. Les démolitions et les incendies.

Tout au long de nos séjours à Nairobi, nous avons eu l'occasion d'assister à des démolitions, à des incendies de taudis, à des vols et des agressions dans le centre ville. Nous avons aussi vécu l'expérience de quelques journées de travail à côté des producteurs de Chang'aa, qui nous permettent d'illustrer dans la pratique ce qui a été décrit par J.-F.Médard (1991, 101). D'après les producteurs et les travailleurs visités, les principaux problèmes qu'ils rencontrent avec les autorités sont la démolition des taudis quand les policiers sont à la recherche des "bars" ou des endroits où se fait la fermentation, la destruction des alambics et la perte de la production provoquée par la violence exercée par la police et les inspecteurs du City Council. Sans compter les amendes et les pots-de vins que les producteurs payent chaque fois que les autorités arrivent sur place. C'est l'arbitraire qui l'emporte sur les pratiques populaires.

Dans ce contexte, nous assistons à la consolidation de modalités de ségrégation urbaine, dans un sens politique, économique, social, et même racial, qui détermineront l'utilisation de la violence urbaine pour arriver à imposer tant la ségrégation socio-spatiale que la culture de la terreur. Ainsi, le contrôle exercé avec ou par la coercition sera associé à la légitimité, ce qui permettra à l'Etat et aux élites de mobiliser les acteurs sociaux sous sa domination. *C'est au coeur du mode de production de la coercition que naît le pouvoir politique et c'est dans sa relation au symbolique et à l'économie que se développe sa légitimité* (Braud Ph. 1985).

Nous constatons que les politiques de développement urbain, dans un espace segmenté, dans une société ségréguée, vont imposer le recul des pauvres de la ville. Ils seront soumis aux décisions légales, appuyées sur des *mesures fiscales, administratives et coercitives* (...), *la valorisation de l'"investissement humain" pouvant mener jusqu'à une véritable réhabilitation du*

travail forcé de l'époque coloniale (...) (Bayart J.-F. 1983, 34-35). Avec ce "système de développement urbain", on continue le processus de consolidation du mode de gestion néopatrimonial des ressources humaines et physiques urbaines.

Cette politique urbaine se réalise par le seul moyen trouvé par les classes dominantes, pour exclure les pauvres du droit à la ville. Dans cette situation, l'appel est fait à l'exercice de la violence, faisant recours aux démolitions, aux déguerpissements, aux expulsions collectives des habitants des bidonvilles. L'Etat trouve les prétextes qui lui permettront de justifier et de légitimer ses actions; il trouve aussi l'appui et la complaisance des groupes sociaux à qu'il est en train de protéger.

Pour l'exécution de la violence contre les pauvres des bidonvilles, l'Etat met en place un système qui permet de prélever des ressources, de redistribuer l'argent et donne simultanément des instruments et des avantages juridiques qui dont profiteront par ses clients. L'Etat donne donc à ses clients les outils de légitimation soit par l'utilisation des lois, soit par l'intervention des agents civils ou politiques qui serviront d'intermédiaires dans le processus de spéculation foncière au profit de cette nouvelle structure sociale urbaine. Tout sera donc fait dans la "légalité". A ce moment-ci, quand les actions de violence sont exécutées, l'action, les modes de défense des acteurs sociaux des bidonvilles sont très limitées; la parole du représentant du bidonville, de l'intermédiaire entre *le bas* et *le haut* ne sert à rien.

Dans la course pour la confiscation de la terre, la lutte politique pour l'accès aux ressources oppose les différents groupes, et la violence est exécutée avec plus d'ampleur quand la population ne veut pas quitter son lieu de résidence. Normalement, ils reçoivent une convocation dans laquelle on leur explique que la terre qu'ils occupent a un nouveau propriétaire et reçoivent en même temps, la menace de l'intervention des "forces de l'ordre" s'ils ne quittent pas l'endroit dans les délais octroyés. Les logiques concernant la contrainte, l'intimidation, continuent, comme durant la période coloniale, à être justifiées par des soucis

concernant la santé, l'hygiène, la planification et le paysage urbain. En effet, l'opération bulldozer a une longue tradition à Nairobi, et elle trouve ses endroits stratégiques pour s'exercer, soit près du centre ville et des quartiers aisés¹, soit dans la périphérie. Ceci peut être illustré par les démolitions opérées par le Nairobi City Council, en octobre 1977, tout au long du Nairobi River (House W.J. 1978, 28), où, moyennant la violence, les taudis et les petits commerces appartenant à des travailleurs du secteur informel ont été abattus ras de terre.

Les démolitions se font durant toute l'année. Dans la stratégie suivie, on remarque la sélection des endroits, presque toujours de petits secteurs: on ne démolit pas le même jour tout un bidonville. Ceci est peut-être un moyen de rassurer la population et de ne pas provoquer trop de publicité. D'ailleurs, la lutte réalisée par les habitants des bidonvilles, pour les droits de propriété sur les terrains qu'ils occupent, n'a aucune valeur ni attention de la part de l'Etat et des spéculateurs. Le fait d'être un citoyen de la ville et un habitant du secteur depuis des années ne compte pas dans les stratégies ni dans les actions des autorités.

Nous présentons l'exemple de Kibagare, bidonville localisé à l'ouest de Nairobi, ayant une extension d'environ 20 hectares et une population de plus de 30.000 habitants². L'histoire de Kibagare commence aux environs de 1960, quand le gouvernement récupère ces terres d'un colon anglais; les Africains pauvres, dont la plupart étaient déjà installés à Nairobi, prennent possession des terres et bâtissent leurs maisons. Ils se sont établis et reproduits (biologiquement) durant 30 ans, pendant lesquels ils n'ont cessé de demander la légalisation de la tenure de la terre. Cette revendication du territoire a trouvé comme seule réponse la démolition du bidonville, en novembre 1990, par le City Commission. Les bulldozers et les policiers du City Commission sont arrivés à Kibagare à 10 heures du matin et ont donné aux habitants 10 minutes pour sortir du secteur. La justification officielle, après avoir démolit et

¹ Il ne faut pas oublier que dans la segmentation urbaine à Nairobi, les bidonvilles ne se trouvent pas tous dans la périphérie. Par exemple, la distance qui sépare Mathare Valley de Muthaiga est d'approximativement un kilomètre. Kibera se trouve tout près du centre ville, de certains bureaux du gouvernement, de la maison du Président Moi, et même de la maison de l'Ambassadeur français.

² D'après des chercheurs de Nairobi et des témoignages de certains résidents du secteur.

avoir battu plusieurs habitants, était que les habitants de Kibagare avaient occupé et construit sur des terres du "domaine public", voire de l'Etat. Ces terres seraient vendues à d'autres qui, en théorie, ont l'argent pour payer l'Etat; les occupants restant sans aucun droit. Cette justification officielle, légale, a permis aux autorités d'exercer la violence, à la police d'agir avec brutalité, à la culture de la terreur de se propager jusqu'à ce secteur (qui jusqu'à cette date vivait en paix), et aux clients de l'Etat de faire la confiscation de la terre.

A Nairobi, devant la justice et devant les politiques foncières, le fait d'être un occupant de la terre durant des années ne veut rien dire. Mais nous remarquons que même quand les habitants pauvres ont l'autorisation de vivre dans un secteur de la ville, les mécanismes fonciers de l'Etat et de sa clientèle trouvent les moyens pour les faire déguerpir. Nous en trouvons l'exemple à Muoroto, un autre bidonville de Nairobi (localisé près du bus terminal), où ces habitants avaient depuis des années l'autorisation officielle d'y habiter. Mais l'endroit a été attribué au Nairobi City Commission's Saving & Credit Society en 1987. Les autorités justifient cette allocation, une fois de plus, en disant que ces terres étaient occupées de façon illégale. Malgré les appels faits par les habitants de Muoroto, et par certains politiciens qui les représentaient, le 25 mai 1993 Muoroto a été démoli. De la même façon qu'à Kibagare, les kiosques des travailleurs du secteur informel ont été aussi démolis, et cela malgré les permis de travail qu'avaient les propriétaires de ceux-ci. Les habitants ont opposé résistance, grand nombre d'entre eux ont été blessés, et, d'après la population, il y a eu au moins 8 morts. Ces évidences ont été niées par le gouvernement et la City Commission¹.

Dans la dialectique entre conflit social et violence, les différents acteurs essaient de trouver les mécanismes leur permettant de justifier, et même de légitimer leurs actions. Dans les cas de Kibagare et Muoroto, la peur et le désespoir ont fait réagir les habitants des secteurs qui ont répondu aussi par la force. Les actions ont été tellement brutales qu'elles ont réveillé les

¹ A propos des démolitions à Kibagare et Muoroto, Cf. *The Weekly Review*, Nairobi, du 8 juin et du 30 novembre 1993. A propos de la situation des travailleurs du secteur informel, des kiosques, et de la violence qu'ils subissent, voir MACHARIA K. 1988.

consciences d'autres acteurs sociaux qui normalement restent au marge du problème quand ce genre de violence se manifeste dans la ville; l'ampleur de cette tragédie arrive à mobiliser d'autres acteurs sociaux de la ville, et même les représentants des Eglises et les membres de l'opposition politique Kenyane. Dans ces cas, on a interprété la violence étatique, d'abord, comme le moyen d'écraser de possibles mouvements politiques qui *par le bas* seraient en train de s'opposer au régime. Ensuite, elle a été interprétée comme un des moyens de démolir idéologiquement, et d'écarter physiquement de la ville, l'ethnie majoritaire habitant dans les deux bidonvilles:

- bien que le monopole de la coercition et de l'usage légitime de la force physique soit un des attributs classiques de l'Etat (Weber M. 1964, 154), les justifications officielles qui ont voulu montrer les habitants de ces bidonvilles comme des activistes politiques dangereux n'ont pas beaucoup de poids. Ces justifications sont des hypothèses plutôt que des constatations, car si l'on considère qu'il y avait des noyaux d'agitation politique populaires à l'intérieur des bidonvilles, on pourrait aussi dire qu'il s'agissait de manifestations politiques obéissant justement au climat d'"ouverture démocratique" déclarée par le gouvernement dans ces années-là. Il peut s'avérer, d'autre part, que ces craintes puissent avoir été provoquées par la peur du gouvernement de perdre le monopole du pouvoir si d'autres groupes politiques, avec d'autres ethnies, arrivaient à faire des mouvements contestataires qui pourraient mettre en péril sa stabilité. Dans cette logique, il a voulu créer, comme il l'a fait à la Rift Valley, un autre conflit politique, par la violence, conflit duquel il serait le seul bénéficiaire.

- d'après certaines sources, c'était les Kikuyu, ethnie majoritaire à Kibagare et Muoroto, qui étaient visés par les démolitions. L'objectif serait de les empêcher d'agrandir leur contrôle politique sur la ville. Cette hypothèse a été renforcée par la présence et les protestations de certains leaders politiques appartenant à cette ethnie. Cette approche montrerait que la relation particulière entre patron et client se renforce par l'appartenance ethnique, de la même façon

qu'elle peut se renforcer entre des personnes en provenance de la même région, entre les personnes qui ont reçu de l'aide des habitants plus anciens ou mieux placés dans la ville, etc.

- nous croyons que ces éléments servent à renforcer les thèses concernant les implications politico-ethniques dans les décisions de démolir, mais ces éléments ne peuvent pas prouver que les habitants des bidonvilles répondent aux actions de violence selon un schéma idéologique déterminé par l'appartenance ethnique. Si cette approche est vraie, l'Etat serait en train de reproduire les actions violentes réalisées par le gouvernement colonial contre des groupes ethniques déterminés. Par exemple, à la fin des années '40 et au début des années '50, Mathare Valley était considéré comme un centre d'agitation des Kikuyus, où cette ethnie *préparait les troubles et les activités contre le pouvoir colonial*. En 1954, le seul moyen trouvé pour faire face aux éventuelles actions politiques a été de démolir les maisons, et de mettre en prison beaucoup des habitants du bidonville (Mwangi C. 1975).

A ce propos, nous avons eu l'occasion d'interviewer des habitants de Mathare Valley qui ont subi les conséquences d'une démolition. En effet, le 12 août 1993, nous avons travaillé dans un secteur du bidonville où les habitants manifestaient, parmi d'autres, leur désir d'avoir la propriété de la terre où ils habitaient, et la décision de se battre pour la garder. Ils avaient aussi des craintes car ils avaient déjà reçu des ordres de quitter l'espace occupé sous peine de se faire déguerpir. Le 13 août, nous sommes revenus au secteur pour continuer notre travail, et nous avons pu constater qu'une part du secteur où nous devions travailler ce jour-là avait été démolie durant la nuit. Les bulldozers ont quitté le bidonville à 6 heures du matin, en laissant derrière eux les policiers chargés de veiller à ce que la population n'occupe pas à nouveau l'endroit. Mathare Valley, un endroit qui nous était déjà familier, devenait ce jour là un lieu dangereux, chargé de protestations et de personnes qui se demandaient pourquoi le gouvernement continuait à démolir et exproprier, s'ils n'avaient plus où aller. En plus, il y avait la présence des policiers, revetus d'une grande arrogance face aux malheur des autres, qui sont

restés sur place presque toute la matinée, chargés uniquement d'intimider les pauvres, de les menacer.

Dans cette démolition, il y a eu approximativement 50 nouvelles familles qui devenaient des sans abris, c'est-à-dire, environ 300 personnes qui sont restées dans la rue à cause d'une ordonnance exécutée par la Muchokaniriria Company Ltd. de Nairobi, avec l'appui des autorités locales. Cette société immobilière a en effet envoyé une lettre aux riverains, par groupes d'habitants, datée du 2 juin 1993, dans laquelle ils annoncent aux habitants que ces terrains ont été donnés en propriété à d'autres personnes, et qu'ils avaient 21 jours pour démolir les structures et quitter l'endroit, faute de quoi la Société aller le faire elle-même avec l'aide des autorités (voir Annexe n°6). Le 14 août, deux jours après les démolitions, nous avons pu interviewer 26 des chefs de famille qui avaient perdu leur taudis dans cette action (étant donné le danger qui se présentait sur le lieu pour un étranger, le jour même des faits, nous avons dû quitter le bidonville et ne revenir que deux jours après)¹:

- pourquoi avez-vous occupé ce terrain s'il ne vous appartenait pas?

(...) *je suis née à Mathare Valley, je n'ai plus d'endroit où aller* (18),

(...) *on nous avait promis de légaliser notre droit à cette terre ... , Qui? ... les politiciens et les représentants du gouvernement* (7),

(...) *je l'ai occupé avec ma famille après qu'on ait démoli ma maison à Korogocho* (1),

- est-ce-que les autorités, le gouvernement, vous avaient proposé de résoudre votre problème de logement? La réponse donnée par tous est positive, ils disent même que les politiciens, quand ils sont venus durant la campagne politique pour l'élection du nouveau Président en décembre 1992, avaient proposé de régulariser le droit à la propriété de la terre urbaine, et d'empêcher les démolitions,

¹ Sur les 26 personnes interviewées, nous mettrons à côté de leurs réponses le nombre de répondants qui donnent la même.

- quelle a été votre réaction quand vous avez reçu la lettre vous ordonnant de quitter l'endroit?

(...) je savais qu'ils allaient venir, on les attendait tous les jours, j'étais prêt à résister pour ne pas quitter ma maison et garder un toit pour mes enfants (22),

(...) je ne l'ai pas cru, ils nous avaient promis de ne pas nous expulser, je croyais à ce que nous avaient dit les politiciens (4),

- qu'est-ce qu'ils vous ont dit quand ils sont arrivés pour détruire votre maison?

(...) ils ont ordonné de sortir, on n'a même pas eu le temps de prendre nos affaires, ils n'ont fait que crier et menacer, on nous a réveillés et fait sortir de force (26),

- est-ce qu'ils vous ont frappés vous ou vos enfants?

(...) non, mais il y a eu un blessé, quelqu'un qui s'opposait à l'entrée des policiers aux maisons (26),

- quelle a été la réaction de vos amis, de vos voisins?

(...) ils sont tous venus nous défendre, on a crié (...), on a protesté ensemble (...), ils nous ont accueillis chez eux et nous ont aidés à sauver quelques affaires (26),

- est-ce que vous êtes aidés par des membres de votre ethnie?

(...) je suis Kikuyu, mais nous nous aidons tous ici, on est égaux (17),

(...) il y a des gens de plusieurs ethnies, mais nous sommes tous des amis (7),

(...) nous devons nous aider entre tous, sans différences que l'on fasse partie d'une ethnie ou non (2),

- et maintenant, qu'allez vous faire?

(...) *attendre que tout soit calme pour récupérer notre terre et bâtir à nouveau* (...), *on ne va pas quitter Mathare Valley, pour aller où?* (25). Une famille seulement est allée ailleurs, où elle a des parents.

- vous allez bâtir à nouveau, et qu'allez vous faire si la police revient?

(...) *nous allons résister* (26). Cette réponse unique, n'a eu que ce seul mot: résistance.

Avec la spéculation foncière, les interventions par la force dans les domaines appropriés par les pauvres, et les agressions physico-symboliques de la part des autorités et de la police, on constate que, dans tous les cas, les actions appartiennent au domaine de l'illégal, dans un sens juridique. Les moyens utilisés pour acquérir les richesses, les modes de légitimation de la violence, provoquent ainsi un plus grand appauvrissement de la population des bidonvilles. On ne détruit pas seulement leurs toits et le peu d'affaires qu'ils possèdent. En réalité, on détruit aussi moralement les pauvres, ils seront coincés dans une situation face à laquelle ils n'ont pas (encore) les moyens de répondre.

Cette violence par l'opération bulldozer pourrait être interprétée comme une manière employée par les classes dominantes pour discipliner la population à l'égard des normes établies et des intérêts de classe. Mais, dans le contexte d'évolution sociale et politique des bidonvilles, ces normes de discipline pourront conduire, dans l'avenir, à des actions d'autodéfense qui se trouvent déjà, de façon implicite, dans les réactions et résistance des populations touchées par la violence. Dans la trajectoire historique du développement urbain à Nairobi, nous constatons que l'Etat a toujours voulu s'imposer par la force dans les secteurs pauvres. Il s'impose de façon autoritaire, en voulant établir un contrôle social sur les modes de subsistance quotidienne, qui, en général, ne reconnaissent pas l'Etat, mais donnent plus de légitimité à leurs propres modes d'organisation communautaire. Cette façon d'agir, des deux parties en conflit, accentue, directement ou indirectement, les antagonismes sociaux.

La légitimation implicite de l'action autonome populaire pourrait se prouver dans le fait que ces personnes restent dans les endroits interdits, toujours prêts à se défendre. Ils développent toutes formes de solidarités qui favorisent le groupe sans distinctions sociales ou ethniques. Ils résistent, même si ce n'est qu'avec la forme la plus élémentaire de résistance: en restant en vie.

Les moyens de se constituer un patrimoine ne se limitent pas seulement à l'exercice de la violence par les démolitions. Car même si l'opération bulldozer a une longue tradition à Nairobi, cette tradition devient perpétuelle et de plus, innove. On constate l'existence d'une autre variété de la violence urbaine: les incendies dans les bidonvilles. D'après des témoignages de voisins de Mathare Valley (II), les incendies qui se produisent régulièrement dans le secteur ne sont pas accidentels; ils seraient l'oeuvre du spéculateur ou du propriétaire de la terre, qui recourt au feu pour faire sortir les habitants sans le moindre coût et sans l'intervention des autorités et de la police comme cela se fait d'habitude:

- tout ce terrain que vous voyez là a été brûlé, il y a approximativement 20 jours (...), nous n'avons pas vu comment cela a commencé, nous avons senti la fumée pendant la nuit, sommes sortis voir et essayer d'aider les personnes qui habitaient là (...), non il n'y a eu ni morts ni blessés, mais il n'est rien resté des maisons ni des choses que les gens avaient à l'intérieur (...),

- tout a brûlé durant la nuit, nous avons essayé d'aider, mais on a seulement réussi à faire sortir nos amis en vie, ils ont tout perdu (...), oui, nous avons essayé d'éteindre l'incendie mais ça n'a pas marché dû au manque d'eau (...), non, nous avons pris de l'eau dans nos récipients à nous, chacun prenait un bol, un sceau, mais ça n'a servi à rien (...),

- ce n'est pas la première fois qu'on a du feu ici, cela arrive maintenant de façon assez fréquente, ce sont les propriétaires de la terre ou ceux qui veulent la prendre qui provoquent le feu (...), mais s'ils le font la nuit, personne ne va les voir. Nous ne savons pas qui l'a allumé, ni comment l'incendie a commencé. Mais il est très facile d'allumer du feu ici, dû à la qualité des maisons, elles prennent feu tout de suite (...), c'est pour cela que nous croyons que nous avons des espions ici (...), oui, ils essayent de savoir nos mouvements, ce que nous faisons, pensons, qui habite où. Même pour la politique, ils veulent savoir si nous sommes avec le gouvernement ou non (...),

- oui, ce sont les autres qui veulent prendre les terres, qui veulent nous faire quitter Mathare, qui allument le feu (...), oui, je suis sûr qu'ils sont aidés par les autorités, par la police (...), non, les habitants qui ont perdu leurs maisons avec le feu ne reçoivent pas, généralement, des lettres leur demandant de quitter l'endroit. Pourquoi les enverraient-ils? En mettant le feu, ils vont faire des économies, ils ne devront même pas nettoyer le terrain après parce qu'il ne reste rien (...), ils veulent faire vider les terrains pour construire des petits bâtiments et les louer après (...),

- moi, j'habitais dans une des maisons brûlées. Le feu m'a réveillé vers une heure du matin je crois, j'ai sorti mes enfants et les ai déposés chez une voisine, et je suis allée réveiller les autres voisins (...), oui, nous nous sommes tous mobilisés. Mais nous ne sommes pas parvenus à éteindre le feu. Nous n'avons pas de service de pompiers et encore moins d'eau (...), quand le feu s'est terminé, nous, les adultes, sommes restés dehors, très tristes. Nos enfants ont passé la nuit chez des voisins (...), tôt le matin, nous avons fouillé l'endroit, mais il ne restait rien, puis, on s'est mis à la tâche pour chercher où bâtir à nouveau (...), non, on ne bâtit pas sur le même endroit brûlé (...), je ne sais pas, à mon avis, ce n'est pas bon de le faire. Cette terre brûlée doit rester là. En plus, ces terres, même vides, sont plus contrôlées qu'avant (...), oui, c'est pour cela que vous voyez tous ces terrains brûlés vides (...), non, vous pouvez le constater, ils disent

qu'ils ont besoin du terrain, on le brûle et après ils ne font rien, ils le laissent là, je crois qu'ils attendent des acheteurs (...),

- non, nous recevons des lettres menaçant de démolir, mais non d'incendier (...), oui, je crois que ce sont les propriétaires qui le font avec la complicité de la police (...), chez qui? personne ne fait attention à ce qui nous arrive ici, il n'y a pas de justice pour nous. Si nous portons plainte, ils vont dire que c'est de notre faute, que ces terrains ne nous appartiennent pas. Au lieu de nous aider, ils vont nous menacer et même nous repérer et connaître nos noms (...), oui, nous habitons là, mais nous n'avons rien volé, nous payons même un loyer, et après on nous brûle tout, personne ne va nous payer nos affaires (...),

- c'est la communauté qui nous aide, les amis, quand nos maisons sont brûlées (...), c'est la même chose en cas de démolition ou d'incendie, nous nous aidons tous, mais nous n'avons l'aide ni du gouvernement ni de personne d'autre, surtout pas quand il y a des incendies (...), non, avec les incendies, comment prouver que ce n'est pas de notre faute? Parfois avec les démolitions, il y a des gens qui vont nous aider en nous donnant des vêtements, par exemple, mais comme on croit que les incendies sont de notre faute, personne ne bouge (...).

Ce qui attire le plus l'attention dans cette nouvelle modalité de réappropriation de la terre, c'est qu'au niveau des autorités, des organismes de secours et même des ONGs, on se limite à présenter les incendies comme un "accident" qui se produit chez les pauvres. L'analyse ne va pas plus loin que de dire qu'il s'agit *du feu provoqué par les bougies que les pauvres utilisent pour s'éclairer la nuit*, ou *du feu provoqué par les cuisinières à l'intérieur des taudis*, ou tout simplement *d'un malheureux accident*. Cette modalité de violence prend de plus en plus force. Il s'agit d'une méthode efficace, libre de tout contrôle, plus "sûre" pour ceux qui l'exécutent.

En plus, au niveau de la publicité, l'"accident" sera montré dans les journaux, sans plus d'analyse, comme une nouvelle de plus dans la vie quotidienne de Nairobi:

- *approximativement 30 familles sont restées sans abri, à Kawangare, après qu'un incendie ait détruit hier (le 27 août 1993) une partie des taudis (...), les incendies dans le secteur ont augmenté. Le week-end dernier, d'autres maisons ont brûlé et les affaires ont été détruites (...), (Daily Nation, august 28, 1993, Nairobi),*
- *approximativement 100 familles sont devenues des sans abri, après qu'un incendie ait détruit, hier, une grande partie des taudis à Mathare. Le feu, dont les causes n'ont pas été immédiatement établies, a commencé dans un taudis localisé face au Mathari Mental Hospital (...), (Daily Nation, june 4, 1993, Nairobi).*

La dimension des incendies est aggravée par la qualité des matériaux de construction des taudis, matériaux précaires, de récupération, qui favorisent l'expansion rapide du feu dans le voisinage. La population ciblée, apparemment, ne sera donc pas la seule touchée par le sinistre; l'incendie servira indirectement à d'autres spéculateurs pour libérer les terrains des "classes indésirables". Les incendies sont donc provoqués sans discrimination, puisque l'étendue du feu sera déterminée, généralement, par la rapidité des habitants ciblés à éteindre les flammes, et parfois à la présence de services des pompiers de la municipalité. Mais le problème pour les habitants du secteur restera toujours difficile à affronter, car Mathare Valley n'a pas de services d'eau, et celle que les habitants arrivent à avoir a été achetée en bidons qui, bien sûr, ne seront pas suffisants pour éteindre aucun incendie.

La conjonction entre les intérêts des élites ou des spéculateurs fonciers produit de nouvelles stratégies qui permettront de choisir de voies plus rapides et moins faciles à repérer dans l'exercice de la violence. Il y aura toujours des doutes sur l'origine des sinistres. L'appropriation de la terre se poursuit en accord avec la logique patrimonialiste qui exerce sa domination sans distinguer le public et le privé, permettant l'appropriation des terres urbaines

appartenant au domaine public mais, qui pourraient être octroyées, si on entame une véritable politique de développement, à ceux qui les occupent.

Ces formes de violence montrent comment l'Etat, en adoptant ces nouvelles stratégies, protégera les intérêts des couches aisées; il s'agit d'un nouveau mode de délégation du pouvoir dans les mains du privé: l'Etat reste -théoriquement-, à l'écart des actions, pouvant même se présenter comme solidaire des causes des pauvres. Les "patrons" pourront donc accaparer à leur avantage prenant des ressources de l'Etat et en devenant des prédateurs dans les terres où habitent les pauvres. On constate ainsi que la confusion entre le public et le privé est *le commun dénominateur à tout un ensemble de pratiques caractéristiques de l'Etat Africain et de sa logique de fonctionnement, à savoir, la corruption, qu'elle soit économique ou liée à un échange social, ou encore le clientélisme, le patronage, le copinage, le népotisme, le tribalisme, le prébendalisme (...)*, (Médard J.-F. 1990, 29-30).

Dans ce processus de violence de l'Etat en milieu urbain, nous voyons que, pour les acteurs sociaux pauvres, les conséquences des incendies ne sont pas différentes de celles de l'opération bulldozer. La population ciblée est la même, et l'augmentation de la pauvreté, de la consolidation de la politique d'exclusion, et du nombre des sans-abri est une évidence:

- l'incendie du 3 juin 1993, à Mathare Valley, détruit au moins 40 maisons en laissant environ 240 personnes sans abris,
- l'incendie qui détruit un secteur de Mathare Valley (Village II), le 26 août 1993, laisse environ 300 personnes sans abris,
- l'incendie qui détruit 23 taudis à Kiwangware, le 27 août 1993, laisse environ 30 familles sans abris (voir Annexe 4-F).

L'efficacité de ce genre de violence est relative. La majorité des habitants continueront à vivre sur le site, et provisoirement chez le voisin, le temps qu'ils bâtissent à nouveau leur

taudis. D'autres reconstruisent en vitesse, en moins de 24 heures. D'autres encore réaménageront ailleurs dans d'autres bidonvilles, pour revenir sur leur ancien site dès que le calme sera rétabli¹:

- *j'ai déjà reconstruit sur le même endroit où j'étais avant. Il faut que je me mette au travail, ils ont détruit tout ce que j'avais, mais je dois continuer à nourrir ma famille (...), j'ai un poste de vente de légumes (...), oui, ils ont tout détruit, mais j'ai déjà acheté quelques produits et commencé à vendre (...), je ne crois pas qu'ils vont revenir vite; de toute façon, je reste ici (...),*
- *je n'ai pas encore reconstruit, je suis provisoirement chez un voisin, mais je dois rebâtir, nous devons avoir un toit (...), oui je vais bâtir ici même, dans mon ancien terrain. Le problème c'est que je n'ai pas encore les matériaux mais dès que je les aurai, je reconstruirai (...), vous savez, vous l'avez vu, quand on démolit les maisons, il reste parfois des matériaux à récupérer. Mais avec les incendies, il ne reste que les cendres, on doit tout recommencer (...), non, je ne peux pas aller ailleurs, où? (...),*
- *je reste ici parce que je n'ai plus d'endroit où aller. Il y a d'autres voisins qui sont allés habiter chez de la famille à Kayole ou à Korogocho, mais ils vont revenir (...), non, parfois il faut attendre que tout soit calme, il vaut mieux; de toute façon on reconstruit ici (...),*
- *je suis déjà dans mon ancien chez moi, j'y ai mis mes enfants et je travaille beaucoup (...), oui, le travail est très dur pour nous, on doit travailler pour pouvoir donner à manger aux enfants, et on doit aussi travailler en reconstruisant la maison (...), oui, je le fais ici même, j'ai déjà commencé, certains amis m'aideront quand ils auront le temps (...).*

¹ Chiffres recueillis sur place chez les personnes concernées. Les faits sont relatés, partiellement, dans les journaux locaux. Cf. notamment The Daily Nation, Nairobi, des 4 et 5 juin, et des 27 et 28 août 1993.

La coercition et la violence d'Etat sont exercées de façon telle que, tandis que certains acteurs sociaux privilégiés garderont les mains propres, les autres se retrouveront avec les mains vides. A cet égard, nous considérons que la thèse de Michaud Y.-A. (1973, 13) se rapproche bien de ce genre de problématique urbaine: *L'Etat n'est pas arbitre impartial du conflit, mais la légalité de la loi, en protégeant tel groupe dominant qui a investi le pouvoir politique, élève le seuil de violence nécessaire à un changement: tous les groupes ne sont pas également justifiés à recourir à la violence (...)*. La violence, dans ce contexte, est une forme de patrimoine politique exercé à l'encontre de l'indocilité des acteurs sociaux pauvres.

b. La violence d'Etat et ses stratégies.

La violence d'Etat, dans les bidonvilles, engendre de nouveaux types de compétition. On essaye d'organiser par la répression et la contrainte une certaine soumission, qui pourrait permettre d'arriver à incorporer la population dans la logique clientéliste. Tous ces mouvements stratégico-politiques, *par le haut*, sont aussi influencés par la crainte des possibles révoltes des pauvres. En effet, *le système politique clientéliste correspond en même temps à des réalités transitoires (insécurité économique ou niveau de mobilisation sociale) qu'à des données plus structurelles (pratique néo-patrimonialiste et surtout organisation segmentaire et communautaire de la société) (...)*, (Badie B. 1994, 193).

A partir de ces réalités transitoires, la violence peut être mise en oeuvre, par différents moyens, au moment où le pouvoir et les classes dominantes déterminent le besoin de son application, arrivant à impliquer dans son action des milliers de personnes. En faisant appel à la violence, et après avoir décidé un espace social hiérarchisé, l'Etat produit indirectement le regroupement des personnes, et l'exécution de pratiques communautaires qui créeront des pratiques socio-spatiales visant à assurer la sécurité des habitants des bidonvilles et de leur environnement physique. Dans ces pratiques *par le bas*, à aucun moment ne se dégage une tendance permettant de légitimer ou qui puisse aider à la légitimation de l'Etat.

La compétition *par le haut* implique la privatisation de la violence, dont leurs acteurs exercent leurs activités dans un cadre où les relations patron-client sont dominantes. Ils reproduiront ces relations en imposant des règles à leur propre clientèle. Les contacts sont donc toujours dans le cadre d'un rapport de force.

La clientèle et tous ceux qui possèdent un pouvoir quelconque -l'armée, les commerçants, les politiciens ...-, n'épargneront aucun effort dans la répression ni dans l'écrasement des contestations populaires, et même dans l'exécution d'actes extra-judiciaires en exerçant justice de leurs propres mains. Ceci peut être illustré par les exemples des faits du 1er août 1982¹, de même que par l'exécution des voleurs (brûlés vivants), à Kangemi. Il ne s'agit plus de la répression concernant les litiges pour la terre, mais d'une autre sorte de violence qui représente la privatisation de celle-ci². Il faut garder à l'esprit que, dans la privatisation de l'exercice de la violence, celle-ci peut poursuivre ses buts par différents moyens, qu'elle soit employée par l'Etat, par des groupes privés ou par des personnes (Nieburg H.L. 1971).

De la même façon que l'espace illégal n'est pas déterminé par le développement des activités criminelles, l'association de l'espace avec la création des alternatives de défense contre la paupérisation et dans la lutte pour la vie peut déterminer l'apparition de plus de contestation et de plus d'occasions pour l'application de la violence. A cela, il faut ajouter la perception sociale

¹ *Le régime du Président Moi, autoritaire et corrompu mais non dictatorial, était en butte à la contestation des élites libérales. Des militaires ambitieux, partiellement liés à une grande ethnie exclue du partage néo-patrimonial (les Luo), en profitèrent pour tenter un coup d'Etat accompagné de propagande typiquement populiste (...), il s'est produit l'explosion de pillage révélant une énorme frustration (...), PRUNIER G. 1991, 12-13. (...) ils ont, en moins de 6 heures, envahi et pour ainsi dire conquis la ville qu'ils ont mis à sac (...), il y a eu des scènes de destruction pure et simple (...), BURMAUD D. 1985, 227. La réponse de la police a été donnée par la force, la violence d'Etat s'est réalisée, cette fois-ci, à l'encontre des pauvres qui protestaient dans le centre ville.*

² *Ici, il n'existe pas de monopole du pouvoir gouvernemental en tant que puissance supérieure aux communautés locales (...). Sans doute y a-t-il un oligopole du pouvoir qui est exercé par les chefs, c'est-à-dire, en règle générale, par les anciens de la communauté locale et des structures basées sur la parenté pour assurer un contrôle social et juridique (...). Il se peut que ce pouvoir "décentralisé" soit plus effectif que le pouvoir central gouvernemental (...), RÜDIGER S. 1984.*

des bidonvilles, le symbole que cet espace habité représente dans le contexte politique-étatique et communautaire.

Nous avons vu comme il se constitue une sorte de vie sociale populaire-autonome, qui ne donne pas beaucoup de reconnaissance à l'Etat, et que l'élite, même en étant consciente, ne veut pas reconnaître le rôle que la population pauvre va jouer dans la modernité (Cooper F. (ed.), 1983, 32). La violence, idéologiquement, est un moyen de contrôle social, qui ne réussira pas toujours, mais qui aboutira à la consolidation des rapports sociaux de domination. *Pas de société sans pouvoir politique, pas de pouvoir politique sans hiérarchie et sans rapports inégaux entre les individus et les groupes sociaux* (...) (Balandier G. 1968, 3). Le processus de délégation de l'exercice de la violence se consolide avec la délégation d'une partie du capital social et économique, moyennant des rapports Etat-clientèle: *cet Etat est lui-même capturé par ceux qui agissent en son nom et le font fonctionner à leur propre profit* (...), *l'Etat est détourné par ses agents, au sommet d'abord mais aussi à tous les niveaux* (...), (Médard J.-F. 1990, 28).

L'application de la violence montre qu'il existe une usurpation de son monopole de la part des porteurs de la logique patrimonialiste aboutissant à la privatisation et à la monopolisation de la violence étatique, dont les formes ne relèveront plus seulement du domaine des peines physiques et de répression de la contestation politique, mais seront aussi en rapport avec les fonctions économiques du monopole de la ville. Et dans ce monopole, où la nature du système étatique est au coeur des conflits, on vérifie la définition donnée par J.-F. Bayart (1991), de *l'Etat comme lieu de l'enrichissement*. Cette délégation du droit à l'exercice de la violence peut indiquer l'existence d'un Etat en panne de légitimité, mais il peut s'agir aussi soit d'une stratégie étatique cherchant à garder les principes du pouvoir sans devoir participer directement aux actions répressives, soit d'un échec des processus de pénétration de l'Etat dans les sphères sociales populaires.

La violence peut être exercée directement par l'Etat, ou déléguée par celui-ci à des groupes sociaux qui se chargent d'opprimer, d'exploiter, d'exercer la coercition à l'égard des couches sociales qui n'appartiennent pas à l'appareil d'Etat. Ils le font dans un contexte légal, en se présentant avec des ordonnances, pour que les habitants se plient aux logiques dominantes. La violence peut donc avoir plusieurs formes, mais est toujours déterminée ou appuyée de façon directe ou indirecte par l'Etat, qui trouve toujours les moyens de la justifier: *tout tyran se définit bon, démocratique, révolutionnaire plus que tout autre, en revendiquant pour l'Etat le monopole de la violence au nom de l'inviolable, de la non violence* (Verdiglione A. 1978, 12-13). Donc l'Etat n'interdit pas la violence pour la supprimer, mais pour la monopoliser.

Quoi qu'il en soit des moyens choisis, *ces techniques d'oppression sont discrètes, raffinées et finalement terriblement efficaces* (Lapierre J.-W. 1968). En prenant soin de leurs propres intérêts de classe, ils engendrent de nouvelles compétitions d'ordre social, et nous croyons que tous ces éléments vont accélérer le processus de changement social urbain par l'accroissement des inégalités sociales, par l'aliénation politique, par l'interdiction aux pauvres d'avoir accès à la terre, et même par les dangers auxquels sont soumis les acteurs sociaux à l'égard de leur intégrité physique. Il se produira ainsi toutes sortes de violence (celle-ci étant différenciée, à notre avis, de la violence rurale seulement par son contexte spatial), qui mettront face à face des acteurs individuels ou collectifs, en dirigeant des actions contre les personnes ou des associations, ou contre les biens privés ou publics.

On constate comment, dans l'Etat néo-patrimonial, ces logiques s'intègrent à celles réalisées par d'autres secteurs inscrits au pouvoir, toujours insérés dans la logique de l'accumulation et de la distribution. On provoque ainsi l'intégration et l'élargissement des pratiques de toutes sortes dans la communauté non insérée au pouvoir. Ceci peut contredire l'exposé de J.-F. Bayart (1983, 36), quand il signale qu'*il n'y a presque pas d'unité d'action et identité d'intérêts entre les jeunes et les autres catégories sociales virtuellement critiques de l'Etat post-colonial*.

Toutes les entreprises populaires que nous avons étudiées prouvent l'intégration communautaire, même quand il ne s'agit que de projets ponctuels, mais nous avons vu aussi que l'intégration se fait en partant du niveau familial pour s'élargir postérieurement vers le voisinage, la communauté dans son ensemble. Nous avons repéré la présence active des jeunes gens (filles et garçons) dans toutes les activités du bidonville, côte à côte avec leurs aînés, comme c'est le cas par exemple des ouvriers dans la distillation du Chang'aa. Ce sont les jeunes qui aident leurs parents dans la fabrication de petites lampes à kérosène pour la vente dans le secteur informel, ce sont les jeunes gens qui aident leurs mères dans les ventes informelles de légumes, et ce sont eux encore qui aident non seulement leur famille mais aussi la communauté en servant de vigiles pour aider à contrecarrer l'action des autorités.

Les changements subis dans les différentes étapes politiques post-coloniales montrent l'ouverture autonome d'un chemin populaire, qui essaie de consolider son propre espace d'expression pour lequel il doit affronter la violence et l'exclusion. Les paroles de A. Mbembe (1992, 253-54), *la prolifération des structures étatiques de répression des mouvements sociaux, leur automatisation progressive sous la poussée d'"entrepreneurs" ou de "gangs" incrustés dans l'appareil d'Etat mais agissant aux frontières de l'"officiel" et de l'"inofficiel", du "parallèle" et du "clandestin", leur imbrication avec des réseaux d'intérêts économiques et politiques non africains (...)*, nous font penser à une société forte qui lutte contre toutes sortes d'intimidations, qui lutte pour la vie et pour la ville, en même temps que cette société grandit dans la maîtrise, non du développement économique, mais de la survie sociale, politique et communautaire. Il s'agit du passage d'un mode d'action limité à la famille et aux traditions ancestrales, à un mode de pratiques sociales où la spécificité des acteurs dominants poussent les dominés à créer de plus en plus de stratégies qui, en position inégale, réalisent leur propre processus, leur propre mutation sociale, moyennant des luttes sociales et provoquant des résistances sans arriver encore, selon notre expérience du terrain, à la protestation armée.

CONCLUSIONS

Le modèle socio-politique dominant dans les villes africaines est le reflet des conséquences des faits et gestes du passé, qui continuent à se reproduire, et qui, de façon réelle ou symbolique, luttent pour maintenir les pauvres dans l'exclusion. On constate, dans les politiques sociales et économiques urbaines, des manoeuvres d'ajournement qui maintiennent la population la plus pauvre hors des circuits économiques et, partant, sont exclus des droits à la survie, de droit à la ville.

L'explication à l'égard de la situation des pauvres urbains, nous la définissons à partir de l'importance de la rente foncière, qui devient le principal moyen d'accumulation à Nairobi. La rente foncière a un grand impact sur l'appropriation de la terre, en se reproduisant de façon tout à fait cohérente avec le système néo-patrimonialiste Kenyan. Nous définissons ce processus à partir de la constatation de la consolidation de trois catégories sociales issues de ce processus de lutte pour la terre urbaine:

- les classes dominantes, alliées ou appartenant à l'appareil étatique, clients inconditionnels de l'Etat, qui utilisent toutes les ressources officielles pour pouvoir agrandir leur patrimoine,

- les classes moyennes, combattantes éternelles dans le processus d'ascension sociale, alliées réelles ou conjoncturelles de l'Etat, bénéficiant des politiques d'aménagement urbain qui, généralement, sont destinées aux plus pauvres, clientèle politique réelle d'un système politique en mutation,

- les pauvres urbains, habitants des zones de squatting luttant pour leur droit à la ville par l'autoconstruction sauvage, distribués tout au long de Nairobi, clientèle potentielle du pouvoir, en développant des rapports parfois confus entre l'individualisme et la solidarité, sans une véritable stratégie collective pour la survie, et locataires temporaires d'une vie collective pleine de dangers.

Nous constatons comment l'appropriation de la terre et la loi foncière provoquent une structuration socio-économique qui détermine la ségrégation spatiale. De là, on déduit les rapports entre l'appropriation de la terre avec le type et le lieu de construction, de même que les dotations assignées à chaque secteur. Les rapports sociaux s'ordonnent autour de ces éléments. Les rapports sociaux sont donc déterminés par la segmentation urbaine, dont la sociabilité existant entre les trois catégories sociales montre la réalité contradictoire de la ville: nous avons pu constater l'existence de relations sociales inter-classes qui tournent autour de l'individualisme et de la solidarité, de l'indifférence ou de la manipulation.

Dans ce processus de patrimonialisation de l'économie, de la politique et de la société, nous identifions trois voies qui conditionnent les relations Etat-population pauvre: la légitimation, l'agression et le chemin populaire:

a. dans le processus de la légitimation se crée un climat d'insécurité, de menace, de violence de l'Etat par les politiques publiques et d'ordre public. On assiste à l'utilisation de la force, de la contrainte, par la police et des agents de l'Etat. L'Etat arrive ainsi à la patrimonialisation de la force, de l'arbitraire. Malgré l'existence de rapports de force à la faveur de l'Etat et des classes dominantes, on n'arrive qu'à l'aboutissement de la non solution du conflit de légitimation du pouvoir. Mais, dans ces rapports de force, on arrive par la manipulation réalisée par l'Etat et sa clientèle, à la manipulation de l'économie de la survie,

b. par la voie de l'agression, on provoque l'extension de la discrimination sociale, et même raciale selon le contexte spatial urbain; les rapports de force sont donc défavorables à la population la plus démunie. Les réponses à l'arbitraire sont radicales: dans la vie quotidienne, les acteurs sociaux s'insèrent dans une logique d'extermination, sociale ou symbolique, de l'"autre": l'Etat n'aura pas de crédibilité ni de légitimité chez les pauvres - les pauvres n'intéresseront pas l'Etat,

c. le chemin populaire radicalise les acteurs sociaux en jeu qui, par l'occupation "illégal", revendiquent l'espace urbain: il n'y a plus de parenthèse rural-urbain: l'espace urbain est constitué par des citoyens de la ville. Malgré le fait d'être des citoyens, et d'une longue tradition urbaine, nous constatons qu'il n'y a pas de mouvements sociaux. Nous constatons une certaine "immobilité", comme si rien ne bougeait dans l'organisation populaire; il n'y a pas d'agression ni de force politique dans les revendications des pauvres. Les observations réalisées sur le terrain, au cours des séjours effectués entre 1992 et 1994, nous laissent croire que rien n'a changé; les habitants rencontrés en 1992 sont toujours là en 1994, dans leur même situation d'origine, avec les mêmes discours, avec leur même impuissance. Pour un observateur étranger au processus urbain, l'ambiance sociale existante pourrait être identifiée avec la résignation, avec la passivité. A cet égard, nous relevons deux traits, parmi d'autres, constitutifs de la réalité des pauvres des bidonvilles:

1. L'attachement à toutes les formes d'"aide"; l'espoir de s'en sortir avec l'aide des donateurs; l'"acceptation" de la non participation de l'Etat dans la solution de leurs problèmes. L'"aide" est toujours demandée et bienvenue, même si celle-ci ne sert qu'à résoudre des problèmes ponctuels et n'avantage qu'une partie de la population. C'est-à-dire, l'ingérence des organismes donateurs est acceptée sans poser de questions ni de conditions. En conséquence, d'une part, les projets ainsi acquis ne profitent qu'à des petits groupes sociaux, non à l'ensemble de la communauté. D'autre part, on est en train de renforcer en ville, avec l'appui implicite de l'Etat, la culture du mendiant,

2. Tout au long du travail à Nairobi, nous avons constaté que les femmes sont des acteurs sociaux déterminants dans la formation des associations et organisations populaires; cela amène à se demander où sont les hommes -au masculin- comme force sociale, que font-ils, que sont-ils devenus? Ceci est une des pistes de recherches qui reste ouverte, car il ne faut pas croire que l'homme vit à l'heure actuelle une situation meilleure que celle des femmes, ou que celle des

acteurs sociaux pauvres en général. En effet, la division sociale depuis la période coloniale s'est réalisée moyennant la création d'une élite masculine qui profite de toutes les bonnes opportunités, tandis que la plupart des acteurs sociaux - au masculin- ont été coupés de leur environnement, sont restés en ville sans emploi, sans sécurité, on pourrait même dire sans références. Ils ont été détachés de leur environnement social, économique et politique, et connaissent aujourd'hui une pauvreté économique et une misère morale. Il serait donc importante d'entamer une réflexion autour des raisons pour lesquelles les hommes non seulement exercent actuellement la violence, mais aussi modifient leurs attitudes sociales, par exemple, par l'abandon des femmes et des enfants.

Le chemin populaire montre aussi que l'illégalité n'est pas un handicap dans la réalisation des stratégies de survie. Nous avons constaté que les acteurs sociaux insérés dans des activités clandestines -le Chang'aa par exemple-, sont ceux qui ont les meilleures occasions pour connaître et établir des relations *par le haut* ; ils sont presque les seuls à avoir les chemins du dialogue, de la médiation, de la négociation. L'illégalité est devenue un refuge politique et le meilleur moyen de survie économique. Les modes d'action politique sont donc inséparables des modes de survie.

Nous croyons que l'émergence des nouveaux citadins, coupés de la campagne, exclus de la ville, doit produire des changements sociaux car il peut y avoir une mutation dans le comportement politique des pauvres urbains. Nous voyons déjà ces changements dans les relations de famille, dans le comportement social des citadins, qui déploient des logiques et des stratégies qui ne forcent pas dans leurs actions les relations de clan, de tribu, même pas de famille. Il peut se produire aussi que l'impuissance populaire débouche sur l'anarchie ou sur des solidarités de classe. Nous le voyons déjà dans les relations maintenues entre chacune des catégories sociales identifiées à Nairobi. Les pauvres des bidonvilles, par exemple, coincés politiquement et sans mobilisation de groupe, arrivent à consolider des pratiques populaires, une solidarité horizontale, une défense de la famille soit nucléaire ou mono-parentale. C'est à

dire que, dans le processus de solidarité de classe, les conditions sociologiques sont en train d'être remplies.

On peut alors se demander s'il n'y aura pas une transformation du comportement politique, s'il ne se produira pas une rupture des relations de clientèle. Ou peut-être alors, va-t-on déboucher sur une criminalisation encore plus accentuée, même au chaos? Nous croyons que tout est possible; ce qui est certain c'est l'accroissement de la répression, de la violence d'Etat. Le comportement politique, dans ce contexte, peut se modifier *par le bas* avec la maturité des modes populaires d'action politique qui sont en train de se recréer et de se consolider dans le bidonville, car comme nous l'avons dit, nous avons relevé de la participation populaire des constatations négatives, mais cela ne veut pas dire que la situation est éternelle. La solidarité horizontale répertoriée à Mathare Valley nous permet de dire que les acteurs sociaux des bidonvilles à Nairobi ne sont pas passifs, qu'ils ne sont pas résignés. Le problème est que dans l'enjeu politique actuel, les pauvres sont coincés par le système politique et la logique néopatrimonialiste, c'est-à-dire qu'ils sont dans l'impasse. On constate que c'est le clientélisme qui empêche la mobilisation collective, et que c'est la violence d'Etat qui conditionne les modes de survie.

La situation et les actions des pauvres à Mathare Valley, voire à Nairobi, sont la constatation de la mutation sociologique que vit la ville actuellement. Dans un milieu social où les acteurs sociaux majoritaires sont coincés par les logiques et les stratégies d'exclusion prônées par l'Etat et les classes dominantes, on ne peut conclure que par la constatation de l'impuissance, de la non maîtrise de la ville et de la survie par les pauvres.

BIBLIOGRAPHIE

- ABERNETHY D. 1971, *Bureaucracy and economic development in Africa* , African Review N°1.
- ABRAMS Ch. 1964, *Man's struggle for shelter in an urbanizing world* , Cambridge, M.
- ADEDEJI A. and SHAW T.M. (Eds) 1985, *Economic crisis in Africa. African perspectives on development problems and potentials* , Lynne Rienner Publishers, Inc. Boulder, Colorado.
- ADEPOJU A. 1982, *Population redistribution: a review of government policies* , IN: CLARKE J.I. and KOSINSKI L.A. (eds), *Redistribution of population in Africa* , Heinemann, London.
- AFRICA CONFIDENCIAL 1991, *Ethiopia: majorities and minorities* , Vol.32, N°14, july.
- AFSHAR H. (ed), 1987, *Women, state and ideology* , MacMillan Press, Londres.
- AJAEGBU H.I. 1979, *Urbanization in Africa* , IN: UDO R.K. (ed), Op.Cit.
- AKINTOYE S.A. 1971, *Revolution and power politics in Yorubaland 1840-1893* , London.
- ALLEN C. and WILLIAMS G. (Eds), *Sociology of developing societies: sub-saharan Africa*, Mcmillan, London.
- ALLEN T. and THOMAS A. (eds), 1992, *Poverty and development in the 1990s* , Oxford University Press.
- ALTMANN J. and BALDEAUX D. 1981, *Cooperative housing in Lesotho, South Africa* , Ekistics N°286, 49-52.
- AMIN S. (ed), 1974, *Modern migration in West Africa* , Oxford University Press.
- AMIN S. 1974, *Accumulation in a world scale: a critique of the theory of under-development*, Monthly Press Review, New York.
- AMIN S. 1974, *Neocolonialism in West Africa* , McDonagh, Monthly Review Press, New York.
- AMIS S. 1984, *Squatters or tenants? Commercialisation of unauthorised housing in Nairobi* , Journal of World Development, Vol.12, 1.

- AMSELLE J.-L. et M'BOKOLO E. (dirs), 1985, *Au coeur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique* , La Découverte, Paris.
- ANGEL S. et Al. (Eds), 1983, *Land for housing the poor* , Select Book, Singapore.
- ANYANG' NYONG'O P. (ed), 1992, *30 years of independence in Africa: the lost decades?*, Academy Science Publishers, Nairobi.
- APTER D. 1965, *The polices of modernization* , Chicago University Press.
- ARCHAMBAULT E. et GREFFE X. (Eds), 1984, *Les économies non officielles* , Eds. La Découverte.
- ARGYLE W.J. 1966, *The Fon of Dahomey* , Oxford University Press.
- ARMSTROM W.R. et McGEE T.G. 1985, *Les villes du Tiers Monde: Théâtres d'accumulation centres de diffusion* , Tiers Monde T.XXVI, N°104, octobre-décembre.
- ARNAULT J. 1958, *Procès du colonialisme* , Editions Sociales, Paris.
- ARRIGHI G. 1973, *Labor supplies in historical perspective: a study of the proletarianization of the african peasantry in Rhodesia* , IN: ARRIGHI G. and SAUL J. (Eds), *Essays on the political economy of Africa* , Monthly Review Press, London.
- AUGÉ M. 1977, *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort* , Flammarion, Paris.
- AYENI M.A.O. 1978, *Patterns, processes and problems of urban development* , IN: OGUNTOYINBO J.S. et Al. (Eds), *The geography of Nigerian development* , Heinemann Educational Books Ltd. Ibadan.
- AYENI B. 1981, *Lagos* , IN: PACIONE M. (ed), *Problems and planning in Third World cities* , Croom Helm, London.
- BACHRACH P. 1975, *Interest, participation and democratic theory* , IN: PENNOCK R.J. and CHAPMAN J.W. (eds), *Participation in politics* , Nomos XVI, Lieber-Atherton, New York.
- BADIBANGA A. 1985, *L'Urbanisation mimétique et l'extraversion des villes africaines* , Tiers Monde T.XXVI, N°104, oct-déc.
- BADIE B. et BIRNBAUM P. 1979, *Sociologie de l'Etat* , Grasset, Paris.
- BADIE B. 1990, *Politique comparée* , PUF, Paris.

- BADIE B. 1992, *L'Etat importé* , Fayard, Paris.
- BADIE B. 1994, *Le développement politique* , Economica, Paris.
- BADOVIN R. 1975, *Les agricultures de subsistance et le développement économique* , Editions A. Pedone, Paris.
- BAIROCH P. 1985, *De Jérigo à México. Villes et économie dans l'histoire* , Arcades, Gallimard.
- BAKER P. 1974, *Urbanization and political change: the politics of Lagos 1917-1967* , University of California Press, Berkeley.
- BALANDIER G. 1969, *Anthropologie politique* , PUF, Paris.
- BALANDIER G. 1968, *Stratifications sociales "primitives" et pouvoir politique* , IN: BALANDIER G. et ROGER B. (dir), *Perspectives de la sociologie contemporaine* , PUF, Paris.
- BALANDIER G. 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales* , PUF, Paris.
- BALANDIER G. 1974, *Anthropo-logiques* , PUF, Paris.
- BALANDIER G. 1985, *Le détour. Pouvoir et modernité* , Fayard, Paris.
- BANQUE MONDIALE 1978, *Rapport sur le développement dans le monde* , Banque Mondiale, Washington.
- BANQUE MONDIALE 1981, *Le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara* , Programme indicatif d'action, Elliot Berg, Washington.
- BANQUE MONDIALE 1984, *Programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au Sud du Sahara* , Washington.
- BANQUE MONDIALE 1988, *Rapport sur le développement dans le monde 1988* , B.M. Washington.
- BANQUE MONDIALE 1991, *Rapport sur le développement dans le monde 1991. Le défi du développement* , B.M., Washington.
- BARBOUR K.M. and PROTHERO R.M. (eds) 1961, *Essays on african population* , Routledge & Kegan Paul, London.

- BARKAN J.D. 1976, *Further reassessment of conventional wisdom: political knowledge and voting behaviour in rural Kenya* , American Political Science Review, 70, 2, juin.
- BARKAN J.D. (ed), 1984, *Politics and public policy in Kenya and Tanzania* , Heinemann, Kenya.
- BARKAN J.D. and HOLMQUIST F. 1989, *Peasant-state relations and the social base of self-help in Kenya* , World Politics, 41-3, april, 359-80.
- BARKER J.S. 1971, *The paradox of development: reflections on a study of local-central political relations in Senegal* , IN: LOFCHIE M.F. (ed), *The state of the nations: constraints on development in independent Africa* , University of California Press, Berkeley.
- BARNES S. 1982, *Public and private housing in urban West Africa: the social implications* , IN: MORRISON M.K.C. and GUTKIND P.C.W. (Eds), *Housing the urban poor in Africa* , Maxwell Scholl of Citizenship and Public Affairs, Syracuse University, New York.
- BARNES S.T. 1986, *Patrons and power. Creating a political community in Metropolitan Lagos* , Manchester University Press, Manchester.
- BAROS P. 1983, *The articulation of land supply for popular settlements in Third World cities*, IN: ANGEL S. et Al. (Eds), *Land for housing the poor* , Select Book, Singapore.
- BARRE R. et GODET M. 1982, *Tiers monde et environnement: le développement hypotéqué*, Tiers Monde T.XXIII, N°91, juillet-septembre.
- BASCOM W.R. 1959, *Urbanism as a traditional african pattern* , IN: LITTLE K. (ed), *Urbanism in West Africa* , Sociological Review, 7.
- BASCOM W.R. and HERSKOVITS M.J. (eds) 1962, *Continuity and change in african cultures* , Chicago University Press.
- BASCOM W.R. 1963, *The urban african and his world* , Cahiers d'Etudes africaines, 4, 14.
- BASSET K. and SHORT J. 1980, *Housing and residential structure: alternative approaches* , Routledge & Kegan Paul, London.
- BATES R.H. and LOFCHIE M.F. (Eds) 1980, *Agricultural development in Africa. Issues of public policy* , Praeger, New York.

- BATES R.H. 1981, *Markets and states in tropical Africa: the political basis of agricultural policies* , University of California Press, Berkeley.
- BAYART J.-F. 1976, *L'analyse des situations autoritaires. Etude bibliographique* , Revue Française de Science Politique, Vol.26, N°3, juin, 483-520.
- BAYART J.-F. 1979, *L'Etat au Cameroun, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques*, Paris.
- BAYART J.-F. 1983, *Les sociétés africaines face à l'Etat* , Pouvoirs 25, 23-39.
- BAYART J.-F. 1985, *L'énonciation du politique* , Politique Africaine Vol.35, jun.
- BAYART J.-F. 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre* , Fayard, L'espace du politique, Paris.
- BAYART J.-F. 1991, *La problématique de la démocratie en Afrique noire. <La Baule, et puis après?>* , Politique Africaine 43, octobre.
- BAYART J.-F. 1991, *L'Etat* , IN: COULON Ch. et MARTIN D.-C. (dirs), *Les Afriques Politiques* , Editions la Découverte / Textes à l'appui, Paris.
- BAYART J.-F et Al. 1992, *Le politique par le bas. Contributions à une problématique de la démocratie en Afrique Noire* , Karthala, Paris.
- BAYNHAM S. (ed), 1986, *Military power and politics in black Africa* , Croom Helm, London.
- BEALS R. et Al. 1967, *Rationality and migration in Ghana* , Review of Economic and Statistics n°49.
- BECKFORD G.L. 1972, *Persistent poverty: underdevelopment in the plantation economies of the Third World* , Oxford University Press, New York.
- BENISSAD M. 1984, *L'économie informelle en Afrique* , IN: ARCHAMBAULT E. et GREFFE X. (Eds), Op.Cit.
- BERG E. 1965, *The economics of migrant labour system* , IN: KUPER H. (ed), *Urbanization and migration in West Africa* , University of California Press, Berkeley.
- BERINS COLLIER R. 1982, *Regimes in Tropical Africa. Changing forms of supremacy, 1945-1975* , University of California Press, Los Angeles.

- BERMAN B.J. and J.M. LONSDALE 1980, *Crisis of accumulation, coercion and the colonial state. The development of the labour control system in Kenya, 1919-1929* , Canadian Journal of African Studies, 14, 1.
- BERMAN B. 1984, *Structure and process in the bureaucratic states of colonial Africa* , Development and Change, Vol.15, 161-202, Sage, London.
- BERNSTEIN H. 1979, *Modernization theory and the sociological study of development* , IN: LEHMAN D. (ed), *Development theory* , Frank Cass, London.
- BERRY B. 1972, *Royaume du Walo. Le Sénégal avant la conquête* , Ed. Maspero, Paris.
- BERRY B. 1973, *The human consequences of urbanization. Divergent paths in the urban experience of the twentieth century* , St. Martin's Press, New York.
- BERRY S. 1976, *Inequality and underdevelopment in Africa* , African Studies Center, Boston University.
- BERRY S. 1985, *Fathers work for their sons. Accumulation, mobility and class formation in an extended Yoruba community* , University of California Press, Los Angeles.
- BERTAUD A. et Al. 1978, *A model for analyzing alternatives in urban project design* , CITRUD, Washington.
- BIENEFELD M.A. 1975, *Socialist development and the workers in Tanzania* , IN: SANDBROOK R. and COHEN R. (eds), *The development of an african working class: studies in class formation and action* , University of Toronto Press, Toronto & Buffalo.
- BIENEN H. 1974, *Kenya: the politics of participation and control* , Princenton University Press, Princenton.
- BIERMANN W. et FONTAINE J.M. 1987, *Adjustement structurel et stabilisation: Tanzanie et Kenya dans les années '80* , Tiers-Monde N°109, janvier-mars.
- BLACKER J.G.C. 1963, *Population growth and natural increase in Tanganyika and Uganda* , Institute of Commonwealth Studies, paper n°9.
- BLACKER J.G.C. 1972, *Demography East Africa: its people and resources* , W.T.W. Morgan Ed. OUP.
- BLANC J. 1975, *Malnutrition et sous-développement* , Grenoble.

- BLOOMBERG L. and ABRAMS C. 1974, *United Nations mission to Kenya on housing: prepared for the government of Kenya* , U.N. New York.
- BOAHEM A. 1966, *Topics in west african history* , Longman, London.
- BOHANNAN P. and CURTIN Ph. 1971, *Africa and africans* , American Museum Science Books.
- BOLEAT M. 1989, *Major trends in housing finance and implications for developing countries*, IN: MAY R. (Ed), *The urbanization revolution. Planning a new agenda for human settlements* , Plenum Press, New York.
- BOURDIEU P. 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement* , Minuit, Paris.
- BOURDIEU P. 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* , Fayard, Paris.
- BOURENANE N. 1992, *Prospects for Africa fon an alternative approach to the dominant afro-pessimism* , IN: ANYANG' NYONG'O (ed), *30 years of independence in Africa: the lost decades?*, Academy Science Publishers, Nairobi.
- BOURMAUD D. 1985, *Elections et autoritarisme. La crise de la régulation politique au Kenya* , Revue Française de Science Politique N°2, avril.
- BOURMAUD D. 1988, *Les élections au Kenya: tous derrière et Moi devant* , Politique Africaine N°31, Octobre, 85-87.
- BOURMAUD D. 1988, *Histoire politique du Kenya. Etat et pouvoir local* , CREDEU-Karthala, Paris, Nairobi.
- BRADBURY R.R. 1973, *Benin studies* , Oxford University Press, Oxford.
- BRASS W. et Al. 1968, *The demography of tropical Africa* , Princenton University Press.
- BRATTON M. 1989, *Beyond the state: civil society and associational life in Africa* , World Politics 41, 3, april.
- BRAUD Ph. 1985, *Du pouvoir en général au pouvoir politique* , Tome I, 335-395, IN: GRAWITZ M. et LECA J. (Dir), *Traité de science politique* , 4 Vol. PUF, Paris.
- BRECHER J. et Al. (eds), 1993, *Beyond de new World Order* , End Press, London.

- BREESE G. 1966, *Urbanization in newly developing countries* , Modernization of Traditional Societies Series, USA.
- BRETTON H.L. 1966, *Political influence in southern Nigeria* , IN: SPIRO H.J. (Ed), *The primacy of politics* , Random House, New York.
- BRICAS N. et Al. 1985, *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne* , L'Harmattan Villes et Entreprises, Paris.
- BRION M. 1959, *La résurrection des villes mortes* , Plon, Paris.
- BROMLEY R. and GERRY Ch. (Eds), 1979, *Casual work and poverty in Third World cities* , John Wiley & Sons, New York.
- BUJRA J.M. 1973, *Pumwani: the politics of property: a study of an urban renewal scheme in Nairobi, Kenya* , Social Science Research Unit, London.
- BUJRA J.M. 1978, *Proletarianization and the "informal economy": a case study from Nairobi*, African Urban Studies 3: 47-66. ✍
- BUJRA J.M. 1982, *Women "entrepreneurs" in early Nairobi* , IN: SUMNER C. (ed), *Crime, justice and underdevelopment* , heinemann, London.
- BRUNNER R. and BREWER G. (eds), *A policy approach to the study of political development and change* , Free Press, New York.
- BRUNSCHWIG H. 1949, *Histoire de la colonisation européenne (1815-1914)* , Institut d'Etudes Politiques, Paris.
- BRUNSCHWIG H. 1971, *Le partage de l'Afrique noire* , Flammarion, Paris.
- BUDIARDJO C. 1986, *The politics of transmigration* , The Egologist 16, 111-16.
- BUGNICOURT J. 1971, *Disparités régionales et aménagement du territoire en Afrique* , Armand Colin, Paris.
- BURGESS R. 1978, *Petty commodity or dweller control? A critique of John Turner's views on housing policy* , World Development 6, n° 9-10.
- BURGESS R. 1982, *Self-help housing advocacy: a curious form of radicalism. A critique of the work of John F.C. Turner* , IN: WARD P. (ed), *Self-help housing. a critique* , Mansell, London. ✍

- BURGESS R. 1985, *The limits of self-help housing* , Development and Change 16 (2), 271-312.
- BYERLEE D. and TOMMY J.L. 1979, *Rural-urban migration, development policy and planning* , IN: UDO R.K. (ed), Op.Cit.
- CALDWELL J.C. 1969, *African rural-urban migration: the movement to Ghana's town* , C. Hurst, London.
- CALDWELL J.C. 1975, *Population growth and socio-economic change in West Africa* , Columbia University Press, N.Y.
- CAHEN M. (dir) 1989, *Bourgs et villes en Afrique Lusophone* , L'Harmattan, Villes et Entreprises, Paris.
- CAPLAN P. 1981, *Development policies in Tanzania. Some implications for women* , IN: NELSON N. (ed), *African women in the development process* , Frank Cass & Co. Ltd., London.
- CARTER G. (Ed), 1964, *African one party states* , Cornell University Press, Ithaca, New York.
- CASSEN R. 1976, *Population and development: a survey* , World Development, octobre-novembre.
- CHANA T. and MORRISON H. 1973, *Housing systems in the low income sector of Nairobi, Kenya* , Ekistics, Vol. 3, N°214.
- CHARLTON R. and MAY R. 1985, *Militarisation and militarism in Africa: a research note* , Culture et Développement 16, 3-4, 875-885.
- CHARLTON R. and MAY R. 1989, *Warlords and militarism in Chad* , Review of African Political Economy, N°45, 12-25.
- CHARMES J. 1980, *Les contradictions du développement du secteur non structuré* , Tiers-Monde n°82.
- CHARMES J. 1987, *Débat actuel sur le secteur informel* , Tiers Monde T.XXVIII, n°112, octobre-décembre. *ℓ*

- CHEEMA G.S. 1983, *The role of voluntary organizations* , IN: CHEEMA G.S. and RONDINELLI D.A. (Eds), *Decentralization and development. Policy implementation in developing countries* , Sage Publications, Beverly Hills.
- CHEEMA G.S. (Ed), 1984, *Managing urban development. Services for the poor* , United Nations Centre for Regional Development, Nagoya, Japan.
- CHEEMA G.S. 1987, *Urban shelter and services. Public policies and management approaches* , Praeger, New York.
- CHEGE M. 1981, *Electoral politics in Mathare and Dagoretti* , Review of African Political Economy.
- CHEIKH ANTA DIOP 1967, *Antériorité des civilisations nègres. Mythe ou vérité historique?*, Présence Africaine, Paris.
- CHEIKH ANTA DIOP 1987, *L'Afrique noire pré-coloniale* , Présence Africaine, Paris.
- CHICOT M.E. 1988, Epargne informelle et développement économique en Afrique , Mondes en développement, Tome XVI, n°62-63, 35-64.
- CHRISTENSEN Ch. and WITUCKI L. 1986, *Food policies in sub-saharan Africa* , IN: COMMINS S.K. et Al. (eds), *Africa's agrarian crisis. The roots of famine* , Lynne Rienner Publishers Inc. Boulder, Colorado.
- CICRED 1975, *The population of Kenya, Uganda and Tanzania. 1974 World population year*, Lifho Ltd. Kenya.
- CINEP 1985, *Entre el UPAC y la auto-construcción: comentarios y sugerencias a la política de vivienda* , Controversia 123-124, Bogota.
- CINEP et Al. 1988, *Participación comunitaria y cambio social en Colombia* , CINEP, Bogota.
- CLAPHAM C. (ed), 1982, *Private patronage and public power: political clientelism in the modern State* , Francis Printer, Londres.
- CLAYTON A. and SAVAGE D. 1974, *Government and labour in Kenya 1895-1963* , Frank Cass, London.

- CLAYTON A. and KILLINGRAY D. 1989, *Khaki and blue, military and police in British colonial Africa* , Ohio University Monographs in International Studies, Africa Series n°51.
- COHEN R. 1973, *The question of imperialism* , Basic Books, New York.
- COHEN R. 1974, *Labour and politics in Nigeria 1945-71* , Heinemann, London.
- COHEN R. 1981, *The new international division of labour, multinational corporations and urban hierarchy* , IN: DEAR M. and SCOTT A.J. (eds), *Urbanization and planning in capitalist society* , Methuen, London.
- COLCHESTER M. 1986, *Banking on disaster: international support for transmigration* , The Ecologist 16, 61-70.
- COLEMAN J; and ROSBERG C; (Eds), 1964, *Political parties and national integration in Tropical Africa* , University of California Press, Berkeley.
- COLLEYN J.-P. 1988, *Elements d'anthropologie sociale et culturelle* , Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- COLSON E. 1960, *Migration in Africa: trends and possibilities* , IN: LORIMER F. and KARP M. (eds), Op.Cit.
- CONSTANTIN F. 1987, *Condition swahili et identité politique* , Africa 57.
- CONTEH A. 1989, *Political and economic origins of african hunger* , IN: SHEIKH R.A. (Ed), *Third world at the crossroads* , Praeger Publishers, New York.
- COOPER F. 1981, *From slaves to squatters. Plantation labour and agriculture in Zanzibar and coastal Kenya 1890-1925* , Kenya Literature Bureau, Nairobi.
- COOPER F. 1981, *Africa and the world economy* , African Studies Review, Vol.XXIV, 2/3.
- COOPER F. (ed), 1983, *Struggle for the city: migrant labor, capital and the State in urban Africa* , Sage Publications, Beverly Hills.
- COQUERY-VIDROVITCH C. 1988, *Processus d'urbanisation en Afrique* , Tommes I et II, L'Harmattan, Paris.
- CORNIA G.A. et Al. (Dir), 1992, *L'afrique vers la reprise économique. De la stagnation et l'ajustement au développement humain* , UNICEF, Economica, Paris.

- CORRIGAN Ph. et Al. 1980, *The State as a relation of production* , IN: CORRIGAN Ph. (ed), *Capitalism, state formation and marxist theory* , Quartet Books, London.
- COULON Ch. et MARTIN D.-M. (dirs), 1991, *Les afriques politiques* , Editions la Découverte, Paris.
- COURT D. 1984, *The education system as a response to inequality* , IN: BARKAN J.D. (ed), *Politics and public policy in Kenya and Tanzania* , Heinemann, Nairobi.
- COURTNEY J.M. 1989, *Improving urban infrastructure. Planning and investment: the world bank experience* , IN: MAY R. (Ed), Op.Cit.
- COUSSY J. et Al. 1983, *Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne* , CERED, Paris.
- CRUISE O'BRIEN D.B. et Al. (eds), 1989, *Contemporary West African States* , Cambridge University Press.
- CRUMMEY D. (ed), 1986, *Banditry, rebellion and social protest in Africa* , James Currey, London.
- CUMMINGS R.J. 1987, *Internat factors that generate famine* , IN: *Drought and hunger in Africa: denying famine a future* , Cambridge University Press.
- CUNHA A. et Al. 1981, *Le concept d'écodéveloppement et la pratique des géographes* , PUF, Paris.
- DANDEKER C. 1990, *Surveillance, power and modernity* , Polity Press, Cambridge.
- DANE, Departamento Administrativo Nacional de Estadísticas, 1985, *Resultados del censo 1985. Documento sobre Aguablanca* , p.1-15, Bogota.
- DANE, Departamento Administrativo Nacional de Estadísticas, 1993, *Censo nacional de poblacion* , Dane, Bogota, 1993.
- DARBON D. 1990, *L'Etat prédateur* , Politique Africaine 39, septembre, 37-45.
- DARSHAN J. 1989, *Human settlements in national development policy: the year 2000 agenda* , IN: MAY R. (Ed), Op.Cit.
- DAVIDSON B. 1962, *L'Afrique avant les blancs* , PUF, Paris.

- DAVIDSON B. 1963, *L'âge du fer dans l'Afrique du Centre-Est* , Bulletin de la Faculté de Lettres de Strasbourg.
- DAVIDSON B. 1964, *Which way Africa?* , Harmonds-Worth, Penguin Books Ltd.
- DAVIDSON B. 1971, *Les Africains. Introduction à l'histoire d'une culture* , Ed. Seuil, Paris.
- DAVIDSON B. 1974, *Can Africa survive? Arguments against growth without development* , Little Brown & Co. Toronto.
- DAVIDSON B. 1992, *The black man's burden. Africa and the curse of the Nation-State* , East African Educational Publishers, Nairobi.
- DAVIES R. 1979, *Informal sector or subordinate mode of production? A model* , In: BROMLEY R. and GERRY Ch. (Eds), *Casual work and poverty in third world cities* , John Wiley & Sons, New York.
- DAVIS K. 1968, *The urbanization of the urban population* , IN: FLEIS FAVA S. (ed), *Urbanism in world perspective* , Crowell, New York.
- DAVIS K. 1969, *World urbanization, 1950-1970* , Vol.I, *Basic data for cities, countries and regions* , University of California Press, Berkeley.
- DE CERTEAU, 1990, *L'invention du quotidien* , Folio, Gallimard.
- DE MAXIMY R. 1982, *Les forces sociales à l'oeuvre* , Revue Projet n°162, février.
- DEBLE I. et Al. 1982, *Vivre et survivre dans les villes africaines* , PUF, Paris.
- DEMENY P. 1984, *Population policy: the role of national governments* , IN: GHOSH P.K. (ed), *Population, environment and resources, and Third World development* , Greenwood Press, London.
- DENG F.M. and ZARTMON I.W. (eds), 1991, *Conflict resolution in Africa* , Brookings, London.
- DEPARTAMENTO ADMINISTRATIVO DE PLANEACION MUNICIPAL 1987, Documento preliminar. *Plan de erradicacion de la pobreza absoluta. Programa de rehabilitacion de asentamientos urbanos subnormales. Diagnostico y cuantificacion de necesidades* , D.A.P.M., Cali.

- DEPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITE DE BURUNDI, 1991, *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est. XIXe-XXe siècle* , Karthala, Paris.
- DERRIENNIC H. 1977, *Famines et dominations en Afrique noire. Paysans et éleveurs du Sahel sous le joug* , L'Harmattan, Paris.
- DIA MAMADOU 1962, *Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire* , Présence Africaine, Paris.
- DIETER F. (Ed), 1986, *The quality of urban life. Social, psychological and physical conditions* , Walter de Gruyter, Berlin, New York.
- DOMIAN S. 1989, *Architecture soudanaise: vitalité d'une tradition urbaine et monumentale* , L'Harmattan, Paris.
- DOUTRE H.N. 1964, *Kano ancient and modern* , Geographical Magazine.
- DRAKAKIS-SMITH D. 1980, *Urbanization, housing and the development process* , St. Martin's Press, New York.
- DRAKAKIS-SMITH D. 1981, *Urbanization, housing and the development process* , Croom Helm, London.
- DUDLEY S. 1972, *The meaning of development* , IN: UPHOFF N.T. and ILCHMAN (eds), *The political economy of development: theoretical and empirical contribution* , University of California Press, Los Angeles.
- DUGNAND P. and JACKSON R.H. (eds), 1986, *Politics and government in african states* , Hoover Institutions Press, Stanford, California.
- DURAND J.-P. et WEIL R. (dirs), 1990, *Sociologie contemporaine* , Editions Vigot, Paris.
- DURAND-LASSERVE A. et Al. 1985, *Paraître et gérer: la résistible ascension des classes moyennes urbaines dans les pays du Tiers-Monde* , Tiers-Monde T. XXVI, N°101, janvier-mars.
- DURAND-LASSERVE A. 1986, *L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers Monde* , L'Harmattan, Villes et Entreprises, Paris.
- DWYER D.J. 1975, *People and housing in Third World cities. Perspectives on the problem of spontaneous settlements* , London.

- ECKSTEIN S. 1977, *The poverty of revolution. The State and the urban poor in México* , Princeton University Press, Princeton.
- ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA (ECA), and AFRICA'S DEVELOPMENT 1983-2008, 1983, *A preliminary perspective study* , ECA, april, Addis Ababa.
- ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA (ECA) 1994, *Rapport économique sur l'Afrique 1994* , E/ECA/CM.20/2, Addis Ababa.
- EHRET Ch. 1974, *Ethiopians and East Africans. The problem of contacts* , East African Publishing House.
- ELKAN W. 1960, *Migrants and proletarians* , Oxford University Press.
- ELKAN W. 1967, *Circular migration and the growth of towns in East Africa* , International Labour Review 96.
- EMMERIG L. 1974, *A new look at some strategies for increasing productive employment in Africa*, International Labour Review 110.
- ETHERTON D. 1971, *Mathare Valley: a case study of uncontrolled settlements in Nairobi* , Housing Research and Development Unit, University of Nairobi, Nairobi.
- EVAN GLASSER D. 1988, *Self-help housing technology* , IN: PATTON C.V. (ed), *Spontaneous shelter. International perspectives and prospects* , Temple University Press, Philadelphia.
- EVERS T. et Al. 1983, *Movimientos barriales y Estado* , Coleccion Teoria y Sociedad N°11, CINEP, Bogota.
- FANTU C. 1989, *The silent revolution in Africa: debt, development and democracy* , Zed Books Ltd., London.
- FAO 1985, *Contribution de l'aide alimentaire à la sécurité alimentaire* , FAO, Roma.
- FAPOHUNDA O. and MOTT F.L. 1979, *The components of population growth in Africa* , IN: UDO R.K. (ed), Op.Cit.
- FAURE Y.-A. et MEDARD J.-F. (dirs), 1982, *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Kathala, Paris.
- FOLTZ W.J. and BIENEN H.S. (eds), 1985, *Arms and the africans* , Yale University Press.

- FONDS AFRICAÏN POUR L'HABITAT 1991, *Des orphelins du Sida* , Shelter-Afrique n°02, Nairobi.
- FORDE D. and KABERRY P.M. (eds), 1967, *West african kingdoms in the nineteenth century* , London.
- FOUCAULT M. 1975, *Surveiller et punir* , Gallimard, Paris.
- FOUCAULT M. 1989, *La gouvernementalité* , Magazine Littéraire n°269.
- FOWLER A. 1985, *NGO in Africa: naming them by what they are* , IN: KINYANJUI K. *Non governmental organisations (NGOs): contributions to development* , Occasional Paper N°50, Institute for Development Studies, University of Nairobi, Nairobi.
- FOWLER A. 1989, *Non-governmental organisations and development in Kenya* , University of Nairobi Library, Nairobi.
- FRANKENHOFF Ch. 1967, *Elements of an economic model for slums in a developing country* , Economic Development and Cultural Change, Vol.XVI, Chicago.
- FRIEDMAN J. and SULLIVAN F. 1972, *The absorption of labor in the urban economy: the case of developing economies* , University of California Press, Los Angeles.
- FRIEDMAN J. 1981, *Regional planning for rural mobilization in Africa* , University of California Press, Berkeley.
- FUGUITT V. 1979, *Population movements and integrated rural development* , Sociologia Ruralis Vol.19, n°2-3.
- FUREDI F. 1973, *The african crowd in Nairobi* , J.A.H., n°14.
- FUREDI F. 1990, *The Mau Mau war in perspective* , Heinemann, Nairobi.
- GAITAN DE POMBO P. 1990, *Gobernabilidad y descentralizacion politica en Colombia: elementos para una reflexion* , Research Conference "Violence and democracy in Colombia and Peru, Conference Paper N°47, Columbia University, November-december.
- GANASSI AGGER S. 1979, *Urban self-management: planning for a new society* , M.E. Sharpe, New York.
- GARRISON L. 1990, *Sida, vers qui se tourner?* Development Mondial, Vol.3, N°4, août.

- GAYIBOR N. 1988, *Les villes négrières de la Côte des Esclaves au XVIIIe siècle* , IN: COQUERY-VIDROCITCH C., Op.Cit.
- GERRY C. 1979, *The crisis of the self-employed: petty production and capitalist production in Dakar* , IN: CRUISE O'BRIEN R. (Ed), *The political economy of under-development? Dependency in Senegal* , Sage Publications, Beverly Hills.
- GERRY C. 1980, *Petite production marchande ou salariat déguisé? Quelques réflexions* , Tiers-Monde T.XXI, n°82.
- ✕ - GHAI and McAuslan 1970, *Public law and political change in Kenya* , Oxford University Press, London.
- GILBERT A. and GUGLER J. 1982, *Cities, poverty and development. Urbanization in the Third World* , Oxford University Press.
- GILBERT A. and WARD P. 1984, *Community action by the urban poor: democratic involvement, community self-help or a means of social control* , World Development 12, n°8, august.
- GILBERT A. and WARD P. 1984, *Community participation in upgrading irregular settlements: the community response* , World Development 12:9, september. ✕
- GILBERT A. and VAN DER LINDEN J. 1987, *Discussion "the limits of a marxist theoretical framework for explaining state self-help housing"* , Development and Change, Vol.18, 129-136.
- GILL P. 1986, *A year in the death of Africa, politics, bureaucracy and the famine* , Paladin, London.
- GIRALDO J. et Al. 1986, *Movimientos sociales ante la crisis en sudamérica* , CINEP, Bogota.
- GIRARD R. 1972, *La violence et le sacré* , Editions Bernard Grasset, Pluriel.
- GLASSER D.E. 1988, *Self-help housing technology* , IN: PATTON C.V. (Ed), *Spontaneous shelter, international perspectives and prospects* , Temple University Press, Philadelphia.

- GODFREY M. 1979, *Rural-urban migration in a "Lewis Model context"* , Manchester School of Economic and Social Studies, Vol.47, n°3.
- GOLLEY F. 1988, *Human population from ecological perspective* , IN: TETELBAUM M. and WINTER J. (Eds), *Population and resources* , Western Intellectual Traditions, 199-210.
- GOODY J.R. (ed) 1966, *Succession to high office* , Cambridge University Press.
- GOODY J.R. (ed) 1968, *Literacy in traditional societies* , Cambridge University Press.
- GOODY J.R. and BUCKLEY J. 1973, *Inheritance and women's labour in Africa* , Africa 43, 108-21.
- GOSLING L.A.P. 1979, *Population redistribution: patterns, policies and prospects* , IN: HAUSER P.M. (Ed), *World population and development: challenges and prospects* , Syracuse University Press, New York.
- GRANOTIER B. 1980, *La planète des bidonvilles. Perspectives de l'explosion urbaine dans le Tiers Monde* , Seuil, Paris.
- GREAT BRITAIN 1985, *Famine in Africa* , House of Commons, Paper n°56, London.
- GREGORY J. and PICHE V. 1983, *African return migration: past, present and future* , Contemporary Marxim n°7.
- GREGORY J. 1988, *Migrations et urbanisation* , IN: TABUTIN D. (ed), *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara* , L'Harmattan Eds.
- GRELLET G. 1982, *Les structures économiques de l'Afrique noire* , PUF, Paris.
- GRIFFETH R. and THOMAS C.G. (eds) 1981, *The city-state in five cultures* , University of Santa Barbara, California.
- GRIFFON M. et JACQUEMOT P. 1983, *Pénuries alimentaires et stratégies agricoles en Afrique sub-saharienne* , Critiques de l'Economie Politique N°25, sept-déc.
- GRIGNON F. 1993, *Le multipartisme au Kenya? Reproduction autoritaire, légitimation, et culture politique en mutation (1990-1992)* , IFRA, Working Paper N°12, Nairobi.
- GRILLO R. 1973, *African railwayman: solidarity and opposition in an East African labour force* , Cambridge University Press.
- GRIMES O.F. 1976, *Housing for low-income families* , John Hopkins, London.

- GRINDAL B.T. 1973, *Islamic affiliations and urban adaptations: the Sisala migrant in Accra*, Ghana , Review Africa n°43.
- GRINDLE M.S. (ed), 1980, *Politics and policy implementation in the Third World* , Princenton University Press.
- GROTPETER J.J. and WEINSTEIN W. 1973, *The pattern of african decolonization: a new interpretation* , Eastern African Studies Program, Syracuse University Press.
- GUERRERO J.C. 1986, *La concepcion de un manual para construction* , Mémoire de Maîtrise, Faculté de Sciences Appliquées, Université Catholique de Louvain.
- GUGLER J. 1969, *On the theory of rural-urban migration: the case of sub-saharan Africa* , IN: JACKSON J.A. (ed), *Migration* , Sociological Studies n°2, Cambridge University Press.
- GUGLER J. 1971, *Life in a dual system: eastern nigerians in town, 1961* , Cahiers d'Etudes Africaines 11, 400-21.
- GUGLER J. 1972, *Urbanization in East Africa* , IN: HUTTON J. (ed), Op.Cit.
- GUGLER J. and FLANAGAN W.G. 1978, *Urbanization and social change in West Africa* , Cambridge University Press.
- GUHR I. 1980, *Co-operative housing in urban Tanzania* , Habitat International 4, 355-62. ✍
- GUHR I. 1983, *Co-operatives in state housing programmes, an alternative for low income groups?*, IN: SKINNER R.J. and RODELL M.J. (Eds), *People, poverty and shelter. Problems of self-help housing in the Third World* , Methuen, London and New York.
- GUHR I. 1984, *Co-operative housing in urban Tanzania* , Habitat International N°4, 355-362.
- GULLIVER P.H. 1960, *Incentives in labor migration* , Human Organization Review 19, n°3.
- GULLIVER P.H. (ed), 1969, *Tradition and transition in East Africa. Studies of the tribal element in the modern era* , Routledge & Kegan Paul, London.
- GUNDER FRANK A. 1967, *Capitalism and underdevelopment in Latin America* , Monthly Reviw Press, New York and London.
- HAAN H. 1989, *Urban informal sector information: needs and methods* , International Labour Office, World Employment Programme, Geneva.

- HAKE A. 1977, *African metropolis: Nairobi's self-help city* , Chatto and Windus, London. α
- HALDANE D. 1971, *Survey of temporary structures* , Nairobi Urban Study, Nairobi.
- HAMALENGWA M. 1986, *L'accumulation primitive et la reproduction de la population rurale en Afrique* , IN: HAVET J. (Dir), *Le village et le bidonville. Rétention et migration des populations rurales d'Afrique* , Editions de l'Université d'Ottawa, IDIC.
- HANCE W.J. 1970, *Population, migration and urbanization in Africa* , Columbia University Press, New York.
- HANNA W.J. and HANNA J.L. 1971, *Urban dynamics in black Africa* , Aldine-Atherton, New York.
- HARBISON F. 1973, *Human resources as the wealth of nations* , Oxford University Press.
- HARDOY J.E. and SATTERTHWAITE D. 1981, *Shelter: need and response. Housing, land and settlements policies in seventeen Third World nations* , John Wiley & Sons, Ltd.
- HARDY C. 1987, *Organizarse para vivir. Pobreza urbana y organizacion popular* , Programa de Economia del Trabajo, PET, Chile.
- HARRIS J.R. and TODARO M.P. 1974, *Migration, unemployment and development: a two-sector analysis* , American Economic Review 60.
- HART K. 1973, *Informal income opportunities and urban employment in Ghana* , Journal of Modern African Studies Vol.11, mars.
- HART K. 1974, *Migration and the opportunity structure: a Ghanaian case-study* , IN: AMIN S. (ed), *Modern migrations in Western Africa* , Oxford University Press, London.
- HART K. 1982, *The political economy of West african agriculture* , Cambridge University Press.
- HART K. and SETHURAMAN S.V. 1982, *The urban informal sector* , Labour, Capital and Society Vol.15, 1.
- HAUBERT M. 1980, *Dynamismes paysans, structures sociales et développement rural* , Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement n°51, janvier-mars.
- HAUBERT M. et Al. 1984, *Problèmes alimentaires et structures sociales en Afrique noire* , PUF, Paris.

- HAUBERT M. et Al. 1985, *Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique noire* , PUF, Paris.
- HAUGERUD A. 1989, *Land tenure and agrarian change in Kenya* , Africa 59, 1, 61-90.
- HAY J.M. 1979, *Economic change in late nineteenth century Kowe, western Kenya* , IN: OGOT B.A. (ed), *Economic and social history of East Africa* , Kenya Literature Bureau, Nairobi.
- HAYWARD F.M. (ed), 1987, *Elections in independent Africa* , Westview Press, Boulder.
- HENNEN B. 1973, *Economic policy* , IN: VOSS J. (ed), *Development policy in Africa* , Bonn-Bad Godesberg, Germany.
- HENIN R.A. 1979, *Government approaches to the population issue* , IN: UDO R.K. (ed), Op.Cit.
- HENNING P.H. 1978, *The urban popular economy and informal sector production* , Center for Research on Economic Development, University of Michigan.
- HERMET G. (dir), 1984, *Totalitarismes* , Economica, Paris.
- HERTZ B. 1970, *Land reform in Kenya* , A.I.D. Spring Review, june.
- HIRST T. 1994, *The struggle for Nairobi* , Majestic Printing Works, Nairobi.
- HOLLNSTEINER M.R. 1977, *People power: community participation in the planning of human settlements* , Assignment Children, Unicef, Geneva.
- HOLLNSTEINER M.R. 1982, *Government strategies for urban areas and community participation* , Assignment Children 57/58.
- HOOVER E.M. 1972, *Policy objectives for population distribution* , IN: MAIZE S.M. (ed), *Population distribution and policy* , The Commission on population growth and the America future, Vol.5, Washington.
- HOPKINS A.G. 1973, *An economic history of West Africa* , Columbia University Press, New York.
- HOPKINS M. and VAN-DER-HOEVEN R. 1983, *Basic needs in developing planning* , Gower Publishing Company Limited, England.

- HOPKINS R.F. 1986, *Food aide: solution, palliative, or danger for Africa's food crisis* , IN: COMMINS S.K. et Al. Op.Cit.
- HOUSE W.J. 1978, *Nairobi's informal sector: a reservoir of dynamic entrepreneurs or a residual pool of surplus labour?* , Institut for Development Studies, Working paper N°347, University of Nairobi, Nairobi.
- HUGON Ph. et Al. 1978, *La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel: le cas africain* , IEDES, Paris.
- HUGON Ph. 1988, *Les indicateurs démo-économiques et leur représentativité du processus d'urbanisation en Afrique sub-saharienne* , IN: COQUERY-VIDROVITCH C. (ed), *Processus d'urbanisation en Afrique* , L'Harmattan, Paris.
- HUGON Ph. et Al. 1991, *Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique sub-saharienne* , CDU et SEDES, Paris.
- HULL R. 1976, *African cities and towns before the european conquest* , Northon and Co., New York.
- HUNTINGTON S.P. 1993, *The clash of civilizations?* , Foreign Affairs, Vol.72, n°3, 22-49.
- HUTTON C. 1973, *Reluctant farmers? a study of unemployment and planned rural development in Uganda* , East African Studies n°33.
- HUTTON J. (ed), *Urban challenge in East Africa* , East African Publishing, Nairobi.
- HYDEN G. 1983, *No shortcuts to progress: african development management in perspective*, Heinemann, London.
- HYDEN G. 1986, *African social structure and economic development* , IN: BERG R.J. and SEYMOUR WHITAKER J. (eds), *Strategies for african development* , University of California Press, Berkeley.
- HYDEN G. 1986, *Urban growth and rural development* , IN: CARTER G.M. and O'MEARA P. (eds), *African independence. The first twenty-five years* , Indiana University Press, Bloomington.
- IBRAHIMA BABA KAKE 1983, *La saga des peuples de l'Afrique* , Africa Media International.

- IDHA SALIM A. (ed), 1984, *State formation in East Africa* , Heinemann Educational Books, Nairobi.
- ILIFFE J. 1970, *A history of the dockworkers of Dar es Salaam* , T.N.R. 71.
- ILIFFE J. 1979, *Modern history of Tanganyika* , Cambridge University Press.
- ILIFFE J. 1983, *The emergence of african capitalism* , McMillan, Londres.
- ILIFFE J. 1987, *The african poor* , Cambridge University Press.
- IMOAGENE S.O. 1974, *Some sociological aspects of modern migrations in Western Africa* , IN: AMIN S. (Ed) Op.Cit.
- INSTITUTO MAYOR CAMPESINO -INCA- 1987, *Pasado y presente de las empresas comunitarias del Valle del Cauca* , INCA, Buga Valle, Colombia.
- INSTITUT INTERNATIONAL DES CIVILISATIONS DIFFERENTES 1971, *Les agglomérations urbaines dans les pays du Tiers Monde. Leur rôle politique, social et économique* , Editions de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles.
- INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT 1972, *Urbanisation sector* , working paper, Washington.
- INTERNATIONAL LABOUR OFFICE 1972, *Employment income and equality: a strategy for increasing production in Kenya* , ILO, Geneva.
- INTERNATIONAL LABOUR OFFICE 1982, *Basic needs in danger, a basic needs oriented development strategy for Tanzania* , Jobs and Skills Programme for Africa, Addis Ababa.
- INTERNATIONAL LABOUR OFFICE 1985, *Informal sector in Africa* , Jobs and skills programme for Africa, Addis Ababa.
- INTERNATIONAL LABOUR OFFICE 1986, *Women's employment patterns discrimination and promotion of equality in Africa. The case of Kenya* , ILO, Geneva.
- INTERNATIONAL LABOUR OFFICE 1991, *African employment report 1990* , Jaspa, Addis Ababa.
- ISHUMI A.G.M. 1984, *The urban jobless in Easter Africa. A study of the unemployed population in the growing urban centres with special reference to Tanzania* , Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

- JACKSON R.H. and ROSBERG C.G. 1982, *Personal rule in Black Africa. Prince, autocratt, prophet, tyrant* , University of California Press, Los Angeles.
- JACOBSON D. 1973, *Itinerant townsmen: friendship and social order in urban Uganda* , Cummings Publishings Co., Menlo Park, California.
- JANEWAY E. 1971, *Man's world, woman's place: a study in social mythology* , William Morrow & Co., New York.
- JESSOP B. 1977, *Recent theories of the capitalist State* , Cambridge Journal of Economics 1, 4.
- JOHNSON V.O.T. 1976, *Problem of the environment and environmental education in Africa*, African Regional Seminar on Environmental Education, Unesco, Brazzaville.
- JUPPENLATZ M. 1970, *Cities transformation. The urban squatter problem of the developing world* , University of Queensland Press.
- KAFANDARIS S. 1980, *Unanimous theories and consensus strategies. An assemblage of United Nations views on housing question* , Habitat International 4, 3.
- KASFIR N. (ed), 1984, *State and class in Africa* , Frank Cass, London.
- KELLEY A. et Al. 1972, *Dualist economic development, theory and history* , University of Chicago Press.
- KELLEY A. 1988, *Economic consequences of population change in the Third World* , Journal of Economic Literature Vol.XXVI.
- KENNETH K. 1987, *Training for the urban informal sector in developing countries: policy issues for practittoners* , Centre of African Studies, Edinburgh University.
- KENT G. 1981, *Community-based development planning* , Third World Planning Review 3, 3, 313-326.
- KING K. 1987, *An evaluation of research and policies on informal sector employment in developing countries* , Centre of African Studies, Edinburgh University.
- KINYANJUI K. 1985, *Non-government organisations (NGOs): contributions to development* , Occassional Paper n°50, Institute for Development Studies, University of Nairobi, Nairobi.

- KI-ZERBO 1978, *Histoire de l'Afrique d'hier à demain* , Hatier, Paris.
- KITAY M.G. 1985, *Land acquisition in developing countries: policies and procedures of the public sector* , Gunn and Hain, Boston.
- KORTEN D. 1987, *Third generation NGO strategies* , NGO Management News Letter, Geneva.
- KRAMER R.M. 1969, *Participation of the poor: comparative community studies in the war on poverty* , Englewood Cliffs, New Jersey Prentice Hall.
- KUPER L. and SMITH M.G. (Eds), 1969, *Pluralism in Africa* , University of California Press, Berkeley.
- LAPIERRE J.-W. 1968, *La violence dans les conflits sociaux* , IN: *La violence dans le monde actuel* , Desclée de Brouwer, Paris.
- LAQUIAN A.A. 1980, *People on the move* , Populi Vol.7, n°3.
- LAQUIAN A.A. 1983, *Basic housing: policies for urban sites, services and shelter in developing countries* , IDRC, Ottawa.
- LE COURRIER 1991, Dossier Sida , n°126, mars-avril.
- LE ROY E. et VON TROTHA Tr. (dirs), *La violence et l'Etat. Formes et évolution d'un monopole* , L'Harmattan, Paris.
- LEEDS A. 1981, *Lower-income, urban settlements types: processes, structures, policies* , IN: *The residential circumstances of the urban poor in developing countries* , United Nations Centre for Human Settlements, Habitat.
- LELART M. 1984, *L'épargne informelle en Afrique* , Revue d'Etudes Coopératives n°14, Paris.
- LESLIE J.A. 1963, *A survey of Dar es Salaam* , Oxford University Press, London.
- LEWIN A.C. 1981, *Housing co-operatives in developing countries. A manual for self-help in low cost housing schemes* , John Wiley & Sons.
- LEWIS J.W. 1959, *Mexican case studies in the culture of poverty* , Basic Books.
- LEYS C. 1975, *Underdevelopment in Kenya. The political economy of Neo-colonialism 1964-1971* , Heinemann, Londres.

- LEYS C. 1976, *Underdevelopment in Kenya* , Heinemann, London.
- LHOTE H. 1958, *L'extraordinaire aventure des Peuls* , Présence Africaine, Paris.
- LINNEMANN H. 1988, *Population growth and food* , IN: LEE R.D. et Al. (Eds), *Population, food and rural development* , Clarendon Press, Oxford.
- LIPTON M. 1977, *Why poor people stay poor: urban bias in world development* , Harvard University Press, Cambridge.
- LIPTON M. 1980, *Migration from rural areas of poor countries: the impact on rural productivity and income distribution* , World Development Vol.8, n°1.
- LITTLE K. 1965, *West African urbanization: a study of voluntary associations in social change* , Cambridge University Press.
- LITTLE K. 1973, *African women in towns: an aspect of Africa's social revolution* , Cambridge University Press, Cambridge.
- LITTLE K. 1974, *Urbanization as a social process. An essay on movement and change in contemporary Africa* , Routledge and Kegan Paul, London.
- LLOYD P.C. 1960, *Sacred kingship and government among the Yorouba* , Africa XXX, 221-37.
- LLOYD P.C. 1966, *The new elites of Tropical Africa* , Oxford University Press for the International African Institute, London.
- LLOYD P.C. 1967, *Africa social change* , Harmondsworth, Penguin.
- LLOYD P.C. 1974, *Power and independence: Urban africans' perceptions of social inequality* , Routledge and Kegan Paul, London.
- LOFCHIE M.F. (ed), 1971, *The state of the nations: constraints on development in independent Africa* , University of California Press, Los Angeles.
- LOFCHIE M.F. 1986, *Africa's agricultural crisis: an overview* , IN: COMMINS S.K. et Al. Op.Cit.
- LOFCHIE M.F. 1989, *The policy factor. Africultural performance in Kenya and Tanzania* , Lynne Rienner Publishers, Inc. Boulder Colorado.

- LOGAN M.I. 1972, *The spatial system and planning strategies in developing countries* , Geographical Review, 62, 229-244.
- LOMBARD J.A. 1967, *Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire* , PUF, Paris.
- LONSDALE J. and BERMAN J. 1980, *Crisis of accumulation, coercion and the colonial State: the development of labor control system in Kenya, 1919-1929* , CJAS, 14, 1, 55-81.
- LONSDALE J. 1981, *States and social processes in Africa: a historiographical survey* , African Studies Review, XXIV, 2-3, juin-sept.
- LORIMER F. and KARP M. (eds), 1960, *Population in Africa* , Boston University Press, Brookline, Mass.
- LOVET M. 1989, *Gender relations, class formation, and the colonial State in Africa* , IN: PARPART J.L. and STAUDT K. (eds), *Women and the State in Africa* , Lynne Rienner Publishers, Boulder, London.
- LOW D.A. and SMITH A. (eds), 1976, *History of East Africa* , Clarendon Press, Oxford.
- MAASDORP G. 1977, *Alternatives to the bulldozer. An economic approach to squatter housing, with lessons for South Africa* , Department of Economics, University of Natal.
- MABOGUNJE A. 1968, *Urbanisation in Nigeria* , Africana Publishing, New York.
- MABOGUNJE A. et Al. 1978, *Shelter programmes in the developing countries: the influence of standards and culture* , Wiley, Chichester.
- MACGILL S. 1986, *Questions environnementales et la géographie humaine* , Revue Internationale en Sciences Sociales n° 109.
- MACNULTY M.L. and HORTON F.E. 1976, *West African urbanization: patterns of convergence or divergence?* , Technical report n°44, Institute of Urban and Regional Research, Iowa City.
- MACHARIA K. 1988, *Social networks: ethnicity and the informal sector in Nairobi* , Institute for Development Studies, Working paper N°463, University of Nairobi, Nairobi.
- MALDONADO C. et Al. 1987, *Petits producteurs urbains d'Afrique francophone. Analyse et politiques d'appui* , BIT, Genève.

- MANGIN W. 1967, *Squatter settlements* , Scientific American, Vol.217, N°4, octobre.
- MANN K. and ROBERTS R. (eds), 1991, *Law in colonial Africa* , Heinemann Educational Books, Portsmouth, N.H.
- MARENIN O. 1980, *A review of the politics of Africa: dependence and development* , Journal of Modern African Studies 18, n°4.
- MARGUERAT Y. 1978, *L'évolution des réseaux urbains en Afrique noire* , Orstom, Paris.
- MARRIS P. 1961, *Family and social change in an african city* , Routledge and Kegan Paul, London.
- MARRIS P. 1962, *Family and social change in an african city. A study of rehousing in Lagos*, Northwestern University Press.
- MARKOVITZ I.L. (Ed), 1987, *Studies in power and class in Africa* , Oxford University Press.
- MARTIN D. 1985, *L'héritage de Kenyatta. La transition politique au Kenya. 1975-1982* , L'Harmattan, Paris.
- MATHIAS G. 1983, *Urbanisation et sous-développement: secteur informel et stratégies de survie* , Systèmes de l'Economie Politique n°25, sept-déc.
- MAUCLER Ch. and MONIOT H. 1987, *Les civilisations d'Afrique* , Casterman, Paris.
- MAUNY R.A. 1961, *Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen-Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie* , Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, 61, Dakar.
- MAXON R.M. 1986, *East Africa. An introductory history* , Heinemann Kenya, Nairobi.
- MAYO S.K. 1985, *How much will house holds spend for shelter?* , Urban Edge, 9, 10.
- MBEMBE A. 1985, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique Noire* , L'Harmattan, Paris.
- MBEMBE A. 1988, *Afriques indociles* , Karthala, Paris.
- MBEMBE A. 1990, *Pouvoir, violence et accumulation* , Politique Africaine 39, septembre.
- MBEMBE A. 1991, *Désordres, résistances et productivité* , Politique Africaine 42, juin, 2-8.

- MBEMBE A. 1992, *Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun* , IN: BAYART J.-F. et Al., *Le politique par le bas. Contributions à une problématique de la démocratie en Afrique noire* , Karthala, Paris.
- MBITHI Ph. and BARNES C. 1975, *Spontaneous settlement problem in Kenya* , East African Literature Bureau, Kampala, Nairobi. ✕
- MBITHI Ph. and RASMUSON R. 1977, *Self-reliance in Kenya: the case of Harambee* , Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.
- M'BOKOLO E. 1985, *L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité* , Editions du Seuil, Paris.
- McBETH J. 1981, *The bulldozer invasion* , Far Eastern Economic Review N°8, 26-28.
- McAUSLAN P. 1986, *Les mal logés du Tiers-Monde* , L'Harmattan / Earthscan, Villes et Entreprises, Paris.
- McCORMICK D. 1992, *Why small firms stay small. Risk and growth in Nairobi's small-scale manufacturing* , Working Paper N°483, Institute for Development Studies, University of Nairobi, Nairobi.
- McKEE D.L. and LEAHY W.H. 1970, *Intra-urban dualism in developing economies* , Land Economics Vol.XLVI, N°4, Novembre.
- MEDARD J.-F. 1976, *Le rapport de clientèle. Du phénomène social à l'analyse politique* , Revue Française de Science Politique, Vol.XXVI, 103-130.
- MEDARD J.-F. (dir), 1982, *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire* , Karthala, Paris.
- MEDARD J.-F. 1983, *La spécificité des pouvoirs africains* , Pouvoirs n°25, 5-22.
- MEDARD J.-F. 1990, *L'Etat patrimonialisé* , Politique Africaine 39, septembre, 25-36.
- MEDARD J.-F. 1991, *Autoritarismes et démocraties en Afrique noire* , Politique Africaine 43, octobre, 92-104.
- MEDARD J.-F. 1991, *L'Etat néo-patrimonial en Afrique noire* , et *Conclusions* , IN: MEDARD J.-F. (Dir), *Etats d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise* , Karthala, Paris.

- MEERMAN J. and HILL S. 1984, *Population growth and food supply in sub-saharan Africa*, IN: GHOSH P.K. (Ed), *Population, environnement and resources, and Third World development* , Greenwood Press, London.
- MELLOR J.W. 1978, *The food price policy and income distribution in low income countries*, Economic Development and Cultural Change Vol.27, N° 1, octobre.
- MELSON R; and WOLPE H. (Eds), 1971, *Modernization and the politics of communalism* , East Lansing: Michigan State University Press.
- MEMON P.A. 1982, *The growth of low-income settlements: planning response in the urban peri-urban zona of Nairobi* , Third World Planning Review 4. ↙
- MERERA GUDINA 1993, *Understanding the basic issues in the Ethiopian transition -from military autocracy to popular democracy?: The inter-linkages of peace, democratic governance and positive development* , Political Science and International Relations Department, Addis Ababa University, february.
- MICHAUD Y.-A. 1973, *La violence* , PUF, Paris.
- MICHAUD Y.-A. 1978, *Violence et politique* , Gallimard, Paris.
- MIGDAL J. 1988, *Strong societies and weak States* , Princenton University Press, Princenton.
- MINER H. (ed) 1978, *The city in modern Africa* , Praeger, New York.
- MITCHELL J.C. 1956, *Urbanization, detribalization and stabilization in southern Africa* , IN: *Social implications of industrialization and urbanization south of the Sahara* , Unesco, Paris.
- MITCHELL J.C. 1969, *Structural plurality, urbanization and labour circulation in Southern Rhodesia* , IN: JACKSON J.A. (ed), *Migration* , Cambridge University Press.
- MITTELIN P. 1985, *Petite production marchande et activités informelles en Afrique noire* , Cultures et Développement, Vol.XVII, 1, 3-27.
- MONTES L. et Al. 1988, *Ciudad Bolivar. La ciudad dentro de la ciudad* , Ciudad Bolivar, octobre, Bogota.
- MOORE S.F. 1986, *Social facts and fabrications: "customary" law on Kilimanjaro, 1880-1980* , Cambridge University Press, Cambridge.

- MOORE S.F. (ed), 1993, *Moralizing States and the ethnography of the present* , American Ethnological Society Monograph Series, n° 5, Arlington.
- MOORE S.F. 1994, *Anthropology and Africa. Changing perspectives on a changing scene* , The University Press of Virginia, Charlottesville and London.
- MORGAN L.H. 1963, *Ancient society* , Meridian Books, Cleveland and New York.
- MORGAN W.T.W. and SHAFFER M. 1966, *Population of Kenya* , O.U.P., Nairobi.
- MORLEY D. et Al. (Eds), 1980, *Making cities work. The dynamics of urban innovation* , Westview Press, Croom Helm.
- MORRISON M.K.C. and GUTKIND P.C.W. (eds), 1982, *Housing the urban poor in Africa*, Syracuse University Press.
- MORTIMORE M. 1982, *Framework for population mobility: the perception of opportunities in Nigeria* , IN: CLARKE J.I. and KOSINSKI L.A. (eds), Op.Cit.
- MORTON W.P. 1960, *The Yoruba Ogboni cult in Oyo* , Africa XXX, 362, 74.
- MORTON W.P. 1967, *The Yoruba kingdom of Oyo* , IN: FORDE D. and KABERRY P. (eds), *West african kingdoms in the nineteenth century* , London.
- MUCAI-KATTAMBO V. 1992, *Co-operatives, formation, management and settlements of disputes* , Oxford University Press, Nairobi.
- MUENCH L.H. 1972, *Town planning and the social system* , IN: KOLL M. (ed), *African urban development* , Freiburg, Bertelsmann Universitatsverlag.
- MUTIBWA P.M. 1977,
, East African Literature Bureau, Nairobi.
- MWANGI C. 1975, *A survey to determine the living conditions and sources of income of unmarried mothers in Mathare Valley* , Institute of Adult Studies, University of Nairobi.
- MWOROBHA E. 1978, *Peuples et rois de l'Afrique des Lacs* , Nouvelles Editions Africaines, Dakar.
- NANA-SINKAM S.C. 1989, *The fate of smallholders and other rural poor in Africa during the structural adjustment transition* , IN: LINEBERRY W.P. (ed), *Assessing participatory development. Rhetoric versus reality* , Westview Press, Boulder, San Francisco.

- NAWAWI M.A. 1984, *Political participation, basic services and the urban poor in developing countries* , IN: CHEEMA G.S. (ed), Op.Cit.
- NDULU B.J. 1986, *Governance and economic management* , IN: BERG R.J. and SEYMOUR WHITAKER J. (eds), Op.Cit.
- NELSON J.M. 1979, *Access to power: politics and the urban poor in developing nations* , Princeton University Press, Princeton.
- NELSON N. 1979, *How women and men get by: the sexual division of labour in the informal sector of Nairobi squatter settlements* , IN: BROMLEY R. and GERRY C (eds), *Casual work and poverty in Third world cities* , John Wiley, New York.
- NEWBURY C. 1961, *The western slave coast and its neighbours* , Longman, London.
- NIEBURG H.L. 1971, *Law and the social process* , IN: GREEN-BERG, et Al. (eds), *Black politics* , Sage Publications, California.
- NIGAM S.B.L. 1975, *Employment and income distribution approach in developing plans of african countries* , I.L.O., Addis Ababa.
- NIHAN G. 1980, *Le secteur non structuré. Signification, aire d'extension du concept et application expérimentale* , Tiers-Monde T.XXI, n°82, avril-juin.
- NILES E. et Al. 1986, *Private investment* , IN: BERG R.J. and SEYMOUR-WHITAKER J. (eds), *Strategies for african development* , University of California Press, Los Angeles.
- NJUGUNA NG'ETHE et Al. 1990, *Non-governmental organizations: local capacity building and community mobilization* , Institute for Development Studies, Working Paper N°469, University of Nairobi, Nairobi.
- NJUGUNA NG'ETHE and KANYINGA K. 1992, *The politics of development space: the State and NGOs in the delivery of basic services in Kenya* , Working Paper N°486, Institute for Development Studies, University of Nairobi, Nairobi.
- NORWOOD H.C. 1972, *Ndirandi - a squatter colony in Malawi* , Town Planning Review, Vol.43, N°2, april.
- O'BARR J. 1985, *Introduction* , IN: MUTHONI LIKIMANI, *Passbook number F47927. Women and Mau Mau in Kenya* , MacMillan Publichers Ltd. Nairobi.

- OBERAI A.S. 1986, *Land settlements policies and population redistribution in developing countries: performance, problems and prospects* , International Labour Review 125, 141-161.
- OBOLER R. 1985, *Women power and economic change: the Nandi of Kenya* , Stanford University Press, Stanford.
- OBUDHO R.A. and SALAH EL-SHAKHS (eds) 1979, *Development of urban systems in Africa* , Praeger Publishers.
- OBUDHO R.A. and MBLANGA C.C. 1988, *Slum and squatter settlements in sub-saharan Africa. Toward a planning strategy* , Praeger, New York.
- O'CONNOR A.M. 1978, *The geographie of tropical african development. A study of spatial patterns of economic change since independence* , Pergamon Press, Oxford.
- O'CONNOR A.M. 1983, *The african city* , Hutchinson & Co. Ltd. London.
- OGOT B.A.(ed), 1976, *History and social change in East Africa* , East African Literature Bureau, Nairobi.
- OGRIZER D. 1952, *L'Afrique noire, Ethiopie, Madagascar* , Gaston Mailliet et Cie. Saint-Ouen, Seine.
- OGUTU M.A. 1985, *The changing role of women in the commercial history of Busia District in Kenya, 1900-1983* , Journal of Eastern African Research and Development, Vol.15, 74-90.
- O'KEEFE P. 1984, *Women, food and the flight to the cities* , Earthscan feature, London.
- OMINDE S.H. and EJIUGU C.N. (eds), 1972, *Population growth and economic development in Africa* , Heinemann, London.
- ONGILE G. 1992, *The effects of structural adjustment policies on women's access to employment opportunities* , Working Paper N°488, Institute for Development Studies, University of Nairobi.
- ONIBOKUN A. 1980, *Searching for urban policies: examples from Nigeria* , IN: MORLEY D. et Al. (eds), *Making cities work. The dynamics of urban innovation* , Westview Press, Croom Helm.
- ONIBOKUN A. 1989, *Urban growth and management in Nigeria* , IN: STREN R. and WHITE (eds), *African cities in crisis: managing urban growth* , Westview Press, London.

- ONIMODE B. 1988, *A political economy of the african crisis* , Institute for African Alternatives, Zed Books Ltd. London and New Jersey.
- ORAM N.D. 1964, *Aspects of town growth in underdeveloped countries* , Australian Planning Institute Journal, 2.
- ORAM N.D. 1971, *The development of Port Moresby, New Guinea. What and whose are the problem* , Ekistics N°118, july.
- OVERSEAS DEVELOPMENT INSTITUTE 1985, *Compact for african development strategies* , Council on foreign relations, New York and Washnigton.
- OYUGI W.O. and GITONGA A. (eds), 1987, *Democratic theory and practice in Africa* , Heinemann, Kenya.
- PADEN J.N. 1982, *Housing the urban poor: design and public policy issues in West Africa* , IN: MORRISON M.K.C. and GUTKIND P.C.W. (eds), Op.Cit.
- PAGE W.G. and STEEL W.F. 1984, *Small entreprise development: economic issues from african experience* , The World Bank, Washington.
- PAGE W.G. 1988, *Environmental issues in spontaneous settlements* , IN: PATTON C.V. (Ed), *Spontaneous shelter. International perspectives and prospects* , Temple University Press, Philadelphia.
- PARKIN D. and NYAMWAYA D. (eds), 1987, *Transformation of african marriage* , Manchester University Press for the International African Institute, Manchester.
- PARKIN F. 1972, *Class inequality and political order* , Paladin, London.
- PARPART J.L. 1985, *Working class wives and collective labor action on the northern Rhodesian Copperbelt, 1926-1964* , Working Paper N°98, African Studies Center, Boston University, Boston.
- PARPART J.L. 1986, *Class and gender on the Copperbelt: women in northern Rhodesian Copper mining communities* , IN: ROBERTSON C. and BEGER J. (eds), *Women and class in Africa* , Africana, New York.
- PARRA E. et Al. 1977, *Empresas comunitarias urbanas* , CINEP, Bogota.

- PASTEUR D. 1979, *The management of squatter upgrading. A case study of organisation, procedures and participation* , Saxon House, England.
- PATHE D. 1967, *Pouvoir politique traditionnel en Afrique Occidentale* , Présence Africaine, Paris.
- PEARSE A. and STIEFELD M. 1980, *Debater's comments on inquiry in participation: a research approach* , Occasional paper, United Nations Research Institute for Social Development, Geneva.
- PEARCE D. 1988, *The sustainable use of natural resources in developing countries* , IN: TURNER R.K. (Ed), *Sustainable environmental management. Principes and practice* , Belhaven Press.
- PEIL M. 1976, *African squatter settlements: a comparative study* , Urban Studies 13, 155-66. ✓
- PEIL M. 1981, *Cities and suburbs: urban life in West Africa* , Africana Publishing Company, New York.
- PEIL M. 1984, *African urbanization in comparative perspective* , University of Birmingham.
- PEIL M. 1988, *Exploitation on support services: urban house ownership* , IN: OBUDHO R.A. and MBLANGA C.C. (eds), Op.Cit.
- PERLMAN J.E. 1981, *Strategies for squatter settlements: the state of the arts as of 1977* , IN: *The residential circumstances of the urban poor in developing countries* , United Nations, Habitat.
- PERROUX F. 1964, *L'économie au XXe siècle* , PUF, Paris.
- PLAN D'ACTION LAGOS 1980, *Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement* , Deuxième session extraordinaire, Lagos, Nigeria.
- PNUD 1991, *Rapport mondial sur le développement humain 1991* , Economica, Paris.
- PNUD 1993, *Rapport mondial sur le développement humain 1993* , Economica, Paris.
- POINSOT J. et Al. 1989, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960* , La Documentation Française.
- PONS V. 1969, *Stanleyville* , Oxford University Press for the International African Institute, London.

- PONSI F. 1979, *Available demographic data and the level and patterns of population concentration and migration in Ethiopia: an assessment* , Ethiopian Journal of Development Research Vol.3, n°1.
- PRADERVAND P. 1989, *Listening to Africa. Developing Africa from the grassroots* , Praeger, New York.
- PRATT B. and BOYDEN J. 1985, *The field director's handbook* , Oxford University Press.
- PRESIDENCIA DE LA REPUBLICA 1987, *Plan de lucha contra la pobreza absoluta y para la generacion de empleo. Programa de asentamientos humanos* , Vol.1: La politica ; Vol.2: Apoyo al desarrollo municipal , Presidencia de Colombia / CONPES, Bogota.
- PROST M.A. 1965, *La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités économiques et de services* , Gauthier Villars, Paris.
- PRUNIER G. 1991, *Violence et pouvoir en Afrique* , Politique Africaine 42, juin, 9-14.
- QUINN N. 1977, *Anthropological studies of women's status* , Annual Review of Anthropology 6, 181-225.
- RALSTON L. et Al. 1981, *Voluntary efforts in decentralized management* , Institute of International Studies, University of California, Berkeley.
- RAMIREZ-SOTO J. et Al. 1981, *La vivienda popular hoy en Colombia* , Foro Nacional por Colombia, CINEP, Bogota.
- RAZETO L. et Al. *Las organizaciones economicas populares* , Programa de Economia del Trabajo, Santiago, Chile.
- REITSMA H.A. and KLEINPENNING J.M.G. 1985, *The Third World in perspective* , Rowman & Allanheld, Netherlands.
- REMPEL H. 1981, *Rural-urban migration and urban unemployment in Kenya* , International Institute for applied systems analysis, Research report 81-24, Austria.
- RENAUD B. 1989, *The housing finance agenda in developing countries* , IN: MAY R. (ed), *The urbanization revolution. Planning a new agenda for human settlements* , Plenum Press, New York.
- RENAULT F. et DAGET S. 1985, *Les traites négrières en Afrique* , Karthala, Paris.

- REPUBLIC OF KENYA 1988, *1986 urban labor force survey*, Cité par ONGILE G. 1992, Op.Cit.
- REPUBLIC OF KENYA 1989, *Economic survey 1989* , Government Printer, Nairobi.
- REPUBLIC OF KENYA, *Development Plans : 1966-1970 (1966), 1970-1974 (1970), 1974-1978 (1974), 1979-1983 (1979), 1984-1989 (1984), 1989-1993 (1989)*, Government Printer, Nairobi.
- REPUBLIC OF KENYA 1994, *Kenya population census 1989*, Vol.1, Central Bureau of Statistics, Government Printer 1994, Nairobi.
- REPUBLIC OF ETHIOPIA 1991, *The 1984 population and housing census of Ethiopia* , Analytical report at national level, december 1991, Addis Ababa.
- REVUE AFRIQUE AGRICULTURE 1984, *Le point sur l'expérience des stratégies alimentaires* , n°110, octobre, 43-47.
- REVUE CONNECTION 1976, 1ère année, n°2, avril, UNESCO-PNUE.
- REY P.-Ph. 1973, *Les alliances des classes* , Maspero, Paris.
- RICHARD P. (Ed), 1976, *African environment special report* , Special report I: *African Environment: problems and perspectives*, I.A.I. London.
- RICHARDSON H.W. 1984, *The role of the urban informal sector: an overview* , Regional Development Dialogue Vol.5, n°2, UNCRD, Nagoya, Japan.
- RIDELL J.B. 1970, *The spatial dynamics of modernization in Sierra Leone* , Evanston, III, Northwestern University Press.
- RIDELL J.B. and HARVEY M.E. 1972, *The urban system in the migration process: an evaluation of stepwise migration in Sierra Leone* , Economic Geography 48.
- RIGGS F. 1963, *Bureaucrats and political development: a paradoxical view* , IN: LaPALOMBARA J. (ed), *Bureaucracy and political development* , Princenton University Press, N.J.
- RILEY B. W. and BROKENSHA D. 1988, *The Mbeere of Kenya* , University Press of America for the Institute for Development Anthropology, Lanham, Md., London.

- ROBERTSON A.F. 1987, *The dynamics of productive relationships: African share contracts in comparative perspective* , Cambridge University Press, Cambridge.
- RODELL M.J. 1983, *Sites and services and low-income housing* , IN: SKINNER R.J. and RODELL M.J. (eds), *People, poverty and shelter. problems of self-help housing in the Third World* , Methuen, London and New York.
- RODNEY W. 1972, *How Europe underdeveloped Africa* , Tanzania Publishing House, Dar es Salaam.
- RODWIN L. (ed), 1987, *Shelter, settlement and development* , Allen & Urwin, Boston.
- ROJAS HURTADO F. et Al. 1979, *El sector informal en Colombia* , Trabajo resultado de la consultoria realizada por investigadores del CINEP al proyecto "PMUR" -Sena-Holanda-, Bogota.
- RONDINELLI D.A. and CHEEMA G.S. 1983, *Implementing decentralization policies* , IN: CHEEMA G.S. and RONDINELLI D.A. (eds), *Decentralization and development. Policy implementation in developing countries* , Sage Publications, Beverly Hills.
- RONDINELLI D.A. and SHABBIR Ch. (eds), 1987, *Urban services in developing countries: public and private roles in urban development* , MacMillan, London.
- RONDINELLI D.A. 1989, *Policy options for urban housing in developing countries* , IN: MAY R. (ed), *The urbanization revolution. Planning a new agenda for human settlements* , Plenum Press, New York.
- RORTY R. 1986, *The contingency of language* , London Review of Books 17, april, 3-6.
- ROSS M.H. 1973, *The political integration of urban squatters* , African Urban Studies, Northwestern University Press.
- RÜDIGER S. 1984, *Contrôle social et sanctions chez les Lyéla du Burkina Faso* , Revue Droit et Cultures, Vol.8, 87-103, Paris.
- SCHWERDTFEGER F.W. 1982, *Traditional housing in African cities* , Wiley, New York.
- ROUYEYRAN J.C. 1975, *Le rejet de l'innovation* , Actuel Développement, juillet-août, CERES.
- SABATIER R. 1988, *Blaming others* , John Tinker Ed., Panos Institute, USA.

- SACHS I. 1984, *Developing in harmony with nature: consumption patterns, time and spaces uses, resource profiles and technological choisis* , IN: GLAESER B. (Ed), *Ecodevelopment. Concepts, projects, strategies* , Pergamon Press, New York.
- SADA P.O. 1969, *Differential population distribution and growth in metropolitan Lagos* , Journal of Business and Social Studies, University of Lagos.
- SAI F.T. 1986, *Population and health: Africa's most basic resource and development problem*, IN: BERG R. and SEYMOUR-WHITAKER J. (Eds), *Strategies for african development* , University of California Press, Los Angeles.
- SALOLE G.M. 1988, *Not seeing the wood for the trees: searching for indigenous non-governmental organisations in the forest of voluntary self-help associations* , Paper prepared for the Conference on the role of indigenous NGOs in Africa, recovery and development, january, Khartoum, Sudan.
- SANJEK R. and COLEN S. (ed), 1990, *At work in homes: household workers in world perspective* , American Ethnological Society Monograph Series, n°3, Washington D.C., American Anthropological Association.
- SKINNER E.P. 1985, *Labor migration and national development in Africa* , IN: LINDSAY B. (ed), *African migration and national development* , The Pennsylvania State University Press.
- SALAU A.T. 1979, *The urban process in Africa* , African Urban Studies, 4.
- SALMON P. et Al. 1976, *L'Afrique noire. Histoire et culture* , Meddens, Bruxelles.
- SAMSON B. 1974, *Traditional Economic Systems* , IN: HAMMOND-TOOKE W.D. (ed), *The Bantu-speaking people of Southern Africa* , London.
- SANDBROOK R. 1972, *Patrons, clients and factions: new dimensions of conflict analysis in Africa* , Canadian Journal of Political Science Vol.V, N°1, march.
- SANDBROOK R. and COHEN R. (Eds), 1975, *The development of an african working class. Studies in class formation and action* , University of Toronto Press, Toronto.
- SANDBROOK R. 1982, *The politics of basic needs. Urban aspects of assaulting poverty in Africa* , Heinemann, London.

- SANDBROOK R. 1985, *The politics of Africa's economic stagnation* , Cambridge University Press.
- SANSOM B. 1974, *Traditional economic systems* , IN: HAMMOND-TOOKE W.D. (ed), *The Bantu-speaking people of southern Africa* , Longman, London.
- SANTANA P. 1983, *Desarrollo regional y paros civicos en Colombia* , Controversia 107-108, CINEP, Bogota.
- SANTOS M. 1979, *The shared space. The two circuits of the urban economy in underdevelopment countries* , Methuen, London.
- SANTOS M. 1982, *A urbanizacao desigual. A especificidade do fenomeno urbano em pais subdesenvolvidos* , Petropolis Editora Vozes Ltda. Brasil.
- SAUNDERS P. 1986, *Social theory and the urban question* , Anchor Brendon Ltd. London.
- SCHATZBERG M.G. 1988, *The dialectics of oppression in Zaire* , Indiana University Press, Bloomington
- SCHNEIER G. 1990, *L'Amérique Latine: une histoire de villes* , Revue Internationale des Sciences Sociales, 377-393, août.
- SELIGMAN C.G. 1935, *Les races d'Afrique* , Payot, Paris.
- SETHURAMAN S.V. 1977, *The urban informal sector in Africa* , International Labour Review Vol.116, n°3.
- SETHURAMAN S.V. 1981, *The urban informal sector in developing countries: employment, poverty and environment* , ILO, Geneva.
- SHEFFIELD J.R. 1979, *Basic education for the rural poor: The Tanzanian case* , The Journal of Developing Areas 14, october.
- SHIVJI J. 1975, *Class struggle in Tanzania* , Publishing House, Dar es Salaam.
- SKINNER R.J. 1983, *Community participation: its scope and organisation* , IN: SKINNER R.J. and RODELL M.J. (eds), Op.Cit.
- SKINNER R.J. and RODELL M.J. (eds), 1983, *People, poverty and shelter. Problems of self-help housing in the Third World* , Methuen, London.

- SKLAR R. 1963, *Nigerian political parties: power in an emergent african nation* , Princenton University Press.
- SKLAR R. 1979, *The nature of class domination in Africa* , Journal of Modern African Studies, Vol.17, 4, 531-552.
- SKLAR R. 1982, *Democracy in Africa* , University of California Press, Los Angeles.
- SKLAR R. 1987, *Developmental democracy* , Comparative Studies in Society and History, an International Quarterly, Vol.29, n°4, october, 686-714.
- SKLAR R. 1988, *Beyond capitalism and socialism in Africa* , The Journal of Modern African Studies, 26, 1-21.
- SLATER D. 1975, *Underdevelopment and spatial inequality* , Progress in Planning, Vol.4, 97-167.
- SMITH M.E. and SUNY-OSWEGO 1988, *Overview: the informal economy and the State* , IN: CLARK G. (ed), *Traders versus the State. Anthropological approaches to unofficial economies* , Westview Press, Boulder & Colorado.
- SMYTHE H.H. and MABEL M. 1960, *The new nigerian elite* , Stanford University Press.
- SMOCK D.R. 1969, *Conflict and control in an African trade union* , Hoover Institution Press, Stanford, California.
- SMYTHE H.H. and MABEL M. 1960, *The new nigerian elite* , Stanford University Press.
- SOJA E.S. 1968, *The geography of modernization in Kenya* , Syracuse University Press, New York.
- SOJA E.S. 1972, *African geographical studies and comparative regional development* , School of Architecture and Urban Planning, University of California, Los Angeles.
- SOJA E.S. and TOBIN R. 1974, *The geography of modernization: paths, patterns and processes of spatial change in developing countries* , IN: BRUNNER R. and BREWER G. (Eds), *A policy approach to the study of political development and change* , Free Press, New York.
- SOJA E.S. 1976, *Spatial inequality in Africa* , Architecture and Urban Planning Library, University of California, Los Angeles.

- SOJA E.W. and WEAVER C.E. 1976, *Urbanization and underdevelopment in East Africa* , IN: BERRY B.J.L. (ed), *Urbanization and counter-urbanization* , Sage Publications, Beverly Hills.
- SOLOW A. 1967, *Housing in Latin America* , Town Planning Review VoL.38, N°2, july.
- SOLZBACHER R.M. 1970, *East Africa's slum problem: a question of definition* , IN: GUGLER J. (Ed), *Urban growth in sub-sahara Africa* , Nkanga Editions, Kampala.
- SOUTHALL A. 1961, *Social change in modern Africa* , Oxford University Press for the International African Institute, London.
- SOUTHALL A. (ed), 1973, *Urban anthropology: cross-cultural studies in urbanization* , Oxford University Press, London.
- SOUTHALL A. 1988, *The segmentary State in Africa and Asia* , Comparative Studies in Society and History, 30, 52-88.
- SPERBER D. 1974, *Rethinking Symbolism* , Cambridge University Press, Cambridge.
- STANDING G. 1981, *Migration and modes of exploitation: social origins of immobility and mobility* , Journal of Peasant Studies Vol.8, n°2.
- STEPHEN K. et Al. (Eds), 1986, *Africa's agrarian crisis. The roots of famine* , Lynne Rienner Publishers, Inc. Boulder, Colorado.
- STEWART F. 1985, *Basic needs in developing countries* , The John Hopkins University Press, Baltimore, Maryland.
- STICHTER S. 1982, *Migrant labour in Kenya: capitalism and african response, 1895-1975* , Longman, London.
- STOHR W. and TODTLING F., 1979, *Spatial equity: some antitheses to current regional development doctrine* , IN: FOLMER H. and OOSTERHAVEN J. (Eds), *Spatial inequalities and regional development* , Martinus Nijhoff, Boston.
- STREETEN P. 1978, *Basic needs: some issues* , World development n°3, 411-421.
- STREN R. 1975, *Urban inequality and housing policy in Tanzania: the problem of squatting* , Institute of International Studies, Research Series N°24, University of California, Berkeley.

- STREN R. 1978, *Housing the urban poor in Africa: policy, politics and bureaucracy in Mombasa* , Institute of International Studies, University of California, Berkeley. ✂
- STREN R. 1980, *Innovation and inequality: Kenya and Tanzania* , IN: MORLEY D. et Al. (Eds), *Making cities work. The dynamics of urban innovation* , Westview Press, Croom Helm. ✂
- STREN R. 1980, *The politics of urban innovation in the Third World* , IN: MORLEY D. et Al. (Eds), Op.Cit.
- STREN R. 1982, *Underdevelopment, urban squatting and the state bureaucracy: a case study of Tanzania* , Canadian Journal of African Studies, 16.
- STREN R. 1984, *Urban policy* , IN: BARKAN J.D. (Ed), *Politics and public policy in Kenya and Tanzania* , Praeger, New York. ✂
- STREN R. and WHITE R.R. 1989, *African cities. Managing rapid urban growth* , IN: STREN R. and WHITE R.R. (Eds), *African modernization and development series* , Westview Press, San Francisco.
- SUDRIE O. 1985, *Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique subsaharienne: une relation controversée* , Tiers-Monde T.XXVI, n°104, octobre-décembre.
- TARDITS C. 1980, *Le Royaume Bamoum* , Eds. de la Sorbonne, Paris.
- TERRAY E. (dir), 1987, *L'Etat contemporain en Afrique* , L'Harmattan, Paris.
- THOMAS B.P. 1985, *Politics, participation and poverty: development through self-help in Kenya* , Westview, Boulder.
- TILLY L. and SCOTT J. 1978, *Women, work and family* , Holt, Rinehart and Winston, New York.
- TIMBERLAKE LI. 1988, *African crisis. The causes, the cures of environmental bankruptcy* , Eastscan Publications Ltd. London.
- TODARO M. 1969, *A model of labor migration and underemployment in less developed countries* , American Economics Review, Vol.59, n°2.
- TODARO M. 1985, *Economic development in the Third World* , Longman, New York.
- TODD D.M. and SHAW Ch. 1980, *The informal sector in Zambia's employment crisis* , The Journal of Modern African Studies 18, n°3: 411-15.

- TORDOFF W. 1984, *Governments and politics in Africa* , Indiana University Press, Bloomington.
- TRAORE A. 1975, *Rapports agri-industrie et "socialisme Ujamaa" en Tanzanie* , Tiers-Monde T.XVI, N°64, oct-déc., 805-820.
- TUDEN A. and PLOTNICOV L. (eds), 1970, *Social stratification in Africa* , Free Press, Collier Macmillan, New York.
- TURNER J. 1968, *Uncontrolled urban settlements: problems and policies* , United Nations, New York.
- TURNER J. 1976, *Housing by people* , Marion Boyards, London.
- TURNER J.F.C. 1981, *A discussion paper on the question of government intervention in urban settlements types* , IN: *The residential circumstances of the urban poor in developing countries* , United Nations, Habitat.
- TURNER J. 1989, *Community building. When people take over* , IN: MAY R. (ed), Op.Cit.
- UCHENDO V.C. 1975, *Inter-rural migration and East African rural development* , IN: PARKIN D. (ed), *Town and country in Central and Eastern Africa* , Oxford University Press, London.
- UCHENDO V.C. 1979, *Dependency and the development process: an introduction* , Journal of Asian and African Studies 14, n°1 and 2.
- UDO R.K. (Ed), 1979, *Population education source book for sub-saharan Africa* , Heinemann, Nairobi.
- UNESCO 1979, *Histoire générale de l'Afrique* , Unesco, Paris.
- UNITED NATIONS 1960, *Report of the workshop on urbanization in Africa* , U.N. E/CN.14/170.
- UNITED NATIONS 1963, *Statistical yearbook 1962* , New York.
- UNITED NATIONS 1964, *Mission to Kenya on housing* , United Nations Department of Economic and Social Affairs, Nairobi.
- UNITED NATIONS 1967, *Social aspects of housing and urban development* , United Nations ST/SOA/70.

- UNITED NATIONS 1969, *Economic and social council* , Economic Commission for Africa , Addis Ababa.
- UNITED NATIONS 1974, *Urban-rural projections from 1950 to 2000* , UN, New York.
- UNITED NATIONS , ECA, 1975, *Demographic handbook for Africa* , UNECA, Addis Ababa.
- UNITED NATIONS 1976, *Report of habitat* , U.N. conference on human settlements, New York.
- UNITED NATIONS 1978, *Statistical yearbook 1977*, United Nations, New York.
- UNITED NATIONS 1980, *World population trends and policies* , 1979 monitoring report, Vol.II, Population policies, New York.
- UNITED NATIONS HABITAT 1986, *Global report on human settlements* , Oxford University Press for United Nations.
- UNITED NATIONS 1988, *Statistical yearbook 1985-1986* , UN, New York.
- UNITED NATIONS 1989, *Demographic yearbook 1987* , UN., New York.
- UYANGA J. 1982, *Towards a Nigerian national urban policy* , Ibadan University Press.
- VAN VELSEN J. 1975, *Urban squatters: problem or solution* , IN: PARKIN D. (Ed), *Town and country in central and eastern Africa* , Clarke, Doble & Brendon Ltd., Plymouth, London.
- VEECHIBALA D. 1984, *Informal sector in socialist economies: a re-examination of relationship of informal sector to development* , Regional Development Dialogue, Vol.5, N°2.
- VELASQUEZ C.F. 1986, *La participacion ciudadana en la planeacion urbana: trampa ideologica o posibilidad democratica?* , Boletin Socio-economico, ISSN 0120-5242, CIDSE, Universidad del Valle, Cali-Colombia.
- VENNETIER P. 1976, *Les villes d'Afrique Tropicale* , Masson, Paris.
- VERDIGLIONE A. 1978, *La violence* , Actes du Colloque de Milan 1977, Vol.I et II, Union Générale d'Editions.
- VERBA S. et Al. 1978, *Participation and political equality* , Cambridge University Press.
- VINCENT J. 1971, *African elite: the big men of a small town* , Columbia University Press, New York.

- WAHOME MUTAHI 1988, *Aids: virus linked with racism* , Development Horizons n°05, july, Nairobi.
- WAKELY P. et Al. *Urban housing strategies. Education and realization* , Pitman, London.
- WALLERSTEIN I. 1973, *Class and class conflict in contemporary Africa* , Canadian Journal of African Studies, VoL.VII, n°3.
- WALLERSTEIN I. 1974, *The modern world system* , Academic Press, New York & San Francisco.
- WALLMAN S. (ed), 1977, *Perceptions of development* , Cambridge University Press.
- WALTON Ch. 1984, *Les leçons à tirer de la situation de l'agriculture en Afrique de l'Est* , Finances et Développement, mars.
- WANENE W. 1992, *Ethiopia's top AIDS fighter* , African Technology Forum, Vol.5, n°2, may-june.
- WANJALA S. 1993, *Presidentialism, ethnicity and militarism as impediments to the re-emergence of democracy in Africa: some reflections on the Kenya experience* , A paper presented at the first regional Conference on Law politics and multiparty democracy in East Africa, Dar-es-Salaam, October 18th-21st.
- WARD P.M. (ed), 1982, *Self-help housing: a critique* , Mansell, London.
- WATERSTON A. 1965, *Development planning* , John Hopkins Press, Maryland.
- WEBER M. 1959, *Le savant et le politique* , Union Générale d'Editions, Paris.
- WEBER M. 1964, *Theory of social and economic organization* , Free Press, New York.
- WEBER M. 1971, *Economie et société* , Plon, Paris.
- WEBER M. 1982, *La ville* , Aubier Res, Cham Urbain, Paris.
- WEISNER T.S. 1972, *One family, two households: rural-urban ties in Kenya* , Harvard University Press.
- WESTERMANN D. 1937, *Noirs et blancs en Afrique* , Payot, Paris.
- WHITE A.T. 1982, *Why community participation: a discussion of the arguments* , Assignment Children 59/60, UNICEF, Geneva.

- WHITE L. 1983, *A colonial State and an african petty bourgeoisie: prostitution, property and class struggle in Nairobi, 1936-1940* , IN: COOPER F. (ed), *Struggle for the city: migrant labour, capital and the State in urban Africa* , Sage Publications, Beverly Hills, CA.
- WILKS I. 1971, *The Mossi and Akan states 1500-1800* , IN: AJAYI J.F.A. and M. CROWDER (eds), *History of West Africa* , Longman, London.
- WILKS I. 1975, *Asante in the nineteenth century: the structure and evolution of a political order* , Cambridge University Press.
- WILLIAMS O. 1992, *Aids: an african perspective* , CRC Press, Florida.
- WINBLAD U. 1972, *Evaluation of waste disposal systems for urban* , Consulting Group for Planning, Architecture and Building Ltd. Copenhagen.
- WINSOME J. 1987, *The world bank and structural transformation in developing countries* , Boulder, Lynne Reiner.
- WIPPER A. 1984, *Women's voluntary associations* , IN: HAY M.J. and STICHTER Sh. (eds), *African women South of the Sahara* , Longman, London and New York.
- WOOD A.P. 1982, *Spontaneous agricultural resettlement in Ethiopia 1950-74* , IN: CLARKE J.I. and KOSINSKI L.A. (eds), *Redistribution of population in Africa* , Heinemann, London.
- WOLPE H. 1974, *Urban politics in Nigeria; a study of Port Harcourt* , University of California Press, Berkeley.
- WORLD BANK 1972, *Urbanization sector* , working paper, Washington.
- WORLD BANK 1986, *World development report 1986*, Washington.
- WORLD BANK 1989, *Sub-saharan Africa. From crisis to sustainable growth. A long term perspective study* , World Bank, Washington.
- WRIGHT E.O. 1978, *Class, crisis and the state* , New Left Books, London.
- YAP L. 1977, *The attraction of the cities. A review of the migration literature* , journal of Development Studies, Vol.4, n°3.
- YAUKEY D. 1985, *Demography, the study of human population* , St. Martin's Press, New York.

- ZACHARIAH K.C. et Al. 1980, *Demographic aspects of migration in West Africa* , World Bank staff working paper Vol.1 and 2, Washington.
- ZAMUDIO L. y CLAVIJO H. 1978, *El barrio popular, marginados o ejército industrial de reserva?* , Controversia 113/114, CINEP, Bogota.
- ZELISNKY W. 1971, *The hypothesis of the mobility transition* , The Geographical Review 61, n°2.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	p.4
PARTIE I: CROISSANCE URBAINE ET CRISE URBAINE.....	16
Chapitre I: <u>De la croissance urbaine à l'explosion urbaine</u>	16
Section I: La ville précoloniale	16
1. Organisation économique-politique et développement des villes en Afrique pré-coloniale....	16
1.1. L'organisation économique et politique.....	17
1.2. Le développement des villes en Afrique ancienne.....	22
2. Examen des structures urbaines de Koumbi-Saleh, Djenné, Kano, Ifé et Bénin.....	25
2.1. Les structures urbaines	25
2.2. La ville comme centre de pouvoir et comme foyer intellectuel et culturel.....	27
2.3. La ville physique: les constructions.....	29
Section II: La ville coloniale	31
1. L'organisation des comptoirs et les premières villes d'origine européenne.....	31
1.1. Nécessité à laquelle ont répondu ces villes.....	34
1.2. Configuration et situation géographique des villes coloniales	35
1.3. Structure interne des nouvelles villes. Segmentation de l'espace urbain.....	36
2. La croissance urbaine pendant la colonisation	38
Section III: La ville post-coloniale	41
1. Les villes africaines à partir de 1960	41
2. La croissance urbaine durant la période 1960-1975.....	42

Chapitre II: <u>La mutation de la ville</u>	47
Section I: Les interprétations de la ville africaine	47
1. La croissance urbaine durant la période 1975-1990.....	47
1.1. Les déterminants de la croissance urbaine	50
1.1.1. La croissance naturelle.....	51
1.1.2. Les migrations et leurs causes.....	54
1.1.2.1. Les caractéristiques socio-économiques des migrants.....	55
1.1.2.2. Les principaux facteurs qui déterminent les migrations.....	56
1.1.3. Les migrations circulaires.....	62
1.1.4. Les migrations internationales.....	66
Section II: Un milieu urbain coupé de la campagne et exclu de la ville	69
Chapitre III. Crise urbaine, politique urbaine et enjeux fonciers	77
Section I: Les approches théoriques sur la crise urbaine	77
1. Les crises urbaines des années '60 aux années '75	77
2. Les crises urbaines des années '75 aux années '90	89
3. La politique urbaine.....	110
4. Les théories développementalistes, de la modernisation et de la dépendance.....	112
Section II: L'idéologie et les politiques urbaines	118
Section III: Politiques urbaines et enjeux fonciers. Le développement urbain à Nairobi ..	129
1. Les principales transformations socio-économiques et spatiales au Kenya depuis la période coloniale.....	138
2. Le gouvernement Kenyan et la définition des Plans de développement à partir des années '60.....	143
Chapitre IV: Exclusion et marginalisation spatiale des pauvres	150
1. La maîtrise socio-politique du territoire urbain par l'Etat kenyan	150

- 2. Le processus d'accumulation et la privatisation du sol urbain.....155
- 3. La consommation de l'espace urbain. Les modes d'occupation "illégal".....160

PARTIE II: POLITIQUES URBAINES ET PRATIQUES POPULAIRES.....167

Chapitre I: La participation populaire en ville.....168

- 1. Le travail communautaire et la participation des couches populaires à la gestion et à la solution des problèmes urbains.....168
- 2. Identification des différentes formes de travail et d'organisation communautaire.....179
- 3. Les perceptions à propos des implications sociales et politiques de la participation communautaire sur le développement économique et de l'Etat.....188
- 4. Approche comparative de la participation populaire en Afrique et en Amérique Latine.....193

Chapitre II: Modes de survie et modes populaires d'action politique210

Section I: La lutte pour la vie.....210

- 1. Le secteur informel.....210
 - 1.1. La vente de légumes. La vente de journaux. Les coiffeurs.....217
 - 1.2. La production du Chang'aa.....227
- 2. La survie des femmes.....248
 - 2.1. Contexte dans lequel les femmes devront faire face à leur survie et à celle de leur entourage.....249
 - 2.1.1. L'accès à la terre.....249
 - 2.1.2. L'accès à l'emploi.....254

Section II: Participation politique sans mobilisation politique.....260

- 1. Contexte dans lequel se situe la participation politique.....261

Chapitre III: Pratiques populaires et violence d'Etat.....268

Section I. La violence latente et les relations de pouvoir. Manipulation de l'ethnicité par L'Etat.....	268
1 . La création ou le renforcement des pratiques communautaires face à la violence d'Etat ...	282
2. La problématique de la participation populaire au devenir urbain.....	293
3. Rapports de force et clientélisme	304
Section II. <u>La violence ouverte comme recours de survie de l'Etat et des classes dominantes</u>	340
CONCLUSIONS.....	366
BIBLIOGRAPHIE	371
TABLE DES MATIERES.....	419
ANNEXES.....	424
- N°1: Enquêtes.....	424
- N°2: La segmentation de l'espace africain	433
A. L'Afrique aux VIIIe-XIVe siècles	433
B. L'Afrique aux XVIe-XVIIIe siècles	434
C. L'Afrique vers 1860	435
D. Le partage colonial	436
E. L'Afrique en 1914	437
F. L'Afrique en 1994	438
G. Carte du Kenya	439
- N°3: A. Evolution de l'espace à Nairobi	440
- Nairobi: 1904-1905	440
- Nairobi: 1927-1946	441
- Nairobi: 1948	442
- Nairobi: 1964	443
B. Nairobi: 1994	444
- N°4: Documents photographiques	447

A.	Mathare Valley	448
B.	Komarock Estate	458
C.	La survie économique à Mathare Valley	459
D.	La production du Chang'aa à Mathare Valley	461
E.	Le Muungano Women's Group	463
F.	L'incendie de Kawangware (27 août 1993)	465
- N°5:	Le District d'Aguablanca, Cali, Colombie	445
- N°6:	Lettre ordonnant de quitter un terrain occupé à Mathare Valley	446

ANNEXE N°1. ENQUETES.**SURVEY N°1.****GOVERNMENT DEPARTMENTS.**

1) Date and City:

2) Name of the department :

3) Their view of the urban crisis (housing conditions and urban development):

4) Percentage of the population living in:

- Shantytowns: _____

- Working class areas: _____

- Residential areas: _____

5) Anti-crisis strategy and methods used:

6) How much of the national budget is devoted to anti-crisis strategies?

7) Is there any external aid (contribution)?

8) Who are the principal beneficiaries of State programmes or related planning strategies (social categories)?

9) For the State, what motivates these strategies or programs?

10) Are the results satisfactory or not? why?

11) What does the government expect from the urban population as a result of these programs?

12) Would you consider the anti-crisis strategies in the city as priorities in public policies and in democratisation process?

13) What are the future projects?

14) Please, put your final comments below:

SURVEY N°2**LOCAL AND FOREIGN ORGANISATIONS.**

1) Date and city:

2) Name of the organisation:

3) Name of the interviewed:

4) Location of the organisation:

- Shantytown: _____

- Working class areas: ____

- Residential areas: _____

5) How long has the organisation been in existence?

6) How many registered members does it have?

7) What are the admission conditions?

8) What are your organisation's objectives?

- What are the immediate needs?

- What are the permanent needs?

9) How do you perceive the urban crisis?

10) What are the financial, material and human resources?

11) On what basis does it function?

- ethnic _____
- regional _____
- religious _____
- self-help _____
- professional _____
- others _____

12) Different types of external aid:

- government _____
- foreign _____
- NGO _____
- missions _____
- politicians _____
- business men _____

13) Do you have political influence? If yes, which type? How?

14) Would you consider the organisation's work as priority in democratisation process?

15) Please, put your final comments below:

SURVEY N°3**THE LOCAL POPULATION.**

1) Date and city:

2) Name of the area:

3) Head of the household:

(F) (M)

4) How long have you lived in the area?

5) Do you come from up-country or have you always lived in the city?

6) If you come from up-country, how long have you lived in the city?

7) How did you obtain your plot?

8) How did you manage to build?

- with what financial means?

- whit what human resources?

- whit what material resources?

9) What type of assistance did you receive? From whom?

10) How much did the construction of your house cost?

11) How many people live in your house?

12) Composition of the household (immediate family, relatives, friends):

13) how many children do you have?

14) What work do you do?

- salaried (employed): _____ Where? _____

- unemployed: _____

- pensioner: _____

- self employed (labourer / informal sector): _____

-businessman _____

- farmer _____

- others _____

15) What are the major problems encountered in the city?

16) In your opinion, who is responsible for these problems?

17) How do you think these problems should be solved and by whom?

18) What have you done and/or what do you intend to do to solve these problems?

19) What kind of organisation do you belong to? (Clubs, associations, organisations, etc.).

20) Does this participation signify political activity or rather self-help?

21) Why did you choose to live where you do and not elsewhere?

22) Have you tried to move to another area? Why?

23) Description of the house (essential amenities i.e. water, electricity, toilet, bathroom).

24) Please, put your final comments below:

SURVEY N°4.**WOMEN'S ORGANISATIONS.**

1) Date _____ City _____

2) Name of the interviewed:

3) What work do you do?

4) Why did you choose to belong to a women's organisation?

5) Name of the organisation:

6) How long has the organisation been in existence?

7) How many registered members does it have?

8) What are the admission conditions?

9) What are your organisation's objectives?

10) What are the resources? (financial, material, human).

11) What type of assistance the organisation receive? From whom?

12) Who are the principal beneficiaries of organisation programmes? (Social categories).

13) For the organisation, what motivates these strategies or programs?

14) Are the results satisfactory or not? Why?

15) What are the future projects?

16) What are the major problems encountered in the organisation?

17) What are the women's major problems?

18) In your opinion, who is responsible for these problems?

19) How do you think these problems should be solved and by whom?

20) What have you done and/or what do you intend to do to solve these problems?

21) Do you have political influence? If yes, which type? How?

22) Does this participation signify political activity or rather self-help?

23) Would you consider the organisation's work as priority in democratisation process? Why?

24) What is your opinion about:

- women's rights: _____

- women's suffrage: _____

- business woman organisations: _____

- women's movement: _____

- relationship with shantytowns women's organisations: _____

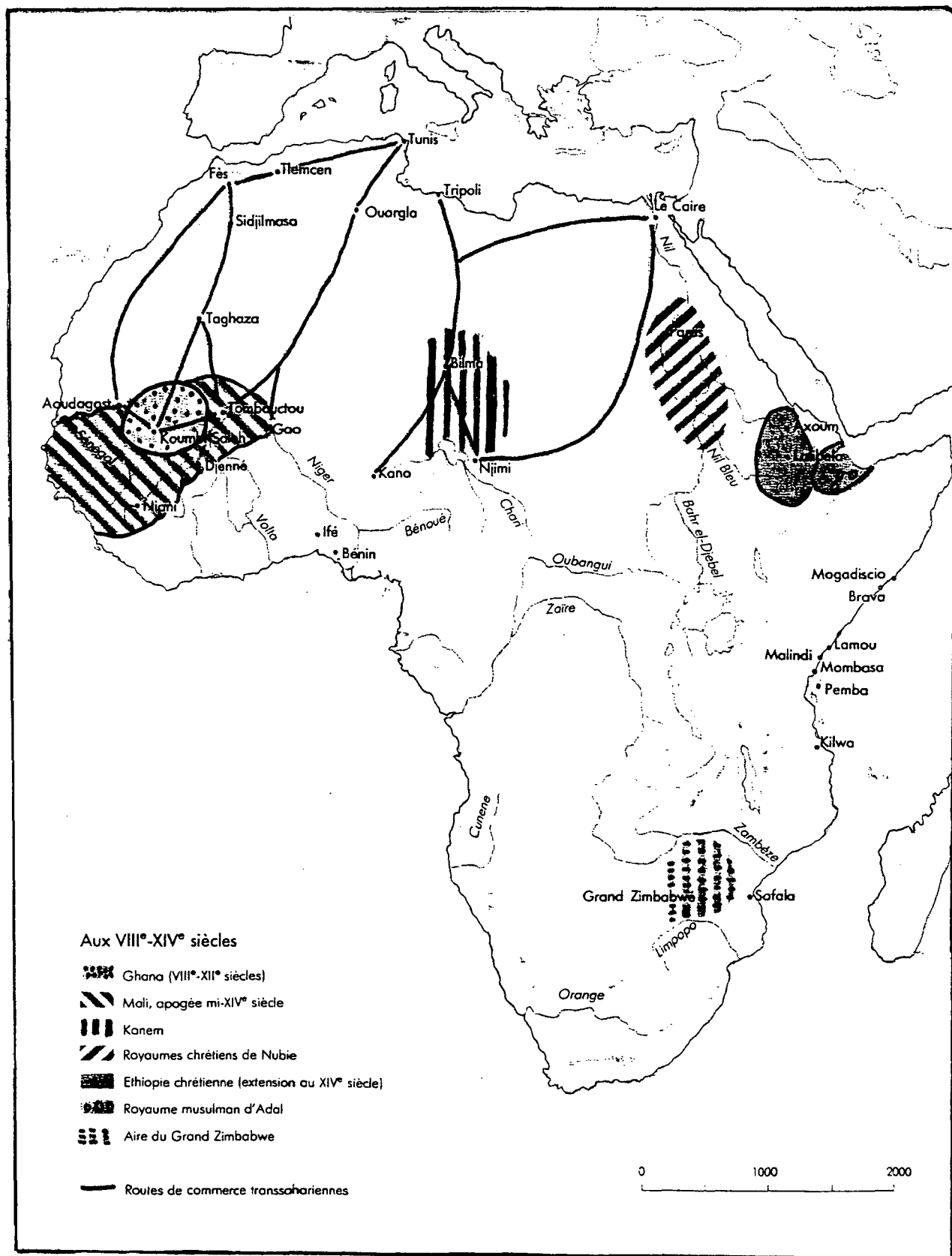
- relationship with international women's organisations: _____

- urban crisis: _____

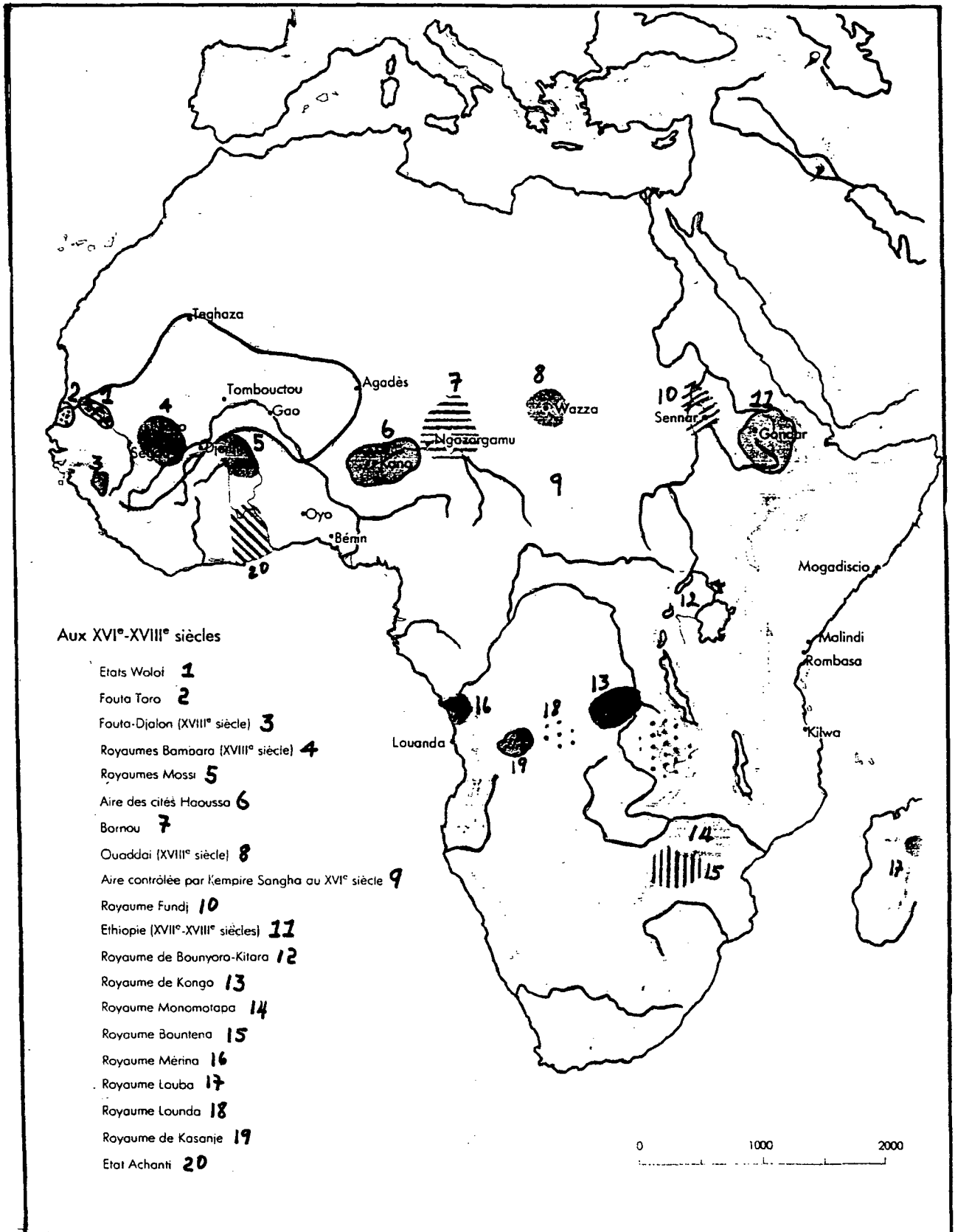
25) Please, put your final comments below:

ANNEXE N°2. LA SEGMENTATION DE L'ESPACE AFRICAIN.

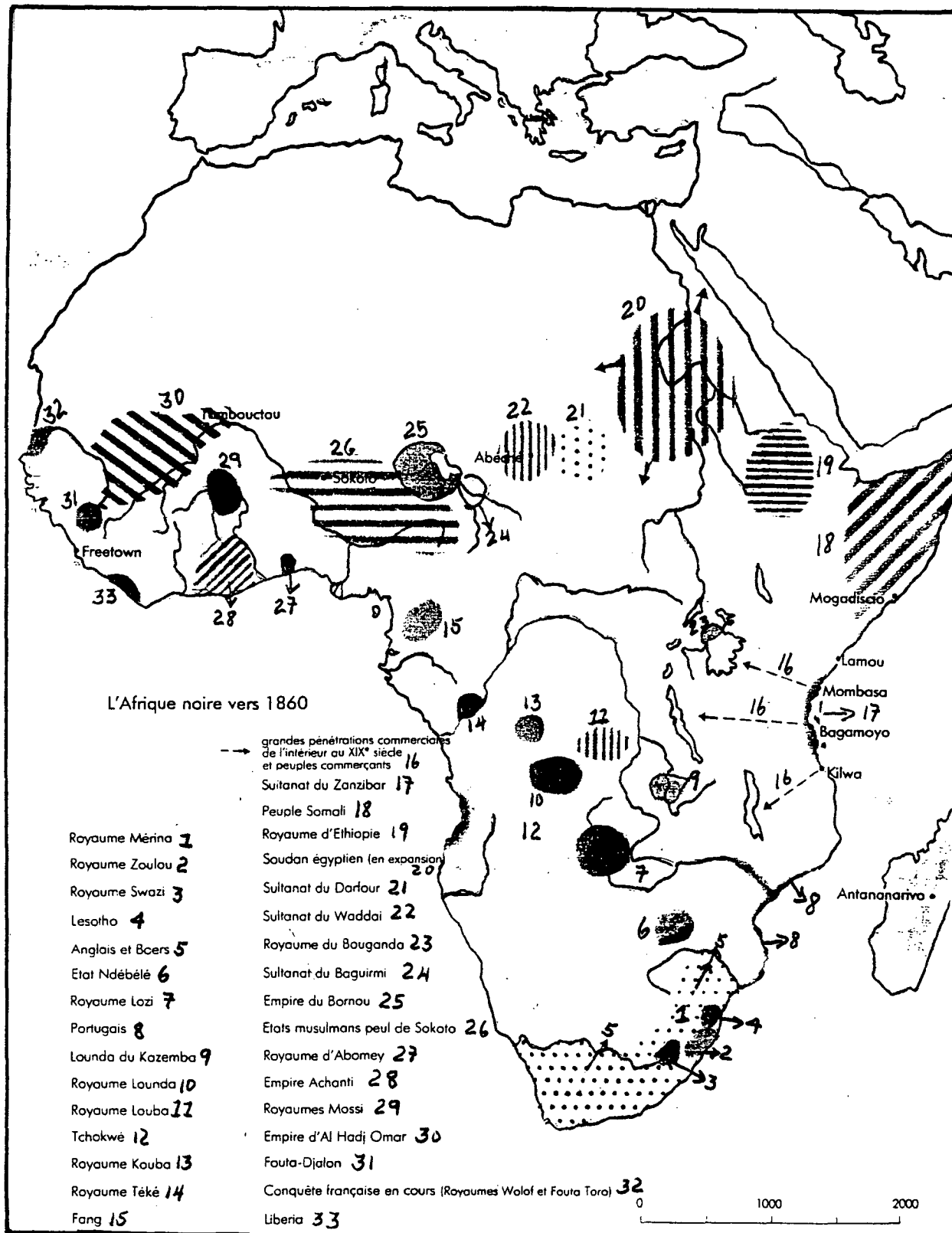
A. L'Afrique aux VIIIe-XIVe siècles. (Maucler Ch. 1987)



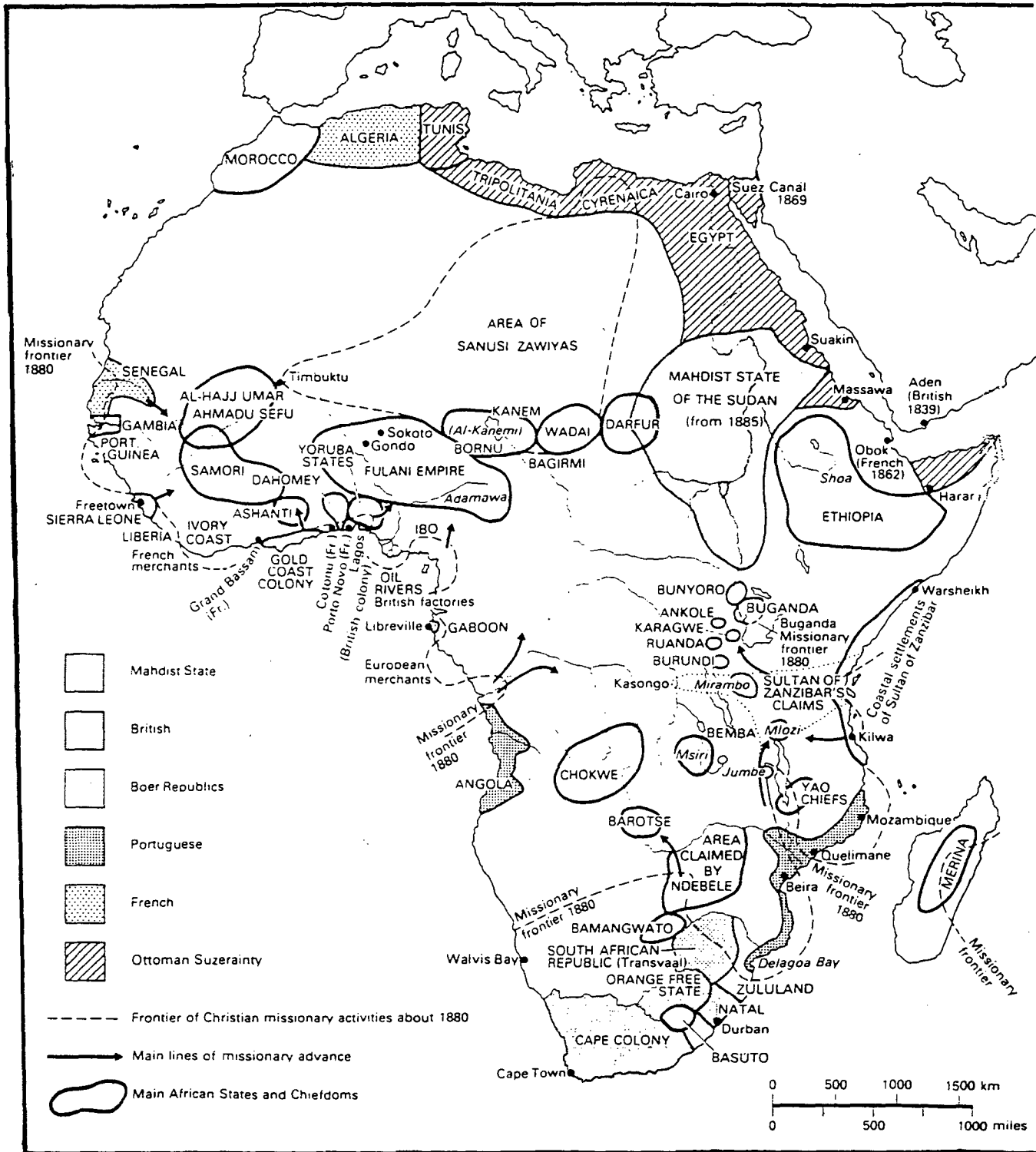
B. L'Afrique aux XVI^e-XVIII^e siècles. (Maucler Ch. 1987)



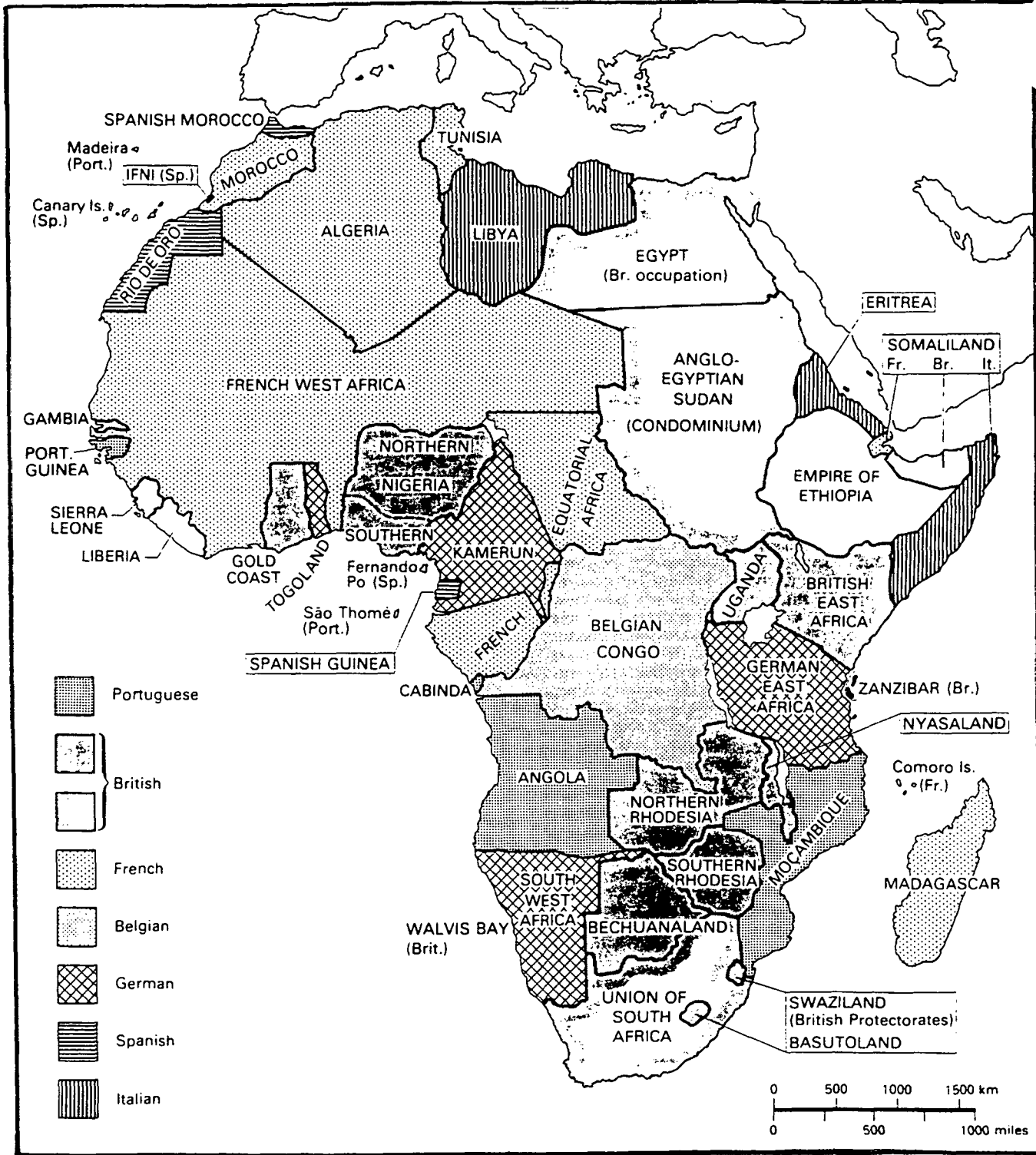
C. L'Afrique vers 1860. (Maucler Ch. 1987)



D. Le partage colonial. (Africa South of the Sahara 1987)



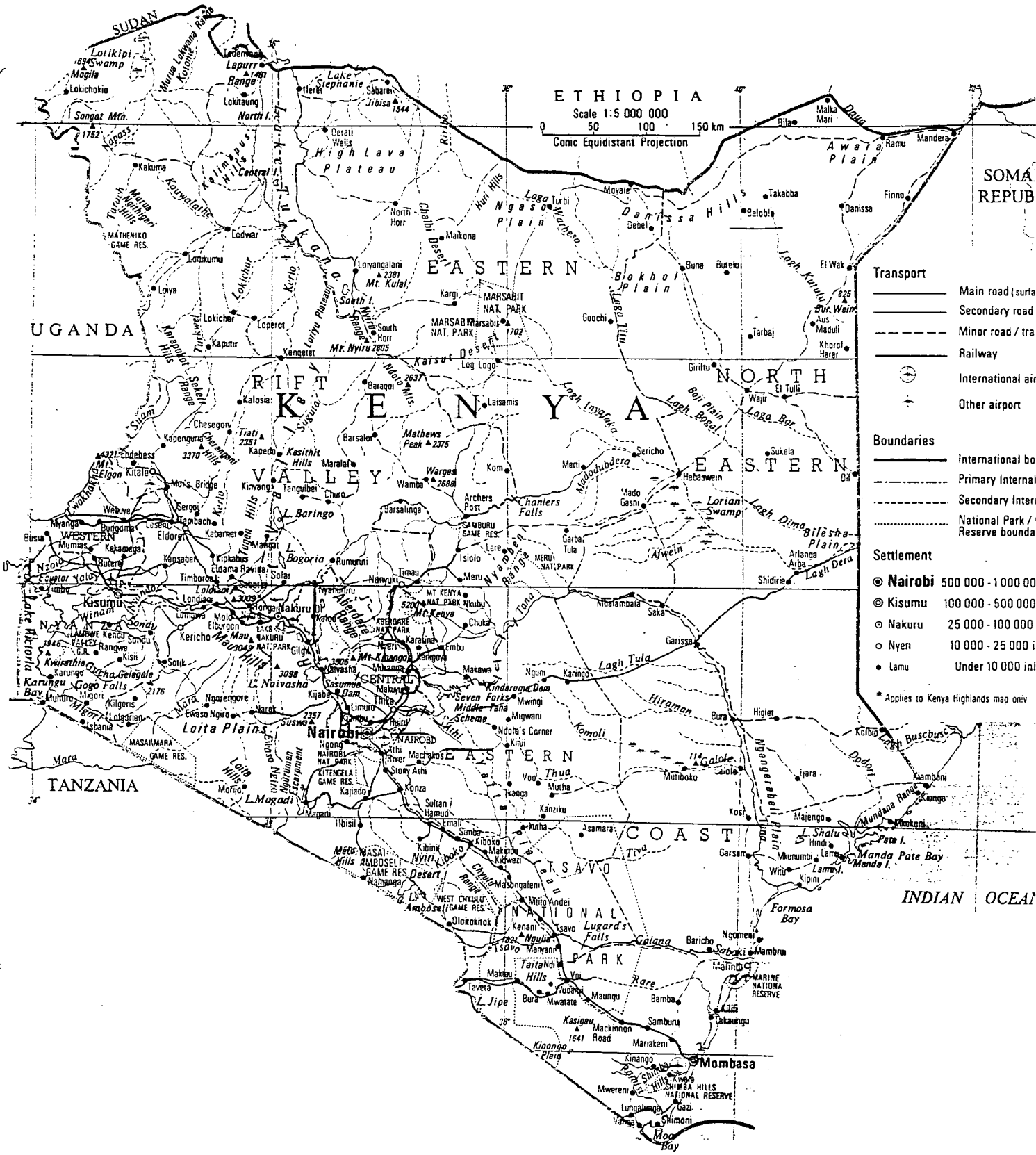
E. L'Afrique en 1914. (Africa South of the Sahara 1987)



F. L'Afrique en 1994.



G. Carte du Kenya. (New Secondary Atlas 1987)



ETHIOPIA
Scale 1:5 000 000
0 50 100 150 km
Conic Equidistant Projection

- Transport**
- Main road (surface)
 - Secondary road
 - Minor road / track
 - Railway
 - International airport
 - Other airport

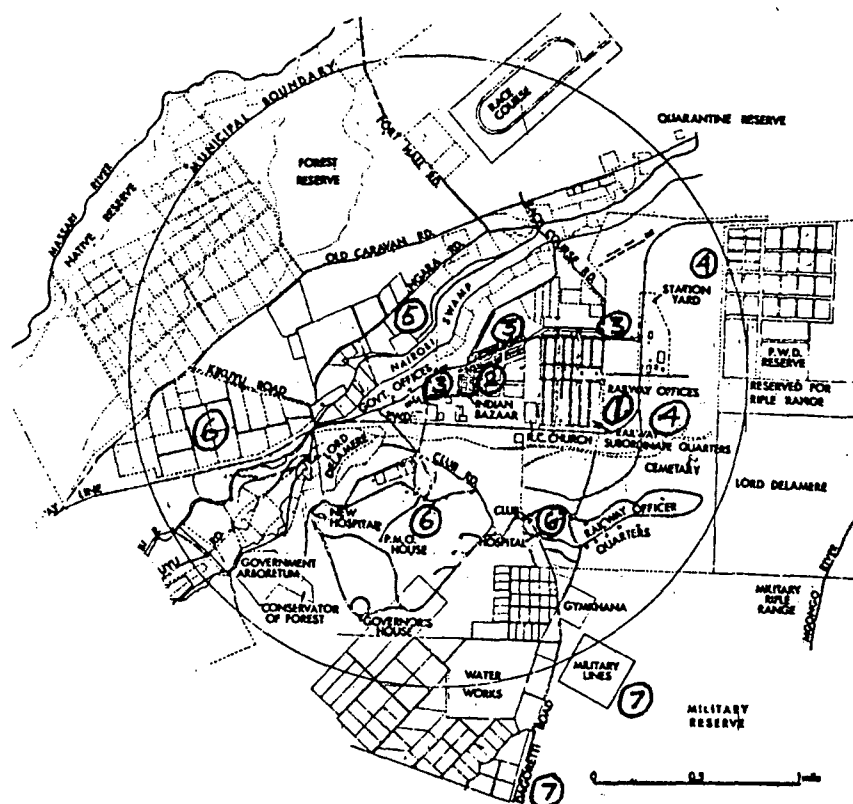
- Boundaries**
- International boundary
 - Primary internal boundary
 - Secondary internal boundary
 - National Park / Reserve boundary

- Settlement**
- Nairobi 500 000 - 1 000 000
 - Kisumu 100 000 - 500 000
 - Nakuru 25 000 - 100 000
 - Nyeri 10 000 - 25 000
 - Lamu Under 10 000

* Applies to Kenya Highlands map only

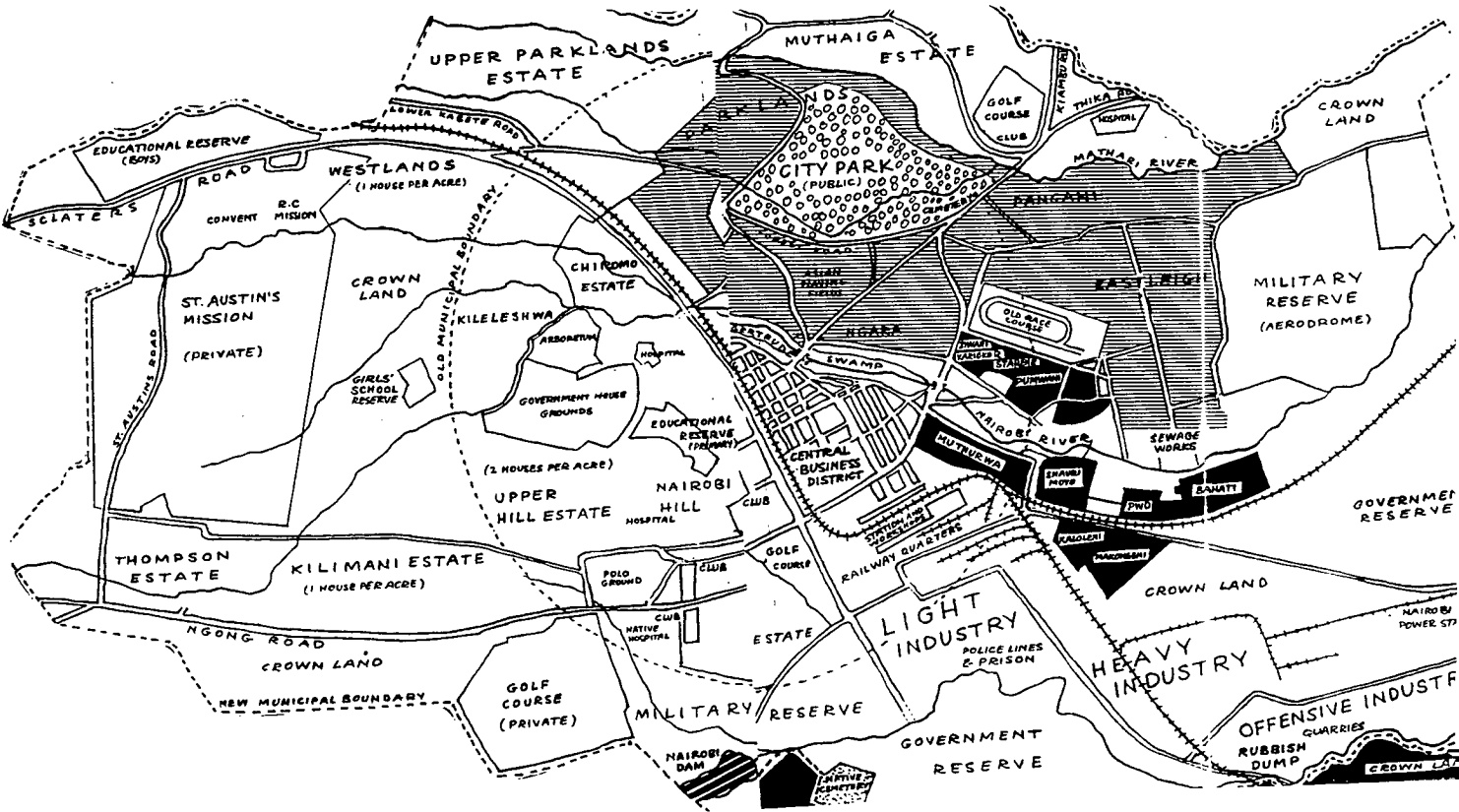
ANNEXE N°3. A. EVOLUTION DE L'ESPACE A NAIROBI.


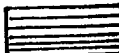

NAIROBI: 1904-1905. (Hirst T. 1994)



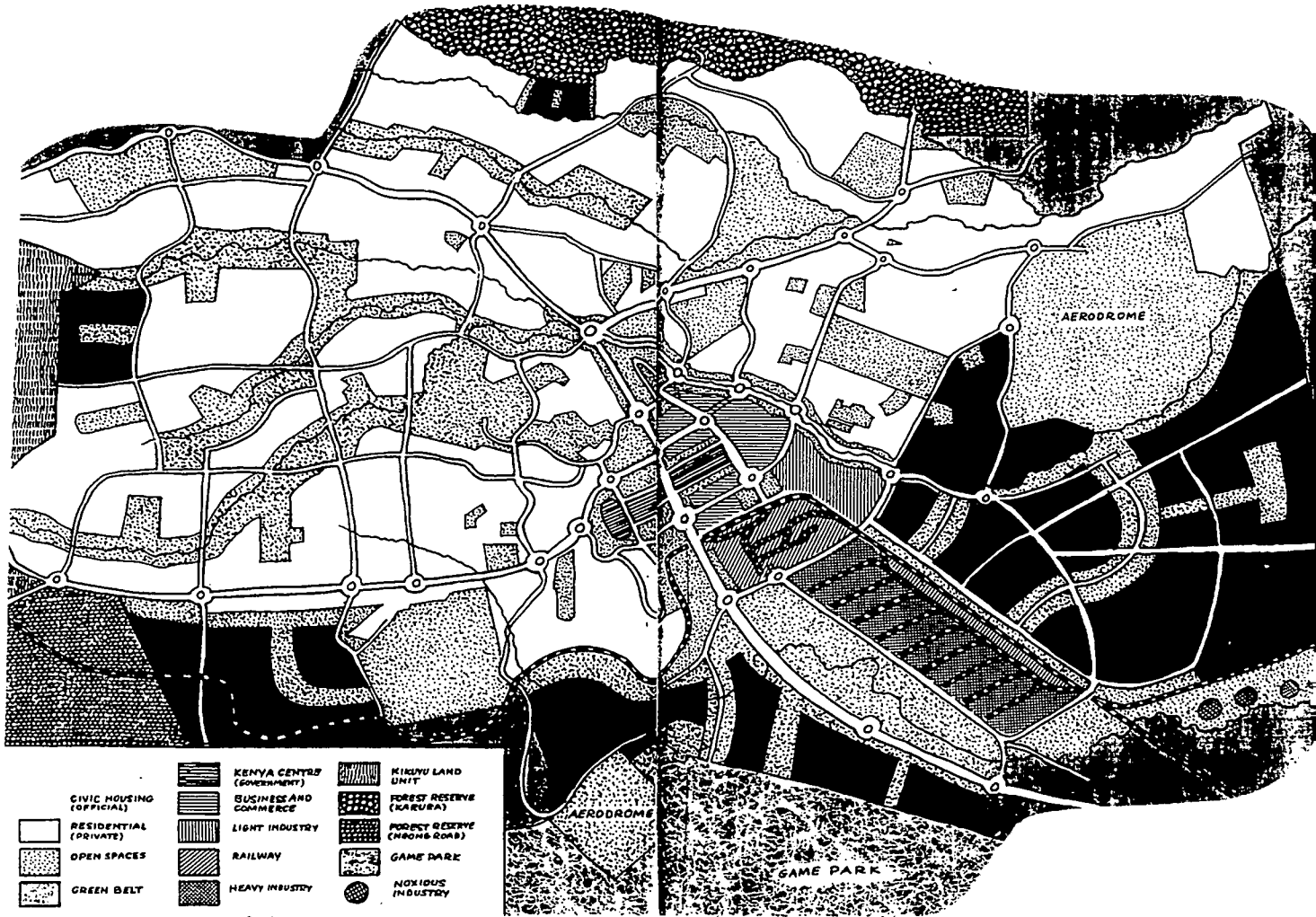
1. Le chemin de fer
2. Le commerce des indiens
3. L'administration et le centre commercial européen
4. Bureaux du chemin de fer
5. Quartier Dhobi
6. Quartiers européens
7. Casernes militaires

Nairobi: 1927-1946. (Hirst T. 1994)

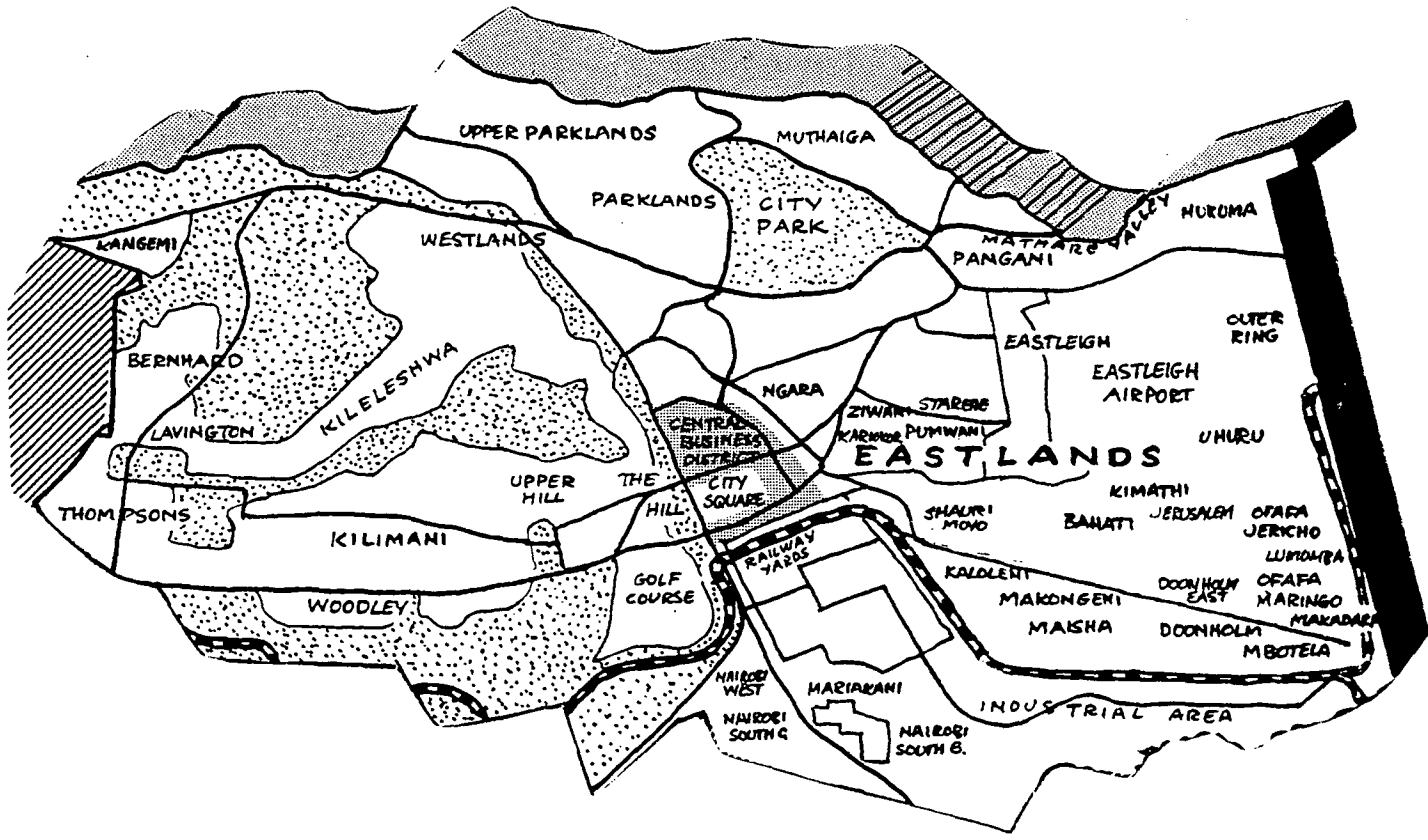


-  Européens (high class), 5600 hab. 1936
-  Indiens (middle class), 16000 hab.
-  Africains (lower class), 28.000 hab.

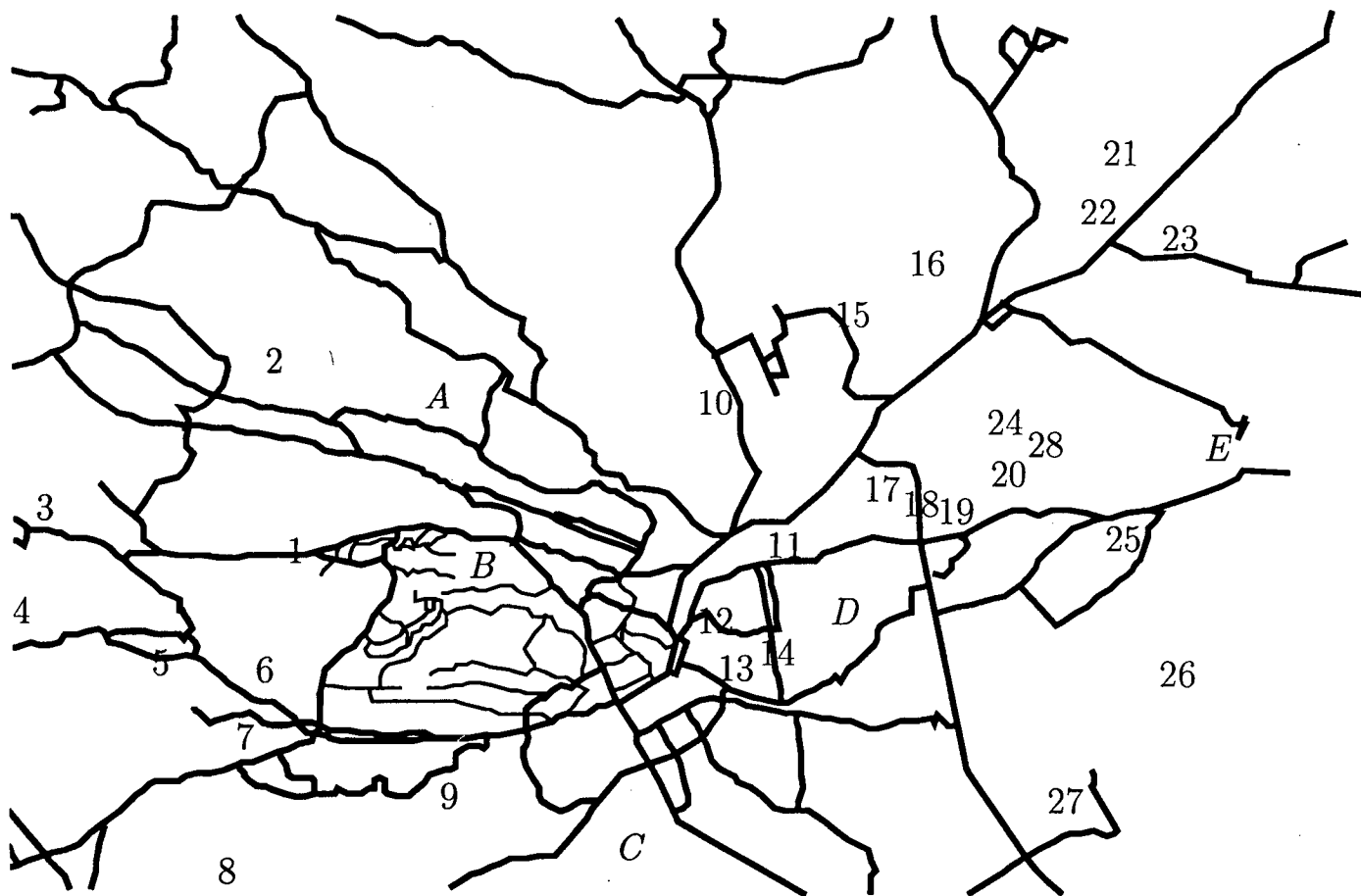
Nairobi: 1948. (Hirst T. 1994)



Nairobi: 1964. (Hirst T. 1994)



ANNEXE N°3-B



Nairobi

Division sociale de l'espace urbain à Nairobi

- A. Secteurs de haut standing
- B. Secteurs de haut et moyen standing
- C. Classes moyennes
- D. Quartiers populaires
- E. Bidonvilles

Liste partielle des bidonvilles

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| 1. Kagemi | 2. Mwimuto |
| 3. Uthiru | 4. Dagoretti |
| 5. Riruta Satellite | 6. Kawangware |
| 7. Dagoretti-Corner | 8. Kuwinda-Village |
| 9. Kibera | 10. Karura |
| 11. Pangiani | 12. Pumwani |
| 13. Bondeni | 14. Kitui Village |
| 15. Maruri Estate | 16. Claygardens Village |
| 17. Mathare Valley | 18. Huruma |
| 19. Kariobangi | 20. Dandora |
| 21. Kahawa | 22. Githurai Estate |
| 23. Githurai East | 24. Lucky Summer |
| 25. Kayole Estate | 26. Soweto Estate |
| 27. Embakasi Village | 28. Korogocho |

ANNEXE N°5

Departamento Administrativo de Planeación Municipal
Cali — 1987

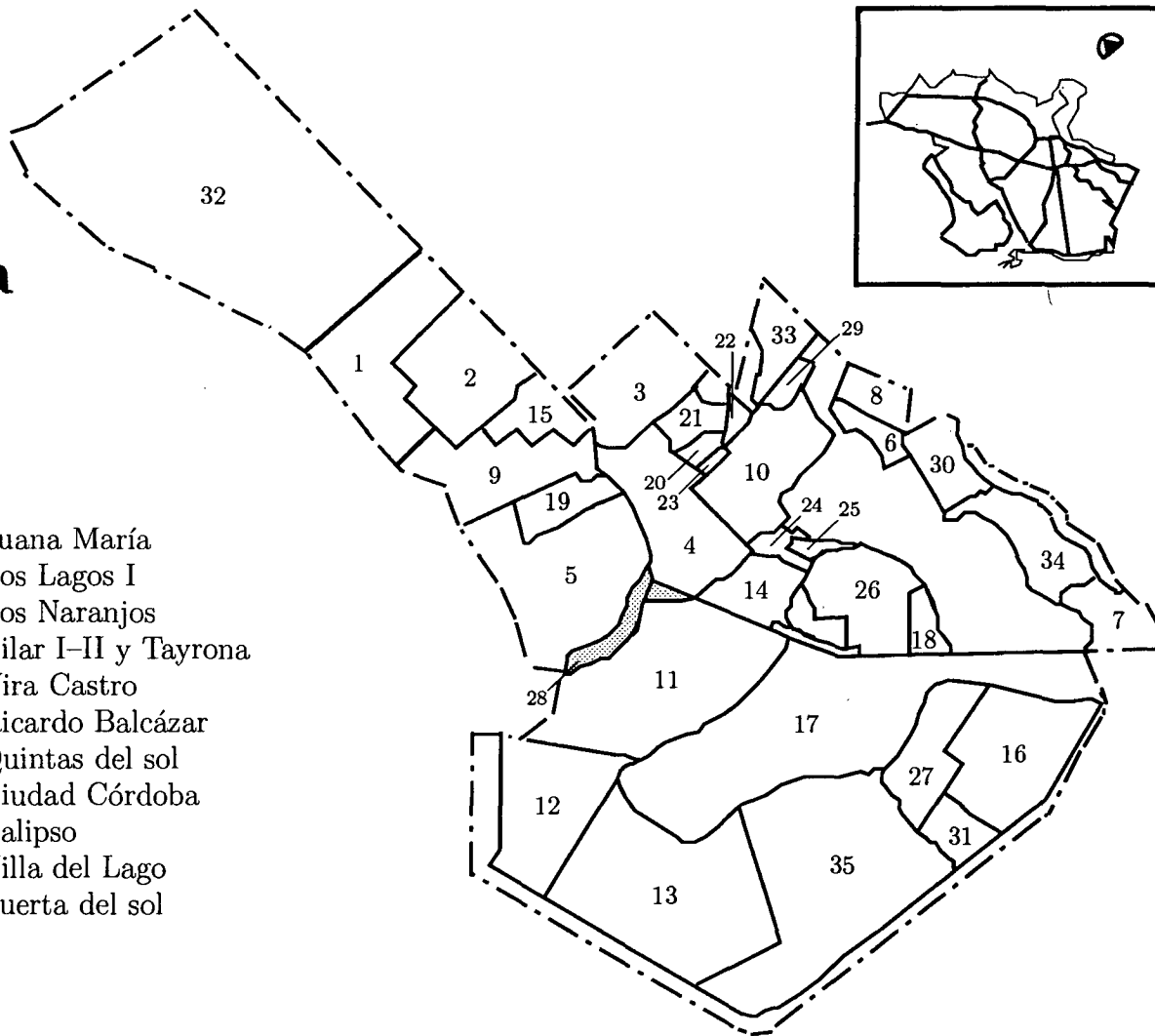
Asentamientos humanos subnormales
Zona de ladera

Distrito de Aguablanca

Area : 1072 Has.

Asentamientos :

- | | | |
|------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1. Vallado | 13. Manuela Beltrán | 25. Juana María |
| 2. El Retiro | 14. Omar Torrijos | 26. Los Lagos I |
| 3. Poblado I | 15. Laureano Gomez | 27. Los Naranjos |
| 4. Poblado II | 16. Alirio Mora Beltrán | 28. Pilar I-II y Tayrona |
| 5. Mojica Norte | 17. Marroquín I | 29. Yira Castro |
| 6. Villa Blanca | 18. Marroquín II | 30. Ricardo Balcázar |
| 7. Charco Azul | 19. Cooviemcali | 31. Quintas del sol |
| 8. Pondaje-Erucail | 20. Asposoncali | 32. Ciudad Córdoba |
| 9. Comuneros I | 21. Asprosocal | 33. Calipso |
| 10. Comuneros II | 22. Quimbaya | 34. Villa del Lago |
| 11. Alfonso Bonilla A. | 23. El Bosquecito | 35. Puerta del sol |
| 12. Las Orquideas | 24. La Paz-Pondaje | |



**ANNEXE N°6. LETTRE ORDONNANT DE QUITTER UN TERRAIN
OCCUPE A MATHARE VALLEY.**

MUCHOKANIRIRIA COMPANY LTD.

2nd June 1993

TO:

Mr. Mwangi Njuguna
Mr Mwangi
Mr Karanja
Mrs. Miriam Wanjiku
Mrs. Wanjiru Kabu
Mr Mutisya
Mr Mbugua Gochuhi
Mr John Mutuku
Mrs Wanjiku Kiarri

Dear Sir/Madam

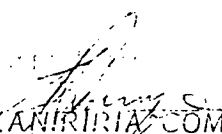
RE: PLOTS NO.209/11373/29
" NO.209/11373/28
" NO.209/11373/27
" NO.209/11373/26
" NO.209/11373330
" NO.209/11373/138

The above plots have been allocated to the owners and title deeds issued to them. But they have demanded that the plots should be vacant with all shanties demolished so that they can develop them immediately.

You are hereby given twenty one days (21) NOTICE with effect from 3rd June 1993 to demolish all your structures, failure to which the company well seek help from the authorities.

By copy of this letter I am informing the D.O. Kasarani and the Chief of this area to assist.

Yours faithfully


MWICHOKANIRIRIA COMPANY LTD.

c.c. D.O. KASARANI.

cc CHIEF MATHARE LOCALITY